



[illegible] invenit et Sculp. MDCCXXXII.

INTRODUCTION
A
L'HISTOIRE
GENERALE ET POLITIQUE
DE L'UNIVERS;

Où l'on voit l'Origine, les Révolutions, l'Etat présent, & les Interêts des Souverains.

Par MR. LE BARON DE PUFENDORFF.

NOUVELLE EDITION,

Plus ample & plus correcte que les précedentes.

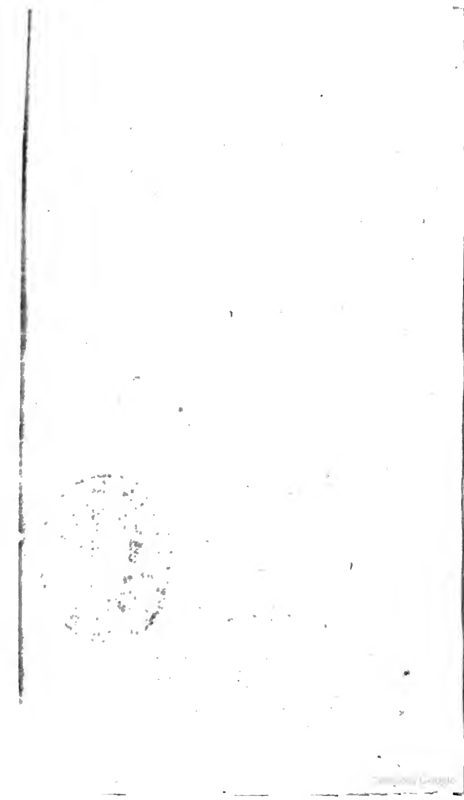
On y a continué tous les Chapitres jusqu'à présent; & ajouté un ELOGE HISTORIQUE DE L'AUTEUR.

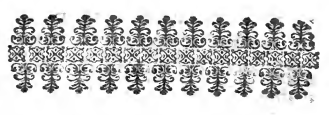
Spectantur ante acta, dictaque; ex præteritis enim solent æstimari præsentia. Quintil. l. V. c. 10.

TOME TROISIEME.



A AMSTERDAM,
Chez ZACHARIE CHATELAIN.
M. DCC. XXXII.





SOMMAIRE
DU
TROISIEME LIVRE.

CHAPITRE I. *origine des Dignités de* DUC, *de* COMTE *de* MARGRAVE,*de* VICOMTE, *de* BURGRAVE *&c. par raport à l'histoire de l'Empire*, 1. & suiv.

CHAPITRE II. *de l'*EMPIRE, *ancien état de l'Allemagne*, CHARLES-MAGNE 10. *Partage de l'Empire des François entre les fils de* LOUÏS *le Pieux*, LOUÏS *Roi d'Allemagne.* CARLOMAN II. 11. CHARLES *le Gros. Arnolphe.* LOUÏS *surnommé l'Enfant. L'Allemagne ravagée par les Huns.* 12. CONRAD *Plusieurs Ducs se rendent Souverains.* HENRI *l'Oiseleur. Huns repoussés. Bataille de Mersebourg. Les Suabes & les Vandales subjugués*, 13. OTHON I. *surnommé le Grand. Desordres en Italie*, 14. OTHON II. *Expedition d'Italie contre les Grecs*, 15. OTHON III. *Crescence.* HENRI II. *Egbert de Thuringe. Henri mis au nombre des Saints.* CONRAD II. *pacifie tous les troubles d'Allemagne & d'Italie.* 16. *Annexe les Royaumes de Bourgogne & d'Arles*

Ligue

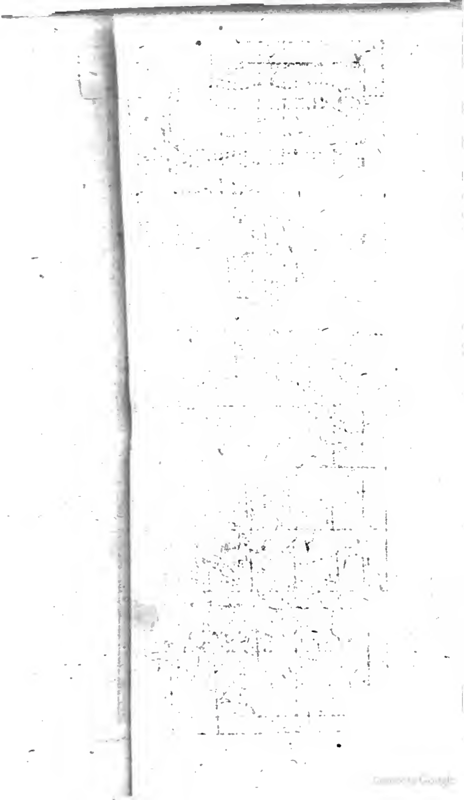
BRAN-

DU III. LIVRE.

CHA-

SOMMAIRE DU III. LIVRE.

INTRO-



ER BALTIQVE

Golfe de Dantzick

PRUS ROYALE

POMERANIE

BASSE POLOGNE

MORAVIE

ARCHIDUCHE

D'AUTRICHE

CARNIOLE

CROATIE

GOL DE VENISE

Dantzick

Colberg

Stettin

Landsberg

Berlin

Posna

Glogaw

Breslaw

Brieg

Neisse

Olmutz

Brin

Znaim

Vienne

Presbourg

Gratz

Laubach

Soplanka

Sissek

Agram

INTRODUCTION
A
L'HISTOIRE
DE
L'UNIVERS.
LIVRE III.

Contenant L'EMPIRE D'ALLEMAGNE, & les principaux Souverains qui le composent.

CHAPITRE I.

Origine des Dignités de DUC, *de* COMTE, *de* MARGGRAVE, *de* VICOMTE, *de* BURGGRAVE *&c. par rapport à l'Histoire de l'Empire.*

LEs titres de Duc, de Comte, de Marquis, & les autres Dignités qui distinguent aujourd'hui la Noblesse, étoient d'abord des Charges personnelles, si peu héréditaires, que celui qui en étoit honoré, ne pouvoit pas s'assurer de les conserver jusqu'à sa mort. Quoique les mots François qui signifient les deux premieres, soient formés de la Langue Latine, les Savans ne conviennent pas entre eux, si la chose signifiée a commencé chez les Romains, ou chez les Allemands. Tout le monde sait que le mot DUC est la même chose que le mot Latin *Dux*, qui signifie Conducteur, ou DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

Guide. Les Généraux des Romains s'appelloient *Imperatores*, EMPEREURS; & ce titre étant devenu propre à ceux qui avoient usurpé la Souveraine puissance après l'oppression de la Republique, les Généraux se contenterent du titre de Préteurs, *Pratores*, de Lieutenans, *Legati*, de Chefs, *Duces*. Mais pour ne nous pas éloigner de notre sujet, qui est l'Histoire de l'Empire, le nom que les *Allemands* donnent à leurs *Ducs* marque assez que leur fonction n'étoit autre dans son origine, que de mener les troupes au combat; car *Hertzog* ne veut dire que Conducteur d'Armée.

Avant que *Charlemagne* eût subjugué les Germains, ce Peuple étoit partagé en plusieurs Etats, qui avoient chacun leur Chef. Nos Historiens ne sont pas d'accord de la qualité qu'ils leur doivent donner. Les uns les appellent *Rois*; d'autres, persuadés que ces Chefs n'avoient pas toute l'autorité qu'ont les Rois d'aujourd'hui, se contentent de les appeller *Ducs*: c'est ainsi que *Tassillon* de Baviere & *Witickind* de Saxe sont appellés Rois par les uns, & Ducs par les autres.

De même que les Sénateurs Romains étoient ainsi appellés, parce que les premiers avoient été des Vieillards; de même les premiers COMTES étoient des Sénateurs que l'on appella GRAV, mot qui signifie *Gris*; c'est à dire, des personnes âgées, qui accompagnoient le Prince & l'assistoient de leurs conseils. Comme le Souverain n'avoit point de Résidence fixe dans l'Etat, & ne faisoit presque toute l'année que se promener d'une Province à l'autre, on ne savoit ce que c'étoit que Parlement. Il y avoit seulement des Juges; & les parties qui se croyoient lésées, attendoient que le Prince passat dans le voisinage, & tint cette

Assemblée que les Ecrivains de la basse Latinité appellent *Mallus*; de l'Allemand MAL, mot qui répond assez à cette façon de parler usitée encore en quelques Provinces de France, *Tenir les Plaids*. Alors les Jugemens dont on se plaignoit, étoient revus par le Prince, assisté des *Graves*. Et quelquefois ils étoient renvoyés au *Grave du Palais*, que nous appellons le *Comte Palatin*. DIGNITÉ'S DE L'EMPIRE.

Ainsi, dans cette premiere institution, les Ducs étoient pour le commandement des Armées, & les Comtes avoient particulierement l'administration des Loix, & la décision des affaires civiles. C'étoit le Conseil du Souverain, ils l'accompagnoient par-tout; & c'est pour cette raison qu'on les appelloit *Comites*, ou *ceux qui accompagnent*.

Il étoit impossible au Prince de parcourir souvent un Etat, dont les parties étoient éloignées les unes des autres; & il y avoit trop de danger à laisser des Provinces entieres, qui jouïssoient rarement de sa présence, à la discretion de leurs Juges. Pour remedier aux inconvéniens que l'éloignement du Prince pouvoit causer dans le Gouvernement, on donnoit les Provinces à conduire aux *Graves*; & comme ils avoient encore pour la plupart quelque Charge particuliere chez le Prince, de-là vient ce grand nombre de Dignités dont les noms sont composés avec le mot *Grave*, & cette multitude de sortes de Comtes que l'on peut voir dans le Glossaire Latin de *Du Cange*, au mot *Comes*.

Il y avoit souvent plus de *Comtes* à pourvoir, que de Provinces à donner. On subdivisa les Provinces; ainsi, une seule pouvoit être le Gouvernement de plusieurs Comtes, qui même en avoient encore d'autres subor-

DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

donnés. *Baluze*, dans ses Notes sur les *Capitulaires*, a fait voir qu'outre celui qui portoit le titre de *Comte d'Auvergne* par distinction, il y en avoit encore d'autres dans le même tems & dans le même district. Les principaux étoient appellés les *Comtes Forts*, par opposition aux autres qui leur étoient inferieurs.

Ceux qui avoient une Province à gouverner, s'appelloient LANDGRAVES. Ceux qui avoient sous eux un païs de frontiere, s'appelloient MARGGRAVES, en Latin *Marchiones*, dont on a fait l'ancien mot François *Marchis*: c'est ainsi que les Ducs de Lorraine se sont qualifiés dans leurs Actes publics; & de Marchis on a fait le mot *Marquis*. Quoique le nom de Marquis se trouve déja en usage du tems * d'*Hincmar*, il est pourtant incontestable que la plupart des MARGGRAVES furent instituées par *Henri l'Oiseleur*, pour veiller à la sureté des frontieres. Les *Graves* qui n'avoient à garder que quelque Place importante, étoient nommés BURGGRAVES, & répondoient à nos anciens *Seigneurs Châtelains*, dont il est si souvent parlé dans nos Chroniques. Souvent le Burggrave étoit le Protecteur d'un Evêché, dont il conservoit le temporel.

Les *Ducs*, occupés au commandement des Armées, tiroient des *Graves* les recrues, & les choses nécessaires pour l'entretien des troupes. Mais quoique, pour l'ordinaire, un *Duc* eût sous lui un certain nombre de Comtes, il y en avoit cependant de ces derniers qui ne dépendoient point des Ducs.

Quelques-uns de ces *Graves* joignoient à ce nom, celui du Lieu où ils présidoient. Par cette

* Hincmar vivoit dans le X. siecle.

cette raison on appella *Rhingrave*, le Comte qui gouvernoit la Province du Rhin, ou le *Rhingaw*; *Wild-Grave*, ou le Comte sauvage, celui qui avoit la jurisdiction des *Ardennes*. DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

Les Comtes qui avoient, outre leur Gouvernement, une Charge qui les attachoit à la personne du Prince, envoyoient à leur place des *Vicaires* qui présidoient pour eux dans le lieu de leur Département; & c'est l'origine des *Vicomtes*. Ces derniers avoient sous eux des Juges, des Senéchaux, des Baillis &c.

Il arriva dans la suite, que ces Charges ayant été longtems dans la même famille, & la foiblesse des Descendans de *Charlemagne* ayant donné occasion à ces Officiers de secouer la domination de leurs Maitres, l'Empire & la France se trouverent enfin partagés entre une multitude prodigieuse de Souverains, qui s'est bien diminuée depuis que les familles les plus considerables ont profité de l'extinction d'un grand nombre d'autres; comme on le verra dans ce volume.

Les Rois de France étant parvenus à un certain degré de puissance, ont réuni peu-à-peu toutes ces Souverainetés, que le malheur des tems avoient séparées de leur Couronne. Dans ce Royaume les titres de *Duc*, de *Marquis*, de *Comte* & de *Vicomte* ne sont presque plus que des noms honorables, qui marquent une naissance illustre, ou sont les témoignages éclatans que le Roi donne de son estime à la personne qui en est gratifiée.

Mais les Empereurs d'Allemagne ne se sont point trouvés en état de faire cette réunion, & ces Dignités subsistent dans l'Empire, où ceux qui les possedent jouïssent des prérogatives attachées à la Souveraineté. Un *Duc*, un *Marggrave*, sont de véritables Princes qui jouïssent

DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

sent de la Superiorité territoriale, font battre monnoye, levent des Armées, font la Paix & la Guerre, & ont droit de vie & de mort sur leurs sujets. Les Evêques & autres Prélats y sont pour la plupart Souverains, & fort differens des Evêques de France, qui relevent des Parlemens.

De toutes ces Souverainetés, il résulte un Corps, que l'on appelle *Le Corps Germanique*, ou l'*Empire Romain*; quoiqu'à proprement parler, l'Empire, tel qu'il est aujourd'hui, n'ait commencé qu'à *Conrad*. L'Empire que possederent *Charlemagne* & *Louis le Débonnaire* son fils, n'avoit rien de commun avec l'Empire d'aujourd'hui. Leur pouvoir & leurs Provinces étoient bien differentes. Quelques-uns de leurs Descendans n'étoient que de simples Rois de *Germanie*, & l'Empire Allemand ne se forma que sous *Conrad*. Il a encore moins de rapport avec celui des Romains, qui finit avec *Augustule*.

Cet Empire est un assemblage assez bizarre des trois sortes de Gouvernement. Le Baron de Puffendorf en a marqué les défauts dans le Chapitre suivant, & mieux encore dans le Livre qu'il a publié sous le nom de *Monzambano*, de l'*Etat de l'Empire*. Mais, comme il le dit quelque part, il est plus aisé de voir les défauts de cette Republique, que d'y remedier.

Ces divers Souverains ont pour Chef l'Empereur. La Souveraineté de Allemagne ne réside pas en lui seul; il la partage avec les trois Colleges de l'Empire, qui sont, 1. LE COLLEGE ELECTORAL; 2. LE COLLEGE DES PRINCES, qui comprend les *Archevêques*, *Evêques*, *Abbez*, *Prévôts* & autres Prélats qui ont rang de Princes, les *Ducs*, *Prin-*

ces.

ces séculiers, *Marggraves*, *Landgraves*, *Burggraves* & *Comtes*, qui ont rang de Princes, les *Abbés*, *Abbesses*, & autres Membres immédiats de l'Empire; & 3. LE COLLEGE DES VILLES IMPERIALES. C'est proprement dans ces trois Colleges, où préside l'Empereur par lui ou par quelqu'un de ses Ministres, que réside la Majesté de l'Empire; quoiqu'à dire vrai, l'Empereur soit sûr d'y faire réussir les déliberations à sa volonté, lorsqu'il s'est assuré des Electeurs. Il y a même des évenemens où des Empereurs ont abregé les procedures, en retranchant les déliberations & prenant sur eux les suites de l'entreprise. DIGNITÉ'S DE L'EMPIRE.

L'Allemagne est divisée en dix CERCLES; mais comme celui de *Bourgogne* n'a jamais été un Cercle effectif, & que *Maximilien* ne l'avoit fait qualifier ainsi que pour interesser davantage les Princes d'Allemagne à le défendre en cas qu'il fût attaqué par une Puissance étrangere, il n'y en a que neuf véritables. Chaque Cercle a un ou plusieurs Directeurs, qui sont chargés d'y entretenir la tranquillité, & de veiller qu'il ne s'y passe rien contre les interêts de l'Empire.

Si quelque Souverain de l'*Allemagne* entreprenoit d'usurper les Terres de ses voisins, ou de troubler la *Paix publique*, les autres Etats du même Clercle se joignent alors pour prévenir ses mauvais desseins, & entrent dans son païs avec des troupes, jusqu'à ce qu'il ait satisfait aux ordres de la Chambre Impériale, ou du Conseil Aulique. Car ces deux Tribunaux prétendent également avoir jurisdiction sur les Membres de l'Empire.

Le premier s'appelle quelquefois la *Chambre de Spire*, parce qu'après avoir été souvent transferée d'un lieu à l'autre, elle fut enfin

DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

fixée à *Spire* par *Charles V.* Mais durant les dernieres guerres de la France contre l'Allemagne, on la transfera à *Wetzlar*, où elle est demeurée depuis ce tems. *Le Conseil Aulique* n'avoit été institué d'abord, que pour connoitre des procès des sujets de l'Empire qui vivent dans les Provinces héréditaires de l'Empereur: mais il s'est peu à peu mêlé des affaires des Princes, qui néanmoins ne conviennent pas de cette autorité qu'il se donne de les juger. Il ne faut pas le confondre avec le *Conseil d'Etat* de l'Empereur.

Avant que de quitter cette matiere, il faut observer, que ces differens Souverains dont nous venons de parler, conserverent longtems leurs premiers titres, & les préfererent même à celui de *Prince*, qui est regardé en Allemagne comme inferieur à celui de *Duc* & de *Marquis*. Par exemple, les enfans d'un *Marggrave* ne sont appellés que *Princes*, du vivant de leur pere. Cette remarque est d'autant plus nécessaire à quelques François, qu'ils regardent cela comme un renversement ridicule. Accoutumés à voir nos Marquis François si fort au-dessous de nos Princes, qui ne sont pas même des Souverains; ils jugent de l'Allemagne par la France, & jugent mal.

Cela me fait souvenir d'un Abbé, qui, au commencement de ce siecle, ayant appris que le Marquis de *Brandebourg* s'étoit déclaré pour l'Empereur, dit avec un enthousiasme fort vif, qu'il étoit bien insolent à un Marquis, de se mêler des affaires du Roi. Cette bêtise fit rire à ses dépens la compagnie, qui étoit nombreuse, & où il se trouvoit des personnes mieux instruites que cet Abbé, de la véritable puissance du Marquis en question.

Le souvenir de ce préjugé m'avoit fait résou-

soudre à mettre toujours le mot de Marggrave à la place de celui de Marquis, toutes les fois qu'il s'agit d'un Prince Souverain; mais ayant vu que l'usage a établi le mot François à l'égard de plusieurs de ces Princes, je me suis servi indifferemment de l'un & de l'autre; & j'ai cru qu'il suffisoit d'avertir ici, que ces deux mots, qui dans le fond sont la même chose, signifient dans l'Empire, un Prince Souverain dans son Païs.

DIGNITÉS DE L'EMPIRE.

Nous allons maintenant parcourir les principales Souverainetés qui sont comprises dans l'Empire d'Allemagne. Après avoir rapporté dans le Chapitre suivant les divers Etats de ce Païs en suivant l'Histoire de ses Empereurs, nous entrerons dans le détail, & donnerons une Histoire chronologique & généalogique de la Maison Impériale, des Familles Electorales, Ducales, &c. Comme une partie des Etats de l'Allemagne a des Princes Ecclésiastiques, qui sont où * *Elus*, ou *Postulez* ‡, selon que le sujet a ou n'a pas les conditions requises; & que ces Dignités ne sont nullement héréditaires; il seroit inutile de parler de leur situation présente, qui change tous les jours. Nous donnerons pourtant à la fin de ce volume le nom de chacun des Souverains Ecclésiasti-

 ques,

* On appelle ELUS, ceux qui ont d'eux-mêmes toutes les qualités requises pour être élus par les voyes ordinaires & canoniques.

‡ LES POSTULEZ sont ceux qui n'ayant pas l'âge compétent, ou étant pourvus de quelque autre Bénéfice incompatible, ou n'étant pas du Chapitre de l'Eglise qui doit élire, ou enfin ayant quelque autre empêchement qui rendroit l'élection nulle, obtiennent du Pape une Dispense qui les rend capables d'être *Elus*. Cette Dispense s'appelle un *Bref d'Eligibilité*.

DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

ques, avec une notice des Etats qu'ils possedent.

On comprendra aisément le Rang des Princes d'Allemagne, par la Table ci-jointe, où se trouve l'ordre dans lequel ils sont placés dans les Assemblées de l'Empire. A, signifie *Alternant*. On appelle *Alternantes*, certaines familles qui ne pouvant convenir qui d'entre elles auroit le Pas, se sont accordées de se préceder l'une l'autre alternativement. C, veut dire la *Concurrence*, c'est à dire, des familles qui disputent pour la préséance.

CHAPITRE II.

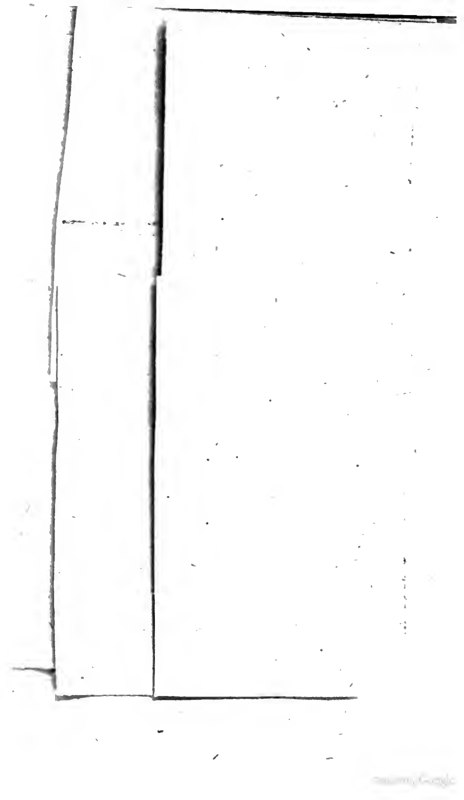
DE L'EMPIRE.

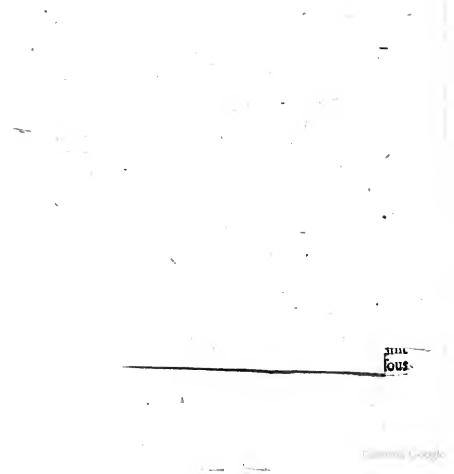
Ancien état de l'Allemagne.

§ 1. DAns les premiers tems, l'*Allemagne* n'étoit pas réunie en une seule République; mais elle étoit divisée en plusieurs Etats differens, d'une étendue assez bornée, & dont chacun étoit Souverain en lui-même, & indépendant de tout autre. Et quoique la Démocratie y fût la forme de Gouvernement la plus générale, il y avoit quelques Etats qui obeïssoient à des Rois, dont l'autorité néanmoins consistoit plutôt à donner des conseils, qu'à commander en Souverains.

CHARLEMAGNE.

§ 2. A la fin, tous ces divers Etats furent réunis sous l'Empire des *François*. Il est vrai que les Rois de *France* de la premiere Race subjuguerent une partie de ces Peuples; mais CHARLEMAGNE fut le premier qui réduisit sous




fous

sous son obeïssance l'*Allemagne* toute entiere, & qui en même tems étoit maitre de la *France*, de l'*Italie*, de *Rome*, & d'une partie de l'*Espagne*. DE L'EMPIRE.

Cet Empereur gouvernoit tous ce païs conquis, par des Lieutenans ou Gouverneurs, à qui on donnoit alors le nom de *Marquis* ou de * *Comtes*, quoique les *Saxons* jouïssent d'une plus grande liberté que le reste des Sujets. Afin de tenir plus facilement en bride ces Peuples fougueux & farouches, il établit plusieurs Evêques en *Saxe*, pour tâcher d'adoucir les mœurs de cette Nation, par la prédication de l'Evangile.

Partage de l'Empire des François entre les fils de Louis le Pieux.

§ 3. LOUIS LE † PIEUX, fils & successeur de *Charlemagne*, eut trois fils, à savoir, *Lothaire*, *Louis*, & *Charles*, qui partagerent entre eux l'Empire des François. LOUIS eut toute ‡ l'*Allemagne* qui est au-delà du Rhin, avec une partie de celle qui est au-deçà de ce Fleuve, à cause des vins qui y croissent, comme quelques-uns prétendent; de sorte qu'il en étoit le Souverain & le Maitre absolu, sans relever aucunement de son frere ainé, & bien moins encore de son plus jeune frere, qui avoit eu la *France* en partage. Dès ce tems-là, l'Allemagne fut réduite en un Royaume particulier & indépendant de tout autre. Louis Roi d'Allemagne.

§ 4. Après la mort de *Charles le Chauve* Roi CARLOMAN.

* Voyez le Chapitre précedent.

† C'est le même que nos Historiens appellent LOUIS *le Débonnaire*. Un Grammairien dit plaisamment: „ Nos ancêtres ont appellé *Louis le Débonnaire*, celui qu'ils n'ont osé nommer *Louis le Sot*; ces deux mots signifient la même chose.

‡ C'est à dire la Suabe.

DE L'EMPIRE. Roi de France, qui avoit aussi le titre d'Empereur, *Carloman* fils de *Louis* Roi d'Allemagne, ayant attaqué l'Italie, s'en rendit maitre, & prit en même tems la qualité d'Empereur, que *Louis*, fils de *Charles le Chauve* Roi de France, prenoit aussi, du consentement du Pape.

Charles le Gros. § 5. *Carloman* eut pour successeur CHARLES LE GROS, son plus jeune frere, qui retint aussi le Royaume d'Italie avec la Dignité Imperiale. Mais l'an 887. les Princes & Etats d'Allemagne l'ayant déposé, élurent en sa place ARNOLPHE, fils de *Carloman*. Celui-ci étant entré en Italie en 894, prit le titre d'Empereur; que *Berenger* Duc de Frioul, & *Gui* Duc de Spolete, vouloient s'approprier.

887.

Arnolphe.

894.

Louis surnommé l'Enfant. § 6. *Arnolphe* étant mort l'an 899, son fils LOUIS, surnommé *l'Enfant*, lui succeda à l'Empire. Sous son regne, les affaires d'Allemagne furent en si mauvais état, qu'on n'eut pas le tems de songer à l'Italie.

899.

L'Allemagne ravagée par les Huns. *Arnolphe* faisant la guerre à *Zuentebold* Roi de Boheme & de Moravie, qui s'étoit revolté, & ne pouvant lui seul le dompter, avoit appellé à son secours les *Huns*, Nation sauvage & barbare; & par leur moyen il réduisit ce Rebelle & le rangea sous son obeïssance. Mais cette affaire eut de funestes suites: car les *Huns* ayant pris goût en Allemagne, y firent une invasion, & la ravagerent avec une inhumanité & une cruauté inouïe. Ensuite ils défirent *Louis* près d'*Augsbourg*, & le contraignirent enfin en 905. de leur payer un tribut annuel. La cause de cette perte & de cet affront doit être imputée à la jeunesse de ce Roi; à la division qui regnoit entre les Grands de l'Allemagne, & à la passion que chacun avoit d'accroitre sa propre puissance. Cependant

905.

dant les *Huns*, nonobstant ce tribut, ne cesserent pas de faire de grands dégâts dans l'Allemagne.

De l'Empire.

§ 7. *Louis* étant mort en 911, CONRAD Duc de Franconie fut élu Empereur en sa place. Durant son regne, les Ducs de *Lorraine*, de *Suabe*, *de Baviere*, & de *Saxe*, qui étoient alors devenus très puissans, entreprirent de se rendre Souverains & de rendre leurs Gouvernemens héréditaires. Ce fut en vain que *Conrad* tâcha de les remettre sous le joug.

Conrad. 911.

Plusieurs Ducs se rendent Souverains.

§ 8. Enfin, *Henri* Duc de *Saxe* se rendit si redoutable, que *Conrad*, qui craignoit qu'il ne se séparât du reste de l'*Allemagne*, étant au lit de la mort, persuada aux autres Princes de le prendre pour leur Empereur; & ils suivirent son conseil. C'est de cette maniére que l'Empire passa de la Race des *Carlovingiens*, dans la Maison de Saxe, en 919.

Henri l'Oiseleur.

§ 9. *Henri* surnommé * l'*Oiseleur* dompta la fureur des *Huns*; car lorsqu'ils vinrent avec une Armée formidable pour faire de nouvelles courses en *Allemagne*, & pour demander le tribut ordinaire, il leur envoya un chien galeux, pour marque de son mépris; & dans la sanglante bataille de *Mersebourg*, il en tailla en pieces quatre-vingt-mille. Ce fut sous cet Empereur que la plupart des Villes qui sont de l'autre côté du Rhin furent bâties, & fermées de murailles.

Huns repoussés. 919.

Bataille de Mersebourg.

Ce fut encore lui qui subjugua les *Sorabes* & les *Vandales*, (Peuples *Sarmates* ou *Sclavons*, & qui occupoient alors en *Allemagne* une

Les Sorabes & les Vandales subjugués.

* Henri fut surnommé *l'Oiseleur*, parce que ceux qui lui venoient annoncer son Election, le trouverent qui se divertissoit à prendre des oiseaux.

DE L'EMPIRE. une grande étendue de païs le long de l'*Elbe*) & qui les chassa de *la Misnie*, de la *Lusace*, & du *Brandebourg*. *Henri* ayant tout pacifié en *Allemagne*, & affermi son Empire, mourut l'an 936.

OTHON I. surnommé le Grand. 936. § 10. Il eut pour successeur son fils OTHON, surnommé *le Grand*, qui au commencement de son regne eut de cruelles guerres au dedans de son Etat, avec divers Princes qui s'étoient revoltés contre lui, & particulierement avec ceux qui prétendoient être descendus de *Charlemagne*, & voyoient avec un extrême regret la Dignité Imperiale dans la Maison de *Saxe*.

Il fit aussi la guerre aux *Danois* & aux *Sclavons*, avec beaucoup de succès; & il défit entierement près d'*Augsbourg* les *Huns*, qui osoient encore venir faire des ravages en *Allemagne*: mais après cette grande défaite, ces Peuples féroces n'eurent pas le courage de rien entreprendre davantage contre l'Empire. Il y avoit eu depuis longtems beaucoup de troubles en Italie, à cause qu'un chacun vouloit s'y rendre maitre, & y exercer un pouvoir tyrannique.

Desordres en Italie.

L'Empereur y ayant été appellé, s'y rendit à la tête d'une Armée, & s'empara sans beaucoup de peine du Royaume d'Italie & de l'Empire de Rome, à condition que ces deux Dignités résideroient toujours à l'avenir dans ceux qui posséderoient l'Empire d'Allemagne, sans qu'il fût besoin d'aucune autre élection pour les transmettre à ses successeurs; & que de plus on n'éliroit jamais de Pape, qu'avec le consentement & par l'autorité de celui qui en seroit Empereur. C'est ainsi qu'*Othon* fut couronné Empereur à Rome, en 962.

962.

Ces nouvelles Dignités, auxquelles cet Empereur étoit parvenu, & toutes les conquêtes qu'il

qu'il fit en *Italie*, ne furent pas fort avantageuses à l'*Allemagne*. Les Papes excitoient en *Italie* des séditions continuelles, que l'on ne pouvoit étouffer que très difficilement, à cause que les Villes n'étoient pas alors bridées par de bonnes garnisons, ni par des Citadelles bien fortifiées. On étoit obligé d'y mener des Armées toutes les fois que les habitans s'avisoient de se soulever; & ainsi on se voyoit réduit à consumer assez inutilement les forces & l'argent de l'*Allemagne*. D'ailleurs, il semble que ces Empereurs ne tiroient que très peu de revenus de l'Italie, puisqu'on n'y fournissoit que des logemens & l'entretien pour l'Empereur & pour sa Cour, pendant tout le tems qu'il y séjournoit. De l'Empire.

§ 11. *Othon le Grand* mourut l'an 974, & laissa l'Empire à son fils OTHON II. qui au commencement de son regne eut de grands démélés avec quelques Princes d'Allemagne, dont l'humeur inquiete lui donna de l'embaras. **Othon II.** 974.

Ensuite, *Lothaire* Roi de France tâcha de s'emparer de la Lorraine, & peu s'en falut même qu'il ne surprît *Othon* à Aix-la-Chapelle. L'Empereur entra en France avec une puissante Armée, passa par la *Champagne*, & s'avança jusques devant Paris; mais ayant été obligé de repasser en *Allemagne*, il reçut un grand échec à son retour. La paix fut ensuite conclue à *Rheims*, à condition que la Lorraine demeureroit à l'Empereur.

Quelque tems après, *Othon* fit une Campagne en *Italie*, contre les *Grecs* qui s'en étoient rendus maitres. Après les avoir battus au commencement, il fut défait lui-même dans une sanglante bataille, à cause que les Romains & les Beneventins, qui faisoient une partie de **Expédition d'Italie contre les Grecs.**

ses

De l'Empire. ses troupes, prirent lâchement la fuite durant le combat. Il tomba entre les mains des ennemis; mais ayant trouvé moyen de se sauver, il punit très séverement l'infidelité de ceux qui l'avoient abandonné. Peu de tems après, il mourut de chagrin, l'an 983.

Othon III. 983. § 12. Son fils & successeur OTHON III. passa la plus grande partie de son regne à appaiser les troubles de Rome; où le Consul *Crescence* ayant voulu usurper l'autorité souveraine, il le fit saisir, & l'envoya au gibet, où il reçut son salaire. *Othon* fut empoisonné par des gands, dont la veuve du Consul lui avoit fait présent, & mourut l'an 1001, sans laisser de posterité.

Crescence.

Henri II. 1001. § 13. HENRI II. surnommé *le Boiteux*, lui succeda à l'Empire, qui lui fut offert. Il étoit Duc de Baviere, & descendoit de la Maison de Saxe. *Egbert* Landgrave de *Thuringe* lui vouloit disputer la Dignité Impériale, mais sa témerité lui coûta la vie.

Egbert de Thuringe.

Cet Empereur eut beaucoup de troubles à appaiser, & de difficultés à surmonter, en *Italie*. Il réduisit *Boleslas* Roi de *Pologne*, après l'avoir défait en plusieurs rencontres. *Henri* II. mourut en 1024. & après sa mort il fut mis au nombre des Saints, à cause des grandes liberalités qu'il avoit faites aux Ecclésiastiques.

1024. Henri mis au nombre des Saints.

Conrad II. § 14. Comme il n'avoit point eu d'enfans, non plus que son prédécesseur, CONRAD II. surnommé *le Salique*, Duc de *Franconie*, fut élu en sa place par les Princes de l'Empire. Cette élection donna beaucoup de jalousie aux *Saxons*, & fut un acheminement à de grandes guerres, qui s'allumerent dans la suite. Les troubles d'*Allemagne* & d'*Italie* donnerent aussi beaucoup d'occupation à ce Prince,

Il pacifie les troubles d'Allemagne & d'Italie.

ce, qui ne laissa pas de les pacifier heureusement. *De l'Empire.*

Rodolphe dernier Roi de Bourgogne & d'Arles, qui étoit décedé sans enfans, lui ayant laissé ses Etats, il les annexa à l'Empire d'Allemagne; & l'an 1034. *Eudes* Comte de Champagne ayant voulu recueillir cette succession, *Henri* le contraignit de se désister de ses prétentions. Ensuite ayant fait la guerre aux *Polonois* & aux *Sclavons* avec un heureux succès, il mourut l'an 1039. *Il annexe les R. de Bourgogne & d'Arles à l'Empire.* *1039.*

§ 15. Il eut pour successeur à l'Empire son fils HENRI III. surnommé *le Noir*. Les *Hongrois* & les Papes lui donnerent beaucoup d'affaires, par leurs mutineries & par leurs séditions. Mais il défendit vigoureusement contre eux la majesté de l'Empire. Il mourut en 1056. *Henri III. dit le Noir.* *1056.*

§ 16. Le regne de son fils HENRI IV.* fut de longue durée, mais accompagné de beaucoup de malheurs & de difficultés. Une des causes de tous ces desordres fut, qu'il n'étoit âgé que de six ans lorsque son pere mourut; & qu'il reçut une mauvaise éducation de ses Tuteurs, qui s'acquitterent très mal du Gouvernement, & vendoient pour de l'argent les Bénéfices, sans considerer si ceux à qui ils les conferoient, en étoient dignes, ou indignes. *Henri* ayant atteint un âge plus avancé, & ayant remarqué que les biens de l'Empire étoient tombes entre les mains des Ecclésiastiques, fit bien-tôt paroitre qu'il vouloit reprendre ce butin: ce qui lui attira la haine implacable de tout le Clergé. Les *Henri IV.* *Origine de ses malheurs.*

* L'Auteur tâche en vain d'excuser la conduite de *Henri IV.* Les Ecrivains desinteressés avouent qu'il faisoit un trafic scandaleux des Evêchés, & qu'il étoit manifestement Simoniaque.

DE L'EMPIRE.

Les *Saxons* s'irriterent aussi contre lui, à cause qu'il fit bâtir diverses Citadelles pour les tenir dans le respect, & reprimer les insolences qu'ils exerçoient impunément depuis si longtems. A quoi il faut ajouter, qu'il faisoit le plus souvent sa résidence en *Saxe*, & qu'il n'élevoit gueres les gens du païs aux Charges publiques. Il perdit encore l'affection de plusieurs Princes, parce qu'il ne les consultoit point sur les affaires d'Etat, & qu'il gouvernoit tout à sa fantaisie, n'ayant autour de sa personne que des gens de basse condition, qui lui servoient de Conseillers.

Revolte des Saxons, & animosité des Papes contre lui.

Ces raisons, jointes à plusieurs autres, firent soulever les Saxons, avec lesquels il eut de très longues & de très sanglantes guerres, où il remporta enfin l'avantage. Mais *Hildebrand*, ou le Pape *Gregoire VII.*, & ses successeurs, exciterent contre lui des tempêtes bien plus furieuses. Car les Papes ayant vu depuis longtems avec un extrême dépit, que le Siege de *Rome* avec le Clergé étoit soumis à l'obeïssance de l'Empereur, *Gregoire* crut avoir trouvé une occasion très propre pour les mettre en liberté, puisqu'alors *Henri* étoit embarassé dans la guerre contre les *Saxons*, & qu'il étoit haï de la plupart des Princes de l'Empire. Dans cette vue, le Pape prit pour prétexte la vie licentieuse que l'Empereur avoit menée durant sa jeunesse, & de ce que les Bénéfices étoient conferés par faveur & par Simonie, plutôt que selon le mérite des personnes & d'une maniere canonique.

Le Pape fit donc publier une Bulle, par laquelle il ôtoit à l'Empereur la collation des Evêchés & des autres Bénéfices, comme une chose qui appartenoit aux Papes: & outre cela il le fit ajourner à *Rome*, pour venir rendre compte

compte des crimes qu'il avoit commis, avec menaces de le frapper d'anathème, s'il manquoit à comparoitre. D'un autre côté, l'Empereur déclara le Pape indigne de sa Chaire, & le voulut faire déposer : sur quoi celui-ci l'ayant excommunié, déchargea ses Sujets du serment de fidelité & de l'obeïssance qu'ils lui devoient. Ce coup produisit un tel effet, que l'Empereur perdit toute son autorité, & fut enfin réduit à la derniere misere. L'an 1076. la plupart des Princes tinrent une Assemblée à *Treber*, où ils résolurent de le déposer; avec cet adoucissement néanmoins, qu'ils renvoyoient au Pape la sentence définitive. Sur ces entrefaites, *Henri* partit au cœur de l'hyver avec très peu de suite, & se rendit en Italie. Etant à *Canuse*, il demeura trois jours dans une avant-cour, en habit de laine & nuds-pieds, demandant au Pape l'absolution, avec l'humilité la plus profonde qu'on se puisse imaginer. A la fin il l'obtint: mais il n'en tira pas grand avantage. Cette humiliation lui aliéna entierement les esprits des Italiens: ce qui l'obligea ensuite, pour les ramener à lui, de reprendre son autorité, & de se rendre plus puissant en Italie.

De l'Empire.

Il est excommunié.

Henri prêt d'être déposé se rend en Italie.

1076.

Cependant les Princes d'Allemagne, à la sollicitation du Pape, élurent *Rodolphe* Duc de Suabe, en 1077. Mais les Peuples de Baviere, & les autres qui habitoient le long du Rhin, se rangerent du parti d'*Henri*. Cette division donna occasion à une sanglante guerre, durant laquelle *Rodolphe* fut défait par les Saxons dans deux batailles; & dans un troisieme combat, il perdit sa main droite avec la vie. Là-dessus *Henri* ayant convoqué une Assemblée d'Evêques, déposa *Hildebrand*, & fit élire un autre Pape en sa place. Après quoi il prit la Ville

Il entre en guerre avec le Duc de Suabe.

1077.

Il dépose le Pape & prend Rome.

DE L'EMPIRE. Ville de Rome, & en chassa *Hildebrand*, l'an 1084.

1084. Cependant, les Suabes persistoient dans leur rebellion contre l'Empereur, qui fut encore une fois frappé d'anathème par le Pape. Après qu'ils eurent en-vain élevé sur le Trône *Herman* Duc de Luxembourg, & qu'après sa mort ils eurent encore élu *Egbert* Marquis de Saxe, ils animerent enfin *Henri* son fils contre lui. Lorsque l'Empereur s'avançoit avec une puissante Armée, le fils, usant de dissimulation, alla au-devant de lui, lui demanda pardon, & fit tant qu'il lui persuada de renvoyer ses troupes, pour se rendre avec peu de train à la Diete qui se devoit tenir à Mayence. Mais en chemin, ce malheureux Prince fut arrêté prisonnier, & dépouillé de l'Empire dans sa vieillesse, en 1106: & peu de tems après, cet Empereur, qui avoit presque toujours eu l'avantage dans soixante-deux batailles, mourut dans la derniere misere.

Son fils se souleve contre lui.

Henri est dépouillé de l'Empire.

1106.

§ 17. D'abord qu'*Henri* V. fut parvenu à l'Empire, il fit tous ses efforts, aussi bien que son pere, pour soutenir la majesté de l'Empire. Après avoir réglé toutes choses en Allemagne, il marcha vers Rome avec une Armée, pour s'y faire couronner, & renouveller l'ancien droit des Empereurs touchant la collation des Evêchés. Le Pape *Paschal* II. ayant appris son dessein, excita de si grands tumultes à Rome, que l'Empereur n'y trouva plus de sûreté pour sa personne. Mais enfin ayant eu le dessus, il fit saisir le Pape, qui fut contraint de consentir à tout ce qu'il desiroit; & le Traité fut juré avec des sermens épouvantables. Mais à peine l'Empereur fut-il parti d'Italie, que le Pape déclara le Traité nul & forcé. Il fit en même tems soulever les *Saxons*, &

HENRI V. va a Rome, & se saisit du Pape.

Le Pape déclare nul le Traité.

& les Evêques d'Allemagne, contre *Henri*; qui, après avoir eu de fâcheuses guerres avec eux, & voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, résolut enfin d'accorder au Pape tout ce qu'il voulut, & de lui ceder le droit de conferer les Evêchés, en 1122. Ce qui fit une grande breche à l'autorité des Empereurs, & servit au contraire à augmenter beaucoup la puissance des Pontifes. *Henri* mourut sans enfans, l'an 1125.

DE L'EMPIRE. Guerre contre les Saxons.

1122.

1125.

§ 18. Son successeur fut *Lothaire* Duc de Saxe, auquel *Conrad* Duc de Franconie ayant voulu disputer l'Empire, fut aussi-tôt obligé de ceder. Cet Empereur fit deux expéditions en Italie, où il pacifia heureusement les troubles qui y étoient survenus : & comme il savoit ménager le Pape, il gagna par-là l'affection des Ecclésiastiques. *Lothaire* mourut en 1138.

LOTHAIRE.

1138.

§ 19. Après sa mort, *Conrad* III. Duc de Franconie fut élevé à la Dignité Impériale. *Henri* Duc de *Saxe* & de *Baviere*, & son frere *Wolf*, mécontens de son Election, eurent de longues & de fâcheuses guerres avec lui. *Conrad* les ayant terminées, entreprit le voyage de la Terre-Sainte, où il souffrit beaucoup d'incommodités. Et bien qu'à la fin, ayant passé au travers de l'Armée des *Sarrasins*, il fût arrivé jusques à *Jerusalem*, il fut néanmoins contraint de s'en retourner sans avoir rien fait de mémorable, & après avoir perdu la plus grande partie de ses troupes. Il mourut en 1152. dans le tems qu'il se préparoit pour aller en *Italie* réduire les Rebelles, qui s'y étoient soulevés.

CONRAD III.

Il entreprend le voyage de la Terre Sainte.

1152.

§ 20. *Frederic* I. Duc de Suabe, que les Italiens appelloient *Barberousse*, lui succeda. Ce Prince, au commencement de son regne, ayant rétabli le repos en *Allemagne*, réduisit en-

FREDERIC I.

De l'Empire. Il fait raser Milan.

ensuite les *Italiens*, qui néanmoins ne demeurerent pas longtems soumis. Car les Milanois se revolterent bien-tôt après, & lui donnerent une nouvelle allarme, dont ils furent sévérement punis; & la Ville de Milan fut rasée jusqu'aux fondemens. Il eut aussi beaucoup à démêler avec le Pape, & quoiqu'il l'eût battu plusieurs fois avec ceux de son parti, néanmoins, se trouvant las de la guerre, il fit la paix avec lui, après que son fils *Othon* eût été fait prisonnier par les Venitiens.

Ses démêlés avec le Pape.

Ce fut, dit-on, durant ce Traité, que le Pape *Alexandre* III. lui mit le pied sur la gorge, bien que parmi plusieurs, cela passe pour une fable. Cet Empereur fut le dernier qui soutint l'autorité de l'Empire d'*Allemagne* en *Italie*. Il entreprit aussi le voyage de la Terre-Sainte, pour faire la guerre à *Saladin* Sultan d'*Egypte*, qui avoit repris la Ville de Jerusalem. Il battit diverses fois les Sarrasins; mais lorsqu'il voulut traverser à cheval une riviere dans la *Cilicie*, ou bien la passer à la nage, comme quelques autres rapportent, il se noya, l'an 1189. Après sa mort, son fils *Frederic* conquit plusieurs Villes dans la Syrie. Cette expédition eut pourtant une fin très malheureuse, & la plupart de ses Soldats périrent avec lui par la peste, ou par la famine.

Il fait le voyage de la Terre Sainte.

Il s'y noye.

Son fils vainqueur y périt.

§ 21. A *Frederic Barberousse* succeda son fils *Henri* VI. qui eut du chef de sa femme *Constance*, le Royaume de *Sicile*, la *Pouille*, & la *Calabre*. Cet Empereur s'étant mis à genoux à Rome devant le Pape *Celestin* qui étoit assis sur une chaise magnifique, pour être couronné en cette posture, celui-ci lui mit la couronne sur la tête, & la renversa ensuite avec le pied, voulant montrer par-là que c'étoit aux Papes qu'appartenoit le droit de donner l'Em-

Henri VI.

Il va à Rome.

l'Empire, & de le reprendre. *Henri* mourut l'an 1198. dans le tems qu'il se disposoit au voyage de la Terre-Sainte, & que déja il avoit envoyé une Armée, qu'il devoit suivre immédiatement. DE L'EMPIRE. 1198.

§ 22. Après sa mort, il y eut de grandes brouilleries en *Allemagne*. Car son fils *Frederic* II. n'avoit alors que six ans, & par conséquent étoit incapable de regner. *Philippe* frere d'*Henri* voulut, en qualité de Tuteur, avoir le gouvernement de l'Empire, jusqu'à ce que son neveu fût en âge, comme en effet l'Empereur dernier mort l'avoit souhaité. Mais le Pape voulant traverser ses desseins, poussa quelques Princes d'Allemagne à élire *Othon* Duc de * Saxe; de sorte que l'Empire fut miserablement partagé en deux factions différentes, dont l'une se rangea du côté de *Philippe*, & l'autre suivit le parti d'*Othon*. PHILIPPE veut administrer l'Empire. Guerre avec le Duc de Saxe.

Enfin, après une longue guerre, il se fit un accommodement entre les deux Partis, à condition qu'*Othon* prendroit en mariage la fille de *Philippe*, & quitteroit le titre de Roi; mais qu'il le reprendroit après la mort de son beaupere. Peu de tems après ce Traité, *Philippe* fut assassiné à Bamberg par le Comte Palatin † *Othon de Wittelspach*, l'an 1208. Sa mort tragique. 1208.

§ 23.

* Il faloit dire Duc de Brunswick.

† *Otton de Wittelspach* eut un fils nommé *Thierri*, qui fut le premier à qui on donna le nom de *Wildgrave*, ou Comte sauvage. De Thierri sont descendus les *Raugraves*, ou les Comtes velus. Cette famille, dont les Historiens d'Allemagne parlent souvent, est éteinte depuis longtems. Mais de nos jours l'Electeur Palatin *Charles Louis* a fait revivre ce titre de Raugrave, en faveur des enfans qu'il avoit eu de la Demoiselle de *Degenfeld*, laquelle il avoit épousée par une polygamie simultanée, comme parlent les Jurisconsultes.

De l'Empire. Othon IV.

§ 23. *Othon* IV. prit aussi-tôt possession de l'Empire, & alla à *Rome*, où il fut couronné. Il forma le dessein de réunir à l'Empire les Places que les Papes en avoient démembrées; mais celui qui siegeoit alors, l'excommunia, & sollicita les Princes d'élire un autre Empereur: comme en effet, la plupart d'entre eux donnerent leurs voix à *Frederic* II. fils d'*Henri* VI. Sur quoi *Othon* étant retourné en Allemagne, fut contraint, après une vaine résistance, de quitter l'Empire en 1212. & de le remettre entre les mains de *Frederic*, qui pourlors étoit Roi de *Naples* & de *Sicile*, aussi-bien que Duc de *Suabe*.

Il est contraint de quitter l'Empire.

Frederic II.

1212.

§ 24. Après que le nouvel Empereur eut demeuré quelques années en Allemagne pour mettre toutes choses en ordre, il passa en *Italie*, où il se fit couronner par le Pape. En 1228. il fit le voyage de la Palestine, & retira la Ville de Jerusalem des mains des Sarrasins. Il eut depuis beaucoup à démêler avec les Papes, parce qu'ils vouloient être absolus en Italie: à quoi *Frederic* s'opposoit courageusement. Ils le frapperent d'anathème jusques à diverses fois, & remuerent contre lui tout ce qu'ils purent imaginer; ce qui donna occasion à d'horribles factions, qui se formerent en Italie.

Il va en Italie.

Ses démêlés avec les Papes.

Factions des Guelfes & des Gibelins.

Ceux qui se rangerent du côté du Pape, se nommoient les *Guelfes*; & ceux qui suivirent le parti de l'Empereur, prirent le nom de *Gibelins*. Ces divisions causerent de grands malheurs durant un long tems. Et bien que l'Empereur se défendît vigoureusement contre le Pape & ses partisans; néanmoins, le bruit de l'Excommunication fulminée contre lui, fit tant d'impression, qu'après que le Pape l'eut déposé au Concile de *Lion*, quelques Princes de l'Empire élurent en sa place HENRI Landgrave de *Thurin*-

Frederic est déposé.

Henri de Thuringe.

ge,

ge, qu'on nommoit par dérision *le Roi de Pape*; Henri étant mort l'année suivante, quelques-uns mirent sur le Trône GUILLAUME Comte de *Hollande*, qui ne fit rien de mémorable, & qui eut pour compétiteur CONRAD fils de *Frederic* II. qu'on avoit destiné pour successeur à l'Empire. Cependant, les affaires d'*Italie* prirent un mauvais train pour *Frederic*, qui mourut en 1250.

De l'Empire. *Guillaume de Hollande.* *Conrad.* *1250.*

Après sa mort, *Conrad* quitta l'Allemagne pour aller dans ses Royaumes héréditaires de *Naples* & de *Sicile*, où il mourut en 1254. *Guillaume* fut tué l'an 1256. dans une bataille, que les *Frisons* gagnerent contre lui.

Mort de Charles & de Guillaume.

Sous *Frederic* II. l'autorité des Empereurs en Italie fut entierement détruite; & afin d'empêcher que l'Empire ne se relevât de cette perte, le Pape appella *Charles* Duc d'Anjou à la Couronne de *Naples*. Ce Prince ayant pris dans une bataille le jeune *Conradin*, fils de *Conrad*, qui tâchoit de recouvrer le Royaume de son pere, lui fit trancher la tête par la main du Bourreau; & avec lui la race des anciens Ducs de *Suabe* fut entierement éteinte.

Charles Duc d'Anjou Roi de Naples. *Mort de Conradin.*

§ 25. Cependant, les Princes d'Allemagne étoient partagés au sujet de l'élection d'un nouvel Empereur; car quelques-uns élurent *Richard*, Duc de Cornouaille, fils de *Jean* Roi d'Angleterre; & d'autres choisirent *Alfonse* X. Roi de Castille, tous deux en 1257. *Richard* vint jusques au Rhin pour prendre possession de l'Empire; mais l'argent lui ayant manqué, il fut obligé de s'en retourner honteusement chez lui. Pour *Alfonse*, il ne songea pas seulement à se rendre maitre de l'Allemagne. Ce ne fut plus que trouble & que desordres dans l'Empire; tout y fut en un si grand dérange-

Interregne en Allemagne.

DE L'EMPIRE. ment, qu'on ne savoit plus qui étoit maitre, ou sujet.

Desordres durant cet interregne. La confusion fut d'autant plus grande, que les trois familles considerables des Ducs de *Suabe*, des Marggraves * d'*Autriche*, & des Landgraves de *Thuringe* s'étant éteintes au même tems, chacun eût bien voulu se rendre maitre des païs qu'ils avoient laissés. Et pour le dire en un mot, ce fut à la force à en décider, & celui qui eut l'avantage sur les autres, les soumit à son obeïssance. Le vol & le pillage étoient alors permis, & tout étoit de bonne prise. Mais, pour remedier à tous ces desordres, plusieurs Villes du Rhin firent ensemble

1255. une Ligue l'an 1255. dans laquelle entrerent aussi quelques Princes & Seigneurs, qui chasserent les voleurs des Châteaux qui leur servoient de retraite, & nettoyerent les chemins.

RODOLPHE I. § 26. A la fin en 1273. RODOLPHE Comte de *Hapsbourg*, & Landgrave d'*Alsace* (duquel descendent les Archiducs d'*Autriche* d'aujourd'hui)

1273. fut élu Empereur d'une commune voix. Pour affermir sa nouvelle domination, il donna ses filles en mariage à trois des principaux Princes de l'Empire, savoir, à *Louis* Comte Palatin du Rhin, à *Albert* Duc de Saxe, & à *Othon* Marggrave de Brandebourg.

Après la mort de *Frederic* Marggrave d'Autriche,

* Il ne faut pas confondre la Maison d'Autriche d'à présent qui étoit alors celle des Comtes de Hapsbourg, avec celle des anciens Ducs d'Autriche, qui finit en Frederic dépossedé par Ottocare Roi de Boheme & décapité à Naples. Marguerite de Maultache petite-niece de ce Frederic donna à Rodolphe le Tirol, & il prit le reste de la succession sur Ottocare.

triche, qui eut la tête tranchée avec *Conradin* à Naples, *Ottocare* Roi de *Boheme* s'étoit emparé de l'*Autriche*, de la *Stirie*, de la *Carinthie*, de la *Carniole*, des païs de *Vindismark*, & de *Portenau*. *Rodolphe* trouvant ces païs à sa bienséance, en dépossеda *Ottocare* & en investit son fils *Albert*. Il donna le Duché de Suabe à son autre fils *Rodolphe*; & *Albert* III. petit-fils d'*Albert*, eut en partage la *Carinthie* & le *Tirol*. C'est ainsi que *Rodolphe*, par le moyen de la Dignité Imperiale, rendit très riche & très puissante sa Maison, qui auparavant n'étoit pas fort considerable.

De l'Empire.

Ottocare s'empare de divers païs en Allemagne.

Rodolphe l'en dépossede.

Quelque instance qu'on lui fit pour l'engager à aller en Italie, il ne voulut jamais faire ce voyage, disant; avec le Renard de la fable:

Il ne veut point aller en Italie.

Quia me vestigia terrent;

Parce que les traces m'épouvantent.

Il vendit à plusieurs Villes d'Italie leur liberté pour de l'argent; par où ce * Royaume fut divisé en plusieurs pieces, & tomba en décadence. Mais d'un autre côté, il rétablit assez bien les affaires d'Allemagne, & ruïna quantité de Châteaux qui servoient d'asyle aux voleurs & aux scélérats. Ce fut lui qui introduisit l'usage de la Langue Allemande dans tous les Actes publics & particuliers, qui jusques

Il vend à plusieurs Villes d'Italie leur liberté.

L'usage de la Langue Allemande introduit dans les Actes publics.

* Le Royaume d'Italie. La qualité de Roi d'Italie, bornée à la Lombardie, étoit regardée alors comme quelque chose de distinct & de different de celle d'Empereur; quoiqu'elles fussent réunies en sa personne: & c'est encore pour cette raison que le Prince destiné à être Empereur est auparavant couronné Roi des Romains.

DE L'EMPIRE. ques alors avoient été écrits en Latin. Il mourut en 1291.

ALBERT d'Autriche. 1291. ADOLPHE Comte de Nassau. § 27. Après sa mort, ALBERT son fils prétendit se mettre en possession de l'Empire, suivant le droit qu'il y avoit ; mais l'Electeur de *Mayence* fit tant par ses pratiques, qu'*Adolphe* Comte de *Nassau*, qui étoit son parent, fut élu Empereur, esperant par-là de gouverner à sa fantaisie. Dans la suite, *Adolphe* ne voulant point dépendre de ce Prélat, s'en attira la haine. *Adolphe* s'étoit rendu méprisable, à cause que pour une somme d'argent, qu'il avoit reçue du Roi d'Angleterre, il avoit fait alliance avec lui contre la France. Cependant, cette action pouvoit être excusée, puisque l'Anglois avoit promis à *Adolphe* de lui aider à reconquérir le Royaume d'Arles, dont les François commençoient de s'emparer durant les troubles d'Allemagne.

Adolphe déposé est tué dans une bataille. D'un autre côté, le Roi de France engagea dans son parti *Albert* d'Autriche, qui vint à son secours avec une Armée. Celui-ci s'étant avancé vers le Rhin, l'Electeur de Mayence appella quelques autres Electeurs, qui étant mécontens de l'Empereur le déposerent, & élurent *Albert* en sa place. Là-dessus il se donna une bataille entre eux près de *Spire*, où *Adolphe* fut tué en 1258.

ALBERT I. seul. Sa mort tragique. § 28. C'est ainsi qu'*Albert* demeura Empereur. Pendant son regne il ne fut ni heureux, ni aimé; parce qu'il n'avoit point d'autre vue que celle de s'enrichir, ce qui à la fin lui coûta la vie. Il fut massacré par *Jean* Duc de Suabe, son neveu, dont il retenoit le païs injustement.

HENRI VIII. § 29. Après sa mort, *Philippe* Roi de France tâcha de parvenir à l'Empire; mais les Electeurs, à la sollicitation du Pape, se hâterent d'élire

d'élire HENRI VIII, Comte de Luxembourg, qui, après avoir donné ordre aux affaires d'Allemagne, passa en Italie pour pacifier les troubles qui y étoient survenus, & y affermir son autorité. Il eut d'abord tant de bonheur, qu'on en esperoit une bonne issue: mais au milieu de son entreprise, il fut empoisonné en 1313. par le moyen d'une hostie, qui lui fut présentée par un Moine, que les Florentins ses ennemis avoient gagné pour cet effet.

De l'Empire

Il passe en Italie.

Il est empoisonné avec une hostie.

1313.

§ 30. Après sa mort, les Electeurs se trouverent partagés au sujet de l'élection d'un nouvel Empereur; les uns donnerent leur voix à LOUIS Duc de Baviere, & les autres à *Frederic* Duc d'Autriche. *Louis* fut couronné à Aix-la Chapelle, & *Frederic* à *Bonne*. Ces deux Rivaux se firent la guerre durant l'espace de neuf ans, & firent le malheur de l'Allemagne; jusqu'à ce qu'enfin *Frederic* fut fait prisonnier dans une bataille, l'an 1323. *Louis* Duc de Baviere demeura seul le maitre, & le repos fut rétabli dans l'Empire. Mais ayant entrepris le voyage d'*Italie* pour aller renforcer la faction des *Gibelins*, qui y tenoit son parti, il fit quelques progrès au commencement: il ne put néanmoins arriver à son but, à cause du parti du Pape, & de l'excommunication qu'il avoit fulminée contre lui. Cependant, les partisans du Pape en *Allemagne* lui faisoient un très grand obstacle, quelques efforts qu'il fît pour se défendre contre eux. A la fin, le Pape poussa les choses si loin, que les Electeurs déposerent *Louis*, & élurent en sa place CHARLES IV. Marquis de *Moravie*, & fils du Roi de Boheme, qui n'eut pas néanmoins grande autorité tant que vêcut *Louis*, qui mourut l'an 1347.

Frederic d'Autriche & Louis de Baviere.

Louis seul.

1323.

Fait le voyage d'Italie.

Il est déposé de l'Empire.

1347.

De l'Empire. On doit remarquer ici, que les Empereurs précedens passoient la plus grande partie de leur tems à faire le tour de l'Empire, & qu'ils ne vivoient pour la plupart que des subsides qu'ils en tiroient. Mais *Louis* fut le premier de tous qui tint sa Cour dans ses païs héréditaires, & y fit une résidence fixe, ne subsistant que de ses propres biens. C'est ce que les Empereurs suivans ont fait à son exemple, particulierement depuis que les revenus de l'Empire ont diminué de plus en plus.

Louis est le premier qui fixe sa Résidence.

Charles IV. a divers compétiteurs à l'Empire.

§ 31. Après sa mort, il y en eut plusieurs, qui voulant faire passer l'élection de *Charles* pour nulle, élurent *Edouard* Roi d'*Angleterre*, qui les remercia de cet honneur, sans l'accepter. *Frederic* Marggrave de *Misnie* refusa aussi la Couronne, qui lui fut offerte. Mais ensuite le choix tomba sur *Gonthier* Comte de *Schwartzenbourg*, que *Charles* fit empoisonner. Après quoi il affermit son autorité dans l'Empire, par plusieurs conquêtes importantes.

Il en fait empoisonner un.

Il dissipe les biens de l'Empire.

Annexe la Silesie à la Boheme.

Durant son regne, il aliena beaucoup des biens de l'Empire, & entre autres il donna à la France, comme on dit, le *Vicariat perpétuel du Royaume d'Arles*. D'ailleurs, il vendoit tout en *Italie* pour de l'argent; mais il n'oublia pas d'aggrandir son Royaume de *Boheme*, auquel, outre plusieurs autres Terres, il annexa la *Silesie*.

Il publie la Bulle d'or.

Il favorisoit particulierement les Villes, en travaillant à leur agrandissement & à les rendre florissantes, afin qu'elles fussent en état de résister à la puissance des Princes. Son chef-d'œuvre fut la Bulle d'or; par-où il règla sagement la maniere d'élire les Empereurs, & coupa pied aux divisions qui naissoient d'ordinaire sur ce sujet

Il gagna tellement les Electeurs à force de pré-

préfens, qu'ils élurent fon fils *Wenceflas* Roi des Romains, & enfuite Empereur. Mais comme celui-ci ne fe méloit gueres des affaires du Gouvernement, & qu'il étoit d'un naturel méchant & déréglé, les mêmes Electeurs, qui lui avoient donné leurs voix, le dépoferent; dont ne fe mettant gueres en peine, il poffeda encore durant plufieurs années fon Royaume héréditaire de Boheme.

DE L'EMPIRE. WENCESLAS.

Il eft dépofé de l'Empire.

1400.

§ 33. Après la dépofition de *Wenceflas*, JOSSE * Marquis de Moravie fut élu Empereur, & mourut peu de mois après, avant même qu'il fe fût mis en poffeffion de l'Empire.

JOSSE eft mis à fa place.

§ 34. FREDERIC Duc de *Brunfwik* fut enfuite élu. Mais lorfqu'il alloit à *Francfort*, l'Electeur de *Mayence* le fit affaffiner en chemin par un Comte de *Waldek*.

FREDERIC Duc de Brunfwik eft affaffiné.

§ 35. A la fin ROBERT, Comte *Palatin* du Rhin, ayant été élu, gouverna heureufement l'Allemagne: mais il fit une expédition en *Italie*, qui ne lui réuffit pas. Il mourut en 1410.

ROBERT.

1401. 1410.

§ 36. On lui donna pour fucceffeur SIGISMOND, Roi de Hongrie, frere de *Wenceflas*; Prince qui avoit de tres bonnes qualités, mais fort malheureux en guerre. Avant qu'il parvînt à l'Empire, il fut défait par les *Turcs* près de *Nicopolis*, les François qui étoient venus à fon fecours ayant été caufe de cette déroute par leur ardeur inconfiderée. Ce fut lui qui en 1393. fit brûler *Jean Hus* au Concile de *Conftance*, contre fa parole & le faufconduit qu'il lui avoit donné. Les *Huffites* de *Boheme*, Sectateurs de ce Docteur, en vengeant fa mort, cauferent de grands defordres en Allemagne; & cet Empereur paffa la plus gran-

SIGISMOND.

Il fait brûler Jean Hus.

Les Huffites caufent de grands defordres.

* D'autres le mettent après Robert.

DE L'EMPIRE. grande partie de son regne dans les guerres qu'il eut avec eux. Il mourut en 1437.

1437. ALBERT II. 1439. § 37. *Sigismond* eut pour successeur ALBERT II. Duc d'*Autriche*, & Roi de *Hongrie* & de *Boheme*; qui ne regna gueres qu'un an, & mourut en 1439. dans le tems qu'il faisoit de grands préparatifs de guerre contre les Turcs.

FREDERIC III. § 38. FREDERIC III. son parent, qui étoit Duc d'Autriche, succeda à l'Empire. Depuis ce tems-là, la Couronne Impériale est toujours restée dans la Maison d'*Autriche* jusques à ce jour. Durant son regne, il arriva quantité de troubles en Allemagne, qu'il ne se mit gueres en peine de pacifier.

Guerre avec Hunniade. *Frederic* eut de grands démêlés avec *Ladislas*, fils d'*Albert* II. au sujet de l'*Autriche*: & *Matthias Hunniade*, Roi de Hongrie, lui fit une rude guerre, dans laquelle *Frederic* fit paroitre plus de patience, que de vigueur & de courage. Après quoi ce Prince mourut, en 1493.

1493. MAXIMILIEN I. § 39. Il eut pour successeur son fils MAXIMILIEN I. dont le plus grand bonheur fut, que par son mariage avec *Marie*, fille de *Charles le Hardi* Duc de *Bourgogne*, il acquit les *Païs-Bas* à la Maison d'*Autriche*. Comme cet Empereur étoit extrêmement changeant dans ses résolutions, aussi sa fortune fut toujours fort inconstante.

Les Païs-Bas acquis à la Maison d'Autriche.

Guerre contre les Suisses & les Venitiens. Les guerres qu'il eut avec les *Suisses*, & celles qu'il fit en Italie contre les *Venitiens*, lui réussirent mal. Le plus glorieux & le plus grand de ses ouvrages fut, qu'il abolit ces Loix par lesquelles on décidoit tout par la force, & qu'il établit une bonne Police pour entretenir la paix en Allemagne. Il mourut en 1519.

§ 40.

§ 40. CHARLES, qui étoit Roi d'*Espagne* & Seigneur des *Païs-Bas*, lui succeda. Sous son regne, l'Allemagne souffrit de grands changemens à cause de la Religion. Car le Pape y ayant fait vendre les Indulgences, le Docteur *Martin Luther*, Professeur à Wittenberg, commença à disputer contre cet abus en 1517. Ensuite quelques Docteurs s'étant élevés contre lui, cela alluma aussi-tôt le feu de la division. D'abord, *Luther* voulut bien se soumettre à la décision du Pape; mais celui-ci l'ayant condamné, & continuant d'appuyer les Marchands d'Indulgences, *Luther* en appella à un Concile.

DE L'EMPIRE. CHARLES V.

Là-dessus s'étant mis à combattre l'autorité du Pape, & les autres Erreurs qui s'étoient glissées dans l'Eglise, il se fit un grand nombre de Sectateurs. Les Princes & les Villes libres de l'Empire commencerent à chasser les Prêtres & les Moines, & à se saisir de leurs biens. Quoiqu'en 1251. l'Empereur eût proscrit *Luther* à la Diete de Wormes, & que par des Edits & des Déclarations il tâchât d'arrêter le cours de ces nouveautés dans la Religion; néanmoins, le parti de *Luther* se fortifia & se grossit de plus en plus, à cause que l'Empereur étant alors occupé de la guerre contre la France, n'étoit pas en état d'agir avec l'application & la vigueur nécessaires dans les affaires de l'Allemagne. * Peut-être aussi que depuis il ne fut pas fâché que cette playe empirât, afin qu'il pût tirer d'au-

Luther se fait un grand nombre de Sectateurs.

* L'Ambition de Charles V. & l'envie qu'il avoit d'abaisser la France & de parvenir à la Monarchie Universelle de l'Europe, lui fit négliger le Lutheranisme pour quelque tems; & quand il voulut le détruire, il trouva le parti trop fortifié dans l'Empire.

tant plus de profit des remedes qu'il apporteroit pour la refermer.

Origine du nom de Protestans.

1529.

Ligue de Smalkalde.

1535.

Depuis ce tems-là, en 1529. on fit un Edit à la Diete de *Spire*, contre lequel les Princes Lutheriens protesterent; & ce fut pour cette raison qu'on les nomma *Protestans*. L'année suivante, ils présenterent leur Confession de Foi à l'Empereur dans la Diete d'*Augsbourg*, & pour leur sûreté commune ils firent entre eux à *Smalkalde*, une Ligue défensive, qui fut encore renouvellée en 1535. Il se trouva alors plusieurs Princes & Villes qui y entrerent.

Cette Ligue ne donnoit pas peu d'inquietude à l'Empereur, qui cherchoit tous les moyens de la rompre, mais ce fut inutilement; car les Confédérés, qui commençoient à avoir de la confiance en leurs forces, empêcherent qu'il ne les dissipât par la discorde qu'il tâchoit de mettre parmi eux; de sorte qu'à la fin les mécontentemens & les défiances éclaterent en une guerre ouverte.

Les Protestans se mettent en campagne.

1546.

Les Protestans se mirent en campagne en 1546. avec une Armée de cent-mille hommes, sous la conduite de *Jean Frederic* Electeur de *Saxe*, & de *Philippe* Landgrave de *Hesse*. Il y a apparence que s'ils eussent d'abord attaqué l'Empereur, qui n'avoit pas encore assemblé toutes ses troupes, ils l'auroient battu & forcé à leur abandonner la campagne.

Charles dissipe leur Armée.

Mais en négligeant cette premiere occasion, ils lui donnerent le loisir de se mettre en posture; après quoi il les contraignit de disperser leur Armée, & se rendit maitre de la campagne. D'ailleurs, il obligea *Jean Frederic* à faire division par le moyen du Duc *Maurice* son cousin; de sorte que la plupart des Villes

Im-

Impériales furent contraintes d'implorer la clémence de l'Empereur, & de lui fournir des sommes très considerables. De l'Empire.

L'année suivante, *Charles-quint* étant entré en *Saxe* avec son Armée, battit l'Electeur près de *Muhlberg*, & l'ayant fait prisonnier, le condamna à avoir la tête tranchée : néanmoins, il changea ensuite cette sentence en une simple prison. Il bat l'Electeur de Saxe & le prend prisonnier. Le Landgrave *Philippe* étant entré en négociation avec l'Empereur, fut enlevé & mis en prison contre toute attente, & contre la parole que l'Empereur lui avoit donnée ; de sorte qu'alors les Protestans d'Allemagne étoient sur le point de succomber, & de voir leur Religion détruite. Il fait enlever le Landgrave de Hesse.

Jean Frèderic ayant été dégradé de la Dignité Electorale & dépouillé de toutes les Terres qui en dépendoient, l'Empereur en revêtit *Maurice* Duc de Saxe, & lui fit donner tous les païs de l'Electorat. Maurice Duc de Saxe fait Electeur. Mais à la fin, ce Prince ne pouvant souffrir plus longtems que la Religion & la Liberté fussent entierement opprimées, ni que le Landgrave *Philippe* son beau-pere, qui étoit allé trouver l'Empereur sur sa parole, restât plus longtems en prison ; vint fondre sur l'Empereur avec tant de vîtesse, que peu s'en falut qu'il ne le surprît à *Insprük* en 1552. Il attaque Charles. 1552.

D'un autre côté, *Henri* II. Roi de *France*, profitant de ces divisions, & pour donner de l'occupation à *Charles-quint*, se mit en campagne & fit une invasion en Allemagne, où il emporta d'emblée les Villes de *Mets*, de *Toul*, & de *Verdun*.

Cependant, *Ferdinand* Roi des Romains, frere de l'Empereur, faisoit l'office de Médiateur : de forte que par son moyen l'on fit alors le Traité de *Passau* pour la sûreté de la Reli- Traité de Passau.

De l'Empire.

gion Protestante, jusqu'à ce qu'on eût trouvé quelque voye d'accommodement à la prochaine Diete.

Le Landgrave de Hesse & l'Electeur de Saxe sont remis en liberté.

Le Landgrave *Philippe* fut remis en liberté: & l'Empereur ayant relaché un peu auparavant *Jean Frederic* Electeur de Saxe, on fit la *Paix de Religion* à *Augsbourg* en 1555. par laquelle il fut arrêté de part & d'autre, qu'on n'inquieteroit personne au sujet de la Religion, & que les Protestans pourroient retenir tous les biens Ecclésiastiques, dont ils s'étoient saisis avant le Traité de *Passau*.

1555. Paix d'Augsbourg.

Soulevement. Païsans défaits.

Ce fut encore du tems de *Charles-quint* que les païsans s'étant soulevés en Allemagne, y exciterent beaucoup de troubles, pendant lesquels ayant été taillés en pieces jusques au nombre de cent-mille, en 1525, ils furent entierement dissipés.

Soliman assiege Vienne.

Quatre ans après, *Soliman* Empereur des Turcs ayant assiegé *Vienne*, fut repoussé avec grande perte, sans avoir rien avancé. En 1532. on chassa heureusement les Turcs, qui marchoient contre l'Autriche avec une Armée formidable.

Les Anabaptistes dissipés en Westphalie.

L'an 1534. les *Anabaptistes* voulurent former un nouveau Royaume à *Munster* en Westphalie, sous la conduite d'un Tailleur nommé *Jean de Leyden*, (parce qu'il étoit de cette Ville) & d'un certain *Knipperdolling*; mais ces Fanatiques ayant été dissipés, reçurent une recompense digne de leur fureur.

Ferdinand I.

La Hongrie & la Boheme acquises à la maison d'Autriche.

§ 41. *Charles* remit enfin l'Empire à son frere FERDINAND, Roi de *Hongrie* & de *Boheme*, qui annexa ces deux Royaumes à la Maison d'Autriche, en épousant *Anne*, sœur de *Louis* Roi de *Hongrie* & de *Boheme*, qui périt dans la bataille qu'il donna aux Turcs près de

de *Mohats*. *Ferdinand* ayant gouverné paisiblement l'Empire, mourut l'an 1564. DE L'EMPIRE.

§ 42. Il eut pour successeur son fils MAXIMILIEN II. qui regna assez tranquillement : hormis l'affaire qu'il eut avec * *Guillaume de Grumbach* & ses complices, qui ayant excité quelques troubles en Allemagne, massacrerent *Melchior Zœbel* Evêque de Wurtzbourg, pillerent cette Ville, où l'Evêque faisoit sa résidence ordinaire, pousserent la Noblesse à se soulever, & commirent plusieurs autres crimes. Sur quoi *Grumbach* ayant été banni de l'Empire, *Jean Frederic* Duc de *Saxe* le voulut proteger: ce qui lui réussit fort mal, puisque sa Forteresse de *Gotha* † fut saccagée & détruite, & lui-même fait prisonnier en 1567. *Maximilien* II. mourut en 1576.

MAXIMILIEN II. 1564.

Guillaume de Grumbach.

Le Duc de Saxe le protege: ses malheurs.

§ 43. Sous le regne de son fils RODOLPHE II. l'Allemagne fut assez paisible ; si ce n'est que les guerres de *Hongrie* donnerent de tems en tems de l'occupation aux Allemans, qu'il y eut quelques brouilleries au sujet de la succession du Duché de *Juliers*, & qu'enfin l'Archiduc *Matthias* frere de l'Empereur commença à se lasser d'attendre, & eût bien voulu se mettre en possession de l'Empire du vivant même de son frere ; c'est pourquoi *Rodolphe*, pour satisfaire son impatience, lui ceda la *Hongrie* & l'*Autriche*; & étant venu à mourir en 1612, lui laissa l'Empire avec toutes ses dépendances.

RODOLPHE II. 1576.

Rodolphe cede la Hongrie & l'Autriche à son frere.

§ 44. Durant le regne de l'Empereur *Matthias*, les mécontentemens & les divisions

MATTHIAS. 1612.

* Voyez son histoire un peu plus au long dans le Chapitre V. qui traite de la Saxe.

† La forteresse s'appelloit *Grimmenstein* ; on l'a rebâtie, & on la nomme *Friedenstein*.

DE L'EMPIRE. s'augmentant de plus en plus, éclaterent sur la fin de sa vie en une sanglante guerre, qui dura trente ans. La principale cause de tous ces malheurs fut, que dans la Paix qu'on avoit faite au sujet de la Religion, il n'y avoit que deux partis mentionnés, savoir, les Catholiques-Romains, & ceux de la Confession d'Augsbourg; les autres Sectes n'ayant point la liberté de professer leur Religion. Ainsi, lorsque quelques Etats & Princes d'Allemagne, entre lesquels le Comte *Palatin* & le Land-grave de *Hesse-Cassel* tenoient le premier rang, eurent embrassé la doctrine de *Calvin*, ou la Religion Reformée, les Catholiques vouloient que les Reformés fussent exclus du Traité qu'on avoit fait; au-lieu que les Lutheriens disoient que les Calvinistes suivoient la *Confession d'Augsbourg*, & que toute la difference qu'il y avoit, ne consistoit que dans très peu d'articles.

Causes des longues guerres pendant son regne.

Les Protestans, qui se tenoient litteralement à la Confession d'Augsbourg, vouloient bien à la vérité ne pas reconnoitre les Reformés pour membres de leur Eglise, mais néanmoins ils ne croyoient pas qu'on les dût persécuter pour la difference qu'il y avoit entre eux. Ensuite les Docteurs & les Prêtres s'échauffant de plus en plus dans leurs disputes sur les points controversés, pousserent les choses si loin, que quelques Protestans n'eurent pas moins d'aversion pour le nom de *Calvinistes*, que pour celui de *Papistes*.

Les disputes s'augmentent entre les Lutheriens & les Reformés.

Les Catholiques voulant profiter de ces divisions, se mirent à flater les vieux Protestans, & particulierement l'Electeur de *Saxe*, & à leur dépeindre les Reformés comme leurs ennemis communs: esperant par-là de pouvoir détruire à la premiere occasion les Reformés, lorf-

lorsqu'ils auroient été abandonnés des Lutheriens, & qu'ensuite ils viendroient facilement à bout de tout le reste. De l'Empire.

Tous ces motifs porterent les Reformés à faire une Ligue entre eux pour leur sureté commune, dans laquelle plusieurs Protestans voulurent aussi entrer. C'est cette Ligue qu'on nomma l'*Union Evangelique*. D'un autre côté, les Catholiques Romains firent une Ligue, qu'ils appellerent *la Ligue Catholique*, & qui avoit pour Chef l'Electeur de *Baviere*, ancien Rival de l'Electeur *Palatin*. Union Evangelique. Ligue Catholique.

D'ailleurs, il survint encore beaucoup d'autres choses qui irriterent les deux Partis, comme lorsqu'après le Traité de *Passau*, les Protestans se saisirent de plusieurs biens Ecclésiastiques; qu'on maltraita fort ceux d'*Aix-la-Chapelle* & de *Donawert*; & qu'on fit plusieurs autres choses semblables, qui marquoient assez l'aigreur & l'animosité des uns & des autres.

Cette mauvaise disposition des esprits, & les préparatifs de guerre qu'on faisoit de part & d'autre, furent cause que les troubles de *Boheme* mirent tout en combustion. Les *Bohemiens* se plaignant que l'Empereur *Mathias* leur avoit retranché de leurs privileges, commencerent à remuer, & en 1618. s'étant soulevés à *Prague*, ils jetterent par les fenêtres du Château trois Seigneurs, qui soutenoient les interêts de l'Empereur; & peu de tems après s'étant mis en campagne avec une Armée, ils firent une irruption en *Autriche*. Troubles de Boheme. 1618. Les Bohemiens attaquent l'Autriche.

Sur ces entrefaites mourut *Mathias*, du vivant duquel les *Bohemiens* avoient élu pour leur Roi son cousin FERDINAND, qui fut aussi Empereur après lui. Mais ensuite l'ayant accusé de n'avoir pas observé les conditions qui Ferdinand II. Roi de Boheme.

lui

De l'Empire.

lui avoient été préscrites à son avenement à la Couronne par les Etats du Royaume, ils lui déclarerent qu'ils ne le reconnoissoient plus pour leur légitime Souverain; & offrirent la Couronne à *Frederic* Electeur *Palatin*.

L'Electeur Palatin accepte la Couronne de Boheme.

Ce jeune Prince s'étant laissé persuader par ceux de son Conseil, qui, éblouïs des fausses lueurs de l'esperance, ne pénetroient pas assez dans les suites d'une entreprise si importante, résolut enfin d'accepter l'offre qu'on lui faisoit; avant que d'avoir jetté les fondemens nécessaires pour s'assurer du succès. Il devoit savoir que les *Bohemiens* étoient naturellement inconstans & perfides; que *Betlem Gabor* Prince de *Transsilvanie* étoit d'une humeur changeante; que le Roi d'*Angleterre* (son beau-pere) ne se vouloit point embarasser dans cette affaire; que les *Hollandois* n'avoient pas plus d'envie de s'en mêler; & qu'enfin, l'*Union* sur laquelle on se fondoit le plus, étoit un corps à plusieurs têtes, sans vigueur & sans résolution.

D'ailleurs le Roi de *France*, entre autres, faisoit tous ses efforts pour rompre cette *Union*: parce qu'il ne vouloit pas souffrir que l'Electeur *Palatin* & les autres Reformés se rendissent trop puissans; de peur qu'ensuite ils ne vinssent au secours des *Huguenots* de son Royaume, à l'oppression desquels il travailloit uniquement en ce tems-là.

Ferdinand appelle à son secours le Duc de Baviere.

Au commencement, les affaires de *Ferdinand* prirent un assez mauvais train; à cause que d'un côté *Betlem Gabor* Prince de *Transsilvanie* se vouloit rendre maitre de la *Hongrie*, & que de l'autre les *Autrichiens* étoient mécontens & très disposés à la revolte. Mais d'abord que l'Empereur se fut renforcé du secours de *Maximilien* Duc de *Baviere*, il commença à reprendre haleine; & ayant gagné la bataille de

Prague, qui se donna l'an 1620. dans un lieu appellé dans la Langue du Païs *la Montagne Blanche*, les affaires du Comte *Palatin* tomberent tout d'un coup en décadence. Car ensuite l'Empereur réduisit sans beaucoup de peine la *Moravie*, la *Boheme*, & la *Silesie*, qui s'étoient revoltées contre lui; & d'un autre côté, *Ambroise Spinola* ayant fait une irruption dans le *Bas-Palatinat*, & l'ayant ravagé, l'Electeur *Palatin* se vit abandonné de tous ses Alliez.

DE L'EMPIRE.

Bataille de Prague.

1620.

Il réduit diverses provinces.

L'Empereur donna au Duc de *Baviere*, en recompense des bons services qu'il lui avoit rendus durant cette guerre, le *Haut-Palatinat* avec la Dignité *Electorale*; & il accorda à l'Electeur de Saxe, qui lui avoit aidé à reconquérir la *Silesie*, la *Lusace*, à condition qu'il la tiendroit pour toujours en Fief du Royaume de *Boheme*.

Il recompense les Ducs de Baviere & de Saxe.

Mais comme le Marquis de *Bade-Durlach*, *Christian* Duc de *Brunswick*, le Comte de *Mansfeld*, & plusieurs autres tenoient encore le parti du Comte *Palatin*, & qu'ils marchoient avec divers Corps d'Armée dans l'Empire; l'Empereur *Ferdinand* fit avancer ses troupes de plus en plus dans l'Empire, sous prétexte de vouloir poursuivre ces Alliés du Comte *Palatin*, & les chasser de la campagne.

Nouveaux troubles.

Ce fut alors que les Etats & Princes du Cercle de la *Basse-Saxe* commencerent à lever des troupes, & à se mettre en campagne pour repousser l'ennemi de leurs frontieres, & qu'ils prirent *Christian* IV. Roi de *Danemarc* pour leur Général d'Armée, lequel ayant été attaqué bien-tôt après par *Tilli* Général de l'Empereur, fut défait & mis en fuite l'an 1626. proche

Le Roi de Danemarc est battu par Tilli.

che de *Koenings-Lutter* dans le Duché de *Brunswick.*

Il est contraint de faire la paix.

1629.

Ensuite l'Empereur ayant occupé toute la *Basse-Saxe* avec ses troupes, poussa si vivement le Roi de *Dannemarc*, qu'il le contraignit à faire la paix en 1629; & les Imperiaux porterent leurs armes victorieuses jusques sur les Côtes de la Mer Baltique.

L'Edit de Restitution.

L'Empereur *Ferdinand* se trouvant ainsi au plus haut point de son bonheur, & croyant pouvoir disposer absolument de l'Allemagne, fit publier un Edit en 1629. qui portoit, que tous les biens Ecclésiastiques, dont les Protestants s'étoient saisis depuis le Traité de *Passau*, seroient restitués aux Catholiques. Il esperoit par-là qu'après avoir détruit les Protestans, les Etats Catholiques seroient ensuite contraints de se règler selon ses volontés.

Les Protestans font une alliance contre lui.

Ce fut alors que les Protestans firent une Alliance à *Leipsic*, & s'unirent pour s'opposer aux violences de l'Empereur; mais cette alliance n'eût pas produit de grands effets, si *Gustave Adolphe* Roi de *Suede* ne se fût mis de la partie.

Le Roi de Suede se joint à eux.

Les motifs principaux, qui porterent ce Prince à entrer en *Allemagne*, furent d'un côté, la conservation de ses propres Etats, qui eussent couru grand risque d'être envahis, si l'Empereur se fût une fois établi aux environs de la Mer *Baltique*; c'est pourquoi le Roi de *Suede* voulant défendre ses frontieres, se disposa à porter la guerre dans les païs de l'Empereur; & d'un autre côté, il y fut engagé par les instantes prieres que lui faisoient divers Etats & Princes d'Allemagne pour en obtenir du secours. A quoi on peut encore ajouter, le desir qu'il avoit de se venger de ce que l'Empereur avoit envoyé du secours aux *Polonois*,

pen-

pendant qu'il étoit en guerre avec eux, en *Prusse*. Enfin, il se porta à faire cette expédition, lorsqu'il se vit en amitié & en bonne intelligence avec la *France* & la *Hollande*, qui étoient toutes deux jalouses de l'aggrandissement de la Maison d'*Autriche*, & qui ne manqueroient pas de le soutenir. DE L'EMPIRE.

Là-dessus étant entré en Allemagne avec une Armée en 1630, il chassa les Imperiaux de la *Pomeranie* & des Provinces voisines: & l'année suivante, comme *Tilli* eut saccagé miserablement la Ville de *Magdebourg*, & qu'il pensoit ruïner l'Electeur de Saxe, *Gustave Adolphe* joignit ses troupes à celles ce cet Electeur, & battit *Tilli* dans la fameuse bataille de *Leipsic*. Par cette défaite, l'Empereur se vit privé de tout le fruit qu'il avoit esperé tirer des victoires qu'il avoit remportées pendant dix ans de suite.

Il entre en Allemagne.

1630.

Bataille de Leipsic.

Bien-tôt après, *Gustave* ayant marché vers le *Rhin*, y fit en peu de tems & avec la benédiction du Ciel des progrès surprenans, & des choses tout à fait incroyables. Mais l'Electeur de *Saxe* n'attaqua pas avec assez de vigueur les païs héréditaires de l'Empereur, & donna le tems à son ennemi de mettre sur pied une grande Armée, sous le commandement de *Wallenstein*. A cette nouvelle, *Gustave* ayant décampé d'auprès de *Nuremberg*, où il avoit resté assez longtems, marcha contre *Wallenstein* & lui livra l'an 1632. la sanglante bataille de *Lutzen*, petite Ville de Saxe entre *Leipsic* & *Weissenfels*, où cet illustre Héros mourut victorieux.

Progrès des Suedois du côté du Rhin.

Bataille de Lutzen.

Mort du Roi de Suede.

1632.

Après la mort de *Gustave*, ses Généraux & ses Alliés continuerent la guerre, véritablement avec assez de bonheur, sous les auspices & le commandement d'*Axel Oxenstiern*, Chance-

DE L'EMPIRE.

celier du Royaume de Suede: mais en 1634. ils furent entierement défaits à la bataille de *Nordlingue*, Ville Impériale en *Suabe* vers les confins de la *Franconie*, dans laquelle ils s'étoient engagés sans nécessité, & par où ils perdirent presque tout le fruit de tant de victoires qu'ils avoient gagnées.

1634. Bataille de Nordlingue.

Paix de Prague.

Après le mauvais succès de cette bataille, l'Electeur de *Saxe* craignant la désolation de ses propres Etats, & voulant les en garentir, fit la paix à *Prague* séparément avec l'Empereur, en 1635. Les conditions de ce Traité ne furent ni avantageuses ni agréables au Parti des Protestans: & *Ferdinand* conçut alors l'esperance de pouvoir chasser entierement les *Suedois* de l'Allemagne.

1635.

Cependant, leurs affaires se rétablirent peu-à-peu par la valeur & la bonne conduite de leurs Généraux, qui porterent même la guerre dans les Terres héréditaires de l'Empereur. A la fin, de part & d'autre on se disposa à la paix: à cause que *Ferdinand* & les Etats d'Allemagne étant las de la guerre, souhaitoient de la faire cesser; que la *France* commençoit à être agitée de troubles; que la *Hollande* avoit fait la paix séparément avec l'*Espagne*; & qu'enfin les *Suedois* appréhendoient que les *Allemans*, qui faisoient la plus grande partie de leur Armée, ne s'ennuyassent d'être employés plus longtems à ravager leur propre païs, ou que par la perte d'une Bataille ils ne vinssent à perdre l'avantage de leurs victoires passées.

Paix d'Osnabrug & de Munster.

Ainsi, en 1648. la paix fut faite à *Osnabrug* avec la Suede, & à *Munster* avec la France. Par ces Traités, les *Suedois* eurent une partie de la *Pomeranie*, *Breme*, & *Wismar*, avec cinq millions d'écus pour le payement de leurs troupes; & la France retint *Brisak*, le *Sundgau*,

1648.

gau, *Philipsbourg*, & la Souveraineté de l'*Alsace*. Par cette Paix, l'autorité des Princes & des Etats d'Allemagne, & la Religion Protestante, furent fort affermies: mais au contraire, la puissance de l'Empereur fut extrèmement limitée, afin qu'à l'avenir il n'eût plus d'occasion d'opprimer les Etats de l'Empire: vû que les *Suedois* & les *François* ayant un pied en Allemagne, seroient toujours prêts de s'opposer à ceux qui voudroient empieter sur les frontieres de leurs voisins. DE L'EMPIRE.

§ 45. *Ferdinand* II. étant mort pendant cette guerre en 1637, eut pour successeur son fils FERDINAND III. qui mourut en 1657; & on élut en sa place son fils LEOPOLD. FERDINAND III. 1657. LEOPOLD.

§ 46. Après la paix de *Westphalie*, l'Allemagne demeura assez tranquille durant quelque tems, si ce n'est qu'en 1659. l'Empereur & l'Electeur de *Brandebourg* attaquerent les *Suedois* en *Pomeranie*, dans le tems qu'ils étoient en guerre avec le *Dannemarc*. Mais tous ces differens furent terminés par la Paix d'*Oliva*, qui est un Monastere proche de *Dantzic*, où cette Paix fut conclue l'an 1660. entre l'Empereur, les Rois de *Suede*, de *Dannemarc*, & de *Pologne*, & l'Electeur de *Brandebourg*. Il attaque les Suedois. 1659. Paix d'Oliva. 1660.

L'an 1663. la guerre s'alluma entre l'Empereur & les Turcs; durant laquelle ces derniers, quoiqu'ils eussent pris *Neuhausel* petite Ville très forte de la *Haute-Hongrie*, furent néanmoins battus plusieurs fois, & particulierement l'an 1664. près de St. *Godard* Ville de la *Basse-Hongrie*. Quelques-uns prétendent que si l'Empereur eût poursuivi sa victoire avec vigueur, il auroit pu chasser entierement les *Turcs* de toute la *Hongrie*; à cause qu'alors ils appréhendoient les *Persans*, qui leur faisoient Guerre contre les Turcs. 1663. 1664.

la

De l'Empire.

la guerre, & les Bassas qui s'étoient revoltés; & que les Venitiens, occupés au siege de la *Canée*, Ville de l'Ile de *Candie*, ne négligeoient rien pour l'avancer, & pour leur donner ainsi une grande épouvante. Mais l'Empereur se hâta de faire la paix avec eux, parce que, comme on croit, ne se fiant pas à la *France*, il craignoit d'en être attaque.

Paix avec les Turcs.

Guerre contre la France.

1672.

En effet, la guerre se ralluma l'an 1672. entre *Leopold* & *Louis* XIV., à cause que l'Empereur & l'Electeur de *Brandebourg* avoient donné du secours aux *Hollandois*, qui avoient été attaqués par ce Monarque. Car bien que l'année précedente l'Empereur eût fait une Alliance avec lui, par laquelle il promettoit qu'au cas que le Roi de France attaquât un des Membres de la Triple Alliance, il ne s'en mêleroit point du tout; il fit néanmoins marcher ses troupes vers le *Rhin*, sous prétexte que sa Dignité & son devoir l'obligeoient à prendre garde que la guerre, qui étoit allumée entre ses voisins, ne causât quelque préjudice à l'Allemagne. Outre cela, l'Electeur de *Brandebourg* se plaignoit que son païs de *Cleves* avoit été fort maltraité, par les ravages que les troupes de *France* y avoient fait.

Là-dessus les *François* entrerent à main armée en Allemagne, pour empêcher, en portant la guerre dans l'Empire, que l'Empereur ne s'engageât dans la guerre de *Hollande*. Mais comme les *François* faisoient de grands ravages dans l'Empire, qu'ils s'étoient déja rendus maitres de *Treves*, & saccageoient tout dans le *Palatinat*, Sa Majesté Impériale persuada les Etats de l'Empire de déclarer le Roi de *France* pour leur ennemi commun,

mun. Ensuite la *Suede* fut aussi embarassée dans cette guerre. A la fin, la Paix se fit à *Nimegue* l'an 1679, par laquelle le Roi de *France* eut *Fribourg* dans le *Brisgau*, pour *Philipsbourg* qu'il rendit à l'Empereur; & le Roi de *Suede* fut rétabli dans la possession de tous les païs, qui lui avoient été enlevés durant cette guerre.

DE L'EMPIRE.

Paix de Nimegue.

1679.

[L'Empire ne jouït pas longtems de cette Paix. La *France*, à qui le Traité de *Westphalie* avoit donné l'*Alsace*, commença à étendre ses droits & à s'emparer de plusieurs Lieux, sous ombre que c'étoient des dépendances de ce qui lui avoit été cedé. Elle assujetit les dix Villes Impériales d'*Alsace*, aussi-bien que quelques Comtes & autres Seigneurs qui avoient été jusqu'alors sujets immédiats de l'Empire; elle chagrina les vassaux des trois Evêchés, *Metz*, *Toul*, & *Verdun*. Elle n'épargna pas même l'Electeur *Palatin*, ni celui de *Treves* qu'elle dépouilla de quelques Places considerables qui étoient à sa bienséance. Elle s'empara enfin de *Strasbourg*, qui ne lui coûta pas la moindre goutte de sang. L'*Allemagne* trouva au bout de deux ou trois ans, qu'elle avoit plus perdu depuis la Paix, qu'elle n'avoit fait pendant la guerre.

Pertes de l'Empire.

Prise de Strasbourg.

L'Empereur n'auroit pas mieux demandé, que d'entreprendre quelque chose pour la conservation de ce qu'on enlevoit ainsi à l'Empire; mais il n'étoit pas en état. La guerre qu'il avoit avec le *Turc*, demandoit toutes ses forces. Ainsi il conclut avec la *France* une Trève de vingt ans. Les François, qui étoient demeurés en possession de ce qu'ils avoient pris, ne perdirent point de tems: ils employerent utilement celui de la Trève à mettre *Huningue*, *Fort-Louis*, *Landau*, *Sar-Louis*, *Mont-Royal*,

Trève avec la France.

DE L'EMPIRE. *Royal*, & d'autres Places, en état de ne pouvoir pas retomber si-tôt sous la puissance des Allemands.

Guerre entre l'Empire & les Turcs. Cependant, les *Turcs* donnoient assez d'occupation à l'Empire. Et pour reprendre la chose un peu plus haut, ces Barbares, après avoir longtems favorisé en secret *Teckeli* & les Mécontens de *Hongrie*, avoient cessé de dissimuler, & s'étoient enfin déclarés ouvertement pour eux. La Trève de vingt ans, qui avoit été conclue l'an 1664, touchoit à sa fin. Ils proclamerent donc le Comte de *Teckeli*, *Prince de la Haute Hongrie*. Ils refuserent d'écouter le Comte *Albert de Caprara*, que l'Empereur avoit envoyé à *Constantinople* en qualité d'Ambassadeur, pour y traiter d'une prolongation de la Trève; à moins que Sa Majesté Impériale ne consentît de leur ceder *Raab*, ou *Comorre*.

Siege de Vienne. Ces propositions n'ayant pas été goûtees à *Vienne*, les hostilités commencerent de part & d'autre l'an 1683. L'Armée Impériale s'approcha d'abord de *Neuhausel*, qu'elle assiegea; mais elle y perdit beaucoup de monde, & les *Turcs* s'étant avancés pour secourir cette Place, les *Impériaux* furent obligés de se retirer, sans avoir rien fait; & poursuivis par les Turcs, ils virent tailler en pieces plusieurs de leurs Régimens pendant la retraite. L'Infanterie eut bien de la peine à gagner *Vienne*. La consternation fut si grande dans cette Capitale, que l'Empereur ne s'y croyant pas en sûreté, se sauva avec l'Imperatrice & sa Cour à *Lintz*, & de là à *Passau*. Le Général *Stahrenberg* fut laissé à *Vienne*, pour la défendre durant le siege dont elle étoit menacée. L'Armée *Ottomane*, où le *Grand-Visir* & le *Cham* des *Tartares* étoient en personne,

1683.

ne

ne tarda gueres à l'investir, & à pousser les attaques avec toute la furie possible. Mais lorsqu'ils comptoient de l'avoir réduite à l'extrèmité, *Jean Sobieski* Roi de *Pologne*, les Electeurs de *Saxe* & de *Baviere* avec le Duc de *Lorraine* attaquerent les Turcs si à propos, qu'ils en firent un grand carnage, & forcerent le reste de prendre la fuite, en laissant leur Bagage, leur Artillerie, & leurs Munitions. Le Roi de *Pologne* & le Duc de *Lorraine* les poursuivirent; mais le Monarque s'étant trop hazardé avec ses Polonois, attaqua les Turcs, fut battu & pensa périr dans cette action. DE L'EMPIRE. Vienne délivrée. Défaite des Turcs.

Ce malheur fut bien-tôt reparé par la victoire que les Impériaux remporterent près de *Barcan*, & qui les mit en possession de *Gran*. L'année suivante ils se rendirent maitres de *Waitzen* & de *Vicegrad*, mais ils ne purent prendre *Bude* qu'ils avoient assiegée. Les vivres leur manquerent, & ils furent obligés de se retirer avec perte. Progrès des Impériaux. 1684.

La Campagne de 1685. leur fut plus avantageuse. Ils prirent d'assaut *Neuhausel*; & dans la Haute Hongrie, ils prirent par capitulation *Caschau*, *Eperies* & quelque autres Places. Le Bacha du *Grand-Waradin* venoit de faire arrêter *Teckeli*. Ce coup avoit tellement découragé les troupes de ce Comte, qui étoient en garnison dans ces Places, qu'elles ne firent qu'une legere résistance. Les Turcs, qui s'apperçurent bientôt de la faute qu'ils avoient faite, remirent d'abord *Teckeli* en liberté; mais cela ne leur rendit point les Places qu'ils avoient déja perdues. 1685. Suite de leurs victoires.

L'année d'après, l'Armée Impériale emporta d'assaut l'importante Ville de *Bude*, après un siege très meutrier. Et la victoire qu'elle remporta l'an suivant sur les Turcs, près de *Mobatz*, affoiblit si fort les Infideles, qu'ils ne pu- 1686. 1687.

DE L'EMPIRE. rent s'oppoſer à la priſe d'*Erla* * dans la haute Hongrie, ni empêcher que la Principauté de *Transſilvanie* ſe donnât à l'Empereur.

1688. L'an 1688. les Impériaux prirent *Stulweiſſenbourg* par accord, & *Belgrade* l'épée à la main. En 1689. ils prirent *Sigeth*; & en 1690 ils ſe

1689. 1690. rendirent maitres de *Caniſcha*; mais les Turcs rentrerent dans *Belgrade*. Les Chretiens eurent quelques deſavantages ſous le Général *Heuſler* en *Transſilvanie*, & ſous le Colonel *Straſſer* en *Albanie*. Les Turcs, encouragés par ces ſuccès, ſe diſpoſoient à reparer leurs pertes; ils avoient déja aſſiegé *Eſſeck*: mais un ſtratagème dont uſa le Duc de *Croy*, les obligea de lever

1691. le ſiege. L'an 1691. le Prince *Louis de Bade* défit leur Armée près de *Salanckemen*. L'année d'après, le *Grand-Waradin* ſe rendit aux Impériaux par capitulation; & *Giula* eut le même

1695. ſort en 1695. L'année ſuivante fut fatale aux Impériaux, qui perdirent quelques Places. Le

Défaite & Mort de Veterani. Général *Veterani*, qui avoit un corps de 7 à 8000 hommes près de *Lugos* †, fut attaqué par les Turcs, qui hacherent en pieces tous les Chretiens qu'ils trouverent. *Veterani* y périt, & laiſſa à tout l'Empire un vrai regret de ſa perte. Les deux Armées ennemies ſe joignirent en 1696. près d'*Ollaſch*. Sultan *Achmet* y étoit en perſonne, & ſa préſence anima tellement ſes ſoldats, qu'il ſe battirent en deſeſperés. Il y eut un très grand nombre de morts, de part & d'autre. Les Turcs, voyant enfin que tous les efforts qu'ils faiſoient ne rétabliſſoient point leurs affaires, & que les avantages qu'ils remportoient de tems en tems ſur les Chre-

* Ou Agria.

† Il y a Lugos en Eſpagne, & Lugos en Hongrie ſur la même Riviere dont Temeſwar tire ſon nom.

Chretiens n'empêchoient point que ceux-ci ne leur enlevassent toujours quelque Ville, commencerent à se lasser de la guerre. Ils avoient assemblé une Armée de tout ce qu'ils avoient pu ramasser de monde, à dessein de tenter un dernier effort. Une partie de leurs troupes avoit déja passé *la Teiss*, les autres s'avançoient pour la passer aussi, & les joindre. Le Prince *Eugene de Savoye*, à la tête d'un corps d'Impériaux, attaqua les Barbares avec tant de vigueur, qu'après une courte résistance, il mit en déroute ceux qui étoient déja arrivés. La plupart d'entre eux furent passés au fil de l'épée, les autres se noyerent dans *la Teiss*, & on croit que cette Action fut fatale à plus de trente-mille Turcs. Bagage, Artillerie, Vivres, tout tomba au pouvoir des Impériaux. Cette défaite, où le Sultan venoit de perdre l'élite de ses troupes, le porta à demander la Paix. Le Traité en fut signé à *Carlowitz*, entre lui, l'*Empereur*, la *Pologne*, la Republique de *Venise*, & le *Czar*. Le Roi d'*Angleterre* & les *Etats Généraux* en furent les Médiateurs. Par le Traité, où les interêts de l'Empereur furent règlés, il demeura maitre de la *Transsilvanie*, de *Gran*, de *Neuhausel*, de *Bude*, de *Stulweissenbourg*, de *Sigeth*, de *Canischa*, d'*Esseck*, de *Peterwaradin*, de *Giula*, du *Grand-Waradin*, &c. & de la Comté de * *Bath*. Les Turcs eurent *Belgrade*, *Temeswar*, &c. ce qui en dépend. *Lippa*, *Lugos*, *Caransebes*, le Petit *Canischa*, *Chonad*, *Sablia*, *Botsobé*, & *Betzkereck*, devoient aussi leur demeurer; mais après que les fortifications en seroient démolies. La navigation des trois Rivieres, *Maros*, la *Teisse*, & la *Save*,

De l'Empire.

Victoire de P. Eugene.

Paix de Carlowitz.

1698.

* C'est un Païs situé entre la Teiss & le Danube; on l'appelle aussi Batzka.

DE L'EMPIRE.

ve, devoit être également libre aux deux Nations. Il fut aussi règlé, qu'aucun des deux Empires ne donneroit ni secours, ni protection aux rebelles de l'autre &c.

Demêlés pour la succession de l'El: Palatin.

Nous avons rapporté tout de suite le succès de cette guerre : nous reviendrons à présent sur nos pas, pour voir la part qu'eut l'Empire dans la guerre de 1688. Dès l'an 1685, *Charles* Electeur *Palatin* étant mort sans posterité, la Duchesse d'*Orleans* sa sœur prétendit hériter de sa succession, quant aux biens allodiaux. Elle soutenoit que la renonciation qu'on avoit exigé d'elle dans le tems de son mariage, avoit été en faveur des descendans de l'Electeur *Charles Louis* son pere; mais que s'agissant alors d'une autre ligne, sa renonciation ne pouvoit lui être préjudiciable: ainsi elle demandoit d'être mise en possession des Fiefs * féminins; & sur

* On appelle *Fiefs féminins*, ceux auxquels une Princesse peut succeder. A considerer la nature des Fiefs & les Loix feudales que nous ont laissées les Lombards, les femmes sont généralement exclues des Fiefs, & *Maximilien* se servit de ce droit pour déclarer *Louis* XII. Roi de France incapable de succeder au Duché de *Milan*, parce qu'il n'y prétendoit que du chef de sa mere. Mais cependant, les Fiefs féminins étoient déja introduits, car *Henri* VI. qui vouloit rendre l'Empire héréditaire dans sa Maison, tâcha de gagner l'amitié de quelques Princes de l'Empire, en établissant que les femmes pourroient succeder dans les Principautés & autres Souverainetés de l'Empire. Il y eut pourtant des sortes de Principautés qu'on en excepta; par exemple, celles auxquelles est attachée la dignité d'Electeur &c. De là vient cette distinction de *Fiefs masculins* & *féminins*. *Frideric* I. dans sa Constitution de 1556. déclara que si le Duc d'*Autriche* venoit à mourir sans posterité mâle, sa fille ainée succederoit à ce Duché. Il y a plusieurs Principautés de cette nature en Allemagne.

sur ce principe, elle vouloit avoir la Principauté de *Simmeren*, & la part que la Maison Palatine possede de la Comté de *Sponheim*. De l'Empire.

On voulut d'abord s'en rapporter à la décision du Pape *Innocent* XI : mais il arriva un incident qui brouilla la France avec le Pontife. Cette Couronne avoit tâché de faire tomber l'Electorat de *Cologne* au Cardinal de *Furstenberg*, après la mort de l'Electeur *Maximilien Henri*. Le Pape, loin d'approuver la Postulation de ce Cardinal, la cassa, & confirma celle du Prince *Joseph Clement* de *Baviere*. *Louis* XIV. mécontent de cette conduite du Pape, refusa de le reconnoitre pour Arbitre, à cause de sa partialité & de son dévouement à la Maison d'*Autriche*. Il résolut aussi-tôt de soutenir par les armes le droit du Cardinal de *Furstenberg* à l'Archevêché de *Cologne*, & de tirer en même tems raison des prétentions de la Duchesse d'*Orleans* sur le Palatinat.

Il se trouva même des Politiques qui se figurerent que la France, jalouse des progrès que l'Empire faisoit contre les Turcs, étoit bien aise d'empêcher un agrandissement excessif. Mais, sans nous arrêter aux réflexions, vrayes ou fausses, que l'on fit alors ; dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, les *François* s'emparerent de *Kaiserslauter*, de *Spire*, de *Wormes*, sans aucune résistance. Une forte Armée, commandée par le Dauphin, fit le siege de *Philipsbourg*. *Mayence*, *Franckendal*, *Manheim*, *Heidelberg*, *Hailbron*, furent prises sans beaucoup de peine. Les François se rendirent maitres de beaucoup d'autres Lieux moins considerables, & fouragerent la *Suabe* & la *Franconie*, sans y trouver la moindre opposition. Les Electeurs de *Baviere* & de *Saxe* ayant for-

 mé

De l'Empire. mé une Armée de leurs troupes, résolurent enfin d'arrêter les progrès des *François*, reprirent *Hailbron*, & les obligerent de sortir de la *Franconie* & de la *Suabe*.

1689. L'an 1689. les *François* furent battus près de *Nuys*. L'Electeur de *Brandebourg* s'étant rendu maitre de cette Ville, de *Kaiserswerth*, & de *Bonne*, *Rhinberg* capitula & reçut garnison Impériale; de maniere que les François évacuerent entierement l'Electorat de *Cologne*. D'un autre côté, les Electeurs de *Baviere* & de *Saxe*, aidés du Duc de *Lorraine*, reprirent *Mayence* que les François avoient fait fortifier, & qui ne se rendit aux Alliés qu'après une longue & vigoureuse résistance. *Spire*, *Wormes*, *Heidelberg*, *Franckendal*, *Manheim*, furent abandonnées par les François, qui y mirent le feu avant que d'en sortir.

1690. L'an 1690. l'Empereur fit élire son fils ainé *Joseph*, Roi des *Romains*, à *Augsbourg*; & continua la guerre contre la France. Il y eut peu d'évenemens remarquables; jusqu'à ce qu'enfin les deux Puissances, également lasses de la guerre, firent la paix à *Ryswyck*, par la médiation de la *Suede*, l'an 1697. (Paix de Ryswyck.)

1697. Par ce Traité, la France garda *Francfort* & ce qu'elle avoit pris en *Alsace*. En échange, elle rendit au Duc de *Lorraine* les Duchés de *Lorraine* & de *Bar*, en se reservant *Longui* & *Sarlouis*; elle rendit aussi *Bitsch* & *Hombourg*, après en avoir démoli les fortifications. *Philisbourg*, & le Fort de *Kehl*, furent restitués à l'Empire; & la Maison d'*Autriche* recouvra *Brisac* & *Fribourg*. L'Electeur de *Treves* rentra en possession de sa Capitale & du Fort *Saint-Martin*. *Dinant* fut rendu à l'Electeur de *Cologne*: *Germersheim* & le Païs de *Velden*, à la Maison *Palatine*; le Duché de *Deux Ponts*, à

la Couronne de *Suede*; la Comté de *Montbeliard*, à la Maison de *Wirtenberg*, avec les Terres & Places qu'elle possede en *Franche-Comté*; & la France s'obligea de démolir *Montroyal*, *Neufiat*, *Brisac*; le *Fort du Rhin* près de Strasbourg, & la Forteresse près d'Huningue.

De l'Empire.

Mais la France fit inserer dans ce Traité un Article de Religion, qui fut regardé comme une Pomme de discorde pour les Princes d'Allemagne. Il fut stipulé, que dans les lieux à rendre, la Religon seroit conservée sur le même pied qu'elle s'y trouvoit établie au tems du Traité. Or la France avoit fait, dans les lieux où elle avoit été maitresse, beaucoup de changemens contraires au Règlement porté dans le Décret de 1624. ou aux Actes de la Restitution du Palatinat. Comme cet article n'étoit nullement conforme au Traité de Westphalie qui est une des Loix fondamentales de l'Empire, plusieurs Etats en murmurerent; mais il étoit trop tard, & la chose étoit sans remede.

Article litigieux de ce Traité.

On accusa un Ministre Allemand, qui fut employé à ce Traité, d'avoir fait passer cet article, dans la vue d'en être recompensé par un Chapeau de Cardinal. Quoi qu'il en soit, ce fut un sujet de discorde dans les Dietes de l'Empire, & le *Palatinat* fut la proye des desordres que cet article y avoit causés.

Les Protestans y furent troublés dans l'exercice de leur Religion par les Catholiques, qui prirent sujet de-là de se servir de leurs Eglises, & même de les en dépouiller entierement. On travailla à plusieurs reprises, pour remedier à ces desordres. Les Princes Protestans envoyerent une Députation à l'Electeur *Palatin*; & même la guerre étant survenue ensuite, ils prétendirent que la *France* ayant enfraint elle-

Protestans inquietés dans le Palatinat.

DE L'EMPIRE.

même le Traité de *Ryswyck*, l'Empire n'étoit plus obligé d'observer cet article, & qu'on pouvoit dorénavant s'en tenir à ce qui avoit été règlé à *Munster*. La Cour de *Prusse* agit plus efficacement que les autres, en prenant la résolution d'user de représailles dans ses Etats, & d'y introduire l'usage des Eglises en commun, * dans celles qu'on avoit laissées aux Catholiques. On prit enfin une résolution sur cette affaire l'an 1705, & on décida, que les trois Religions reçues dans le Palatinat, principalement dans le Haut-Balliage de *Germersheim*, jouïroient de la liberté de conscience : Que toute personne qui auroit l'âge de discretion, pourroit embrasser & professer librement celle des trois qu'elle voudroit : Que les Protestans ne seroient point obligés de suivre les usages des Catholiques, d'observer leurs jours de fêtes, de présenter les armes, ou de s'agenouiller devant le saint Sacrement ; qu'ils seroient seulement tenus d'ôter leur chapeau: Que l'usage des Eglises en commun, qui avoit été établi depuis peu, seroit aboli : Que les Revenus des Eglises seroient employés en général, selon que l'administration en avoit été règlée en 1685. jusqu'à ce que la Diete eût entierement décidé de ce differend : Que le produit de ces Revenus seroit partagé en sept parties égales, dont deux seroient pour les Catholiques, & les cinq autres pour les Reformés; & que les Lutheriens jouïroient de ce qu'ils avoient eu en 1624.

Accommodement en faveur des Protestans du Palatinat.

Ces

* Il y a en Allemagne, beaucoup de lieux où les Catholiques & les Protestants ont des Eglises communes. Chacun des deux partis a ses heures pour y faire le service à sa maniere. Ainsi le Dimanche il y a successivement le Prône & le Prêche, dans la même Chaire. Cet usage est appellé le *Simultantum*.

Ces derniers ne furent pas contens de ce partage. Ils avoient eu fort peu de chose en 1624. & s'étoient beaucoup multipliés depuis ce tems-là; ils vouloient donc que les Reformés leur fissent leur part meilleure : mais ceux-ci s'en excuserent, & leur firent entendre, qu'outre qu'ils ne leur devoient rien, ils n'avoient rien de trop pour eux. DE L'EMPIRE.

La prétention que la Duchesse *d'Orleans* formoit sur la succession du Palatinat, & qui avoit causé la guerre précedente, fut enfin terminée par le Pape, qui adjugea le tout à l'Electeur Palatin, & n'assigna pour tout à la Duchesse d'Orleans, que trois-cens-mille *Scudi* Romains, une fois payés. Sur ces entrefaites, la guerre recommença entre l'*Empereur*, l'*Angleterre* & la *Hollande* d'une part, & la *France* de l'autre, au sujet de la succession d'Espagne. L'Empire n'avoit presque point d'interêt dans cette querelle, si ce n'est par rapport au Duché de *Milan*, que la France avoit pris en possession pour le *Duc d'Anjou*, bien que ce soit un Fief de l'Empire. Il y avoit encore un autre prétexte, à savoir l'Alliance que les Ducs de *Savoye* & de *Mantoue* avoient faite avec la *France* contre l'Empereur, dont ils étoient vassaux. L'Empereur n'oublia rien pour interesser l'Empire en sa faveur, & engagea les Cercles l'un après l'autre à épouser cette querelle.

Ligue des Cercles.

1701.

Les trois qui étoient le plus exposés, à savoir celui du *Haut-Rhin*, celui de *Franconie* & celui de *Suabe*, firent entre eux une Ligue défensive. Le Duc de *Baviere* y voulut aussi être compris; mais comme il avoit déja reconnu le *Duc d'Anjou* pour Roi d'*Espagne*, il leur fut suspect, & ils ne donnerent point dans les sentimens qu'il eût voulu leur inspirer. Ces trois Cercles adhérerent à l'Alliance faite entre l'*Em-*

DE L'EMPIRE. *pereur*, l'*Angleterre* & la *Hollande*, qui les inviterent à y entrer. Tout le reste de l'Empire suivit cet exemple, & après beaucoup de mouvemens qu'on se donna pour le porter à prendre quelque résolution, il fut conclu qu'on leveroit une Armée de cent-vingt-mille hommes, qui n'a jamais existé que dans l'Ecrit qui en fut dressé alors.

Les Ducs de Baviere & de Wolfenbuttel gagnés par la France. Le Duc de *Baviere* & celui de *Wolffenbuttel* déclarerent qu'ils vouloient demeurer neutres. Le premier prenoit interêt à la destinée de son neveu le Roi *Philippe*, qui lui avoit de plus confirmé le gouvernement des *Païs-Bas Espagnols*. Le second, gagné par les pensions de la *France*, faisoit des levées au-dessus de ses forces. Mais les troupes qu'il venoit de lever furent investies par celles d'*Hanover*, & contraintes de servir dans les Armées Impériales.

L'Empereur fit ensuite des déclarations foudroyantes contre les Ducs de *Savoye* & de *Mantoue*; mais elles ne furent pas généralement approuvées des Etats de l'Empire, parce que Sa Majesté Impériale les avoit faites sans la participation des Colleges, sans même consulter celui des Electeurs.

L'El: de Cologne se déclare pour la France. Comme l'Electeur de *Cologne* avoit reçu dans ses Places des garnisons Francoises, sous le nom de troupes du Cercle de *Bourgogne*; les troupes auxiliaires de *Hollande*, commandées par le Prince de *Nassau-Usingen*, allerent pour les en déloger, & s'emparerent de *Kaiserswerth*, de *Rhinberg*; & même en l'année 1703. elles entrerent dans *Bonn*. Les François se retirerent alors à *Liege*.

1702.

Son frere, l'Electeur de *Baviere*, sous prétexte de la neutralité qu'il avoit déclaré de vouloir observer, demeura quelque tems dans l'inaction, jusqu'à ce qu'enfin il attaqua la Vil-

le

le d'*Ulm* en 1702, & prit ensuite *Biberac* & *Meningue*, sous prétexte qu'il vouloit assurer ces Villes, contre lesquelles il avoit, disoit-il, appris qu'on avoit formé un dessein. Après l'exécution de ce projet, il envoya vers le *Rhin* un détachement de douze-mille hommes; & lorsqu'il s'étoit avancé jusqu'à *Waldshut*, il parut vers *Huningue* un Corps de troupes Françoises, qui cherchoit à passer *le Rhin*. Elles s'emparerent de *Neubourg*; & le Prince *Louis de Bade* étant venu pour s'opposer à leurs desseins, il y eut une action auprès de *Fridlinghen*, où les *Allemands* perdirent trois-mille hommes. On fut persuadé que le Général s'y étoit trop ménagé, & il ne put rétablir sa reputation. Il rassembla son monde pour avoir sa revanche des François, qui ne lui en donnerent pas l'occasion, car ils repasserent *le Rhin*, se plaignant fort des *Bavarois* qui ne les avoient pas bien secondés.

DE L'EMPIRE.

1702.

Les *Allemands* n'étoient pas plus contens du Duc de *Baviere*; le Roi des Romains ne pouvoit lui pardonner les soins qu'il s'étoit donnés pour empêcher le siege de *Landau*, qu'il prit cependant, malgré toutes les mesures qu'on avoit prises pour détourner ce coup. Le Duc de *Lorraine* avoit été obligé de laisser occuper son païs par les François, qui d'un autre côté fourrageoient le Duché de *Juliers*, & s'étoient rendus maitres du païs situé le long de la *Moselle*, aussi-bien que des Villes de *Treves* & de *Trarbach*.

Au commencement de l'année 1703. le Duc de *Baviere* se saisit de *Neubourg* sur le *Danube*; les François prirent le Fort de *Kehl* près de *Strasbourg*; & les *Bavarois* étant tombés sur le Comte de *Schlick* qui avoit un corps de troupes Autrichiennes, le traiterent assez 1703.

 mal.

De l'Empire. mal. Ils eurent une autre rencontre à *Schmiedmuhl*, où un détachement de l'Armée de *Stirum* ne fut pas plus épargné : le Prince d'*Anspach* y périt. Ils s'emparerent ensuite de *Ratisbonne*, & remplirent d'effroi les Ministres des Princes de l'Empire, qui travailloient depuis un an & demi à obtenir que ce Lieu, destiné à leur Assemblée, fût du moins déclaré neutre. Le Premier Commissaire de l'Empereur se sauva de la Ville, & l'Electeur garda ces Ministres, qui furent obligés d'admettre le sien dans leurs déliberations, comme s'il eût été l'un des Princes les plus affectionnés à l'Empire.

1703.

L'Electeur se rendit ensuite dans le *Tirol*, & après une marche fort rapide, prit la Ville d'*Inspruck*: mais les Païsans s'attrouperent, & obligerent les *Bavarois* de sortir du Païs avec autant de promtitude qu'ils y étoient entrés. Ils garderent pourtant la Ville de *Kuffstein*, & après avoir joint le secours qui leur vint d'*Alsace* par la *Forêt-Noire* sous la conduite de *Villars*, ils battirent à *Hochstedt* l'Armée Impériale commandée par le Comte de *Stirum*, le Prince *Louis de Bade*, & le Lord *Marlborough*; le Comte de *Stirum* mourut, huit jours après, de ses blessures. Ils prirent ensuite *Augsbourg* & *Kempten*: la premiere de ces Villes paya de rudes contributions. Les Allemands perdirent dans le même tems en *Alsace*, *Brisac* & *Landau*.

Troubles de Hongrie. Ce n'étoit pas la seule inquietude qu'eût l'Empereur. *Ragotzi*, Chef des Mécontens de *Hongrie*, avoit été arrêté l'année précedente, & s'étant échapé de prison, avoit été condamné à mort par contumace. Cette sentence n'avoit servi qu'à l'aigrir, qu'à le porter aux dernieres extrémités, & à lui inspirer une hai-

ne

ne implacable contre l'Empereur & la Maison d'*Autriche*. De l'Empire.

La Campagne suivante tira l'Empire de l'extrème danger où il étoit. L'*Angleterre* & la *Hollande*, persuadées par les pressantes sollicitations de l'Electeur *Palatin*, & par les bons offices du Lord *Marlborough*, se résolurent à envoyer un puissant secours en *Allemagne*, & sur-tout en *Suabe*, où jusqu'alors le Duc de *Baviere* étoit maitre de la campagne. Le mal pressoit d'autant plus, que l'Empire étoit attaqué plus près du cœur, & il n'y avoit qu'un remede prompt & efficace qui pût le sauver. On dit que le Prince *Louis de Bade* fut le premier à en montrer la nécessité, malgré la jalousie si naturelle aux Généraux, qui souvent aiment mieux risquer les Villes & les Provinces de l'Etat qu'ils servent, que de partager le commandement avec un autre. L'Empire secouru. 1704.

On prit toutes les mésures nécessaires pour tenir secretes les vues qu'on avoit à cet égard. On fit de grands préparatifs sur la *Moselle*, comme si on eût cherché à entamer la *France* de ce côté. Les troupes Angloises & Hollandoises défilerent vers cet endroit, & une grande partie étoit déja arrivée sur le *Rhin*, avant que l'ennemi comprît leur marche.

De là elles se jetterent dans la *Suabe*, où l'Electeur de *Baviere* étoit revenu, après s'être rendu maitre de *Passau*. Il venoit de recevoir un renfort, que les François lui avoient envoyé par la *Forêt-Noire* aussi-tôt qu'ils avoient eu nouvelles de l'approche des troupes auxiliaires des Alliés. *Schellenberg*, lieu proche de *Donawerth*, étoit occupé par quelque mille hommes de troupes choisies, qui l'avoient aussi bien fortifié que le tems l'avoit pu permettre. Le Prince *Louis de Bade* & le Lord Progrès des Alliés.

DE L'EMPIRE.

1704.

Marlborough résolurent de l'attaquer, & de s'en faire une porte pour pénetrer dans la *Baviere*. L'action fut vive; mais les Alliés y remporterent la victoire; les Ennemis abandonnerent le poste, & le pont ayant été rompu, quantité d'entre eux se noyerent dans le *Danube*. Ils abandonnerent aussi *Donawerth*. On les chassa du Passage de *Rhin*, & les Alliés commencerent à mettre tout le Païs à feu & à sang jusqu'aux portes de *Munich*. On avoit cru que l'Electeur chercheroit à sauver son païs, en changeant de parti. On fut trompé; ce Prince se retira sous *Augsbourg*, y attendit les troupes auxiliaires que le Comte de *Tallard* avoit ordre de lui mener, & se résolut à tout ce qui pourroit lui arriver.

L'Elect: de Baviere demeure attaché à la France.

Cependant, le Lord *Marlborough* avoit fait faire des propositions à cet Electeur par le Comte de *Wratislaw*; cette négociation traina jusqu'à l'arrivée du Comte de *Tallard*, & alors l'Electeur cessa de se contraindre, & déclara qu'il persistoit dans son attachement au parti François. Le Prince *Eugene de Savoye* s'étant approché avec un corps assez considérable, le Lord *Marlborough* s'aboucha avec lui; ils joignirent ensuite leurs troupes. L'Armée Françoise & Bavaroise marchoit du coté de *Lauingen* & *Dilligen*: les Alliés la joignirent

Bataille de Hochstedt.

près de *Hochstedt*, où se donna le treizieme d'Août cette Bataille si funeste à la France, & plus encore à l'Electeur de *Baviere*. Les débris de leur Armée, affoiblie de plus de vingt-deux-mille hommes, ne purent tenir la campagne: ils abandonnerent leurs conquêtes, la *Baviere* & la *Suabe*.

L'Electeur passa dans les *Pais-Bas*, & laissa le gouvernement de ses Provinces à l'Electrice. Cette Princesse fit au mois de Novem-

bre

De l'Empire.

bre un Traité avec le Roi des Romains qui étoit alors devant *Landau*, & convint avec lui, que les Villes de *Kuffstein*, de *Passau*, & toutes les Places fortes de *Baviere* seroient livrées à Sa Majesté Impériale; & que les nouvelles fortifications de *Munich* seroient rasées: Que la Régence du Païs seroit laissée à l'Empereur: Que l'Electrice pourroit demeurer à *Munich*, aussi longtems qu'il lui plairoit; & que les Revenus du Bailliage de *Munich* lui seroient assignés pour son entretien.

Après cette Bataille, l'Armée victorieuse se partagea. Un Corps commandé par le Général *Thungen* reprit *Ulm* sur les Bavarois. Un autre Corps alla devant *Landau*, dont le Roi des Romains commanda le siege. *Treves*, *Trarbach* &c. furent reprises.

Suite des Troubles de Hongrie.

L'Armée de l'Empereur n'agissoit pas avec le même succès dans la *Hongrie*. Les troubles y avoient recommencé, & le mal devenoit de jour en jour plus à craindre. *Ragotzi*, *Berezini*, *Esterhazi*, & *Caroli*, Seigneurs Hongrois, avoient assemblé des troupes & ravageoient les frontieres de *Moravie*, l'*Autriche* & la *Transsilvanie*. Les environs de *Vienne* n'étoit pas à couvert de leurs hostilités; ils entrerent dans le Parc, & mirent le feu à une des maisons de plaisance de l'Empereur. Ils essayerent plusieurs fois de se rendre maitres de * *Sopron*. L'*Angleterre* &

* Cette Ville, comme presque toutes celles de Hongrie, a deux noms, à savoir, SOPRON & ODENBOURG: les Géographes se servent de l'un ou de l'autre, comme il leur plait. Mais ceux qui en font deux Villes différentes, se trompent. Lorsque les Turcs étoient maitres de Bude, Sopron étoit la Capitale des Chretiens dans la Basse-Hongrie. Cette Place est petite; mais fort peuplée, & bien fortifiée.

DE L'EMPIRE. 1704. & la *Hollande* employerent leurs bons offices pour ménager un accommodement entre l'Empereur & les Mécontens. L'Electeur *Palatin*, qui étoit alors à *Vienne*, y travailla avec chaleur; mais leurs propositions étoient si éloignées de ce que l'Empereur avoit envie de leur accorder, que le Traité ne se put conclure. Ils demandoient, entre autres choses, que l'on procedât à une nouvelle Election: Qu'on rétablît leurs anciens privileges, surtout le droit que donna à la Nation Hongroise le Roi * *André II.* dans sa Déclaration de 1222.: Qu'on chassât les Jésuites hors du Royaume &c. Ces demandes leur ayant été refusées, les hostilités recommencerent plus que jamais, & les Mécontens furent battus en deux rencontres, vers la fin de cette Campagne, & principalement à la Journée de *Tirnau*.

JOSEPH. 1705. L'Empereur *Leopold* mourut le 5. de Mai l'an 1705. & eut pour successeur JOSEPH son fils ainé. Les Allemands avoient déja conçu de grandes esperances de son Regne. La partie étoit faite pour commencer la Campagne sur la *Moselle*, s'emparer de la *Lorraine*, &

* Ce Monarque, renouvellant dans cette Déclaration les Privileges que le Saint Roi Etienne avoit accordés au Royaume, consent, *pour empécher qu'aucun de ses successeurs n'ose y donner la moindre atteinte, que si lui ou quelqu'un de ses successeurs, en quelque tems que ce soit, veut s'opposer à l'exécution de ces Privileges, il soit permis en vertu de cette Déclaration, aux sujets des Rois de Hongrie présens & futurs, de résister & de se défendre, sans pouvoir être traités de rebelles.* LOUIS Roi de Hongrie & de Pologne, & MATHIAS CORVIN, les deux plus puissans Rois qui ayent porté la Couronne de Hongrie, ont confirmé ce Privilege. Les derniers Rois de la Maison d'Autriche l'ont aboli, & ont rendu la Couronne héréditaire.

& pénetrer par-là dans les Provinces de France. Le Lord *Marlborough* se rendit à l'Armée de bonne heure; mais le projet échoua, parce qu'il ne fut pas secondé à tems par le Prince *Louis de Bade*. On ne sait s'il y eut autant d'impossibilité, que de jalousie. Mais comme les ennemis menaçoient la Citadelle de *Liege*, le Lord s'en retourna, & laissa là le projet. Les François ne tarderent gueres à se rendre maitres de *Treves*. L'Armée de l'Empire ne fit rien de fort considerable cette année, sinon qu'elle força les Lignes des François; après quoi elle reprit *Drusenheim* & *Haguenau*. — De l'Empire. 1705.

Le nouvel Empereur essaya de faire un accommodement avec les Mécontens de Hongrie; mais personne ne voulant rabattre de ses prétentions, on ne put venir à bout de finir les troubles. Le Général *Heister* battit près de *Bude*, le Comte *Caroli*, qui lui abandonna tentes & bagage. *Herbeville* ne fut pas moins heureux contre *Ragotzi*, en Transsilvanie.

Troubles en Baviere.

Vers la fin de cette année, les Païsans de l'Electorat de *Baviere*, portés au desespoir par la rigueur qu'exerçoient contre eux les Commissaires de Sa Majesté Impériale, déterrerent leurs armes qu'ils avoient enfouïes lorsqu'on avoit voulu les desarmer, & commencerent un tumulte qui pouvoit avoir des suites. On ne perdit point de tems pour étouffer cette Sédition. Dès le commencement de l'année suivante, on en tua quelques milliers, on prit les plus mutins que l'on fit pendre, & on prévint ainsi l'embrasement que leur revolte alloit causer. — 1706.

Les Electeurs de Baviere & de Colo-

Le 1. de Mai, l'Empereur fit à Vienne la cérémonie de mettre au Ban de l'Empire les Electeurs de *Cologne* & de *Baviere*.

Le

DE L'EMPIRE. gne au Ban de l'Empire.

Le Décret de leur Proscription est daté du 29. d'Avril ; il les privoit du Titre & de la Dignité d'Electeurs &c. On recommença alors, mais en-vain, de tenter un accommodement avec les Mécontens de Hongrie. D'un autre côté, les François dégagerent le *Fort-Louis* que les Imperiaux avoient assiegé, & reprirent *Drusenheim* & *Haguenau*. Cette derniere Place, quoique mal fortifiée, leur coûta près de deux-mille hommes ; mais ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est qu'ils y trouverent une parfaitement belle Artillerie, dont ils se servirent pour rechasser les Allemands au-delà du Rhin. Cette perte fit murmurer plusieurs Princes, qui se plaignoient qu'on eût mis cette Artillerie dans une Ville si peu capable d'être défendue; & il sembloit qu'on ne l'y eût transportée que pour la livrer aux François. Cela causa de violens soupçons contre le Prince *Louis de Bade*, & le Comte de *Friesen* Grand-Maître de l'Artillerie ; mais ils ne vêcurent pas longtems après. Il se trouva pourtant beaucoup de personnes qui disculpoient le Prince ; & comme après sa mort les affaires de l'Empire furent encore plus mal conduites qu'elles ne l'avoient été de son vivant, ceux-mêmes qui l'avoient blâmé, furent les premiers à le justifier & à le regretter.

1706.

Troubles en Saxe.

L'invasion que le Roi de *Suede* fit en *Saxe* au mois de Septembre de la même année, répandit une allarme universelle dans l'Empire. Mais comme ces frayeurs n'eurent point de suite, nous remettons d'en parler dans le Chapitre de la *Pologne*. Avant que de quitter l'*Allemagne*, ce Monarque fit un Traité avec l'Empereur, par lequel Sa Majesté Impériale promettoit de rendre aux Protestans les Eglises qui leur avoient été ôtées contre le Traité de

1707.

West-

Westphalie, & de remedier à d'autres griefs de Religion. Elle accordoit de plus, qu'on bâtiroit six nouveaux Temples; à savoir, à *Sagan*, à *Freystadt*, à *Hirschberg*, à *Landshut*, à *Militsch*, & à *Teschen*. L'Empereur lui promit encore de confirmer, lorsqu'il en seroit requis d'une maniere convenable, l'Accord fait entre la Maison de *Holstein-Gottorp* & l'Evêché de *Lubeck*; de confirmer à cette Maison le droit de * *Primogéniture*. De son côté, le Roi de *Suede* s'obligeoit de passer dans la *Silesie* sans fouler cette Province, comme en effet il y passa l'année d'après en sortant de *Saxe*, pour entrer dans la *Pologne*; & ce fut durant cette marche qu'il fit rouer & écarteler le malheureux *Patkul*, malgré toutes les prieres dont on usa pour fléchir sa séverité.

DE L'EMPIRE. 1707.

Les affaires de l'Empire alloient fort mal sur le *Rhin*. Les François, profitant du mauvais état des Impériaux, forcerent leurs Lignes, chasserent le peu de garnisons qu'ils trouverent dans les Places, tirerent d'horribles contributions, & pénetrerent jusques dans la *Suabe* & le *Wirtemberg*. On craignit même qu'ils ne se jettassent dans la *Baviere*, & ne se joignissent aux sujets de l'Electeur, avec lesquels ils auroient pu rejetter l'Empire dans le même em-

Avantages des François sur le Rhin.

* C'est un droit par lequel un Prince venant à mourir, son fils ainé succede à toutes les parties de la succession, & a seul la Superiorité Territoriale. Les Cadets n'héritent que d'une Pension, capable de les entretenir selon leur naissance. Cette Pension est ordinairement règlée par les Traités de chaque famille, & il est rare qu'on y change rien. Il y en a où ce droit est établi, & d'autres où il ne l'est pas. Les Cadets au reste portent les Armes & le Titre de la Maison, comme le Souverain, & c'est à quoi il faut prendre garde.

DE L'EMPIRE.

1707.

embaras où il étoit avant la victoire de *Hochstedt*. Il n'y a point à douter que ce ne fût leur dessein ; mais ils furent obligés de s'en retourner au secours de leur Patrie, où les Alliés s'étoient avancés jusqu'à *Toulon* ; & cette entreprise, que les François regarderent comme une témerité, sauva l'Empire par la diversion qu'elle fit.

Le Marggrave de Barreut commande les Troupes de l'Emp.

Après la mort du Prince *Louis de Bade* arrivée le 4. de Janvier de cette année, le Marggrave de *Barreut* avoit pris le commandement de l'Armée Impériale; mais il eut si peu de bonheur, qu'il s'en démit bientôt entre les mains de l'Electeur d'*Hanover*, qui esperoit d'agir plus efficacement que lui.

L'Elect. d'Hanover lui succede.

Cependant, les *Hongrois* occupoient les meilleures troupes de l'Empereur, à qui il n'en restoit pas assez sur le *Rhin* pour entreprendre quelque chose de considerable. *Ragotzi* s'étoit fait proclamer Prince de *Transsilvanie* par ceux de son parti, & on avoit publié de sa part l'Interregne en Hongrie. En-vain l'Empereur se flatoit d'être à la veille de conclurre un accommodement avec les Mécontens ; on le négocioit à *Tirnau* : *Ragotzi* indiqua une Assemblée à *Caschau* ; & lorsqu'au commencement de l'année suivante, l'Empereur convoqua la Diete à *Presbourg*, *Ragotzi* de son côté défendit, sur peine de mort, à tous les Hongrois de s'y trouver.

Guerre contre le Pape.

L'Empereur eut encore sur les bras une autre affaire, qui l'embarassa moins. Sa Majesté ayant remarqué dans le Pape *Clement XI.* une extrème partialité pour la *France*, se saisit de *Comachio*, qu'il prétendit être un Fief de l'Empire, au-lieu que le Pontife prétendoit qu'il relevât de l'Etat de l'Eglise. Ce dernier résolut d'en tirer raison par les armes, & comptoit sur l'appui

pui de la *France* & des Cantons Catholiques de la *Suisse*. Mais ne voyant rien venir de ce côté, il fit des levées dans l'Etat de l'Eglise, & ouvrit le fameux Trésor de *Sixte-Quint*, que l'on garde dans le Château Saint-Ange pour les dernieres néceſſités de l'Eglise. Cet appareil se fit avec plus de dépense & de faste, que d'utilité. Le Pape remarqua facilement, qu'il ne pouvoit que se perdre, en s'embarquant plus loin dans cette querelle. On convint d'une trève; il consentit de congédier ses troupes, de reconnoitre *Charles* frere de l'Empereur, pour Roi d'*Espagne*; de lui accorder en cette qualité l'Investiture de *Naples*; de donner aux Troupes Impériales le passage libre pour aller dans ce Royaume; de donner les quartiers d'hiver à quinze-mille Allemands dans l'Etat de l'Eglise; & de fournir dix-mille écus de contribution. L'Empereur ne se désaisit point de *Comachio*, jusqu'à ce que ce differend soit fini par les voyes de droit.

DE L'EMPIRE. 1708.

Traité entre l'Empereur & le Pape.

La même année, le Duc de *Mantoue* fut mis au Ban de l'Empire. Mais sa mort, qui arriva presque dans le même tems, lui épargna les chagrins auxquels il ne pouvoit manquer d'être exposé par la perte de tout son païs.

Proscription du Duc de Mantoue.

Le Général *Heister* battit *Ragotzi* à *Trenschin*, & le Roi *Charles* III. épousa la Princesse *Elisabeth Christine* de *Wolffenbutel*, après qu'elle eut fait abjuration du Lutheranisme entre les mains de l'Archevêque de *Mayence*. Elle fut menée à *Vienne* & de là à *Barcelone*, où son Epoux l'attendoit.

Mariages du Roi Charles & du R. de Portugal.

Le Roi de *Portugal*, qui depuis longtems avoit quitté le parti du Roi *Philippe* pour prendre celui des Alliés, épousa l'Archiduchesse *Marianne*, sœur de l'Empereur. Ce fut encore la même année, qu'il fut accordé que le

DE L'EMPIRE. Roi de *Boheme*, en qualité d'Electeur, auroit dorênavant séance & voix déliberative à la

1708. Diete de *Ratisbonne*, au-lieu qu'il ne jouïssoit de son rang d'Electeur que dans les cas d'une Election d'Empereur.

Troubles de Hambourg.

La Ville de *Hambourg* fut déchirée par les Factions. La division s'étant mise entre le Sénat & la Bourgeoisie, ce ne fut plus dans cette grande Ville que trouble & que confusion. Les Princes du Cercle nommerent des Commissaires pour remedier à ce desordre, & mirent une forte garnison, qui contribua beaucoup à hâter l'accommodement. Tout s'appaisa enfin, on punit quelques boute-feux, & on condamna à une prison perpétuelle *Krumholtz*, Prêtre Lutherien, qui avoit beaucoup contribué à cette émeute par ses sermons séditieux.

1709. Au commencement de l'année 1709. l'Empereur fit de nouveaux efforts pour rendre le calme à la Hongrie; mais *Ragotzi* les rendit inutiles. L'Armée destinée contre la *France* s'assembla sur le Rhin, sous le commandement de l'Electeur d'*Hanover*. Ce Prince avoit envie d'attaquer les Ennemis qui étoient aux environs de *Lauterbourg*, & pour les affoiblir par la diversion, il avoit envoyé le Général *Merci* avec un détachement du côté de *Fribourg*. Mais ce dernier ayant été défait, l'Armée qui s'étoit avancée jusqu'à *Muckensturm*, après avoir été quelque tems vis-à-vis de l'Armée ennemie, se sépara pour aller en quartiers d'hiver.

1710. L'année 1710 ne fut pas plus heureuse pour l'Empire, malgré les mouvemens que l'Empereur se donna pour mettre l'Armée en meilleur état. Il promit d'envoyer onze-mille hommes sur le *Haut-Rhin*, & de contribuer

pour

pour sa part un million d'écus à la Caisse militaire. Le Duc d'*Hanover* trouva néanmoins les troupes si peu en état d'agir, qu'il quitta le commandement, sous prétexte que les troubles qui s'élevoient dans la Basse-Allemagne demandoient sa présence dans ses Etats.

DE L'EMPIRE.

1710.

Le Baron de *Krassaw*, qui ramenoit de *Pologne* un corps de *Suedois*, ayant traversé les Etats du Roi de *Prusse*, étoit revenu en *Pomeranie*, & l'on étoit inquiet dans les Provinces voisines sur l'usage qu'il feroit des troupes qu'il avoit avec lui. On craignoit qu'il ne se jettât dans la *Saxe*, ou ne voulût retourner en *Pologne*, ce qui ne se pouvoit faire sans troubler la Paix de l'Empire; tous les Princes n'étant pas d'humeur à donner le passage à des troupes qui ne portoient point de provisions, ni d'argent pour en acheter, quoiqu'elles en eussent assez retiré du pillage des Eglises de *Pologne*.

Allarmes dans la Basse Saxe.

Ce fut alors que les Etats voisins s'adresserent à Sa Majesté Impériale, pour obtenir qu'elle s'employât à procurer une neutralité pour les Provinces que les Puissances qui étoient en guerre possedoient alors en *Allemagne*. On craignoit que le Roi de *Pologne*, qui venoit de rentrer dans ses Etats, n'envoyât une Armée contre le Baron de *Krassaw*; d'ailleurs, la guerre s'allumant de plus en plus dans ces Provinces, il feroit infailliblement arrivé que les Princes voisins auroient rappellé les troupes qu'ils avoient alors à la solde d'*Angleterre* & de *Hollande*, en *Flandres* & en *Italie*, & qu'ils en auroient eu besoin eux-mêmes pour la sureté de leurs Païs. L'Empereur s'employa en effet pour procurer la neutralité souhaitée, & le Traité en fut conclu malgré la

Sue-

DE L'EMPIRE.

1710.

Suede, qui protesta contre les mesures qu'on prenoit pour lui lier les mains. Il fut même résolu qu'on assembleroit un corps, pour maintenir la Neutralité. Quelques Régimens de l'Empereur & de l'Electeur Palatin se mirent en marche pour se rendre en *Silesie*; mais cela n'eut point de suite; le Corps ne fut point assemblé; & toutes les résolutions pour lesquelles on s'étoit donné tant de peine, aboutirent à rien, comme nous le dirons ailleurs.

Mort de l'Empereur Joseph.

1711.

Les Mécontens de *Hongrie* furent maltraités en plusieurs actions, & leurs affaires commençoient à prendre un mauvais train, lorsque l'Empereur mourut le 17. Avril 1711. sans avoir eu la satisfaction de les soumettre entierement. Peu de tems après sa mort, ses troupes en obligerent la plus grande partie à mettre les armes bas, près de *Caschau*. Plusieurs d'entre eux accepterent l'Amnistie qu'on leur offroit. *Ragotzi*, *Berezini* & quelques autres se retirerent en *Pologne*, & ne voulurent point entendre parler d'accommodement.

Assemblée de Francfort, pour l'Election de Charles VI. Empereur.

L'Assemblée pour l'Election d'un nouvel Empereur fut convoquée à *Francfort* le 20. de Juillet; mais elle ne commença que le 20. d'Août. Les Electeurs de *Mayence* & de *Treves* & le *Palatin* s'y trouverent en personne, les autres y assisterent par leurs Ministres. Ceux de *Baviere* & de *Cologne* demanderent d'y être admis, ce qui leur fut refusé.

L'Abbé d'*Albani*, neveu du Pape, tâcha d'y être admis, & pretendit même le pas sur les Electeurs, en qualité de Nonce Extraordinaire; ce qu'il ne put obtenir. Les Electeurs donnerent enfin leurs suffrages, le 12. d'Octobre, en faveur de CHARLES frere du dernier Empereur. Il y eut quelque difficulté à règler la Capitulation, qu'il devoit jurer à son Couronnement.

CHARLES VI.

Ce-

Ce Prince n'étant pas content de celle de son pere *Leopold* & de son frere *Joseph*, il souhaita qu'on y fit quelques changemens, & protesta même qu'il aimeroit mieux renoncer à la Couronne Impériale, que de l'accepter en promettant des conditions qu'il ne vouloit pas tenir. Tout fut enfin règlé à sa satisfaction, & il partit de *Catalogne* pour se rendre en *Allemagne*, & y recevoir la Couronne qui lui étoit décernée. Il arriva à Francfort le 19. de Décembre, & fut couronné le 22. avec les solemnités ordinaires, sans qu'il arrivât le moindre desordre.

Il sembloit que les François dûssent profiter de l'état où se trouvoit alors l'Allemagne. Pour prévenir leurs efforts, le Prince *Eugene de Savoye* fit faire le serment de fidelité aux troupes dans les Lignes d'*Etlingen*, & exhorta les Princes de l'Empire à envoyer au-plutôt leurs contingens. Il posta ensuite l'Armée au Camp de *Muckensturm*, & y laissa le Duc de *Wirtemberg*, pour commander en son absence. Ainsi les menaces des *François* n'eurent point d'effet, & l'Empire ne reçut aucun préjudice de l'absence de son Chef. Les Cercles d'*Allemagne* renouvellerent leur Traité avec l'*Angleterre* & la *Hollande* ; on s'y promit de nouveau de s'assister mutuellement, & de ne point mettre bas les armes qu'on n'eût obtenu une entiere satisfaction à tous les Alliés. On s'obligea d'employer la force des armes, pour procurer à l'Empire une *Barriere réelle*, qui devoit être l'*Alsace*, le *Sundgau*, le *Brisgau*, & les trois Evêchés *Metz*, *Toul* & *Verdun* ; & de ne point faire la paix séparément les uns des autres.

1712. Demandes de l'Empe-

Le Congrès d'*Utrecht*, qui s'assembla l'an suivant, sembloit devoir rendre la Paix à l'Europe.

De l'Empire. pe. Les troubles avoient recommencé dans la *Basse Allemagne*, comme nous le dirons dans le Chapitre de *Suede*; mais il y avoit apparence que si l'Occident & le Midi étoient une fois pacifiés, il seroit aisé de calmer le Nord.

reur avant la Paix d'Utrecht.

1712. L'Empereur, mécontent des conditions que l'*Angleterre* vouloit procurer à *la France*, aima mieux ne point signer le Traité & porter seul tout le fardeau de la guerre, que de se relâcher de ses prétentions. Les demandes spécifiques qui avoient été faites en son nom, & au nom de l'Empire, consistoient en IV. Articles. I. Que la France rendît tout ce que l'Empire & la Maison d'Autriche avoient cedé à cette Couronne par les Traités de *Munster*, de *Nimegue*, & de *Ryswyck*; ou autrement, Que le Duc de *Lorraine* fût retabli dans toutes ses Terres &c. avec la cessation de toute obligation féodale, hommage, & vasselage. II. Que la *France* rendît tous les Royaumes & Places en *Espagne*, en *Italie*, & dans les *Païs-Bas*, & tout le reste de la Monarchie Espagnole, comme elle étoit possedée par *Charles* II. Le troisieme Article demandoit que l'on donnât satisfaction aux Alliés de Sa Majesté Impériale & Catholique; & le IV. que tous les dommages faits aux autres amis, Etats, vassaux, & sujets de l'Empire fussent reparés.

Continuation de la Guerre avec la France. Les Alliés ayant fait la Paix avec la France, sans se vouloir obliger de procurer à l'Empereur une satisfaction sur ces demandes, ce Monarque continua la guerre avec les Cercles associés, pour obtenir de la *France* une *Barriere réelle* le long du *Rhin*.

Dans le tems même que l'on traitoit à *Utrecht*, l'Empire, déterminé à pousser la guerre avec vigueur, avoit résolu de fournir un million de florins, qui néanmoins ne furent point com-

comptés. L'Empereur vouloit renforcer considerablement les troupes qu'il avoit sur le *Rhin* : on pressa les États de l'Empire d'envoyer leurs contingens de bonne heure & complets ; & comme le Prince *Eugene* étoit alors dans les *Païs-Bas*, le Duc de *Wirtenberg* prit le commandement de l'Armée & marcha vers *Philipsbourg*, où il passa le *Rhin*. A son approche, les *François* se retirerent dans leurs Lignes de *Lauterbourg*, où il n'étoit pas aisé de les attaquer ; outre que l'Armée Impériale étoit affoiblie, parce qu'il en avoit falu détacher quelques Régimens qui étoient allés renforcer l'Armée de *Flandre* après la séparation des *Anglois*. On étoit déja assez près des Lignes, & on comptoit d'y surprendre l'Ennemi, qui ne se défioit point du dessein des *Allemands*; lorsque quelques Régimens d'Infanterie ayant pris leurs camarades pour les ennemis, firent feu sur eux, sans attendre l'ordre du Général. Cette méprise mit l'Armée en une telle confusion, que chacun prit la fuite, sans que ni l'autorité du Prince *Alexandre de Wirtenberg* qui commandoit, ni les efforts de la Cavalerie, fussent capables de faire rentrer les soldats dans leurs rangs. Cette funeste décharge mit l'allarme parmi les *François*, & l'entreprise concertée échoua. Les *Imperiaux* repasserent le *Rhin*, & regagnerent leurs Lignes. Les *François* demeurerent où ils étoient, & il ne se passa rien de plus.

DE L'EMPIRE. 1712.

Le Commandement de l'Armée fit naitre quelques difficultés au sujet de la Religion. C'est l'usage, que les Officiers Généraux soient pris également des deux Religions ; & parce que le Prince *Alexandre de Wirtenberg*, qui étoit alors Général de l'Empire, professoit la Religion Catholique, les Protestants déclare-

Disputes pour le commandement de l'Armée Imperiale.

DE L'EMPIRE. rent que cet exemple ne tireroit point à consequence.

1712. L'Empereur regle sa succession. L'Empereur, voyant qu'il n'avoit point de posterité, voulut prévenir les troubles que pouvoit causer sa succession, s'il venoit à mourir sans enfans. A cet effet il déclara son héritiere l'Archiduchesse, fille aînée de l'Empereur *Joseph*. Mais ayant eu lui-même des enfans, il a changé cette disposition. Il se rendit à *Presbourg*, où il reçut l'hommage de la Nation Hongroise, & fut couronné le 22. de Mai.

Il est couronné en Hongrie.

Il s'appliqua ensuite à trouver les moyens de continuer la guerre contre la *France*. Les efforts qu'il fit pour cela auroient eu d'heureux succès, s'il eût été mieux secondé des Etats de l'Empire; mais il s'en falut bien qu'ils lui tinssent les secours d'hommes & d'argent qu'ils lui avoient fait esperer. La plupart même se dispenserent d'envoyer leur contingent ordinaire. De sorte que lorsqu'au commencement

1713. de la Campagne de 1713. le Prince *Eugene* voulut prendre le commandement de l'Armée sur le *Rhin*, il ne trouva rien de prêt. Les Troupes Impériales qui devoient venir de *Catalogne*, auroient pu remplacer ce qui manquoit; mais les vaisseaux Anglois qui les devoient transporter, se firent longtems attendre. On eût dit que l'on retardoit exprès leur retour, pour mettre l'Empire dans la nécessité d'accorder promptement à la France tout ce qu'elle souhaitoit. Cette Couronne profita de ces conjonctures; ses troupes prirent *Landau*, passerent le Rhin, s'emparerent de *Fribourg*, & prirent leurs quartiers d'hiver aux environs de cette Place. Le Maréchal de *Villars*, qui les commandoit, s'aboucha avec le Prince *Eugene*, qui de tems en tems rendoit compte de ses Conferences à l'Assemblée de l'Empire, & re-

représentoit toujours, que le plus sûr moyen pour obtenir une bonne paix, étoit de continuer la guerre avec vigueur. Cependant, l'évenement répondoit mal à ces esperances, & les efforts de l'Empire n'arrêtoient point les progrès de la France. Ces deux Généraux ayant enfin été déclarés Plénipotentiaires pour traiter, s'assemblérent à *Rastat*, & y convinrent des préliminaires de la Paix, où, pour fondement du Traité à faire, on établit les Traités de *Westphalie*, de *Nimégue* & de *Ryswyck*. L'Empereur communiqua ces Préliminaires à la Diete, & souhaita que tous les Princes de l'Empire, qui avoient des interêts à discuter avec la *France*, envoyassent des Plénipotentiaires à *Bade*, où le grand ouvrage de la Paix se devoit conclure ; ou bien qu'ils lui donnassent pouvoir de conclure pour eux. La résolution de la Diete fut, que l'on donneroit à l'Empereur le plein-pouvoir de traiter pour l'Empire. Les Protestants desirerent que dans le Traité à faire, on expliquât que le IV. Article du Traité de *Ryswyck* ne devoit point déroger au Traité de *Munster*; mais que dans les affaires de Religion, on se devoit conformer à ce dernier. Les Etats Catholiques s'opposerent à cette déclaration. Sa Majesté Impériale n'y fit gueres d'attention ; & malgré tous les mouvemens que se donnerent les Puissances qui suivent la Religion Reformée, comme *Prusse*, *Hesse-Cassel*, *Hesse-Darmstat*, &c., l'explication qu'ils souhaitoient ne fut point inserée dans le Traité, qui fut tel que nous l'avons rapporté dans le premier volume, au Chapitre de la France.

De l'Empire.

Traités de Rastadt & de Bade.

1714.

En 1715. le Ministre Impérial à Constantinople donna avis que les *Turcs* faisoient de grands préparatifs de guerre ; & la même an-

Guerre avec les Turcs.

1715.

DE L'EMPIRE. née il vint à Vienne un Aga Turc, à qui le Prince *Eugene*, dans une audience qu'il lui donna, déclara nettement, que si on ne pouvoit terminer à l'amiable les differends qui étoient entre le Sultan & la Republique de *Venise*, Sa Majésté Impériale ne pourroit se dispenser de prendre le parti des *Venitiens*. Les *Turcs*, qui vouloient reconquérir la *Morée*, auroient bien voulu que l'Empereur ne s'en fût point mêlé; & c'étoit pour éviter une rupture avec lui, que l'Aga étoit venu à *Vienne*. L'Empereur, qui voyoit cependant que les Turcs cherchoient à l'amuser, fit de grands préparatifs pour la guerre de *Hongrie*, qu'il avoit résolue en cas que l'on ne pût autrement venir à bout de les desarmer.

Progrès & Victoires sur les Turcs.

1716.

D'un autre côté, le Visir avoit fait au Ministre Impérial quelques propositions, & tâché de l'intimider par des menaces. Ainsi tout s'acheminoit à une rupture. L'Empereur se résolut enfin de signer avec les *Venitiens* une Ligue défensive contre les *Turcs*, & les troupes de l'Empire se mirent en marche vers la frontiere de *Hongrie*.

Les hostilités commencerent peu après. Le Général *Leffenholtz* chassa de *Mistravitza* sur la *Save* les Turcs, qui regarderent cette démarche comme une déclaration de guerre. Cette même année fut heureuse pour l'Empereur, par la joye que causa à *Vienne* la naissance d'un Archiduc d'*Autriche*; mais cette joye dura peu. Ce Prince, né le 13. d'Avril, mourut le 4. de Novembre suivant.

L'Armée Ottomane s'étant avancée jusque sur les terres de l'Empereur, entre *Peterwaradin* & *Carlowitz*, le Prince *Eugene* lui livra bataille le 5. de Juillet, mit l'Infanterie des Turcs en déroute, & renversa leur Cavalerie, après

après une action très sanglante, où le Grand-Visir périt avec dix Bassas. Les Chretiens prirent 170. pieces de Canon, la Caisse militaire, & tout le bagage des Turcs. L'Armée victorieuse entreprit ensuite le siege de *Temeswar*. dont la Capitulation fut signée le 13. d'Octobre; & le Prince *Eugene*, après avoir remis cette Ville en état de défense, fit entrer ses troupes en quartiers-d'hiver. DE L'EMPIRE. 1716.

Elles ne demeurerent pas pour cela tout à fait en inaction. Le Comte de *Steinville*, Gouverneur de *Transsilvanie*, fit enlever par un Parti le fameux *Mauro Cordato* Hospodar de *Walaquie*, dans la capitale de cette Province. Il y eut aussi entre les Partis des deux Nations quelques rencontres, où l'avantage fut tantôt pour les Chretiens, & tantôt pour les Barbares.

Les operations de la Campagne suivante commencerent par le siege de *Belgrade*, dont la circonvallation se fit le 20. de Juin. Le siege dura jusqu'au 15. d'Août, que les Turcs ayant tenté le secours de la Place, attaquerent l'Armée Chretienne, qui remporta sur eux une nouvelle Victoire, leur prit 131 Canons de bronze, 37 Mortiers, 52 Drapeaux, & 9 Queues de cheval; le combat dura cinq heures, & la Place capitula le 17. Après cette importante conquête, la Porte fit tenter à la Cour de *Vienne* des propositions de Paix; mais les Infideles n'étoient point encore assez humiliés, pour en venir au point où l'Empereur les vouloit. Le Congrès s'assembla l'année suivante à *Passarowitz*, où, après divers incidens, on convint des Articles suivans, par la Médiation de l'*Angleterre* & de la *Hollande*: *Que la Riviere d'*Aluta, *depuis l'endroit où elle sort de* Transsilvanie, *jusqu'à son entrée dans le* Danu- Siege de Belgrade. 1717. 1718. Traité de Passarovitz.

 be,

1718. be, *feroit la féparation des deux Empires de ce côté. Que* Temiswar, Belgrade, & Semendria, & *géneralement les Villes & Païs que l'Empereur avoit conquis durant cette guerre, lui demeureroient. Que les prifonniers feroient rendus de part & d'autre. Que les Hongrois* Ragotzi, Berczini, & *autres ennemis refugiés en* Turquie, *feroient éloignés des frontieres. Que cette Trève dureroit vingt-cinq ans.* &c.

Quoique ce Traité foit fi defavantageux aux *Turcs*, il n'a pas laiffé de fubfifter. Nous avons marqué dans le premier volume *, la part que l'Empereur eut au Traité de la *Quadruple Alliance*, à quoi ce Monarque avoit confenti en faveur de l'*Efpagne*, ou plutôt en faveur de l'Infant du fecond lit. Nous avons auffi marqué fur quel prétexte les *Efpagnols* avoient attaqué la *Sicile*; & comment l'Empereur, en fecourant les *Piémontois*, avoit envoyé conquérir cette Ile fur les *Efpagnols* qui en étoient déja prefque entierement les maitres. Rien ne fit mieux voir la grande puiffance de l'Empereur, que cette expédition, faite dans un tems où les *Turcs* pouvoient profiter d'une diverfion fi utile à leurs interêts.

1720. L'acceffion de l'Efpagne au Traité de la *Quadruple Alliance* ne rétabliffoit pas entierement la bonne intelligence entre l'Empereur & elle : c'étoit plutôt une préparation à la Paix, qu'une Paix effective; il reftoit encore des difcuffions, que l'on renvoyoit au Traité de Paix à faire. L'Empereur, maitre de la *Sicile*, avoit, de concert avec fes Alliés, obtenu que le Roi de *Sicile* fe contenteroit du Royaume de *Sardaigne*, & cederoit celui de *Sicile* à l'Empereur. Mais l'Efpagne, en lui abandonnant

* p. 119. & fuiv.

nant ce dernier Royaume, s'étoit reservé la reversion en cas que sa posterité vînt à s'éteindre; & l'*Empereur* refusoit d'accorder cette reversion. L'*Espagne* insistoit à se la conserver; & cela faisoit une difficulté qui occupa quelque tems les Plénipotentiaires. DE L'EMPIRE.

La forme des Actes d'Investiture fit aussi trainer les négociations. Il s'agissoit d'une Investiture Eventuelle; & comme c'étoit pour la premiere fois qu'on en donnoit une pareille de ces Duchés, on fut longtems à convenir des termes.

La *France*, reconciliée avec l'*Espagne*, ménageoit moins l'*Empereur*, & sembloit se refroidir à son égard. La mort du Duc d'*Orleans*, & le renvoi de l'Infante, brouillerent de nouveau les deux Couronnes. Le Roi d'*Espagne* prit ce tems pour faire le Traité de *Vienne*; l'Empereur y accorda à *Philippe* V. une cession de l'*Espagne* & des *Indes*, & ne se reserva de toute la Monarchie, que les *Païs-Bas*, le *Milanez*, *Naples* & *Sicile*. Mais outre de gros subsides auxquels l'Espagne s'obligea, il obtint de très grands avantages en faveur de la Compagnie d'*Ostende*; de laquelle nous parlons ailleurs.

Cette Compagnie, formée d'abord par l'intrigue de quelques Anglois qui cherchoient plus leur interêt particulier que celui de leur Patrie, ne fut pas plutôt appuyée par un Octroi de S. M. Impériale, qu'elle se trouva sur un pied à pouvoir faire beaucoup de chemin en peu de tems. Le succès rapide qu'elle eut, & les avantages que le Roi d'*Espagne* lui accordoit, inquieterent les *Provinces-Unies*, la *France*, & l'*Angleterre*, qui s'unirent ensemble pour la faire supprimer. De son côté l'*Espagne*, qui comptoit sur les secours de l'*Empereur*

 qu'elle

De l'Espagne. qu'elle croyoit suffisament acheter par les subsides qu'elle avoit déja fournis, entreprit le siege de *Gibraltar*; & n'ayant pu prendre cette Place, prit pour en lever le siege avec moins de desagrément, le tems de la signature des préliminaires à *Paris*.

L'*Empereur* ne s'étoit pas pressé d'agir hostilement contre les Anglois; & prévoyant qu'il en faudroit venir bientôt à une Paix générale, ou replonger l'Europe dans une nouvelle guerre, il avoit enfin consenti à suspendre pour sept ans le Commerce & la Navigation de cette Compagnie. On demandoit une suppression entiere; mais S. M. Impériale ne put se résoudre à priver ainsi pour toujours ses sujets, des fruits d'un négoce dont ils avoient éprouvé l'utilité.

Il sembloit que tout fût d'accord, & qu'il n'y eût plus qu'à assembler le Congrès à *Soissons*. Mais le Roi d'*Espagne* ne crut pas que les six-mille *Suisses* qui devoient être mis dans les Duchés de *Parme*, de *Plaisance* & de *Toscane*, fussent suffisans pour en assurer la succession à D. *Carlos*. Il demanda que ce fussent six-mille Espagnols. Les Alliés d'*Hanover* y consentirent, à la reserve de l'*Empereur*, qui prétendit que l'on s'en tiendroit aux termes du Traité de la *Grande-Alliance*. Ils signerent sans lui le Traité de *Seville*, & s'obligerent d'aider au Roi d'*Espagne* à introduire D. *Carlos* en *Italie*, & de joindre leurs forces aux siennes pour cet effet. L'*Empereur* profita de la lenteur qu'ils apporterent à l'exécution, & envoya des troupes, qui rendirent l'*Italie* inaccessible aux Alliés de l'*Espagne*. Le Duc de *Parme* étant mort sur ces entrefaites, ses troupes en prirent possession, parce que la Duchesse étant enceinte, il étoit naturel d'attendre de quel

sexe

ſexe ſeroit le fruit dont elle devoit accoucher. DE L'EMPIRE.

L'Empereur, ne voyant gueres d'apparence d'avoir un fils, & voulant pourvoir à ſa ſucceſſion, a fait un Règlement ſur ce ſujet par rapport à ſes Royaumes & Etats héréditaires, qu'il laiſſe à ſa fille ainée l'Archiducheſſe *Marie-Thereſe*, née le 13 Mai 1717. au cas qu'il n'ait point de fils. Il a ſouhaité que les autres Puiſſances de l'Europe garantîſſent cette diſpoſition. Quelques interêts particuliers, & les embaras des autres négociations, ſont cauſe qu'il n'a pu encore obtenir une garantie telle que ſes Miniſtres l'ont demandée.]

§ 47. Si l'on conſidere la Nation Allemande, on verra que de tout tems elle a été très belliqueuſe, & que l'Allemagne a toujours été une ſource inépuiſable de Soldats: car c'eſt un païs où l'on peut toujours lever beaucoup de monde pour de l'argent. Quand les Allemans ſont une fois bien diſciplinés, ils ſont non ſeulement bons ſoldats dans les premieres attaques, mais auſſi très propres à ſouffrir longtems les fatigues & les incommodités de la guerre. Il n'y a point de Nation, parmi laquelle on puiſſe trouver tant de gens prêts à vendre leur ſang aux étrangers ; ni de païs dans l'Europe où l'on puiſſe mettre ſur pied de plus grandes Armées, tant en Infanterie, qu'en Cavalerie. Qualités de la Nation Allemande.

Les Allemans ont aſſez de diſpoſition au négoce, & à toutes ſortes de métiers, en quoi ils ſont fort adroits. On remarque, que non ſeulement les habitans des Villes, mais auſſi ceux de la campagne & les païſans font apprendre quelque métier à leurs enfans, pour peu qu'ils ayent de moyens : quoiqu'il y en ait pluſieurs d'entre eux à qui le ſon du tambour & le bruit des armes fait abandonner leur

De l'Empire. travail. Outre cela, les Allemans son ordinairement francs & éloignés de la tromperie, & ils se glorifient fort de leur ancienne fidelité. Enfin, ils ne se portent pas facilement à la sédition & au tumulte; mais ils se tiennent volontiers à la forme de Gouvernement à laquelle ils sont accoutumés.

Situation de l'Allemagne. § 48. L'Allemagne est bornée à l'Orient par les Royaumes de Pologne & de Hongrie; du côté du Midi, par l'Italie; à l'Occident, par la France & la Hollande; & au Septentrion, par l'Océan & la Mer Baltique.

Son étendue. Bien que l'Empire d'Allemagne ne possede rien au dehors, (à moins qu'on ne voulût y comprendre la Hongrie, qui appartient à la Maison d'Autriche) il est néanmoins d'une très grande étendue, & rempli de grandes & de petites Villes, de Bourgs & de Villages.

La nature de son terroir. Le terroir est généralement assez fertile; & il y a fort peu d'endroits qui ne produisent toutes les choses nécessaires à la vie, & toutes sortes de vivres s'y trouvent en abondance.

Ses Mines. L'Allemagne est encore un païs abondant en mineraux, & particulierement en mines d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb, de fer, de vif-argent, &c. On y trouve aussi plusieurs sources d'eau salée, dont on fait du sel: & les grandes rivieres, dont le païs est arrosé, (telles que sont le Rhin, le Danube, l'Elbe, le Weser, l'Oder, le Mein, la Moselle, la Drave, l'Inn, le Salz, le Lech, le Neker, & plusieurs autres) le rendent très propre pour transporter des marchandises d'un lieu à un autre.

Ses sources d'eau salée & ses rivieres.

Ses Denrees. Outre le fer & toutes sortes d'instrumens qu'on en fait, l'Allemagne fournit encore du plomb, du vif-argent, du vin, du bled, de la biere, de la laine, de gros draps, toutes for-

ſortes de toiles & d'étoffes de laine, des chevaux, des moutons, & choſes ſemblables. C'eſt pourquoi, ſi les Allemans s'appliquoient eux-mêmes aux ouvrages de manufactures, que les étrangers apportent en Allemagne, ou bien qu'ils ſe contentaſſent de celles qui ſont travaillées dans leur païs, les marchandiſes qui en ſortent ſurpaſſeroient de beaucoup le nombre de celles qu'on y apporte d'ailleurs; & ainſi l'Allemagne deviendroit néceſſairement riche, particulierement à cauſe de la grande quantité d'argent que l'on y tire des mines.

De l'Empire.

§ 49. Pour ce qui regarde la forme de ſon Gouvernement, il faut conſiderer, que ce n'eſt pas un Etat où il n'y ait qu'un ſeul Souverain, lequel puiſſe diſpoſer de toutes les forces de l'Empire, & ſelon la volonté duquel tous les Membres ſoient obligés de ſe règler. La puiſſance & l'autorité des Souverains n'y ſont pas limitées non plus, comme dans quelques autres Royaumes de l'Europe, où les Rois ne peuvent pas exercer certains actes qui dépendent de la Souveraineté, ſans le conſentement des Etats du païs. Mais il ſe trouve en Allemagne une forme de Gouvernement toute particuliere, & qui eſt differente de celle des autres païs; on en trouveroit pourtant des exemples, & anciennement la France étoit à peu près conſtituée de la même maniere.

Son Gouvernement.

L'Allemagne a un Chef, qui porte le titre d'EMPEREUR ROMAIN: ce qui, à proprement parler, ne déſigne autre choſe que la Souveraineté ſur la Ville de Rome, & la protection de ſon Egliſe & du Patrimoine qui en dépend. Ce fut *Othon* I. qui attacha cette Dignité au Royaume d'Allemagne; bien que de-

Qu'eſt-ce que le titre de Roi des Romains.

Quel Empereur ſe l'attribua le premier.

De l'Empire.

depuis longtems les Papes en ayent ôté la réalité aux Empereurs, & qu'ils ne leur en ayent laissé que le nom. D'ailleurs, les Membres de l'Empire, qui possedent de grandes Provinces, ont une telle Souveraineté sur leurs Terres & sur leurs Sujets, que quoiqu'ils soient liés à l'Empereur & à l'Empire en qualité de Vassaux, on ne les doit pas néanmoins regarder proprement comme des Sujets, ou comme des Citoyens considerables dans une Republique.

Autorité des Etats d'Allemagne.

Les Etats de l'Empire ont sur leurs Terres une véritable Souveraineté, en vertu de laquelle ils ont une jurisdiction absolue sur la vie de leurs Sujets, le pouvoir de donner des Loix & de faire des Règlemens dans les affaires Ecclésiastiques, (le dernier ne se doit entendre que des Protestans en particulier) de prendre pour eux tous les revenus de leurs Terres, de faire alliance entre eux & avec des Etats étrangers, pourvu que néanmoins cela ne choque ni l'Empereur, ni l'Empire; de bâtir des Forteresses, d'avoir leurs troupes particulieres & toutes les choses nécessaires pour faire la guerre; & enfin, le droit de battre monnoye &c.

Puissance de l'Empereur.

Mais bien que l'autorité des Etats d'Allemagne empêche que l'Empereur ne soit Souverain absolu dans l'Empire, entant qu'il est distingué de ses païs héréditaires; cependant, on a remarqué que selon le plus ou le moins de crédit que les Empereurs ont eu en leur particulier, les Etats d'Allemagne ont été obligés à proportion de suivre leurs volontés. D'ailleurs, on peut aussi reconnoitre que le pouvoir des Etats de l'Empire (excepté ce qui est expressément contenu dans la Bulle d'or touchant la Dignité Electorale) a été plutôt fon-

fondé sur la coutume ancienne & la tradition, que sur des Privileges & des Constitutions formelles; jusqu'à ce qu'enfin leur autorité & leur jurisdiction ayent été clairement & précisément confirmées par la Paix de Westphalie. DE L'EMPIRE.

§ 50. Cependant, quoique l'Allemagne soit assez puissante en elle-même pour donner de la terreur à tous ses voisins, si ses forces étoient bien unies, & qu'elles fussent employées à propos; on remarque néanmoins, que ce grand Corps est sujet à de grandes infirmités, qui l'affoiblissent extrèmement. On peut compter pour une des principales, la forme irréguliere de son Gouvernement, qui n'est pas proprement une Monarchie, ni un Corps composé de plusieurs Alliés, mais qui participe de l'un & de l'autre; puisque l'Empereur n'a pas une Souveraineté absolue sur l'Allemagne en général, & que chacun des Etats de l'Empire en particulier ne l'a pas non plus sur ses propres terres. Le premier néanmoins est quelque chose de plus qu'un simple Directeur; & les autres sont davantage que des Sujets, ou des Citoyens considerables.

Défauts que l'on remarque dans la forme du Gouvernement.

Ainsi, il semble que ce furent là les principales raisons qui obligerent enfin les Empereurs d'abandonner l'Italie & le Royaume d'Arles; puisque les puissans Princes de l'Empire & les Evêques séditieux, animés par les Papes, leur donnoient tant d'occupation, que tout ce qu'ils pouvoient faire étoit de se maintenir en Allemagne, sans se mettre en peine des Païs éloignés. Cependant, nous ne lisons point dans l'Histoire qu'aucun des anciens Empereurs ait entrepris d'opprimer les Princes de l'Empire, & de se rendre maitre absolu de toute l'Allemagne.

L'Italie & le Royaume d'Arles pourquoi abandonnés.

Ce

DE L'EMPIRE.

Ce furent les Espagnols, ou, comme d'autres prétendent, *Nicolas Perrenot de Granvelle*, qui suggera le premier à *Charles-quint* cette ambition si préjudiciable à l'Allemagne. Les Electeurs avoient tout autant de raison d'exclurre *Charles-quint*, que *François* I. Roi de France : puisque le sens-commun nous aprend, qu'une Nation qui a un choix libre, ne doit pas élire pour son Chef quelqu'un qui aura un Etat héréditaire fort considerable, auquel il prendra plus d'interêt qu'à un Royaume électif. Car il est évident, ou qu'il négligera les interêts de son Etat électif ; ou qu'il les sera servir à l'avantage de son Royaume héréditaire, & employera les forces de l'un pour rendre l'autre plus puissant ; ou bien qu'il cherchera les moyens de réduire entierement le Royaume électif, & de l'annexer ensuite à son Etat héréditaire.

L'Interêt des Princes par rapport à l'élection des Empereurs.

Maximes de Charles-quint.

§ 51. L'Allemagne éprouva ces trois inconvéniens, durant le regne de *Charles-quint*. Car premierement, il n'y séjournoit presque jamais, & n'y venoit qu'en voyageant. Jamais il ne prit le véritable interêt de l'Empire, pour la règle de ses desseins ; bien loin de cela, il n'avoit point d'autres vues que l'aggrandissement particulier de sa Maison. Et enfin, il tâcha, sous prétexte de Religion, d'opprimer la liberté des Membres de l'Empire. Au contraire, si l'Allemagne avoit eu alors un Empereur qui n'eût rien possedé, ou très peu, hors de l'Empire, les véritables interêts de l'Allemagne lui auroient appris qu'il ne devoit jamais s'attacher à aucune de ces deux Nations puissantes & belliqueuses, les François & les Espagnols; mais il se feroit rendu l'arbitre entre ces deux Couronnes, en les laissant toutes deux embarassées dans des guerres continuelles.

Après

Après quoi il auroit assisté tantôt l'une, & tantôt l'autre, selon que la nécessité l'auroit requis, afin de tenir toujours la balance égale entre elles. Il eût empêché que l'une ne fît plier l'autre sous le joug de sa domination, & qu'elle ne remportât quelque avantage considerable, qui pût préjudicier aux interêts de l'Allemagne. Il y a bien de la difference de se mêler dans les differends de deux partis en qualité d'arbitre, ou de s'attacher nécessairement à l'un des deux: car dans le premier, je puis ne m'engager qu'aussi avant que bon me semble, & bien prendre garde qu'il ne m'en arrive aucun mal: mais dans le second, je souffrirois toujours du préjudice, quelque train que prîssent les affaires; ou du moins, un autre remporteroit le fruit de mes peines. DE L'EMPIRE.

Pour colorer des suites si préjudiciables à l'Allemagne, *Charles-quint* fit tant auprès des Etats de l'Empire assemblés à la Diete qui se tint à Augsbourg l'an 1648. dans le tems que les Protestans avoient été opprimés, & qu'il n'y avoit personne qui osât le contredire; il fit, dis-je, ensorte qu'il les persuada de prendre sur eux la garantie du Cercle de Bourgogne. Ainsi l'Allemagne fut forcée de s'engager dans toutes les guerres que l'Espagne pourroit avoir avec la France, & d'aider les Espagnols de son bien & de son sang pour défendre les *Païs-Bas*. J'avoue qu'il ne feroit pas avantageux à l'Allemagne que les *François* vinssent à se rendre maitres des *Païs-Bas Espagnols*: mais cependant, il n'est pas nécessaire que les Princes d'Allemagne se ruïnent pour cet effet; puisqu'il y en a d'autres plus capables de débourser, & qui ont encore bien plus d'interêt à la conservation de ces Provinces, que les Etats de l'Empire. Garantie du Cercle de Bourgogne.

De l'Empire. Ce fut encore en suivant les maximes de l'*Espagne*, que *Charles-quint* s'opposa aux progrès de la Religion Protestante en Allemagne. Car (sans parler de la fausseté de la Religion Romaine) je ne puis concevoir par quel motif un Empereur, qui se doit proposer pour but la prosperité de l'Allemagne, voudroit s'opposer au penchant & à l'inclination de la Nation toute entiere; au-lieu de se servir plutôt d'une occasion favorable pour s'affranchir de la tyrannie des Papes, qui ont foulé aux pieds la Majesté de l'Empire depuis plusieurs siecles, & pour augmenter ses revenus & ceux de l'Allemagne des bien superflus des Ecclésiastiques, ou du moins accorder aux Evêques la liberté de se marier, sans quitter néanmoins leurs Bénéfices. Car il est certain, que si l'Empereur avoit voulu donner la main à toutes ces choses, la Reformation auroit produit les mêmes effets en Allemagne, qu'en Suede, en Angleterre, & en Dannemarc.

Maximes de Ferdinand II. Ces maximes de l'Espagne, qui avoient cessé quelque tems après la mort de *Charles-quint*, furent remises en pratique sous *Ferdinand* II. avec plus de chaleur qu'auparavant. Ce qui, outre une infinité de malheurs, fut cause que les Etats de l'Empire, pour maintenir leur liberté, furent obligés de se lier avec des Puissances étrangeres. Mais, bien-que par une semblable conduite ils ayent en effet conservé cette liberté; il auroit cependant été beaucoup plus avantageux à l'Allemagne de n'avoir jamais eu de semblables Alliés, qui savent très bien profiter de ces divisions.

Difficultés qui empêchent l'u- § 52. Si l'on suppose qu'il y ait encore en Allemagne quelques restes du levain d'Espagne, on peut bien juger quelle jalousie & quel-

quelles défiances regnent entre les Membres de l'Empire, & combien leurs avis sont opposés les uns aux autres. Si l'Empereur & les Princes d'Allemagne agissoient tous de concert, on pourroit trouver des expédiens pour obvier à ces malheurs & à plusieurs autres; il y a néanmoins quantité de fâcheux inconvéniens & de grandes difficultés entre les Membres mêmes, qui pourroient empêcher, ou du moins rendre très difficile l'exécution des desseins qui seroient utiles au bien public.

De l'Empire. Union des Membres de l'Empire.

La premiere difficulté qui se présente d'abord, est la diversité de Religion qui se trouve entre les Catholiques & les Protestans, laquelle consiste non seulement dans les opinions differentes qu'on a sur des articles de Foi, mais aussi dans des interêts temporels. Les Catholiques voudroient bien rentrer dans les biens, dont on les a dépossedés; & que les Protestans veulent retenir dans l'état où ils sont. C'est ce qui a fait quelquefois que les Catholiques-Romains ont eu plutôt en vue l'interêt & la passion du Clergé, que la liberté commune. Peut-être même que si l'Allemagne venoit à être vigoureusement attaquée par quelque puissant ennemi, les Catholiques ne s'opposeroient pas fort au joug qu'on leur voudroit imposer, & qu'ils se laisseroient volontiers crever un œil, afin que les Protestans perdissent tous les deux.

La difference des Religions.

D'ailleurs les Protestans mêmes, qui ont des opinions differentes sur quelques articles de Foi, sont partagés entre eux; de sorte que les Prédicateurs s'étant fort échauffés sur les points controversés, ont poussé les choses si loin, que les deux Partis se sont vus à deux doigts de leur ruïne.

Diversité entre les Protestans.

Le

De l'Empire.

Le grand nombre des Etats de l'Empire.

Le grand nombre des Membres dont l'Empire est composé, est aussi un grand obstacle à leur bonheur; puisqu'il est bien difficile qu'entre tant de personnes, il ne s'en trouve quelqu'une qui, par ignorance ou par opiniâtreté, ne s'écarte de l'interêt commun; ou qui, étant séduite par d'autres, ne s'engage dans quelque mauvaise entreprise : car ce seroit en effet comme une espece de miracle, si l'on pouvoit réunir tant de têtes differentes dans les mêmes sentimens.

L'inégalité de ses Membres.

Outre cela, les Membres de l'Empire sont fort inégaux entre eux. Quelques-uns des plus puissans tâchent à dominer en Souverains, & voulant tout règler selon leurs interêts particuliers, travaillent bien plus à leur aggrandissement, qu'à la liberté commune, & ne font aucune difficulté de ruïner entierement les autres Etats d'Allemagne, qui leur sont inferieurs. D'un autre côté, ces derniers ne trouvant point de sûreté dans les Loix, songent bien plus à leur propre conservation, qu'à l'avantage du public, & s'imaginent enfin qu'il leur est indifferent par qui ils soient opprimés.

Leur jalousie.

Je ne parlerai point ici de la jalousie qui regne entre les trois Colleges de l'Empire, ni des démêlés particuliers qu'il y a entre la plupart des Membres. Mais je souhaiterois pouvoir trouver aussi facilement un remede qui pût être mis en pratique pour la guérison de tous ces maux, que j'en pourrois faire le dénombrement & en démontrer les funestes effets.

Interêts de l'Empire à l'égard de ses voisins.

§ 53. Entre les Etats voisins de l'Empire, nous considererons premierement la *Turquie*, qui confine à la Stirie, à la Croatie, & à la Hongrie : & bien-que ces deux dernieres contrées n'appartiennent pas proprement à l'Allemagne,

magne; comme elles sont sous la domination de la Maison d'Autriche, & qu'elles lui servent de rempart, l'Empire est fort interessé à leur conservation. De l'Empire.

Quoique le *Turc* tire beaucoup plus de revenus de son vaste Empire, & qu'il puisse facilement mettre en campagne des Armées plus nombreuses que l'Allemagne, il ne doit pas cependant être fort redoutable à l'Empire. Car premierement, le Grand-Seigneur ne peut porter la guerre en Hongrie qu'avec beaucoup de fraix & de difficultés; à cause que ses troupes, qu'il fait venir de l'Asie, & toutes les munitions nécessaires, ne peuvent y être transportées qu'avec de grandes incommodités. D'ailleurs, les Turcs n'y sauroient faire subsister leurs Armées pendant l'hiver, tant à cause du froid auquel ils ne sont pas endurcis, qu'à cause de la misere & de la pauvreté des Provinces voisines. Le Turc même doit être dans une appréhension continuelle, lorsqu'il employe la plus grande partie de ses troupes en Hongrie; de peur que du côté de l'Orient les Persans ne fassent quelque invasion, ou que les Bassas ne viennent à se soulever. Une Armée Impériale, en bon ordre & bien entretenue, ne s'allarmeroit gueres de l'approche d'une Armée Ottomane; & si les Allemans vouloient agir de concert, ils feroient bientôt perdre au Turc l'envie de les venir attaquer. Du Turc.

L'*Italie* ne peut pas entrer en comparaison avec l'Allemagne, ni en puissance, ni en nombre d'hommes; outre qu'elle est divisée en plusieurs Etats differens, de sorte que les Italiens n'ont ni le pouvoir ni la volonté d'attaquer les Puissances étrangeres; bien moins encore un si puissant Empire, qui est mai- De l'Italie.

De l'Empire. tre de tous les passages de l'Italie, & qui pourroit bien encore faire revivre un jour les prétentions qu'il a sur cette contrée. *

Des Suisses. Les *Suisses* sont de bons voisins pour l'Allemagne ; car ils ne cherchent point à y faire des invasions : outre qu'ils n'ont point de forces suffisantes pour cela, & qu'ils sont très mal pourvus de Cavalerie.

De la Pologne. La puissance de la *Pologne* n'est pas non plus comparable à celle de l'Allemagne ; car, quand même les Polonois pourroient mettre en campagne un grand nombre de Cavalerie, ils ne pourroient néanmoins remporter aucun avantage sur la Cavalerie Allemande, qui est meilleure que la leur. Leurs Fantassins n'entrent pas en comparaison avec l'Infanterie Allemande, & ne sont pas fort propres pour assieger des Places. D'ailleurs, si les Polonois s'avisoient de se lier avec une Puissance étrangere, & de faire diversion par derriere, les Allemans pourroient aisément leur rendre la pareille, puisque leurs frontieres sont ouvertes, & qu'ils n'y ont gueres de Places fortes qui soient capables d'arrêter un puissant ennemi ; au-lieu que les Polonois trouveroient en Allemagne une forte résistance. En une telle occasion, on leur pourroit susciter des affaires du côté de la Russie : bien-que néanmoins ces Nations ne se portent pas facilement à des guerres offensives. L'Allemagne au reste a grand interêt de veiller à la conservation de la Pologne ; & de ne pas souffrir qu'elle devienne la proye du Turc, ni de quelque autre Puissance.

* L'Empereur est présentement maitre de *Naples*, de *Sicile*, du *Milanez* & du *Mantouan*, & n'a rien à craindre des Italiens à qui il s'est rendu très respectable.

sance. Car ces deux Etats étant bien unis ensemble, & agissant de concert, se peuvent rendre mutuellement des services considerables, & attaquer les Ottomans avec un grand avantage. De l'Espagne.

L'Allemagne n'a rien à craindre de la part du *Dannemarc*, particulierement à cause que les troupes les plus considerables que ce Roi ait par terre sont tirées de l'Allemagne, & qu'ainsi on pourroit dissiper ses Armées en rappellant seulement les Allemans qui sont à son service, en cas qu'il voulût entreprendre quelque chose contre l'Empire. Il n'y a pas non plus d'apparence que l'Allemagne, & particulierement les Cercles de la haute & de la basse Saxe, s'oublient jusques à ce point, que de souffrir que les Danois se rendent maitres de *Hambourg* & de *Lubeck*. Du Dannemarc.

L'*Angleterre* ne peut faire d'autre mal en Allemagne, si ce n'est qu'elle peut troubler la navigation de ceux de *Hambourg*. Mais il semble qu'il est bien plus avantageux aux Anglois de continuer paisiblement leur commerce avec eux. D'ailleurs, l'Allemagne peut rendre par terre des services à l'Angleterre contre la *Hollande*, quand les deux Nations sont en guerre, & qu'elles se battent sur mer. De l'Angleterre.

Les *Hollandois* n'ont pas le pouvoir, ni la volonté de faire la guerre à l'Empire. Car si on rappelloit les Allemans qui sont à leur service, le reste de leurs troupes seroit peu de chose. D'ailleurs, la Hollande ne peut plus trouver son compte à faire des conquêtes par terre. Mais au contraire, il est de l'interêt de cette Republique de se conserver l'amitié des Allemans, afin d'en pouvoir tirer du secours, De la Hollande.

De l'Empire. en cas qu'elle fût engagée dans des guerres avec ses voisins. *

De l'Espagne. L'Allemagne n'a rien à craindre non plus du côté de l'*Espagne*, lorsque le Chef & les Membres de l'Empire sont dans une parfaite union. Il est vrai néanmoins, que si les Espagnols se liguoient avec l'Empereur contre les Etats d'Allemagne, ils pourroient bien faire quelque entreprise par le moyen de leur argent. Mais dans une telle occasion, il s'en trouveroit indubitablement qui s'opposeroient à l'Espagne.

De la Suede. La *Suede* en elle-même n'a pas des forces suffisantes pour se rendre aucunement redoutable à tout le Corps de l'Allemagne. D'ailleurs, les *Suedois* ne cherchent point à faire de nouvelles conquêtes dans l'Empire; parce qu'elles leur seroient à charge, & qu'elles ne serviroient qu'à diviser les forces de leur Etat. D'un autre côté, il est important à la *Suede* que les affaires de la Religion & du Gouvernement demeurent sur le même pied où elles ont été mises par la Paix de *Westphalie*, & que l'Allemagne toute entiere ne soit pas réduite sous la puissance d'un seul.

De la France. La *France* s'est rendue si puissante depuis quelque tems, qu'elle peut donner plus d'occupations à l'Empire qu'aucun autre de ses voisins. La bonne forme du Gouvernement de cet Etat lui donne de grands avantages sur l'Allemagne. Le Roi y peut disposer à sa fantaisie de tant de braves gens; &, maitre absolu de ses Finances, il les peut employer comme bon

* Le voisinage des *Hollandois*, & des *Païs-Bas Autrichiens* possedés par l'Empereur, a mis un changement considerable dans les Interêts.

bon lui semble. Cependant, les forces de l'Allemagne sont telles, que si elles étoient bien unies ensemble, la France ne lui seroit pas si redoutable. Car il est constant que l'Empire peut mettre sur pied des Armées plus nombreuses que la France, & remplacer plus longtems les Soldats qu'on perd pendant la guerre. Outre que, toutes choses égales, l'Infanterie Allemande ne doit gueres ceder à celle de France. L'Allemagne pourroit bien trouver les moyens d'entretenir des Armées suffisantes pour opposer aux François. Mais au reste, en cas que ceux-ci voulussent faire quelque invasion en Allemagne, il n'y a pas d'apparence que tout le reste de l'Europe demeurât oisif: & si l'Empire se trouvant divisé, un des partis se joignoit à la France, ou bien que l'autre demeurât sans rien faire, quand même les François envahiroient les parties les plus voisines de l'Allemagne, cela n'empêcheroit pas pourtant que les suites ne leur fussent funestes. De l'Empire.

CHAPITRE III.

DE LA

MAISON D'AUTRICHE.

IL y a bien de la diversité dans les sentimens des Auteurs qui ont voulu nous donner une véritable Généalogie de la Maison Archiducale d'AUTRICHE. Les plus habiles s'accordent néanmoins à trouver son origine dans Son Origine.

De la Maison d'Autriche.

* *Archembaut*, & dans son fils *Leudesie*, l'un & l'autre Mairè du Palais sous les Rois de France *Clovis* II. & *Clotaire* III.

Leur posterité acquit de grands biens & des Terres considerables en *Alsace* & dans les Provinces voisines. Entre leurs descendans, on trouve *Wernier* fils de *Ratapon*, qui prenoit dans ses Titres celui de *Comte de Habsburg*. Ce fut un des plus dangereux ennemis qu'eût l'Empereur *Henri* IV. Cette inimitié n'a pas empêché les Ecrivains de ce tems-là de parler de lui avec éloge. Il est le fondateur du fameux Monastere de *Mure*. Parmi ses descendans, ALBERT surnommé le *Riche* porta le titre de *Landgrave d'Alsace*; & après la mort du Comte *Ulric* de *Lentzbourg*, l'Empereur *Frederic* I. lui donna *Uthdorff* & quelques autres Terres de la Comté de *Baden*. Il fortifia *Waldshudt*, qui n'étoit encore qu'un village, & en fit une Ville; après quoi il partit pour la Terre-Sainte, où il servit les Empereurs *Frederic* & *Henri* contre les *Sarrasins*.

Ratapon. Vernier.

Albert le Riche.

1199. Rodolphe.

Après sa mort, RODOLPHE son fils lui succeda, & obtint d'*Othon* IV. *Suckingen* & *Lauffenbourg*, avec les Senéchaussées d'*Uri*, de *Suitz*, & d'*Underwald*. Il se démit de ces dernieres, à la priere d'*Henri* fils de Frederic II. & eut en échange la Comté de *Rhinfeld*. † Il laissa deux fils; ALBERT surnommé *le Sage*, & RODOLPHE. Le premier hérita le Landgraviat d'*Alsace*, & la plupart des biens situés dans l'*Argrav*, Contrée de la Suisse. L'autre eut en partage *Lauffenbourg*, & la Prévôté du Monastere de *Seckingen*.

Albert le sage.

De

* Mezerai l'appelle *Erchinoald*, d'autres *Erchinoldus*, d'autres *Erchenboldus*.

† Ce Rodolphe mourut en 1232.

De ce *Rodolphe* sortit la Ligne de *Lauffenbourg*, qui se partagea ensuite en celles de *Lauffenbourg* & de *Kybourg*; l'une & l'autre s'éteignit dans le quinzieme siecle. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Revenons à *Albert*. Il gouverna son Païs, avec une sagesse qui lui gagna tous les cœurs, & rendit de grands services à *Frederic* II. en Italie. Il fit ensuite un voyage en Terre-Sainte, pour y servir dans l'Armée Chretienne contre les Turcs, & y mourut. 1238. RODOLPHE son fils jetta les premiers fondemens de cette grandeur prodigieuse où sa posterité s'est élevée. RODOLPHE. La maniere dont il se tira de la guerre qu'il eut contre les Evêques de *Strasbourg* & de *Bâle*, contre les Seigneurs de *Ratisbonne* & quelques autres, lui acquit tant de reputation, que les trois Cantons d'*Uri*, *Suitz*, & *Underwald* se donnerent à lui, & le prirent pour le Conservateur de leur Païs, de même que les Villes de *Zurich* & *Fryburg* dans le *Brisgav*; & *Ottocare* Roi de *Boheme* lui confera la Dignité de Grand-maitre de son Hôtel. Il profita encore des trois Comtés de *Kyburg*, de *Lentzburg*, & de *Baden*, par la mort de son Cousin *Hartman*; & sa femme lui apporta *Ortenberg*, & la Vallée d'*Albrect* en *Alsace*.

Dans l'Interregne, qui avoit déja duré longtems, les Electeurs de l'Empire ne pouvoient s'accorder sur le choix de l'Empereur qu'ils devoient élire. Il est élu Empereur. 1273. L'état de l'Allemagne demandoit un Chef, d'un courage inébranlable, & d'une expérience consommée dans le métier de la guerre. *Wernier* Electeur de *Mayence* proposa enfin le Comte *Rodolphe de Habsbourg*. Ce nom réunit sans peine tous les suffrages; & les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* convinrent de prendre chacun une des filles de *Rodolphe* en mariage. Ainsi ce Prince fut élevé

 à la

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

à la Dignité Impériale, & en même tems fortifié par de puissantes alliances. Un bonheur si peu attendu ne pouvoit arriver à personne qui sût mieux le soutenir. Il y avoit quelque tems qu'*Ottocare* Roi de *Boheme*, dont nous avons déja parlé, profitant de l'extinction des deux Maisons Souveraines de *Suabe* & d'*Autriche*, après la mort de *Conradin* & de *Frederic*, que *Charles d'Anjou* Roi de Naples avoit fait décapiter, s'étoit saisi de ces deux Etats, qu'il prétendoit lui appartenir à cause de *Marguerite* d'Autriche sa femme.

Il défait Ottocare.

Les troubles qui avoient agité l'*Allemagne*, n'avoient pas permis d'obliger ce Roi à en recevoir du moins l'Investiture des Empereurs. *Rodolphe* fit plus que de l'y obliger ; car il le contraignit de se démettre de la *Suabe* en faveur de *Rodolphe* son second fils, & même de prendre l'Investiture pour le Royaume de *Boheme*. *Ottocare* se figura que s'étoit un deshonneur pour lui, de donner publiquement des marques de soumission à *Rodolphe*, qui avoit été à son service, & à ses gages. Il demanda que la cérémonie se fît dans la Tente même de l'Empereur, ce qui lui fut accordé ; mais *Rodolphe* avoit fait disposer la Tente de maniere, que quand *Ottocare* fut à genoux, les côtés de la Tente se leverent tout à coup, & laisserent voir de toutes parts le Roi de *Boheme* dans cette posture humiliante. Ce trait le perça au vif ; & sa femme l'aigrissant encore par ses reproches ambitieux, il retracta l'hommage qu'il venoit de jurer entre les mains de l'Empereur, & s'engagea malheureusement dans une guerre contre *Rodolphe*, qui le tua dans un combat.

1278. *Ottocare* avoit été soutenu assez visiblement par *Henri de Baviere*; ce Duc eût payé cher les

se-

secours qu'il lui avoit donnés, s'il n'eût pris le parti d'adoucir l'Empereur, à qui il rendit sans argent, *Weltz*, *Lintz*, *Steyr*, & quelques autres Lieux situés sur l'*Ens* dans l'*Autriche*, lesquels lui avoient été engagés. *Rodolphe* gouverna l'*Allemagne* avec beaucoup de sagesse; il la nettoya de quantité de retraites à voleurs, fortifia les Villes d'*Eslinghen*, *Reitlinghen*, *Heilbron* &c. Avant lui on s'étoit toujours servi de la Langue Latine dans les Contracts & dans les Procès; il ordonna qu'en ces occasions on se serviroit à l'avenir de la Langue Allemande, afin que personne ne pût se plaindre qu'on l'eût trompé dans une Langue étrangere. Mais il ne fit pas grand bien à l'Empire du côté de l'Italie, en ce qu'il abandonna au Pape *Nicolas* III. la *Romagne*, *Boulogne*, & l'Exarchat de *Ravenne*, qui relevoient de l'Empire. Quelques Souverainetés particulieres d'Italie, où les Empereurs envoyoient alors des Magistrats, obtinrent de lui pour une somme d'argent, une indépendance absolue; de sorte qu'elles furent affranchies de toute la Superiorité territoriale que l'Empire pouvoit y avoir. Il mourut enfin, après avoir eu le chagrin d'apprende que les Etats assemblés avoient refusé de couronner de son vivant *Albert*, son fils, à qui il eût bien voulu assurer la Dignité Impériale.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1291.

Après la mort de *Rodolphe*, son fils n'épargna rien pour lui succeder: mais l'Archevêque de *Mayence* agit en faveur de son cousin *Adolphe* Comte de *Nassau*, qui fut préferé. Le nouvel Empereur n'ayant pas pour ce Prélat toute la complaisance à laquelle il s'étoit attendu, le fit bientôt repentir de l'Election, & se repentit lui-même de l'avoir si mal ménagé; car l'Electeur prit le parti d'*Albert*, &

ALBERT I. ou le Triomphant.

y attirant quelques Electeurs, fit proceder à une seconde Election en sa faveur, ce qui causa une guerre très sanglante.

Les deux Empereurs voulurent décider par une bataille, à qui des deux demeureroit l'Empire. *Adolphe*, qui la donna témerairement sans attendre son Infanterie, la perdit, & fut tué de la propre main de son Compétiteur. Ce fut ainsi qu'ALBERT se vit assis sur le Trône de son pere.

1298. L'Electeur de Mayence, aussi peu content de lui qu'il l'avoit été d'*Adolphe*, à cause de quelques Péages sur le Rhin, voulut le traiter de la même maniere ; il eut même la hardiesse un jour qu'ils chassoient ensemble, de lui dire, *Que quand il voudroit, il n'avoit qu'à souffler dans son Cor de chasse, & qu'il en feroit sortir un autre Empereur.* Il prit aussi des mesures avec *Rodolphe* Electeur Palatin, pour détrôner *Albert*; mais ce Prince le prévint, lui

1303. & le parti qu'il s'étoit déja fait, & le contraignit de parler sur un autre ton.

Cet Empereur augmenta extrèmement ses païs héreditaires. Il se servit de tout prétexte, pour obliger l'Abbé de *Murbac* à lui ceder *Lucerne*; celui d'*Interlacken* lui abandonna *Unterseven*, *Oberheffen* & *Grimmewald*. L'Abbesse de *Sickinghen* lui ceda *Glaris*. Les Comtes de *Wiltshoffen* & de *Rottenbourg* lui sacrifierent leurs Comtés, de même que les Seigneurs de *Volhausen*, *Entlibach*, & *Rusweil*. Quantité d'autres Prélats, Comtes, & Seigneurs ne purent faire autrement que de le prendre pour leur Protecteur, où même pour leur Souverain. Il étoit enfin parvenu à mettre la Cou-

1305. ronne de *Boheme* dans sa famille, & il avoit engagé les Etats de ce Royaume à la donner à son fils *Rodolphe*; mais ce Prince étant mort

sans

sans enfans, le Sceptre de Boheme passa en d'autres mains. Pour le consoler de ce qu'il n'avoit pu réussir à dépouiller *Frederic le Mordu*, * du Marggraviat de *Misnie*, il fit une entreprise sur les trois Cantons d'*Uri*, de *Suitz* & d'*Underwald*, qui ne lui réussit pas mieux. Il tâcha d'abord de les engager par de belles promesses, à quitter d'eux-mêmes le droit qu'ils avoient d'être des Etats immédiats de l'Empire, pour se soumettre à la Maison d'Autriche. Ils rejetterent cette proposition, résolus de garder leur liberté, & demanderent que l'Empereur leur envoyat, suivant la coutume, des Senéchaux qui les gouvernassent selon les Loix de l'Empire. On leur donna au contraire des Gouverneurs, qui traiterent ces peuples avec la derniere violence, sans égard pour leurs Privileges; jusques-là qu'un de ces Gouverneurs eut l'insolence de faire mettre son chapeau au bout d'une perche, & d'ordonner qu'on rendit à ce chapeau les mêmes honneurs qu'à sa personne. Ces trois Cantons se liguerent ensemble, & secouerent le joug odieux que l'on commençoit à leur imposer. De-là vinrent ces Alliances, dans lesquelles entrerent tous les Cantons de la Suisse; & c'est ainsi que la Maison d'Autriche perdit toute son autorité dans ce Païs, pour avoir voulu la porter au-delà de ses justes bornes.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Albert fit un accord avec le Roi de *France Philippe le Bel*, au sujet des frontieres de leurs Etats. On plaça, dit-on, une colomne de bronze à l'Orient de la *Meuse*, pour les marquer; mais comme on s'en servoit pour favoriser l'opinion qui donne à la *France* tout ce qui est entre elle & le *Rhin*, elle fut ôtée

E 4 dans

* Voyez le Chapitre de la Saxe.

dans la suite. Ce fut en vertu de cet Accord, qu'il ne voulut point se mêler des differends qu'eut ce Roi avec le Pape *Boniface*, quoique ce Pape l'en sollicitât avec beaucoup d'empressement, & lui donnât en propre tout ce qu'il pourroit conquérir sur son ennemi.

Il y a des Ecrivains qui assurent qu'*Albert* n'étoit pas éloigné d'y consentir, si ce Pontife eût voulu lui accorder ce qu'il demandoit, c'est à savoir, de rendre l'Empire héréditaire dans sa famille. On l'a aussi accusé d'avoir aliéné à la France le peu de droits qu'il restoit encore à l'Empire sur l'ancien Royaume d'*Arles*; mais d'autres le justifient, en soutenant qu'il ne fit que confirmer les concessions que cette Couronne avoit obtenues de *Rodolphe*. Il fut enfin assassiné par le Duc *Jean*, fils de son frere *Rodolphe*. Ce jeune Prince, au desespoir de ne pouvoir obtenir la restitution du Duché de *Suabe*, que l'Empereur son oncle avoit administré en qualité de son Tuteur, l'attaqua dans un champ, où l'on a bâti depuis le Monastere de *Konings-feld*.

1312. FREDERIC le Beau.

Le Duc FREDERIC son fils ainé eut d'abord bien de la peine à venir à bout de ses sujets soulevés; il eut pourtant enfin le bonheur de les mettre à la raison. Il déclara ensuite la guerre à *Othon* Duc de *Baviere*, qui avoit eu part à leur revolte. Celui-ci prit *Neubourg* sur l'*Inn*; de son côté, *Frederic* se rendit maitre de *Riedt*, & de la Citadelle. Il tenta ensuite le siege de *Schardinghen*, quoiqu'inutilement. Leur querelle enfin s'accommoda.

Après la mort de l'Empereur *Henri* VII. le Duc *Frederic* mit tout en usage pour lui succeder. Quelques Electeurs lui donnoient leur voix, mais les autres se déclarerent en faveur de *Louis* de *Baviere*. Les deux Compétiteurs re-

remirent la décision de cette querelle au sort d'une bataille, que *Frederic* perdit, faute d'avoir attendu les troupes que le Duc *Leopold* son frere lui amenoit : il fut fait prisonnier, & après avoir langui longtems dans cette captivité, il n'en sortit qu'après avoir renoncé à ses prétentions sur l'Empire. Il fut même, dit-on, accordé, qu'en cas qu'un Prince de *Baviere*, & un d'*Autriche*, se trouvassent concurrens, & avec un nombre égal de suffrages, le dernier cederoit à l'autre. D'autres disent, qu'en ce cas ils devoient regner ensemble.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Le Duc *Henri*, frere de *Frederic*, qui avoit été fait prisonnier de *Jean* Roi de *Boheme* dans cette même Bataille, fut obligé de payer trente-mille florins d'or pour sa rançon, outre la cession qu'il falut faire à la Couronne de Boheme de la Ville de *Znaim* en *Moravie*, que la Maison d'Autriche avoit possedée jusqu'alors à titre d'hypotheque. Elle fut aussi forcée d'engager *Altenhofen*, *Lessendal*, *Lavant* & *Neumarck* à l'Archevêque de *Saltzbourg*, pour les avances qu'il avoit faites à *Frederic*. Ce Duc mourut l'an 1330. *Léopold* son frere, qui l'avoit dévancé dès l'an 1327. est célebre par sa fidelité envers un chacun, & par la bataille qu'il perdit contre les Suisses l'an 1315.

LEOPOLD.

1330.

OTHON.

OTHON leur frere prit les armes contre l'Empereur *Louis*; mais cette guerre fut bientôt étouffée, & l'Empereur se reconcilia avec lui de si bonne foi, qu'il le mit en possession de *Brisac*, de *Neubourg* sur le *Rhin*, de *Schaffouse* & de *Rhinfeld*. Et même, après la mort de *Meinhard* Duc de *Carinthie*, *Othon* & ses freres reçurent de la liberalité de *Louis*, les Duchés de *Stirie*, de *Carinthie*, & de *Carniole*, qui resterent vacans de la même maniere. Mais ces trois freres & deux autres, à savoir

De la Maison d'Autriche.

les Ducs *Rodolphe* & *Henri*, moururent sans laisser de posterité.

Albert le Sage.

Le plus jeune de tous, Albert surnommé *le Sage*, fut le seul qui eût lignée. Il y eut une rude guerre entre lui & les *Suisses*. Ceux de *Zurich* avoient fait prisonnier son parent le Comte *Jean* de *Habsbourg*; ils avoient rasé le Château de *Rappersweil*, dont *Jean* portoit le nom ; & n'avoient point fait difficulté d'admettre les Habitans de *Lucerne* dans leur combourgeoisie. Les *Suisses* démolirent le Château de *Habsbourg*, s'emparerent de *Glaris* & de *Zug* ; de maniere que ces Cantons ne purent être détachés de la Ligue qui assuroit leur liberté.

L'Empereur *Charles* IV. crut avoir trouvé un accommodement, en proposant au Duc d'*Autriche* de permettre que les Cantons de *Lucerne*, de *Zug* & de *Glaris*, qui apportoient le plus grand obstacle à la paix, dépendissent immédiatement de l'Empire; & qu'en échange il lui donneroit quelques autres Païs. Le Duc rejetta bien loin cette offre ; & fit réponse à l'Empereur, *Qu'il n'avoit point de Païs à vendre, qu'il étoit prêt au contraire à en acheter de l'Empereur.* Il se brouilla aussi avec les Venitiens ; mais ils ne tarderent pas long-tems à s'accorder. Il abandonna entierement la Ville de *Frybourg*, après en avoir enlevé ce que les habitans avoient de meilleur; ce qui fit qu'ils se donnerent au Duc de *Savoye*, dont pourtant ils se détacherent ensuite, pour entrer dans le Corps Helvétique.

1350. Rodolphe IV.

Son fils Rodolphe *le Spirituel* apporta à la Maison d'Autriche la Comté de *Tirol*, que lui donna *Marguerite Maultasch*. Quelques-uns ont dit qu'elle fut sa femme; mais ils se trompent. Après la mort d'*Ulrich* dernier Comte de

de *Ferrete* en *Alsace*, il en obtint la succession de l'Evêque de *Bâle*. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

FREDERIC son autre fils, surnommé *le Magnifique*, fut massacré à la chasse par le Baron de *Pottendorff*, dont il entretenoit la femme. Les deux autres, à savoir ALBERT *à* * *la Tresse*, & LEOPOLD *le Bon*, partagerent entre eux les Etats de la Maison d'*Autriche*. FREDERIC III. 1362. ALBERT III. LEOPOLD III.

Albert eut, du commencement, l'*Autriche*, la *Stirie* & la *Carinthie*; le partage de *Leopold* fut, le Landgraviat d'*Alsace*, la Principauté de *Suabe*, le Margraviat de *Burgaw*, & quelques autres Places, situées sur le *Rhin* & dans la Suisse. Mais longtems après, *Léopold* se voyant un grand nombre d'enfans, engagea son frere à se contenter de l'*Autriche*, & à lui abandonner le reste de ses Etats.

De ces deux Princes sortirent deux Branches, qui prirent le nom, l'une d'AUTRICHE, & l'autre du TIROL. Nous parlerons d'abord de la premiere, comme étant celle qui dura le moins. Le Duc *Albert à la tresse*, auteur de la Ligne Autrichienne, fut obligé d'en venir à une guerre ouverte contre le Comte de *Schaumbourg*, qui refusoit de le reconnoitre pour son Seigneur Territorial. Il lui enleva *Peurbach* & *Lœwenstein*; & comme si ce Comte n'eût pas été encore assez puni de sa rebellion, les Arbitres qui furent choisis pour terminer ce différend, trouverent sa cause si mauvaise, qu'ils l'obligerent à ceder au Duc, *Altergaw*, avec le Lac voisin, *Fichtenstein* & *Neuhauss*, & outre cela encore à payer une amende en argent. 1380. ALBERT III. à la tresse.

* Il fut ainsi appellé parce qu'il portoit ses cheveux tressés.

De la Maison d'Autriche. Ensuite survinrent les démêlés entre ce Duc & les Venitiens ; mais cette querelle dura peu. Il eut encore une autre contestation avec la Maison de *Baviere*, au sujet des prétentions qu'elle formoit sur le *Tirol*. L'accord fut, qu'elle cederoit au Duc d'*Autriche* ses droits sur cette Comté ; qu'elle lui abandonneroit les Places de *Schlossberg*, *Landeck* & *Matreyc* ; & que ce dernier rendroit à la Baviere, *Sthardinghen*, *Kuffstein* & *Kizbuchel*, à quoi il ajouteroit une somme de cent & seize-mille florins d'or.

Albert IV. Ce Duc étant mort, son fils ALBERT IV, qui lui succeda, fit un voyage en Terre-Sainte, où il reçut l'ordre de Chevalerie. Après son retour, il voulut tirer satisfaction de *Procope* Marggrave de *Moravie*, qui avoit pris le tems de son absence pour envoyer sa Cavalerie faire des courses dans l'*Autriche*. *Albert* lui assiegea *Znaim* ; mais *Procope* ne sachant comment se tirer autrement du péril qui le menaçoit, fit donner à son ennemi un poison, dont il mourut peu après ; & sa mort fit lever le

Albert V. siege. ALBERT son fils étoit encore enfant. Sa Tutele desunit ses cousins. Les choses, néanmoins, s'accommoderent à l'amiable. Ce Prin-

1404. ce, parvenu à l'âge de Majorité, épousa *Elisabeth* fille de l'Empereur *Sigismond*, laquelle lui apporta les Royaumes de *Hongrie* & de *Boheme* ; & après la mort de son beau-pere, il fut élu Empereur. Il jouït peu de cette Dignité ; une maladie, causée par un excès de

1438. melon, l'emporta. L'Imperatrice accoucha

Ladislas Roi de Boheme & de Hongrie. d'un Prince posthume, qui fut nommé LADISLAS ; & l'Empereur *Frederic* III. son cousin-germain, se chargea de sa Tutele. Le jeune enfant fut heureux d'être tombé en de si bonnes mains ; & il eût couru de grands ris-

ques,

ques, sans la fidelité avec laquelle son Tuteur ménagea ses interêts. Car il y avoit à peine quatre mois qu'il avoit été couronné Roi de *Boheme* & de *Hongrie*, lorsque les principaux Seigneurs de ce dernier Royaume, entre lesquels étoit le fameux *Hunniade*, jugerent que les tems difficiles, & les périls auxquels leur païs étoit exposé par les entreprises des Turcs, demandoient un Roi d'un âge & d'une bravoure à pouvoir gouverner par soi-même, & déférerent la Couronne à *Ladislas* Roi de *Pologne*, qui en jouït jusqu'à la funeste bataille de *Warne*. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Les Etats de *Boheme* voulurent suivre cet exemple, & offrirent le Sceptre de ce Royaume au Duc *Albert* de *Baviere*, qui le refusa généreusement; de sorte qu'il fut conservé à *Ladislas*. 1445.

Les *Hongrois*, après la mort du Roi de *Pologne*, avoient ardemment souhaité d'avoir leur jeune Roi parmi eux, & ne l'avoient pu obtenir de l'Empereur, qui, sous prétexte de sa Tutele, le gardoit toujours à sa Cour, & retenoit la Couronne & les ornemens qui servent au Sacre des Rois de *Hongrie*. Voyant enfin qu'on ne songeoit point à leur accorder leur demande; ils se souleverent contre *Frederic*, qui vit en un même tems la *Hongrie*, la *Boheme* & l'*Autriche* revoltées contre lui. Sur ces entrefaites, le Roi *Ladislas* mourut empoisonné, comme l'on croit, soit par les *Hussites*, * soit par une Maitresse qu'il avoit congédiée depuis qu'il s'étoit fiancé avec *Madeleine de France*, fille de *Charles VII*. La Branche Autrichienne finit avec lui. 1455.

 Cel-

* La Secte de Jean Huss, brûlé au Concile de Constance.

BRANCHE DU TIROL. LEOPOLD LE BON.

1366.

Celle de TIROL descend de *Léopold le Bon*, frere d'*Albert* III. Ce Prince eut toujours un bonheur extraordinaire, & trouva moyen d'agrandir considérablement ses Etats. Le Comte *Egon* lui vendit *Fryburg* dans le *Brisgau*, pour la somme de douze-mille Ducats. Il eut aussi du Comte *Albert* de *Wardenberg*, la Comté de *Pludentz* l'an 1373 : & trois ans après, le Comte *Rodolphe* de *Montfort* le mit en possession de *Veldkirchen* : l'Evêque de *Bâle* lui remit le petit *Bâle*, pour sa fureté de trente-mille Ducats qu'il lui avoit prêtés dans les besoins de la guerre que ce Prélat eut à soutenir contre quelques Etats de son voisinage. L'Empereur *Venceslas* lui engagea la Prévôté de *Haguenau* ; & la Republique de *Venise* lui abandonna *Trevise*, *Beluno*, *Seravalle*, *Cenada*, & autres Lieux circonvoisins, bien qu'il fût ensuite dans l'obligation de transporter à *François Carrario*, Prince de *Padoue*, la Souveraineté des Places qu'il avoit eues des Venitiens, pour cent-quatre-vingt-mille Ducats. Le plaisir que devoit lui causer l'idée agréable d'un si vaste agrandissement, fut détruit par le mauvais succès qu'eut son entreprise contre les *Suisses*. Il se porta à leur faire la guerre, poussé par les magnifiques esperances que lui donna le Baron d'*Ochsenstirn* *, qui s'étoit vanté de lui *faire servir à souper cette poignée de Païsans tout rotis, comme une accolade de lapereaux*. Mais l'effet ne répondit pas à ses paroles. Ces Païsans si méprisés prirent si bien leurs mesures, & profiterent si habilement des avantages du lieu où ils combattirent près de *Sempach*, qu'ils remporterent une victoire signalée. Le Duc *Léopold*, deux autres Princes, neuf Comtes, dix-

* Front de Boeuf.

dix-sept Barons, quantité de Gentilshommes, & deux-mille soldats périrent dans cette bataille. Les Suisses perdirent à peine deux-cens hommes. Son fils ainé, le Duc GUILLAUME, étoit promis avec la Princesse *Edwige*, fille de *Louis* Roi de *Hongrie* & de *Pologne*; les Polonois s'opposerent à ce mariage, & la firent épouser à *Jagellon* Duc de *Lithuanie*, afin d'incorporer ces deux Etats par cette Alliance. GUILLAUME, frustré de ce mariage, & de la Couronne sur laquelle il faisoit fonds, n'en eut rien que le nom d'*Ambitieux*, que lui attirerent les brigues qu'il avoit faites inutilement pour y parvenir. Il mourut sans enfans, en 1406.

De la Maison d'Autriche.

1386.

Guillaume l'Ambitieux.

1406.

Après son décès, son Païs fut partagé entre ses trois freres. Le Duc LEOPOLD, dit *le Superbe*, hérita la Principauté de *Suabe*, le Marquisat de *Burgau*, le Landgraviat d'*Alsace*, le *Brisgau* & l'*Ergau*, avec quelques lisieres de la Suisse. Le Duc ERNEST, dit *de Fer*, eut la *Stirie*, la *Carinthie* & la *Carniole*. FREDERIC l'ainé, surnommé *à la Poche vuide*, eut le *Tirol*.

Leopold le superbe.

LEOPOLD ayant fait fermer une ouverture qu'il avoit à la jambe, mourut sans avoir laissé de posterité; & ses deux freres diviserent entre eux sa succession, & formerent deux Branches de la Maison d'*Autriche*, à savoir la Branche de *Stirie*, & celle de *Tirol*. La derniere prend son origine en la personne de FREDERIC *l'ancien*.

1411.

Ce Prince s'atira bien des chagrins, pour s'être mêlé des affaires de *Jean* XXIII. déposé au Concile de *Constance*. L'Empereur *Sigismond* prit cette affaire si à cœur, qu'il le mit au Ban de l'Empire, déchargea ses sujets du serment de fidelité, & pour comble de malheur,

De la branche de Tirol.

Frederic l'ancien.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

heur, anima contre lui les *Suisses*, qui ne demandoient pas mieux que de profiter de ses dépouilles. Ils lui enleverent la Comté de *Kybourg*, *Bremgarten*, *Bade*, *Mellinghen*, la Comté de *Rore*, *Sursée*, & quelques Places le long de la *Ryss*. Ils lui prirent encore outre cela, *Zofinghen*, *Arbourg*, *Axone*, *Lentzbourg*, & *Bruck*.

L'Empereur de son côté se saisit de *Stein*, de *Dissenhoven* & de *Frauenfeld*. *Schafouse* se détacha de lui, & recommença à jouïr des libertés des Villes Impériales. *Fribourg* en Brisgaw, *Neuenbourg* sur le Rhin, *Rhinfeld*, *Seckinghen*, & quantité d'autres Villes, l'abandonnerent. Il ne fléchit *Sigismond* qu'à force d'argent, moyennant quoi une partie des Villes qu'on lui avoit prises lui fut rendue. Il ne put néanmoins réduire *Schafouse*, ni regagner celles que les *Suisses* s'étoient appropriées, & ce fut autant de perdu pour lui.

En recompense, il réussit mieux à faire rentrer dans le devoir quelques-uns de ses principaux Vassaux qui s'étoient soulevés contre lui. Leur revolte même lui valut la Seigneurie de *Stein*, *Ritteln*, *Grieff*, & autres qu'il confisqua.

1439. SIGISMOND.

Après sa mort, le gouvernement de ses Etats passa à son fils SIGISMOND. La partie de l'Autriche qu'avoit possédée LADISLAS Roi de *Hongrie* & de *Boheme*, fut partagée entre l'Empereur *Frederic* III., *Albert* son frere, & *Sigismond* leur cousin. Ce dernier eut la *Haute Carinthie*, qui confine au Tirol. *Frederic* eut *la Basse Autriche*, excepté *Vienne* qu'ils possederent en commun. Les Païs situés le long de l'*Ens* échurent au Duc *Albert*.

La guerre qu'il eut contre les Suisses lui fut très fatale: il lui en coûta *Winterthurn*, *Frauen-*

feld

feld, *Diessenhofen*, & quelques autres Lieux moins considerables qu'il fut forcé de leur ceder. Il engagea à *Charles* Duc de *Bourgogne* la Comté de *Ferrete*, pour cent-mille florins de l'Empire; & s'en étant dans la suite repenti, il fit une Ligue avec l'Empereur *Frederic*, *Louis XI.* Roi de France & les *Suisses*, contre le Duc de *Bourgogne*. Ces derniers le firent rentrer dans cette Comté; à condition qu'il leur y accorderoit la liberté de passage. *Pierre Hagenbach*, qui y commandoit de la part du Duc, eut la tête tranchée. *Sigismond* n'ayant aucun fruit de ses deux mariages, adopta *Maximilien* fils ainé de l'Empereur *Frederic*, & n'attendit point même à lui resigner ses Etats que la mort l'en vînt priver; il l'y installa de son vivant, & se contenta d'une pension qu'il se reserva. Ainsi la Ligne du *Tirol* fut éteinte par sa mort, qui arriva l'an 1496. 1496.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Celle de *Stirie* a pour tige le Duc ERNEST, frere de *Frederic* l'ancien, dit *de Fer*, ainsi nommé à cause de sa constitution forte & robuste. Ce fut un Prince paisible, dont la vie n'eut rien de remarquable. Il mourut âgé de quarante-sept ans, & laissa deux fils, savoir, FREDERIC III. & ALBERT *le Prodigue*, ainsi nommé à cause des grandes & énormes dépenses qu'il faisoit. L'esprit vif & remuant d'*Albert* donna de sensibles chagrins à son frere, qui, étant devenu Empereur, le mit au Ban de l'Empire. On a même attribué au poison sa mort, qui arriva l'an 1463. Il n'eut point d'enfans.

La ligne de Stirie. ERNEST de Fer. 1424. ALBERT le prodigue. 1463.

Son frere ainé, dont nous venons de parler fut appellé à l'Empire après la mort d'*Albert* II. & eut beaucoup à souffrir de ses parens & de ses sujets. *L'Autriche*, soutenue par les Etats de *Hongrie*, se revolta contre lui.

FREDERIC III. le Pacifique.

L'Ar-

De la Maison d'Autriche.

* L'Archiduc *Sigismond* son cousin, & *Albert* son propre frere, le jetterent dans de grands embaras, comme nous l'avons déja dit. Le partage de la succession de *Ladislas*, leur cousin, ne se fit qu'après de vives contestations. *Mathias* Roi de *Hongrie* fut un voisin bien dangereux pour lui. Ce Prince étoit outré de ce que l'Empereur lui avoit refusé sa fille *Cunégonde*, qu'il demandoit en mariage; & de ce qu'il avoit donné à *Ladislas*, fils de *Casimir* IV. Roi de *Pologne*, l'Investiture de la *Boheme*, sur laquelle *Mathias* formoit des prétentions. Pour se venger de ce double affront, il résolut d'ôter l'*Autriche* à l'Empereur; & la conquit effectivement. En recompense, la Comté de *Cilli* lui fut dévolue par le décès d'*Ulric*
1453. dernier Comte de *Cilli*, de même que la Comté de *Gortz* † dont le Comte *Leonard* le mit en possession, même de son vivant, parce qu'il n'avoit point d'enfans mâles qui pussent en hériter. Il racquitta les Places que *Frederic le Beau* avoit engagées à l'Archevêque de *Salzbourg*. Le Duc *Albert de Baviere*, qui ne l'avoit pas consulté pour épouser cette même Princesse qui avoit été refusée au Roi de *Hongrie*, ne le consulta pas davantage pour s'emparer de la Ville de *Ratisbonne*; mais *Frederic* l'ayant menacé du Ban de l'Empire, s'il ne se dé-

* L'Auteur que nous suivons ici est du sentiment de ceux qui attribuent l'Erection de l'Autriche en Archiduché à *Frederic* III. quoique beaucoup d'autres ne la mettent que sous *Maximilien* son fils. C'est une Epoque incertaine, & il y a des autorités pour l'attribuer à cinq Empereurs differents.

† Il y en a qui croyent que cette acquisition de *Gortz*, Ville située au Nord d'*Aquilée*, vers le Golphe Adriatique, ne se fit que sous *Maximilien I.*

désistoit de cette usurpation, il fut forcé d'évacuer cette Ville, & de lui rendre ses privileges de Ville Impériale. Il obligea *Charles le Belliqueux*, Duc de *Bourgogne*, de lever le siege de *Neuss*; mais lorsque le Roi de France *Louis* XII. lui fit proposer d'attaquer ce Duc tous deux dans le même tems, & de partager son Païs entre eux, il lui renvoya son Ambassadeur, après lui avoir raconté cette Fable.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

„ Deux jeunes gens qui devoient à leur „ Hôte, lui vendirent la peau d'un grand Ours „ qu'ils avoient vu dans une forêt voisine. „ Pour tenir parole, ils allerent l'attendre l'un „ & l'autre, bien résolus de ne pas rentrer au „ logis sans rapporter sa dépouille. L'Ours „ parut. L'un des Chasseurs gagna d'abord le „ sommet d'un arbre. Son Camarade, seul & „ fort effrayé, fit le mort. L'Ours le flaira, „ & le prenant en effet pour un cadavre, pas„ sa son chemin. Celui qui étoit au haut de „ l'arbre, le voyant assez éloigné, descendit, „ & demanda à l'autre ce que l'Ours lui avoit „ dit. J'ai vu, ajouta-t-il, qu'il te parloit à „ l'oreille. Il me disoit, répondit l'autre, „ de ne jamais vendre la peau d'un Ours, „ qu'on ne l'ait déja tué.

Ce fut cet Empereur qui donna à la Maison d'Autriche dont il étoit, la prérogative d'ARCHIDUCHE; jusques-là les Princes de cette famille n'avoient eu que le titre de Ducs. Un jour qu'il avoit trop mangé de melon, & bu de l'eau par-dessus, il se sentit frappé d'une maladie, dont il mourut peu de tems après. 1493.

MAXIMILIEN I.

Il avoit fait élire MAXIMILIEN son fils, Roi des Romains. Ce Prince n'avoit donné d'abord que de fort petites espérances. Il pouvoit à peine parler distinctement à neuf ans,

&

De la Maison d'Autriche.

& témoignoit une extrême repugnance pour tout ce qu'on lui enseignoit. C'étoit la faute de *Pierre Englebert* son Précepteur, qui l'avoit dégoûté de l'étude & des sciences, par les pédanteries inutiles dont il le fatiguoit. Le tems montra bien que le Maitre étoit plus à blâmer que son Eleve, puisque *Maximilien* devint dans la suite un des plus éloquens * & des plus savans Princes de l'Univers.

Après la mort de *Mathias* Roi de *Hongrie*, l'Empereur fit revenir à la Maison d'*Autriche* ce qu'elle avoit perdu; & ce fut un des articles de l'Accord qu'il fit avec *Ladislas* successeur de *Mathias*.

La liberté du Corps Helvétique étoit si solidement établie, qu'il y avoit de l'imprudence à la vouloir entamer. *Mamimilien* en auroit dû être détourné par le mauvais succès de ses Ancêtres. Cependant, comme la Maison d'*Autriche* se résout moins facilement que les autres à renoncer entierement aux Païs qu'elle a une fois possedés, l'Empereur essaya ses forces contre cette Republique; & son entreprise eut la réussite qu'il en devoit raisonnablement attendre: c'est à dire, qu'il lui en couta *Turgau*, qu'il fut obligé de leur remettre à certaines conditions. *Bâle*. & *Schafouse* furent incorporés dans les Cantons. Peu s'en falut que
1501. *Constance* ne fît la même chose; & il n'y eut que le Corps des Pêcheurs qui fut cause que cette Ville demeura attachée à l'Empire.

La mort du Duc *George de Baviere* excita une

* Outre sa Langue naturelle, il parloit élégamment Latin, François & Italien; & toutes les fois qu'il se souvenoit d'Englebert, il disoit: *Si ce bon-homme vivoit encore, je lui apprendrois comment il faut élever la jeunesse.*

une dispute entre son Gendre *Robert*, Comte Palatin (dont la femme étoit instituée héritiere universelle des biens & Etats du Duc son pere, qui avoit déclaré que c'étoit sa derniere volonté), & *Albert* de *Baviere*, qui prétendoit à cette succession en qualité de plus proche parent. *Maximilien*, dont la sœur avoit épousé *Albert*, chercha d'abord à terminer ce différend à l'amiable, & offrit au Comte Palatin un tiers des Païs que le Duc *George* avoit laissés, à condition qu'il se désisteroit de ses prétentions sur le reste. Celui-ci, comptant sur l'appui des Couronnes de *France* & de *Boheme*, rejetta la proposition, & donna lieu à une guerre, où l'Empereur prit le parti de son beaufrere. L'Armée de *Boheme* fut battue, & le Duc établi dans les Païs contestés, desquels on détacha néanmoins quelques Seigneuries, dixsept tant Villes que Châteaux, le * droit de Protection sur les Evêchés de *Saltzbourg* & de *Passau*, quelques forêts, cent-mille florins comptant & dix-mille en grains, avec quittance absolue de toutes les dettes que la Maison d'*Autriche* pouvoit avoir contractées envers la Maison de *Baviere*.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Maxi-

* Ce droit de protection est fort different du Patronage. Car les Patrons ont droit de présentation, au-lieu que les Protecteurs n'ont pas ce droit. Les Abbayes étant devenues très riches, donnerent des pensions annuelles à des Princes capables de les proteger aux Cours des Empereurs ou des Rois; & c'est l'origine des Abbés Commendataires. Ces Abbés étant pour la plupart des Princes cadets, qui attiroient à eux tous les biens du Bénéfice, les Monasteres se choisirent des Protecteurs ou Conservateurs, differens de leurs Abbés. Les Eglises Cathédrales firent de même; & comme cette sorte de protection est fort utile, il ne faut pas s'étonner que les Princes la recherchent avec empressement.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1508.

Maximilien entra dans la Ligue de *Cambrai*; contre les *Venitiens*. Les commencemens lui furent très avantageux; car après que les François eurent battu l'Armée de la Republique à *Ghierra d'Adda*, il profita de la consternation où elle étoit, prit sans coup férir *Verone*, *Bresce*, *Bergame*, *Padoue*, *Vicenze*, *Lodi*, & quelques Places encore mieux fortifiées. Les *Venitiens* songerent même à lui abandonner tout l'Etat de Terre-ferme, & offroient cinquante-mille ducats tous les ans pour être sous la protection de l'Empire. L'Empereur fit une grande faute, de refuser une offre si avantageuse: car comme dans la suite il ne poussa point cette guerre avec toute la vigueur qu'il faloit, les Venitiens revinrent de leur effroi, reprirent *Padoue*, & se remirent en état de reparer leurs malheurs passés. Le reste de la guerre s'étant fait avec des avantages assez balancés, aboutit enfin à une paix que procurerent la *France* & l'*Espagne*, à condition qu'excepté *Riva* & *Reveredo*, l'Empereur rendroit tout aux Venitiens, qui en échange lui payeroient la somme de deux-cens-mille ducats, dont la France lui compteroit la moitié, & la Republique l'autre.

Si *Rodolphe* avoit jetté les premiers fondements de cette prodigieuse grandeur où la Maison d'Autriche s'est élevée, on peut dire qu'elle a les plus grandes obligations à *Maximilien*. Car par son mariage avec *Marie* fille de *Charles le Hardi*, il lui procura le Duché de *Bourgogne*, avec les prétentions sur les *Païs-Bas* dont elle étoit Héritiere; & par celui de son fils *Philippe* avec *Jeanne* fille de *Ferdinand le Catholique* & d'*Isabelle*, il lui assura toute la Monarchie d'*Espagne*. Il fit aussi tous ses efforts pour lui assurer l'Electorat; mais le College des E-

lecteurs ne voulut jamais y consentir. Il mourut, après avoir survêcu environ quinze ans à son fils *Philippe*, dont les deux Fils *Charles* & *Ferdinand* partagerent sa succession. *Charles* eut l'Espagne & tout ce qui en dépend, avec les Provinces des *Païs-Bas*. *Ferdinand* eut les Païs que la Maison d'*Autriche* possede en *Allemagne*, avec le Duché de *Wirtenberg*. Ces deux freres formerent deux Branches, que l'on distingua par le nom des païs qui leur étoient tombés en partage. La posterité de *Charles* s'appella la Branche *Espagnole*, & les descendans de *Ferdinand* sont ce qu'on appelle la Ligne *Allemande*.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1519.

Il seroit inutile de nous étendre ici beaucoup sur la vie de *Charles*. Ce détail regarde l'Histoire d'Espagne, dont il fut Roi dès l'âge de seize ans. Mais une chose qui mérite d'être remarquée, c'est que l'année d'auparavant, il avoit acheté de *George* Duc de *Saxe*, son droit sur la *Frise* & sur *Groningue*, pour la somme de cent-cinquante-mille florins d'or, & se les étoit soumises par ce moyen. Quelque tems après, *Henri* Comte *Palatin* & Evêque d'*Utrecht* lui ceda les deux Provinces d'*Utrecht* & d'*Over-Yssel*; & vers le même tems, *Charles* Duc de *Gueldres* étant décedé, son Duché & la Comté de *Zutphen* furent incorporées au reste des *Païs-Bas*.

CHARLES V.

1516.

1527.

1528.

La mort de *Sforce* fit revenir à l'Empire le *Milanez*, qui en est un Fief. *Charles* investit PHILIPPE II. son fils de la Seigneurie de *Sienne*, comme d'un Fief Impérial; il lui avoit déja donné la possession de la Ville de *Cambrai*, à titre de *Châtelain Héréditaire*. Sa posterité mâle a manqué dans la personne de *Charles* II. Roi d'Espagne, dont la succession coûte tant de sang à l'Europe.

1535.

1555.

De la Maison d'Autriche. Branche d'Allemagne.

Ferdinand.

Ferdinand, auteur de la *Branche d'Allemagne*, épousa *Anne*, fille de *Ladislas*, Roi de *Hongrie* & de *Boheme*. Le Roi *Louis*, frere de cette Princesse, ayant péri à la malheureuse journée de *Mohats*, ses deux Couronnes passerent à *Ferdinand*. Les Turcs néanmoins s'emparerent d'une grande partie de la *Hongrie*, & entre autres, de *Bude*, d'*Albe-Royale*, * & de *Gran*.

Ulric Duc de *Wirtemberg* avoit été obligé de quitter ses Etats, de passer le *Rhin*, & de faire sa résidence à *Montbéliard*. Les Princes, & Seigneurs, qui s'étoient ligués contre lui à cause de quelques vexations un peu violentes qu'il faisoit à ses sujets, lui avoient enlevé tout le Païs de delà le *Rhin*. Ce Prince, aidé de *Philippe Landgrave de Hesse*, rentra dans ses Etats, qu'il reconquit après la victoire que ses troupes remporterent sur douze-cens Impériaux à *Lauffen*. La même année, la Paix termina ce differend par la Médiation du Duc de *Saxe*.

Le 13. Mai 1534.

Il fut stipulé entre autres choses, „ que le Duc „ *Ulric* jouïroit paisiblement, lui & ses descendans mâles, du Duché de *Wirtemberg*; „ Que pour sa personne, il ne dépendroit que „ de l'Empire immédiatement; mais qu'à l'avenir, son païs seroit un Fief mouvant de la „ Maison d'Autriche, dont il devoit relever; „ Qu'en cas que la posterité mâle d'*Ulric* vînt „ à manquer, ce Fief seroit dévolu aux Princes de la Maison d'Autriche, qui alors le „ tiendroient comme Fief immédiat de l'Empire.

Ferdinand I. 1544.

Charles V. engagea les Etats de l'Empire à élire *Ferdinand* Roi des Romains : il n'y eut que l'Electeur de *Saxe*, & la Ligue de *Smalcalde*,

* Nous l'appellons ailleurs *Stuhlweissenburg*.

calde, qui s'y opposerent. Ils le reconnurent néanmoins à la fin pour tel, après l'accommodement qui se fit à *Schueinfort*. De la Maison d'Autriche.

Durant la guerre de *Smalcalde*, l'Electeur *Jean Frederic* Duc de *Saxe* ayant été mis au Ban de l'Empire, vaincu, & fait prisonnier à la Bataille de *Muhlhausen*; *Ferdinand* forma des prétentions sur les Villes d'*Eilenbourg*, *Leissnigk*, *Colditz* & quelques autres, qu'il soutenoit appartenir à la Couronne de *Boheme*: mais cette affaire fut terminée à l'amiable, & l'Electeur *Maurice*, qui avoit l'Electorat de *Saxe* depuis la prise de son cousin *Jean Frederic*, ceda au Roi des Romains pour cette prétention le Duché de *Sagan*. *Ferdinand* s'empara de *Constance*, sous prétexte que cette Ville avoit refusé de recevoir l'*Interim*, c'est à dire le Règlement que *Charles* V. avoit commandé qu'on observât dans l'Empire, en attendant que les troubles causés par la difference des Religions fussent appaisés par la décision du Concile futur. *Constance* cessa ainsi d'être une Ville Impériale, & perdit ses privileges. Ce Prince racheta la Prévôté de *Hagnau*, & le Marquisat de *Burgau*, qui étoient engagés, celle-ci à la Maison Electorale *Palatine*, & l'autre à l'Evêque d'*Augsbourg*. Ce qu'il fit en qualité d'Empereur, n'entre point dans le dessein de ce Chapitre, où nous ne nous proposons de traiter que ce qui regarde la Maison d'*Autriche* en particulier. D'ailleurs, cela a été traité dans le Chapitre II. de ce volume. 1558.

Ferdinand laissa en mourant trois fils, à savoir, MAXIMILIEN, *Ferdinand*, & *Charles*. Le premier eut les deux Royaumes de *Hongrie* & de *Boheme*, avec l'*Autriche*. Le second eut le *Tirol*, avec l'*avant-Autriche*. Le troisieme eut la *Stirie*, la *Carinthie* & la *Car-* 1559. Ses enfans.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

niole. Le second, à savoir *Ferdinand*, se mésallia, & épousa *Philippote Velser* d'*Augsbourg*, de laquelle il eut deux fils *Charles* & *André*, qui furent exclus de la succession, à cause de l'inégalité du mariage dont ils étoient sortis. On se contenta de donner à *Charles* le Marquisat de *Burgau*; & son frere se jetta dans l'État Ecclésiastique, qui lui procura l'Evêché de *Constance* & le chapeau de Cardinal. MAXIMILIEN & CHARLES formerent deux autres Branches, à savoir, celle de *Boheme* & celle de *Stirie*.

MAXIMILIEN II.

Le premier avoit été élu Roi des Romains, du vivant de son pere. La guerre qu'il eut à soutenir contre *Soliman* le Magnifique, & *Selim* II. lui fit honneur. Les *Turcs*, à la verité, prirent d'assant la Forteresse de *Sighet*, après un siege fort opiniâtre; mais l'Empereur s'en dédommagea dans la *Haute Hongrie*, où *Lazare Schwendi* le rendit maitre de *Zathmar*, de *Tokai* & de plusieurs autres Places sur la *Teiss*, qu'il garda par le Traité de Paix. Ce Prince gouverna l'*Allemagne* avec beaucoup de douceur. Il eut la condescendance d'accorder à la Noblesse d'*Autriche* la liberté de conscience, & blâma hautement la cruauté de son gendre *Charles* IX. Roi de *France*, qui avoit fait faire le Massacre de la St. *Barthelemi*. Il étoit fort éloigné des maximes violentes de ceux qui veulent forcer les consciences. Peu s'en falut qu'il ne fût Roi de *Pologne*, après qu'*Henri* eut quitté cette Couronne pour prendre celle de *France*, qui lui étoit échue par la mort de *Charles* IX. son frere ainé. Une partie du Sénat lui avoit donné son suffrage; mais il y eut un Parti plus fort dans la Noblesse Polonoise, à qui la trop grande puissance d'un Empereur Roi de *Hongrie* & de *Bo-*

heme

heme fit faire des réflexions. *Etienne Batori* en profita, & *Maximilien* n'en eut que la fausse esperance. Il mourut à la Diete d'*Augsbourg*. Il y avoit déja quelque tems qu'il étoit incommodé de battemens de cœur, que quelques-uns ont attribué aux effets du poison qu'ils disent lui avoir été donné par le Cardinal de *Granvelle*. DE LA MAISON D'AUTRICHE. 1576.

L'un de ses fils, nommé ALBERT, avoit d'abord embrassé l'Etat Ecclésiastique; mais après avoir obtenu le chapeau de Cardinal, il changea de sentiment, prit Dispense du Pape, & s'allia avec *Isabelle* fille de *Philippe* II. Roi d'*Espagne*, laquelle lui apporta pour dot les *Pays-Bas*. Ce mariage fut stérile, & *Albert* mourut l'an 1621. L'autre, nommé *Maximilien*, fut Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique. *Rodolphe* & *Mathias* se succederent à l'Empire. ALBERT.

RODOLPHE II. aimoit la Chimie, la transmutation des Métaux, la Peinture & les beaux Arts. L'application qu'il y donnoit, nuisoit souvent à celle qu'il auroit dû apporter aux affaires de l'Empire. Il fut malheureux dans la guerre qu'il fit aux *Turcs* qui lui prirent la Forteresse de *Raab*, *Erla*, & *Canise*, & défirent l'Armée Chretienne près d'*Erla*. Il gagna à la vérité les Villes de *Gran* & d'*Albe Royale*, mais il ne put s'y maintenir; & sans l'habileté du Comte de *Schwartzenberg*, qui reprit *Raab* par un stratagème, cette Ville n'auroit pu être reprise. Etant à *Prague* il fit un changement dans l'accord qui avoit été fait entre la Maison d'*Autriche* & celle de *Wirtenberg*, & règla, que le Duc de ce nom ne feroit point tenu de relever de l'Autriche pour ses Etats; mais que si sa famille venoit à manquer d'Héritiers mâles, son Duché passeroit aux Archiducs. Il accorda le libre exercice de la Reli- RODOLPHE II. 1576. 1598.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

gion Protestante aux sujets de la Couronne de *Boheme*, à la priere de l'Electeur de *Saxe*. D'un autre côté, il abolit à Vienne la Confession d'*Augsbourg*. Le dernier Duc de *Cleves* étant décedé sans lignée, sa succession fut disputée par les Maisons de *Saxe*, de *Brandebourg*, de *Neubourg*, & par quelques autres. *Rodolphe* songea à profiter de cette concurrence, & prenant en sequestre les Etats du feu Duc, il envoya à *Juliers* l'Archiduc *Leopold*, qui s'en rendit maitre. Mais la Hollande & l'Angleterre, qui prévoyoient le dessein de *Rodolphe*, en chasserent *Leopold*, & y établirent l'Electeur de *Brandebourg* & le Duc de *Neubourg*, quoique Rodolphe & le Conseil Imperial l'adjugeassent à la Maison de *Saxe*.

Il eut bien à souffrir de la conduite de *Mathias*. Ce Prince s'étoit mis en tête que *Rodolphe*, qui ne s'étoit point marié, & n'avoit que des enfans naturels, le vouloit frustrer de sa succession & lui substituer ses deux neveux *Ferdinand* & *Leopold*. Pour le prévenir, il le
1608. força de lui ceder l'*Autriche* & la *Hongrie*; & non content d'en avoir tant obtenu, il se fit
1611. encore donner ensuite la *Boheme* & tous les païs qui en dépendent. *Rodolphe* laissa en mou-
1612. rant un trésor estimé dix-sept millions, qui consistoit en or, en argent, & en pierreries. Quelque tems avant sa mort, il ne laissoit approcher de sa personne que les Officiers dont il se servoit tous les jours, & il se tenoit enfermé dans le Château de *Prague*. On croit que cette foiblesse lui vint d'une prédiction du célebre *Ticho Brahe*, qui l'avoit averti de se défier des embuches de son meilleur ami.

MATHIAS.

Son frere MATHIAS ne lui eut pas plutôt succedé à l'Empire, qu'il se brouilla avec le
1615. *Turc* pour la *Transsilvanie*. Mais ils conclurent en-

ensuite une trève de vingt ans. Les troubles de *Boheme* commencerent de son tems, mais il n'en vit point la fin. On croit que ses neveux *Ferdinand* & *Maximilien* contribuerent à sa mort, par le chagrin qu'ils lui donnerent en lui enlevant son Ministre & Favori le Cardinal *Clesel*, à cause qu'il s'oppofoit à leurs sentimens sur les affaires de *Boheme*. La Branche de *Boheme* finit avec ce Prince, & sa succession passa à la Branche de *Stirie*, de laquelle nous allons parler.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1618.

BRANCHE DE STIRIE.

Nous avons déja dit, que *Charles* fils de *Ferdinand* I. avoit eu pour sa part des Etats de son pere, la *Stirie*, la *Carinthie*, & la *Carniole*. C'étoit un Prince infirme, dont il y a peu de choses à dire. Il permit aux Protestans de ses Etats l'exercice de leur Religion, & leur confirma encore cette permission, moyennant une grosse somme d'argent qu'il tira d'eux.

Entre autres enfans qu'il laissa, il n'y eut que FERDINAND & LEOPOLD qui eurent lignee, & formerent les deux Lignes, que l'on distingua par les noms de *Vienne* & d'*Inspruck*. La derniere finit avec l'Archiduc *Sigismond-François*, fils de *Leopold*. Suivons celle de *Vienne*.

FERDINAND II.

1618.

FERDINAND avoit des talens extraordinaires. Jamais Prince n'eut plus de zèle pour sa Religion. Dans un voyage qu'il fit en *Italie*, étant encore jeune, il voua devant l'Image de Notre Dame de *Lorette*, d'exterminer l'Héréfie dans ses païs héréditaires; & il n'oublia rien dans la suite pour accomplir son vœu. Dès le commencement du dix-septieme siecle, il revoqua les Privileges que son pere avoit accordés aux Protestans de *Stirie*. Il eut ensuite quelque démêlés au sujet des *Uscoques*, dont

DE LA MAISON D'AUTRICHE. * dont nous parlons ailleurs plus amplement. Il avoit été élu Roi de *Hongrie* & de *Boheme*, du vivant de *Mathias*; & ses oncles *Maximilien* & *Albert* n'ayant point d'enfans, y avoient
1617. consenti. On a déja vu dans le Chapitre qui traite de l'Empire en général, les suites qu'eut l'entreprise des *Bohemiens* qui avoient élu l'Electeur *Palatin* pour Roi, & ce qu'il en couta à
1637. ce Prince pour avoir accepté leurs offres. *Ferdinand* laissa l'Empire à son fils FERDINAND,
FERDINAND III. qu'il avoit fait élire Roi des Romains un an auparavant. Ce Prince continua avec beaucoup de malheur la guerre de *Suede*, jusqu'à la Paix de *Wesiphalie*, qui rendit le calme à l'Europe. Il avoit un fils aussi nommé FERDINAND, qu'il avoit eu la précaution de faire couronner Roi de *Hongrie* & de *Boheme*, & ensuite Roi des Romains; mais il ne vêcut pas assez pour être Empereur. *Philippe-Augustin*, & *Maximilien-Thomas*, étoient morts au berceau. Ainsi
LEOPOLD. LEOPOLD reçut la Couronne de *Hongrie*, l'an 1655. celle de *Boheme* l'année suivante, &
1655. 1656. 1658. fut élu Empereur le 22. Juillet de l'an 1658. Son Regne, long, & marqué par des Evenemens fameux, fait une partie essentielle de l'Histoire d'Allemagne; & pour éviter les répétitions inutiles, nous nous contenterons de dire ici, que *Leopold* laissa deux fils, *Joseph* & *Charles*. Il fit élire l'ainé, Roi de *Hongrie*, en
1687. Décembre 1687. & Roi des Romains, en Jan-
1690. vier 1690. La mort de *Charles* II. Roi d'*Espagne* ne fut pas plutôt sue à Vienne, que l'Em-
1700. pereur, sans s'arrêter au Testament sur lequel la France fondoit le Droit de *Philippe de France*, *Duc d'Anjou*, petit-fils de *Louis* XIV. déclara *Charles*, Roi d'*Espagne*. *Leopold* mourut le

* Voyez le II. vol. page 40.

le 5. Mai 1705. Il avoit été marié trois fois. 1. avec *Marguerite-Therese* fille de *Philippe* IV. Roi d'Espagne ; de laquelle il eut *Ferdinand Wenceslas*, qui mourut enfant ; *Marie-Antoinette*, qui épousa *Maximilien-Emanuel* Electeur de Baviere, & mourut en 1692. âgée de 23 ans ; *Jean*, & *Marie-Anne*, qui ne vêcurent que quelques heures, ou quelques jours. 2. Leur mere étant morte l'an 1673, âgée de 22 ans, *Leopold* épousa *Claude-Félicité*, fille de l'Archiduc *Ferdinand-Charles* de la Branche du Tirol, de laquelle il n'eut que deux filles; *Anne-Marie*, & *Marie-Josephe*, qui moururent au berceau. Cette Imperatrice mourut fort jeune, en 1676. 3. La troisieme femme de *Leopold* fut *Eleonor-Madeleine*, fille de *Philippe-Guillaume de Neubourg*, Comte Palatin du Rhin, de laquelle il eut JOSEPH, qui lui succeda; une Princesse qui nâquit & mourut le même jour ; *Marie-Elizabeth* née le 23. Décembre 1680. aujourd'hui Gouvernante des *Païs-Bas* ; *Leopold-Joseph* qui ne vécut pas deux ans ; *Marie-Anne* née le 7. Septembre 1683. aujourd'hui Reine de *Portugal* depuis l'an 1708 ; *Marie-Therese* qui mourut âgée de 12 ans; CHARLES, aujourd'hui Empereur ; *Marie-Josephe*, qui mourut à l'âge de 16 ans; *Marie-Madeleine*, qui est actuellement à Vienne ; elle est née le 26. Mars 1689 ; & enfin *Marie-Marguerite*, qui ne vêcut que quelques mois.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

JOSEPH succeda à l'Empire, & à tous les Etats que son pere avoit possedés. Il avoit été couronné Roi de *Hongrie* le 9 Décembre 1687, & déclaré Roi des Romains le 24 Janvier 1690. Mais il ne fut jamais couronné Roi de *Boheme*. La mort, qui le prévint, l'empêcha de faire cette cérémonie, qu'il avoit differée à cause des embaras que la guerre lui donnoit. Il épou-

JOSEPH 1705.

De la Maison d'Autriche.

épousa le 24. de Fevrier 1699, *Wilhelmine-Amelie*, fille de *Jean-Frederic* Duc de *Hanover*, de laquelle il eut *Marie-Josephe* née le 8. Décembre 1699. qui a épousé le Prince Electoral de *Saxe*, en 1719.; *Leopold-Joseph*, qui nâquit le 29. Octobre 1700, & mourut le 4. d'Août 1701; & *Marie-Amelie*, née le 22 Octobre 1701. aujourd'hui Electrice de *Baviere*. Ce Monarque mourut le 17. Avril 1711. & eut pour successeur son frere, qui étoit alors en Espagne, où il disputoit la Couronne d'Espagne à *Philippe V.*

Charles VI.

1711.

CHARLES VI. comme Empereur, est le même que quantité d'Historiens ont appellé *Charles* III. comme Roi d'Espagne. Il reçût la Couronne *Imperiale* le 22. Décembre 1711, celle de *Hongrie* le 22. Mai 1712. & celle de *Boheme* en 1723. Ce n'est pas qu'il n'eût succedé à ces Royaumes immédiatement après la mort de son ainé; mais il ne fit la cérémonie de son Couronnement que dans les années que je viens de marquer. Il épousa en 1708 *Elizabet-Christine*, fille de *Louis-Rodolphe* Duc de *Brunswick*, de laquelle il eut *Leopold*, né le 13 Avril 1716, & mort le 4. Novembre de la même année; *Marie-Therése*, née le 13 Mai 1717; *Marie-Anne*, née le 14. Septembre 1718; *Marie-Amelie*, née le 5. Avril 1724. & morte le 19. Avril 1730.

Ce Monarque n'ayant point de fils, & craignant les troubles qui pourroient s'élever après sa mort, y a pourvu par un Acte nommé la *Pragmatique Sanction*, dans laquelle il a règlé, qu'en cas qu'il vienne à mourir sans Successeur, tous les biens héréditaires de son auguste Maison appartiendront à l'Archiduchesse *Marie-Therese*; & que l'Archiduchesse *Marie-Anne* aura seulement un Appanage. Ces biens com-

pren-

prennent, outre l'ancien Patrimoine de la Maison Imperiale d'*Autriche*, les Royaumes de *Boheme*, de *Hongrie*, de *Naples* & de *Sicile*, & les *Païs-Bas Autrichiens.*] De la Maison d'Autriche.

Les Etats héréditaires de la Maison d'*Autriche* sont, les Royaumes de *Hongrie* & de *Boheme*, autrefois électifs; mais cette Election n'est plus qu'une Assemblée des Etats pour reconnoitre le nouveau Monarque, & demander la confirmation de ce qu'il leur reste encore de leur anciens Privileges. La *Hongrie* n'est pas si soumise, qu'il n'y reste encore un Parti qu'on appelle les Mécontens, dont le *Turc* entretient toujours les esperances. Leurs Manifestes éloquens, ou plutôt les services qu'en ont attendu pour une diversion utile les Puissances en guerre contre la Maison d'*Autriche*, leur ont souvent procuré des subsides qui les ont soutenus depuis longtems. Et tant que les noms de *Ragotzi*, de *Berizini*, d'*Esterhazi* & tant d'autres ont retenti dans le monde, la Cour de Vienne a eu toujours à craindre les soulevemens d un peuple idolatre de sa liberté.

Outre ces deux Royaumes, la Maison d'Autriche possede le Royaume de *Naples*, les Duchés de *Milan* & de *Mantoue*, l'Archiduché d'*Autriche*, les Duchés de *Stirie*, de *Carinthie* & de *Carniole*, avec le *Tirol* pris dans toute son étendue; le Marquisat de *Burgow*, le Landgraviat de *Nellembourg*, le *Brisgau*, l'*Ortnau*; les *Villes Forestieres*, & quelques autres petits païs de *Suabe*.

Si l'Empereur d'aujourd'hui à un fils pour lui succeder, il y a bien de l'apparence que l'Empire demeurera dans sa Maison, & que l'héritier de ses païs héréditaires le sera de la Dignité Impériale. Il y a plusieurs raisons pour le croire. Depuis que l'Empire est dans cette

De la Maison d'Autriche.

famille, tous les Documens les plus précieux; les Archives les plus importantes de l'Empire, appartiennent en propre à la Maiſon d'Autriche. En ſecond lieu, il eſt de l'interêt de l'*Allemagne*, que la *Hongrie* ſoit à un Prince capable d'armer un grand nombre de Provinces en ſa faveur; ſans quoi cette digue, qui ſeule arrête les inondations du Turc, venant à être renverſée, expoſeroit la partie méridionale de l'Allemagne à une ſubmerſion inévitable. Or il n'y a qu'un Empereur qui ait aſſez de crédit & de forces pour la défendre efficacement contre ces Barbares.



MAISONS ELECTORALES DE L'EMPIRE.

CHAPITRE IV.

LES MAISONS ELECTORALES *DE BAVIERE* ET *PALATINE.*

LA grande liaison que met entre les deux Familles Electorales de BAVIERE & PALATINE la proximité du sang, & plus encore le rapport nécessaire qui se rencontre entre les differentes revolutions qui leur sont arrivées; sont des raisons suffisantes pour les réunir ensemble dans ce Chapitre. Sans vouloir faire ici une recherche inutile de ce que les Annales ont rapporté des anciens Ducs ou Rois de *Baviere*, il suffit de savoir qu'un des premiers dont la mémoire nous ait été conservée, a été THEODON, de la Maison d'*Agilofing*, qui florissoit vers l'an 508. & mourut en 511. BAVIERE ET PALATIN.

TASSILLON, un des Princes de son sang, & l'Héritier de ses Etats, regnoit en *Baviere* lorsque *Charlemagne* en entreprit la conquête. Son inflexibilité, & la résistance qu'il opposa à ce Héros, lui coûta la liberté: quoiqu'ils eussent épousé les deux sœurs, *Charles* traita *Tassilon* en sujet, & l'enferma dans un Monaste- TASSILLON.

 re.

BAVIERE ET PALATIN. re. THEODON ſon fils s'étant jetté dans un Couvent, la Baviere paſſa à une autre famille. On remarque entre les principaux Seigneurs de

LEOPOLD. la Baviere, LUIPOLD ou LEOPOLD, qui l'an 908. périt dans un combat contre les Hongrois. Il étoit de la famille de WITTELSBACH, & c'eſt de lui qu'eſt ſortie la Maiſon dont nous allons parler. Nous ne nous arrêterons point à un détail ſec & inutile de ſimples noms, pour donner une ſuite de ſes deſcendans; ceci appartient à Meſſieurs les Généalogiſtes. Il vaut mieux que nous paſſions

OTHON de WITTELSBACH. tout d'un coup à OTHON *le Grand* Comte de *Wittelsbach*, qui ayant rendu d'importans ſervices à l'Empereur *Frederic I.* profita du reſſentiment que ce Prince gardoit à *Henri le Lion*, & fut inveſti des Etats de ce Duc, que Sa Majeſté Impériale avoit mis au Ban de l'Empire. *Frederic* avoit trop ſenti combien une puiſſance, telle qu'étoit celle du Duc de *Baviere*, étoit à craindre en cas de rupture, pour laiſſer enſemble toutes les Provinces qui la compoſoient. Il les diviſa entre ceux qui l'avoient bien ſervi, & en donnant le Duché de *Baviere* à *Othon*, il en détacha la Ville de *Ratisbonne*, dont il fit une Ville Impériale, la *Stirie*, le *Tirol*, & la Comté de *Göritz*, qu'il érigea en autant de Fiefs immédiats de l'Empire, & dont il gratifia ceux de la fidelité deſquels il ſe croyoit aſſuré. Les grandes obligations qu'avoit le Duc à l'Empereur, ne lui permirent pas de s'oppoſer à ce démembrement; il y ſouſcrivit, & ſe contenta de remplacer ces pertes de la *Baviere* par d'autres acquiſitions qu'il fit après la mort de ceux qui avoient quelques terres à ſa bienſéance. Il fit bâtir *Kelheim*, & commença la Ville de *Landshut*; mais ſa mort, arrivée l'an

1183. 1183, interrompit ſes deſſeins.

BAVIERE ET PALATIN. I. LOUIS.

Il eut pour successeur LOUIS son fils unique, qui accrut son héritage des Etats des Comtes de *Riedbourg*, de *Kirchberg* & de *Vohbourg*, des Etats de son cousin *Othon* de *Wittelsbach* qui avoit assassiné l'Empereur *Philippe*, & de la Comté d'*Andechs*, dont le Margrave avoit été complice de ce meurtre. L'Empereur *Othon* IV. lui donna la Seigneurie de *Wehringhen*; & *Conrad* Evêque de *Ratisbonne* lui vendit quelques Places, parmi lesquelles étoient *Fontenhausen*, *Konigswerd*, *Werd*, & *Teissbach*. *Louis* fit bâtir *Landau* sur l'*Iser*, & fit entourer *Braunau* d'une muraille. Il aggrandit aussi la Ville de *Dingelfingen*; & lorsqu'*Henri* Comte Palatin, fils du Duc *Henri* le Lion, fut mis au Ban de l'Empire, *Louis* ménagea tellement la faveur où il étoit auprès de *Frederic* II. que cet Empereur l'investit du *Palatinat*, quoiqu'il soit vrai de dire que cette concession lui fut plus funeste qu'avantageuse. Car étant parti pour aller prendre possession de ses nouveaux Etats, il trouva les milices armées qui le firent prisonnier, & il ne put racheter sa liberté qu'en payant une très grosse rançon. 1215.

Ce malheur fut en quelque sorte reparé par la cession que l'Evêque de *Wormes* lui fit de la Ville & du Château de *Heidelberg*, & de la Comté de *Stolbühel*. Il eut aussi plus de bonheur dans les guerres qu'il eut à soutenir contre l'Archevêque de *Saltzbourg*, l'Evêque de *Ratisbonne*, & quelques Etats du voisinage. Il passa en Egypte, durant la Croisade que *Louis* IX. Roi de France commandoit. Un Bouffon qu'il avoit à sa Cour, un jour qu'il l'agaçoit pour se divertir, lui enfonca un couteau dans le flanc, dont il mourut. D'autres veulent que ce fut *Frederic II.* qui le fit assassiner; d'autres pre- 1231.

BAVIERE ET PALATIN.

prétendent que ce fut *Henri*, qui s'étoit revolté contre l'Empereur son pere.

II. OTHON l'illustre.

Son fils OTHON, surnommé *l'Illustre*, épousa *Agnès* héritiere d'*Henri* Comte Palatin; & par ce mariage il acheva d'acquérir le Palatinat à sa famille. Il annexa au Duché de *Baviere* les Bailliages de *Mosſbach*, *Sintzheim*, l'Abbaye de *Lorſch*, quelques-uns y ajoutent *Braubach*, & la moitié de la Comté de *Catzenelnboghen*. Il annexa au Palatinat les Comtés de *Neubourg*, *Schardingen*, *Bogen*, *Phalei*, *Wasserbourg* & *Gruenbach*, avec les Seigneuries de *Windberg*, d'*Hohenvard*, & de *Pleinding*, qui dépendoient autrefois de l'Abbaye de *Saint Emeran* à Ratisbonne, & qu'il reçut de l'Empereur *Conrad* IV.

Il se brouilla avec *Henri* Roi des Romains, second fils de l'Empereur *Frederic*, sur ce que ce Prince ne vouloit pas permettre qu'*Othon de Baviere* marquât aux Etats de son Païs la Ville de Ratisbonne pour s'y assembler. *Henri* prétendoit que cela ne se pouvoit faire, sans donner atteinte à la liberté que *Frederic* I. avoit donnée à cette Ville. Ils s'accorderent néanmoins; on convint qu'*Othon* y pourroit tenir les Etats de *Baviere*, & que cela ne préjudicieroit point à la liberté de Ratisbonne, contre laquelle cette Assemblée ne tireroit point à conséquence.

Durant les troubles que causa la mesintelligence de *Frederic* II. & de *Gregoire* IX. le Duc de Baviere se jetta d'abord dans les interêts du Pape; mais il reconnut ensuite qu'il n'avoit pas choisi le meilleur parti, & il se raccommoda avec le Chef légitime de l'Empire. Il lui conserva, depuis cette reconciliation, un attachement inviolable, qu'il continua à son fils *Conrad* IV. La mort d'*Othon* arriva l'an 1253.

Ses

Ses deux fils, LOUIS *le Severe* & HENRI, partagerent la *Baviere* entre eux. L'un eut le *Palatinat* & la *Haute Baviere*, l'autre eut la *Basse Baviere*. La Posterité d'*Henri* s'éteignit en 1340. dans la personne du Duc *Jean*; ainsi, sans nous y arrêter, nous suivrons le fil de la Branche ainée, de laquelle sont descendues les Maisons qui subsistent aujourd'hui. BAVIERE ET PALATIN.

III. Louis le Sévere.

LOUIS avoit à peine jouï trois ans des Etats que son pere lui avoit laissés, qu'un des plus affreux évenemens vint empoisonner toute la douceur de sa vie. Il avoit épousé *Marie*, Duchesse de *Brabant*. Cette Princesse donna un jour deux lettres à porter, l'une pour son mari, l'autre pour un Seigneur *Raugrave*. * Celui qu'elle en avoit chargé, ne savoit ni lire ni écrire; mais on lui avoit fait remarquer, que celle qui étoit pour le Duc étoit cachetée de rouge, & l'autre de noir. Le Porteur se trompa pourtant, & donna au Duc celle qui n'étoit pas pour lui. Ce Prince l'ouvrit, & y trouvant des expressions ambiguës, les expliqua tout à son desavantage. Il se mit en tête, que la Duchesse étoit infidele: cette affreuse idée lui troubla tellement l'esprit, que, sans rien examiner davantage, le Porteur de la Lettre fut d'abord renversé mort à ses pieds. La fureur de *Frederic* ne se contenta point de cette victime; il s'immola lui-même de sa propre main le *Raugrave* qui lui étoit suspect, & une Fille-d'honneur de la Duchesse. La Princesse même finit sa vie par la main du Bourreau, & sa Gouvernante fut précipitée du haut d'une 1256.

* Nous avons déja parlé des Raugraves, page 23. de ce volume.

BAVIERE ET PALATIN.

ne Tour. Cette action lui eût fait donner le titre de *Barbare*, plutôt que celui de *Sévere*, (d'autant plus que l'infortunée *Marie* se trouva très innocente, & qu'il n'y eut que de l'imprudence dans sa conduite,) si les transports involontaires de la jalousie n'eussent un peu adouci ce que cette vengeance avoit d'horrible. Ce fut au reste la seule tache d'une vie assez longue, & d'un regne de quarante & un an.

Alliance du Rhin.

Avant lui, les chemins n'étoient point sûrs; le moindre Gentilhomme s'ingeroit de mettre des impositions sur tout ce qui passoit proche de son Château. C'étoit autant de petits Tyrans, dont *Louis* nettoya ses Etats. Il entra pour cet effet dans la *Confédération du Rhin*; c'est ainsi qu'on appelloit une Alliance que les Villes de *Mayence*, *Wormes*, *Spire*, *Francfort* &c. avoient faite entre elles, pour être plus en état de remedier à ces desordres. L'exemple de *Louis* engagea les Electeurs de *Mayence*, de *Cologne* & de *Treves*, & un grand nombre d'autres Prélats, Princes, & Etats de l'Empire, à y entrer, & à prendre les mêmes mesures pour rétablir la tranquillité publique.

Ottocare Roi de *Boheme* s'étoit emparé de *Schardinghen*, de *Neubourg* & de *Ried*, qui, après la mort du Marggrave *Herman de Bade* Duc d'*Autriche*, devoient revenir à la Maison de *Baviere*. *Henri* de *Baviere*, qu'*Ottocare* en avoit frustré, se crut assez fort avec le secours de *Louis*, pour se faire rendre justice. Ils attaquerent le Roi de Boheme, le défirent à *Muhldorff*, & l'obligerent à rendre ce qu'il avoit usurpé, & à ceder de plus *Schuttenhoff*. Ce Monarque leur en marqua son dépit, en contestant a la Maison de *Baviere* la Dignité Electorale, qu'il prétendoit être attachee à l'*Autriche* dont

dont il s'étoit rendu maitre. La chose fut examinée à la Diete de l'Empire: l'Empereur *Rodolphe* prononça en faveur des Ducs de *Baviere*, & leur confirma l'Electorat. *Louis* fut reconnoissant de cette justice qu'on lui avoit rendue, & rendit à *Rodolphe* de grand services contre *Ottocare* & les autres Ennemis de l'Empire.

BAVIERE ET PALATIN.

Après la mort du Comte de *Mosſbourg*, l'investiture des Fiefs Impériaux qu'il avoit possedés, fut donnée au Duc de Baviere, qui d'ailleurs augmenta considerablement ses Etats. Les Maisons de *Landsberg*, de *Wilsbourg*, de *Hagen*, de *Landau*, de *Henchau*, de *Murnau*, d'*Elbrechtskirchen*, de *Lubenau*, de *Dorneberg*, de *Hadmarsperg*, s'éteignirent; & ce qu'elles possedoient fut joint aux Etats de Baviere & du Palatinat, dont les Ducs y rentrerent, comme dans autant de Fiefs qui leur étoient dévolus. *Louis* acheta la Comté de *Rotsenek* du Comte de ce nom, & celle de *Murach* du Comte d'*Ortberg*.

Othon son pere avoit prêté quelques sommes à *Conrad* IV. Roi des Romains, & s'étoit fait donner pour sureté, *Donawerth*, *Lauingen*, *Höchstedt*, *Marenghen*, *Schöngau*, *Pettingau* & quelques autres Villes. Louis les acheta de l'infortuné *Conradin* son neveu, fils de *Conrad*, qui lui ceda encore de plus les Fiefs de *Bamberg*, comme le Château de *Hohnstein*, la jurisdiction de *Herſbruch*, de *Vilseck*, d'*Auerbach*, de *Pagens*, & de *Velden*. Il fit aussi bâtir les Forteresses de *Fridberg*, & de *Geyesberg*, pour tenir les Villes d'Augsbourg & de Ratisbonne dans le respect. Les Habitans de *Ratisbonne* se trouvoient si resserrés par ce dernier Château, qu'ils en obtinrent la démolition à force d'argent & de prieres. *Louis* mourut, âgé de 1294.
soi-

foixante & cinq ans, en 1294, & laissa deux fils, RODOLPHE *le Begue*, & LOUIS. Du premier sont descendus les Electeurs Palatins; l'autre est la tige des Electeurs de Baviere, qui sont à present deux Maisons distinctes. Nous les allons maintenant parcourir séparément, en commençant par l'ainée.

MAISON ELECTORALE DES *COMTES PALATINS* *DU RHIN.*

De la Maison Palatine. IV. Rodolphe.

LA vie de *Rodolphe* ne fut qu'une suite continuelle de malheurs, dont il ne devoit se prendre qu'à sa conduite. L'entêtement avec lequel il persista dans le parti d'*Adolphe*, Compétiteur de l'Empereur *Albert*, lui attira les premiers chagrins; & la Ligue qu'il fit avec l'Electeur de *Mayence* pour détrôner ce Prince, l'exposa ensuite à son ressentiment. *Albert* triompha de tous les obstacles, & *Rodolphe* ne l'appaisa qu'en lui donnant ce que son pere avoit acheté de *Conradin*, outre une somme d'argent. Les dettes qu'il avoit contractées, furent cause qu'on lui ôta l'administration de la *Haute Baviere* & la tutele de son frere *Louis*, laquelle il avoit ôtée à sa mere. Ce Païs fut mis en sequestre, jusqu'à ce que ces dettes fussent payées.

Après la mort de l'Empereur *Henri* VII, les suf-

suffrages se trouverent partagés entre *Frederic le Bel* Duc d'Autriche, & *Louis de Baviere*. Le suffrage du Comte Palatin devoit naturellement être en faveur de son frere. Mais il étoit de la destinée de *Rodolphe*, de prendre toujours en fait d'Elections le parti qui lui convenoit le moins. Il s'opposa au choix, qui appelloit *Louis* à l'Empire. *Louis* le dépouilla de ses Etats, & le réduisit à se retirer en Angleterre, où il mourut l'an 1319.

DE LA MAISON PALATINE.

V. ADOLPHE le Simple.

ADOLPHE son fils ainé ne se trouva pas d'humeur de se charger du Gouvernement d'un païs, que son pere lui laissoit en si mauvais état. Ce Prince aima mieux mener une vie paisible, & abdiqua en faveur de son frere *Rodolphe*. Cette démission lui fit donner le surnom de *Simple*. L'Empereur *Louis* IV. s'accorda avec ses neveux, pour le partage de leurs Etats. Le Traité s'en fit à *Pavie*. Nous n'entrerons point dans une ennuyeuse énumeration de Villes & de Bailliages, qui ne fait rien à l'Histoire moderne: il suffit de dire que les fils de *Rodolphe* eurent un païs, dont ils eurent tout-à-fait lieu d'être contens; aussi-bien que de la conduite de l'Empereur, qui ne garda point pour eux les chagrins si funestes à leur pere.

1319. VI. RODOLPHE l'Aveugle.

VII. ROBERT I. le Roux. 1353.

Après la mort de *Rodolphe* arrivée l'an 1353. la Dignité Electorale passa à ROBERT son frere, qui y fut maintenu par l'Empereur *Charles* IV. & par le College des Electeurs, contre les prétentions d'*Etienne* Duc de *Baviere*. Il fit quelques nouvelles acquisitions, dont il accrut ses Etats, & mourut en 1390.

VIII. ROBERT II. 1390.

Alors la succession revint à ROBERT II. fils d'*Adolphe le Simple*. Il réunit au Haut-Palatinant quelques Places, qui en avoient été détachées du tems de ses oncles en faveur de la Cou-

De la Maison Palatine. IX. Robert III. le Rigoureux.

Couronne de *Boheme*. Mais sa plus importante acquisition, ce fut la Comté de *Deux-Ponts*. Il mourut en 1398. & laissa ses Etats à son fils unique, ROBERT III.

1398.

Selon la coutume de ces tems-là, qui étoit de donner à chaque Prince un surnom tiré de ses qualités bonnes ou mauvaises, ROBERT III. eut trois surnoms, qui reviennent au même. Les Historiens Latins l'appellent *le Rigoureux*. D'autres l'appellent *le Justinien*. Les Ecrivains Allemans l'appellent *Clemm*, c'est à dire *celui qui pince*. Les Etats de l'Empire, lassés des débauches de l'Empereur *Venceslas*, l'ayant déposé, élurent ROBERT Comte Palatin.

Il est élu Empereur.

1400.

Ce Prince justifia, dès les premiers jours de son Empire, le choix de ceux qui l'avoient élevé à cette Dignité. Mais il trouva bien de la difficulté à s'affermir sur le Trône Impérial. Quelques Princes d'Allemagne tenoient encore à *Venceslas*, par l'amitié qu'ils avoient portée à *Charles* IV. son pere. Les Etats d'Italie, & sur-tout le *Milanez*, étoient absolument contraires à son Election. Il tâcha en-vain de réduire le Duc de *Milan*, qui remporta sur lui une victoire complette.

Revenu en Allemagne, il ne songea plus qu'à remettre le bon ordre dans l'Empire, & à accroitre sa Maison. Il acheta la Comté de *Simmeren*, & se fit donner une partie de la Comté de *Sponheim*, à cause du mariage de son fils

Le 18. Mai 1410.

ainé qui avoit épousé l'héritiere de cette Maison. La mort de *Gerard*, dernier Comte de *Kirchberg*, le mit en possession de cette Comté. Il mourut enfin en 1410.

Ses quatre fils partagerent entre eux ses Etats. Ils s'appelloient, LOUIS, surnommé *le Barbu*; JEAN; ETIENNE; & OTHON. LOUIS

a

a continué la Branche Electorale Palatine. D'E-TIENNE sont venues les Branches de SIMMEREN, de NEUBOURG, de SULTZBACH, de DEUX-PONTS, de BIRCKENFELDS & de VELDENTS. JEAN eut six enfans, dont cinq moururent en bas âge. CHRISTOPHLE fut Roi de Dannemarc, ou plutôt des trois Couronnes du Nord, par le droit qu'y avoit son ayeule *Marie* Duchesse de *Pomeranie*, petite-fille de *Waldemar* III. Ce Prince mourut sans enfans. De trois fils qu'eut OTHON, l'ainé, de même nom que lui, déceda sans posterité; les deux autres, *Robert* & *Albert*, furent Evêques, l'un de Ratisbonne, l'autre de Strasbourg. La Branche de l'ainé manqua par la mort de l'Electeur *Othon-Henri*, l'an 1559. Parcourons ses descendans, avant que de parler de ceux d'*Etienne*. De la Maison Palatine.

X. Louis le Barbu.

LOUIS *le Barbu* ne fit rien de fort remarquable. Il s'abandonna aux gens d'Eglise, qui se rendirent tellement maitres de son esprit, qu'ils l'auroient entierement dépouillé de tous ses biens à force de donations indiscretes, si son Conseil, du consentement de sa femme, ne se fût saisi de l'administration de ses biens, & ne l'eût interdit. Il mourut en 1439. & laissa trois fils, LOUIS, FREDERIC, & ROBERT. Le dernier fut Electeur de *Cologne*.

XI. Louis IV. le Doux.

L'ainé, surnommé *le Doux*, rechassa en France quelques Maraudeurs qui s'étoient jettés dans l'*Alsace*, sous la conduite de *Louis* Dauphin, qui fut ensuite *Louis* XI. Roi de France. Il acheta *Meckmuhl* du Comte de *Hohenlohe*, & mourut à la fleur de son âge en 1449.

XII. Frederic I. le Victorieux. 1449.

FREDERIC son frere lui succeda dans la Dignité Electorale, quoiqu'il eût un fils nommé *Philippe*. Mais ce Prince n'ayant qu'un an lorsqu'il perdit son pere, son oncle prit tou-

jours

jours la qualité d'Electeur à tout hazard, & convint ensuite qu'il la garderoit toute sa vie: mais en recompense il promit de ne se point marier, & qu'ainsi l'Electorat avec tous ses Etats retourneroient à *Philippe*. Il ne tint pas exactement parole, quant au Mariage; car il épousa dans la suite *Claire* de *Tettinchen* & de *Wertheim*, de laquelle sont sortis les Comtes de *Loewenstein*.

Cet Electeur gouverna avec une prudence consommée, & se fit une reputation immortelle. Il ajouta à ses Etats la Comté de *Loewenstein*, qu'il acheta du dernier Comte de ce nom; & celle de *Lutzelstein*, qu'il reprit sur ceux qui la possedoient, parce qu'oubliant qu'ils étoient ses vassaux, ils avoient osé prendre les armes contre lui. Il leur ôta encore le Bailliage de *Boxberg*, qu'il annexa au Palatinat.

Le Pape *Pie* II. ayant déposé *Thierri* Archevêque de *Mayence*, & conferé cette Dignité à *Adolphe de Nassau*, *Frederic* se déclara en faveur de *Thierri*, sans avoir égard à la protection que l'Empereur & quelques Etats de l'Empire donnoient à *Adolphe*. Thierri lui engagea un certain nombre de Villes & de Villages, pour la somme de cent-mille florins qu'il avoit empruntée de lui. L'Evêque de *Metz*, le Marggrave *Charles de Bade*, & le Comte *Ulric de Wirtemberg*, qui favorisoient le nouveau Prélat, s'étant jettés sur les Etats de l'Electeur Palatin, furent si malheureux dans cette expédition, que *Frederic* les défit dans une Bataille, & les fit tous trois prisonniers. Il ne leur ren-
1462. dit la liberté, qu'à des conditions très mortifiantes. Il les obligea de lui ceder quelques Places qui l'accommodoient, de lui payer cent-mille florins, & de lui donner des Villes en

gage

gage pour la fureté de cette fomme. Le Comte de *Leininghen*, qui s'étoit fourré dans cette querelle, fut puni de la même maniere, & *Louis le Noir* eut dequoi fe repentir d'avoir pris les interêts de l'Empereur contre lui. Cet heureux fuccès rendit le vainqueur fi refpectable à fes voifins, que quoique l'Empereur le mît au Ban de l'Empire, il ne fe trouva perfonne qui ofât fe charger de l'exécution. Il mourut l'an 1376.

DE LA MAISON PALATINE.

Il eut pour fucceffeur fon neveu PHILIPPE *l'Ingénu*, qui fut auffi malheureux que fon oncle avoit été fortuné. Il eft vrai qu'il acheta la Ville de *Weingardh* du Marquis de *Bade*, & que le Balliage de *Moffbach* avec la Ville de *Neumarck* lui vinrent par la mort du Comte Palatin *Othon*; mais il eut le malheur de perdre une partie de fon païs dans la guerre qui défola la Baviere, & dont voici quelle fut l'occafion.

XIII. PHILIPPE l'Ingénu. 1376.

George Duc de *Baviere*, furnommé *le Riche*, avoit marié *Elifabeth* fa fille à *Robert* fils de *Philippe*; & n'ayant aucun enfant mâle, il avoit difpofé par un teftament, de tout fon païs en faveur de fa fille, à titre de Dot. *Albert* Duc de *Baviere*, fon plus proche collateral, s'y oppofa, & prétendit que la fucceffion féodale lui appartenoit. L'Empereur *Maximilien* s'en mêla, & voulut les accommoder par des voyes de douceur. A ce deffein, il propofa de divifer les Etats de *George* en trois parties, dont deux tiers feroient donnés à fon gendre, qui s'en contenteroit pour la Dot de fa femme, & renonceroit en même tems à toutes les prétentions que la Maifon Palatine avoit formées jufques-là fur la Baviere; & qu'on donneroit le refte à *Albert*.

Ce partage ne plut point à *Robert*, qui s'étant

muni de la protection des deux Couronnes de *France* & de *Boheme*, prit enfin le parti de conserver par la guerre ce qu'on lui disputoit. *Maximilien* embrassa les interêts d'*Albert*, & mit *Robert* & l'Electeur *Philippe* au Ban de l'Empire.

Durant cette guerre, la fortune sembla balancer quelque tems entre les deux partis; mais enfin elle se déclara contre les Palatins. Les secours que la *France* leur avoit fait esperer ne vinrent point, & ceux que la *Boheme* fournit en effet furent battus. *Robert* & *Elisabeth* moururent ou de la dissenterie, ou du poison, car les Historiens sont partagés sur la cause de leur mort; & les Etats voisins se jetterent sur le Palatinat, & en enleverent chacun leur part. Il n'y eut que le Marquis de *Bade* qui ne voulut point se mêler de cette querelle. C'est de ce tems-là que les Landgraves de *Hesse* possedent *Caub*, *Hombourg an der höhe*, *Umstadt*, *Rheinheim*, *Schonberg*, *Odernheim*, *Stein*, & *Bickenbach*. Le Duc de *Wirtemberg* prit pour sa part *Neustad* sur la Kocher, *Weinsberg*, *Maulbron*, *Meckmuhl*, *Kintlingen*, *Louw*, & *Lœvenstein*. Albert Duc de Baviere s'empara d'*Ingolstadt*, le Comte Palatin de *Deux-Ponts* de *Landsberg*, de *Moscheln*, & de quelques autres Lieux que l'Electeur Frederic lui avoit pris. Le Comte de *Leiningen* se ressaisit de quelques Châteaux de l'autre côté du Rhin, dont ses ancêtres avoient eté dépouillés par ce même Electeur. La Ville de *Nuremberg* s'appropria *Altorff*, *Lauffen*, *Herspruch*, *Velden* & quelques autres Lieux. Cette querelle fut enfin accommodée, & *Albert* donna aux enfans de *Robert* quelques Villes pour leur subsistance; *Neubourg*, & *Hochstedt* furent dans leur partage: il demeura maitre du reste, excepté

ce

ce que les autres Puissances en avoient démembré, comme nous venons de le dire. *Philippe* mourut l'an 1508. De la Maison Palatine.

Son fils LOUIS *le Pacifique* lui succeda. Lui & son frere *Frederic* s'accommoderent avec la Ville de *Nurenberg*, pour les Places que leur pere avoit perdues pendant la guerre de *Baviere*; la Régence de *Nurenberg* leur remit le Château de *Heinsberg* & le Monastere de *Gnadenberg*, pour la somme de trente-deux-mille florins; & garda pour elle *Lauffen*, *Hersprucb*, & *Aldorf*, avec quelques Châteaux & Villages, qu'elle occupoit alors. *François de Sickingen* ayant insulté l'Electeur de Trèves en 1523, Louis prit les armes pour *Richard*, & assiegea l'agresseur dans son Château de *Landstul*. *Sickingen*, blessé mortellement durant le siege, se rendit, & *Luther* perdit en lui une des plus grandes ressources de son parti. *Louis* usa d'une extrème moderation, envers les Protestans qui vivoient dans ses Etats. Personne n'y fut inquieté pour cause de Religion; & même, dans quelque lieux du Haut-Palatinat, il souffrit le libre exercice de la nouvelle Reformation.

XIV. Louis le Pacifique. 1508.

Son frere FREDERIC lui succeda dans la Dignité d'Electeur. Il avoit toujours été attaché à la personne de *Charles-quint*, lorsque ce Monarque n'étoit encore qu'Archiduc d'Autriche; il avoit vêcu quelque tems à sa Cour, & l'avoit accompagné dans ses voyages. Le tems, ni le changement de leurs fortunes, n'altera point leur amitié; & l'Empereur trouva dans *Frederic* un ami zèlé, qui lui rendit d'importans services dans les affaires d'Allemagne. En lui donnant l'Investiture de la Dignité Electorale, il ordonna que ses Armes seroient à l'avenir chargées d'une piece honorable,

XV. Frederic II. le Sage. 1544.

Origine du Globe Impérial dans les

DE LA MAISON PALATINE. Armes de l'Electeur Palatin.

ble, à savoir du *Globe Impérial*; tant pour lui, que pour ceux qui lui succederoient à l'Electorat. *Guillaume* Duc de *Baviere* voulut en-vain lui disputer cette qualité, se fondant sur quelques anciens pactes de famille. *Charles* V. décida la contestation en faveur de *Frederic*, & le soutint dans la possession par son autorité.

Il eut la même douceur que son frere pour les Protestans. Aussi-tôt qu'il se vit Electeur, il songea à introduire la Confession d'*Augsbourg* dans ses Etats; mais la guerre de *Smalcalde*, & la victoire de l'Empereur dérangerent ses projets. Il s'attira la disgrace de l'Empereur, pour avoir donné contre lui du secours au Duc de *Wirtenberg*, en vertu d'une Alliance défensive qu'ils avoient entre eux. Mais il appaisa *Charles* en acceptant l'*Interim*.

XVI. OTHON-HENRI, le Magnanime.

Il déceda enfin, sans autre héritier qu'OTHON-HENRI son neveu, fils aîné de *Robert*. Ce nouvel Electeur bannit entierement la Religion Catholique de ses Etats, qu'il gouverna assez paisiblement. Mais sa Régence ne fut que de trois ans. Ni lui, ni son frere PHILIPPE *le Belliqueux*, qui défendit *Vienne* contre les *Turcs* l'an 1529, n'ayant point eu de posterité, & tous deux étant les derniers descendans de *Louis le Barbu*, l'Electorat & le Palatinat échurent à la Branche de SIMMEREN. Le Duché de *Neubourg* & *Sulzbach* tomberent à WOLFGANG Comte Palatin, de la Branche de *Deux-Ponts*. Les Bailliages de *Lautrecht* & de *Veldentz* furent donnés à ROBERT Comte Palatin, de cette même Branche, & oncle de *Wolfgang*. La Comté de *Lutzelstein* avec la Ville de *Trarbach* furent le partage de GEORGE-JEAN, fils du même *Robert*.

PHILIPPE le Belliqueux.

BRAN-

De la Maison Palatine.

BRANCHE DE SIMMEREN.

ON déja vu qu'*Etienne*, troisieme fils de *Robert le Rigoureux*, est auteur des Branches de SIMMEREN, de NEUBOURG, de SULTZBACH, de DEUX-PONTS, de BIRKENFELD & de VELDENTZ. Nous allons examiner la premiere. ETIENNE épousa *Anne* fille du dernier Comte de *Veldentz*, laquelle ne lui apporta pas seulement cette Comté; mais encore deux cinquiemes de la Comté de *Sponheim*. Il mourut en 1444. & laissa deux fils, qui formerent autant de Branches. L'Ainé, FREDERIC, continua celle de *Simmeren*; & LOUIS commença celle de *Deux-Ponts*. *Frederic* vêcut jusqu'à l'an 1480. & laissa cinq fils, dont l'ainé JEAN lui succeda, les quatre autres prirent la soutane.

Branche de Simmeren.

Frederic. 1444.

JEAN I, ou *le Vieux*, fut un Prince doux & paisible. Dans ces tems de troubles, où chacun se jettoit sur le Palatinat & en emportoit sa piece, il fut le seul qui ne voulut pas profiter des dépouilles de l'Electeur: mais le même amour de la paix l'empêcha de prendre sa défense. Après sa mort, arrivée en 1509. JEAN *le Jeune* son fils lui succeda, & se fit estimer par son équité & par son desintereffement. Il ne prit aucun parti dans les troubles de Religion, & les Lutheriens lui compterent son inaction pour une vertu. Il mourut en 1557. & eut pour successeur son fils ainé FREDERIC, surnommé *le Pieux*.

Jean le Vieux. 1480.

Jean le Jeune. 1509.

Il y avoit deux ans qu'il gouvernoit, lorsque la mort de l'Electeur *Othon-Henri* le revêtit de la Dignité Electorale, à laquelle il rejoignit la Principauté de *Simmeren*, & la part que

XVII. Frederic III. le Pieux. 1557.

De la Maison Palatine.

que la Branche Palatine, qui venoit de s'éteindre, avoit eue à la Comté de *Sponheim*. Il embrassa la Religion Reformée, & s'y attacha si fermement, que tous les efforts de l'Empereur *Ferdinand* I. ne purent l'en dissuader. Ce Monarque eût voulu qu'il fût rentré dans la Religion Catholique, ou qu'il eût embrassé la Lutherienne. Il vouloit le contraindre à opter, ou à perdre la qualité d'Electeur, qui devoit être donnée à celui de ses enfans qui seroit plus prompt à obeïr aux ordres de l'Empereur.

Origine de la Ville de Franckendal.

Frederic, sans s'émouvoir de ces menaces, persista dans sa Croyance, & donna du secours aux Protestans François avec qui il s'étoit allié. *Franckendal*, qui n'étoit alors qu'un Monastere, fut métamorphosé en une Ville, qu'il peupla des *Flamands* chassés de leur patrie à cause de leur Religion. C'est sans doute cette conduite qui lui a valu le surnom de *Pieux*. Après sa mort, qui arriva l'an 1576, LOUIS son fils ainé, qui lui succeda à l'Electorat, fut surnommé *le Facile*, peut-être par ce qu'il abandonna le Calvinisme pour se faire Lutherien. Son Frere *Jean Casimir* persista dans cette Religion; & la Principauté de *Lauteren*, que son pere lui avoit donnée, devint le refuge des Ministres Reformés que son frere l'Electeur chassoit de ses Etats.

Louis le Facile.

XIX. Frederic IV.

Louis le Facile étant mort en 1583, & n'ayant laissé qu'un fils nommé FREDERIC, âgé de sept ans, avoit nommé *Jean Casimir* pour en être le Tuteur; mais à cause de la difference de leurs sentimens en matiere de Religion, il lui associa quelques-uns de ses Conseillers, sans le consentement desquels il ne pouvoit rien statuer sur le Gouvernement Ecclésiastique. L'oncle s'embarassa peu de cette disposition; il pré-

prétendit que la Tutele appartenoit à lui seul par la Bulle d'or, & fit elever son pupile dans les sentimens des Reformés, pour lesquels le jeune Electeur fut ensuite fort zèlé. Dès qu'il eut le pouvoir en main, il établit une étroite correspondance avec la Reine d'*Angleterre*, les *Provinces-Unies* & les *Huguenots* de *France*; & contribua beaucoup à affermir cette Union qui prit le nom d'*Evangélique*. Ces démarches lui attirerent la haine de la Maison d'*Autriche*. Du reste, il gouverna paisiblement. *Manheim*, qui n'avoit été jusques là qu'un Village, devint une Ville, qu'il fit fortifier. Il mourut l'an 1610. DE LA MAISON PALATINE.

De son mariage avec *Louise Julienne* fille de *Guillaume* Prince d'*Orange*, il laissa deux fils; FREDERIC V. qui lui succeda, & LOUIS PHILIPPE, qui eut pour son appanage, *Simmeren* avec *Lautern*; mais ce dernier lui fut ôté après la Paix de *Westphalie*, & revint à la Branche Electorale. *Louis Philippe*, mort en 1655, laissa un fils, *Louis-Henri-Maurice*, qui déceda sans posterité l'an 1673. Après sa mort, la Principauté de Simmeren revint à l'Electeur. XX. FREDERIC V. 1610.

FREDERIC V. épousa *Elisabeth* fille de *Jaques* I. Roi de la Grande Bretagne. Il s'opposa au dessein qu'avoit *Philippe Christophle* Evêque de *Spire*, de fortifier *Udenheim*, qui a été ensuite nommé *Philipsbourg*; & fit détruire les travaux qui étoient déja commencés. 1618.

Le Royaume de *Boheme* s'étant revolté contre l'Empereur *Ferdinand* II. se choisit pour Roi *Frederic*, qui se laissa éblouir par l'esperance de regner, & séduire par l'ambition de l'Electrice, qui eût bien voulu, dit-on, avoir un mari couronné, comme l'étoit son pere. Le Prince *Maurice d'Orange*, le Duc de *Bouil-*

DE LA MAISON PALATINE.

lon & *Louis Camerarius* lui mirent si bien ce dessein dans la tête, qu'il accepta la Couronne, contre le sentiment du Roi d'*Angleterre* son beau-pere, de l'Electeur de *Saxe*, & de ses autres amis qui tâcherent de l'en détourner. Cette Couronne fut pour sa famille une boëte de Pandore: tous les malheurs en sortirent. Après la déroute de son Armée proche la Ville de *Prague*, il n'en fut pas quitte pour une simple abdication de la *Boheme*: les *Espagnols* se jetterent sur le Palatinat, & y occuperent la plupart des meilleures Villes. *Maximilien* Duc de *Baviere* voulut aussi en avoir sa part, & prit *Heidelberg*. Ce fut en cette occasion que la riche Bibliotheque qui y étoit, alla grossir celle du Vatican, ayant été envoyée au Pape comme un présent dont les vainqueurs le régalerent. L'Electeur Frederic lui-même fut mis au Ban de l'Empire, & dépouillé de la Dignité Electorale, du Haut-Palatinat, & de la Comté de *Cham* dont le Duc *Maximilien* de *Baviere* fut revêtu, malgré les vives oppositions qu'y apporterent les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg*. *Frederic*, tombé de si haut, se retira en *Hollande*. Les progrès de *Gustave-Adolphe* Roi de *Suede*, contre l'Empire, firent naitre dans le cœur du Comte Palatin une esperance de rentrer dans ses Etats; mais la mort du Roi, arrivée l'an 1632, la détruisit. Il le suivit la même année, & laissa à son fils CHARLES-LOUIS la fusée à démêler.

XXI. CHARLES LOUIS. 1632.

Ce Prince ne pouvoit succeder dans un tems plus malheureux. Son pere étoit proscrit; lui & toute sa famille étoient exclus du Traité de *Prague*. Sa seule ressource fut de s'attacher à la *France* & à la *Suede*. La premiere de ces deux Couronnes avoit, dit-on, des liaisons secretes avec le Duc *Maximilien* de *Baviere*, qui ne

ne lui permettoient pas de faire de grands efforts pour *Charles-Louis*. Après la mort du Duc *Bernard* de *Saxe-Weimar*, le Palatin ayant recueilli quelque argent des *Anglois*, traversoit la *France* pour se rendre en *Allemagne* & rejoindre l'Armée de ce Duc, laquelle possedoit encore *Brisach*, *Fribourg*, *Saverne*, *Benfeld*, & les *Villes Forestieres*. Le Roi de *France* le fit arrêter, & l'envoya au Château de *Vincennes*. Il y fut détenu, jusqu'à ce que le Traité de la *France* avec les troupes du Duc de *Weimar* fut achevé; ensuite de quoi il fut rêlaché, sur les pressantes sollicitations de la Cour de *Suede* & de celle d'*Angleterre* Les Impériaux lui surprirent la Forteresse de *Meppe*, qu'il avoit achetée des *Hollandois*. *Hassfeld* leur Géneral le battit près de *Flothe*, & fit prisonnier le Comte *Robert*, & lui-même il eut bien de la peine à éviter le même sort.

DE LA MAISON PALATINE. 1639. 1638.

La Paix de *Westphalie* calma enfin tous les troubles, & lui rendit le Bas-Palatinat avec la Dignité Electorale, & le Titre de Grand-Trésorier de l'Empire. Comme les Espagnols s'étoient rendus maitres de *Franckendal*, on lui évacua *Hailbron* pour sa sureté, jusqu'à la restitution de cette Place. Il rendit ensuite *Hailbron* à l'Empire, après que les Espagnols furent sortis de *Franckendal*, & mis en possession de *Besançon* qui étoit auparavant une Ville libre & Impériale. 1632.

L'année précedente, *Jean Philippe* Electeur de *Mayence* avoit usé du droit de retrait qui lui avoit été accordé par la Paix de *Westphalie* sur le *Bergstrasse*. Ce païs, qui avoit été autrefois engagé à la Maison Palatine, fut racheté & réuni à l'Archevêché de Mayence. L'Electeur Palatin échangea aussi quelques Lieux pour le Baillage de *Schaumbourg* avec ses dé-

DE LA MAISON PALATINE. pendances, parce qu'il étoit fort près de *Heidelberg*, & par conséquent dans une situation plus commode pour lui.

1654. L'an 1654. son cousin *Louis Philippe* fut obligé de lui ceder la Principauté de *Lauteren*; & l'an 1657. après la mort de l'Empereur *Ferdinand* III. l'Electeur de *Baviere* & lui se disputerent le Vicariat de l'Empire pendant l'Interregne. Il eut aussi quelques démêlés avec l'Electeur de Mayence & quelques autres Princes, pour le droit de *Wildfang* *. Mais la France & la *Suede* ayant été choisies pour arbitres, les accommoderent à *Hailbron*.

1673. L'an 1673. *Louis-Henri-Maurice* de *Simmeren* étant mort sans posterité, *Charles-Louis* prétendit que ses biens lui étoient acquis; mais l'Electeur de Mayence en vouloit excepter *Bockelheim*, qu'il soutenoit lui être dévolu par droit de reversion. Ce fut le sujet d'un nouveau procès; & pour les mettre d'accord, l'Empereur prit ce Bailliage en se sequestre.

La guerre que *Louis* XIV. déclara à la *Hollande* fut fatale à l'Electeur Palatin. Quoique ce Prince eût cherché d'abord à demeurer neutre, les troupes Françoises se jetterent dans son Païs. On lui prit *Germersheim*; & lorsqu'il voulut demander raison de ces hostilités au Général des troupes qui les exerçoient, le Marquis de *Rochefort* lui fit dire, qu'*étant au service du plus*

* Le Wildfangiat en Allemagne est un Droit qu'a le Souverain du Lieu, de succeder en cas de mort aux Etrangers qui n'ont point de maitre qui les reclame, aux Bâtards, & aux Vagabonds, dans tous les biens meubles ou immeubles sans exception, quand ils n'en ont pas disposé par un Testament légitime. Il succede aussi par ce même Droit à tous ceux qui meurent sans héritiers.

plus grand Roi du monde, il ne rendoit compte qu'à lui de ses actions. De la Maison Palatine.

La Cour de France lui promit bien satisfaction; mais comme on ne la lui devoit donner qu'après que la guerre de *Hollande* seroit finie, il se détermina à se jetter dans le parti des Alliés.

Après la déroute des Allemands à *Sintzheim*, le Maréchal de *Turenne* entra dans le Palatinat, où il fit de si grands ravages, que l'Electeur au desespoir le fit appeller en duel: mais *Turenne* s'en excusa avec beaucoup de civilité. La prise de *Philipsbourg* en 1676. & la Paix qui se conclut à *Nimegue* deux ans après, délivrerent le Palatinat des Armées Françoises. Ce fut au reste à l'occasion de cette guerre, que l'Electeur Palatin recommença à jouïr effectivement de la prérogative de Condirecteur du Cercle du Haut-Rhin: elle lui fut rendue à la Diete de ce Cercle à *Friedberg*, l'an 1673.

Il mourut l'an 1680. Il avoit épousé *Charlotte* de *Hesse-Cassel*, dont il eut CHARLES son successeur, & *Charlotte Elisabeth* qui fut mariée à *Philippe* Duc d'*Orleans*, frere unique du Roi *Louis* XIV. Ce mariage de l'Electeur & de *Charlotte* de *Hesse* ne fut pas d'ailleurs fort heureux. Il n'attendit pas après la mort de cette Electrice, à célebrer de secondes nôces; & quoiqu'elle fût pleine de vie, il épousa *Marie-Louise* Baronne de *Degenfeld*, de laquelle il eut quelques enfans, qu'on qualifie du titre de Raugraves, titre d'une famille éteinte depuis longtems.

CHARLES son successeur fut un Prince aimable par sa bonté & par sa douceur; mais les personnes qui avoient été chargées de son éducation, abuserent extrêmement de ces vertus & le retinrent longtems dans une dépen- XXII. CHARLES 1680.

De la Maison Palatine.

dance qui lui fit tort. En 1671. il avoit épousé *Guillelmine* Princesse de *Dannemarc*, de laquelle il n'eut point d'enfans. A sa mort, qui arriva l'an 1686, l'Electorat échut à PHILIPPE GUILLAUME Comte de *Neubourg*, dont nous allons maintenant examiner les Ancêtres.

BRANCHE DE NEUBOURG,

Qui est la famille Electorale Palatine d'aujourd'hui.

Branche de Neubourg.

ON a déja vu qu'*Etienne* Comte Palatin eut deux fils, savoir *Frederic* de *Simmeren*, & *Louis* surnommé *le Noir*, qui eut en partage *Deux-Ponts*. Du premier est sortie la Ligne dont nous venons de voir l'extinction. Du second est venue la Maison de *Deux-Ponts*, qui s'est encore partagée en plusieurs autres Branches que nous examinerons en leur rang.

Louis le Noir.

L'humeur inquiete de LOUIS LE NOIR lui fit prendre beaucoup de part dans les troubles qui s'éleverent dans l'Empire, lorsque *Thierri d'Isenbourg* & *Adolphe de Nassau* se disputerent l'Archevêché de *Mayence*. *Louis* embrassa le parti d'*Adolphe*, & lui soumit la Ville de *Mayence* qui tenoit encore pour *Thierri*, que le Pape avoit rejetté parce qu'il avoit négligé de faire venir ses Bulles. Mais *Louis* se trouva mal d'avoir rendu ce service au nouvel Electeur. *Frederic le Victorieux*, qui étoit du parti contraire, l'attaqua, lui enleva quelques Villes, & le contraignit à lui demander grace, comme nous l'avons dit ci-dessus *. Il mourut en 1489. Son fils GASPAR s'étant fait mu-

Gaspar.

* Voyez page 145.

mutiler par un caprice de dévotion, fit croire avec justice qu'il avoit le cerveau troublé ; ce qui donna lieu à le faire enfermer dans un lieu où il mourut. ALEXANDRE le second fils succeda, & gouverna jusques à l'an 1514. qu'il mourut, & laissa trois fils; à savoir LOUIS qui lui succeda, GEORGE & ROBERT, qu'il avoit destinés à l'état Ecclésiastique.

De la Maison Palatine.

Alexandre.

Robert, après la mort de son ainé, qui mourut fort jeune & ne laissa qu'un fils âgé de six ans, se maria, & fut auteur de la Branche de VELDENTZ, qui a fini l'an 1694. en la personne de *Leopold-Louis*. Sa succession est encore à present une matiere de procès entre les diverses Branches de la Maison de *Deux-Ponts*, & n'est point décidée en faveur d'aucune.

Branche de Veldentz.

LOUIS, de qui est sortie la Maison de *Deux-Ponts*, se fit de la Religion Protestante, & la fit recevoir dans ses Etats. A sa mort, arrivée l'an 1532, son fils, comme nous venons de le dire, étoit encore enfant. Le jeune WOLFGANG fut élevé dans les sentimens de son pere, pour lesquels il se montra fort zèlé dans la suite; mais son zèle ne put le porter à se mêler de la guerre de *Smalcalde*, ni des troubles que *Maurice* Electeur de *Saxe* & quelques autres Princes Protestans exciterent contre l'Empereur. Il reçut de la liberalité de l'Electeur Palatin *Othon-Henri*, la Principauté de *Neubourg*, & *Sultzbach*, & mourut l'an 1569. en *France*, où il étoit allé mener une puissante Armée pour secourir les Protestans. Cinq fils qu'il avoit laissez firent autant de Branches, dont la troisieme & la quatrieme furent d'abord éteintes.

Louis tige de la Branche de Deux-Ponts d'aujourd'hui.

Wolfgang.

L'ainé, PHILIPPE LOUIS, commença celle de NEUBOURG. Le second, nommé JEAN dit *le Jeune*, forma celle de DEUX-

De la Maison Palatine.

PONTS; & le cinquieme, à ſavoir CHARLES, fut tige de celle de BIRCKENFELD. Nous ſuivrons celle de l'ainé, qui eſt de *Neubourg*.

Louis Philippe.

LOUIS PHILIPPE de *Neubourg* fut un zèlé Proteſtant, & vêcut avec une ſage économie. Après la mort de l'Electeur *Frederic* IV. il rechercha la Tutele du jeune Electeur, en qualité du plus proche collateral; mais le Comte Palatin *Jean de Deux-Ponts*, ſon frere, lui étoit préferé par le Teſtament, parce qu'il étoit de la Religion Reformée. Le dernier Duc de *Juliers*, de *Cleves* & de *Mons* étant mort en *1609*, *Louis Philippe* fit valoir les droits de ſa femme, & s'empara de la ſucceſſion conjointement avec l'Electeur de *Brandebourg*, & en chaſſa l'Archiduc *Leopold* qui s'étoit rendu maitre de la Forteresse de *Juliers*, ſous prétexte de mettre cet héritage en ſequeſtre, juſqu'à ce qu'on eût décidé à qui il appartenoit. La *France*, l'*Angleterre* & la *Hollande*, qui avoient aidé au Comte Palatin à s'en ſaiſir, lui aiderent à le conſerver. Mais cette acquiſition fut l'occaſion de ſa mort. Un démêlé qui ſurvint entre lui & l'Electeur de *Brandebourg*, lui fit naitre le deſſein de terminer ce differend par un mariage entre ſon fils *Wolfgang-Guillaume*, & la fille de l'Electeur. A ce deſſein il envoya ce jeune Prince à *Cleves*, d'où il revint ſans avoir rien avancé, étant au contraire fort dégoûté de ce mariage, & avec des ſentimens bien differens ſur ſa Religion, qu'il quitta peu après pour embraſſer la Catholique. *Philippe-Louis* en conçut un ſi violent chagrin, qu'il y ſuccomba, & mourut l'an 1614. Outre WOLFGANG-GUILLAUME, il laiſſa deux autres fils, AUGUSTE & *Jean Frederic*. Le dernier mourut ſans enfans. Le ſecond eſt Auteur de la

Bran-

Branche de SULTZBACH, dont nous parlerons dans la ſuite. DE LA MAISON PALATINE. AUGUSTE.

L'ainé, par qui ſe continua celle de *Neubourg*, ſe brouilla avec l'Electeur de *Brandebourg*, au ſujet des Païs de *Cleves* & de *Juliers* qu'ils poſſedoient en commun. Celui-ci s'étant rendu maitre de *Juliers*, l'autre s'empara de *Duſſeldorp*. Le *Brandebourg* étoit protegé par les *Provinces-Unies*; & l'*Eſpagne* étoit pour le *Palatin*. Ils évitoient tous d'en venir à une rupture; mais chacun cherchoit à prévenir l'autre, & à ſe ſaiſir des Places qui l'accommodoient le mieux. Les Hollandois occuperent *Rees*, *Emmeric*, *Buric*, *Orſoi*, *Gennape* &c. pendant que *Spinola* Général des Eſpagnols s'aſſuroit de *Weſel*. Les Etats-Generaux, qui prévirent que ce poſte ouvriroit leur Païs aux Eſpagnols, ſongerent à le leur ôter par un accommodement proviſionel entre les parties intereſſées. On convint: „ Que le païs ſeroit „ partagé: Que le *Brandebourg* auroit le Du„ ché de *Cleves*, les Comtés de la *Marck* & „ de *Ravensberg*, avec la Seigneurie de *Raven„ ſtein*: Que le Comte-Palatin de *Neubourg* „ auroit les Duchés de *Juliers* & de *Mons*: „ Que les garniſons étrangeres n'en ſortiroient „ point; & que chacun garderoit ce qu'il a„ voit occupé pendant les troubles. "

Lorſque l'Electeur Palatin *Frederic* V. fut mis au Ban de l'Empire, & que la Dignité Electorale dont il fut dépouillé fut transferée à *Maximilien*, le Comte-Palatin protesta contre cette préference, & ſoutint qu'on n'avoit pas pu en fruſtrer le plus proche collateral. Mais la Cour Impériale fit peu d'attention à ſa proteſtation.

L'an 1622. le Marquis de *Spinola* ſurprit *Juliers*, où il y avoit eu garniſon Hollandoiſe, &

De la Maison Palatine.

y en mit une Espagnole. Le Palatin n'eut pas dequoi s'en réjouïr; ce changement ne servit qu'à faire fourager encore davantage ce païs pendant la guerre d'*Allemagne*. *Wolfgang-Guillaume* mourut l'an 1653: & eut pour successeur son fils unique *Philippe-Guillaume*, à qui *Juliers* fut enfin évacué en vertu du Traité des Pirenées. Et sur ce qu'il se plaignoit de l'inégalité du partage, l'Electeur de *Brandebourg* lui ceda la Seigneurie de *Ravenstein*.

XXIII. Philippe Guillaume.

Lorsque *Jean Casimir* abdiqua la Couronne de *Pologne*, *Philippe-Guillaume* n'épargna rien pour se la procurer. Les dépenses qu'il fit pour cela furent inutiles, & la Noblesse Polonnoise aima mieux se soumettre à *Michel Wisnowiski*.

1672.

La guerre de 1672. fut très funeste aux païs de *Juliers* & de *Mons*. Mais la paix de *Nimegue* leur rendit la tranquillité pour quelque tems.

L'Electeur *Charles* étant mort, *Philippe-Guillaume* s'empara de toute sa succession, sans se soucier des prétentions que formoient le Comte Palatin de *Veldentz* & le Duc *Philippe* d'*Orleans*. L'un soutenoit que l'héritage lui appartenoit, parce qu'il étoit plus proche parent du feu Electeur d'un degré. Mais la succession linéale l'emporta sur la graduelle, à cet égard.

Le Duc d'*Orleans* ne disputoit point la Dignité Electorale au successeur; mais il soutenoit qu'on ne pouvoit sans injustice refuser à la Duchesse son épouse, sœur du dernier Electeur, les biens allodiaux dont elle étoit l'héritiere légitime. L'Empire n'avoit garde de décider en pareil cas en faveur d'un frere de *Louis XIV*. le Prince du monde qui se servoit le plus de ses droits.

Le-

Le Pape, qu'on avoit nommé pour fur-arbitre de ce differend touchant la Ducheſſe d'*Orleans*, étoit *Innocent* XI. le plus paſſionné Pape & l'ennemi le plus dangereux qu'eût le Roi. Il eût été étonnant, qu'il lui eût été favorable en une telle occaſion. Auſſi ne s'arrêta-t-on pas beaucoup à ſa déciſion ; & la rupture avec l'Empire étant ſurvenue, comme nous le diſons ailleurs, les Etats de l'Electeur ſouffrirent plus qu'ils n'auroient peut-être fait ſans cette matiere de reſſentiment. Le Palatinat lui fut enlevé. *Philippe-Guillaume* ne vit point la fin de cette guerre, & mourut l'an 1690.

DE LA MAISON PALATINE.

XXIV. JEAN GUILLAUME.

JEAN GUILLAUME, l'ainé de ſes fils, obtint par la Paix de *Ryſwyck* le repos ſi néceſſaire à ſes Etats ; mais la mort du Roi d'*Eſpagne* ayant rallumé la guerre, il fut expoſé de nouveau, comme les autres Puiſſances, aux longs malheurs qui ont déſolé l'Europe. Il mourut ſans enfans le 8. Juin 1716. CHARLES PHILIPPE ſon frere lui a ſuccedé. Ce Prince, né le 4. de Novembre 1661, n'a point d'Héritiers mâles. Ses deux freres ſont, l'un Archevêque de *Saltzbourg*, & l'autre Electeur de *Treves* du 20. de Février 1716. Ce dernier eſt outre cela Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique.

CHARLES PHILIPPE.

Etats de la Maiſon Electorale. Palatine.

Les ETATS de l'Electeur Palatin ſont les Bailliages de *Heidelberg*, (cette Ville étoit autrefois la Réſidence des Electeurs) de *Moſſbac*, de *Bretten* ; ces trois Bailliages ſont compris ſous le nom de *Criſchgaw* : les Bailliages de *Boxberg*, d'*Ultzberg*, de *Neuſtadt*, de *Germersheim*, de *Lautern*, d'*Altzheim*, d'*Oppenheim*, de *Creutzenach*, de *Stromberg*, de *Bacharach*, de *Simmeren* & de *Kirchberg* : le Duché de *Monts*, où eſt *Duſſeldorp* Réſidence de feu l'Electeur : le Duché de *Juliers*, où eſt *Juliers*. *Aix la Chapelle*,

DE LA MAISON PALATINE.

pelle, Ville si fameuse par ses Eaux minerales, y est enclavée; mais elle n'en dépend pas, & c'est une Ville Impériale. La Seigneurie de *Ravenstein* sur la Meuse, entre *Grave* & *Bois-le-Duc*, appartient aussi à cet Electeur.

MAISON DE SULTZBACH.

MAISON DE SULTZBACH.

WOLFGANG-GUILLAUME, ayeul de l'Electeur Palatin d'aujourd'hui, avoit deux freres, à savoir, AUGUSTE qui eut pour appanage SULTZBACH, & *Jean Frederic* qui eut *Hilpostein*. Le dernier vit mourir tous ses enfans avant lui. *Auguste* forma une Branche qui subsiste encore aujourd'hui; & mourut l'an 1632. CHRISTIAN-AUGUSTE son fils fut le seul qui eût posterité. Il quitta la Religion Protestante, pour embrasser la Catholique, & déceda l'an 1708. âgé de 86 ans. Il ne lui restoit plus de fils que THEODORE, aujourd'hui Comte Palatin de *Sultzbach*. Ce Prince, né le 14. Fevrier 1659, a encore deux fils. L'aîné, JOSEPH CHARLES EMANUEL, qui doit lui succeder, est né le 2. Novembre 1694; & a eu de son mariage avec *Sophie-Auguste*, fille de *Charles-Philippe* Electeur Palatin, *Charles-François*, né le 17. Mars 1718; *Jean-Christian*, second fils de Théodore, est né le 23. Janvier 1700. & n'est pas encore marié.

Les Etats de cette Maison sont *Sultzbach*, petite Principauté.

BRAN-

De la Maison Palatine.

BRANCHES de DEUX-PONTS, de LANDSBERG & de KLEEBOURG.

Maison de Deux-Ponts. Ses Etats.

JEAN surnommé *le Vieux*, frere de *Philippe Louis* de Neubourg, & deuxieme fils de *Wolfgang*, eut pour son partage des biens paternels, DEUX-PONTS, dont le nom passa à sa postérité. Ce Prince aimoit l'Etude, & s'étoit fort appliqué particulierement à la Géographie. Il quitta l'Eglise Lutherienne pour la Reformée, & mourut en 1604. Les trois fils qu'il laissa formerent autant de Branches, qui se réduisent maintenant à une. JEAN II. où *le Jeune*, continua celle de *Deux-Ponts*. Son zèle pour la Religion Reformée le fit préferer au Duc de Neubourg, quand il fut question de la Tutele du jeune Electeur *Frederic* V : mais il changea de parti, & se fit Lutherien. Il s'embarqua même assez avant dans la Ligue de *Leipsick*, qui, loin de lui être avantageuse, ne servit qu'à le faire dépouiller de ses Etats. Il mourut dans cette triste situation, & laissa un fils nommé *Frederic*, qui rentra dans ses biens par la Paix de *Westphalie*, & qui n'ayant laissé que trois Princesses en 1661. eut pour héritier le Comte Palatin de la seconde Branche nommée de *Landsberg*.

Maison de Landsberg.

FREDERIC-CASIMIR de LANDSBERG, second fils de *Jean le Vieux de Deux-Ponts*, ajouta à son petit Etat la Seigneurie de *Montfort* en Bourgogne, par son Alliance avec *Amélie* fille du Prince *Guillaume d'Orange*. Ce fut là qu'il se retira, presque tout le tems que durerent les troubles de l'Allemagne. Après sa mort, arrivée l'an 1645, son fils FREDERIC-LOUIS lui succeda. Ce Prince s'étoit fait naturaliser François,

De la Maison Palatine.

çois, pour s'assurer la Seigneurie de *Montfort.* Il vendit aussi au Comte de *Neubourg* pour cent-mille florins, les prétentions qu'il avoit sur la succession de *Cleves* & de *Juliers*, du chef de son ayeule *Madeleine* sœur du dernier Duc de *Cleves.* Il succeda au Comte Palatin de *Deux-Ponts*, mort sans héritiers, & gouverna ses Etats assez longtems, jusqu'à ce qu'enfin il s'en démit en faveur de son fils GUILLAUME-LOUIS. Mais ce jeune Prince étant mort peu de tems après sans laisser d'enfans, *Frederic-Louis* reprit le gouvernement, & eut beaucoup à souffrir au sujet des réunions que la France faisoit alors. Il mourut enfin l'an 1681. & la Maison de *Deux-Ponts* se trouva alors réduite à la seule Branche de KLEEBOURG.

Branche de Kleebourg.

JEAN CASIMIR, troisieme fils de *Jean le Vieux*, avoit eu KLEEBOURG pour son partage. Ce Prince s'étant attaché à la Suede & rendu considerable par sa bravoure, engagea le Roi *Charles* XI. à lui donner en mariage sa sœur *Catherine*, de laquelle il eut CHARLES GUSTAVE & ADOLPHE JEAN. Le premier succeda à la Couronne de *Suede* après l'Abdication de *Christine*, & son Histoire appartient à celle de ce Royaume. *Adolphe Jean* son frere, qui mourut en 1689, eut deux fils, ADOLPHE JEAN, & GUSTAVE SAMUEL; dont l'un est décedé en 1701; le second s'est fait de la Religion Catholique, & a pris possession du Duché de *Deux-Ponts* l'an 1718. après la mort de *Charles XII.* Roi de Suede. Ce Prince est né le 2. Avril 1670. & a épousé à Strasbourg l'an 1707, *Dorothée* fille de *Leopold Louis* de *Veldentz.*

Ses Etats.

Les Etats du Duc de DEUX-PONTS consistent en cinq Bailliages, à savoir, de *Deux-Ponts*

Ponts ou *Zweybruck*, de *Lichtenberg*, de *Meisſenheim*, de *Landsberg*, & de *Neuchâtel*. DE LA MAISON PALATINE.

MAISON DE BIRCKENFELD.

CHARLES DE BIRCKENFELD, troiſieme fils de *Wolfgang*, eut pour ſa part cette moitié de la Comté de *Sponheim* qui appartenoit à la Maiſon Palatine, & où ſe trouve la Ville de BIRKENFELD. Il mourut l'an 1600. & laiſſa trois fils, GEORGE GUILLAUME, FREDERIC, & *Chriſtian*. Le premier, qui prit le titre de *Birckenfeld*, mourut l'an 1669. & laiſſa un fils nommé CHARLES-OTHON, qui ayant épouſé une Comteſſe d'*Hohenlohe*, en eut *Charles-Guillaume* qui mourut au berceau, & deux Princeſſes qui vivent encore dans le célibat. *Charles Othon* mourut en 1671, ſans autre poſterité. Maiſon de BIRCKENFELD.

FREDERIC, après s'être diſtingué dans les Armées, mourut en 1626. ſans avoir été marié.

CHRISTIAN prit le titre de **Biſchweiler*; que Jean II. de *Deux-Ponts* ſon beau-pere lui avoit donné. Il ſe diſtingua dans les troupes, durant la guerre qui affligea l'Allemagne pendant trente ans; & fut un de ceux qui s'accommoderent avec l'Empereur par le Traité de *Prague*. Il mourut l'an 1654. & laiſſa deux fils, à ſavoir, CHRISTIAN II. & JEAN-CHARLES. Le premier, qui étoit Lutherien, eſt mort en 1717. âgé de 80. ans, & a laiſſé un fils

* En Latin *Epiſcopi Villa*. Il ne faut pas la confondre avec Buſweiler qui en eſt fort voiſin, & appartient aux Comtes de *Hanau*. *Biſchweiler* au reſte a été donné à la Couronne de Suede l'an 1699.

De la Maison Palatine. fils nommé CHRISTIAN III. né le 7. Novembre 1674. lequel n'est pas encore marié. *Christian* II. hérita de son cousin *Charles Othon* le titre & les Etats de BIRCKENFELD. Après la mort du dernier Comte de *Rapolstein*, dont il avoit épousé la fille en secondes nôces, le Roi de France lui donna *Rapolstein*, *Hoheneck*, & *Geroldseck*, comme un Fief de la Couronne de France, parce que ces biens étoient situés en *Alsace*, & le recompensa ainsi de ses services militaires. Il acheta aussi *Berckheim* du Duc de *Montausier*. *Jean-Charles* second fils de *Christian* I. mourut en 1704. Il s'étoit signalé dans les troupes de *Suede* & dans celles des *Provinces-unies*. Il a laissé trois fils, à savoir FREDERIC BERNARD, né en 1697; *Jean*, né le 24. Mai 1698; & *Guillaume*, né le 4. Janvier 1701. Ces trois Princes sont actuellement à l'Académie de *Hesse-Cassel*.

1704.

MAISON ELECTORALE DE BAVIERE.

Son Origine.

IL faut se souvenir ici de ce que nous avons déja dit, que *Louis le Sévere* eut deux fils; que l'ainé *Rodolphe* fut Electeur Palatin; & que le second fut *Louis* Duc de Baviere, & ensuite Empereur. C'est de ce second que descend la Maison Electorale de Baviere d'aujourd'hui.

Louis.

Waldemar Electeur de *Brandebourg* étant décedé sans héritiers l'an 1322. & l'Electorat se trouvant dévolu à l'Empire, *Louis* crut en pouvoir

1322.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

voir disposer en faveur de son fils aîné de même nom que lui; mais l'avidité gâta tout. Il voulut s'approprier encore la *Marche* de *Brandebourg*, dont les Ducs de *Pomeranie* prétendoient la réunion, comme d'un Etat qu'on avoit détaché de leur Duché. Il demanda de plus qu'on reconnût la Seigneurie féodale de la Principauté de *Stettin*. De-là vint cette sanglante guerre entre les Electeurs de *Brandebourg* & les Ducs de *Pomeranie*, qui ne fut enfin assoupie qu'en 1529. par le Traité de *Grim*. L'Empereur, dégagé de son premier mariage par le décès de l'Imperatrice *Béatrix*, prit une nouvelle Alliance avec *Marguerite* fille de *Guillaume* Comte de *Hollande* & de *Zélande*. La mort de ses beaux-freres le mit en possession des Comtez de *Hollande*, de *Zélande*, & de *Hainaut*, aussi bien que de la *Westfrise*. *Jean* de *Baviere* ayant payé le dernier tribut à la nature l'an 1340, *Louis* s'empara aussi-tôt de la *Basse-Baviere*, sans s'arrêter aux prétentions de ses neveux, fils de *Rodolphe*. Il s'accommoda néanmoins ensuite avec eux pour leur Droit, & leur donna en échange ce qu'on a depuis appellé le *Haut-Palatinat*. Il sembla que la Fortune présentoit à ce Prince une nouvelle occasion d'agrandir sa famille. *Marguerite* de *Maultasch* s'étoit fait entierement séparer de son mari, qui étoit fils de *Jean* Roi de *Boheme*. Elle avoit pris pour prétexte, vrai ou faux, que ce Prince étoit impuissant, & avoit l'esprit égaré. Elle étoit héritiere de la Comté de *Tirol*. Louis la fit épouser à son fils l'Electeur de *Brandebourg*. Les Comtes de *Hirschberg*, de *Graisbach* de *Lechgemunde*, de *Oansperg* & d'*Eschenbach*, & les Seigneurs de *Weilheim* & de *Massenhausen* étant décedez sans héritiers, *Louis* profita de ces

DE LA MAISON DE BAVIERE.

ces occasions, & annexa leurs biens à la *Baviere*. Ces prosperitez furent troublées par les intrigues du Pape, qui, sous prétexte qu'il y avoit eu une contradiction entre les Electeurs, dans l'Election qui avoit déferé la Couronne Impériale à Louis de *Baviere*, prétendit qu'il n'avoit pas dû exercer les droits d'Empereur, mais qu'il devoit attendre que Sa Sainteté eût décidé. Chacun sait les visions chimeriques du Siege de Rome sur les Couronnes, & principalement sur celle de l'Empire, que les Papes regardent comme un Fief mouvant de leur Thiare. Les Ministres de *Rome* firent jouer tant de machines, que quelques membres de l'Empire appellerent *Charles* fils de

Mort de Louis: ses Enfans.

Jean Roi de *Boheme*; mais ce Prince ne jouït en effet de cette Dignité qu'après la mort de *Louis* de *Baviere*, qui fut empoisonné par

1361.

Jeanne d'*Autriche* dans un repas magnifique qu'il lui donnoit. *Louis* son fils ainé eut le meme sort, & *Marguerite* de *Maultasch* l'empoisonna. Le fils qu'elle avoit eu de lui, *Mainart* Comte de *Tirol*, lui ayant reproché ce crime, périt comme son pere & son ayeul. Cette indigne Princesse s'étant ainsi défaite de son mari & de son fils, donna les biens dont elle étoit héritiere, à *Rodolphe* Duc d'*Autriche*. Ce fut la source de cette sanglante guerre, qui s'alluma entre les Maisons de *Baviere* & d'*Autriche*, & qui se termina enfin l'an 1369. Il fut alors réglé, que *Kutzbuhel*, *Kuffstein* & *Rattenberg* demeureroient à la Maison de *Baviere*, à laquelle l'*Autriche* devoit outre cela payer la somme de cent-seize-mille Ducats, moyennant quoi le reste de la succession lui étoit cedé.

LOUIS l'Ancien.

LOUIS *l'Ancien*, fils ainé de l'Empereur *Louis de Baviere*, s'étoit démis de l'Electorat de *Bran-*

debourg l'an 1351. en faveur d'un de ses freres, nommé LOUIS *Romain*. Ce dernier étant mort sans enfans, OTTON le plus jeune de ses freres, après avoir joui sept ans de cette Dignité, fut forcé de la remetre à l'Empereur *Charles* IV. pour deux-cens-mille florins d'or. GUILLAUME, un autre de leurs freres, qui étoit Comte de *Hollande*, étant devenu furieux & insensé, ALBERT son frere lui fut substitué, & eut la *Hollande*, la *Westfrise*, la *Zélande* & le *Hainaut*. GUILLAUME fils d'*Albert* n'eut point d'autres héritiers que JAQUELINE, qui disposa de cette riche succession en faveur de PHILIPPE *le Bon*, Duc de *Bourgogne*.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

LOUIS Romain.

OTTON.

Tous ces Princes, excepté *Louis l'Ancien*, & ETIENNE surnommé *le Bouclé*, étoient du premier lit. LOUIS étant mort, comme nous l'avons déja dit, par le poison que lui donna *Marguerite de Maultasch*, sans laisser d'autre posterité que *Mainard* qui le suivit d'assez près; ETIENNE lui succeda, & mourut après avoir gouverné 18 ans. Les trois fils qu'il avoit eus de son second mariage, à savoir ETIENNE *le Jeune*, FREDERIC, & JEAN, vêcurent douze ans sans vouloir partager leur bien; & dans la funeste guerre qui s'éleva entre les Princes & les Villes de l'Empire, ils se secoururent l'un l'autre avec beaucoup de fidelité & d'union. Ce ne fut qu'en 1389. que *Jean*, le plus jeune des trois, demanda à partager. La division se fit de maniere qu'*Etienne* eut *Ingolstat* pour capitale de ses Etats, *Frederic* eut de même *Landshut*, & le partage du Duc *Jean* fut *Munich*. Nous n'entrerons point dans le detail ennuieux de toutes les Villes & des Villages qui entrerent dans ces trois parts. Il suffit de remarquer, qu'il se forma alors trois Branches de la Maison de Ba-

ETIENNE le Bouclé.

1347.

ETIENNE le jeune.
FREDERIC.
JEAN.

De la Maison de Baviere. Baviere; celle d'*Ingoldstat*, celle de *Landshut*, & celle de *Munich*. Nous dirons un mot des deux premieres, parce qu'elles manquerent bien-tôt après.

Branche d'Ingolstadt. ETIENNE *le Jeune*, Duc de Baviere de la Branche d'*Ingolstadt*, n'eut qu'un Prince & une Princesse, & mourut en 1413. La Princesse *Elisabeth* sa fille fut mariée à *Charles* VI. Roi de *France*. Le Prince, nommé LOUIS *le Barbu*, gouverna jusqu'en 1441. qu'il abdiqua en faveur de son fils unique LOUIS *le Bossu*, & mourut l'an 1447. Son fils étoit décedé deux ans auparavant.

Branche de Landshut. FREDERIC Duc de *Landshut* mourut l'an 1393. & eut pour successeur HENRI *le Riche*, qui décedant en 1440. laissa LOUIS *le Riche*. Ce dernier eut pour fils GEORGE *le Riche*, qui ne laissa qu'une fille nommée *Elisabeth*, mariée à *Robert* fils de l'Electeur Palatin *Philippe*. Revenons maintenant à la troisieme Branche, qui est celle de l'Electeur d'aujourd'hui.

Suite de la Branche Electorale. JEAN Duc de *Munich* est loué par les Historiens, à cause de sa douceur & de sa modération. Il mourut en 1391. & laissa deux fils, *Ernest* & *Guillaume*. Le dernier vêcut jusqu'à l'année 1435; & les deux fils qu'il avoit moururent presque aussi-tôt.

Ernest. Amours d'Albert. ERNEST n'eut qu'un fils, dont les amours lui causerent bien des chagrins. *Albert*, c'est le nom de ce Prince, devint amoureux d'*Agnès*, fille d'un Barbier d'*Augsbourg*. Il avoit eu la foiblesse de lui faire une promesse de mariage, & bientôt on la vit former des esperances conformes aux promesses de son amant. *Ernest*, après avoir en-vain essayé toutes les voyes de douceur & de rigueur pour détourner son fils d'une alliance si disproportionnée, & ayant appris qu'*Agnès* prenoit prenoit publiquement le titre

titre de Ducheſſe de *Baviere*, ne trouva point de plus court moyen d'en guérir ſon fils, que de la faire noyer dans le Danube. L'amour de ce Prince éclata d'abord en regrets; mais ils furent courts. Et peut-être la facilité avec laquelle il pardonna ce tour à ceux qui en avoient donné le conſeil au Duc ſon pere, fut cauſe qu'on lui donna le ſur-nom de *Bon*. DE LA MAISON DE BAVIERE.

Il ſucceda à ſon pere l'an 1438. & ſa conduite fit voir que cette paſſion n'avoit été qu'une legereté de jeuneſſe. La généroſité qui parut dans ſes actions, l'amour qu'il portoit aux Savans dont il fut le protecteur, firent aiſément oublier cette foibleſſe. Les États de *Boheme*, après la mort de l'Empereur *Albert* II. qui n'avoit laiſſé qu'un Prince encore jeune, voulurent mettre cette Couronne ſur la tête d'*Albert* de Baviere. Sa grandeur d'ame ne lui permit pas de l'accepter; il conſeilla au contraire aux *Bohemiens* de demeurer fidelement attachez à *Ladiſlas*. Après ſa mort, ſes trois fils, JEAN, SIGISMOND, & ALBERT, gouvernerent ſes États en commun. Mais l'ainé étant mort en 1473. ſans poſterité, le ſecond renonça à ſa part en faveur du troiſieme, & ne ſe reſerva que *Grunewald*, *Mentzinghen*, & *Narnhoff*, avec une penſion viagere. Il reſtoit encore deux autres fils, CHRISTOPHLE & WOLFGANG, qui prétendoient avoir auſſi leur part du Païs; mais il ſut éluder leurs prétentions. ALBERT. JEAN, SIGISMOND, ALBERT.

Un plus grand danger le menaça dans le même tems. Les Magiſtrats & les Bourgeois de *Ratisbonne* étant diviſez, un des deux Partis réſolut de ſe donner au Duc de *Baviere*, pour mortifier l'autre. *Albert* crut avoir trouvé l'occaſion favorable de réunir à la *Baviere* une ſi importante Place. Il étoit invité d'en ac- ALBERT ſeul. 1486.

cepter l'hommage, & sur-tout un hommage aussi volontaire que celui-là. Il n'y avoit rien de plus flateur que cette esperance. Il l'accepta en effet; il se rendit à *Ratisbonne*, & y reçut le serment de fidelité. *Frederic* III. dont il avoit épousé la fille, fut si irrité de cette démarche, qu'il ordonna à tous les Etats de l'Empire de s'armer contre le Duc de *Baviere*, & de mettre son païs à feu & à sang. *Albert* eut l'habileté de ne pas attendre que l'orage fût prêt à crever. Il appaisa l'Empereur, & rendit à la Ville de *Ratisbonne* sa premiere liberté.

Il fut plus heureux d'un autre côté, en ce qu'il recueillit la succession de GEORGE *le Riche* dernier Duc de *Landshut*; quoiqu'à quelque tems de-là il fût obligé de donner la Principauté de *Neubourg* sur le *Danube* aux enfans de *Robert* Comte-Palatin, qui étoit gendre du Duc *George*. Cette Principauté fut aussi appellée *Nouveau Palatinat*.

Albert, avant que de mourir, fit un Testament par lequel il ordonnoit que l'ainé de ses fils auroit seul le titre de Duc, & le Gouvernement de la *Baviere*; & que les autres ne seroient que de simples *Comtes*. Il mourut ensuite l'an 1508; & cette disposition mit la discorde entre ses deux fils GUILLAUME & LOUIS.

Le second, pressé par les continuelles sollicitations de sa mere *Cunegonde* fille de l'Empereur *Frederic* III., traita le Testament d'*inofficieux*; & sans y déferer, demanda le partage. Ils s'accommoderent enfin. Les Etats de *Baviere* furent divisez en trois parts; *Guillaume* prit *Munich*, & deux tiers de la succession; *Landshut*, & l'autre tiers fut pour LOUIS. Après

près cette division, la bonne intelligence recommença entre les deux freres.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

GUILLAUME : son ambition.

Guillaume avoit une ambition, que son état n'étoit pas capable de contenter. L'envie qu'il avoit d'être Electeur, fut cause qu'après la mort de *Louis* Electeur Palatin, il n'épargna rien pour se procurer cette Dignité, & en faire exclure *Frederic* qui étoit frere du feu Electeur. On dit même qu'il ne regardoit ce rang que comme un degré à l'Empire, & que se figurant pouvoir profiter de ce que *Charles* V. à cause de l'Espagne, s'absentoit de l'Empire, il offrit à l'Electeur *Louis*, de la Maison Palatine, de lui donner cent-mille florins, s'il pouvoit lui aider à s'approcher de cette suprème Dignité. Qu'il y ait songé ou non, il est certain qu'il n'y réussit point. Son zèle contre les Protestans ne pouvoit être plus vif, & il contribua beaucoup à l'union des Princes Catholiques d'Allemagne contre celle des Princes Lutheriens. *Guillaume* mourut en 1550. 1550. *Louis* son frere, qui n'avoit point été marié, étoit décédé dès l'an 1545.

ALBERT V.

ALBERT V. son fils & successeur, annexa à la Baviere la Comté de *Haghen* après la mort du Comte *Ladislas*, l'an 1567. Il n'eut pas moins de ferveur que son pere pour la Religion Catholique. Non content d'avoir fait bâtir aux Jésuites de magnifiques Colleges à *Munich*, à *Ingolstadt*, & à *Landshut*, il punit un grand nombre de Gentilshommes qui s'étoient soulevez contre lui à cause de la liberté de conscience qu'il ne vouloit pas permettre, & avoient juré entre eux de la faire accorder. La punition fut qu'il se fit apporter leurs bagues, & briser le cachet dont ils se servoient pour leurs lettres. Afin d'exciter la dévotion du peuple par des exemples de pie-

DE LA MAISON DE BAVIERE.

té, il fit traduire en sa langue les Vies des Saints composées en Latin par *Laurent Surius.* Il introduisit dans sa famille le Droit de *Primogéniture*, par lequel l'ainé seul succede; & mourut l'an 1453. Ses trois fils étoient GUILLAUME qui lui succeda; FERDINAND, duquel sont descendus les Comtes de *Wartenberg*; & ERNEST, qui ayant embrassé l'état Ecclésiastique, fut successivement Evêque de *Frisingue*, d'*Hildesheim*, de *Liege*, & Archevêque de *Cologne* à la place du fameux *Gebhart Truchses*, qui renonça à cet Electorat pour ne point quitter sa chere *Agnès de Mansfeld*; & depuis ce tems-là l'Electorat de *Cologne* n'est point sorti de la Maison de Baviere.

FERDINAND de qui sont issus les Comtes de Wartenberg.

Ferdinand, en se mariant, accorda que ses enfans n'auroient que le titre de Comtes, & ne pourroient rien prétendre de la Baviere, tant que son frere ainé, ou ses descendans mâles, seroient en vie.

GUILLAUME.

GUILLAUME V. leur ainé prit le gouvernement de l'Etat, qu'il administra jusqu'en 1596. qu'il le remit à son fils ainé MAXIMILIEN I. Il passa le reste de sa vie en retraite avec les Religieux la plupart du tems, jusqu'à sa mort qui fut en 1626.

Ses autres fils étoient *Philippe*, qui reçut le Chapeau de Cardinal; FERDINAND, qui succeda à l'Electorat de Cologne; & ALBERT, qui ayant épousé l'Héritiere du Landgraviat de *Leuchtenberg*, apporta ce bien à la Maison de Baviere. Des trois Princes qu'il eut d'elle, l'un demeura dans le célibat. MAXIMILIEN-HENRI fut Electeur de *Cologne*; & *Albert-Sigismond* Evêque de *Ratisbonne*. *Albert* mourut l'an 1666.

I. MAXIMILIEN. 1596.

MAXIMILIEN, Duc de *Baviere*, fut un des plus sages Princes de son tems. Sa reputation ne se borna pas dans ses Etats, & la *Baviere* redevint

devint ſous lui un Etat puiſſant & reſpecté. L'an 1607. l'Empereur *Rodolphe* II. lui commit le ſoin de faire l'exécution décretée contre la Ville de *Donawerth*, que l'Abbé ne pouvoit mettre à la raiſon. Les Habitans ne vouloient point permettre aux Prêtres Catholiques de faire leurs Proceſſions avec la Croix & la Banniere, de porter le Viatique aux malades avec l'Etole, & des Cierges allumez dans les rues. *Maximilien* ſe chargea avec plaiſir de l'exécution, & s'en étant acquitté, garda la Ville comme un nantiſſement de la ſomme de trois-cens-mille florins à quoi il faiſoit monter les fraix de l'armement. Les Proteſtans virent bien les ſuites de cette démarche, & formerent ce qu'ils appellerent l'*Union Evangélique*. Les Catholiques de leur côté firent entre eux une Alliance, dont *Maximilien* fut déclaré le Chef. L'an 1612. il y eut entre lui & *Wolfgang Thierri*, Archevêque de *Saltzbourg*, une rupture, ſur ce que ce Prélat ſe mit en tête de ne plus fournir ni ſel, ni bois, aux ſalines de *Halle* en Baviere, comme cela s'étoit toujours pratiqué; il vouloit de plus ôter à *Ferdinand* frere de *Maximilien*, la Prévôté de *Berchtolsgarden*. Le Duc de Baviere abregea fort cette procedure, fit l'Archevêque priſonnier, qui fut réduit à ſe dépouiller de ſon Archevêché, & mourut en priſon après une détention de cinq ans. *Frederic* V. Electeur Palatin fut dépouillé de ſon Electorat, comme nous l'avons déja dit. Les ſervices que le Duc de *Baviere* avoit rendus à l'Empereur *Ferdinand* II. furent alors recompenſez par l'Electorat, le Haut Palatinat & la Comté de *Cambs*. Il aida auſſi beaucoup à l'Empereur à mettre à la raiſon les Marquis de *Baden-Dourlach*, & quelques autres qui ſoutenoient l'Electeur Palatin.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

1612.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

Mais le Roi de *Suede* s'étant jetté sur la Baviere à l'occasion de ce qu'on avoit voulu obliger l'Electeur de *Saxe* à rompre la Ligue de *Leipsic* qui s'oppofoit à la Restitution des biens Ecclésiastiques, la *Baviere* paya cher l'attachement que *Maximilien* avoit témoigné pour le parti de *Ferdinand*. *Donawerth*, *Rain*, *Munich* même furent prises. *Ingolstad*, devant lequel le Roi fut presque emporté d'un coup de canon, fut sauvé par la retraite que firent les Suedois à l'approche de *Wallenstein*, qui marchoit à grandes journées pour secourir la Baviere. Ce païs fut de tems en tems assez maltraité, principalement en 1644. que le Duc d'*Anguien* battit l'Armée Bavaroise à *Allersheim*. Comme les affaires de l'Empire alloient toujours de mal en pis, *Maximilien* résolut enfin de s'accommoder avec les Couronnes de *France* & de *Suede*. Il se fit en effet une Trève qui ne dura gueres, & l'Armée des deux Couronnes retomba sur la Baviere, ou elle vêcut à discrétion jusqu'à la Paix de *Westphalie*, qui finit ces troubles.

Maximilien s'accorda avec son frere *Albert* pour la Comté de *Leuchtemberg*, qu'il annexa à la Baviere; & mourut l'an 1651.

II. FERDINAND MARIE. 1651.

FERDINAND-MARIE, qui lui succeda, eut une dispute au sujet du Vicariat de l'Empire, avec l'Electeur Palatin, après la mort de *Ferdinand* III; & cette dispute n'est pas encore décidée. Ce Prince gouverna paisiblement ses Etats, & ne se mêla point de la guerre qui s'alluma l'an 1672. entre l'Empire & la France. Il garda la neutralité, & laissa l'Empire se tirer comme il pourroit de cette guerre. Il mourut l'an 1679. & laissa deux Princes, à savoir MAXIMILIEN-EMANUEL, Duc & Electeur de Baviere; & JOSEPH-CLEMENT, Prince de

III. MAXIMILIEN EMANUEL.

Liege

Liege & Electeur de *Cologne*. Les deux Princesses leurs sœurs ont été, *Marie-Anne-Victoire*, Dauphine de France, ayeule de Louis XV, & mere de *Philippe* V. Roi d'Espagne; l'autre *Violente-Beatrix*, mariée au Prince Héréditaire de *Florence*, *Ferdinand*, mort en 1713.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

MAXIMILIEN-EMANUEL, presque au sortir de l'enfance, se signala dans les Armées, & contribua par sa valeur à la levée du siege de *Vienne*, & aux sieges de *Bude* & de *Belgrade*. Il ne montra pas moins de bravoure durant la guerre de 1688. contre la France, aux sieges de *Mayence*, de *Bonn*, & de *Namur*, & à la Bataille de *Nervinde*. En 1688. il épousa en premieres nôces *Marie-Antoinette*, fille de l'Empereur *Leopold*, laquelle mourut à Vienne en 1692, laissant un fils unique nommé JOSEPH-FERDINAND, qui mourut à Bruxelles le 6 Fevrier 1699. C'est celui que l'on destinoit à la Monarchie d'Espagne, pour éviter les guerres que l'on prévoyoit déja. En 1692. l'Electeur de *Baviere* se rendit aux *Païs-Bas Espagnols*, qu'il gouverna au nom de *Charles* II. Roi d'Espagne en qualité de Gouverneur général. En 1695. il épousa en secondes nôces *Therese-Cunigonde Sobieski*, fille de *Jean* Roi de Pologne, laquelle mourut l'an 1730. à Venise. Il en a eu huit fils, savoir, CHARLES-ALBERT, qui lui a succedé; *Philippe-Maurice* Evêque de *Paderborn* & de *Munster* en 1719, mort à Rome la même année; FERDINAND-MARIE, né le 30 Janvier 1693; il a épousé *Anne-Charlotte* fille unique de *Frederic-Guillaume* de *Neubourg*; CLEMENT-AUGUSTE, né l'an 1700 le 16 d'Août, Electeur de *Cologne*, Evêque de *Munster*, d'*Osnabrug*, & de *Paderborn*; JEAN-THEODORE, né le 3 de Septembre 1703. aujourd'hui

De la Maison de Baviere. Evêque de *Ratisbonne* & de *Frisingue*. Les autres sont morts au berceau.

Maximilien-Marie-Emanuel s'immortalisa par sa valeur, par sa liberalité, en un mot par toutes les grandes qualitez dont l'assemblage forme les Héros. Nous avons parlé ailleurs des engagemens que son frere & lui prirent dans l'affaire de la Succession d'Espagne, & comment ils furent privés de leurs Etats. Ils y furent rétablis par le Traité de Baden en 1714. L'Electeur de Baviere mourut le 26. Fevrier 1726. Il étoit né le 11. Juillet 1662.

CHARLES-ALBERT, aujourd'hui Electeur de Baviere, a épousé *Marie-Amelie* Archiduchesse, fille de l'Empereur *Joseph* I. de laquelle il a quelques enfans.

Ses Etats. Les Etats de l'Electeur de Baviere sont la *Haute* & la *Basse Baviere*, le *Haut Palatinat*, la Principauté de *Mindelheim* en Suabe, (c'est celle dont l'Empereur avoit gratifié le Lord *Marlborough*, mais elle a été restituée à l'Electeur par le Traité de Paix,) la Seigneurie de *Wiesensteig* &c.

Remarque sur ses Etats. Il faut remarquer, que dans les Etats de ce Prince, comme dans tous les autres Cercles de l'Empire, il y a de petits Etats enclavez qui appartiennent à des Comtes, à des Abbez, à des Evêques, & à des Villes Impériales. Tout cela ne releve que de l'Empire immédiatement. Et ce sont ces sortes de Comtez que les Princes d'Allemagne ont grand interêt de réunir, quand les familles viennent à s'éteindre. Car pour les Abbez, les Evêques & les Villes Impériales, c'est une indépendance sans remede. Mais dans les Païs Catholiques, on a soin de faire tomber les Prélatures à quelques Cadets de la famille.

CHA-

DE LA MAISON DE SAXE.

CHAPITRE V.

DE LA MAISON ELECTORALE DE SAXE.

Son Origine. Vittickind.

LEs Ducs de Saxe tirent leur origine du celebre WITTICKIND Duc des *Saxons*, qui, après avoir longtems combattu en faveur de sa liberté & de ses Dieux, embrassa la Foi Chretienne & se soumit à *Charlemagne*, contre lequel il avoit longtems, mais toujours inutilement tenté toutes les ressources qu'un grand courage & sa longue expérience avoient pu imaginer. Cette conversion, & peut-être le desir de gagner un Prince si utile pour assurer les anciennes conquêtes, & pour en faciliter de nouvelles, engagea le vainqueur à lui laisser *Engern*, * Ville alors très florissante, & Résidence ordinaire des Ducs des Saxons. Outre un Etat capable de le consoler un peu de la perte

785.

* ENGERN, en Latin *Angria*, si fameuse dans les Histoires du moyen Age, n'est plus qu'un village de la Comté de *Ravensberg* en Westphalie. Il n'y a plus rien de considerable que le tombeau de *Wittickind*. L'Empereur *Charles IV.* passant par-là en 1377. le voulut voir, & le trouvant endommagé par le tems, le fit reparer. *Monum : Paderborn :* pag. 148. Les Ducs de Saxe prennent toujours le titre de Ducs d'*Angrie*, & de *Westphalie*; & de Comtes de *Ravensberg*.

DE LA MAISON DE SAXE.

perte de sa premiere indépendance, il y ajouta une étendue de païs où est à present *Wittemberg*, avec une partie de celui qui est renfermé entre l'*Elster* & la *Pleisse*. Ce Prince, après avoir vêcu jusqu'à une extrême vieillesse, fut tué dans un combat contre le Duc de *Suabe*, & enterré à *Engern*, d'où ses os furent ensuite transportez à *Herford*. Nous ne nous arrêterons point à parcourir toute sa posterité: nous ne dirons rien de plusieurs Lignes éteintes, qui ne font rien à l'Histoire de ces derniers tems. Nous nous contenterons de suivre le fil de la Généalogie & de l'Histoire des Ducs de *Saxe* d'aujourd'hui.

807.

VITTIKIND II.

Son second fils, de même nom que lui, fondateur, selon quelques-uns, des deux Villes célebres *Wittemberg* & *Wittin*, laissa trois fils: à savoir, *Frederic*, *Vitikind* III. & *Ditgreme*. Le premier fut tué dans une Bataille contre les *Saxons*. Le second, qui prit le titre de Comte de *Wettin*, eut un fils nommé *Robert* I. qui fut Bisayeul de *Hugues Capet* Roi de France. Ainsi il est tige des Maisons de *France*, de *Bourgogne*, de *Sicile*, & en un mot de toutes celles qui se reconnoissent descendues de *Hugues Capet*. Du troisieme, c'est-à-dire de DITGREME, sont venues les Margraves de *Misnie*, les Landgraves de *Thuringe*, les Phalsgraves de *Saxe*, & la Maison Electorale d'aujourd'hui. Nous avons omis, comme l'on voit, *Wigbert* fils ainé de *Wittikind* le Grand; ce fut sa posterité qui donna à l'Empire d'Allemagne *Henri l'Oiseleur*, & les trois *Ottons*. *Ditgreme* fut pere de *Ditmar* & de *Frideric*.

Le premier joignoit à un courage capable des plus hautes entreprises, une habileté qui en assuroit le succès.

DITMAR.

Henri l'Oiseleur, n'étant encore que Duc de *Saxe*, étoit assiegé dans la Ville de *Gruna* par

par l'Empereur *Conrad*. Les assiegeans & les assiegés étoient également las d'une résistance qui leur coûtoit beaucoup de sang & de fatigues. Le Duc songeoit déja à se soumettre à l'Empereur, & à se délivrer d'un siege qu'il ne pouvoit plus soutenir; il commençoit même à traiter avec les Députés de *Conrad*: quand il vit entrer dans le lieu où se tenoit la Conference, *Ditmar*, qui avoit traversé le Camp de l'Empereur, lui sixieme, sans être reconnu. *Prince*, lui dit-il en l'abordant, *où ordonnez-vous qu'on loge les troupes que je viens de vous amener?* Le Duc, quoique surpris à la vue d'un ami dont il ne savoit pas encore l'arrivée, lui demanda combien il avoit amené de monde. *Trente Compagnies*, répondit le sage *Ditmar*. A cette nouvelle, quoique fausse, le courage du Duc se ranima, les Conferences cesserent, & les Députés renvoyés au Camp de l'Empereur y causerent un si grand découragement par le rapport de ce secours imaginaire, que le siege fut aussi-tôt levé; & *Henri* se vit par-là délivré de la nécessité où il alloit être réduit d'accepter des conditions desavantageuses. Ce service étoit trop important, & *Henri* trop généreux, pour l'oublier: peu de tems après, la mort de *Conrad* l'ayant mis en possession de la Couronne Impériale, il combla d'honneurs & de bienfaits *Ditmar*, qui les justifia par de nouveaux services.

DE LA MAISON DE SAXE.

La Nation des *Vandales* s'étoit partagée en un grand nombre de petits Peuples: un, entre autres, qui s'étendoit le long des côtes de la *Pomeranie* depuis *Anclam* jusqu'à *Stolp* & qu'on nommoit alors les *Riaduriens* ou *Redariens*, Peuple féroce & indomté, s'étoit rendu formidable par les courses qu'il faisoit sur les terres de l'Empire. *Henri*, résolu de les exter-

De la Maison de Saxe.

miner, chargea de ce soin *Ditmar*, qui en fit périr, dit-on, deux-cens-mille. Il eut aussi beaucoup de part à la Victoire que les troupes d'Henri remporterent à *Mersbourg* sur les *Huns*, qui avoient osé s'avancer jusques dans la *Saxe*. Ce Prince mourut l'an 940. De son
940. fils *Thierri* sortirent *Dedon* & *Frederic*.

Le premier hérita de son ayeul maternel, *Bion* Comte de *Mersbourg*, le païs situé entre la *Vipper*, la *Sale*, la *Saltze* & le *Willer*, &
1009. l'ajouta aux Etats de ses peres. Il fut tué en trahison près de *Tangermonde*, par *Beringer* Marquis de *Ballenstett*.

Thierri. THIERRI son fils hérita de *Frederic* son cousin, la Comté d'*Eulenbourg* avec le Château de *Seuselitz*; & la mort du Marquis *Ecard* son beau-pere le rendit maitre du Marquisat de *Landsberg*, dont l'Empereur *Henri* II. le gratifia. Il paya le tribut à la nature en
1039. 1039.

Dedon. Entre les enfans qu'il laissa, *Dedon* & *Thiemon* se distinguerent. Le premier eut les Marggraviats de *Misnie* & de *Lusace*. Il voulut encore y ajouter les Etats d'*Otton* Landgrave de *Thuringe*, dont il épousa la veuve. L'Empereur *Henri* IV. lui en refusa l'Investiture. *Dedon* ne laissa pas de s'en saisir, & s'attira par cette invasion toute la colere d'*Henri*, qui marcha contre lui, prit les Villes de *Scheidinghen* & de *Beichlinghen*, & le dépouilla d'une partie considerable de son païs. *Dedon* fut irrité au dernier point de ce traitement, & la Princesse sa femme ne contribuant pas peu à attiser le feu, il devint un des plus dangereux ennemis de cet Empereur, qui pourtant se reconcilia avec lui. Les Enfans de *Dedon* ne profiterent point du raccommodement; car après sa mort, l'Empereur donna la *Misnie* à

Wrati-

Wratislas Roi de Boheme, à qui elle demeura jusqu'à ce que le petit-fils de *Dedon* se la fit rendre. DE LA MAISON DE SAXE.

Revenons à THIEMON second fils de *Thierri*, de qui sont sortis les Margraves de *Misnie* & Ducs de *Saxe*. *Henri* IV. & *Henri* V. l'avoient flaté de l'esperance d'être rétabli dans la *Misnie*; mais ce ne furent que des paroles sans effet. Il fut tué, à ce qu'on croit, à la Bataille de *Welfesholtz*. THIEMON.

CONRAD *le Grand*, son fils & son successeur, querellant avec *Henri* Marquis de *Lusace* & Comté d'*Eulenbourg* son cousin, laissa échaper quelques paroles qui donnoient à entendre qu'*Henri* n'étoit pas légitime, & que sa mere l'avoit conçu du fait d'un Cuisinier. Ce Prince fut si sensible à cet affront, qu'il chercha d'en avoir satisfaction par la voye des armes. La guerre fut malheureuse pour *Conrad*, qui fut fait prisonnier & enfermé dans un lieu où il fut réduit à coucher sur un lit de fer. Il n'en sortit qu'après la mort d'*Henri*; & alors l'Empereur *Lothaire* II. lui fit rendre ses Etats avec les Marquisats de *Misnie* & de *Lusace*, & la Comté d'*Eulenbourg* dont il l'investit. Il y ajouta dans la suite celle de *Rochlitz*, de sorte que sa domination s'étendoit depuis la riviere de la *Sala* jusqu'à la *Neisse*. Il s'accommoda de *Leipsick* avec l'Evêque de *Mersbourg* à qui il appartenoit alors, & y fit faire des remparts & un fossé. Il acheva de faire bâtir le Monastere de *Lauterberg*, que *Dedon* Marquis de *Landsberg* son frere avoit commencé. Il s'y fit porter sur la fin de sa vie, & y mourut l'an 1156. Avant que de se retirer dans cette solitude, il avoit partagé ses Etats entre ses Enfans, qui étoient en grand nombre. La plupart formerent autant de Branches, qui sont pres-

CONRAD le Grand.
1115.
1127.
1156.

De la Maison de Saxe.

presque toutes éteintes; ainsi nous nous attacherons à la principale.

Otton.

L'ainé de tous étoit OTTON surnommé *le Riche*, parce que de son tems on trouva les Mines d'argent de *Freiberg*, qui lui rendirent des richesses immenses. De cet argent il fit bâtir la Ville de *Freiberg*, entourer de murailles *Leipsick* & *Eisenberg*, & fonda l'Abbaye de *Zell*.

La faute qu'il fit d'acheter des Châteaux & des Villages de divers particuliers, sans en avoir pris la permission d'*Otton* Landgrave de *Thuringe*, lui attira une guerre fâcheuse avec ce Marquis, qui prétendoit que ses vassaux n'avoient pu vendre sans son consentement des biens qui relevoient de sa Souveraineté. Le succès en fut plus malheureux pour lui, qu'il n'avoit eu lieu de l'esperer d'abord. Il fut fait prisonnier, & auroit acheté cher sa liberté, si l'Empereur ne se fût mêlé de cette affaire. Il ménagea entre ces deux Princes un accommodement, par lequel *Otton* fut relâché; mais il fut obligé de se défaire des biens qu'il avoit achetés en *Thuringe*, & de les remetre au Landgrave, moyennant le remboursement de l'argent qu'il en avoit payé.

Mais ses plus grands chagrins lui vinrent de la part de ses enfans. Il avoit fait un Testament pour règler le partage de ses Etats entre ses deux fils. ALBERT, en qualité d'ainé, en avoit la plus grande partie; & THIERRI le plus jeune des deux ne devoit hériter que de la Comté de *Weissenfels*, & de quelques autres Lieux. Leur mere, dont toute la tendresse étoit pour *Thierri*, employa tout le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit d'*Otton*, pour lui faire changer cette disposition; elle obtint en effet qu'*Otton* règleroit sa succession d'une maniere tout opposée,

sée ; & *Thierri* en eût eu la meilleure part, si le second Testament eût été exécuté. De la Maison de Saxe.

Albert, indigné de cette préference, se saisit de la personne de son pere, & de ses trésors. L'Empereur *Frederic* eut besoin de tout son pouvoir, pour faire remettre en liberté l'infortuné *Otton*. Mais quoi qu'il pût faire, le pere & le fils continuerent de se haïr, & il ne put effacer de leurs esprits l'aversion qu'ils avoit conçue l'un pour l'autre. Cet infortuné pere mourut l'an 1189.

ALBERT, attentif à recueillir une succession qui lui avoit presque échapé, se rendit d'abord à *Zell*, & obligea les Moines de lui remetre l'argent que son pere avoit mis en dépôt dans ce Monastere. Ils s'excuserent, sur l'ordre qu'ils avoient de le conserver pour des usages qui leur étoient marqués. Craignant enfin que cet esprit intraitable n'usât de violence, ils mirent ces trésors sur l'Autel, & crurent que par respect pour ce lieu, le Prince auroit horreur de les y prendre. *Albert* s'embarassa peu de cette circonstance, & fit tout enlever. Il ne s'en servit apparemment que pour lever les troupes, qu'il ne tarda guere à mener contre son frere. Albert.

Les Mines de *Freiberg* donnerent matiere à cette querelle. Le pere les avoit données à *Thierri*, & *Albert* vouloit du moins en avoir la moitié. Il y a même des Historiens qui rapportent qu'il s'en empara tout à fait. Après avoir essayé en-vain les voyes de douceur pour engager son frere à lui sacrifier ce qu'il tenoit de la tendresse de son pere, il employa la force, le dépouilla de tout ce que le Testament lui donnoit, & l'assiegea dans *Weissenfels*. *Thierri* se sentant trop foible pour repousser seul son ennemi, appella à son secours *Herman* Landgrave

De la Maison de Saxe.

grave de *Thuringe*, son beau-pere. Ce Prince chercha d'abord à reconcilier ces deux freres, avant que d'en venir à une guerre ouverte; & voyant enfin que ses bons offices n'avançoient rien, il usa en faveur de son gendre du seul moyen qu'il avoit de mettre *Albert* à la raison. Il l'assiegea à son tour dans *Leipsic*, & l'obligea de consentir à un Traité, qui ne fut gueres observé. Les Archevêques de *Mayence* & de *Cologne* étant venus quelque tems après attaquer le Landgrave *Herman*, *Albert* prit ce tems pour remuer & se jetter sur la *Thuringe*; *Herman* tomba sur lui lorsqu'il s'y attendoit le moins, lui tailla ses troupes en pieces, & se rendit maitre de son Camp, d'où *Albert* eut bien de la peine de se sauver lui quatrieme. Ce fut tout ce qui revint de cette expédition. Il gagna le plutôt qu'il put le Monastere de *Lautenberg*, où on lui donna un habit de Moine, à la faveur duquel il arriva à *Leipsic*. Il eut bientôt lieu de s'appercevoir qu'*Henri* VI. avoit dessein de lui ôter les Mines de *Freiberg*.

Cet Empereur ne cherchoit qu'un prétexte pour l'attaquer; & la conduite que le Marggrave avoit tenue envers son pere, sa dureté à l'endroit de son frere, lui en parurent un plus que suffisant. *Albert* rasa toutes les Places qu'il desesperoit de pouvoir défendre, & ne garda que *Leipsic*, *Cambourg*, & *Meissen* *. Pendant ces préparatifs, il mourut empoisonné par un de ses domestiques nommé *Hugold*. On accusa l'Empereur d'en avoir donné l'ordre. Quoi qu'il en soit, le Prince vit tout son corps se consumer & tomber en corruption avant que d'expirer, & finit malheureusement sa vie l'an 1195.
1195. sans laisser d'enfans. Ainsi sa succession retomba

* Ou Misne.

ba à ce même frere, contre lequel il avoit toujours été si acharné. De la Maison de Saxe.

THIERRI étoit dans la Terre-Sainte, quand il apprit cette mort. Le tems étoit précieux; il partit aussi-tôt pour se rendre à grandes journées dans ses Etats, ce qu'il ne put executer sans un extrème danger. Il savoit combien l'Empereur souhaitoit de le dépouiller de son païs, & il étoit question de le prévenir. Quelque diligence qu'il fît, il arriva trop tard; le Marquisat de *Misnie* étoit déja envahi. Des Assassins etoient apostez pour le dépêcher sur la route. Averti de leur dessein, il prit la précaution de s'enfermer dans un sac: on le transporta ainsi sur un vaisseau; & pour comble de bonheur pour lui, *Henri* VI. mourut peu de tems après. Thierri.

Philippe Duc de *Suabe*, frere de l'Empereur, & *Otton* Duc *Saxe* se disputerent la Dignité Impériale. *Thierri* se rangea du côté du premier, & rentra dans les Etats qu'on lui avoit enlevez. Il y restoit toujours une cabale de la Noblesse qui avoit été attachée à *Albert*, & sembloit avoir pris ses sentimens à l'égard de son successeur. Elle entra même dans un complot pour le faire massacrer. La prudence de *Thierri*, qui le sauva de ce danger, ne put empêcher les rebelles de s'emparer de *Leipsic* & de ravager tous les environs. A quelque tems de là, *Frederic* II. ayant été élevé à la Dignité Impériale, le Marggrave qui venoit de conclure un accord avec cette Ville, concerta avec l'Empereur le moyen de s'en rendre maitre. *Frederic* y entra d'abord avec une fort petite suite, pour n'effaroucher personne; mais il y avoit fait venir à petit bruit un assez grand nombre de bons soldats. Le Marggrave fit emporter, sans qu'on s'en apperçût, la cloche dont on se servoit pour sonner le tocsin &

pour

De la Maison de Saxe.

pour appeller la Bourgeoisie. Aussi-tôt que toutes les mesures furent prises pour prévenir l'émotion populaire, il fit arrêter les principaux rebelles, démolir les murs de la Ville, & éleva trois Forts pour la tenir dans le respect. La revolte n'en fut pas étouffée pour cela. L'Archevêque de *Magdebourg* fit fortifier *Tauche*, & l'abandonna aux mécontens pour leur servir de retraite. *Thierri* mourut empoisonné, l'an 1222. On se figura que les habitans de *Leipsic* lui avoient fait donner du poison, pour se délivrer d'un Souverain qu'ils haïssoient.

HENRI son fils, surnommé l'*Illustre*, lui succeda. Sa mere conçut bien-tôt le dessein de célebrer de secondes nôces, & épousa en effet *Boppon* Comte de *Hanneberg*. Elle n'épargna rien pour acquérir à son nouvel époux la Souveraineté de la Saxe; mais *Louis* Landgrave de *Thuringe*, Tuteur du jeune *Henri*, rompit toutes les mesures de cette Princesse, la fit sortir du Païs elle & *Boppon*, & conserva ainsi l'héritage du Pupile.

Henri l'Illustre.

La Régence d'*Henri l'Illustre* fut principalement remarquable, par le bonheur qu'il eut d'annexer la *Thuringe* à la *Misnie*.

Henri Raspon Landgrave de *Turinge* & de *Hesse* avoit disputé la Couronne Impériale à *Frederic* II, & osé même se faire couronner par quelques Prélats, d'où par raillerie on l'appelloit *le Roi des Prêtres*. Le Landgrave ayant été tué au siege d'*Ulm* l'an 1246. il s'éleva pour sa succession de cruelles contestations entre *Sophie* veuve d'*Henri le Magnamine* Duc de Brabant, & le Marggrave *Henri l'Illustre*. *Sophie* prétendoit avoir le premier droit sur la *Thuringe*, à cause de son pere *Louis le Pacifique* frere du dernier Landgrave; & *Henri* s'appuyoit sur le droit

droit que lui donnoit sa mere *Judith*, sœur ai-née de ce même Landgrave. Ce qui lui étoit très favorable, c'est que du vivant même d'*Henri Raspon*, l'Empereur *Frederic* II. l'avoit investi en survivance de la *Thuringe* & du Palatinat de *Saxe*. *Albert* Duc de *Brunswic* se mêla dans cette querelle; sa fille étoit promise à *Henri* fils de la Duchesse de Brabant: cette Alliance le détermina; il se jetta sur la *Thuringe*, & de là porta la guerre dans le cœur même de la *Misnie*, où il fit de grands ravages. *Rodolphe de Vargul*, homme de tête & de main, l'un des Généraux du Marggrave, prit si bien son tems qu'il fondit tout à coup sur l'Armée du Duc de *Brunswic*, la battit à platte couture, fit prisonniers le Duc même, les Comtes d'*Anhalt*, de *Swerin*, & d'*Eberstein*, avec cinq-cens trente-six personnes de qualité. Le Duc ne put recouvrer sa liberté qu'en abandonnant à son Ennemi huit Villes ou Châteaux, entre lesquelles étoit celle d'*Arnstein*, & en payant pour la rançon des autres prisonniers dix-huit-mille marcs d'argent. La Duchesse de *Brabant* fut plus disposée à s'accommoder, quand elle vit que le seul Prince sur le secours duquel elle avoit compté, avoit si mal réussi. Le Traité se fit entre elle & son fils d'une part, & le Marggrave de *Misnie* de l'autre. Il y fut règle „ que le Landgraviat de *Hesse* & les huit „ Places cedées, sur le Duc de Brunswic, „ demeureroient à la Duchesse & à son fils; „ & que le Marggrave *Henri* garderoit le „ Landgraviat de *Thuringe* & le Palatinat de „ *Saxe*, " dont après sa mort l'Empereur *Rodolphe* II. disposa en faveur d'*Albert* II. Duc de *Saxe*, nonobstant les oppositions que forma le Marggrave de *Misnie*.

DE LA MAISON DE SAXE.

1262.

D

De la Maison de Saxe.

Il se fit alors une * Confraternité entre les deux Maisons de *Misnie* & de *Hesse*. Après la mort ignominieuse de *Frederic* Duc d'Autriche, que *Charles d'Anjou* fit décapiter, les Etats d'*Autriche* envoyerent une Députation au Marggrave *Henri* qui avoit épousé *Constance* sœur de l'infortuné *Frederic*, & le voulurent reconnoitre pour légitime Souverain de l'*Autriche* & de la *Stirie*. Mais le Roi de *Boheme*, que les Etats d'*Autriche* avoient exclus par ce choix, découvrit finement leur dessein en faisant boire quelqu'un qui savoit leur secret, & rompit les mesures qu'ils prenoient à son préjudice. Il en prit lui-même de si justes, qu'il assura cette riche succession à son fils *Ottocare*, à condition qu'il épouseroit *Marguerite* dont le frere étoit *Frederic* II. d'Autriche, ayeul du Prince qui venoit de périr. Cette Princesse ne devoit pas être fort jeune, puis qu'il y avoit deja vingt-huit-ans qu'elle avoit été mariée en premieres nôces: aussi ne la fit-on épouser au Prince de *Boheme* que pour éteindre les prétentions qu'elle auroit pu porter à un autre époux. L'évenement fit voir que rien n'étoit plus funeste que ce mariage. Je reviens au Marggrave de Misnie.

Henri fonda deux Monasteres: celui de *Neuenzel* dans la *Lusace*, & celui de *Nimtschen* à *Grim*. Il partagea ses Etats entre ses quatre fils l'an
1263. 1263. ALBERT eut la *Thuringe*; THIERRI eut l'*Osterland* ou le Duché d'*Altenbourg*, & le Païs de *Landsberg*; FREDERIC eut le Bailliage de

* Ce mot est usité en Allemagne, & veut dire une union qui se fait entre deux ou plusieurs Familles Souveraines, en vertu de laquelle l'une venant à manquer d'héritiers légitimes, l'autre en recueille la succession.

de *Dresden*, la Ville de *Hain*, & quelques autres lieux ; HERMAN eut aussi quelques Bailliages. Le Marggrave se reserva la Ville de *Misnie* & la *Luzace*, & mourut fort âgé l'an 1288.

DE LA MAISON DE SAXE.

1288.

Les deux plus jeunes de ses fils n'eurent point de posterité. *Thierri* tomba dans une embuche, que lui tendirent *Eric* Archevêque de *Magdebourg* & les Comtes d'*Anhalt*. Ils l'avoient prié de venir à leur secours contre les Comtes de *Falkenstein* : il y vint avec ses freres, de la meilleure foi du monde. Alors l'Archevêque & les Comtes d'*Anhalt*, par une trahison détestable, se saisirent de lui & de ses freres, & les retinrent prisonniers. Cette lâcheté n'eut pas tout le succès qu'ils avoient esperé. *Herman* & *Frederic* sortirent de prison : *Thierri* fut relâché moyennant une somme d'argent qu'il paya ; & se voyant en liberté, il fut châtier l'Archevêque & les Comtes d'*Anhalt* de leur perfidie. Il fit raser *Tauche* & *Barbi*, que ce Prélat avoit fortifiées, & contraignit les Comtes de lui abandonner les Villes de *Delizsch* & de *Bitterfeld*, pour les frais de la guerre. Il mourut l'an 1281. Il laissa un fils nommé FREDERIC TEUT, ou *le Begue*.

THIERRI.

Ce Prince ne fut pas plutôt maitre des Etats de son pere, qu'il eut un démêlé avec l'Evêque de *Misne*, au sujet de *Dresde* & de *Pirn* que ce Prélat vouloit s'approprier. Leurs forces n'étoient pas égales ; le Marggrave n'eut pas de peine à s'emparer de ces deux Places, & mit garnison dans la Forteresse de *Stolpen* & dans la Ville de *Bischoffswerde*. Sa conduite donnoit de grandes esperances, lorsqu'étant empoisonné avec des cerises, il mourut en 1291.

FREDERIC le Begue.

sans

De la Maison de Saxe.

sans avoir eu d'enfans de son mariage avec *Hildegarde* de *Baviere*.

Albert.

Il faut à présent remonter à son oncle *Albert*, fils ainé du Marggrave *Henri*, qui continua la Branche, & l'un des plus indignes Princes dont l'Histoire d'Allemagne ait fait mention. Du vivant de son pere, il avoit épousé *Marguerite* fille de l'Empereur *Frederic* second. Il avoit eu de cette vertueuse Princesse trois fils, *Henri*, *Frederic*, & *Disman*. Une Dame de la Cour, nommée *Cunigonde* d'*Eisenberg*, alluma dans le cœur d'*Albert* une passion d'autant plus criminelle, qu'elle fut la source d'un grand nombre de forfaits qu'il commit en sa faveur. Comme la Dame n'étoit pas cruelle, elle lui donna bien-tôt un fruit de leurs amours, qui fut nommé *Louis Apicius*, d'autres disent *Apollonius*. *Albert*, livré à sa Maitresse, ne regarda plus son Epouse que comme une ennemie dont il faloit promptement se délivrer. La vertu de cette Princesse ne servit qu'à la rendre plus odieuse. L'estime générale qu'on avoit pour elle, & la compassion qu'inspiroient à un chacun les mauvais traitemens que lui faisoit son Epoux, persuaderent à ce cruel, qu'il n'y auroit aucun des principaux de sa Cour qui voulût se charger du meurtre de *Marguerite*. Il donna cette commission à un garçon dont l'emploi étoit de charrier du bois au Château de *Wartzbourg*. Sa grande simplicité, qui l'avoit fait choisir pour exécuter ce crime, fut ce qui sauva la vie à la Princesse. Il l'avertit naïvement de l'ordre dont on l'avoit chargé. Il étoit déja nuit: elle embrassa ses deux fils, & par un transport d'amour maternel, mordit à la joue l'ainé, qui fut surnommé à cause de cet accident *Frederic le Mordu*. *Albert* de *Vargul*, Gand-Maitre de

sa

sa Maison, lui aida à se sauver, & la mena à Francfort sur le Mein, où elle mourut de chagrin l'année suivante. Le Margrave Thierri se chargea de ses deux neveux.

DE LA MAISON DE SAXE.

Leur pere n'eut pas plutôt appris la mort de sa femme, qu'il épousa sa maitresse, & ne songea plus qu'à lui donner une nouvelle marque de sa passion en assurant la Thuringe à son fils. La résistance qu'il trouva dans les Etats du Païs, & le peu de complaisance que ses deux fils lui témoignerent sur cet article, l'irriterent tellement, qu'il fit enfermer dans un cachot à Wartzbourg le Prince Frederic, que le Comte de Kefernbourg avoit arrêté par trahison, & lui avoit lâchement livré. Il l'auroit fait mourir de faim dans cet endroit, si ses propres Officiers ne l'eussent empêché. Le Prince, après avoit langui un an dans les fers, en fut enfin tiré par quelques fideles serviteurs. L'Empereur Rodolphe I. après avoir en-vain essayé de porter Albert à des sentimens plus humains envers ses enfans, ordonna qu'il se contenteroit de la Thuringe, & que les deux jeunes Princes auroient la Misnie, le Duché d'Altenbourg & la Lusace, dont la mort de Frederic le Begue permettoit de disposer.

Albert ne tarda gueres à retomber dans son premier égarement : il prétendit qu'ils cedassent la Thuringe à Louis. Les Etats ayant refusé d'approuver ses desirs, il lui fit présent de quelques Terres les plus belles de ses Etats, auxquelles il ajouta un présent en argent de ce qu'il avoit pu tirer de la vente de plusieurs biens qu'il trafiqua. Le Marggrave Frederic perdit patience, & fit tant qu'il s'assura de la personne d'Albert, qu'il fit conduire à Landsberg; mais il le remit en liberté peu de tems

après, à la sollicitation de l'Empereur *Rodolhpe.*

Albert n'étant pas en état de faire sentir à son fils toute sa colere, s'allia avec le Marggrave de *Bandebourg*, & l'engagea lui & le Comte d'*Anhalt* à se jetter sur la *Misnie.* Ils y furent mal reçus. Une bataille qu'ils perdirent couta la liberté à *Evrard*, qui ne la recouvra qu'en payant sa rançon. *Jean* de *Brandebourg* n'appaisa le vainqueur qu'à force de soumissions. *Albert*, au desespoir que cette entreprise eût échoué, ne trouva plus d'autre moyen de chagriner son fils qu'en vendant son païs à *Adolphe* de *Nassau*, qui le paya de l'argent qu'*Edouard* I. Roi d'*Angleterre* lui avoit fait tenir pour lever une Armée, & agir de
1293. concert avec lui contre la France. *Adolphe*, plus attentif à ses propres interêts qu'à ceux de l'*Anglois*, alla en *Thuringe*, où il se fit détester de ses nouveaux sujets.

L'année suivante, le siege de *Fribourg* & celui de *Naumbourg* l'occupant, il envoya en
1295. *Misnie* le Comte *Philippe* de *Nassau*, qui fut
1296. défait près de *Born* par le Marggrave *Frederic.* Sensible à cet affront, l'Empereur attaqua *Freiberg*, dont il ne put se rendre maitre que l'année suivante. Il obligea le Marggrave à lui abandonner *Rochlitz*, *Leisneck*, & *Grim*, pour la rançon de la garnison de *Freiberg* que l'Empereur avoit fait arrêter malgré la Capitulation. La Ville même de *Meissen* & celle de *Born* lui furent évacuées par accord. Mais la revolution que causa dans l'Empire la nouvelle Election d'*Albert* d'Autriche son compétiteur, l'obligea de quitter la Saxe & de courir au plus pressé.
1298. *Frederic*, profitant de son embaras, reprit *Rochlitz* par surprise, fit le Comte *Philippe* prison-

sonnier; & pour comble de joie, apprit la mort d'*Adolphe*, qui avoit perdu la vie & l'Empire à la journée de *Ruffach*. DE LA MAISON DE SAXE.

Il comptoit bien d'être au bout de tous ses chagrins. Persuadé qu'il n'avoit plus rien à craindre, il rendit la liberté au Comte *Philippe*, à condition qu'on lui évacueroit les Places qu'il avoit perdues. On lui en rendit en effet une partie: mais avant qu'il fût maitre des autres, *Philippe* étoit déja en liberté; & malheureusement, il se trouva que le nouvel Empereur n'avoit pas moins de goût pour la *Thuringe* que son prédécesseur. *Philippe* l'engagea à poursuivre cette acquisition, & la guerre se ralluma plus vivement que jamais. *Cunigonde* étoit morte dès l'année 1286: & quelque tems après, *Albert* avoit épousé en troisiemes nôces *Adelaïde* Comtesse de *Castel*, & veuve du dernier Comte d'*Arenshaug*. Elle avoit une fille, qui étoit l'héritiere de cette Comté. *Frederic* l'épousa. Sa belle-mere lui donna les moyens de se saisir du Château de *Wartbourg* près d'*Eisenach*, où *Albert* faisoit sa résidence ordinaire. Chassé de ce lieu, ce Prince, accablé des malheurs qu'il méritoit, se retira à *Erfort*, où, après avoir vendu à la Ville quelques Villages des environs, pour subsister lui & une douzaine de domestiques, il acheva sa vie dans une extrême misere, & généralement méprisé. Sa mort arriva l'an 1314.

Le Comte *Philippe de Nassau*, pour se venger de la Maison de *Saxe*, fit assassiner le Marggrave *Ditman* par un scélérat qui massacra ce Prince dans l'Eglise de Saint Thomas de Leipsic. FREDERIC, pour venger la mort de son frere dont il devenoit l'héritier, marcha contre *Philippe* à la tête d'une Armée, battit ses troupes & le tua de sa propre main. FREDERIC le Mordu. 1307. 1308.

De la Maison de Saxe.

La mort de l'Empereur *Albert*, qui fut assassiné presque dans le même tems, acheva de le tirer d'embaras. Il se saisit pour les frais de la guerre, des trois Villes Impériales *Altenbourg*, *Zuickau*, & *Chemnitz*, qui sont toujours demeurées depuis ce tems-là à sa Maison. La guerre qu'il eut contre *Wolmar* de *Brandebourg*, ne se termina pas si heureusement pour lui. Il fut fait prisonnier; & quoique quelques-uns de ses fideles serviteurs le tirassent adroitement du lieu où il étoit détenu, il fut obligé d'abandonner la *Basse Lusace* dont l'Electeur s'étoit emparé. Il gouverna encore longtems avec beaucoup de reputatien. Mais sur le declin de ses jours, il tomba dans une profonde mélancolie.

Il étoit attentif à voir jouer une Comédie, où l'on représentoit la Parabole des cinq Vierges sages & des cinq folles. La forte réflexion qu'il fit sur ce que ni l'importunité de leurs pieres, ni l'intercession de la Sainte Vierge, ni celle des Saints n'avoient pu obtenir la grace des cinq Vierges folles, le jetta dans une sombre rêverie. Il y avoit déja quelque tems qu'il ne faisoit plus que languir, lorsqu'une apoplexie l'emporta l'an 1326. Son mariage avec
1326. l'héritiere d'*Arenshaug* lui apporta pour dot la Souveraineté d'*Arenshaug*, de *Yene*, de *Neustadt* & de quelques autres Lieux, qui furent annexez à son Patrimoine.

Frederic le Sérieux.

FREDERIC son fils, surnommé *le Sérieux*, aidé de l'Archevêque de *Mayence* & du Landgrave de *Hesse*, se rendit maitre de *Trefort*. De là vient que cette Ville est encore aujourd'hui possedée en commun par ces trois Puissances.

Un jour qu'il traversoit à cheval la Ville d'*Erfort*, *Herman* Comte de *Weimar* le voyant passer, lui demanda où il alloit, en des termes fort in-

insultans. *Frederic*, dont le caractere étoit très éloigné de la plaisanterie, n'eut garde d'en pardonner une si mauvaise; il obligea le Comte de lui faire satisfaction, de lui ceder la Ville d'*Orlemonde*, & de donner après sa mort la Comté de *Weimar* à lui & à ses héritiers; ce qui fut exécuté. DE LA MAISON DE SAXE.

Le mariage de son fils avec *Catherine* fille du Prince *Henri de Henneberg*, apporta à la Maison de Saxe la Principauté de *Cobourg*.

La haute estime où il étoit obligea les Electeurs à lui décerner la Couronne Impériale, 1347. après la mort de *Louis IV*. Mais comme il eût falu la disputer à *Charles IV*. qui en avoit déja pris possession, il ne jugea pas à propos de s'embarquer dans une guerre qui pouvoit lui être funeste, & il aima mieux vendre ses prétentions à l'Empire pour une somme d'argent. Il n'eût pas joui longtems de cette Dignité, 1349. car il déceda deux ans après; & laissa quatre fils, à savoir FREDERIC *le Sévere*, qui lui succeda; BALTAZAR, qui, après avoir bien augmenté son appanage par ses deux mariages, ne laissa qu'un fils en qui sa posterité fut éteinte; *Louis* Evêque d'*Halberstadt*, & ensuite de *Bamberg*, puis Archevêque de *Magdebourg*, qui se rompit le cou aux jeux du Carnaval de 1340; & *Guillaume* surnommé *le Borgne*, qui fit aussi plusieurs acquisitions, & n'eut point d'enfans. Ainsi il n'y eut, de ces quatre, que FREDERIC qui continua la famille.

Il dépouilla les Seigneurs à qui appartenoient FREDERIC le Sévere. les Villes de *Reussen*, *Zigenrick*, *Triptis*, *Stein*, *Weide*, & *Ronnebourg*, & obligea les héritiers du Comte *Gontier* de *Swartzenbourg* à lui donner les trois Châteaux de *Dornbourg*, de *Windbourg* & de *Greiffenbourg*, pour les prétentions

De la Maison de Saxe.

qu'il formoit sur *Franckenhausen* & *Arnstadt.* Il acheta de *Magnus* Duc de *Brunswic*, *Sangerhausen* & *Landsberg.* Il fit aussi une Alliance

1372. de confraternité entre les Landgraves de *Thuringe* & de *Misnie*, & les Landgraves de *Hesse*;

1380. & mourut enfin l'an 1380.

I. Frederic le Belliqueux & Guillaume le Riche.

De trois fils qu'il avoit, le dernier nommé *George*, qui avoit sa résidence à *Cobourg*, mourut dans le célibat. Le second, nommé GUILLAUME II. ne voulut point se marier, & aida à son frere ainé FREDERIC *le Belliqueux* à amasser de grands biens. *Gerard* Comte de *Swartzbourg*, Evêque de *Wurtzbourg*, leur vendit le Bailliage de *Königsberg.* Ils ôterent la Seigneurie de *Heldrungen* à ceux à qui elle appartenoit, & en investirent les Comtes de *Hohenstein.* *Frederic* se rendit maitre de *Frauenstein.* *Guillaume* acheta le Marggraviat & l'Electorat de *Brandebourg*, & le revendit au Comte *Frederic* de *Hohenzollern* Burgrave de Nuremberg. Il mourut en 1425. & laissa à son frere les grands biens qui lui avoient acquis le surnom de *Riche.*

Pendant la guerre des *Hussites*, FREDERIC rendit à l'Empereur *Sigismond* des services si essentiels, que ce Prince crut ne le pouvoir dignement recompenser qu'en lui conferant le titre de *Duc & Electeur de Saxe*, après la mort de l'Electeur *Albert.* Il y ajouta encore le Palatinat de *Saxe* & la Comté de *Brenne*, malgré les oppositions que tâcha d'y apporter *Henri* Duc de *Lauenbourg.* L'Investiture en fut don-

Frederic devient Duc & Electeur.

1423. née l'an 1423.

L'Université de *Leipsic* le reconnoit pour son Fondateur; il l'avoit érigée dès l'an 1409. Les services qu'il avoit rendus à l'Empereur dans la guerre contre les *Hussites*, attirerent ces rebelles dans les Etats du nouvel Electeur. Ils firent

rent de grands ravages dans la *Lusace* & dans la *Misnie*. Les efforts qu'il leur opposa ne furent point capables de les reprimer; & l'an 1426. ils lui taillerent en pieces sept-mille hommes de son Armée, à la Journée d'*Aussig* en *Boheme*. *Frederic* mourut deux ans après, & laissa deux fils, FREDERIC le *Pacifique*, & GUILLAUME.

DE LA MAISON DE SAXE.

1426.

II. FREDERIC le Pacifique & GUILLAUME.

1428.

Ils n'imiterent pas la bonne intelligence de leur pere avec leur oncle. Loin de suivre cet exemple domestique, ils se brouillerent ensemble au sujet du partage qu'ils devoient faire de la succession. Des personnes interessées aigrirent le Duc *Guillaume* contre son frere; l'animosité fut poussée si loin, que la guerre fut déclarée. Le Duc s'étant avancé pour reconnoitre le Camp de l'ennemi, un Canonier demanda à l'Electeur s'il feroit une décharge de l'Artillerie. *Fai ce que tu voudras*, lui repliqua Frederic; *mais garde toi d'attraper mon frere*. Ce mot, rapporté au Duc *Guillaume*, le desarma. Il se reconcilia avec l'Electeur, & chassa d'auprès de sa personne ceux dont les conseils pernicieux lui avoient fait prendre les armes. Il les dépouilla même de *Cobourg*, & des Terres qu'il leur avoit données dans la *Franconie*. Il épousa *Anne* d'*Autriche*, fille d'*Albert* II; & pour sureté de la Dot, on lui engagea le Duché de *Luxembourg*; mais comme il étoit déja engagé à *Elisabeth* pour une pareille dette, le droit de cette derniere Princesse prévalut, & passa à *Philippe le Bon*, Duc de *Bourgogne*, qui s'empara de ce Duché l'an 1444.

Le Duc *Guillaume* lui ceda ses prétentions pour cent-vingt-mille Ducats. *Anne* étant morte, il se remaria, & mourut dans sa 60. année, sans avoir eu d'enfans. L'Electeur son frere l'avoit déja précedé en 1461. De ses deux

DE LA MAISON DE SAXE.

fils, ERNEST, & ALBERT *le Courageux*, sont sorties les deux illustres Branches distinguées par les noms d'*Ernestine* & d'*Albertine*.

III. ERNEST & ALBERT.

L'ainé n'avoit pas plus de quatre ans, & le second plus de deux ans, lorsqu'ils furent enlevez. Un Gentilhomme nommé *Kuntzen* de *Kauffungen*, qui avoit été au service de l'Electeur, & fait prisonnier dans la guerre de Boheme, avoit été obligé de payer sa rançon de son propre bien. Ce souvenir lui tenoit au cœur. Pour s'en dédommager, il résolut d'enlever les deux fils de ce Prince. Son dessein étoit déja exécuté; mais par bonheur, on s'apperçut bien-tôt de l'enlevement: on poursuivit le ravisseur; les deux Princes furent ramenez, & *Kuntzen* paya de sa tête. Les deux freres gouvernerent en commun, après la mort de leur pere. Ils augmenterent leurs Etats par l'acquisition de la Principauté de *Sagan*, des Seigneuries de *Sorau*, de *Storchau* & de *Betzkau*.

Leur sœur fut Abbesse de *Quedlimbourg*. Les habitans, dont cette qualité la rendoit Souveraine, refuserent de lui obeïr: mais les deux freres les firent rentrer dans le devoir, & attacherent à leur Maison la Prévôté héréditaire de cette Abbaye.

Ce fut sous leur gouvernement qu'on découvrit les riches Mines de *Schnéeberg*. Sans parler des *Marcassites*, il s'y trouva une masse d'argent pur qui pesoit quatre-cens quintaux, sur laquelle le Duc *Albert* fit mettre le couvert dans la Mine même; & étant à table, il dit qu'il tenoit l'Empereur *Frederic* pour un grand & puissant Seigneur; *mais je ne crois pourtant pas*, ajouta-t-il, *qu'il ait une table aussi précieuse que celle-ci.* L'Electeur & lui se rendirent mai-

Table magnifique.

tres.

tres de *Plawen*, d'*Adorf*, d'*Oelsznitz*, & du Burgraviat de *Misnie*. Ils avoient toujours gouverné ensemble; mais à la fin ils jugerent à propos de partager leurs Etats, afin de prévenir les disputes qui pouvoient survenir entre leurs héritiers. L'Electeur eut la *Thuringe* & le territoire de *Cobourg*. *Albert* eut la *Misnie* avec le *Voigt-land*. Les Mines ne furent point partagées, & ils les possederent en commun. *Ernest* mourut dans sa quarante-sixieme année. Il est, dit-on, le premier qui se qualifia *Grand-Maréchal & Electeur de l'Empire*.

DE LA MAISON DE SAXE.

Le Duc *Albert*, qui lui survêcut, fut si utile à l'Empereur *Frederic* III. contre *Mathias* Roi de *Hongrie* & les Mécontens des *Païs-Bas*, & il lui rendit de si grands services, qu'on l'appella le *Bras droit de l'Empire*. On assure même que *Mathias* dit plus d'une fois, que sans ce Prince, il étoit sûr de faire dresser sa tente au milieu de l'Empire. Par reconnoissance, l'Empereur lui donna l'Expectative des deux Duchés de *Juliers* & de *Cleves* : quoiqu'en effet les Ducs de *Saxe* n'ayent pu jouïr de ces deux Duchés, sur lesquels ils conservent toujous leurs prétentions. *Frederic* III. donna en propre au Duc *Albert*, la *Frise Orientale* & l'*Occidentale*. Les Conseillers de ce Duc le dissuadoient d'accepter ce don, & se fondoient sur le caractere mutin des habitans qu'on ne pourroit réduire. Le tems fit voir qu'ils avoient raison. *Albert*, zèlé pour les interêts de l'Empire, crut ne devoir pas se rebuter pour les difficultés, & se mit en tête de prendre possession de ce nouvel Etat. La Ville de *Groningue* lui résista vigoureusement; & l'un des principaux Vassaux, à savoir le Comte d'*Emden*, l'abandonna. Ce peuple, ferme & opiniâtre dans sa résolution, s'atroupa & assiegea *Henri*, second

1486.

1494.

1500.

De la Maison de Saxe.

fils d'*Albert*, dans *Franeker* ; sa hardiesse alla jusqu'à faire forger une chaine pour pendre ce Prince, si-tôt qu'on l'auroit pris. Le Duc *Albert* n'eut pas plutôt appris le danger où étoit son fils, qu'il vola à son secours, tomba sur les mécontens, en tua un grand nombre & dissipa le reste. La chaine se trouva dans le butin, & *Henri* la garda, comme un monument du danger dont son pere l'avoit délivré. *Albert* songea ensuite à réduire la Ville de *Groningue*; mais il ne vit pas la fin de ce siege: on ne sait s'il mourut d'une maladie, ou d'une blessure.

BRANCHE ERNESTINE.

Frederic le Sage.

1501.

L'Electeur *Ernest* laissa deux Princes, Frederic & Jean. Le premier eut le surnom de *Sage*, qu'il mérita par l'habileté avec laquelle il se conduisit dans des tems remplis de troubles. L'Université de *Wittemberg* lui doit sa fondation; & ce fut dans cette Université, & sous la protection de cet Electeur, que *Martin Luther* commença à prêcher contre les

1517. Indulgences.

Après la mort de *Maximilien*, les Electeurs proposerent à *Frederic* d'accepter la Couronne Impériale. Il la refusa généreusement; non pas à cause de sa vieillesse, comme le dit un * Auteur, car il n'avoit que cinquante-six ans alors; mais, par un principe de grandeur d'ame, &

* *Heiss* Hist. de l'Empire, Livre 6. Chapitre 10. Cet Auteur se trompe encore quand il dit dans la vie de *Charles* V. que *Luther* fut mené au Château de *Wesberg* près Hallestad : il devoit dire *Wartbourg* près Eisenach. Il est étonnant que cet Auteur étant Allemand, ait fait tant de fautes.

& il engagea les Electeurs à la conserver à *Charles*, petit-fils de *Maximilien*. Son desinteressement parut dans le refus qu'il fit de trente-mille Ducats que les Ministres de ce Monarque lui offrirent pour reconnoitre ses bons offices; il défendit à ses domestiques d'en rien recevoir. L'Empereur ayant proscrit *Luther* à la Diete de *Wormes*, l'Electeur fit enlever ce Docteur par quelques Cavaliers, & l'envoya en sûreté au Château de *Wartbourg*, où il eut tout le tems de méditer son systême, pendant neuf mois qu'il s'y tint caché. *Frederic le Sage* mourut l'an 1525. Comme il avoit vêcu dans le célibat, sa succession & l'Electorat échurent à son Frere JEAN, surnommé le *Constant*. Ce titre lui fut donné par les Protestans, à cause de la fermeté qu'il temoigna en leur faveur, & que ne purent ébranler les sollicitations des Catholiques. Ce fut lui qui présenta à *Charles* V. la Profession de Foi à la Diete d'*Augsbourg*, avec les autres Etats Protestans; & c'est de cette Profession que les Lutheriens s'appellent *de la Confession d'Augsbourg*, quoiqu'ils s'en soient fort éloignés dans la suite. Lorsque cet Empereur fit élire son frere *Ferdinand* Roi des Romains, l'Electeur de *Saxe* protesta contre cette Election, par son fils le Duc *Jean Frederic*, & engagea les autres Etats Protestans à faire une Ligue entre eux, pour le maintien de leur Religion. Le Lieu de l'Assemblée fut *Smalcalde*, d'où cette Ligue prit son nom. Il mourut peu de tems après avoir formé cette intrigue, qui fut si funeste à la Maison. L'ainé de ses deux fils, JEAN FREDERIC, à qui les Protestans donnerent le surnom de *Magnanime*, lui succeda dans sa Dignité Electorale; & le cadet JEAN ERNEST mourut sans enfans en 1553. Nous n'entrerons point dans les détails de la

DE LA MAISON DE SAXE.

1519.

1520.

V. JEAN le Constant.

1530.

VI. JEAN FREDERIC le Magnanime.

1532.

DE LA MAISON DE SAXE.

guerre que cet Electeur alluma contre l'Empire, & qu'il commença en 1546. On en a déja vu dans le premier chapitre de ce volume le mauvais succès, * qui coûta l'Electorat à *Jean Frederic*, & pensa lui faire perdre la tête, après que l'Empereur l'eut fait prisonnier. La Dignité Electorale passa alors à la Branche cadette, en la personne de *Maurice* qui fut le VII. Electeur de Saxe. *Jean-Frederic* eut alors besoin de toute sa magnanimité, pour soutenir constamment le poids de sa mauvaise fortune. L'Empereur ne lui rendit sa liberté qu'en 1552; encore y fut-il forcé par l'Electeur *Maurice*. Ce dernier étant mort, l'ancien Electeur voulut rentrer dans sa Dignité; mais *Auguste*, frere & héritier de *Maurice*, défendit son droit. Ils s'accommoderent néanmoins, & moyennant un échange de quelques Bailliages & Villes, *Jean-Frederic* conserva durant sa vie le Titre d'Electeur. Mais il renonça à la Dignité effective, & abandonna de plus toute la *Misnie*, & les Mines. Il signa ce Traité peu de jours avant sa mort, qui arriva le 3. de Mars 1554. † *Ce grand homme, selon le témoignage même de ses Ennemis, égala les plus excellens Princes par sa douceur, sa prudence, & sa bravoure; mais il en surpassa un grand nombre par sa noble constance, superieure à tous les coups de l'adversité.* Cet éloge, que j'emprunte du Président *de Thou*, ne sauroit être suspect. Ses deux fils formerent deux Branches, de *Gotha* & de *Weimar*. La premiere fut éteinte dès l'année 1596: nous en dirons pourtant quelque chose, parce qu'elle fournit un fait qui est fort remarquable dans l'Histoire de l'Empire.

1547. L'Electorat vient à la Branche Albertine.

1552.

1554.

Jean

* Page 34. & suiv. † *Thuan. Hist. sui temp.*

Jean-Frederic II. surnommé *le Médiateur*, fils ainé de *Jean-Frederic le Magnanime*, & son frere *Jean-Guillaume*, jouïssoient d'une grande tranquillité; ils avoient même fait quelques acquisitions: mais l'ainé eut le malheur de donner retraite à un scélérat nommé *Guillaume de Grombach*. Cet homme, qui étoit d'une famille noble de *Franconie*, servant dans les troupes d'*Albert de Brandebourg*, fut soupçonné d'avoir égorgé *Melchior de Zoëbel* Evêque de *Wurtzbourg*. On lui saisit ses biens; & comme il savoit quel suplice lui étoit destiné, il courut longtems l'*Allemagne*, sans y trouver de retraite où il pût être en sureté. Lassé de cette vie vagabonde, il se résolut de rentrer dans ses biens par une voye digne de lui. Il engagea douze-cens hommes, à qui il donna rendez-vous. Il se mit à leur tête, surprit la Ville de *Wurtzbourg*, & desarma les bourgeois, leur faisant entendre qu'il n'en vouloit qu'aux gens d'Eglise. Ensuite il fit piller les Eglises, violer les Religieuses, saccager la Ville, & obligea ce qu'il put prendre d'Ecclésiastiques & de Gentilshommes, à le déclarer innocent du meurtre de l'Evêque, à lui rendre ses biens, & à le défendre même contre l'Empereur, s'il desapprouvoit ce qu'ils venoient de faire. Après avoir pris leur serment, il paya ses troupes, les congédia & se retira dans son Château de *Helling*, vers la frontiere du Duché de *Cobourg*.

DE LA MAISON DE SAXE.

Histoire de Grombach.

1563.

L'Empereur *Ferdinand*, irrité de cette action, la déclara injurieuse à la Majesté de l'Empire, dégagea le Clergé & la Noblesse de Wurtzbourg du serment que *Grombach* leur avoit arraché, & le mit lui & ses complices au Ban de l'Empire. *Jean-Frederic le Médiateur*, Duc de *Gotha*, ne fit pas beaucoup de

De la Maison de Saxe.

cas de cette proscription, & non content de donner une retraite obscure à ce brigand, il l'honora d'une Charge de Conseiller; il l'écouta même jusqu'à se laisser persuader de reprendre la Dignité Electorale. *Maximilien* étant parvenu à l'Empire, fit résoudre à la Diete d'Augsbourg en 1566. que ceux qui avoient eu part au pillage de *Wurtzbourg* seroient saisis & livrés au supplice. Le Duc de *Gotha* s'opiniâtrant à défendre *Grombach*, fut mis lui-même au Ban de l'Empire, & l'exécution en fut commise à l'Electeur *Auguste*, qui l'alla assieger dans *Gotha*, où s'étoit renfermé *Grombach* avec ses complices. Le siege fut lent, peut-être pour donner plus de tems au Duc de refléchir sur sa faute. Il n'en étoit pas capable, obsedé comme il étoit par *Grombach* & par les autres bandits qui s'étoient emparez de son esprit. La Ville fut prise enfin, & on remarque que ce fut à pareil jour que l'Evêque de *Wurtzbourg* avoit été assassiné.

1566.

Le Duc de *Gotha* fut envoyé à l'Empereur, declaré déchu lui & ses enfans de la succession de son pere, & condamné à une prison perpétuelle, où il mourut en 1595.

Le Duc de *Weimar*, à qui *Gotha* appartenoit depuis le malheur de son frere, donna à ses deux neveux quelque appanage pour leur subsistance. L'ainé *Jean-Casimir* eut *Cobourg*, & mourut sans enfans; le second *Jean Ernest* eut *Eisenach*, après avoir eu un fils qui ne vêcut que 8. jours: il mourut âgé de 72. ans, en 1638. Avec lui finit cette Branche de *Gotha*.

La Branche *Ernestine* ne subsistoit plus, que dans la Posterité du Duc de *Weimar*. De deux autres freres qu'il avoit eus, & dont nous n'avons point parlé, le dernier étoit mort sans

avoir

avoir été marié; l'autre n'avoit pas vêcu assez vieux pour le pouvoir être; & lui-même avoit payé le tribut à la nature l'an 1573. DE LA MAISON DE SAXE.

Ses deux fils vécurent en parfaite union, & gouvernerent leurs Etats sans les partager. L'aîné *Frederic-Guillaume* Duc d'*Altenbourg* eut la Tutele des Enfans de l'Electeur *Christian* I: nous parlerons ailleurs de son Administration. Ces deux Princes jugerent enfin à propos de faire le partage de leurs Etats. Ils se devoient rendre pour cet effet à *Altenbourg*; mais la mort imprévue de *Frederic-Guillaume* rompit leurs mesures. Il laissoit trois fils, dont l'aîné étoit âgé de cinq ans & quelques mois; sans parler du quatrieme, qui nâquit 7 mois après la mort de son pere. L'Electeur *Christian* II. fut prié de se charger de leur Tutele, conjointement avec le Duc *Jean* leur oncle, & de rendre aux fils le service qu'il avoit reçu du pere. L'Assemblée fut indiquée à *Weimar* pour le 28 d'Octobre de l'an 1603. *Philippe-Louis* de *Neubourg* Comte Palatin s'y trouva; il y prenoit interêt en qualité d'ayeul maternel.

1573.

1602.

La Principauté de *Weimar* se trouva dans le partage du Duc *Jean*, & le Duché d'*Altenbourg* dans celui des enfans de *Frederic-Guillaume*. Ainsi la Ligne Ernestine fut subdivisée en deux autres Branches, à savoir celle d'*Altenbourg* & celle de *Weimar*. Comme la derniere a été éteinte en 1672. nous nous contenterons de dire que l'aîné des quatre enfans mourut âgé de quarante & deux ans, sans posterité. Deux autres de ses freres l'avoient déja précedé. Le dernier de tous, à savoir le posthume, lui succeda, & eut deux fils, dont l'aîné vêcut neuf ans, & le second quinze. Reprenons la Branche de *Weimar*.

La

De la Maison de Saxe.

La mort du Duc *Jean*, qui arriva deux ans après le partage, en causa un autre. D'onze Princes qu'il avoit eus, il lui en restoit sept. JEAN-ERNEST, *Frederic* V. GUILLAUME Duc de *Weimar*, *Albert* Duc d'Eisenach, *Jean-Frederic*, ERNEST Duc de *Gotha*, & le fameux BERNARD Duc de Saxe *Weimar*, si connu par ses qualités héroïques, & par la part qu'il eut dans la guerre de la *Suede* contre l'Allemagne.

1605.

JEAN-ERNEST prit parti contre l'Empereur durant la guerre de Boheme au sujet de l'Electeur Palatin, & ensuite durant la guerre avec le *Danemarc*. Il mourut en 1626. sans avoir fait d'Alliance. Les six autres Princes lui avoient laissé tout l'Etat à gouverner. FREDERIC fut tué à la Bataille de * *Fleurus*. ALBERT se maria, & n'eut point d'enfans. *Jean Frederic* & *Bernard* ne se marierent point. Si les Princes Souverains ne se marient que pour donner des successeurs à l'Etat, il n'étoit pas néceſſaire que tous fiſſent alliance; les deux freres, *Guillaume de W[illegible]mar*, & *Ernest de Gotha*, y avoient abo[illegible]mment pourvu. Les deux Lignes qu'ils fo[illegible]erent se partagerent en dix autres, que nous mettons ici dans une Table, afin qu'on les conçoive avec moins de confusion.

Maison de Saxe Weimar.

Le Duc GUILLAUME DE WEIMAR prit les armes dans la guerre de *Suede* contre l'Empire; il se trouva à plusieurs Bat[illegible], où il signala sa valeur: mais dans [illegible]ere, il fut bleſſé & fait prisonnier. L'Empereur lui ayant rendu la liberté à la considération d'Electeur de *Saxe*, le Duc n'en rendit pas moins des services

* Cette bataille, dont nous parlons encore ailleurs, se donna en 1622.

DIVISIO

I

Jean-Fre
fut privé c

Jean-Fred
en prison p

d'A



vices
e ail-

vices considerables aux *Suedois*. Il se rendit maitre d'*Erfort*, de *Goszlar*, de *Göttinghen*, & de plusieurs autres Places. Le Traité de *Prague* le reconcilia enfin avec l'Empereur. Il mit bas les armes pour ne les plus reprendre, & partagea avec ses freres les Etats de leur pere, qu'ils avoient jusques-là possedés en commun. Il employa le repos dont il jouïssoit, à rebâtir le Château de *Weimar*, que le feu avoit depuis peu ruïné; il dressa d'excellentes Loix, & fit des Règlemens fort avantageux pour ses sujets. Il mourut en 1660. & laissa quatre fils; JEAN-ERNEST, qui continua la branche de *Weimar*; ADOLPHE-GUILLAUME, qui fit celle d'*Eisenach*: mais les cinq fils de ce Prince n'ayant pas vêcu, le titre d'*Eisenach* échut au troisieme, qui fut JEAN-GEORGE, Auteur de la Branche d'*Eisenach* d'aujourd'hui; le quatrieme fut BERNARD Duc d'*Yene*, dont la posterité a aussi manqué. Ainsi ces quatre Branches se réduisent à deux, qui sont WEIMAR & EISENACH. La Maison de SAXE-WEIMAR fut continuée, comme nous venons de dire, par *Jean-Ernest*, dont le fils ainé GUILLAUME-ERNEST mourut l'an 1703. sans enfans, quoique marié. Le second, JEAN ERNEST, eut entre autres enfans, ERNEST AUGUSTE né en 1688. qui a pour fils le Prince *Guillaume Ernest* né le 4. Juin 1717. DE LA MAISON DE SAXE.

Ses Etats sont la Ville de *Weimar*, le Château qu'y fit rebâtir *Guillaume* dont il porte le nom: on l'appelle *Wilhelmsbourg*; (c'est la Résidence du Duc Régent;) quelques petites Villes, & Bailliages d'alentour, outre les quatre Villes *Dornburg*, *Roslau*, *Burgel*, & *Heusdorf*: il possede aussi *Ilmenau* dans la Comté de *Henneberg*. Ses Etats.

Nous avons déja remarqué, que la Posterité d'*Adolphe* ayant fini par la mort de cinq fils qu'il MAISON DE SAXE EISENACH.

De la Maison de Saxe.

qu'il avoit, dont quatre décederent au berceau, celle de *Jean-George*, qui n'avoit eu pour son partage que *Marcksul*, lui fut substituée. Ce Prince, entre autres fils, eut JEAN-GUILLAUME, qui hérita en 1660 d'*Yene* & de son territoire, par le décès du jeune Prince *Jean-Guillaume* fils de *Bernard*. Il hérita ensuite d'*Eisenach* à la mort de JEAN GEORGE II. son ainé, en 1698. De cinq fils qu'il a eus de ses trois alliances, il ne lui reste que l'ainé, GUILLAUME-HENRI né le 10. de Novembre 1691. Ce dernier a épousé en 1713. une Princesse de *Nassau-Idstein*, de laquelle il n'a point encore eu d'enfans.

Ses Etats.

Ses Etats sont *Eisenach*, auprès de laquelle se trouvent le Château de *Wartbourg*, fameux par la retraite de *Luther*, & par la résidence de plusieurs Princes de la Maison de Saxe; celui de *Marcksul*, qui a été la résidence des Ducs de *Saxe-Eisenach* d'aujourd'hui, avant qu'ils eussent la Ville d'*Eisenach*; quelques Bailliages & petites Villes d'alentour; la Ville d'*Yene*, célebre par son Université, qui est une des plus considerables de la Basse Allemagne; *Alstedt*, ancienne résidence des Ducs de Saxe; & *Kalten Northeim*.

Maison de Saxe Gotha.

ERNEST Duc de *Gotha*, dont nous avons parlé ci-devant, se trouva engagé dans le parti de la *Suede* contre la Maison d'*Autriche*, par l'exemple que lui en donnerent les Princes de sa famille. Il rendit de si grands services à cette Couronne, que *Gustave-Adolphe* ne put lui refuser une estime toute particuliere, & le distingua de la plupart des Princes qui s'étoient attachés à ses interêts. A l'attaque où ce Roi défit le Comte de *Tilli*, en faisant traverser le
1632.
Lech à son Armée; pendant que l'Infanterie le passoit sur les pontons, la Cavalerie le passoit par

par un endroit où cette riviere eſt guéable. Le Duc *Erneſt* fut un des premiers ſur le rivage que défendoient les Ennemis, & contribua beaucoup à la victoire que remporterent les Confédérés. Mais le froid qui le ſaiſit dans l'eau, affoiblit fort ſa ſanté, & il en fut incommodé toute ſa vie. Ce froid au reſte ne paſſa point juſques à ſon cœur, & il ſe battit en lion. Lorſque dans la ſuite le Duc *Bernard* lui confia l'Adminiſtration de l'Evêché de *Wurtzbourg* en l'abſence de l'Evêque qui étoit Impérialiſte, il s'en acquitta avec tant de probité, que l'Evêque, qui rentra dans ſes Etats après que la Bataille de *Nordlingue* eut changé la face des affaires, avoua que ſon païs ne pouvoit être mieux gouverné qu'il l'avoit été en ſon abſence.

De la Maison de Saxe.

1634.

Quand *Erneſt* vit que l'Electeur de Saxe s'accommodoit avec l'Empereur par le Traité de *Prague*, il ſouhaita de l'imiter; & depuis ce tems-là il ne ſongea plus qu'à rendre ſes ſujets heureux, & à metre ſon Païs en bon état. La Branche d'*Altenbourg* étant éteinte en 1672. il prit poſſeſſion de la ſucceſſion qu'elle laiſſoit, & la partagea enſuite à l'amiable avec la Branche de *Weimar*. A la place du Château de *Grimmenſtein* que l'Electeur avoit fait raſer parce qu'il avoit ſervi de retraite à *Grombach* & à ſes complices, il en fit rebâtir un autre beaucoup plus beau, qu'il appella *Friedenſtein*, ou le Château de la Paix. Sa Sentence familiere étoit celle-ci: *Les Souverains viennent de la Terre, ils dominent ſur la Terre, & ils retournent à la Terre.*

1637.

Ce Prince, à qui de grandes vertus avoient acquis le titre de *Pieux*, mourut l'an 1675. Il eut ſept fils, qui formerent autant de Branches: FREDERIC Duc de *Gotha*, ALBERT Duc de *Co-*

De la Maison de Saxe.

Cobourg, BERNARD Duc de *Meinungen*, HENRI de *Römhild*, CHRISTIAN Duc d'*Eisenberg*, ERNEST Duc de *Hildburghausen*, & JEAN-ERNEST Duc de *Saalfeld*. Les Branches de *Cobourg*, de *Römhild*, & d'*Eisenberg*, ne subsistent plus. *Albert* n'eut qu'un fils, qui mourut dès sa premiere année. *Henri* n'en eut point du tout; & *Christian* n'eut de ses deux alliances qu'une Princesse, mariée au Duc de *Holstein-Glucksbourg*. Ainsi les sept Branches se réduisent maintenant à quatre, qui sont, SAXE-GOTHA, SAXE-MEINUNGEN, SAXE-HILDBURGHAUSEN, & SAXE-SAALFELD.

FREDERIC Duc de *Gotha*, mort âgé de 45 ans en 1691, laissa deux fils, dont l'ainé s'appelle aussi FREDERIC, & le second *Jean-Guillaume*: ce dernier fut tué au siege de Toulon le 15. d'Août 1707. après avoir donné en diverses occasions des marques d'un courage héroïque. Il avoit alors trente ans. Son frere ainé, aujourd'hui Duc de *Gotha*, a six Princes vivans, dont les deux ainés sont actuellement occupés à voyager. L'ainé de tous s'appelle *Frederic*, comme son pere & son ayeul.

Ses Etats.

Les Etats de la Maison de *Saxe-Gotha* sont, *Gotha*, Ville où est la Résidence du Duc; avec le Château de *Friedenbourg*, plusieurs Places & Bailliages des environs; *Altenbourg*, *Orlamunde*, *Eisenberg* avec son district; & quelques Bailliages.

BRANCHE de SAXE-MEINUNGEN.

BERNARD Duc de *Meinungen*, qui mourut le 27 Avril 1706. âgé de 57 ans, laissa trois fils. L'ainé ERNEST-LOUIS a actuellement trois Princes, dont le premier s'appelle JOSEPH-BERNARDIN, né en 1706.

Les

Les Etats de cette Branche sont, *Meinungen*, Ville capitale de la Comté de *Henneberg Mansfeld*; *Wasungen*, & *Saltzungen*, avec leurs Bailliages. DE LA MAISON DE SAXE.

MAISON DE SAXE-HILDBURGHAUSEN.

ERNEST, Duc de *Hildburghausen* ou *Hilperhausen*, qui déceda en 1715, laissa deux Princes; ERNEST-FREDERIC, & JOSEPH-MARIE-FREDERIC-GUILLAUME-HOLLANDIN. L'ainé a un fils de même nom, né le 17. Décembre 1707. & deux autres.

Ses Etats sont, les Villes de *Hildburghausen* & de *Heldburg*. Il est en dispute pour la Ville de *Römbild*; mais en attendant que la chose soit décidée, le Cercle de *Franconie* y tient garnison. Ses Etats.

MAISON DE SAXE-SAALFELD.

JEAN ERNEST Duc de *Saalfeld* a quatre Princes, dont l'ainé s'appelle *Christian-Ernest*. Ceux qui suivent sont, *Guillaume-Frederic*, *Charles-Ernest*, & *François-Josias*.

Ses Etats sont, la Ville de *Saalfeld*, avec un très beau territoire qui étoit autrefois le Patrimoine d'une Abbaye, à laquelle le rang & titre de Prince étoit attaché.

BRAN-

De la Maison de Saxe.

BRANCHE ALBERTINE

Ou

L'ELECTORALE

D'AUJOURD'HUI.

George le Barbu ou le Riche.

1500.

ON à déja vu que *Frederic le Pacifique* eut deux fils, à savoir *Ernest* dont nous venons de parcourir la posterité, & ALBERT de qui sont descendus les Princes de la Maison qui occupe aujourd'hui l'Electorat de *Saxe* & le Trône de *Pologne*. Nous avons même donné un abregé de sa vie, & dit comment il mourut durant le siege de *Groningue*.

Dans la disposition qu'il avoit faite de ses Etats entre ses deux fils, il laissoit tous ses païs d'Allemagne à l'ainé, nommé *Albert* comme lui; & la *Frise* à *Henri*, c'est à dire rien, car l'indocilité des *Frisons* ne permettoit pas de compter leur Souveraineté pour quelque chose, & *Henri* n'étoit pas en état de les ranger au devoir. *Henri* laissa donc ce droit à son frere, qui lui donna les Bailliages de *Freiberg* & de *Wolckenstein*; (se réservant les Mines & la Monnoye du premier;) à quoi il joignit 12500 florins de pension, & cinquante pieces de vin.

George garda pour soi le reste du païs, qu'il accrut par l'acquisition de la Comté de *Leissnigk* & de la Seigneurie de *Penick*, après la mort de *Hugues* dernier Comte de cet Etat.

Il vend la Frise.

1515.

Rebuté enfin de voir qu'on ne faisoit que des efforts inutiles pour subjuguer la *Frise*, il la vendit à l'Archiduc *Charles* l'an 1515.

George

George ne jugeoit pas si favorablement de *Luther*, que les autres Princes de sa Maison. Il n'épargna rien pour le traverser, & empêcher les progrès du Lutheranisme : mais il mourut, après avoir vu éteindre sa posterité avant lui; & les Catholiques eurent d'autant plus lieu de le regreter, que son frere étoit un des plus zèlés partisans de la Confession d'*Augsbourg*.

DE LA MAISON DE SAXE.

1539.

HENRI ne fut pas plutôt maitre de tout le Païs qui avoit appartenu à son pere, qu'il y fit venir *Luther*, y établit sa doctrine, & en bannit l'exercice de la Religion Catholique. Les Lutheriens, par reconnoissance, lui donnerent le surnom de *Pieux*. Il ne jouït que deux ans de cette riche succession, & mourut en 1541.

HENRI le Pieux.

1541. VII. MAURICE.

MAURICE, l'ainé de ses deux fils, gouverna tout l'Etat; pendant qu'*Auguste*, qui étoit le cadet, fut en *Hongrie*. Comme il se ménageoit peu, son courage le jetta dans un extrême péril. Son cheval avoit déja été tué sous lui, il étoit entouré de Turcs ; un de ses domestiques le couvrit de son corps, jusqu'à ce qu'on eût appris au Camp le danger où étoit ce Duc, & qu'on eût envoyé l'en dégager. Ce fidele domestique, tout criblé de coups, ne vêcut pas assez pour recevoir la recompense de sa vertu.

Maurice fit un échange avec la Maison de *Schönbourg*, de la Seigneurie de *Penick*, contre *Hohenstein*, & quelques autres Lieux qu'elle lui donna sur la frontiere de *Boheme*.

Au commencement de la guerre de *Smalcalde*, l'Empereur avoit eu la précaution de mettre *Maurice* dans ses interêts, en lui promettant l'Electorat. Le sort de la bataille de *Muhlberg* l'aiant rendu maitre de l'Electeur

&

De la Maison de Saxe.

& de l'Electorat, il tint parole à *Maurice*, qui fut revêtu de cette dignité, & s'enrichit d'une grande partie des dépouilles de l'infortuné *Jean Frederic.*

1547. Parvenu à ce haut degré de grandeur & de puissance, le nouvel Electeur s'appliqua à procurer la liberté au Landgrave de *Hesse* son beau-pere, & à l'Electeur de *Brandebourg*. Il s'étoit même fait leur caution; & l'Empereur, qui le ménageoit, lui avoit donné des assurances positives de leur prochaine liberté. Mais la longueur de ses délais, & les faux-fuians qu'il trouvoit pour les tenir toujours en prison, rebuterent *Maurice*, qui, après s'être fortifié de l'Alliance d'*Henri* II. Roi de *France*, se joignit avec le Marggrave *Albert de Brandebourg*, & fut en Campagne avant que l'Empereur eût le moindre soupçon de son dessein. Ils s'emparerent d'*Augsbourg* & du Pas d'*Erenberg*, & surprirent tellement *Charles* V. qu'il se leva de table à cette nouvelle, & s'enfuit toute la nuit, ne se croiant pas en sureté à *Insbruck.*

1552. L'affaire ayant été terminée par la Médiation de *Ferdinand* dans la Transaction de *Passau*, l'Electeur passa avec ses troupes en *Hongrie*, où les Turcs s'étoient avancés jusqu'à *Presbourg*. Il ne fut pas plutôt arrivé, qu'ils furent repoussés assez loin. *Maurice* ayant remarqué la situation avantageuse de *Raab*, le fit fortifier de maniere que cette Place est un des plus surs boulevarts de la Chrétienté. *Albert* Marg-

1553. grave de *Brandebourg*, peu content de ce qui avoit été règlé à *Passau*, recommença les hostilités, & entra dans les Evêchés de *Bamberg* & de *Wurtzbourg*. Ces deux Prélats ayant appellé à leur secours *Henri* de *Brunswic*, & le Duc *Maurice* ayant aussi pris leur parti, la guerre

guerre recommença. Les Etats Protestans, à qui cette guerre étoit d'autant plus desagréable qu'elle pouvoit extrèmement affoiblir leur parti, n'oublierent rien pour les accommoder à l'amiable. On étoit déja venu à bout de règler les points les plus importants; il ne restoit plus que quelques minuties; lorsque les Médiateurs, allant rendre compte au Marggrave de l'état où étoient les choses, le trouverent ivre. Il étoit de leur prudence d'attendre que sa raison lui revînt. C'est ce qu'ils ne firent point: ils lui présenterent les Articles dont ils étoient déja convenus. Ce Prince, échauffé de vin, les déchira, & se mettant à la tête de ses troupes, fondit tout à coup sur l'Electeur *Maurice*, qui eut à peine le tems de ranger les siennes en bataille. Le combat se donna à * *Siversbausen*, & fut très sanglant. *Maurice* remporta la victoire, à la vérité; mais elle lui coûta cher. Il perdit le Duc *Frederic* de *Lunebourg*, & les deux fils d'*Henri* de *Brunswic*; & lui-même il y reçut un coup de pistolet, dont il mourut peu de jours après en 1553.

DE LA MAISON DE SAXE.

1553. VIII. AUGUSTE.

AUGUSTE son frere recueillit sa succession, & s'accommoda avec *Jean Frederic le Magnanime* pour ses prétentions. Nous avons déja dit comment il fut chargé d'exécuter le Décret de l'Empire contre *Jean Frederic* le Médiateur, & comment il s'en acquitta.

Il fit un Contrat avec les Seigneurs de *Reussen*, par lequel ceux-ci renoncerent aux prétentions qu'ils avoient sur *Voigtsberg*, *Oelnitz*, *Plauen* & *Pause*.

Les Reformez ayant commencé à s'établir dans

* C'est un village de Brunswick, sur la frontiere Hildesheim.

De la Maison de Saxe.

dans ses Etats, il les en chassa; & parce que les Docteurs Lutheriens commençoient à se diviser par beaucoup de sentimens particuliers, il fit dresser le fameux Corps de doctrine qu'on appelle *la Formule de Concorde.* Cet Ouvrage seul lui coûta plus de quatre-vingt-mille Ecus. Il orna la Saxe de plusieurs beaux édifices; il dépensa des sommes immenses à faire bâtir le Chateau d'*Augustiebourg*; & malgré toutes ces dépenses, on trouva dans son Trésor dix-sept-millions d'Ecus après sa mort, qui arriva l'an 1586.

1580.

1586. IX. Christian I.

CHRISTIAN I. son fils n'hérita pas seulement de la Dignité & des Etats de son pere, il en hérita aussi l'inclination de bâtir. Les belles Ecuries de *Dresde*, & plusieurs autres édifices magnifiques, sont des monumens de sa passion dominante. Ce Duc mourut âgé de trente & un ans, & laissa deux fils, dont l'ainé qui lui succeda à l'Electorat n'avoit que huit ans.

X. Christian II.

CHRISTIAN II, & son frere JEAN-GEORGE, eurent pour Tuteur le Duc d'*Altenbourg*. Cet Administrateur commença par renouveller les recherches d'*Auguste* contre les Reformez qui s'étoient glissés dans le païs; & sur les instances du peuple, il fit arrêter le Docteur *Crell*, qui avoit exercé la Charge de Chancelier sous cet Electeur. *Christian* II. étant en âge de majorité, fit trancher la tête à *Crell*, pour reparation des crimes dont il étoit convaincu.

Succession de Cleves & de Juliers. 1609.

La mort de *Jean-Guillaume*, dernier Duc de *Cleves* & de *Juliers*, donna lieu à l'Electeur de faire valoir son droit sur ces Etats, en vertu de l'Expectative dont nous avons parlé dans la vie d'*Albert*. Il obtint même l'agrément de la Cour Imperiale, & son droit fut trouvé bon à *Bruxelles*. Mais l'Electeur de *Brande-*

bourg

bourg & le Comte Palatin de *Neubourg*, assistez des Couronnes de *France* & d'*Angleterre* & des *Provinces-Unies*, s'y étoient si bien affermis, qu'il ne fut pas possible de les en tirer. Il mourut peu de tems après, c'est-à-dire l'année 1612. & eut pout successeur JEAN-GEORGE I. son frere.

De la Maison de Saxe.

1612. XI. Jean George I.

Durant la guerre de Boheme, l'Electeur Palatin s'étant fait un Parti pour soutenir l'Election qui lui déferoit cette Couronnne, l'Electeur de Saxe embrassa celui de *Ferdinand* I. & rangea la *Lusace* & la *Silesie* sous l'obeïssance de l'Empereur.

Après avoir vu si souvent la *Lusace* dans le partage des Marggraves de *Misnie*, on s'étonnera que l'Electeur l'ait conquise pour *Ferdinand* : mais cette Province avoit été depuis quelque tems annexée à la *Boheme*. Cet Empereur n'étant pas en état de rembourser au Duc de *Saxe* les avances qu'il avoit faites pour cette guerre, lui remit la haute & la basse *Lusace*. Il se contenta d'abord de la lui engager pour sureté de la dette ; mais il la lui ceda ensuite comme un Fief de la Couronne de *Boheme*. Il lui donna de plus l'Expectative des Comtés de *Hanau* & de *Schartzbourg*.

Remarque sur la Lusace.

1625.

La bonne intelligence qui étoit entre l'Empereur & l'Electeur de *Saxe*, fut enfin troublée au sujet de l'Edit de restitution que l'Empereur fit publier. Ce Prince entreprit de retirer des mains des Protestans les biens Ecclésiastiques, dont ils s'étoient saisis depuis la Transaction de *Passau*. Outre le consentement des Etats Catholiques, il croyoit pouvoir compter sur l'Electeur de Saxe ; mais il se trompa. *Jean-George* assembla les Etats Protestans l'année suivante à *Leipsig*, où ils résolu-

1628.

1630.

De la Maison de Saxe.

rent de s'oppoſer fortement à l'exécution de cet Edit, de ne pas ſouffrir plus longtems le logement des troupes Impériales, & de ſe mettre promptement en état de ſe défendre.

Tilli, après la priſe de Magdebourg, eſſaya de détacher l'Electeur de cette Ligue; mais ce Prince ayant fait réponſe aux Députez de *Tilli* d'une maniere qui ôtoit toute eſperance de le gagner par la douceur, ce Comte, ſans perdre le tems en négociations infructueuſes, ſe jetta dans l'Electorat avec ſon Armée, qui brula, pilla, ſaccagea tous les lieux par où elle paſſoit. Il força enſuite *Leipſig* & le Château de *Pleiſſenbourg*. L'Electeur eut recours
1631. à la *Suede*, & avec le ſecours que lui amena le Roi lui-même, il attaqua *Tilli* devant *Leipſig* avec tant de vigueur, que les Impériaux laiſſerent neuf-mille hommes ſur la place. L'Empereur perdit dans cette bataille tout le fruit de douze ans de bonheur. Le Duc de Saxe, après avoir repris *Leipſig*, porta la guerre dans les païs héréditaires de la Maiſon d'*Autriche*, pendant que le Roi de ſon côté entroit en *Franconie*. Les commencemens furent favorables à *Jean-George*, & en peu de tems il ſe vit maitre de *Prague* & de toute la *Boheme*, à
1632. la reſerve de *Budweiſſ*. Mais ſa fortune l'abandonna; il fut obligé de ſe retirer à l'approche de *Wallenſtein*, qui commandoit les troupes de l'Empire en qualité de Généraliſſime. *Wallenſtien*, après s'être rendu près de *Nuremberg*, où le Roi de *Suede* tâcha en-vain de le forcer dans ſes retranchemens, paſſa en *Saxe* où ſa préſence devenoit fort néceſſaire.

L'Electeur, depuis la perte de la Boheme, avoit envoyé un Corps de troupes ſous le commandement d'*Arnheim*, qui s'étoit rendu maitre

tre de *Glogau* & de *Breslaw.* Il comprit le motif qui faisoit faire ce mouvement à *Wallenstein*; il en donna avis au Roi de *Suede*, & rapella *Arnheim* de la *Silesie. Wallenstein* s'étant rendu maitre de *Leipsic*, s'avançoit vers *Lutzen*: les *Suedois* qui aloient au secours de leur Allié, le poursuivent, l'atteignent, & au-lieu d'attendre la jonction du Corps qu'amenoit l'Electeur, se battent, & gagnent la victoire. Mais le triomphe fut bien cherement payé par la mort du Roi de Suede. *Oxenstiern*, son Chancelier, prit la direction des affaires. DE LA MAISON DE SAXE.

L'Electeur, jaloux de l'autorité de ce Ministre, acheva de se détacher du parti *Suedois* après la perte de la bataille de *Nordlingue*, & fit une paix particuliere avec l'Empereur. Par le Traité qui en fut conclu à *Prague* l'an 1635. il fut stipulé: „ Que l'exécution de l'Edit qui „ ordonnoit la restitution des biens Ecléfiasti- „ ques, feroit suspendue pendant quarante ans: „ Que l'Archevêché de *Magdebourg* (après en „ avoir détaché les Bailliages compris aujour- „ d'hui sous le nom de la Principauté de „ *Querfurt*, en faveur de l'Electeur), seroit „ donné à AUGUSTE son second fils: Que l'Ar- „ chevêché de *Halberstadt* seroit pour l'Ar- „ chiduc *Leopold*: Que ce même Electeur „ posséderoit la haute & basse Lusace, à titre „ de Fief mouvant de la Couronne de *Boheme*: „ Que l'Electorat de la Maison Palatine de- „ meureroit au Duc de *Baviere*, & à ses héri- „ tiers: Que ce Duc rendroit *Donawerth* à „ l'Empire, aussi-tôt qu'on le rembourseroit des „ fraix de la guerre: Que la *Pomeranie* seroit „ rendue à l'Electeur de *Brandebourg*, & le „ *Mecklembourg* à ses Ducs: Qu'il y auroit „ Amnistie pour tous ceux qui ratifieroient

1635. Traité de Prague.

De la Maison de Saxe.

„ ce Traité dans l'espace de dix jours après „ sa publication: Que les Princes & Etats se „ joindroient avec l'Empereur pour chasser les „ *Suedois* hors des terres de l'Empire". Ce Traité fit des mécontents: on trouva que la *Saxe*, qui y avoit si bien ménagé ses interêts, n'avoit pas eu la même attention pour ceux du Public; que l'on avoit plutôt pallié, que guéri le mal; & qu'enfin ce Traité ne prévenoit pas suffisamment les troubles. On étoit convenu dans le Congrès, que l'on offriroit à la *Suede* vingt-cinq tonnes d'or, c'est à dire deux millions & demi, pour les fraix de la guerre; mais elle les refusa.

Cependant l'Electeur de *Brandebourg*, *Guillaume* Duc de *Saxe-Weimar*, & *George* Duc de *Lunebourg* signerent le Traité, & il n'y eut que *Guillaume* Landgrave de *Hesse*, & le Duc
1636. *Bernard* de *Weimar* qui s'obstinerent à demeurer dans le parti des Suedois, & à continuer la guerre. L'Electeur de *Saxe* rompit entierement avec eux, & se rendit maitre de *Magdebourg*: mais *Bannier* leur Général, après l'avoir battu à *Domitz*, puis à *Witstock*, mena son Armée victorieuse en *Saxe*, ou il vêcut à discretion & fouragea tout le Païs. Il assiegea *Leipsig*, dont, à l'approche des Impériaux & des Saxons, il fut obligé de lever le siege, & de gagner à grandes journées la *Pomeranie*.

1639. L'an 1639. ayant amassé un Camp volant, il repassa l'*Elbe*, du consentement du Duc de *Lunebourg*; & envoya divers Détachemens qui ravagerent la *Saxe*, la *Thuringe*, & la *Franconie*. Pour lui il s'avança avec son corps d'Ar-
1640. mée. Néanmoins, l'Archiduc *Leopold* s'étant mis en marche pour couvrir la *Boheme*, il ne jugea pas à propos de l'attendre, & repassant la

la *Misnie* & la *Thuringe*, se retira dans le Duché de *Brunswic*. DE LA MAISON DE SAXE.

Il n'y eut pas plutôt rafraichi son Armée, qu'il repassa la *Thuringe*, la *Misnie*, le *Voigtland*, & se jetta dans le Haut-Palatinat. 1641. En 1642, *Torstenson*, qui avoit succedé à *Bannier*, 1642. courut la *Saxe*, la *Lusace*, la *Silesie*, & la *Moravie*; puis rabattant sur la *Saxe*, assiegea *Leipsig*. Jusques-là ce n'avoit été que des marches si rapides, qu'on ne pouvoit gueres s'y opposer; mais l'Electeur ne put voir le siege de cette Place, sans faire tous les efforts imaginables pour en empêcher la perte. Le secours que l'Archiduc & *Picolomini* lui amenoient ayant été battu, la Ville n'en pouvant plus attendre, capitula, aussi bien que le Château de *Pleissenbourg*. Quoique les *Suedois* assiegeassent envain *Freibourg*, le progrès qu'ils faisoient ailleurs Trève avec la Suede. obligea l'Electeur de négocier avec eux une 1645. Trève, dont les Articles furent: „Qu'il leur „ donneroit tous les mois onze-mille écus, & „ trois-mille boisseaux d'avoine: Qu'il leur laisseroit *Leipsig* tant que dureroit la Trève: Et „ que de leur côté ils évacueroient toutes les „ autres Places qu'ils occupoient dans ses Etats, & observeroient une exacte neutralité „ à son égard.

Les choses demeurerent en cet état jusqu'à la Paix de *Westphalie*, 1648. qui rendit à l'Electeur de Saxe la ville de *Leipsig* & lui assura la Principauté de *Querfurt*. Il gouverna ensuite Sa mort. tranquillement jusqu'à sa mort, qui arriva le 8. d'Octobre 1656. 1656. On a remarqué de lui, comme quelque chose de singulier, qu'il avoit vu avant que de mourir quatre-vingts tant de ses enfans que des enfans de leurs enfans. Il laissa quatre Princes, qui formerent autant de Branches, que nous allons parcourir: JEAN GEORGE II.

 tige

De la Maison de Saxe. tige de la Branche Electorale, AUGUSTE tige de la Branche de *Weissenfels*, CHRISTIAN dont est venue celle de *Mersbourg*, & MAURICE de qui descend celle de *Zeitz*.

XII. Jean George II. JEAN-GEORGE succeda à l'Electorat, & après la mort de *Ferdinand* exerça le pouvoir de Vicaire de l'Empire dans l'étendue du Vicariat de *Saxe*, jusqu'à l'Election de *Leopold*, à laquelle il contribua. Sa Régence fut fort paisible, jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1680.

XIII. Jean George III. Il eut pour successeur son fils JEAN-GEORGE III. qui se trouva l'an 1683. avec toutes ses troupes à la délivrance de *Vienne*, où il se distingua. Lorsque la guerre s'alluma entre l'*Empire* & la *France*, il marcha avec ses troupes, & obligea les *François* d'abandonner *Hailbron*. L'année suivante il fut au siege de *Mayence*, & continua toujours de servir utilement l'Empire jusqu'à l'an 1691. qu'il mourut à *Tubinge*.

De son tems, la Maison de *Saxe-Lauenbourg* se trouva éteinte en la personne de *Jules-François*, dernier Duc de ce nom. Il voulut en recueillir les Etats, & en prit possession en vertu d'une Expectative qu'il en avoit depuis longtems obtenue de l'Empereur. Mais le Duc de *Zell* y fit entrer de ses troupes, sous prétexte de sa qualité de Colonel du Cercle de la Basse Saxe. Il laissa deux fils, qui ont été successivement Electeurs.

XIV. Jean George IV. JEAN-GEORGE IV. ne jouït que trois ans & demi de cette Dignité, qui passa à FREDERIC-AUGUSTE l'an 1694.

XV. Frederic Auguste. Ce Prince ayant pris le commandement de l'Armée de *Hongrie*, chassa les *Turcs* de *Temiswar*; & après la mort de *Jean Sobieski* Roi de *Pologne*, il fut élu pour lui succeder. Son Histoire se trouve en racourci dans le Chapitre qui traite de ce Royaume. * Il n'a qu'un fils nommé *Fre-*

* Vojez le quatrieme volume.

Frederic-Auguste, qui a épousé en 1719 l'Archiduchesse *Marie-Josephe*, fille ainée de l'Empereur *Joseph*; née le 8. Décembre 1699. De la Maison de Saxe.

Ses Etats, en qualité de Duc & Electeur de *Saxe*, sont la *Saxe propre*, où se trouvent les Villes de *Wittemberg* & de *Torgaw*: La *Misnie*, où sont *Dresde* sa Résidence, & *Leipsig* &c. & le district des Mines: Une grande partie de la *Lusace*, où entre autres Villes il possede *Bautzen* & *Görlitz*: Et quelques Villes enclavées dans les États des autres Maisons de *Saxe*, comme la petite Ville de *Reichenbach* dans le *Voigtland*, le Bailliage & la Ville de *Tendstadt* dans la *Thuringe* au-dessus d'Erfort; sa troisieme part de la Ville de *Trefurt*, &c. Ses Etats.

BRANCHE DE SAXE-WEISSENFELS.

AUGUSTE Duc de SAXE-WEISSENFELS avoit été Postulé à l'Archeveché de *Magdebourg*; mais l'Empereur *Ferdinand* II. qui auroit voulu avoir cette Prélature pour son fils *Leopold*, peut-être afin de la tirer des mains des Protestans, ne voulut pas reconnoitre cette postulation. *Auguste* en obtint pourtant l'effet par le Traité de *Prague*, comme nous avons vu; & il en jouït jusqu'à sa mort. De-là vient qu'on l'appelloit plus communément l'*Administrateur de Magdebourg*. Après la mort de son pere, il eut les Bailliages de *Weissenfels*, de *Freyburg*, de *Weissensée* & douze autres; parmi lequels se trouverent les quatre qui avoient été détachez de l'Archevêché de *Magdebourg*.

En 1659. il eut encore la Comté de *Barbi*, devenue vacante par la mort d'*Auguste-Louis* dernier Comte de ce nom, en vertu de l'Expectative que l'Electeur son pere en avoit obtenue. Son frere JEAN-GEORGE II. obtint aussi

De la Maison de Saxe.

pour lui, que les quatre Bailliages détachez de *Magdebourg*, avec deux autres, feroient érigez en Principauté fous le nom de *Querfurt*, avec une voix à la Diete de l'Empire. Il fut ensuite règlé, que la Ville & l'Archevêché de Magdebourg, après lui, appartiendroit à l'Electeur de *Brandebourg*, à qui les Habitans feroient un hommage éventuel, c'est à dire de le reconnoitre aussi-tôt que ledit Archevêché seroit vacant, ou par la mort de l'Administrateur, ou par son avenement à la Dignité Electorale.

Auguste étant mort en 1680, JEAN-ADOLPHE son fils ainé eut quelque démêlé avec l'Electeur de *Brandebourg*, au sujet de l'Investiture de la Principauté de *Querfurt*; mais ils s'accommoderent à condition que le Bailliage de *Burgk*, l'un des quatre de *Magdebourg*, feroit cedé à l'Electeur de *Brandebourg*, qui de son côté cederoit l'hommage pour les trois autres;
1688. comme en effet en 1688, *Jean Adolphe* en reçut l'Investiture immédiate de l'Empereur. Il mourut l'an 1697. JEAN-GEORGE son fils, qui
1697. lui succeda, est mort en 1712. La succession est venue à son frere CHRISTIAN, qui a été marié deux fois & n'a point encore d'enfans. Ainsi elle pourroit bien venir à *Jean Adolphe*, le troisieme fils du Duc de ce nom, & l'un des plus vaillans Princes de l'*Allemagne*.

Ses Etats. Les Etats de cette Maison sont, *Weissenfels* sur la Riviere de Saala, avec le beau Château d'*Augustbourg* Résidence des Ducs de *Weissenfels*: La Ville & le Château de *Freybourg*: La Principauté de *Querfurt*; les quatre Bailliages de *Sachsenbourg*, *Heldrungen*, *Wendelstein*, & *Sittichenbach* en *Thuringe*, lesquels sont aujourd'hui compris dans la Principauté de *Querfurt*: Quatre autres riches Bailliages en *Thuringe*, à savoir

voir *Eckartsberg*, *Weissensée*, *Sangerhausen* & *Langelsaltz*. DE LA MAISON DE SAXE.

BRANCHE DE SAXE-MERSBOURG.

CHRISTIAN Duc de SAXE-MERSBOURG, troisieme fils de l'Electeur *Jean-George*, mourut en 1691. & laissa plusieurs fils, entre autres CHRISTIAN, qui étant mort trois ans après son pere, eut pour successeur CHRISTIAN MAURICE. Ce jeune Prince étant décedé un mois après, la succession passa à MAURICE GUILLAUME, Postulé Administrateur de *Mersbourg*. Il n'a plus de frere, & ses oncles paternels n'ont point laissé de posterité; ainsi il est l'unique Prince de sa Maison. Il a épousé en 1711. une Princesse de *Nassau-Idstein*, de laquelle il n'a point encore d'enfans.

Les Etats de *Saxe-Mersbourg* sont, l'Evêché de *Mersbourg* sur la Saala en *Misnie*; la Ville de *Lutzen*, fameuse par la mort de Gustave Adolfe Roi de *Suede*; trois autres petites Villes, qui sont *Sceuditz*, *Lauchstedt*, *Schaffsted*; *Alt-Ransstadt*, célebre par le Traité de *Charles* XII. Roi de Suede avec *Auguste* Roi de Pologne; *Delitsch*, Ville assez belle, avec un Bailliage; *Bitterfeld*, & *Zœrbich* où résidoit le Duc Auguste de *Mersbourg*; & la plus grande partie de la *Basse Lusace*.

BRANCHE DE SAXE-ZEITZ, OU SAXE-NAUMBOURG.

MAURICE, quatrieme fils de l'Electeur *Jean-George* I. après avoir partagé avec la Branche Ernestine la succession des Comtes de *Henneberg* qui jusques-là avoit été possedée en

De la Maison de Saxe.

commun, mourut en 1681. & laissa trois fils. MAURICE-GUILLAUME, Administrateur de l'Evêché de *Naumbourg*, se fit Catholique en 1717. puis Lutherien en 1718. & est mort la même année: ses fils étoient décedez avant lui. Le second étoit CHRISTIAN-AUGUSTE, Cardinal de *Saxe-Zeitz*, & Archevêque de *Gran*. Le troisieme, FREDERIC-HENRI, mort en 1713. a laissé un fils, nommé MAURICE-ADOLPHE, qui a embrassé la Religion Catholique, & est entré aussi-tôt dans l'état Ecclésiastique.

1717. 1718.

Ses Etats.

Les Etats de la Maison de *Saxe-Zeits* sont, les Villes de *Zeitz*, Résidence; *Naumbourg*; (ces deux Villes étoient autrefois le Patrimoine de l'Evêque de *Naumbourg*:) *Pegau* & *Frauen-Priesnitz*. Elle possede aussi les Villes de *Scheussingue* & de *Sula*, dans la Comté de *Henneberg*; les Villes de *Plauen*, *Voigtberg* & *Oelsnits*, avec les trois Bailliages de *Siegen-Ric*, de *Weida* & d'*Arensbaug*, où se trouve la Ville de *Neustadt*.



CHA-

CHAPITRE VI.

MAISON ELECTORALE DE *BRANDEBOURG*,

De laquelle sont

LES ROIS DE PRUSSE,

Et

LES MARGRAVES DE *BAREUT & D'ANSPACH.*

NOus nous garderons bien de remonter jusques à *Pharamond* Roi de *France*, pour y trouver l'origine de la Maison Electorale de BRANDEBOURG. Cette généalogie, selon laquelle *Alberon*, ou *Aldebert*, fils de *Clodion* le Chevelu, est l'Auteur de cette famille, peut être vraye : mais comme elle ne nous fournit que des noms, nous passerons tout d'un coup à *Rodolphe* second, Comte de *Zollern*, de qui il est certain que les Marggraves de *Brandebourg* sont descendus. MAISON DE BRANDEBOURG. Son Origine.

RODOLPHE eut deux fils, à savoir FREDERIC IV, qui continua la famille de *Zollern*, & porta le titre de Comte de *Hohen-Zollern*: les Princes de ce nom qui sont encore en *Franconie*, sont ses descendans; & CONRAD, qui fut pre- Burgraves de Nurenberg.

MAISON DE BRANDEBOURG. premier Burgrave de *Nuremberg*. *Conrad* vivoit l'an 1200. *Frederic I.* son fils & Burgrave de *Nuremberg*, s'allia avec *Sophie*, fille d'*Othon* le Riche, Marggrave de *Misnie*, de laquelle il eut CONRAD II. *Burgrave* de *Nuremberg*, & FREDERIC II. L'Empereur du même nom ceda à ce dernier le Bourg de *Creussen*. Le Cadet eut un fils, nommé CONRAD III. dont les fils s'étant faits Chevaliers de l'Ordre Teutonique, furent les derniers de cette Branche.

1200.

1273. FREDERIC III. fils de *Conrad II.* fut confirmé par l'Empereur *Rodolphe* dans la Dignité de Burgrave, & reçut de lui à titre de Fief Impérial le Château des Burgraves à *Nuremberg*, les Bourgs de *Werde* & *Buch*, la Ville de *Savant*, le Château de *Creussen*, dont le Bourg avoit déja été donné à son pere, & quelques droits & appartenances de la Ville de *Nuremberg* & des environs.

1282. L'an 1282. l'Empereur lui engagea les Bourgs de *Bruck*, d'*Erlbach*, & de *Leikersheim*. Il eut aussi pour la dot de sa Femme *Elisabeth* Comtesse de *Meran*, *Barreuth*, *Cadelsbourg*, & quelques autres lieux sur la riviere de *Saal*, & sur le *Mein*, & quelques prétentions sur la Comté de Bourgogne desquelles il s'accommoda avec la Maison de *Châlons*.

Sans entrer dans le détail de tous les Bourgs & Villages dont il fut gratifié, ou qu'il acheta, il suffit de savoir qu'il se fit un petit Etat, qui après sa mort, arrivée l'an 1290, fut encore accru par la bonne conduite de ses descendans. Voici les noms des Burgraves de *Nuremberg*.

JEAN I. fils, mourut l'an 1298, sans posterité.

FRE-

FREDERIC IV. frere; depuis l'an 1298. jusqu'en 1332. MAISON DE BRANDEBOURG.

JEAN II. fils; mourut le 7. Octobre 1357.

CONRAD IV. frere, mourut en 1334.

ALBERT I. dit *le Beau*, autre frere; mourut en 1361.

FREDERIC V. fils de Jean II. mourut le 21. Janvier 1398.

JEAN III. fils, mourut l'an 1420.

Ce dernier avoit un frere nommé FREDERIC, qui s'attacha à l'Empereur *Sigismond*. Les grands services qu'il lui rendit dans les guerres des Hussites & de Hongrie, trouverent un cœur si reconnoissant, que l'Empereur pour le récompenser le fit Gouverneur-Général de la Marche de *Brandebourg*; & ensuite il lui en donna la Souveraineté, avec l'Electorat de ce nom, pour la somme de quatre-cens-mille ducats, à condition que si *Wenceslas*. ou l'Empereur son frere venoient à avoir un fils, *Frederic* rendroit le Païs & l'Electorat de *Brandebourg*, pour la même somme. Ainsi la Maison des Burgraves de *Nuremberg* acquit l'Electorat & le Marggraviat de *Brandebourg*.

Jean III. n'ayant laissé qu'une fille, la Ville de *Nuremberg* proposa de racheter les droits qu'y avoit l'Electeur en qualité de Burgrave, & quelques biens qu'il possedoit aux environs. On convint de deux-cens-quarante-mille ducats. Les droits furent spécifiez peu exactement dans le Contrat de cession, & les successeurs de *Frederic* en ont pris occasion de contester ensuite à cette Ville les droits de mouvance, de péage, de chasse, la jurisdiction territoriale du Burgraviat, & quelques autres droits qui ne sont pas marqués en termes exprès dans le Contrat.

L'E-

MAISON DE BRANDEBOURG.

L'Electeur *Albert* III. de *Saxe*, qui fut le dernier de la Maison d'*Anhalt*, étant mort l'an 1422, *Frederic* voulut s'approprier la Ville de *Wittenberg*, & l'Electorat, pour son fils *Frederic* II. surnommé *aux dents de fer*. Mais quelque affection que l'Empereur *Sigismond* eût pour lui, il ne put consentir que le pere & le fils possedassent deux Electorats en même tems, & donna l'Investiture de celui-ci à *Frederic le Belliqueux* Marggrave de *Misnie*, pour le récompenser du zèle avec lequel ce Prince l'avoit servi dans les guerres de *Boheme* & de *Hongrie*. L'Electeur de Brandebourg fut obligé de lui rendre ce dont il s'étoit déja emparé, & de se contenter de vingt-mille ducats.

Sevré de cette esperance, il se saisit d'*Angermund*, de *Prentzlau*, & des Châteaux de *Greiffenberg*, *Boitzenbourg* & *Zedenick* qui appartenoient aux Ducs de Pomeranie, battit leurs troupes proche *Priswalck*, & se rendit maitre de la Comté de *Vierraden*. Les Hussites en revanche se jetterent sur son païs, & y laisserent des marques de leur fureur & de leur vengeance; ils détruisirent *Landsberg* & *Strassberg*, & assiegerent même *Francfort* sur l'Oder, mais sans le prendre.

Frederic se voyant au bout de sa carriere, choisit pour successeur celui de ses enfans qu'il crut le plus capable de suivre le plan qu'il avoit formé pour l'agrandissement de sa Maison. Ils étoient quatre, à savoir JEAN, FREDERIC II. *aux dents de fer*, ALBERT surnommé *l'Achille*, & FREDERIC surnommé *le Gras*.

L'ainé étoit d'une humeur particuliere, addonné aux spéculations de l'Alchymie dont il faisoit ses délices. L'Electeur n'eut pas de peine à le résoudre de ceder l'Electorat à *Frederic*,

ric, dont l'inclination martiale convenoit beaucoup mieux au gouvernement de cet Etat. En cas que celui-ci, ou sa posterité, vînt à manquer, il lui substituoit *Frederic* le Gras. Les Etats situez en *Franconie* devoient être le partage du second. Mais la fortune disposa des choses autrement. *Jean* le Chymiste n'eut qu'un fils, qui mourut au berceau. *Frederic* II. en eut deux, dont pas un ne lui survêcut. Et *Frederic* le Gras n'eut qu'une fille. Ainsi *Albert* & sa posterité eurent toute la succession. *Frederic* mourut l'an 1440. MAISON DE BRANDEBOURG.

FREDERIC II. du nom, & second Electeur de sa Maison, engagea *Ladislas* Roi de *Hongrie* & de *Boheme*, fils de l'Empereur *Albert* II. à lui ceder la Basse *Lusace*; mais il ne la garda pas longtems, & il fut obligé de la rendre à son successeur *George Podibrache*, l'an 1461. Il en garda néanmoins ces trois Villes, *Peitzen*, *Cotbuss* & *Sommerfeld*. Il attaqua ensuite les Ducs de *Pomeranie*, au sujet de la Principauté de *Stettin*, source éternelle des querelles de ces deux Puissances. Le Duc *Othon* étoit mort sans héritiers; les Ducs de la Branche de *Wolgatz* prétendoient la succession. Il en avoit déja *Wierraden*, *Gartz* & *Löckenitz*; il s'en étoit falu très peu qu'il n'eût pris *Stettin*: mais il ne put se rendre maitre de la Principauté, quoique l'Empereur *Frederic*. III. l'en eût investi. II. FREDERIC II. aux dents de fer. 1440.

Cette conquête manquée, il retira des Chevaliers de l'Ordre Teutonique la *nouvelle Marche*, qui leur avoit été engagée. L'Histoire fait au reste un magnifique éloge de lui, quand elle dit qu'autant qu'il avoit de zèle & d'empressement à se rendre maitre de ce qui lui appartenoit, autant il avoit de générosité & de grandeur d'ame pour renoncer à tout ce Sa générosité.

qu'il

MAISON DE BRANDEBOURG. qu'il savoit appartenir à d'autres. La mort de *Ladislas* V. Roi de Pologne & de Hongrie, tué à la funeste bataille de *Varne*, lui fournit une occasion d'exercer cette vertu. Les Polonois lui offrirent la Couronne. Après les avoir remerciés de la bonne opinion qu'ils avoient de lui, il refusa leur offre, & leur dit qu'il n'avoit garde d'usurper une Couronne qui appartenoit au frere du feu Roi, qui fut *Casimir* IV. Il agit par le même principe, lorsque le Pape lui ayant offert la Couronne de *Boheme* que *George Podibrache* portoit alors, il la refusa; moderation d'autant plus grande, qu'il pouvoit se servir de cette occasion, sinon pour détrôner le Roi de *Boheme*, du moins pour se faire rendre la *Basse Lusace*. On prétend que ce fut de son tems que les Electeurs de *Brandebourg* obtinrent de l'Empereur *Frederic* III. le privilege qui les met en droit de lever de nouveaux impots dans leur païs, & d'augmenter les anciens. *Frederic* II. mourut l'an 1471. & eut pour successeur son frere ALBERT, qui jusques-là avoit joui des biens situez en *Franconie*.

Il refuse la Couronne de Pologne.

Ce Prince les avoit considerablement augmentez, & avoit donné de grandes preuves de valeur dans une guerre qu'il eut contre la Ville de *Nuremberg*, soutenue par d'autres Etats. Il s'embarqua aussi dans la querelle entre les Comtes d'*Isembourg* & de *Nassau*, qui se disputoient l'Archevêché de Mayence l'épée à la main. Nous avons déja dit ailleurs, que le premier ayant négligé d'acheter les Bulles de Rome, le Pape ordonna que l'on procederoit à une nouvelle Election, qui se fit en faveur d'*Adolphe* de *Nassau*. L'un & l'autre avoient un puissant Parti. *Albert* avoit choisi celui d'*Adolphe*, & eut le malheur d'être défait

ALBERT l'Achille ou l'Ulysse.

fait près de *Griengen*. Le Pape, pour le consoler de cette perte, lui donna le titre de Duc de *Franconie*. MAISON DE BRANDEBOURG.

Losqu'il fut parvenu à l'Electorat par la mort de son frere, il s'accommoda avec les Ducs de *Pomeranie* touchant la Principauté de *Stettin*. Les conditions furent, qu'*Albert* en prendroit l'Investiture de l'Empereur, & la donneroit aux Ducs de *Pomeranie* pour la posseder comme Arriere-fief: Que leur Maison venant à manquer, il en auroit la possession: Qu'en attendant, il en auroit l'Expectative, & même le Titre. Cet accord fut mal observé par les Ducs de *Pomeranie*. *Eric* II. & son fils *Wratislas* XI. étant morts l'un & l'autre en 1474, *Bogislas* X. ou *le Grand*, qui succeda, refusa de prendre l'Investiture d'*Albert*, & donna lieu à de nouvelles quereles, qui furent encore assoupies par un nouveau Traité. On y convint en 1479. que l'Electeur de *Brandebourg* auroit *Löckenitz*, *Bernstein*, & *Vierraden*; & que le Duc auroit *Gartz* & *Sassig*. On y confirma au premier l'Expectative de ce Duché. Mais ces Traitez ne dissipoient point la jalousie; les querelles recommençoient toujours; & ce ne fut qu'en 1529. que la chose fut règlée entierement par le Traité de *Grim*. Quelques Historiens croyent qu'*Albert* fit en 1473. un Traité d'union & de confráternité avec les Maisons de *Saxe* & de *Hesse*. Il est fait Duc de Franconie par le Pape.

La sixieme fille d'*Albert*, (car il en avoit beaucoup) *Barbe* de *Brandebourg*, avoit été mariée à *Henri* X. Duc de *Glogau* en *Silesie*. *Henri* étant mort, *Albert* voulut assurer la jouïssance de ce Duché à sa fille: mais le Duc *Jean*, le plus proche collateral d'*Henri*, s'y opposa vigoureusement. Il se fit enfin un accommodement entre eux, & le nouveau Duc con- La Principauté de Crossen.

Maison de Brandebourg. consentit de donner à la Princesse la Principauté de *Crossen*, pour son entretien. L'Electeur en fut content, & cette Principauté est demeurée à la Maison de *Brandebourg*.

Sa bravoure le rendit recommandable, & lui fit donner le surnom d'*Achille*. Il commanda quelquefois en Chef les Armées de l'Empire. Mais sa prudence fut cause que ne trouvant pas le nom d'*Achille* suffisant pour exprimer son mérite, d'autres aimerent mieux le nommer l'*Ulysse de l'Allemagne*. L'Empereur *Frederic*, pour lequel il avoit témoigné beaucoup d'attachement, donna à la Maison de *Brandebourg* l'Expectative du Duché de *Mecklembourg*. *Frederic* mourut l'an 1486. Il avoit eu dix-neuf enfans. Les trois plus considerables furent JEAN, FREDERIC *l'Ancien*, & SIGISMOND. Dans le partage qu'ils firent de la succession paternelle, *Jean* eut l'Electorat, *Frederic* eut en *Franconie* le Marggraviat d'*Anspach*, & *Sigismond* celui de *Barreuth* qui revint à *Frederic*, parce que *Sigismond* vécut dans le célibat. La Posterité de *Frederic* forma une Branche qu'on appella de *Franconie*. Sans la connoitre, il seroit très difficile d'entendre l'Histoire de la Maison Electorale; c'est pourquoi nous en donnerons ici une notice courte, mais suffisante.

Branche de Franconie. FREDERIC Marggrave de *Brandebourg* en *Franconie* eut beaucoup de part dans la guerre de *Baviere*, où il avoit pris parti contre *Robert* Comte Palatin. Il se signala sur-tout à la Bataille de *Ratisbonne*, contre les troupes de Boheme qui étoient venues au secours de *Robert*. Il mourut enfin fort âgé l'an 1536. après avoir eu dix-sept enfans d'une seule femme. Les plus

plus remarquables furent CASIMIR, *George* surnommé *le Pieux*, & *Albert*. MAISON DE BRANDEBOURG.

CASIMIR, Margrave de *Culmbach*, avoit hérité de la bravoure de ses ancêtres. A peine avoit il vingt & un ans, qu'il en donna des preuves contre la Ville de *Nuremberg*, avec laquelle sa Maison étoit en guerre : & il contribua beaucoup à étouffer la guerre des Païsans en 1525. L'Empereur *Ferdinand* lui donna le commandement des troupes qu'il avoit destinées contre le Waiwode de *Transsilvanie*. *Casimir* se préparoit à remplir les esperances de l'Empereur, lorsque la mort rompit ses mesures l'an 1527. Il étoit à la fleur de son âge, & son pere, qui vivoit encore, le regretta infiniment.

ALBERT son fils, a qui on donna le titre de *l'Alcibiade de l'Allemagne*, fut un des plus turbulens Princes de son tems. Lorsque *Charles* V. eut déclaré la guerre aux Confédérez de *Smalcalde*, *Albert* se déclara pour l'Empereur, qui le mit à la tête des troupes auxiliaires qu'il envoyoit au Duc *Maurice* de *Saxe* contre l'Electeur de Saxe *Jean-Frederic*. Comme il s'amusoit à *Rochlitz* à se divertir, sans se tenir assez sur ses gardes, l'Electeur tomba tout à coup sur lui, tailla en pieces une partie de son monde, & le fit prisonnier lui & le Landgrave *George de Leuchtenberg*. Il fut peu de tems sans être relâché. La Bataille de *Muhlberg*, où l'Electeur fut pris lui-même par les Imperiaux, rendit la liberté à *Albert*. A quelque tems de-là, *Charles* V. étant devenu trop formidable aux Princes d'Allemagne, & sur-tout aux Protestans, il se fit une Ligue entre *Henri II*. Roi de *France* & l'Electeur *Maurice* de *Saxe*. *Albert* y entra aussi, & ne fut pas un des moindres ennemis de l'Empereur. En-vain la

Albert de Culmbach.

MAISON DE BRANDEBOURG.

la Ville de *Nuremberg* s'étoit accommodée avec l'Electeur & les autres Alliez ; il lui prit la Forteresse de *Lichtenau* qu'il fit raser, mit le feu à plus de cent Villages & à presque autant de Châteux & de Maisons de plaisance, & réduisit en cendres une étendue de forêt qui couvroit plus de trois-mille arpens. Il fit ensuite approcher son canon de la Ville, & la contraignit à lui payer deux-cens-mille ducats.

Les Evêques de *Bamberg* & de *Wurtzbourg* furent attaqués à leur tour. Leur malheur fut d'autant plus grand, qu'ils ne pouvoient attendre aucun secours de l'Empereur ni de leurs voisins, qui étoient eux-mêmes dans l'embaras. Ainsi l'Evêque de *Wurtzbourg* se vit réduit à payer deux-cens-mille ducats argent comptant au Margrave *Albert*, qui le fit encore répondre pour trois-cens-mille ducats de dettes à ses créanciers. L'Evêque de *Bamberg* lui abandonna vingt Villes ou Bailliages.

Il ravagea ensuite le Païs du Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, chassa l'Electeur de *Mayence* & l'Evêque de *Spire* de leurs Sieges, & taxa celui de *Wormes* à douze-mille ducats, qu'il falut payer. *Charles* V. & l'Electeur *Maurice* eurent beau s'accorder à *Passaw*; *Albert* refusa d'être compris dans cet accommodement, & mena ses troupes dans la *Lorraine*, sous prétexte de se joindre à celles de *France*. Il s'accommoda ensuite secretement avec l'Empereur; & lorsque le Duc d'*Aumale* voulut l'attaquer à *Pont-à-Mousson*, *Albert* remporta la victoire, & fit ce Duc prisonnier. Il aida ensuite à *Charles* V. à faire le siege de *Metz*, qui réussit si mal.

Albert avoit fait une espece d'accord avec les Evêques ses voisins; mais l'Empereur, qui l'avoit

l'avoit confirmé, voulant le casser, & l'Evêque de *Bamberg* s'étant ressaisi des Places qu'il avoit auparavant cedées, le Maggrave irrité reprit les armes, prit *Bamberg* & *Schueinfurt*, & commit ensuite plusieurs hostilités contre *Henri* de *Brunswic*. *Maurice* Electeur de *Saxe* accourut au secours de ce dernier, & risqua la Bataille de *Siversshausen*. Le Marggrave *Albert* perdit à la vérité le champ de Bataille; mais cet avantage couta cher à ses ennemis, qui y perdirent *Charles-Victor* & *Philippe* fils de *Henri* de *Brunswic*, le Duc *Frederic* de *Lunebourg*, les Comtes de *Barbi*, de *Beithlingen*, & l'Electeur *Maurice* lui-même, qui y fut blessé à mort.

MAISON DE BRANDEBOURG.

Albert fut si affoibli de ce choc, qu'il ne put jamais s'en relever. La Chambre Impériale de *Spire* le déclara perturbateur du repos public; l'Empereur le proscrivit. Dans cette extrèmité il sortit des terres de l'Empire, & se refugia en *France*. Les habitans de *Nuremberg*, & les autres Etats voisins, profitant de sa disgrace, désolerent son Païs, & raserent l'importante Forteresse de *Blassenbourg*.

L'an 1557. *Albert* ne s'accommodant pas de l'accueil qu'on lui faisoit en *France*, tâcha de faire sa paix avec l'Empereur, & revint en *Allemagne*. Quelques Princes de l'Empire s'interesserent pour le reconcilier avec la Cour Impériale, & n'y purent réussir; ils faisoient encore tous leurs efforts pour cela, lorsque la mort du Marggrave délivra l'Empire d'un de ses plus dangereux membres. Comme il n'avoit point d'enfans, la ligne de *Brandebourg-Culmbach* finit avec lui.

L'autre ligne de la Branche de *Franconie* étoit sortie de GEORGE *le Pieux*, Prince également admirable dans les tumultes de la guerre

&

MAISON DE BRANDEBOURG.

& dans les tranquilles occupations de la paix. On le donna pour Gouverneur au jeune *Louis* Roi de *Hongrie* & de *Boheme*, durant sa minorité; & ce Monarque, pour le recompenser des soins qu'il avoit pris de son éducation, lui fit présent de la Principauté de *Jägerndorff* en *Silesie*, pour lui & ses héritiers. *Ferdinand* I. qui fut Roi de Hongrie & de Boheme après la mort de *Louis*, ne revoqua point ce don; mais il changea le titre de possession, c'est à dire, qu'il laissa au Marggrave d'Anspach cette Principauté comme un Fief, dont il se réserva la reversion. Il lui engagea aussi *Oppeln* & *Ratibor*, pour une somme d'argent.

Principauté de Jägerndorff.

George fut au reste un Protestant fort zèlé pour sa Religion, dont rien ne le put détacher. Il eut pour son successeur son fils GEORGE-FREDERIC, de qui l'Empereur *Frederic* I. reprit les Villes d'*Oppeln* & de *Ratibor*, sans lui rendre l'argent, pour la sureté duquel il lui engagea la Principauté de *Sagan*, & les Seigneuries de *Sorau*, de *Triebel*, & de *Friedland*, qui furent dégagées l'an 1558.

1546.

George-Frederic n'ayant que six ans lorsque son pere mourut, le Margrave *Albert* dont nous venons de parler avoit été chargé de la Tutele. Lorsqu'il fut mis au Ban de l'Empire, l'Empereur *Ferdinand* prit l'Administration de la Principauté de *Jagerndorff*, qu'il rendit au jeune Marggrave l'an 1558. lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité. A la mort de ce cousin, qui, comme nous venons de le dire, déceda sans enfans, *George-Frederic* hérita de ses Etats, dont les Evêques & les autres Princes voisins lui rendirent, par ordre de l'Empereur, ce qu'ils en avoient pris du vivant d'*Albert*, & lui payerent de plus cent-soixante & quinze

ze-mille florins d'or, pour le dédommager de la Forteresse de *Blassenbourg* qu'ils avoient rasée, & des autres dégâts qu'ils avoient faits dans le païs.

MAISON DE BRANDEBOURG.

Son cousin *Albert-Frederic* Duc de Prusse, étant demeuré imbécille, l'Administration de ce Duché fut confiée au Margrave d'*Anspach*, qui le gouverna jusqu'à l'an 1603. qu'il mourut sans posterité : ainsi il ne resta plus de la Branche de Franconie, que les descendans d'*Albert*, fils de *Frederic* l'Ancien.

Comment la Prusse est venue à cette Maison.

Après la mort de *Frederic* Duc de *Saxe*, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, le Chapitre de l'Ordre avoit élu en sa place ALBERT Marggrave de *Brandebourg*, qui prit possession de sa Dignité l'an 1512. *Sigismond* Roi de Pologne prétendit qu'il en devoit faire hommage à cette Couronne, en vertu d'un accord qui avoit été autrefois règlé entre *Casimir* IV. Roi de *Pologne* & *Louis* d'*Erlichshausen* qui étoit alors Grand-Maitre de l'Ordre. *Albert* refusa de s'y conformer, & voyant que *Sigismond* l'y vouloit contraindre par la force, fit argent de tout pour lever des troupes & se mettre en état de défense. Il abandonna à l'Electeur *Joachim* de *Brandebourg* la *Nouvelle Marche*, qui avoit été engagée aux Chevaliers de son Ordre, & en retira l'argent qu'ils en avoient donné.

Le Grand-Maitre de l'Ordre en *Livonie*, dépendoit de celui de *Prusse*; Albert l'affranchit de cette sujettion pour une somme qu'il en reçut, & de cet argent il leva une Armée de douze-mille hommes. Ils n'étoient pas encore assemblés, lorsque *Sigismond* vint l'attaquer. Le Grand-Maitre ne trouva point de meilleur moyen de l'appaiser, que de partager la *Prusse* avec lui. L'accord s'en fit l'an 1525. par la médiation du Marggrave *George* de

MAISON DE BRANDEBOURG. *Brandebourg* & de *Frederic* Duc de *Leignits*.

Il renonça à la Charge de Grand-Maitre, & abandonna à la *Pologne* cette partie de la *Prusse* qu'elle a possedée depuis ; & garda l'autre à titre de Duc feudataire de cette Couronne: & en cas que lui ou ses descendans vînssent à manquer, son frere & ses descendans devoient succeder. Une pareille conduite déplut à tout l'Ordre : les plaintes qu'on fit d'une aliénation si criante, le firent mettre au Ban de l'Empire; mais il ne se trouva personne pour en exécutes les décrets. ALBERT demeura Duc de *Prusse*, & ayant embrassé la Religion Protestante, regarda ses vœux comme nuls, & se maria. Il mourut fort âgé en 1568. le même jour que sa femme *Anne-Marie* de *Brunswic*. Sur la fin de sa vie, son corps & son esprit, également affoiblis par la vieillesse, l'avoient livré à quelques Conseillers qui abuserent de leur autorité. Le Roi de *Pologne*, à qui on se plaignit de leurs malversations, en fit faire justice. *Janow* & quelques autres furent décapités pour ce sujet. Ce fut *Albert* qui fonda l'Université de *Köningsberg*.

Il eut pour successeur son fils *Albert-Frederic*, qui épousa *Marie-Eleonor de Cleves* ; &, c'est sur ce mariage, qu'étoit fondée la prétention des Marggraves de *Brandebourg* sur les Duchés de *Cleves* & de *Juliers*. Peu de tems avant la consommation du mariage, l'Epoux tomba dans une espece d'imbécillité, nonobstant laquelle il ne laissa pas de le consommer. Mais quand il fut déclaré incapable de gouverner, la Curatele fut confiée à son cousin *George-Frederic*; après la mort duquel l'Electeur *Jean-Sigismond* fut déclaré Curateur & Administrateur de *Prusse*. *Albert-Frederic* mourut l'an 1618. & ne laissa que deux filles; ainsi la posterité

terité mafculine du Marggrave *Frederic* fut éteinte avec lui. Reprenons maintenant celle de l'Electeur *Jean* fon frere. MAISON DE BRANDEBOURG.

JEAN Marggrave & Electeur de *Brandebourg* fut furnommé le *Ciceron* de l'Allemagne, à caufe de fon éloquence. Il contribua beaucoup à obliger le Duc de *Glogau* de donner à la Ducheffe Douairiere la Principauté de *Croffen*, qui, comme nous l'avons dit, eft reftée à la famille de *Brandebourg*. Il mit auffi à la raifon les habitans de la *Vieille Marche*, qui s'étoient foulevés à caufe de quelques impôts qu'on avoit mis fur la Biere. Il mourut en 1499. & laiffa deux fils, dont ALBERT le plus jeune fut Archevêque de *Mayence* & de *Magdebourg*, & Evêque de *Halberftadt*. Le Pape *Leon* X. lui envoya le chapeau de Cardinal l'an 1518. Il vêcut jufqu'à l'an 1545. L'ainé, nommé JOACHIM, étoit un Prince très zèlé pour la Religion Catholique, & ce zèle caufa de la desunion entre lui & l'Electrice, qui étoit fille du Roi de *Dannemarc*, & profeffoit la Religion Proteftante. La mesintelligence fut fi grande, qu'elle le quitta & retourna chez fes parens. L'an 1517. il racheta du Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique la *Nouvelle Marche*; & après la mort de *Wichman* dernier Comte de *Rupin*, il fe mit en poffeffion de la Ville de ce nom, & de quelques Terres qui en dépendoient. Ce fut lui qui finit les conteftations avec la Famille des Ducs de *Pomeranie* au fujet de *Stettin*, & il obtint de l'Empereur *Charles* V. l'Expectative du Duché de *Holftein*, en cas que toute la Famille vînt à s'éteindre.

IV. JEAN le Ciceron.

V. JOACHIM I.

Après fa mort, arrivée l'an 1535, fes deux fils JOACHIM II. & JEAN *le Sévere* fe firent Lutheriens. Le dernier fut eftimé à caufe de fa valeur, & de la fageffe avec laquelle il

MAISON DE BRANDEBOURG.

gouverna sa Maison. Il fortifia *Peitze* & *Custrin*, & reçut *Besskau* & *Storkau* pour sureté de quelque argent qu'il prêta. Durant la guerre de *Smalcalde*, il suivit le parti de l'Empereur, sur les assurances que ce Princee donnoit qu'il n'avoit aucun dessein de troubler les Protestans. Mais quand l'Empereur victorieux eut publié l'*Interim*, le Margrave *Jean* s'attacha au Parti Protestant, duquel il n'y eut pas moyen de le détacher. Il mourut l'an 1571; & comme il ne laissoit point de fils, sa succession revint à son neveu.

VI. JOACHIM II.

L'Electeur JOACHIM II. obtint de l'Empereur *Ferdinand* I. que la Principauté de *Crossen*, que la famille de Brandebourg n'avoit possedé jusques-là qu'à titre d'engagement, lui seroit abandonnée comme un bien héréditaire. Mais il refusa d'être compris au nombre des Princes de *Silesie*, & de se trouver aux Etats de cette Province; c'est pourquoi il annexa cette Principauté à la Régence de *Custrin*. L'an 1542. il commanda l'Armée de l'Empire contre les Turcs. Cette Campagne n'eut rien de fort remarquable, sinon qu'on les empêcha d'entrer plus avant dans le Païs.

Dans la guerre de *Smalcalde*, il prit le parti de l'Empereur, aussi bien que son frere; & ne servit pas peu à reconcilier le Landgrave de *Hesse* avec ce Monarque. Il se joignit avec les enfans de *Philippe* pour demander son élargissement, & s'offrit a eux pour caution qu'il lui procureroit la liberté. L'an 1569. il obtint pour lui & pour ses descendans, l'Investiture de la *Prusse*; & par l'Alliance qu'il prit avec *Hedwig* fille de *Sigismond* Roi de Pologne, il fut accordé à ses enfans, qu'ils auroient l'Ex-

l'Expectative du Païs des Comtes de *Zips*, en cas que la Posterité mâle d'*Etienne* ayeul de cette Princesse vînt à manquer. Il mourut l'an 1571. Un maraut de Juif nommé *Lippold* lui donna un breuvage composé de malvoisie, pour lui procurer le sommeil; & par le poison qu'il y mêla, le traitre lui procura en effet un sommeil dont il ne se réveilla plus. Ce fut lui qui fit bâtir le Château de * *Cöln* sur la *Sprée*, & fortifier *Spandau*, qui est en même tems la Bastille & la Galere de ce Païs-là.

MAISON DE BRANDEBOURG.

Jean-George son fils lui succeda. Après la mort du Margrave *Jean* son oncle, il réunit toute la Marche de *Brandebourg*, & reçut à titre de bien héréditaire à sa Maison les Seigneuries de *Besskau*, & de *Storkau*, qu'elles n'avoit qu'à titre d'engagement. Il mourut l'an 1598. Il avoit eu vingt & trois enfans. De ses trois fils, *Jean-Frederic*, *Christian* & *Joachim-Ernest*, sont sorties les trois Maisons de *Prusse*, de *Barreut*, & d'*Anspach*, dont les Princes ont tous le titre de Marggraves de *Brandebourg*. Nous commencerons par la premiere.

BRANCHE ROIALE DE PRUSSE.

JOACHIM FREDERIC.

L'Electeur JOACHIM-FREDERIC hérita de son cousin *George-Frederic* la Principauté de *Jägerndorff*, & commença les fortifications de *Dresen* dans la *Nouvelle Marche* sur la frontiere de *Pologne*. Dès l'an 1566. il avoit été élu Archevêque de *Magdebourg*, & il avoit eu de gran-

* C'est une partie de la Ville de Berlin. Cette Capitale du Brandebourg, où réside le Roi de Prusse, est composée de cinq Villes, qui tiennent l'une à l'autre; à savoir, *Berlin*, *Cöln*, *Friderichswerder*, *Dorotheenstadt*, & *Friderichstadt*. La premiere donne le nom aux quatre autres; mais la seconde, qui est au Midi de la Sprée, est la demeure du Roi.

MAISON DE BRANDEBOURG.

grandes conteftations, fur ce que les Catholiques ne le vouloient point admettre à prendre féance à la Diete de l'Empire, ni à la revifion des affaires portées a la Chambre Impériale. Il fe brouilla auffi avec la Ville de *Magdebourg*, à caufe des Privileges & des Franchifes dont elle prétendoit jouïr. L'Electeur fon pere & l'Electeur de *Saxe* s'entremirent pour ménager l'accommodement, & il fut règlé, entre autres articles, „ que le Capitaine des portes „ de la Ville feroit obligé d'ouvrir une porte „ à quelque heure de la nuit que ce fût, „ quand l'Adminiftrateur fe préfenteroit pour „ entrer ; que cet Officier feroit également „ ferment à l'Adminiftrateur & au Magiftrat; „ que pour la décifion des matieres Confiftoriales, l'Adminiftrateur nommeroit le Préfident, & que le Confeil de Ville nommeroit „ les Affeffeurs; que la Ville auroit comme devant le droit de remplir les places qui feroient vacantes dans le Miniftere Ecléfiaftique & dans les Ecoles publiques, & l'infpection fur les Eglifes & fur ces Ecoles ".

Il s'accommoda avec *Augufte* Electeur de *Saxe*, pour le Burggraviat de *Magdebourg*: ils convinrent „ qu'*Augufte* en auroit le titre & „ l'Inveftiture Impériale, qu'il en garderoit les „ Bailliages de *Gommern*, d'*Elbenau*, de *Ranis*, „ & de *Gottau*; mais que l'Adminiftrateur auroit la Superiorité territoriale, la haute & „ baffe Juftice, & les droits attachez à la Dignité de Burggrave". *Joachim-Frederic* mourut d'Apoplexie l'an 1608. & laiffa entre autres enfans, deux fils, *Jean-Sigifmond* & *Jean-George*, dont le dernier eut pour fa part la Principauté de *Jägerndorff*. Les Capitulaires Proteftans de *Strasbourg* l'avoient élu pour leur Evêque: mais comme les Capitulaires Catholiques

ques avoient élu de leur côté le Duc *Charles* de *Lorraine*, cette double élection causa une guerre entre les deux concurrens, qui pourtant convinrent à la fin que le Marggrave se désisteroit de sa prétention pour la somme de cent-trente-mille florins d'or. MAISON DE BRANDEBOURG.

Il eut aussi de grands démêlés avec ses sujets, qui n'étoient pas contens qu'il introduisît le Calvinisme dans son païs, & s'en plaignirent au Conseil du Roi. La revolution du Royaume de Boheme & l'Election de *Frederic* Comte Palatin causerent le malheur du Marggrave *Jean George*: il prit le parti de ce dernier, qui ne réussit point. *Ferdinand* II. le dépouilla de sa Principauté de *Jägerndorff* qu'il donna aux Princes de *Lichtenstein*, malgré les protestations de la Maison de *Brandebourg*. *Jean-George* mourut relégué en *Transsilvanie* l'an 1624. & laissa un fils unique, *Ernest*, qui mourut l'an 1642. sans posterité.

IX. JEAN SIGISMOND.

JEAN-SIGISMOND Electeur, son frere ainé, se fit de la Religion Reformée, & l'introduisit dans la Marche de *Brandebourg*. Après l'extinction de la famille des Ducs de *Cleves*, il s'empara de la succession conjointement avec l'Electeur Palatin, malgré les oppositions de la Maison de *Saxe* qui en avoit l'Expectative, comme nous le disons ailleurs.

Son droit étoit fondé sur ce qu'il avoit épousé *Anne*, fille ainée d'*Albert-Frederic* de *Prusse* & de *Marie Eléonor* sœur ainée du dernier Duc de *Cleves*. La mort de son beaupere le rendit maitre du Duché de *Prusse*, dont il obtint l'Investiture du Roi de *Pologne*. Il eut pour successeur son fils GEORGE-GUILLAUME, à qui peu de semaines auparavant il avoit remit le soin du Gouvernement, n'étant déja plus en état de gouverner lui-même à

MAISON DE BRANDE-BOURG.

cause de l'extrême foiblesse où ses infirmitez le réduisoient, quoiqu'il ne fût âgé que de 47. ans.

1619. X. GEORGE GUILLAUME.

Le nouvel Electeur commença de gouverner dans un tems bien difficile, car les troubles de *Boheme* avoient mis le desordre en *Allemagne*, & le fameux Edit de restitution pour les biens Ecclésiastiques envahis depuis la Paix de Passau, le regardoit personellement. On vouloit qu'il rendît trois fondations qui étoient dans le cas de l'Edit, à savoir *Brandebourg*, *Havelberg*, & *Lebuss*. La guerre qui éclata en même tems entre l'Empereur & la *Suede*, obligea l'Electeur de ceder à cette Couronne la Forteresse de *Spandau*, afin de faciliter les efforts qu'on faisoit pour sauver *Magdebourg* assiegée par les Imperiaux. Efforts inutiles, qui n'empêcherent pas *Tilli* de la prendre. Ce Général s'étant jetté dans la *Saxe*, l'Electeur ayant alors besoin du secours de ses amis, *George-Guillaume* joignit ses troupes aux Saxonnes, & eut part à la fameuse victoire de *Leipsig*; mais après la mort du Roi de *Suede* l'Electeur de *Saxe* ayant jugé à propos de s'accommoder avec l'Empereur par le Traité de *Prague*, le Brandebourg y voulut être compris aussi.

1637.

L'an 1637. la famille des Ducs de *Pomeranie* étant éteinte dans la personne de *Bogislas* XIV. son Païs devoit appartenir à l'Electeur de Brandebourg, en vertu de la transaction de *Grim*: mais la Couronne de *Suede*, qui en avoit déja pris possession, n'eut garde de s'en dessaisir, & le légitime Successeur ne se trouva point en état de l'en chasser. *George-Guillaume* mourut en 1640.

1640. XI. FREDERIC GUILLAUME.

FREDERIC-GUILLAUME, qui lui succeda, fut un des illustres Souverains de son tems. Il fut obligé

obligé par la Paix de *Westphalie* d'abandonner cette partie de la *Pomeranie* dont la *Suede* est demeurée si long-tems en possession, & que nos Géographes modernes appellent la *Pomeranie Suedoise*. Pour le dédommager de cette perte, l'Empire sécularisa en sa faveur les Evêchés de *Halberstadt* & de *Minden*, & lui donna l'Expectative de l'Archevêché de *Magdebourg* aussi sécularisé. De sorte qu'après la mort de l'Administrateur *Auguste* de *Saxe*, il devoit posseder cette Prélature à titre de Duché héréditaire à sa famille. MAISON DE BRANDEBOURG.

Charles-Gustave, Roi de *Suede*, ayant déclaré la guerre à *Jean-Casimir* Roi de *Pologne*, l'Electeur se crut obligé de se déclarer pour le premier, & contribua à la fameuse victoire de *Warsovie* où l'Armée Polonoise fut défaite, quoiqu'elle eût une fois autant de monde que celle des Suedois & du Brandebourg ensemble. *Frederic-Guillaume* se détacha néanmoins du parti de *Charles-Gustave*, & par les soins du Baron de *l'Isola* Ministre de l'Empereur, il conclut le Traité de *Bidgost*, par lequel la *Pologne renonça à l'inféodation de la Prusse*, déchargea l'Electeur & ses descendans de l'Investiture, l'en reconnut pour Souverain absolu, & lui ceda de plus la Starostie de *Draheim*, les deux Seigneuries de * *Lauwenbourg* & de *Butau* que les Ducs de *Pomeranie* avoient occupé comme un Fief de la Couronne. Il lui engagea aussi par le Traité la Ville d'*Elbing*, pour

* Il ne faut pas confondre cette Place, qui est à la pointe orientale de la Pomeranie, avec le Duché de Lauwenbourg sur l'Elbe. Quelques-uns pour les distinguer écrivent celle dont il s'agit ici, Louwenbourg; mais la prononciation est la même.

MAISON DE BRANDEBOURG. pour un emprunt de quatre-cens-mille écus. Mais cet engagement n'eut point lieu.

Il rompit ensuite avec la *Suede*, & assisté des troupes Impériales, il regagna une partie de la *Pomeranie Suedoise*, assiegea en-vain *Stettin*, & rendit le tout à cette Couronne par la Paix d'*Oliva*.

1670. L'an 1670. *Jean-Erasme* Comte de *Tattenbach* ayant été complice des Comtes de *Nadasli*, *Serini*, & *Frangipani*, & exécuté à *Vienne* avec eux, l'Electeur se saisit de la Comté de *Reinstein*, que *Tattenbach* avoit possedée comme un Fief de la Principauté de *Halberstadt*; ce qui causa quelques démêlés entre lui & la Maison de *Brunswick*. Lors que la guerre fut déclarée entre la France & la Hollande, & que le Roi se fut rendu maitre des Villes du Païs de *Cleves* où les Hollandois avoient eu jusqu'alors leurs garnisons, ce Duché fut si incommodé des marches & des hostilités des *François*, que l'Electeur n'eut pas de peine à se joindre avec l'Empereur *Leopold* pour la conservation des Païs-Bas. Le commencement ne lui fut point favorable. L'Evêque de *Munster* saccagea la Comté de *Ravensberg*, & le Maréchal de *Turenne* entra dans la Comté de la *Marck*, qu'il ménagea fort peu. Les troupes de l'Empereur & de l'Electeur, quoique superieures en nombre, n'entreprirent rien, parce que les Imperiaux n'avoient pas envie de se battre contre un Général dont ils avoient souvent éprouvé l'habileté.

L'Electeur se voyant à la veille de perdre ce Païs, en prévint la ruïne totale par le traité de *Vossen* où il s'accorda avec la France,
1673. l'an 1673. à condition „ que le Roi lui ren-
„ droit toutes les Places occupées dans les
„ païs

„ païs de *Cleves*, de la *Marck* & de *Ravens-* MAISON
„ *berg*; excepté *Wesel* & *Rées* où le Roi dé- DE BRANDE-
„ voit laisser garnison jusqu'a la conclusion de BOURG.
„ la Paix, après laquelle elles devoient être
„ aussi-tôt évacuées à l'Electeur. Le Roi s'o-
„ bligea de plus de lui payer en certains termes
„ huit-cens-mille livres.

A quelque tems de-là les Francois firent courir leurs troupes dans les Païs-Bas Espagnols, & rendirent *Wesel* & *Rées* au *Brandebourg*. Mais la *France* ayant attaqué l'Electeur de *Treve*, & le *Palatin*, & son Armée vivant à discretion dans leurs Etats, *Frèderic-Guillaume* fit une nouvelle Alliance avec l'Empereur, l'*Espagne* & la *Hollande*: il assembla des troupes, se mit a la tête, & tomba sur l'*Alsace*, où il ne fit rien, par la lâcheté des Impériaux que commandoit *Bournonville*, & qui n'oserent 1674.
rien entreprendre. Ils ne purent prendre leurs quartiers d'hiver en *Alsace*, & l'Electeur fut obligé de revenir bien vîte sur ses pas, pour s'opposer au progrès du Roi de *Suede*, qui, le voyant occupé si loin, avoit envoyé dans son païs une forte Armée sous la conduite du Géneral *Wrangel*.

L'Electeur ne fut pas plutôt averti de l'incursion des Suedois, qu'il gagna la *Franconie*, y fit hiverner son Armée; & prenant sa marche sur *Magdebourg*, y arriva avec son Armée au mois de Juin 1675. avant que les Suedois 1675.
en eussent la moindre nouvelle. Il tomba sur *Wrangel* qui commandoit à *Rattenau*, tailla en pieces la garnison *Suedoise*, fit cet Officier prisonnier, & ne prenant avec soi que la Cavalerie & les Dragons, attaqua à *Fehrbellin* l'Armée Suedoise avec tant de vigueur, qu'il l'obligea de se retirer de ses Etats avec perte de plus de quinze-cens hommes. *Wrangel* se sauva avec

L 6 les

MAISON DE BRANDEBOURG. les débris de son Armée dans le *Mecklembourg*, Duché qui a toujours le malheur d'être la victime des guerres étrangeres.

Depuis ce tems-là l'Electeur n'eut plus que
1676. du bonheur contre la *Suede*: il lui enleva *Wol-*
1677. *lin* & *Wolgatz*; & la Campagne suivante, *Anclam*
1678. & *Demin*. L'année d'après, il prit *Stettin* après un siege fort meurtrier. L'an 1678. il chassa les Suedois de *Strahlsonde* & de *Greipswalde*, les seules Places qu'ils eussent encore en *Pomeranie*. Les Suedois l'attaquerent d'un autre côté, & ne furent pas plus heureux. *Horn*, qui commandoit un Corps dans la *Livonie*, entra dans la *Prusse*, d'où l'Electeur l'obligea de se retirer avec une partie de son monde, après lui avoir taillé le reste en pieces. La Suede étoit en danger de faire de plus grandes pertes, si la *France* victorieuse, après avoir mis l'*Espagne* & la *Hollande* dans la nécessité de faire la Paix, n'eût agi efficacement en faveur de la *Suede*.

L'Electeur, qui n'avoit point été compris dans le Traité de *Nimegue*, fut réduit à faire aussi après les autres une Paix d'autant plus desagréable, qu'elle lui arrachoit ses conquêtes, & lui rendoit un voisin inquiet & dangereux qu'il avoit eu le bonheur de chasser au-delà de la Mer.

Traité de St. Germain. „ Les conditions de son Traité furent; qu'à „ l'avenir la Riviere de l'*Oder* seroit la borne „ des deux Pomeranies, excepté *Dam* & *Gol-* „ *nau* qui devoient appartenir à la *Suede*; la „ derniere même demeuroit engagée à l'Elec- „ teur pour cinquante-mille écus; qu'il auroit „ seul les impôts de péage qui se levoient à „ *Colberg* sur la Mer Baltique & dans les Ports „ situés sur la rive orientale de l'*Oder*, des- „ quels impôts lui & la *Suede* avoient jusques

„ là

„ là joui en commun; la *France* s'obligea de lui *MAISON DE*
„ payer trois-cens-mille écus, & de son côté il *BRANDE-*
„ consentit de rendre à la *Suede* ce qu'il avoit de *BOURG.*
„ Villes appartenantes à cette Couronne." Le Traité en fut signé à *Saint Germain en Laie* le 29. Juin 1679. Le partage qui se fit alors n'étoit pas exactement le même que celui qui avoit été fait dans le Traité de *Westphalie*, mais ce dernier est le seul qu'il soit nécessaire de remarquer pour l'Histoire du tems.

L'an 1680. l'Electeur fit enlever par quelques frégates, un vaisseau de guerre appartenant à l'*Espagne* qui lui devoit dix-huit cens-mille écus, dont il ne pouvoit être payé malgré les pressantes sollicitations qu'il avoit fait faire pour cela. La mort d'*Auguste* de *Saxe* Administrateur de *Magdebourg* étant arrivée la même année, *Frederic-Guillaume* s'en mit en possession à titre de Duché séculier, conformément à ce qui avoit déja été décidé à la Paix de Westphalie. Mais il prétendit que les quatres Bailliages compris sous le nom de la Principauté de *Querfurt* n'étoit pas des Biens Allodiaux, mais un Fief relevant du Duché de *Magdebourg*. Ce differend fut vuidé en 1687. 1687.
comme nous l'avons dit ailleurs: on lui rendit le Bailliage de *Bruck*, & il quitta sa prétention sur les trois autres.

Il règla l'année suivante avec l'Empereur, le démêlé qu'ils avoient depuis que *Jägerndorff* 1688.
avoit été réuni à la Boheme. Il en avoit toujours porté le titre, & soutenu que la felonie de *Jean-George* n'avoit pu préjudicier à sa Maison. L'Empereur, pour éteindre cette prétention, lui donna le territoire de * *Schueibusin*; mais il le racheta pour une somme d'argent après

* C'est la Pointe septentrionale de la Silesie.

MAISON DE BRANDEBOURG.

près la mort de l'Electeur, qui fut le 29. Avril de la même année. Il avoit vecu soixante & huit ans, & gouverné quarante-huit. Il fut marié deux fois; la premiere avec *Louise-Henriette* fille d'*Henri-Frederic* Prince d'*Orange*, qui lui opporta son droit à la succession des grands biens de cette Maison; sa seconde femme fut *Dorothée*, fille de *Philippe* Duc de *Holstein Glucksbourg*. Les enfans de la premiere ne vivent plus. Entre ceux de la seconde il y a eu trois Princes dont la Posterité subsiste encore, à savoir FREDERIC III. PHILIPPE-GUILLAUME, & ALBERT-FREDERIC. Le premier succeda, & fut Electeur; le second fut Gouverneur de *Magdebourg*, & eut sa Résidence à *Suedt* dans l'*Ukermarche*: il mourut en 1711. & laissa FREDERIC-GUILLAUME, né le 27. Décembre 1700. *Henri-Frederic* né le 29. d'Août 1709. & *Henriette-Marie* qui a épousé *Frederic-Louis* Prince héréditaire de *Wurtenberg*: elle est née le 2. de Mars 1702. Le troisieme a la Commanderie de *Sonnebourg*, & le Gouvernement de la Basse Pomeranie: il a pour fils *Charles* né le 3. Juin 1705., *Frederic* né le 13. d'Août 1710. & *Frederic-Guillaume* né le 28. de Mars 1714.

FREDERIC III. I. Roi de PRUSSE.

FREDERIC III. étoit né avec une forte passion pour la gloire. L'admiration qu'il avoit pour celle de *Louis le Grand*, le porta à une imitation qui fut utile à ses Etats. A l'exemple de ce Roi, il embellit sa Capitale de somptueux Edifices, y attira un grand nombre d'Habitans par ses bienfaits, & fit fleurir l'industrie par les manufactures, les etablissemens des Arts, & même des Sciences. On a dit de lui, qu'il avoit copié *Louis* XIV. en petit; c'est-à-dire que son païs n'étant pas à comparer à la France, il n'avoit pas laissé d'y faire à proportion tout

ce

ce qui étoit possible, pour la gloire de son Regne. MAISON DE BRANDEBOURG.

Les secours dont il assista les Refugiés, les attirerent dans le Brandebourg. *Berlin* fut considerablement accru, & il se fit beaucoup de Colonies Françoises. Mais cette admiration ne l'empêcha point de prendre parti avec l'Empire contre ce Monarque dans la guerre de 1689: il reprit sur les François les Villes de *Keiserswerd* & de *Bonn*; & les troupes qu'il donna aux Alliés furent utilement employées tant en *Italie* & en *Allemagne*, que dans les *Païs-Bas*. L'an 1697. il fit un Traité avec *Auguste* Electeur de *Saxe*, qui lui ceda la Prévôté Héréditaire de *Quedlimbourg*, le Bailliage de *Petersberg*, & quelques droits. Dans le besoin où se voyoit l'Empereur *Leopold* de se faire un parti puissant dans l'Europe pour empêcher l'effet du Testament de *Charles* II. Roi d'*Espagne*, Sa Majesté Impériale savoit trop bien que l'Electeur de *Brandebourg* étoit un des Princes de l'Allemagne de qui il pouvoit attendre les plus grands services. Les Electeurs de *Baviere* & de *Cologne* étoient dans les interêts de *Philippe* d'*Anjou*, leur neveu; plusieurs Puissances de la *Suabe* avoient fait entre elles une Alliance pour conserver la neutralité. Il se servit alors habilement du penchant que l'Electeur avoit naturellement pour la grandeur; & pour l'attacher à sa Maison, il érigea le Duché de *Prusse* en Royaume Héréditaire. *Frederic* fut couronné à *Königsberg* le 18. Janvier 1701. & fut reconnu Roi par tous les Alliés de l'Empereur. Il en marqua sa reconnoissance en fournissant des troupes auxiliaires, qui ont eu beaucoup de part aux Evenemens de cette guerre.

Après la défaite du Roi de *Suede* à la Bataille

MAISON DE BRANDEBOURG.

taille de *Pultawa*, le Roi de *Prusse* eut la générosité de ne vouloir pas profiter de la déroute de ce Prince, quelque envie qu'ayent eu depuis long-tems les Electeurs de *Brandebourg* de se rendre maitres du Duché de *Stettin*.

L'année suivante, mourut *Guillaume* III. Roi d'*Angleterre*. Celui de *Prusse* se porta aussi-tôt héritier, & en cette qualité prit possession de la Comté de *Lingen*, de la Principauté de *Meurs*, & de plusieurs autres biens enclavés en d'autres Etats. La Principauté d'*Orange* étoit alors inaccessible pour lui, à cause de la guerre. En-vain divers Princes contesterent cette succession: il acheta le droit de quelques-uns, & laissa les autres poursuivre inutilement leurs prétentions.

Après la mort de la Duchesse de *Nemours* en 1707, les Etats de *Neufchâtel* & de *Valengin*, entre plusieurs compétiteurs de cette succession, préfererent le Roi de Prusse, comme héritier de la Maison d'*Orange*: son droit étoit fondé sur ce qu'un Prince de cette Maison avoit épousé l'Héritiere de la Maison de *Châlons* à qui ces deux Etats ont autrefois appartenu. Dès l'année précedente, il avoit acheté la Comté de *Tecklenbourg*.

A l'Assemblée tenue à *Francfort* pour l'Election de l'Empereur d'aujourd'hui, on publia que l'Abbé d'*Albani*, neveu du Pape, étoit venu pour y protester contre la Dignité du Roi de *Prusse*: mais ce Roi déclara que si l'Abbé protestoit contre sa Dignité Royale, il donneroit ordre aux troupes qu'il avoit en *Italie*, d'entrer dans l'Etat Ecclésiastique & d'y vivre à discretion comme en païs ennemi. Effrayé de cette menace, l'Abbé envoya son Secretaire aux Ministres du Roi, pour leur assurer

qu'il

qu'il n'avoit eu aucun ordre, ni même la pensée de faire une pareille Protestation. MAISON DE BRANDEBOURG.

Nous passerons sous silence les démarches que fit ce Monarque pour procurer à l'Europe une Paix solide, & les demandes spécifiques que ses Ministres présenterent au Congrès d'Utrecht; & nous nous contenterons de dire qu'ils signerent son Traité de Paix avec la France, le même jour que ceux des autres Confédérés. Il contenoit treize articles, & deux séparez. Les plus remarquables sont „ que la „ *Haute Gueldre Espagnole*, dont il étoit en pos- „ session, lui seroit cedée par la France & par „ l'Espagne en toute Souveraineté; avec cette „ clause, que la Religion Catholique y seroit „ conservée; qu'on lui cederoit de plus le „ Païs de *Kessel*, l'Ammanie ou Préfecture „ de *Kriekenbeck*; qu'il seroit reconnu par la „ France pour Souverain Seigneur de *Neufchâ-* „ *tel* & de *Vallengin*. En échange il ceda au „ Roi de France la Principauté d'*Orange* à „ perpétuité, de même que les biens de la „ succession de *Château-Beliard* situés dans la „ *Franche Comté*; & s'obligea de donner satis- „ faction à ceux y auroient quelque préten- „ tion. Dans l'un des articles séparez on con- „ vint *que le Roi de France donneroit au Roi* „ *de Prusse le titre de Majesté*, que le Roi „ Très-Chretien refusoit à quelques Monar- „ ques ".

Le 11. Avril. 1713.

En vertu de ce Traité, Sa Majesté Prussienne retira ses troupes qui avoient jusques-là servi contre la France, & ne laissa dans l'Armée Impériale que son contingent dont elle ne pouvoit se dispenser.

Ce Roi avoit fait des demandes fort avantageuses pour les Refugiés; mais il ne vêcut pas assez pour en obtenir l'effet, supposé qu'elles eussent

MAISON DE BRANDEBOURG.

II. FREDERIC GUILLAUME.

eussent été acceptables par la France; car lorsque que le Traité fut à peu près règlé, ce Roi, si digne de l'amour de ses sujets, mourut dans sa 56. année. FREDERIC-GUILLAUME son fils unique, qui lui a succedé, acheva alors ce qui restoit à faire du grand ouvrage de la Paix; & après les ratifications ordinaires, envoya l'an 1715. un Ministre à Paris pour former avec cette Cour une Alliance plus étroite.

Ce fut dans ce même tems que le nouveau Roi de *Prusse*, voyant que les Alliés du *Nord* alloient incommoder ses sujets par les marches & les contre-marches qu'ils faisoient dans son païs au sujet de la *Pomeranie*, voulut engager la *Suede* à faire la Paix. Cette négociation, aulieu de produire cet effet, attira la guerre; & le Roi de *Prusse* ayant joint ses troupes à celles des Ennemis de *Charles* XII. chassa entierement les *Suedois* de l'*Allemagne*. Le Roi de *Dannemarc* & lui partagerent entre eux la *Pomeranie Suedoise*. Sa Majesté Prussienne en eut le Duché de *Stettin*. Ce Monarque est né le 4. d'Août 1688. Ses fils sont, *Frederic* né le 24. Janvier 1712, & *Guillaume-Louis* né le 25. Janvier 1717.

Les ETATS du Roi de *Prusse* sont, la Marche de *Brandebourg*, la plus grande partie de la *Pomeranie*, le Duché de *Magdebourg*, les Principautés de *Minden* & de *Halberstadt*, le Duché de *Cleves*, la Comté de *la Marck*, celles de *Ravensberg*, de *Lingen*, de *Neufchâtel* & de *Vallengin*, celle de *Tecklenbourg*, la Prévoté héréditaire de *Quedlinbourg*. Dans la *Basse Lusace* il possede *Cotbus*, *Peskau*, *Storckau*, *Peitz* & *Sommerfeld*. Il tient garnison dans la Ville de *Nordhausen*, quoique Ville Impériale. Tous ces Etats, joints au Royaume de *Prusse* & au haut quartier de *Gueldres* que l'Espagne lui a cedé, for-

forment une Puissance qui seroit encore bien plus considerable, s'ils étoient tous ensemble & qu'ils ne fussent pas si éloignés les uns des autres. MAISON DE BRANDEBOURG.

MAISON DES MARGGRAVES *DE CULMBACH*, OU *DE BARREUTH.*

CHRISTIAN, second fils de l'Electeur *Jean-George*, eut pour son partage le Marggraviat de *Culmbach* où de *Barreut* en *Franconie*, & mourut, en 1655. Son fils ainé ERDMAN-AUGUSTE, qui étoit déja décedé avant lui, avoit laissé un fils nommé CHRISTIAN-ERNEST, qui n'étoit âgé que d'onze ans lorsqu'il succeda à son ayeul. Il a vêcu jusqu'en 1712. Son fils GEORGE-GUILLAUME, qui est présentement Marggrave de *Barreut*, a eu de son mariage avec *Sophie* de *Saxe-Weissenfels*, quelques Princes déja morts, & deux Princesses qui vivent encore.

GEORGE-ALBERT, second fils de *Christian*, résida quelque tems à *Culmbach*, & ensuite à *Schreetz*, où il mourut l'an 1666. De trois fils qu'il laissa, le second nommé *Charles-Auguste* est Chanoine de *Magdebourg*: il a sa résidence à *Neustadt* sur l'*Eisch*. Le troisieme GEORGE-ALBERT, Posthume, à laissé trois fils; FREDERIC-CHRISTIAN-GUILLAUME, Seigneur de *Kotza*, FREDERIC-CHARLES mort en 1703. & FREDERIC-AUGUSTE Posthume né l'an 1703.

CHRISTIAN-HENRI fils ainé de *George-Albert* eut

Maison de Brandebourg. eut sa résidence à *Weverlingen*, & est mort l'an 1708. Il a laissé entre autres enfans, GEORGE-FREDERIC-CHARLES, qui réside à *Rotenbourg* sur la *Tauber*; ALBERT-WOLFGANG, né le 8. Décembre 1689. il est actuellement au service de l'Empereur; FREDERIC-ERNEST, né le 15. de Décembre 1703. & FREDERIC Posthume. L'aîné est le seul qui soit marié: ses fils sont FREDERIC né le 10. Mai 1711; *Guillaume-Ernest* né le 25. Juillet 1712. & *Jean* né le 3. Décembre 1716. Les Etats du Marggrave de BARREUT sont le Marggraviat de *Culmbach*, ou se trouvent *Barreut* Résidence; *Culmbach*, près de laquelle est le Château de *Blassenbourg*; *Wonsidel*, *Neustadt*, *Erlangen*, devenue considerable par une Colonie de Refugies; & *Cronach*, près de laquelle ou trouva une Mine d'or en 1695.

DE LA
MAISON DES MARGGRAVES
D'ANSPACH.

Maison de Brandebourg-Anspach. LA Branche d'ANSPACH tire son origine de JOACHIM-ERNEST, troisieme fils de l'Electeur *Jean-George*. Ce Prince eut pour son partage le Marggraviat d'*Anspach*, & mourut en 1625. FREDERIC l'aîné de ses fils lui succeda, & fut tué sans posterité à la fameuse Bataille de *Nordlingen* l'an 1634. ALBERT son frere qui lui succeda mourut l'an 1667. & laissa JEAN FREDERIC qui déceda l'an 1686. & eut entre autres fils CHRISTIAN-ALBERT, son successeur, qui étoit alors mineur & n'atteignit point l'âge de majorité. GEORGE-FREDERIC son

son frere & son successeur, fut blessé à *Kutten-see*, & mourut de sa blessure. Comme il n'avoit point été marié, la succession vint enfin à GUILLAUME-FREDERIC, qui est aujourd'hui Marggrave d'*Anspach* depuis l'an 1703. Il n'a qu'un fils nommé *Charles-Frederic* né le 12 Mai 1712. Les Etats de cette Maison sont *Anspach*; *Schwabach*; *Hailsbrunn* (qu'il ne faut pas confondre avec *Hailbrun* ou *Heilbrun* en Suabe) & *Wiltzbourg*. MAISON DE BRANDEBOURG.

CHAPITRE VII.

DE LA MAISON ELECTORALE DE *BRUNSWICK*, *HANOVER*, *LUNEBOURG*, *ET WOLFENBUTTEL*.

Son Origine.

AZON Marquis d'EST en *Italie*, est regardé comme la tige de cette illustre famille. Il avoit épousé en premieres noces *Cunigonde*, héritiere de la *Basse Baviere*, & qui étoit de la fameuse Maison des *Guelphes*. Il en eut un fils qui fut nommé *Guelphe*, du nom de son ayeul maternel. Après la mort de cette premiere femme, il prit une seconde Alliance avec

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

avec *Ermengarde* fille d'un Comte du *Maine* en *France*, de laquelle nâquit FOULQUES Auteur de la Branche d'*Est*, qui a si longtems tenu un des prémiers rangs entre les Princes d'*Italie*, & qui est aujourd'hui connue sous le titre de Ducs de *Modene*.

De GUELPHE sont issus les Princes de la Maison de BRUNSWICK-LUNEBOURG.

GUELPHE.

Son mérite lui attira l'estime & la confiance d'*Henri* IV. Cet Empereur ayant dépouillé *Otton* Duc de *Baviere* de tous ses Etats, parce qu'il avoit pris les armes contre lui; en disposa en faveur de *Guelphe*, & crut ne les pouvoir confier à un Prince plus digne de ses bienfaits. Mais lorsque le Pape *Gregoire* VII. eut excommunié *Henri*, pour les sujets que l'on a déja rapportés, *Guelphe* oublia ce qu'il devoit à son Chef & à son bienfaiteur, & un zèle aveugle le rendant ingrat, il prit parti contre l'Empereur, & se rangea du côté du Pape.

Il ne tira pas de son ingratitude tout le fruit qu'il en avoit espéré. L'Empereur qui en fut outré ne le ménagea point, se rendit maitre de son Païs, & le fit lui-même prisonnier. *Guelphe* fut assez heureux pour corrompre ses Gardes, & pour s'échaper de prison. Il s'empara ensuite d'*Augsbourg* & de *Freisingue*; mais il avoit affaire à un Prince plus puissant que lui, & il n'eut point d'autre ressource que de fuir de lieu en lieu la colere d'*Henri*. Vingt ans se passerent sans qu'il pût trouver de sureté nulle-part, & il eut tout le tems de se repentir de la faute qu'il avoit faite. L'Empereur fut enfin touché de son état. Le tems l'avoit adouci, & il remit *Guelphe* & ses enfans en possession du Duché dont il l'avoit privé.

Guelphe partit ensuite pour la Terre Sainte, afin d'y faire la guerre aux Infideles Il n'y fit rien de

de conſiderable; preſque tout ce qu'il avoit mené de troupes y périt; & comme il s'en revenoit, il mourut dans l'Ile de *Cypre* l'an 1101.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Il laiſſa deux fils, GUELPHE V. & HENRI ſurnommé *le Noir*. Le premier mourut l'an 1119. ſans poſterité.

GUELPHE V. HENRI le NOIR.

Le ſecond s'allia avec *Wulphide* * fille unique de *Magnus* Duc de *Saxe*, de la famille de *Billung*. Après la mort de ſon beau-pere, il prétendit hériter de la *Saxe*; mais il ne put y réuſſir. Il mourut l'an 1125. Il avoit deux fils, à ſavoir HENRI ſurnommé *le Superbe*, & GUELPHE; l'un & l'autre s'oppoſerent d'abord à l'Empereur *Conrad* III. qui aſſiegea ce dernier à *Weinſperg*.

GUELPHE V. HENRI le Superbe.

Guelphe riſquoit beaucoup. L'Empereur, piqué au vif, étoit réſolu de ne rien écouter, & d'en faire un exemple de ſéverité qui effrayât ceux que voudroient lui conteſter ſa qualité d'Empereur. *Guelphe* échapa néanmoins, par la tendreſſe de ſon epouſe. Comme *Conrad* avoit permis que les Dames ſortiſſent de la Ville & emportaſſent ce qu'elles avoient de plus cher, cette vertueuſe Princeſſe ſortit emportant ſon mari, & les autres femmes ſuivirent le même exemple. L'Empereur fut ſi charmé de ce trait ſpirituel, qu'il pardonna aux hommes. *Guelphe* reconnut mal le ſervice que la Ducheſſe ſa femme lui avoit rendu en cette occaſion. Pour ſe défaire d'elle, il l'envoya en *Italie*, & reſta en *Allemagne* pour ſe plonger dans la débauche.

Lorſque *Frederic* I. termina le differend qui étoit entre *Henri* le *Lion* Duc de *Saxe* & *Henri* Marggrave d'*Autriche*, au ſujet du Duché de *Baviere*,

* Ou Guelphide.

De la Maison de Brunswick.

viere, il donna au Duc *Guelphe* l'Investiture de la *Toscane*, de *Spolete* & de *Sardaigne*.

Son frere *Henri* le *Superbe* avoit épousé *Gertrude*, Héritiere de cette partie de la *Saxe* qui comprend le *Brunswick* & les environs du *Weser*. Il en avoit eu HENRI surnommé *le Lion*. *Guelphe* ayant eu le chagrin de perdre le seul fils qu'il avoit, voulut vendre ses Etats à son neveu. De son côté *Henri* ne se pressoit pas de lui payer la somme dont ils étoient convenus, parce qu'il esperoit que son oncle qui étoit âgé venant à mourir sur ces entrefaites, il en hériteroit & épargneroit cet argent. *Guelphe* le punit, & vendit ces mêmes Etats à l'Empereur *Frederic*, qui avoit interêt de le payer plus promptement. Il eut ensuite le malheur de perdre la vue: il changea entierement de vie; & après une vieillesse plus Chrétienne que n'avoit été sa jeunesse, il distribua aux pauvres la plus grande partie de ce qu'il avoit, & mourut l'an 1191.

Origine des Guelphes.

C'est de lui que prit son nom cette Faction fameuse en Italie, qui étoit opposée à celle des *Gibelins*. On appelloit *Guelphes* ceux qui soutenoient les interêts du Pape contre ceux de l'Empereur, qui avoit les *Gibelins* pour lui. Revenons à *Henri* le Superbe, qui continua la famille. Nous avons déja dit qu'il avoit épousé *Gertrude*. Cette Princesse étoit fille de l'Empereur *Lothaire* II. & lui apporta en dot le Duché de *Brunswick*, *Göttingue*, & le Païs situé proché le *Weser*, avec la Comté de *Northeim*. Son beau-pere l'investit encore dans la suite du Duché de *Saxe*.

Après la mort de *Lothaire*, la plupart des * Princes

* Avant *Charles* IV. il n'y avoit rien de reglé ni sur le nombre des Electeurs, ni sur la forme des Elections.

Cha-

ces de l'Empire paroissoient assez disposés à placer *Henri* sur le Trône Impérial, & l'on croit que si l'Electeur de Mayence eût été un peu plus dans ses interêts & que l'Election se fût faite sans cabale, cette Couronne lui étoit assurée; mais la faction de *Suabe* l'emporta, & fit élire *Conrad* Duc de *Franconie*, qui fut le troisieme Empereur de ce nom.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

HENRI le Lion.

Henri, mécontent de ce choix, & poussé même, dit-on, par le Pape, refusa les marques de la Dignité Impériale au nouvel Elu; & s'attira par-là ses plus vifs ressentimens. *Conrad* ne tarda gueres à s'en venger. Il prit prétexte qu'*Henri* possedoit les deux Duchez de *Baviere* & de *Saxe*; il prétendit que cela ne se pouvoit pas selon les loix de l'Empire. Il lui ordonna de se défaire de l'un des deux, & de ne garder que celui qu'il aimeroit mieux. Comme ces loix étoient des loix imaginaires, & que l'ordre de *Conrad* n'étoit fondé que sur son inimitié, *Henri* y fit peu de réflexion. L'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & confera le Duché de *Baviere* à *Leopold* Marggrave d'*Autriche*, & celui de *Saxe* à *Albert l'Ours*, de la Maison d'*Anhalt*.

Henri ne perdit point courage: il entreprit de se remettre en possession de son Duché de *Saxe*, chassa *Albert*, & le poursuivit jusque dans ses Etats qu'il saccagea; mais il ne jouït pas longtems de cet avantage; il mourut à *Quedlinbourg*, & l'on crut que ses ennemis l'avoient fait empoisonner.

Il ne laissa qu'un fils, nommé HENRI comme

Chaque Prince qui avoit quelque autorité se mêloit d'élire l'Empereur futur. Charles IV. s'étant mal trouvé de cette maniere confuse & tumultueuse, fit la Bulle d'Or pour prévenir ces desordres.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

me lui, duquel nous avons parlé. Ce Prince étoit encore fort jeune. Sa mere se remaria avec *Henri* l'*Illustre* fils de *Leopold* d'*Autriche*, à qui nous venons de voir que l'Empereur avoit donné la *Baviere*. Ce Duc engagea son beau-fils à confirmer ce que Sa Majesté Imperiale avoit fait, & à se contenter de la *Saxe*. Son oncle *Guelphe* fut très mécontent de cet accord, & *Henri* lui-même étant parvenu à l'âge de Majorité, voyant de plus que *Conrad* III. étoit mort, revoqua le consentement qu'on lui avoit surpris. Il prétendit alors rentrer en possession de la *Baviere*. *Frederic* I. accommoda ce differend & décida que la Baviere seroit rendue à *Henri*, mais qu'en échange l'*Autriche qui n'étoit alors qu'un Marggraviat de la* Baviere, *seroit érigé en Duché indépendant & ne relevant que de l'Empire immédiatement.*

Henri accompagna l'Empereur *Frederic* I. dans son voyage de *Rome*, & lui rendit des services essentiels. Entre autres, il battit les *Romains*, qui refusoient d'ouvrir leurs portes. *Frederic*, pour récompense de son zèle, lui donna le droit d'établir des Evêchés dans tous les lieux de * l'*Esclavonie Septentrionale* que lui ou ses successeurs pourroient conquérir, & d'en pouvoir nommer les Evêques.

Revenu de ce voyage, il tourna toutes ses pensées de ce côté, & travailla si efficacement à la conquête des *Slaves* ou *Sclavons*, qu'il les sub-

* Elle comprenoit alors le Mecklembourg, la Pomeranie, & quelques autres territoires des environs. Les Wendes venus de delà la Vistule, trouvant le Païs des Vandales dégarni d'habitans, s'en étoient rendu maitres dans le 5. & 6. siecle, & s'étoient appellés *Slaw*, du mot *Slaw*, *Gloire*, *Honneur*, comme nous le dirons plus amplement sur le Mecklembourg.

subjugua. Il s'empara aussi de la Comté * de *Lawenrode*, de la Ville d'*Hanover*, de la Comté de *Stade*, du *Ditmars* &c. *Adolphe* Comte de *Holstein* fut obligé de lui ceder la Ville de *Lubec*.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Pour donner une idée de sa puissance, nous nous contenterons de dire qu'elle s'étendoit depuis la Mer *Baltique* jusqu'au Golphe de *Venise*, & depuis l'*Elbe* jusqu'au *Rhin*. Cet aggrandissement excita la jalousie des autres membres de l'Empire, & sur-tout de ses voisins. Son courage, & l'exemple de ceux qu'il avoit humiliés, tint ses envieux dans le respect: mais quand ils le virent brouillé avec l'Empereur *Frederic*, ils n'oublierent rien pour l'abaisser.

L'Empereur l'avoit prié de l'accompagner à son nouveau voyage d'*Italie*: *Henri* le pria de l'en dispenser. On donne differentes causes de ce refus. Les uns disent qu'*Henri* craignoit d'encourir l'excommunication que le Pape avoit fulminée contre l'Empereur & ses adherens. D'autres assurent qu'il étoit mécontent de ce que *Frederic* lui avoit refusé la Ville de *Goszlar*, qu'il lui avoit demandée. D'autres enfin prétendent que ce refus venoit de ce qu'il ne pouvoit pardonner à *Frederic*, d'avoir acheté de *Guelphe* les Etats qui auroient dû lui venir par voye de succession. Quoi qu'il en soit, *Henri* n'accompagna point l'Empereur, qui en conserva un si profond dépit, qu'à son retour d'*Italie* il l'accusa en pleine Diete, *de Felonie & de Lèze-Majesté*. Tout ce qu'il restoit d'amis au Duc, lui conseilloient de se justifier & de donner ses réponses aux griefs de l'Empereur. Il-

* Ce fut depuis, Lauwenbourg, à cause de la ville de ce nom qui ne fut bâtie que quelque tems après.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Il méprisa leurs avis, & se laissa condamner par contumace. L'Empereur le mit au * Ban de l'Empire, & le déclara déchu de tous les Fiefs qu'il tenoit des Empereurs. Il se défendit quelque tems, avec plus de courage que de bonheur. Mais enfin la force l'emporta. Chacun de ses voisins lui enleva les païs qui étoient le plus à leur bienséance. L'Archevêque de *Cologne* prit les Duchés d'*Angarie* & de *Westphalie*. L'Archevêque de *Brême* s'empara de la Comté de *Stade*. Le Landgrave de *Thuringe* se rendit maitre du *Palatinat de Saxe* &c. *Bernard* d'*Anhalt* eut l'Investiture du Duché de *Saxe*; & *Otton* de *Wittelbach* eut la *Bavière*. Le Comte de *Holstein* se fit déclarer membre immédiat de l'Empire, & la Ville de *Lubec* devint une Ville libre Impériale.

Ainsi il ne resta plus à *Henri* le Lion, que ses Païs de *Lunebourg* & de *Brunswick*, & *Gottingue*. Il fut même obligé de s'absenter des terres de l'Empire, & vêcut quelque tems à la Cour du Roi d'*Angleterre*, son beau-frere.

A son retour, il crut avoir trouvé une conjoncture favorable au dessein qu'il avoit de reconquérir ses Etats. L'Empereur *Frederic*
1189. étoit parti pour la Terre-Sainte & y étoit occupé

† La formule étoit autrefois celle-ci: *Nous déclarons ta femme veuve, & tes enfans orphelins: nous abandonnons ton corps & ta chair aux bêtes des forêts, aux oiseaux du ciel & aux poissons des eaux: nous t'abandonnons à la discretion d'un chacun dans les chemins: nous te privons du droit que chacun a d'y trouver la paix & la sureté. Et nous te montrons les quatre chemins du Monde, au nom du Diable.* La Formule d'aujourd'hui est: *Nous te déclarons déchu de notre faveur, tombé dans notre disgrace; & abandonnons ta vie & tes biens à un chacun.*

cupé à la reprendre sur les Sarrazins : *Henri* s'empara de *Bardevic* qui étoit alors une Ville fort considerable, & des ruïnes de laquelle la Ville de *Lunebourg*, qui en est fort voisine, a profité. Les habitans ne lui fermerent pas seulement leurs portes quand il y voulut entrer, mais encore ils l'outragerent de la maniere la plus sanglante. Outré de colere, il fit mettre le feu à la ville, sans permettre qu'il en sortît qui que ce fût. Il se rendit maitre de quelques autres Places. Il compta même de se reconcilier avec *Henri* VI. successeur de *Frederic*, & d'en obtenir la restitution, au moins d'une partie de ce qu'on lui avoit pris; mais ses esperances furent trompées. Il mourut l'an 1195. & laissa trois fils. HENRI surnommé le Long, OTTON, & GUILLAUME. L'ainé eut pour son partage, *Zell*, *Breme* & *Stade*; & comme il rendit les deux dernieres à l'Archevêque de *Breme*, il ne lui resta que le titre de Duc de *Zell*. Le second eut *Brunswick*, & les lieux qui en dépendent. Et le troisieme eut *Lunebourg*, *Leichtenberg*, *Gandersheim*, *Grieselwerder* & *Osen*.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

1190.

HENRI de *Zell* épousa *Clemence*, * fille de *Conrad* Comte Palatin du Rhin. Il n'en eut que deux filles, *Agnès* & *Gertrude*. *Agnès* fut mariée à *Otton* de *Wittelbach*, fils de *Louis* Duc de *Baviere*, à qui elle porta le Palatinat; *Gertrude* épousa *Herman* ou *Henri*, Marquis de *Bade*.

OTTON qui, outre son Duché de *Brunswick*, avoit reçu de son oncle la Comté d'*Yorck* en Angleterre, succeda à l'Empereur *Henri* VI. Quelques Electeurs lui donnerent leurs suffrages, à la sollicitation du Pape, qui souhaitoit d'ôter la Couronne Impériale à la Maison de Suabe

OTTON.

* Ou plutôt, selon Mr. Imhof, *Agnès* fille d'Henri, aussi Comte Palatin du Rhin.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Suabe, qui la possedoit depuis quelque tems; mais les suffrages ne furent pas si unanimes, qu'il ne se formât un gros parti en faveur de *Philippe* frere de l'Empereur défunt. De là vinrent ces guerres civiles si funestes à l'Empire, dont on a déja parlé ci-dessus, & qui ne finirent que par l'assassinat de *Philippe*. On peut voir dans l'Histoire Chronologique de France par Mezerai, le Démêlé qu'eut *Otton* avec *Philippe-Auguste* Roi de *France*, au sujet de la plaisanterie que ce dernier lui avoit faite, lorsqu'*Otton* revenoit d'*Angleterre* pour se faire élire Empereur. Le Pape l'avoit traité avec une tendresse de pere, & s'étoit servi de lui pour humilier la Maison de *Suabe*, dont il étoit mécontent à cause de *Frederic-Barberousse* qui en étoit: mais quand *Otton* voulut redemander à l'Etat de l'Eglise le Patrimoine de * *Mathilde*, & les biens que le Saint Siege avoit usurpés sur l'Empire, cette tendresse fut étouffée, & le Pape employa si efficacement les Allemands qu'il avoit à sa disposition, qu'il fit déposer *Otton*, & élire en sa place *Frederic* II. fils d'*Henri* VI.

Otton, voyant que ses affaires prenoient une face

* Mathilde étoit Comtesse de Toscane, & femme de Guelphe fils d'Ason qu'on lui fit épouser. Son grand attachement pour le Siege de Rome la fit soupçonner de vivre trop familierement avec le Pape Gregoire VII. On dit que ce Pape lui avoit donné pour satisfaction de ses péchés, la tâche de faire la guerre à Henri IV. Les Historiens sont pleins des soupçons qu'on avoit du commerce de Mathilde & de Gregoire VII. Comme elle étoit cousine d'Henri IV, elle auroit dû naturellement l'instituer son Héritier; mais il étoit ennemi du Pape. Ainsi elle aima mieux faire une donation de tous ses biens au Saint Siege. Cette donation a été une source de troubles. Voyez le second Tome, page 111.

face fort desavantageuse, se retira dans son Païs à *Hartzbourg*, * où il vêcut encore un grand nombre d'années dans les exercices de pieté. Il mourut l'an 1218. Le troisieme fils d'*Henri le Lion*, qui, comme nous avons dit, eut en partage le *Lunebourg*, étoit mort dès l'an 1213. & avoit-laissé un fils nommé OTTON, duquel sont issus les Ducs de *Brunswick-Lunebourg*.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

OTTON, à qui les Histoires donnent le surnom d'*Enfant*, se signala dans la guerre, quoique son bonheur ne répondît pas toujours à son courage. L'an 1226. la Ville de *Lubeck* chassa une garnison que le Roi de *Danemarc* y avoit mise, & se rétablit dans sa liberté de Ville Impériale. Là-dessus la guerre s'étant allumée, *Otton* se déclara pour le Roi de *Danemarc*, & dans la bataille que ce Monarque perdit proche *Bornhove*, *Otton* eut le malheur d'être fait prisonnier. Il ne recouvra sa liberté que deux ans après, & fut forcé de ceder *Hitzacker* à *Albert* Electeur de *Saxe*. L'année d'après il eut le même malheur, en combattant avec l'Electeur *Albert* de *Brandebourg* contre l'Archevêque de *Brême*; mais il sortit bien-tôt de prison.

OTTON l'Enfant.

Il pensa s'engager dans une affaire plus dangereuse pour lui. Les deux filles de son oncle *Henri* de *Zell* avoient vendu la Ville de *Brunswick* à *Frederic* II. *Otton* ne laissa pas de s'en emparer, & cette démarche auroit eu de funestes suites, si l'Imperatrice *Isabelle* qui étoit sa proche parente n'eût trouvé moyen d'appaiser *Frederic*. Elle usa si bien du pouvoir qu'elle avoit sur lui, que ce Prince laissa à *Otton* la Vil-

* Ville située assez près de Goslar, dans le païs de Wolffenbuttel.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Ville de *Brunswick*; mais il lui confera encore de plus le titre de Duc de *Brunswick* & de *Lunebourg*, & lui rendit à titre de Fief de l'Empire, ce qu'il possedoit auparavant comme Biens Allodiaux. *Otton* de son côté abandonna ses prétentions sur la Saxe, & cessa d'en prendre le titre. Cette Erection de *Brunswick* & de *Lunebourg* en Duchés se fit l'an 1235. Il y a dans l'Acte d'Erection, qu'Otton s'étant jetté aux pieds de l'Empereur, *lui avoit remis tous ses Etats & ses biens en sa disposition; de sorte que Sa Majesté Imperiale devant & voulant travailler à l'augmentation de l'Empire, avoit fait desdits Etats un Fief Impérial, & de son autorité Impériale faisoit ledit Otton Duc & Prince de l'Empire* &c. Il est daté du 21. d'Août.

Erection de Brunswick & de Lunebourg en Duchez de l'Empire.

L'Empereur lui donna de plus *Rammelberg* & les Mines de la montagne de *Hartz*, avec la Ville de *Minden*. *Otton* mourut l'an 1252. & laissa deux fils; ALBERT surnommé le Grand, Auteur de l'ancienne Branche de *Brunswick*; & JEAN, qui fut tige de celle de *Lunebourg*.

Albert & Jean.

Ces deux freres possederent quelque tems l'Héritage de leur pere, sans le partager; mais ensuite lorsqu'ils se virent chacun une famille, ils firent ce partage. L'ainé eut donc le *Brunswick*, & le second eut le *Lunebourg*. Nous suivrons ce dernier, parce que sa posterité dura peu.

Ancienne Branche de Lunebourg.

JEAN accorda à la Ville de *Lunebourg* de grands privileges, & mourut l'an 1270. Son fils OTTON le Sévere mit à la raison les Habitans de *Hanover*, acquit la Comté de *Danneberg* de *Nicolas* dernier Comte de ce nom, qui la lui abandonna l'an 1320. moyennant une pension viagere. Il s'accommoda aussi avec le Comte *Gonthier* d'*Everbourg* pour la Comté de *Luchau*,

&

& mourut en 1330. Il avoit quatre fils, OTTON, GUILLAUME, LOUIS & JEAN. *Louis* fut Evêque de Minden. Le second refusa l'Administration de l'Archevêché de Breme, & mourut sans avoir été marié. OTTON & GUILLAUME gouvernerent ensemble leur païs 24. ans sans aucun partage, & l'augmenterent même par quelques petites acquisitions ; jusqu'à ce qu'enfin *Otton* mourut l'an 1354. Il avoit eu un fils de même nom, qu'il avoit perdu par un funeste accident. Comme il étoit encore enfant & passoit sur un pont dans une chaise à roulettes, il tomba dans la riviere d'*Elsmenau*, & on ne l'en put retirer que noyé.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

OTTON & GUILLAUME.

GUILLAUME gouverna seul après la mort de son frere, jusques à l'année 1368. qui fut celle de sa mort. Il avoit deux filles. 1. *Elisabeth* qui avoit épousé *Otton* Duc de *Saxe*, de la Maison d'*Anhalt*. De ce mariage étoit sorti *Albert*. 2. *Melchtilde*, mariée à *Louis* Duc de *Brunswick*. Guillaume ne se voyant point d'enfans mâles, avoit fait d'abord un testament par lequel il laissoit sa succession à *Albert*. Mais toutes réflexions faites, il changea de volonté & fit une autre disposition en faveur de son gendre *Louis* de *Brunswick*, & de *Magnus Torquatus* son frere. On verra ci-après les guerres que cette succession causa.

GUILLAUME seul.

ALBERT surnommé *le Grand*, fils aîné *d'Otton l'Enfant*, fut un Prince belliqueux. Il étoit un de ceux qui se joignirent à *Ottocare* Roi de *Boheme* contre *Bela* IV. Roi de *Hongrie*, & eut beaucoup de part à la victoire que remporta *Ottocare* sur son Ennemi. L'an 1255. les Seigneurs de *Wolffenbuttel* s'étant revoltés contre lui, il raza la Ville de ce nom. Les Seigneurs d'*Assenbourg* l'ayant outragé en faisant peindre

Ancienne Branche de Brunswick.

ALBERT I.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

ce Duc mordant au derriere un loup qui étoit les Armes de leur Maison, il assiegea *Assebourg*, Place de laquelle ils tiroient le nom de leur famille, & la prit en 1258. après une siege de trois ans. *Gerard* de *Mayence* & * *Thierri* d'*Eberstein* tâcherent de dégager cette Place, & pour obliger le Duc à lever le siege, se jetterent à l'improviste sur le païs autour de *Göttinghen*. Le Duc eut le bonheur de les vaincre, il dissipa leurs troupes, & les fit tous deux prisonniers. L'Archevêque ne sortit d'affaire qu'en payant un grosse rançon. *Eberstein* n'en fut pas quitte à si bon marché. Il étoit vassal du Duc; il avoit pris les armes contre lui, sans en avoir reçu le moindre mécontentement. *Albert* le fit pendre par les pieds à un Gibet, où il vêcut jusqu'au troisieme jour. Il secourut la Ville de *Lubec* contre les Comtes de *Holstein*. Il s'attacha aussi à *Eric* VI. fils de *Christophe* I. Roi de Dannemarc, & défendit ce jeune Prince qui étoit encore sous la tutele de la Reine sa mere, contre les entreprises d'*Eric* fils d'*Abel*, qui étoit soutenu par les Comtes de *Holstein*. Le zèle qu'il témoigna pour les interêts du petit Roi, fit que durant sa minorité, *Albert* eut l'Administration de *Langeland*, *Laland*, *Fune*, *Femmer*, *Falster*, *Moen*, de *Wenland* & de la *Scanie*. Il rétablit les Châteaux de *Hornebourg* & d'*Ottersberg* dans le voisinage de l'Archevêque de Breme, & fit revivre les prétentions d'*Henri* le *Lion* sur la Comté de *Stade*. Il acquit en 1260. la Ville de *Hamel*, que l'Abbé de *Fulde* avoit vendue à l'Evêque de *Minden* sans le consentement des citoyens. Après l'extinction de la famille des Seigneurs de *Gruben*, il devint

* D'autres disent Conrad.

devint maitre du Château & du territoire de Grubenhaghen, l'an 1272; & la même année il reçut le serment de fidelité de la Ville d'Eimleck, qui se voyant tirannisée par les Comtes de Dassel, secoua leur joug & se donna à Albert. Guncelin Comte de Schuerin ayant commis quelques dégâts sur les terres du Duc, ce dernier s'en vengea en le dépouillant de tout ce qu'il avoit de païs en-deçà de l'Elbe. Mais son bonheur fut bien éclipsé dans la guerre qu'il eut contre Henri l'Illustre Marggrave de Misnie, au sujet de la succession d'Henri Raspon Landgrave de Thuringe, que Sophie Duchesse de Brabant contestoit au Marggrave. Albert qui prit les interêts de cette Duchesse, comme nous l'avons déja marqué dans le Chapitre de Saxe, eut le malheur d'être pris avec un grand nombre de Seigneurs qui suivoient le même parti, l'an 1263. Il lui en couta huit Places, tant pour sa rançon que pour celle des Seigneurs qui avoient été pris avec lui. Il paya de plus, dix-huit-mille marcs d'argent. Albert mourut l'an 1279. & laissa six fils & une fille. Mechtilde qui fut mariée à Eric VI. Roi de Dannemarc, HENRI l'Admirable *, ALBERT le Gras, Guillaume, Ludere ou Lothaire, Otton & Conrad. Les trois derniers entrerent dans l'Ordre Teutonique de Prusse, & par con-

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

* Ce mot doit s'entendre ici en mauvaise part, & dans le sens auquel nous disons d'un air piqué, vous êtes un admirable homme. Les Ecrivains Latins se servent de Mirabilis pour le surnom de ce Prince; mais les Allemands employent Wunderlich, qui se prend en bonne & en mauvaise part. Et dans cette Langue Wunderlicher Man signifie un esprit bizarre, inquiet, qui ne sait ce qu'il veut. La suite montre, qu'il faut le prendre ici dans cette signification.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

conséquent n'eurent point de posterité. Les trois ainés partagerent entre eux les Etats de leur pere. Mais *Guillaume* étant mort sans enfans, des descendans d'*Henri* & d'*Albert* il se forma deux Branches, dont la premiere s'appella de *Grubenhaghen* ou d'*Eimbeck*, & l'autre de *Brunswick*. Parcourons la premiere.

Branche de Grubenhaghen. HENRI I.

HENRI fut surnommé l'*Admirable* à cause de son humeur extraordinaire, & de la mesintelligence perpetuelle qu'il y eut entre lui & ses freres. Elle vint de ce qu'en 1288. il s'avisa de s'approprier à lui seul la Ville de *Helmstedt*, & fit un accord avec la bourgeoisie par lequel il lui donnoit deux ans de Franchise. Ses Freres refuserent d'y consentir, & on en vint jusqu'à prendre les armes. On lui prit la Forteresse d'*Herlingsberg*, dont la garnison avoit fait beaucoup de dégâts sur les biens de ses freres, & on la raza. Après la mort de *Guillaume*, *Henri* tâcha de s'emparer de sa succession; mais *Albert*, qui du vivant de *Guillaume* avoit eu presque tout le Gouvernement des deux parts, y mit bon ordre, & s'empara même de la Ville de *Brunswick* qui leur appartenoit en commun. De sorte qu'*Henri*, dépouillé de la portion qu'il y devoit avoir, ne put jamais y rentrer. Il mourut l'an 1322. & laissa deux fils: HENRI II. ou *le Jeune*, Duc de *Grubenhaghen*; & ERNEST Duc d'*Osterode*.

HENRI II. OTTON.

HENRI II. eut d'*Helene*, fille de *Waldemar* I. Electeur de *Brandebourg*, *Otton*, *Balthazar* & *Melchior*. OTTON fut un des plus intrépides Héros de son tems, & sortit victorieux de quarante batailles. Il épousa *Jeanne* I. Reine de *Naples*, qui lui donna le titre de Duc de Tarente. Mais *Charles* de *Duras* * s'étant revolté

* Voyez le second volume au Chapitre VI. page 54.

volté contre sa bienfaitrice qui l'avoit fait élever avec beaucoup de tendresse, fit étrangler cette Reine, & enfermer *Otton* dans une prison, où il mourut l'an 1387. *Balthazar* son frere épousa *Jeannette*, fille & héritiere d'*Honoré* Comte de *Fondi* dans le Royaume de *Naples*. *Melchior* fut Evêque d'*Osnabrug*, & ensuite de *Schuerin*. De la Maison de Brunswick.

Le mariage d'*Otton* & celui de *Balthazar* ayant été stériles, la succession de *Grubenhaghen* revint à la posterité d'*Ernest*, qui étoit décedé l'an 1344. & avoit laissé entre autres enfans, ALBERT, & FREDERIC. Ce dernier acquit la Comté de *Lutterberg* & le Château de *Schartzfeld*, par l'extinction de la famille de ce nom. Mais il l'engagea dans la suite aux Comtes de *Hohenstein*. Il mourut l'an 1407. & son fils OTTON, qui le suivit quatre ans après, n'eut qu'une fille nommée *Adelaïde*, qui fut mariée à *Bogislas* V. Duc de Pomeranie.

ALBERT fils ainé d'*Erneft* prit sa résidence à * *Saltz der Helden*, qui lui étoit dévolu par l'extinction de la famille de *Helden*. Ce Prince, qui avoit un courage extraordinaire & une grande passion pour la guerre, rencontra un Prince de même humeur que lui. C'étoit *Frederic* le *Courageux*, Landgrave de *Thuringe* & Marggrave de *Misnie*. La conformité d'humeur fit naitre entre eux la discorde. Ce fut *Albert* qui y donna lieu par les courses que ses gens faisoient sur les terres du *Landgrave*, où ils pilloient tout ce qu'ils trouvoient sous leur main, détroussoient les passans, & se comportoient plutôt en voleurs de grands che- Albert II.

* Ce n'est plus qu'un Bourg avec un Château sur la Riviere de Legne proche d'Eimbeck.

De la Maison de Brunswick.

chemins, qu'en ennemis. *Albert*, non content de les autoriser, se mit lui-même de la partie & marcha avec quelques troupes. *Frederic* lui députa quelques Ministres pour se plaindre de cette conduite, & lui déclarer que s'il ne faisoit cesser les hostilités, il ne pourroit s'empêcher de prendre la défense de ses sujets, qu'on pilloit ainsi sans aucun prétexte d'équité.

La réponse d'*Albert* fut fiere ; il dit aux Envoyés de Frederic, *que n'ayant pas commencé ces hostilites pour lui faire plaisir, il ne les cesseroit pas pour lui plaire ; & que quand il pleuvroit trois jours de suite des Landgraves de Thuringe & des Marggraves de Misnie, cela ne seroit pas capable de l'ébranler, ni de lui faire quitter son dessein.* Malheureusement pour *Albert*, les effets ne répondirent point à cette rodomontade. *Frederic*, piqué de sa réponse, se mit en campagne, lui prit tout de suite les Villes de *Hindenbourg*, *Pipingsbourg*, *Wandhausen*, *Clavenbourg*, *Lichtenstein*, *Saltza*, & plusieurs autres, & saccagea tout son Païs.

L'infortuné *Albert*, se voyant si éloigné de son but, prit des sentimens plus raisonnables. Les Princes ses voisins travaillerent à son accommodement, qui se fit à condition ; „ qu'il „ payeroit les frais de la guerre ; qu'il repareroit les dommages que les sujets du Landgrave avoient soufferts ; que les Etats qui „ s'interessoient pour lui procurer la paix, „ seroient garands de l'exécution de ce Traité ; „ & qu'en attendant l'entier accomplissement, „ *Frederic* demeureroit en possession des Places qu'il avoit prises ". Mais lorsque le Landgrave voulut y envoyer des munitions de bouche, le Duc fit enlever les munitions.

Fre-

Frederic s'en plaignit aux Princes garands, qui, pour lui faire connoitre qu'ils n'avoient aucune part à cette infraction du Traité, déclarerent la guerre à *Albert*. Ce Duc fut bientôt réduit à tout ce que l'on voulut : il se rendit à *Eisenach* auprès du Landgrave, où l'accommodement se fit. Il mourut l'an 1397.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Son fils ERIC, qui lui succeda, fit la guerre contre les Comtes de *Hohenstein*, sur ce que voulant retirer d'eux la Comté de *Lutterberg* que son oncle leur avoit engagée, il n'en pouvoit tirer de résolution. Il se donna entre lui & eux une bataille à *Osterhage*, où il remporta la victoire, & cette querelle fut ensuite assoupie. *Eric* mourut l'an 1431. & laissa entre autres enfans, HENRI & ALBERT.

ERIC.

HENRI eut un démêlé avec le Landgrave de *Hesse*. Un certain Bailli de *Geismar* avoit parlé d'*Henri* d'une maniere outrageante Le Duc l'ayant enlevé, le fit pendre sans autre forme de procès. Le Landgrave voulut avoir satisfaction de ce procedé; & ce qu'il y eut de plus fâcheux pour le Duc, c'est que la Maison de *Brunswick* prit parti contre lui en faveur du Landgrave. On vint pourtant à bout de les accommoder ensemble. Il s'accorda aussi avec les Comtes d'*Hohenstein*, & il fut règlé qu'ils garderoient à titre de Fief la Comté de *Lutterberg*, qu'ils n'avoient jusqu'alors possedée qu'à titre d'engagement. Il mourut l'an 1469. & fit place à son fils HENRI IV, Duc de *Grubenhaghen*. Zèlé Protestant, & bon Soldat, il n'eut pas de peine à s'attacher à l'Electeur *Jean-Frederic* de *Saxe*, & fut pris à la bataille de *Muhlberg*. Il prit ensuite du service chez *Philippe* II. Roi d'*Espagne*, & se distingua à la ba-

HENRI III.

HENRI IV.

De la Maison de Brunswick.

bataille de *Saint Quentin.* Il mourut l'an 1569.

Il eut fort à cœur les Mines de *Clauss*: il fit bâtir un village en cet endroit, & lui donna le nom de *Clausthal.* Comme il n'eut point d'enfans, nous remonterons à son oncle ALBERT III. Duc de *Grubenhaghen*, qui en mourant l'an 1469. laissa deux fils, PHILIPPE I. & *Eric* Evêque d'Osnabruc. *Phillippe* se fit Lutherien, & mourut l'an 1551. Il eut entre autres enfans, quatre Princes, à savoir ERNEST II. JEAN, WOLFGANG, & PHILIPPE II.

Albert III. Philippe I.

Ernest I.

Ernest n'eut de son mariage avec *Marguerite* de *Pomeranie*, qu'une fille nommée *Elisabeth*, mariée au Duc *Jean de Holstein-Sunderbourg.* JEAN fut tué à la bataille de *St. Quentin*, sans avoir été marié. WOLFGANG reprit en 1571. le Château de *Rudolphausen*, après la mort de *Thierri* dernier Seigneur de la célebre Maison de *Plesse.* Et *Philippe* II. se ressaisit de la Comté de *Lutterberg*, avec la Ville d'*Andreas-berg* & le Bailliage de *Schartzfeld*, qui lui furent dévolus par l'extinction de la famille des Comtes de *Hohenstein.* Mais comme ni *Wolfgang* ni lui n'eurent point d'enfans de leurs mariages, sa mort arrivée l'an 1596. fit revenir tous les biens de la Branche de *Grubenhaghen* qui finit en sa personne, à celle de *Brunswick* que nous allons parcourir.

Wolfgang.

Branche de Brunswick. Albert le Gras.

La Branche de BRUNSWICK a pour Auteur ALBERT *le Gras*, frere d'*Henri* l'*Admirable* duquel nous avons parlé. Après la mort de *Guillaume* leur frere, *Albert* fut exclurre de la succession son frere ainé, qui pour s'en dédommager chercha à s'approprier la Ville de *Brunswick*: mais *Albert* le prevint, & ayant su que les Chefs des Corps de métier avoient

fait

fait un complot entre eux pour remettre la Ville à *Henri*, il en fit pendre onze tout à la fois; & cet exemple de févérité fit tant de peur aux autres, qu'ils ne fongerent plus à rien entreprendre contre lui. *Albert* mourut l'an 1318. & laiffa fept Princes, OTTON furnommé le *Liberal*, *Albert* Evêque de *Halberftadt*, ERNEST, HENRI Evêque de *Hildesheim*, *Ludere* ou *Lothaire*, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique de Pruffe, *Jean* Chevalier du même Ordre, & MAGNUS furnommé le Pieux. — De la Maison de Brunswick.

OTTON le Liberal fut ainfi nommé parce qu'il fe contenta d'une affez mince portion dans la Vieille Marche; encore s'en defit-il. Il prit alliance avec *Agnès* fille de *Conrad* I. Electeur de *Brandebourg*, de laquelle il n'eut qu'*Agnès* mariée à *Barnime* III. Duc de Pomeranie. D'*Ernest* & de *Magnus* fes freres fortirent deux nouvelles Branches, à favoir celle de GOTTINGHEN & de BRUNSWICK. Comme la premiere dura peu, nous l'allons parcourir en peu de mots. *Otton* mourut l'an 1379. & laiffa OTTON furnommé le * Mauvais. Ce dernier fe rendit maitre des Bailliages de *Hardeifen* & de *Horfte*, parce que *Chriftophle* de *Roftorff* qui les poffedoit avoit tué fon frere. Il eut auffi la tutele de fon coufin *Frederic*, duquel nous parlerons bien-tôt. Il fe fit une mauvaife affaire, pour laquelle l'Electeur de *Mayence* le mit au Ban de l'Empire. Il mourut l'an 1394. — Otton le Liberal. — Otton le Mauvais.

Son fils OTTON *le Borgne* déceda fans pofterité

* Les Ecrivains Latins rendent cette épithete par le mot *Armipotens*: il veut dire ici un brave qui aime à fe faire craindre, & il me femble que le terme de *Mauvais* exprime affez cela dans notre Langue.

térité l'an 1463. & avec lui finit la Branche de *Göttinghen*.

De la Maison de Brunswick. Magnus le Pieux.

Celle de *Brunswick* a pour tige MAGNUS le Pieux. C'est de lui que descendent tous les Princes de la Maison d'*Hanover*, de *Brunswick* & de *Wolfenbuttel*. Il s'allia avec *Sophie* fille d'Henri Marggrave de *Brandebourg*, laquelle lui apporta pour dot *Sangerhausen* & *Landsberg*. Il mourut l'an 1368. On croit que le chagrin qu'il eut de la conduite de son fils *Magnus Torquatus*, ne contribua pas peu à la maladie dont il mourut. Il eut entre autres enfans, LOUIS Duc de *Lunebourg*, MAGNUS TORQUATUS Duc de *Brunswick*, & ALBERT Archevêque de *Brême*. Le premier épousa la fille de *Guillaume* Duc de *Lunebourg*, qui, comme * nous avons dit, fit un second Testament par lequel il instituoit pour ses héritiers *Louis* son gendre & *Magnus Torquatus*. Le premier mourut sans enfans, l'an 1258.

Magnus-Torquatus.

Son frere, qui lui survêcut & perpétua la famille, étoit un de ces naturels inquiets, aussi peu d'accord avec eux-mêmes qu'avec les autres. Ses voisins, & son pere même ne pouvoient vivre avec lui. Son pere sur-tout fut si irrité de ses déportemens, que perdant toute tendresse paternelle, il avoit résolu que s'il le pouvoit saisir, il le feroit pendre au plus haut arbre de son Païs, avec une corde qu'il avoit destinée à cette exécution, & qu'il portoit par-tout avec lui. Le fils, peu touché de ces menaces, n'en fit que rire, & par une espece de dérision fit faire une chaine d'argent qu'il portoit au cou, disant, *Que s'il devoit jamais être pendu, il méritoit bien, étant né Prince, que ce fût avec une chaine d'argent, & non pas*

* Voiez ci-dessus page 273.

pas avec une corde commune. Ce fut l'origine de son surnom de *Torquatus.*

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Sa Régence fut malheureuse; & les guerres que lui attira la succession de *Guillaume*, disputée par le Duc *Albert* de *Saxe*, furent aussi longues que funestes. Ce dernier fondoit son droit sur ce qu'il étoit issu d'*Elisabeth*, fille aînée de *Guillaume. Magnus* ne put voir la fin de cette guerre, que l'Empereur *Charles* IV. décida en faveur d'*Albert* & de son cousin *Venceslas* Electeur de *Saxe*; & sur cette sentence, *Albert* s'empara de plusieurs Places. Les bourgeois de Lunebourg se déclarerent pour lui. Il se rendit maitre aussi de *Kalckſberg*; & il en demeura possesseur lui & ses successeurs, jusqu'à la guerre de * trente ans.

En 1367. *Magnus* livra bataille aux troupes de *Gerard* Evêque de *Hildesheim*, près de *Dinkler.* L'action fut sanglante: le Duc fut battu & pris par l'Evêque; & parce qu'il n'avoit pas l'argent nécessaire pour payer la rançon dont on étoit convenu, il se vit réduit à vendre la Seigneurie de *Landsberg* à *Frederic* Marggrave de *Misnie.*

Il ne fut pas plus heureux dans la guerre qu'il eut contre *Albert de Meckelbourg*, au sujet de leurs limites. Une bataille qu'ils se donnerent au bord de l'*Elbe* fut si favorable au Duc *Albert*, qu'il fit prisonniers six-cens Gentilhommes, sans parler d'un plus grand nombre d'autres d'un moindre rang. Deux Comtes de *Diepholtz*, qui combattoient pour *Magnus*, demeurerent sur la place. Pour racheter ses prisonniers il fut encore réduit à aliéner la Seigneurie de *Sangerhausen*, que *Frederic* Marggrave de *Misnie* acheta de lui. Il attaqua en-

* La guerre de trente ans est celle qui fut terminée par le Traité de Westphalie.

De la Maison de Brunswick.

ensuite *Otton* Comte de *Schaumbourg*, qui avoit épousé la veuve de *Louis* Duc de *Lunebourg*. La querelle vint de ce que *Magnus*, mécontent du mariage de sa belle-sœur, fit enlever les joyaux & les pierreries de cette Princesse.

Cette guerre fut pour lui la plus funeste de toutes. Les deux Armées étant venues aux mains, le Duc & le Comte se joignirent l'un l'autre avec un acharnement incroyable. *Magnus* renversa *Otton* de cheval & sauta sur lui, dans le dessein de lui ôter la vie. Un des gens du Comte, voyant son maitre dans ce danger, accourut à son secours, & perçant *Magnus* d'un coup mortel, dégagea son maitre de dessous lui. Ceci arriva l'an 1378. Il laissa quatre fils;

Frederic.

FREDERIC Duc d'*Eimbeck*, BERNARD Duc de *Lunebourg*, *Otton* Evêque de *Ferden*, & ensuite Archevêque de *Brême*, & HENRI Duc de *Brunswick*.

Le premier fut élu Empereur, l'an 1400. après la déposition de *Wenceslas*, & fut assassiné par un Comte de *Waldeck*, auprès de *Fristar*, comme il s'en alloit à *Francfort* pour se faire couronner. On a dit que la haine du Comte *Otton* de *Waldeck* venoit de ce qu'il étoit en procès avec les successeurs de *Guillaume* de *Lunebourg*, pour les prétentions qu'il formoit du chef de sa femme *Melchtilde*, fille d'*Otton* frere de *Guillaume*. Des deux autres freres BERNARD & HENRI sortirent deux Branches, à savoir de *Lunebourg* & de *Brunswick*. Les choses avoient d'abord été disposées autrement. *Bernard* avoit eu le Duché de *Brunswick*, & *Henri* avoit pris celui de *Lunebourg* : mais il se fit ensuite un échange, l'an 1429. par lequel *Bernrad* eut pour lui & pour sa posterité le Duché de *Lunebourg*, & *Guillaume* fils d'Henri

eut

eut celui de *Brunswick*. Comme la Branche de ce dernier dura peu, nous commencerons par elle.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Branche de Brunswick.

Henri le Jeune.

HENRI Duc de *Brunswick* aimoit à faire la guerre, quoi qu'il n'y fût pas toujours heureux. L'an 1404. il fut fait prisonnier par le Comte de la *Lippe*, & sa rançon fût règlée à cent-mille écus: mais le Comte n'en put tirer que quinze-mille, encore ne fut-ce point *Henri* qui les paya; il falut que ceux qui l'avoient cautionné, les donnassent pour lui. Après le malheur de son frere *Frederic*, *Bernard* & lui résolurent de venger sa mort. Comme l'Electeur de *Mayence* avoit été le principal auteur de cet assassinat, les deux freres entrerent dans son païs & dans celui des Comtes de *Waldeck*, prirent *Gebeshausen* & ravagerent toute la campagne. *Hortingshausen*, l'assassin même dont le Comte de *Waldeck* s'étoit servi pour poignarder *Frederic*, tomba entre les mains d'*Henri*, qui le fit écarteler. Les deux Ducs ne tirerent aucun autre avantage de cette incursion, qui leur couta beaucoup d'argent, & pour laquelle ils s'endetterent, jusques-là qu'ils furent obligés de vendre à la Ville de *Brunswick* pour une grosse somme d'argent le Château d'*Assebourg* & quelques autres lieux. L'an 1412. ils s'emparerent du Château de *Hartesbourg*, & en chasserent la famille de *Schwicheld* qui en étoit en possession, & qui s'en servoit comme d'une retraite d'où elle exerçoit des brigandages dans tout le païs. Le Château fut détruit. *Henri* mourut l'an 1416. & laissa deux fils, GUILLAUME le *Victorieux*, & HENRI qui fut surnommé le *Pacifique*.

Henri le Pacifique.

Ce dernier avoit le défaut de commencer beaucoup de choses, & de n'en achever pas une,

De la Maison de Brunswick.

une. Il s'empara néanmoins de la Forteresse de *Wolffenbuttel* en l'absence de son frere. La querelle que forma cette invasion fut appaisée par la médiation des Princes voisins, & on convint qu'*Henri* garderoit *Wolffenbuttel* en payant quatorze-mille écus, & que *Guillaume* garderoit *Carnbourg*, *Calemberg* & *Hanover*. Henri mourut l'an 1473. sans avoir eu d'enfans de son mariage avec *Helene de Cleves*.

Guillaume l'Ancien ou le Victorieux.

GUILLAUME, qui continua la famille, acquit par son courage le titre de *Victorieux*. Son inclination pour la guerre, jointe à l'habileté qu'il avoit acquise dans ce métier, le fit sortir vainqueur de sept batailles qu'il livra. Il donna de l'occupation aux Evêques de *Hildesheim*, de *Breme* & de *Ferde*, qui, sous prétexte qu'ils étoient Princes & Seigneurs temporels, étoient toujours prêts à s'intriguer dans les affaires de lerus voisins, afin d'accroitre leurs Etats. *Guillaume* augmenta les siens par l'acquisition des Comtés & Seigneuries de *Welpe*, de *Wunstorf*, d'*Eberstein*, de *Hallermund*, & de *Hombourg*, outre *Schnackebourg*, & *Klotze*.

L'an 1463. il hérita de la Succession de *Göttinghen*, par l'extinction de cette famille en la personne d'*Otton* le Borgne. *Guillaume* mourut enfin, âgé de 90. ans, en 1482. Il laissa deux fils; FREDERIC, qui fut marié deux fois & n'eût point d'enfans; Prince d'une humeur mélancolique, qu'il falut enfin enfermer; & GUILLAUME, surnommé le *Jeune* pour le distinguer de son pere.

Guillaume le Jeune.

GUILLAUME Duc de *Wolffenbuttel* engagea *Anthoine* Abbé de *Werde* & de *Helmsted*, à lui donner cette derniere Ville à titre de fief; & après avoir regné quelque tems se démit de ses Etats qu'il partagea entre ses fils, qui formerent encore

core deux nouvelles Branches, du nom des lieux qu'ils eurent en partage. L'ainé, nommé HENRI, eut *Wolffenbuttel* & le païs d'autour *Brunswick*. ERIC le second eut *Hanover* & *Göttinghen*, avec le païs situé entre la *Diester* & la *Leyne*. La posterité d'HENRI s'appella donc de *Wolffenbuttel*, & celle d'*Eric* prit le nom de *Calenberg*, ou de *Göttinghen*. Nous commencerons par cette derniere. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Eric premier, surnommé l'*Ancien*, étoit un Prince guerrier. On dit de lui, qu'il s'étoit trouvé à 20. assauts & à douze batailles. Celle qui se donna l'an 1504. près de *Ratisbonne*, entre *Robert* Comte Palatin du Rhin & les *Bohemiens* d'une part, & l'Empereur *Maximilien* de l'autre, lui fut d'autant plus glorieuse, qu'il sauva la vie à l'Empereur *Maximilien*. Car comme un des Ennemis eut déchargé un si grand coup de massue sur le dos de l'Empereur, qu'il en fut renversé de son cheval; *Eric*, tout blessé qu'il étoit de deux coup très dangereux, lui aida à se remettre sur la selle. Branche de Calenberg.

En recompense de cette action, *Maximilien* ordonna qu'il porteroit une *étoile d'or dans* * *la queue de paon dont est surmonté un des Casques qui accompagnent l'Ecu de ses Armes.*

Il fut d'un grand secours à cet Empereur dans la guerre des Venitiens, & au Duc *George* de *Saxe* contre les rebelles de *Frise*. Il aida à ce dernier à prendre la Forteresse de *Dam*.

L'an 1519. il s'alluma entre lui, ses cousins de la Maison de *Brunswick*, & *Jean* Evêque de

* L'Ecu des Princes de cette Maison est timbré de cinq Casques couronnés. Celui du milieu qui est de Bruswick a pour Cimier une couronne de gueules couronnée d'or, & ornée de plumes de paon.

De la Maison de Brunswick.

de *Hildesheim* qui étoit un Prince de la Maison de *Saxe-Lauwenbourg*, une guerre dont voici l'occasion. *Berthold* prédecesseur de l'Evêque avoit engagé pour 9960. florins d'or, le Château de *Lauenstein* à la famille de *Saldern*. *Jean* successeur de *Berthold* ayant voulu dégager ce Château, ceux qui en étoient en possession refuserent de le rendre pour cette somme, sous prétexte qu'ils y avoient fait des améliorations considerables. L'affaire fut accommodée par l'entremise des Capitulaires & des Etats du Païs de *Hildesheim*, qui taxerent les améliorations à trois-mille flor ns d'or, moyennant quoi les créanciers furent obligés d'évacuer ce Château. Mais ils se plaignirent de ce que l'Evêque les avoit dépouillez de quelques autres biens héréditaires, sous prétexte que ce pouvoient être des dépendances du Château de *Lauenstein*. Ils sortirent du Païs de *Brunswick*, firent des courses sur les terres de l'Evêque, brulerent la petite Ville de *Lauenstein*, saccagerent le Païs d'alentour, & commirent beaucoup de desordres. Les Princes de la Maison de *Brunswick* refuserent de les reprimer; & *François* Evêque de *Minden*, frere des Ducs de *Brunswick*, prit même leur parti hautement, assiegea le Château d'*Ertelsen* qui appartenoit à l'Evêque de *Hildesheim*, & saccagea beaucoup de Villages qui en dépendoient. L'Evêque prit les armes pour défendre son Païs, engagea le Duc *Henri* de *Lunebourg* dans ses interêts, & se jetta d'abord sur l'Evêché de *Minden*, puis sur le Païs de *Göttingue*, & mit à feu & à sang tout ce qui se trouva sur son passage. Les deux Armées ennemies s'étant enfin approchées, le combat se livra près de *Soltau*. Il y demeura trois-mille hommes de part & d'autre. Le Duc *Eric*, le

le Duc *Guillaume* de *Brunswick* furent faits prisonniers avec les Comtes de *Wunstorf* & de *Reinstein*, deux Seigneurs de *Plesse* & cent dix-neuf autres Gentilshommes. Le Duc *Eric* se racheta par une grosse somme d'argent, & l'Empereur *Charles* V. fit commandement aux deux partis de mettre les armes bas, & de poursuivre par les voyes de droit les prétentions qu'ils avoient l'un contre l'autre. Il commanda particulierement à l'Evêque de remettre en liberté le Duc *Henri* & les autres prisonniers. L'Evêque refusa d'obeïr; & sur ce que l'Empereur le menaçoit de le mettre au Ban de l'Empire, il fit quelques plaisanteries sur le mot * qui en Allemand signifie proscription.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Charles, peu accoutumé à cette sorte de raillerie, l'y mit effectivement, & chargea la Maison de *Brunswick* de l'exécution. L'Evêque fut bientôt dépouillé de ses biens & de ses Etats, & perdit en moins de rien dix-neuf Bailliages, seize Châteaux, sept Villes, & huit Cloitres, dont les Ducs de *Brunswick* s'emparerent, & qu'ils garderent jusqu'à l'an 1645. *Eric* mourut l'an 1540. & eut pour successeur son fils ERIC le jeune.

ERIC le Jeune.

Sa mere, qui étoit fille de *Joachim* I. Electeur de *Brandebourg*, le fit élever dans la Religion Luthérienne; mais il la quitta ensuite pour rentrer dans la Religion Catholique. Son inquiétude naturelle le jetta dans plusieurs partis, où il ne fut pas si heureux qu'il s'étoit attendu de l'être.

Dans

* Ce mot est équivoque, & peut signifier *huit*. Quand ce Prince sçut que l'Empereur le mettoit au Ban de l'Empire, *in die Reichs-acht*, il répeta d'un air goguenard, *acht und aber acht machen sechzehen;* c'est à dire; *huit & huit font seize*.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Dans la guerre de *Smalcalde* il prit parti pour l'Empereur, & l'an 1547. il fut battu près de *Drackenbourg* par l'Electeur de *Saxe*. Il s'attacha ensuite à *Albert* de *Brandebourg*: mais ce Marggrave ayant été défait par *Maurice* Electeur de *Saxe* & par *Henri* Duc de *Brunswick* l'an 1553. à *Severshusen*, *Eric* fut contraint de vivre paisiblement pendant quelque tems. Il se mit ensuite au service d'*Espagne*, se trouva à la bataille de Saint *Quentin* contre les *François*, & fut employé contre les *Païs-Bas* & le *Portugal*. En 1563. il fit une Campagne en *Prusse*, d'où il ne tira pas grand avantage. L'an 1583. la Comté de *Spiegelberg* lui fut dévolue, & il en investit les Comtes de *Gleichen*. Il mourut l'année suivante, à *Pavie* dans le Duché de *Milan*.

Branche de Wolfenbuttel.

Il avoit été marié deux fois, & n'eut point d'enfans légitimes: mais il prit ensuite une maitresse nommée *Catherine* de *Wodan*, qui le fit pere de *Guillaume* Baron de *Harem* & de *Lisfeld*, qui mourut la même année que lui; & de *Catherine*, qui fut mariée à *Jean-André Doria*, Genois. Ainsi s'éteignit la Branche de *Calemberg* & de *Göttinghen*. Il faut reprendre celle de *Wolfenbuttel*.

HENRI le Mauvais.

HENRI *le Mauvais*, fils ainé de *Guillaume le Jeune*, est aussi appellé par les Historiens HENRI *le Vieux*. L'an 1492. il eut une forte querelle avec la Ville de *Brunswick* au sujet des * territoires qu'elle possede dans les Etats du Duc,

* Les Terres dont il s'agissoit, étoit les mêmes que nous avons dit plus haut que *Bernard* & *Henri* avoient vendues à la Ville de Brunswick, pour une somme dont ils avoient besoin pour aquitter les dettes qu'ils avoient contractées afin de venger la mort de Philippe. La Ville prétendoit les avoir achetées avec tous les droits que les Ducs y avoient. Henri prétendoit au contraire qu'ils n'avoient pu ven-

Duc, & pour lesquels elle ne vouloit payer ni impôts ni contributions. On prit les armes de part & d'autre; la Ville fut assiegée: mais comme elle étoit une des Anséatiques, elle engagea facilement les autres à faire une Ligue entre elles pour sa défense. La partie se trouvant alors plus égale, les troupes du Duc ayant été battues, & la Place délivrée, on remit la décision de ce differend à des Arbitres, qui prononcerent: „ Que la Ville cederoit au „ Duc, *Campen*, *Thun*, & *Neubrucken*, qui „ jusques là avoient appartenu à la Ville; & „ qu'en récompense le Duc la laisseroit jouïr „ paisiblement des autres biens qu'elle avoit „ aquis, & des anciens droits dont elle étoit „ en possession; qu'il abandonneroit les deux „ Bailliages d'*Eich* & d'*Assebourg*, & que le „ Château d'*Assebourg* seroit démoli. "

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Henri aida à son fils *Christofle* Archevêque de *Breme*, à mettre à la raison ses sujets qui s'étoient revoltés contre lui; & au Duc *George* de *Saxe*, à réduire les *Frisons* qui refusoient de lui obeïr. Ils étoient occupés au siege de la Forteresse d'*Ort*, lors qu'un boulet de canon emporta *Henri* l'an 1514.

HENRI le Jeune.

Son fils HENRI le *Jeune*, qui lui succeda, passa toute sa vie à faire la guerre. Il avoit fait ses premieres armes dans les troupes du Duc de *Saxe* en *Frise*: il servit ensuite l'Empereur *Charles* V. en *Italie* contre la *France*, quoi qu'il soit vrai de dire qu'il y eut peu de succès. On croit même que les *Espagnols* furent les premiers à s'opposer aux progrès qu'il auroit pu faire, de peur que se trouvant à la tête d'une Armée victorieuse, il ne voulût

vendre que la proprieté & la possession, & s'étoient reservez sa Superiorité territoriale.

De la Maison de Brunswick.

lût faire valoir ses prétentions sur le Royaume de *Naples*, à cause d'*Otton* Duc de *Brunswick* mari de * *Jeanne* I.

Durant la revolte des Païsans, le Duc *George* de *Saxe*, le Landgrave *Philippe* de *Hesse*, & lui, en taillerent en pieces un grand nombre. *Thomas Muncer*, qui avoit le plus allumé le feu de cette sédition, fut pris & exécuté. Le zèle qu'*Henri* avoit pour la Religion Catholique qu'il professoit, le fit regarder par les Protestans comme un ennemi déclaré. Les Villes de *Goslar* & de *Brunswick*, où le Lutheranisme s'étoit introduit, essuyerent plusieurs chagrins de sa part. Il tâcha de les en dégoûter, & leur voulut faire comprendre que c'étoit un feu qui se répandroit par tout le païs, si on ne l'éteignoit de bonne heure. Les Protestans à leur tour ne l'épargnerent pas beaucoup, & firent de lui mille petits contes qui sont dans des Histoires fort sérieuses, entre autres celui-ci, qui se trouve dans *Sleidan*. ‡

Ses amours avec Eve Trotin. Fable sur ce sujet.

Henri avoit épousé *Marie*, fille d'*Ulric* Duc de *Wirtenberg*. Une des filles d'honneur de la Duchesse, nommée *Eve Trotin*, qui étoit d'une beauté extraordinaire, surprit le cœur d'*Henri*, qui n'ayant pu résister à ses charmes, la trouva très disposée à ne pas résister longtems à ses empressemens amoureux. Le marché fut bientôt fait : il en eut même quelques enfans. Mais, malheureusement, la jalousie de la Duchesse vint traverser leurs amours. Pour la tromper, *Henri* s'avisa de ce stratagème. Il conseilla à cette belle de demander la permission

* Voyez le II. Volume page 369. & ci-dessus page 276.

‡ *Sleidani Comment. Lib. XV. ad annum* 1544. *pag.* 409.

sion de se retirer chez ses parens, qui étoient gens de qualité. La Duchesse, bien-aise qu'elle prît ce parti d'elle-même, y consentit. *Eve* partit, & selon les ordres qu'elle avoit, se rendit au Château de *Staufebourg*, où le Concierge, instruit par avance de ce qu'il avoit à faire, la reçut avec deux femmes qui étoient du secret. Elle se mit au lit, pendant que l'on prépara tout ce qu'il falloit pour jouer la Comédie concertée. Quand tout fut prêt, on publia qu'elle étoit morte, on l'ensevelit; & de peur que quelqu'un ne s'avisât de demander à la voir, on fit courir le bruit qu'elle étoit morte d'une maladie pestilentielle & contagieuse. On enterra le cercueil, on lui fit faire un service & des prieres publiques. La Duchesse même voulut assister avec toute sa Cour à celui qu'on fit par son ordre à *Wolfenbuttel*; toute l'année on dit des Messes pour le repos de son ame. Le Duc *Henri*, qui faisoit tout ce fracas, alloit quelquefois incognito se divertir avec elle de la tristesse publique. La bonne Duchesse, après plusieurs années, fut bien surprise d'apprendre que le Duc en avoit eu sept enfans, depuis qu'elle la croyoit bien enterrée.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Les Lutheriens ne s'arrêterent pas à cette sorte de vengeance. *Jean-Frederic* Electeur de *Saxe*, & *Philippe* Landgrave de *Hesse* prirent les armes contre *Henri*, & le dépouillerent de son païs l'an 1542. La *France* lui fournit quelque argent pour lever des troupes, avec lesquelles il tâcha de rentrer dans ses Etats l'an 1545: mais ses troupes furent dissipées, & lui-même fut fait prisonnier avec son fils *Charles-Victor*. On les mena à *Ziegenhain*, & selon toute aprence, ils y seroient demeurez longtems, si l'Empereur n'eût trouvé le moyen de vaincre

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

les Confédérés de *Smalcalde*; ce qui procura la liberté aux Ducs de *Wolfenbuttel*.

Henri jouït peu des fruits de cette liberté. L'an 1553. *Albert* Marggrave de *Brandebourg* l'attaqua. L'Electeur *Maurice* de *Saxe* vint à son secours, & remporta sur *Albert* une victoire d'autant plus funeste qu'elle fut achetée du sang de *Charles-Victor* & de *Philippe-Magnus*, deux fils du Duc *Henri*: son cousin *Frederic* Duc de *Lunebourg* y périt aussi. *Henri* mourut l'an 1568. après s'être fait Lutherien, malgré toute l'antipathie qu'il avoit témoignée toute sa vie pour *Luther* & ses partisans.

Il étoit rentré en possession de *Ramelsberg* par un accord fait avec la Ville de *Goslar*, des Mines d'*Oberhartz*, & du Bailliage nommé *Voigtsdalum*, que la famille de *Wenden* avoit auparavant possédé.

JULE.

JULE son fils abolit la Religion Catholique dans ses Etats, & y introduisit la Confession d'Augsbourg. Il fut le Fondateur de l'Université de *Helmsted*. L'an 1569. il fit un accord avec la Ville de *Brunswick*, qui lui ceda le Château d'*Assebourg*, à condition que de son côté il renonceroit à ses droits sur *Altenwieck* & *Sack*, que ses Ancêtres avoient cedé à cette Ville, & sur lesquelles il ne laissoit pas de former des prétentions. Il donna aussi aux Bourgemestres, comme représentans la bourgeoisie, l'Investiture des Bailliages d'*Eich* & de *Wendhausen*. L'an 1582, la Famille des Comtes d'*Hoia* se trouvant éteinte, les Bailliages de *Stoltznau*, d'*Ehrenburg*, de *Bahrenburg*, de *Sieck*, de *Steigeberg*, de *Siegebourg* & de *Diepenau* lui furent dévolus, de même que les Etats vacans par la mort de son cousin *Eric* le Jeune, arrivée le 7. de Novembre l'an 1583. *Jule* mou-

mourut l'an 1589. & eut pour Successeur son fils HENRI-JULE, qui étoit à peine âgé de deux ans, lorsqu'on le fit Evêque de *Halberstadt*; & ensuite, c'est à dire en 1593. il fut postulé Administrateur de l'Evêché de *Walckenriedt*, qui depuis ce tems-la est demeuré dans la Maison de *Brunswick*. La Ligne de *Grubenhaghen* ayant fini en 1596, *Henri-Jule* s'empara de la succession; mais ses descendans furent obligés de s'en démettre en vertu d'une sentence de l'Empereur. L'an 1593. après l'extinction de la famille de *Hohenstein*, il fut mis en possession des Seigneuries de *Lohr* & de *Klettenberg*, dont l'Expectative avoit été donnée au Duc *Jule* son pere par l'Evêque de *Halberstadt*. Mais après l'extinction de la famille de *Wolfenbuttel*, l'Evêque de *Halberstadt* s'en ressaisit. DE LA MAISON DE BRUNSWICK. HENRI JULE.

L'an 1599. le dernier Comte de *Blanckenbourg* & de *Rheinstein* étant venu à mourir, *Henri-Jule* se rendit maitre de sa succession. Il eut aussi de violens démêlés avec la Ville de *Brunswick* qu'il assiegea l'an 1605; mais il ne put la prendre. Il mourut l'an 1613. & eut pour son Successeur FREDERIC-ULRIC. Ses trois autres fils étoient CHRISTIAN, qui fut ensuite postulé Evêque de *Halberstadt*, *Rodolphe* qui l'avoit précedé dans cette Dignité, dont il ne jouit pas un an entier, étant mort à l'âge de quatorze ans; & *Henri-Charles*, qui avoit été pourvu de cet Evêché à l'âge de quatre ans. Comme ce dernier mourut âgé de six ans, cette Prélature remonta d'ainé en ainé jusqu'à CHRISTIAN, le plus cruel ennemi qu'eussent alors les Catholiques. Il fit frapper une Médaille avec cette Inscription: AMI DE DIEU, ENNEMI DES PRETRES. CHRISTIAN Evêque de Halberstadt.

Lorsque *Frederic* V. Electeur Palatin eut été

De la Maison de Brunswick.

Serment singulier.

été chassé de *Boheme* après la déroute de *Prague*, *Christian* se mit en tête de le rétablir sur le Trône. Il s'y engagea même d'une plaisante maniere. Il prit un des souliers de l'Électrice Palatine, l'attacha sur son chapeau, & promit de ne l'en point ôter qu'il n'eût remis la Couronne de *Boheme* sur la tête de l'Electeur. Il fit tous ses efforts pour tenir parole: il leva une forte Armée, & obligea *Paderborne*, *Munster*, & les autres Evêchés voisins, de payer de grosses contributions, sous peine de voir brûler leurs Châteaux & tout le païs. Il fit la même chose à l'égard de la *Hesse* & de l'Archevêché de *Mayence*. Mais *Tilli* l'ayant joint à *Höchst* sur le *Mein*, lui tailla en pieces toute son Infanterie. Il fit un corps de ce qu'il put ramasser de son Armée, le joignit à celui de *Mansfeld*, & alla avec lui en *Hollande*. Il se trouva engagé à la bataille de *Fleurus* près du *Câtelet*, contre *Gonsalve de Cordoue*, surnomme *le Grand Capitaine*, & eut le malheur de perdre un bras dans cette action: mais un *Païsan* de la Hollande septentrionale *lui en fit un de fer*, dont les ressorts étoient si bien ménagés, qu'il s'en pouvoit un peu servir.

L'an 1623. il retourna en Basse-Saxe, & ayant demandé la place de *Colonel du Cercle*, il comptoit d'attaquer les Impériaux, qui le prévinrent, & lui ruïnerent son Armée. Il s'attacha ensuite à *Christian* IV. Roi de *Dannemarc*, qui avoit été revêtu de la qualité de Colonel du Cercle de *Basse Saxe*, & faisoit alors la guerre contre l'Empereur. Ce Monarque ne se contenta pas de lui confier le Commandement d'une partie de son Armée; mais encore il le chargea de l'Administration des païs de son frere. Mais *Christian* n'en jouït pas

1626. longtems: car il mourut l'an 1626, & l'on soup-

soupçonna ses ennemis d'avoir abregé par le poison une vie que les dangers de la guerre avoient respectée. Il n'étoit pas encore âgé de 27 ans. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Son frere ainé FREDERIC-ULRIC, qui avoit succedé à *Henri-Jule* leur pere, vivoit encore. Il avoit renouvellé les vieilles querelles de sa Maison contre la Ville de *Brunswick*, l'an *1615*. Les Bourgeois, soutenus par les Villes Anséatiques, & par les *Provinces-Unies* qui avoient envoyé un prompt & puissant secours, le siege avoit été levé & l'accord fait, de maniere que, l'an suivant, la Ville avoit fait hommage au Duc, en conservant ses Franchises & ses Privileges. FREDERIC ULRIC.

La Guerre de *Basse-Saxe* lui fut très funeste. *Wallenstein* lui fouragea son païs, & *Pappenhein* s'empara de *Wolffenbuttel* à la faveur d'un débordement de l'*Ocker*, qui la sépara en deux parties. D'un autre côté le Roi de *Dannemarc* lui ôta l'administration de l'Etat, & en revêtit *Christian* dont nous venons de parler, après la mort duquel le Duc rentra en possession de son Païs, dont il jouït jusqu'à l'an 1634. qui fut celui de sa mort. Comme il n'avoit point eu d'enfans d'*Anne-Sophie* de *Brandebourg* fille de l'Electeur *Jean-Sigismond*, avec lui s'éteignit la posterité d'*Henri*, second fils de *Magnus Torquatus*. 1634.

La Branche ainée descendoit de BERNARD, fils ainé de *Magnus Torquatus*, comme nous l'avons dit plus haut. Ce Prince avoit d'abord gouverné avec son frere, sans partager la succession. Ils firent pourtant dans la suite ce partage entre eux: nous avons même déja marqué comment *Bernard* en fit un nouveau avec ses neveux, & changea avec eux de titre & de Duché l'an 1428. & eut celui de *Lunebourg*, à Branche de Lunebourg. BERNARD.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

la place de celui de *Brunswick* qu'il leur cedoit. Nous avons aussi parlé des efforts qu'il fit avec son frere pour venger la mort de leur ainé *Frederic*, élu Empereur. Il s'empara avec ce même frere des Châteaux de *Schnackebourg* & de *Klotz*, dans la Marche de *Brandebourg*, qui étoient possedés par *Procope* & *Josse* Marquis de *Moravie*. Il fit aussi la guerre à *Jean* Evêque de *Hildesheim* & au Comte de *Spiegelberg*; & lorsque les deux partis furent lassés de se harceler l'un l'autre par des hostilités également ruïneuses, les Princes voisins les reconcilierent à ces conditions: „ Que le Duc garderoit le „ Château de *Burgtorf* qu'il avoit pris à l'E„ vêque, & ensuite fortifié, avec ses dépen„ dances; qu'il lui rendroit le reste de ses con„ quêtes, & restitueroit *Hachmöln* aux Comtes „ de *Spiegelberg* ". Il mourut l'an 1434. & laissa deux fils, à savoir OTTON le *le Boiteux*, & *Frederic le Zèlé*.

OTTON le Boiteux.

OTTON, avec son cousin *Guillaume* le *Victorieux* Duc de *Brunswick*, se rendit maitre de la Comte * d'*Eberstein* l'an 1425. Le Comte *Otton*, à qui elle appartenoit, tua le dernier Comte de *Hombourg*, & fut obligé de prendre la fuite. *Otton* Duc de *Lunebourg* & *Guillaume* de *Brunswick* profiterent de son malheur. Le premier mourut l'an 1445. sans avoir eu lignée de son mariage avec *Elisabeth* fille & héritiere de *Herman* dernier Comte d'*Eberstein*.

FRE-

* Cette Comté d'*Eberstein* est differente de celle de même nom qui est en Suabe, & partagée entre plusieurs Seigneurs. Celle dont il s'agit ici étoit aux environs de *Bodenwerder* sur le Weser, & comprenoit sept Bailliages; *Forst*, *Furstenberg*, *Otterstein*, *Ofen*, *Gron*, *Artzem* & *Poll*, avec les Villes de *Hamelingen*, & de *Böhmenwerder*, qui étoient alors quelque chose, & ne sont plus rien à présent.

FREDERIC son frere, étant allé au secours de l'Evêque de *Munster* contre l'Electeur de *Cologne*, fut fait prisonnier; mais il fut bientôt remis en liberté. Il n'attendit point la mort pour se dépouiller de ses Etats, qu'il remit à son fils BERNARD II. Pour lui, il se mit dans un Monastere, l'an 1450. résolu d'y finir ses jour dans les exercices de la pieté. La mort de *Bernard*, arrivée l'an 1464, n'apporta aucun changement à la résolution de FREDERIC. Son second fils OTTON étoit d'un âge à pouvoir succeder à son frere. Ce Prince, qu'on surnomma *le Magnanime*, fatigué des manieres hautaines & insolentes des Gentilshommes de son Païs, se mit en tête de les humilier & de les réduire dans les termes du respect & du devoir; & il y réussit. Il reprit *Hitzacker* que *Werner* de *Bulou* occupoit; & il y avoit apparence que son Regne eût répondu au surnom qu'il avoit mérité, s'il eût été plus long: mais *Otton* mourut l'an 1471. & laissa un fils nommé HENRI *le Jeune*, âgé de 3 ans. Quelque attachement qu'eût *Frederic* son ayeul pour la vie privée dont il goûtoit le repos depuis si longtems, il ne put se refuser aux besoins de son petit-fils & de ses Etats; il sortit de sa retraite & reprit le gouvernement. Il mourut l'an 1480. *Henri*, avec ses deux cousins *Henri* & *Eric* de *Brunswick*, chasserent de la Comté d'*Hoia* la veuve & les enfans de *Josse* Comte de ce lieu; mais ils la leur rendirent, à condition de la tenir d'eux en Fief. Il s'accommoda la même année avec ses cousins, au sujet de la Principauté de *Göttinghen* qu'il leur laissa: en échange, les Châteaux d'*Iune*, de *Medersen* & de *Campen*, avec les douanes & droits de *Hitzacker* lui demeurerent.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

FREDERIC le Zèle.

BERNARD.

OTTON le Magnanime.

HENRI le Jeune.

Durant la guerre de *Hildesheim*, il prit les

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

interêts de l'Evêque, au préjudice de ses cousins, & à la bataille de *Soltau*, il fit prisonnier le Duc *Eric le Vieux*, qu'il relâcha ensuite pour une somme d'argent. Il se démit de ses Etats l'an 1522. en faveur de ses deux fils OTTON & ERNEST. Il vêcut encore dix ans après cette démission, & mourût à Paris l'an 1532.

OTTON & ERNEST.

OTTON son ainé préfera une vie paisible, aux embarras du Gouvernement, & le laissa tout entier à son frere *Ernest*. Il se retira ensuite à *Harbourg* sur l'Elbe, où il se contenta d'un appanage. Il fit un espece de mariage avec *Mechtilde de Campen*, de laquelle il eut entre autres enfans, OTTON, à qui ses oncles disputerent le droit de succeder, qu'il conserva pourtant malgré eux., par la protection de l'Empereur; mais sa posterité s'éteignit en la personne de son fils *Guillaume* de *Harbourg* décedé l'an 1642. Ainsi *Harbourg* avec le Bailliage de *Mossbourg* & la Haute partie de la Comté de *Hoia* que cette Branche possédoit, revint aux descendans d'*Ernest*. *Otton* & *Ernest* avoient un troisieme frere nommé *François*, qui avoit eu pour appanage *Giffhorn*, & qui se fit de la Religion Luthérienne, & mourut en 1549; mais il ne laissa point d'enfans mâles.

ERNEST est la Tige des Branches modernes, & le pere commun de tous les Princes de cette illustre famille qui vivent aujourd'hui. Il embrassa la Religion Protestante, & l'introduisit dans ses Etats. Sa mort arriva l'an 1546. FRANÇOIS-OTTON, l'ainé de ses fils, avoit à peine vêcu trois mois avec *Elisabeth Madelaine de Brandebourg* fille de l'Electeur Joachim II, qu'il mourut sans enfans. HENRI & GUILLAUME formerent les deux nouvelles Bran-

ches.

ches qui subsistent encore à present, à savoir HENRI celle de *Danneberg*, aujourd'hui de WOLFFENBUTTEL; & GUILLAUME celle de *Zell*, aujourd'hui d'HANOVER. Nous commencerons par la premiere. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

BRANCHE
DE DANNEBERG,
OU DE
WOLFFENBUTTEL,
DE
BRUNSWICK
ET DE
BEVERN.

HENRI Duc de *Danneberg* gouverna quelque tems avec son frere, sans partager la succession paternelle; mais à la fin il lui laissa la Principauté de *Lunebourg*, & garda pour soi les Bailliages de *Danneberg* avec l'Abbaye sécularisée de *Schönebeck*; à quoi furent ajoutez, après la mort de *Guillaume*, les Bailliages de *Hitzacker*, de *Luchau*, de *Warbke* & de *Gumse*, qui lui furent cedés à de certaines conditions. Il mourut l'an 1598. & laissa trois fils, à savoir JULE-ERNEST qui lui succeda; FRANÇOIS, Prévôt de la Cathédrale de *Strasbourg*, lequel se noya en 1601; & AUGUSTE-JULE-ERNEST se fit donner la Principauté de *Grubenhaghen* par les Princes de la Branche de *Brunswick*, sur un Décret de l'Em- HENRI. JULE ERNEST.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

pereur. Il mourut l'an 1638. sans laisser de postérité masculine, son fils *Sigismond-Auguste* étant mort au berceau.

AUGUSTE.

AUGUSTE, après la mort de son frere, se chargea de tout le Gouvernement de l'Etat, & regna d'une maniere qui lui fit une grande réputation. Après bien des négociations, il obtint enfin à la Cour Impériale que la Forteresse de *Wolffenbuttel* lui seroit rendue, l'an 1643; & la même année on termina le differend entre l'Evêque de *Hildesheim*, l'Electeur de *Cologne*, le Duc *Auguste* de *Wolffenbuttel*, & les cousins de la Branche de *Zell*, au sujet des biens qui avoient été pris sur l'Evêché de *Hildesheim* durant la guerre de 1522. de laquelle nous avons parlé ci-dessus. Par cet accord la Sérénissime Maison conserva les Bailliages de *Coldingue*, de *Lutten*, de *Bahrenberg* & de *Westerhoff*: elle continua aussi de posseder quelques Abbayes sécularisées, comme *Wittenburg*, *Wulfingshausen* &c. sur lesquelles néanmoins l'Evêché se reserva toujours le pétitoire. Le reste lui fut rendu. Dans le Congrès de *Westphalie* on lui accorda * l'*Alternative de l'Evêché d'Osnabrug*, au cas que la Ligne de *Zell* vînt à manquer.

Auguste n'étoit pas seulement un excellent Prince, c'étoit encore un des plus beaux esprits de son tems. Egalement solide & délicat, il composa sous le nom de *Gustave-Selenus* quelques

* L'Evêché d'OSNABRUG est possedé alternativement par un Evêque Catholique, qui est élu par le Chapitre, & par un Prince de la Maison de *Brunswick* qui succede toujours nécessairement au dernier Evêque décedé; & après la mort du Prince qui a succedé, on procede à l'Election d'un nouvel Evêque, & ainsi à l'alternative. Ce sont de ces bizarreries que l'amour de la paix rend moins étranges en Allemagne, qu'elles ne le seroient ailleurs.

ques ouvrages, où il feroit difficile de décider ce qui domine le plus, la justesse des fentimens, ou la politesse de l'expression. Ce fut lui qui recueillit la célebre *Bibliotheque de Wolffenbuttel*. Ce Prince, qu'on peut appeller le *Nestor* de l'Allemagne, plus encore par la sagesse de ses conseils que par son grand âge, mourut l'an *1666*. après en avoir vêcu 87. Il étoit pere de *Rodolphe-Auguste*, d'*Anthoine-Ulric* & de *Ferdinand-Albert*.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

RODOLPHE-AUGUSTE succeda à son pere, & l'an 1670. il eut un démêlé avec l'Electeur de *Brandebourg* au sujet des biens qui avoient appartenu au Comte de *Tetembach*. Ce dernier ayant été exécuté à cause d'une conspiration dans laquelle il étoit entré contre l'Empereur *Léopold*, l'Electeur de *Brandebourg* prétendit que la Comté de *Reinstein* lui étoit dévolue, comme étant une dépendance de l'Evêché de *Halberstad*. *Rodolphe-Auguste* prétendoit au contraire que *Warnstedt*, *Wederstedt*, *Nienleben*, la moitié de *Westerbourg*, & quelques autres parties de cette Comté étoient autant de Fiefs mouvans du Duché de *Brunswick*. Cette dispute n'est point encore terminée.

RODOLPHE AUGUSTE. 1670.

La même année vit naitre un nouveau démêlé entre lui & le fameux Evêque de *Munster*, qui outre cet Evêché possedoit encore l'Abbaye de *Corbie* *. Chacun de ces deux Princes se croyoit en droit de jouir du droit de

* Il y a deux Abbayes de ce nom; l'une en Picardie, & les Historiens l'appellent l'*ancienne Corbie*; l'autre en Westphalie, qu'on appelle *la nouvelle Corbie*, parce qu'en effet elle n'est qu'une Colonie de la premiere. Quelques Géographes, pour la distinguer de celle de France, lui laissent son nom Allemand, *Corwei*. C'est celle-là dont il est ici question.

De la Maison de Brunswick.

de protection de la Ville de *Höxter* qui appartient à cette Abbaye. Ils soutinrent l'un & l'autre avec tant de chaleur le droit qu'ils y prétendoient, que tout sembloit se disposer à une fâcheuse rupture. Tous deux commencerent à lever des troupes, & on étoit dans l'attente de ce que produiroit l'ouverture de la campagne; lorsqu'ils s'accommoderent à l'amiable, & la garnison qui étoit dans la Ville de *Höxter* en sortit.

Brunswick soumise.

1671.

Les forces que les Princes de cette Maison avoient assemblées, ne leur furent pas entierement inutiles, & ils crurent s'en pouvoir servir pour ranger dans le devoir la Ville de *Brunswick*. Cette Ville avoit toujours été un écueil où nous avons vu échöuer toute la puissance de ses Souverains. L'occasion ne pouvoit être plus favorable: la discorde y étoit entre les Bourgeois & le Magistrat: la sécurité où ils vivoient étoit cause qu'ils n'avoient ni provisions ni magazins, ni rien de tout ce qu'il faut pour soutenir un siege. La Ville fut bientôt réduite, & reçut une garnison des troupes de *Rodolphe-Auguste*, à qui la Branche de *Zell* avoit transporté ses droits avec l'Abbaye de *Walckenried*, moyennant les Bailliages de *Danneberg*.

Durant la guerre entre l'Empereur & la France, le Roi de *Suede* s'y étant mêlé & ayant dépouillé l'Electeur de *Brandebourg* d'une partie de ses Etats, *Rodolphe-Auguste* se jetta sur la *Breme* qui appartenoit alors à ce Monarque, & prit *Buxtehude* & *Stade*, qui furent néanmoins rendues à la *Suede* par la Paix. Le Duc garda cependant le Bailliage de *Tedinghausen* & une lisiere entre l'*Aller* & le *Dover*. Comme il n'avoit point de fils de ses deux mariages, il s'associa au Gouvernement de son païs son frere *Antheine-Ulric*, qui possedoit déja les Bailliages de

de *Schöningue*, de *Jenxheim*, de *Voigt*, de *Dahlen*, & de *Calworde*, & mourut l'an 1704. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Anthoine-Ulric avoit obtenu la Coadjutorerie de l'Evêché de *Halberstadt*. Mais le Traité de *Westphalie* en ayant disposé en faveur de l'Electeur de *Brandebourg*, on donna à *Anthoine-Ulric*, par maniere de compensation, un des Canonicats de *Strasbourg*. Ce Prince avoit hérité de la passion de son pere pour les Belles-Lettres. On a de lui en sa Langue un Roman intitulé OCTAVIE, qui passe pour un chef-d'œuvre en ce genre. Après avoir gouverné longtems avec son frere, il regna seul depuis 1704. aimé & respecté de tous ses voisins. L'an 1710. il embrassa la Religion Catholique, dans laquelle il est mort le 27. Mars 1714. dans sa 81. année. Il a eu pour successeur AUGUSTE-GUILLAUME né le 8. Mars 1662. qui n'a point eu d'enfans de ses trois alliances. Son frere est *Louis-Rodolphe* de *Blanckenbourg*, pere de l'Imperatrice, & de la feue Princesse Héréditaire de *Russie*, femme d'ALEXIS-PETROVITZ. ANTHOINE ULRIC.

Les Etats de cette Maison sont, le Duché de Brunswick.

DE LA
MAISON DE
BEVERN.

NOus avons dit plus haut, que les Ducs *Rodolphe-Auguste de Brunswick* & *Anthoine-Ulric de Wolfenbuttel* avoient un troisieme frere, nommé FERDINAND-ALBERT. C'est de lui qu'est issue la Branche de BEVERN. Il mourut en 1687. âgé

De la Maison de Brunswick.

âgé de 51. ans, & laissa cinq fils. I. AUGUSTE-FERDINAND, qui fut tué à la bataille de *Schellenberg* dans sa 27. année. II. FERDINAND-ALBERT, à présent Général des troupes de l'Empereur depuis 1707. Il est né le 19. Mai 1680: il a épousé *Anthoinette-Amalie* de *Blanckenbourg* sa cousine, & sœur de l'Imperatrice. Il a d'elle deux fils; *Charles* né le 1. Juillet 1713. & *Anthoine Ulric* né le 30. Août 1714. III. *Ferdinand-Christian*, qui est mort Prévôt de S. *Blaise* & de S. *Cyr* dans le païs de *Brunswick*, l'an 1706. IV. ERNEST-FERDINAND qui lui a succedé: il a d'*Eleonor-Charlotte de Curlande*, *Auguste-Guillaume* né le 10. Octobre 1715. V. HENRI-FERDINAND, tué à l'action de *Turin*, le 7. Septembre 1706.

DE LA MAISON DE *ZELL*, ET DE *HANOVER*.

Guillaume le Jeune.

LA Branche de ZELL est descendue de GUILLAUME *le Jeune* Duc de *Lunebourg*, frere d'*Henri* de *Hanneberg*. Ce Prince, après l'extinction de la famille des Comtes d'*Hoia*, l'an 1582. entra en possession des Bailliages d'*Hoia*, de *Nienbourg*, de *Lewenau*, du vieux & du nouveau *Bruchhausen*; & trois ans après, par l'extinction de la famille des Comtes de *Diepholt*, qui finit en la personne du Comte *Fre*-

de-

deric, il se vit maitre de toute cette Comté. Il mourut l'an 1592. & laissa une nombreuse posterité. Ses sept fils ne voulurent point affoiblir la succession par un partage; ils convinrent de se succeder, & résolurent qu'il n'y auroit qu'un des freres qui se marieroit; & ce fut le Duc *George* qui se chargea de continuer la famille par son alliance avec *Anne-Eleonor*, fille de *Louis* V. Landgrave de *Hesse-Darmstadt*. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

ERNEST, qui succeda à *Guillaume* son frere, mourut en 1611. & fit place à son frere CHRISTIAN, qui, décedé l'an 1633, eut pour successeur AUGUSTE, qui vecût jusqu'en 1636. Le Gouvernement passa ensuite au quatrieme frere nommé FREDERIC, qui le posseda jusqu'à l'an 1648. qui fut celui de sa mort. MAGNUS le cinquieme étoit mort dès l'an 1632. & JEAN dès l'an 1628. Ainsi leur tour ne vint point: il restoit encore GEORGE, le sixieme selon l'ordre de la naissance. ERNEST. CHRISTIAN. AUGUSTE. FREDERIC. GEORGE.

Ce Prince avoit passé sa jeunesse à voyager, & avoit parcouru une grande partie de l'Europe. Durant la guerre qui s'alluma entre *Christian* IV. Roi de *Dannemarc* & *Charles* IX. Roi de *Suede*, il prit service dans les troupes du premier & aida à prendre *Calmar*: mais ce Monarque étant engagé dans une guerre contre l'Empereur *Ferdinand* II. & déclaré Colonel du Cercle de *Basse-Saxe*, *George* eut peur qu'il n'en voulût aux Etats du Duc *Frederic-Ulric*. Cette consideration le jetta dans le parti de l'Empereur, à qui il rendit de grands services. Il auroit apparemment persisté dans cet attachement, sans l'Edit de restitution, qui allarma tous les Princes Protestans. *George* avoit trop d'interêt qu'il ne fût point exécuté, pour ne pas entrer dans la Confédération de *Leipsig*. Il s'allia donc avec le Roi de *Suede*, & l'an 1633.

mit

De la Maison de Brunswick.

mit en déroute les Imperiaux commandés par le Général *Merode*, auprès de *Hamel*. Il prit ensuite cette Ville, & celles d'*Osnabrug* & de *Peterhagen*. La Campagne suivante ne lui fut
1633. pas moins favorable; non seulement il reprit
1634. *Nienbourg*, & *Neustadt*, mais il s'empara aussi de *Hildesheim* & de *Munde*. Il comptoit sur des progrès plus considerables, dont ceux-ci & sa valeur sembloient lui répondre ; lorsque la Bataille de *Norlingue* renversa tous ses projets, & l'obligea de se reconcilier avec l'Empereur. Il donna une preuve de la sincerité avec laquelle cette reconciliation s'étoit faite de sa part, en joignant ses troupes à celles de *Gallas* Général de l'Empire, pour chasser les *Suedois* qui s'étoient établis dans ses Villes. Il y réussit d'autant plus facilement, que *Banier* Général des *Suedois* avoit été obligé de s'enfuir de la *Misnie* avec beaucoup de précipitation. Il reprit même à cette occasion *Kalckberg*, Forteresse située au-dessus de la Ville de *Lunebourg*, & de laquelle ses ancêtres avoient été longtems privés. Il rentra pourtant bientôt après dans les interêts de la *Suede*, & alla assieger *Wolffenbuttel*, qu'il comptoit de prendre par le même stratagème dont *Papenheim* s'étoit servi, c'est à dire à la faveur d'une inondation de l'*Ocker*. Mais il mourut sur ces entrefaites l'an 1641. Comme *Banier* & lui moururent à un mois près l'un de l'autre, & qu'ils s'étoient régalés à *Hildesheim*, on ne manqua pas de trouver quelque chose de mysterieux dans un évenement qui peut bien n'avoir rien eu que de naturel. On se figura, que pendant qu'ils étoient tous deux à table, un Moine déguisé s'étoit mêlé parmi ceux qui les servoient, & leur avoit versé d'un vin empoisonné qu'il avoit dans une bouteille particuliere. L'Auteur

Al-

Allemand qui rapporte ceci, ajoute, qu'il veut le laisser dans l'incertitude où il l'a trouvé. Le Duc *George* laissa quatre fils : CHRISTIAN-LOUIS; GEORGE-GUILLAUME, JEAN-FREDERIC, & ERNEST-AUGUSTE.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Selon la disposition du Testament de leur pere, l'ainé devoit avoir le choix des deux lots de la succession. Son partage fut le Duché de *Zell* avec *Grubenhaghen*, la part que la Branche de *Zell* avoit à la Basse Comté de *Hoia* & à la Comté de *Diephold*. Le second eut le Duché de *Calemberg*, avec les Seigneuries de *Hombourg*, & d'*Eberstein*, & tout ce que sa Maison avoit recueilli de la succession d'*Otton* de *Schaumbourg* dernier Comte de ce nom, mort en 1640.

Le Traité de *Westphalie* accorda à CHRISTIAN-LOUIS la possession de l'Abbaye de *Walckenriedt*, & à toute sa Maison l'Alternative de l'Evêché d'*Osnabrug*. Mais ce Prince ne vécut que jusques à l'an 1665. Comme il n'avoit point d'enfans, JEAN-FREDERIC, qui avoit embrassé la Religion Catholique à *Augsbourg*, se mit en possession des Etats qu'il avoit laissés. Il refusa à son frere ainé, le Duc GEORGE-GUILLAUME, le droit d'opter qui étoit attaché à sa naissance; & la mesintelligence que cette conduite causa entre eux auroit eu de fâcheuses suites, si les Princes voisins ne se fussent employés pour ménager un accommodement, qui se fit à condition que le Duc *George-Guillaume* auroit la Principauté de *Zell*, toute la Comté de *Hoia* & celle de *Diephold*: *Jean-Frederic* eut la Principauté de *Calenberg* & *Grubenhaghen*. Mais il mourut l'an 1679, durant son voyage d'*Italie*, & ne laissa que deux filles; *Charlotte-Felicité*, qui épousa *Renaud* Duc de *Modene*, & mourut le 29. Septemb. 1710; & *Henriette-Marie*, qui déceda âgée de 15 ans l'an 1687.

Jean-

De la Maison de Brunswick. I. Ernest Auguste est fait Electeur.

Jean-Frederic eut pour Successeur ERNEST AUGUSTE. Ce Prince possedoit l'Evêché d'*Osnabrug* depuis 1662. en vertu de l'Alternative établie par le Traité de *Westphalie*. Il avoit donné de grandes preuves de son courage, au combat qui s'étoit donné près de *Trèves* l'an 1675. & au siege de cette Place qui étoit une suite nécessaire de la victoire des Alliés. Ce fut pour le récompenser de ses services, que l'Empereur *Leopold*, du consentement des Electeurs & des Princes, créa un neuvieme Electorat en sa faveur.

GEORGE-GUILLAUME, connu sous le nom de dernier Duc de *Zell*, quoiqu'ainé de la Maison, fut le premier à procurer à son cadet la Dignité Electorale. *Ernest-Auguste* mourut l'an 1698. & annexa l'Electorat à tous ses Etats, excepté l'Evêché d'*Osnabrug*, qui devant appartenir après sa mort à un Evêque Catholique, fut donné au Duc *Charles de Lorraine*, qui fut ensuite Electeur de *Trèves*.

II. George Louis.

Son Successeur à l'Electorat de *Hanover* fut GEORGE-LOUIS son fils ainé, qui dès l'année 1682. avoit épousé *Sophie-Dorothée*, fille unique du Duc de *Zell* son oncle, de laquelle il se fit séparer vers la fin de Décembre 1694. La mort du Duc son beau-pere le mit en possession de ses Etats l'an 1705. & trois ans après il prit place dans le College Electoral, & fut revêtu de la Charge de Trésorier de l'Empire. Nous avons vû dans le premier Volume, au Chapitre de l'*Angleterre*, comment la Nation Angloise, mécontente de la Maison de *Stuard*, appella l'Electeur de *Hanover* à la Couronne; & avec combien de sagesse & de bonheur il sût se la conserver.

Ses Freres.

Il avoit un frere, nommé *Maximilien-Guillaume*, qui sert dans les Armées de l'Empereur; & un autre nommé *Ernest-Auguste*, qui suc-

succeda à l'Evêché d'*Osnabrug* devenu vacant en 1715. par le décès de l'Electeur de *Trèves*, & qui mourut le 14. d'Août 1728, âgé d'environ 54 ans. On le nommoit en Angleterre *le Duc d'Yorck.*

De la Maison de Brunswick. Ses Freres. Ses Enfans.

GEORGE-LOUIS Electeur de *Hanover*, Roi de la *Grande Bretagne*, avoit eu de son mariage avec la Princesse de *Zell*, nommée durant sa disgrace la *Princesse d'Aal*, du lieu de sa Résidence, *George-Auguste*, qui lui a succedé. Ce Monarque n'eut pas pour cette vertueuse Princesse toute l'équité que méritoit la pureté de sa conduite. Il mourut à *Osnabrug*, comme nous l'avons dit ailleurs *; & laissa la Couronne Britannique & ses Etats d'Allemagne au Prince de *Galles* son fils.

GEORGE-AUGUSTE ou GEORGE II. Roi de la Grande Bretagne & Electeur de Hanover, a épousé *Wilhelmine-Charlotte*, Princesse d'*Anspach*, de laquelle il a FREDERIC-LOUIS, aujourd'hui Prince de *Galles*, né le 31. Janvier 1707; *Anne*, née le 2. Novembre 1709; *Amelie-Sophie-Eleonor*, née le 10. Juillet 1711; *Elizabeth-Charlotte*, née le 10. Juin 1713. *Guillaume-George*, né le 13. Novembre 1717, mourut le 17. Fevrier 1718.

Nous avons parlé des Etats & des interêts de l'Electeur de *Hanover* en qualité de Roi d'*Angleterre*, au Chapitre qui traite particulierement de la *Grande Bretagne*. En qualité d'Electeur & de Membre de l'Empire, ses Etats sont: L'Electorat de *Hanover*, à quoi il faut ajouter le Duché de *Zell*, celui de *Saxe-Lauwenbourg*, & celui de *Brême* qui fut confirmé à *George* I. par le Traité qu'il fit avec Reine de *Suede*. Nous avons dit ailleurs comment il acquit ce Duché du Roi de *Dannemarc*, qui l'avoit conquis sur le feu Roi de *Suede* durant la derniere guerre.

* Voyez au I. Volume p. 316.

CHA-

CHAPITRE VIII.

DE LA MAISON DES DUCS DE *MECKLENBOURG*.

Leur Origine.

SI l'on pouvoit compter sur l'exactitude des Historiens qui ont voulu éclaircir l'origine de la Maison de MECKLEMBOURG, * il n'y a point de Famille Souveraine qui en approche pour l'ancienneté. Ils nous racontent, qu'un certain † ANTYRIUS, l'un des Capitaines d'*Alexandre le Grand*, originaire du païs des *Herules* qui habitoient vers les *Palus-Méotides*, mécontent de ce que les autres Capitaines qui avoient servi sous ce Héros, en avoient partagé entre eux les conquêtes, & qu'il ne lui restoit presque rien pour la recompense de ses services, s'embarqua avec quelques Soldats qui le voulurent

* On écrit *Meckelbourg* & *Mecklenbourg;* mais on prononce *Mecklebourg*.

† Ceci est tiré de *Marchallus Thurius*, qui a écrit *Annales Vandalorum & Herulorum*. C'est l'un des plus pitoyables Chroniqueurs que l'on puisse lire. On dit pour le faire valoir, qu'étant Conseiller d'un Duc de *Gustrow*, il a travaillé sur des Archives & des Monumens qui se sont perdus depuis que son livre a été composé.

lurent bien suivre, & fit voile avec un Prince de ses amis, dont le pere étoit alors, dit-on, Roi de l'Ile de *Gothland*; qu'ils y arriverent après une longue & difficile navigation; que ce Roi reçut son fils & *Antyrius* avec toutes les marques d'une tendresse paternelle; qu'*Antyrius* ayant appris qu'il y avoit près de là des *Herules*, dont ceux des *Palus Méotides* n'étoient qu'une Colonie, il y alla & se fit bientôt recevoir pour leur Roi; qu'il épousa ensuite * *Symbulla*, fille du Roi de *Gothland* son ancien hôte, & sœur de *Baruan* son ami; que comme ses Soldats avoient des habits de diverses couleurs, de-là leur vint le nom d'*Obotrites*, qui a été ensuite donné à la Nation entiere; que sur le Pavillon du vaisseau sur lequel il étoit venu, il avoit fait peindre la tête de *Bucéphale*; qu'il avoit sur son Ecu un *Gryphon en champ d'azur*; & que c'est de là que ces deux pieces se trouvent dans les Armes des Ducs de *Mecklenbourg*; que sa postérité gouverna les *Wandales* fort longtems; qu'une partie demeura dans le païs, pendant que l'autre alla renverser l'Empire Romain; & qu'enfin *Pribislas* second, qui fut le dernier Roi des *Vandales* dans le *Mecklenbourg*, étoit le quarantieme depuis *Antyrius*.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Il n'est pas fort nécessaire d'appuier sur le degré de crédulité que demandent ces sortes d'Antiquités. Mais comme quantité d'Auteurs qui se copient l'un l'autre, l'ont écrit en Latin & en Allemand, & que personne, que je sache, ne l'avoit encore dit en notre Langue, j'ai cru devoir le rapporter. Mais, sans nous arrêter à des traditions qui ne se trouvent appuyés sur aucun

* Les *Vandales* en firent, dit-on, une Divinité, qu'ils appellerent SIVA, & que l'on adoroit principalement à *Ratzeburg*.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

aucun monument qui subsiste; nous marquerons en peu de mots ce qu'étoient les anciens *Wandales*, dont il est certain que les Ducs de *Mecklenbourg* sont descendus. Ces Peuples se sont rendus si fameux, & si peu d'Historiens nous ont dit quelque chose de raisonnable sur leur origine, que le Lecteur ne sera pas fâché que nous abregions ici ce qu'une étude particuliere de ce qui regarde cette illustre Famille nous a pu fournir.

Les premiers habitans du *Mecklenbourg* & de la *Pomeranie* furent nommés *Wandelern*; nom dont a fait celui de Vandales, & qui vient du mot Allemand WANDELEN, *courir çà & là, voyager*. Et il y a bien de l'apparence que ce n'est point leur nom primitif, & qu'on ne le leur donna que lorsqu'ils eurent trop multiplié, & que leur païs, que d'ailleurs ils ne cultivoient gueres, ne vivant que de la chasse & de la pêche, ne put plus les contenir ni les nourrir. Alors, obligés de s'étendre, il retournerent vers le Midi. Ces Peuples accoutumés à la chasse, & à un genre de vie qui les endurcissoit aux fatigues, firent de grands progrès, & l'Histoire Romaine nous apprend que *Marc-Antonin* les trouva vers l'an 171. dans les *Pannonies*, d'où il les força de se retirer. Vers l'an 273. dans le Triomphe d'*Aurélien*, après la défaite de *Zenobie*, les *Wandales* étoient entre les captifs des Nations vaincues qui accompagnerent le char de cet Empereur. Sous *Aurélien*, on les retrouve encore les armes à la main menaçant l'Empire, & il ne falut pas moins que la valeur de *Probus* pour les reprimer. Mais la principale sortie qu'ils firent de leur païs, ce fut celle de * RADEGAISE ou RADEGASTE, l'an 404. Ce

* C'est le même nom; mais le dernier est le vrai.

Les

Ce Prince, suivi d'une Armée de deux-cens-mille combattans, ou de quatre-cens-mille hommes suivant *Zosime*, qui sans doute y comprend les femmes & les enfans ; ce Prince, dis-je, ne se proposoit pas moins que de renverser l'Empire Romain ; & les riches dépouilles qu'il s'en promettoit, avoient grossi son Armée. Sa défaite par *Stilicon* n'éteignit pas dans les Wandales le desir qu'ils avoient de détruire *Rome* & de s'emparer de l'*Italie*. L'an 410, CAROC ayant amassé tout ce qu'il put de Wandales, auxquels se joignirent les *Alains*, les *Sueves*, les *Quades*, les *Marcomans*, les *Herules* &c. fit une nouvelle irruption, & se jetta sur les *Gaules* qui étoient alors sous la domination Romaine. Trois ans ensuite les *Wandales* pénetrerent en *Espagne*, où ils fonderent le Royaume d'ANDALOUSIE : de là ils passerent en *Afrique*, où ils établirent un Empire qui subsista jusqu'au tems de *Justinien*.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

La véritable *Wandalie*, épuisée d'hommes qui pussent la garder contre l'invasion des Peuples voisins, ne tarda gueres à en être la proie. Il n'y étoit demeuré que ceux qui n'avoient pas eu assez de forces ou d'avarice pour suivre une Armée, dont les dépouilles du Peuple Romain faisoient déja l'esperance. D'un autre côté les *Goths*, qui avoient extrêmement mul-

Les *Vandales* en firent un Dieu, qu'ils adoroient dans un Bois qu'ils lui consacrerent. *Gadebusch*, Ville qui a été bâtie au même endroit, en a pris son nom, qui signifie *le Bois du Dieu*. Elle est baignée d'une petite riviere qu'on appelle encore le *Radegaste*, & où les Prêtres de ce Dieu se purifioient avant que d'entrer dans le Bois sacré. On y voit de distance en distance des pierres d'une grosseur prodigieuse, qui pourroient bien avoir été des Autels.

multiplié, retournoient vers le Midi, pour y chercher des demeures plus heureuses & plus fertiles que celles du Nord qui ne pouvoient plus les contenir. Les **Wendes*, que quelques Historiens mal instruits confondent avec les *Wandales*, se trouvant pressés entre la *Vistule* & les Goths, passerent cette Riviere, & s'avançant vers le Couchant, s'emparerent sans beaucoup de difficulté de la *Wandalie*, que les deux dernieres sorties avoient épuisée. Ce Peuple alors ne s'appella plus ni les *Wandales*, ni les *Wendes*; il s'appella les SCLAVONS ‡, mot tiré de la Langue qui porte encore ce nom, dans laquelle *Slaws*, signifie *Gloire*; comme s'ils eussen voulu s'applaudir de la belle conquête qu'ils venoient de faire.

Les *Sclavons* n'étoient donc qu'un mêlange des anciens *Wandales* qui étoient restés dans leur Patrie, & des *Wendes* qui s'y étoient établis. Ce Peuple subsista plusieurs siecles, & s'étendit depuis la *Vistule* jusqu'a l'*Elbe*: mais il ne faut pas se figurer que ce fût un seul Peuple, soumis à un même Gouvernement. On y distinguoit un assez grand nombre de Provinces, qui étoient, ou autant de Principautés si l'on considere qu'elles avoient toutes quelque Chef, ou autant de Republiques si l'on fait attention sur l'autorité de ces Chefs, qui n'étoit rien moins qu'absolue.

L'Ile de *Rugen*, avec les parties de la *Pomeranie*

* On les trouve nommés dans les Ecrivains du moyen Age, *Winnuli*, *Winnili*, *Windili*, *Wendi*, *Wenedi*, *Heneti*, *Weneti*, qui signifient tous la même chose, & qui sont autant de prononciations diverses du même nom

‡ *Albert Krantz* à cherché l'étymologie de ce nom, & dit bien des puérilités sur son origine. Celle que je donne est la seule vraisemblable.

ranie les plus voisines, faisoit un Royaume, dont les Peuples s'acquirent de la reputation par les armes, & les Histoires du moyen Age en parlent fort souvent. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

La WAGRIE, qui comprenoit les environs de *Lubeck* en tirant vers le *Holstein*, étoit un Etat séparé. Les CIRCIPANIENS habitoient autour de la *Pene*. Les OBOTRITES avoient le Duché de MECKLENBOURG propre, & la Comté de SCHUERIN. Les HERULES furent ainsi nommés par le rapport de ce mot avec le nom d'une Ville qui ne subsiste plus, & qui étoit près de *Schwan*, sur le *Warnaw*. Cette Ville s'appelloit *Werle*. Les *Herules* s'appelloient aussi *Varins*, à cause qu'ils habitoient le long du *Warnaw*.

Les Ecrivains qui nous ont donné leurs recherches sur les Antiquités des *Wandales septentrionaux*, s'accordent tous à dire que la Sérénissime Maison de *Mecklenbourg* est la même que celle des Rois *Vandales*, *Herules*, & *Obotrites*. Nous ne redirons point ici ce qu'ils nous racontent de ces Rois Vandales, puisque tout ce qu'ils nous en apprennent de plus certain regarde les *Vandales méridionaux*, qui n'ont point de rapport à notre sujet. Nous passerons tout d'un coup à PRIBISLAS II. dernier Roi des *Obotrites* & des *Herules*, sous lequel la Religion Chrétienne se trouva entierement établie parmi ces peuples. PRIBISLAUS II. dernier Roi des Wandales.

Ce n'est pas qu'on n'eût fait de grands efforts pour la conversion des *Sclavons*. MISTEVOJUS II. l'un de leurs Rois avoit embrassé le Christianisme, & les trois *Ottons*, Empereurs, n'avoient rien épargné pour retenir les *Obotrites* dans une profession publique de la Foi, qu'ils abjuroient aussi-tôt que ceux qui soutenoient les Evêques & les Mission-

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

sionnaires, étoient occupés ailleurs. Un Evêque avoit été établi à *Mecklenbourg*, Ville alors très florissante; mais quelque tems après, le peuple l'avoit massacré, & étoit retombé dans sa premiere Idolatrie. Ce fut une vicissitude perpétuelle de conversion & de désertion, jusqu'à ce que *Pribislas* II. eut été réduit par *Henri le Lion*, * Duc de *Saxe* & de *Baviere*, qui l'obligea de rentrer sous le joug salutaire de la Foi. Ce Roi ayant été vaincu dans une sanglante Bataille, perdit le titre de Roi, & une partie de ses Etats.

MECKLENBOURG, qui en étoit la Capitale, avoit été presque détruite durant les guerres qui avoient paru nécessaires pour rendre les peuples plus dociles : l'Evêché en fut transporté à *Schuerin* : on détacha la Province de *Butzow* qui faisoit partie du Païs des *Herules*, & on la donna à l'Evêque pour son entretien & celui de son Eglise. Pour la plus grande sureté de l'Evêque & de sa Religion, on établit à *Schuerin* un Comte, qui en devoit être le Défenseur, & à qui on assigna le Païs qui est appellé aujourd'hui la Comté de *Schuerin*. Le premier Comte fut *Guncelin*, dont la famille subsista longtems dans cette Comté. C'est alors qu'il se fit un mélange des *Saxons* avec les *Wandales* & les *Sclavons*, ce qui changea extrèmement le langage & les mœurs des habitans. Le Païs fut bientôt peuplé de Prêtres & de Moines, qui adoucirent la férocité du peuple par leurs Prédications & par leurs Ecoles; & on peut dire que l'exemple du Roi, réduit à la simple condition de Prince, y contribua beaucoup, par la soumission avec laquelle il porta le joug du Seigneur.

La conversion de *Pribislas* II. fut sincere; il en

* Voyez ci-devant pag. 266. 267.

en donna de trop grandes marques, pour qu'on en puisse douter. Il fit bâtir l'Abbaye de *Dobberan*, & travailla avec beaucoup de zèle pour faire embrasser le Christianisme à ceux de ses sujets qui étoient encore dans les ténebres du Paganisme. HENRI *le Lion*, Duc de *Saxe* & de *Baviere*, qui l'avoit vaincu & dépouillé de la Royauté, n'en fut pas moins son ami. *Pribislas* profita de l'exemple de ses Ancêtres, qui, après avoir été domtés, s'étoient toujours soulevés; & aima mieux employer son courage à combattre les Infideles, qu'à tenter de recouvrer ses Etats en leur entier. Il accompagna son Vainqueur au voyage de Terre-Sainte. Ce fut lui, dit-on, qui jetta les premiers fondemens de la Ville de *Rostock*. Il se trouva l'an 1178. à * *Lunebourg* à une Course, où il eut le malheur d'être renversé de cheval, & la pesanteur de son armure rendit sa chute mortelle.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

1178.

CANUT Prince des Wandales, son fils aîné, mourut sans posterité l'an 1183. & eut pour Successeur son frere HENRI BUREWIN I. qui s'appliqua particulierement à reparer dans son Païs les desordres que de longues guerres y avoient causés. L'an 1219, il se démit du Gouvernement de son Païs en faveur de ses deux fils, & vêcut encore jusqu'à l'année 1227. après avoir recueilli en 1200. la succession de son cousin NICOLOT, fils de ‡ *Wratislas*

CANUT.

HENRI BUREWIN.

* L'Auteur Allemand la met en 1215. mais il se trompe. M. *Hubner* dans ses Tables Généalogiques, & Mr. *Tomas* dans ses Analectes de Gustrow, la mettent en 1178. Mr. *Imhoff* ne s'en éloigne que d'une année, & croit qu'il mourut l'an 1179.

‡ *Wratislas* étoit frere de *Pribislas* II. *Henri le Lion* l'ayant fait prisonnier, le fit pendre à un arbre l'an 1164.

Des Ducs de Mecklenbourg.

tiflas Prince des Wandales, Seigneur de *Roftock*.

Henri Burewin II. & Nicolot.

Henri Burewin avoit eu deux fils, à favoir l'aîné HENRI BUREWIN II. & NICOLOT. Le premier demeuroit à *Guftrow*, ou plutôt à *Werle*; le fecond à *Mecklenbourg*, qui étoit encore une Ville affez belle, quoique bien déchue de fon ancien éclat. *Nicolot* furvêcut à peine l'année entiere à fon pere; une maifon de *Gadebufche* où il étoit, s'écroula, & l'accabla fous fes ruïnes. *Henri Burewin* II. étoit mort l'an 1226. deux ans avant fon pere, & avoit laiffé quatre fils; à favoir 1. JEAN, qui eut la Ville de *Mecklenbourg*, ou le païs des *Obotrites*; 2. HENRI BUREWIN III. qui eut *Roftock*; 3. NICOLOT, qui eut le Païs des *Herules*; & 4. PRIBISLAS qui eut la *Vandalie* propre, où fe trouvent *Parchim*, *Sterneberg*, *Plaw*, &c. Le dernier eut un fils de même nom, qui fe brouilla avec *Rodolphe* Evêque de *Schuerin*. Ce Prélat, dans le diftrict duquel fe trouvoit la Ville de *Butzow*, voulut y faire bâtir un Château. *Pribiflas* fit rafer ce que l'Evêque en avoit déja fait élever. La guerre fut allumée. *Pribiflas*, battu par les troupes de *Rodolphe*, eut le malheur d'être pris, & ne put fe racheter que par une groffe fomme d'argent. Ses coufins la lui fournirent, pour fon Païs qu'il leur vendit. Il mourut enfin fort pauvre, l'an 1262.

Les deux autres freres, à favoir *Jean* I. & *Nicolot*, formerent deux Branches, l'une de *Mecklenbourg*; l'autre des *Wendes*, qu'on auroit dû appeller plutôt celle des *Herules*. En faveur de la brieveté, nous pafferons fous filence la derniere, qui finit en GUILLAUME, dernier Prince de cette ligne, dont la fille unique époufa ULRIC II. dernier Duc de *Mecklen-*

lenbourg-Stargard, & mourut l'an 1471. Suivons la premiere Branche, qui eſt celle de *Mecklenbourg*. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

JEAN I. fut ſurnommé *le Théologien*, parce qu'en effet il fit ſes Etudes de Théologie à Paris, & y reçut * le Bonnet de Docteur. Quoique ce Prince fût extrèmement pieux & ſavant, il paroit que ſon grand attachement à l'étude le fit mépriſer dans ſon Païs, où on lui donna le nom de *Knees-Janick*, qui traduit à la lettre, ſignifie le *Seigneur Jeannot*. Sa plus grande application fut d'extirper dans ſes Etats les reſtes du Paganiſme, & d'en chaſſer les voleurs qui y faiſoient de grands ravages. Il fit auſſi une Campagne contre les Livoniens, & mourut l'an 1260. JEAN le Théologien.

HENRI ſon fils hérita de ſa pieté, & ſe croiſa dans la fameuſe Expédition que *Saint Louis* ou *Louis* IX. Roi de *France* entreprit pour reconquérir la Terre-Sainte. On a déja dit que la Peſte ayant ravagé l'Armée Françoiſe, ce Monarque fut obligé de repaſſer dans ſon Païs. C'étoit le parti qu'auroit dû prendre auſſi le Prince *Henri de Mecklenbourg*; mais ſa dévotion ne lui permettant pas de revenir dans ſes Etats ſans avoir vu *Jeruſalem* & le Saint Sepulcre, il prit congé de *Louis*, & ſe mit en chemin pour ſatisfaire au deſir qui lui faiſoit entreprendre ce voyage. Les Paſſe-ports qu'il avoit eu la précaution de prendre pour ſe mettre à couvert des Corſaires, ne lui ſervirent de rien; il fut fait pri- 1260. HENRI de Jeruſalem.

* Il faut qu'alors la qualité de Docteur en Théologie n'exigeât pas la Prêtriſe comme à préſent, ou que l'on eût fait une exception en faveur de ce Prince: car tout Docteur en Théologie qu'il étoit, il ſe maria, & c'eſt ſa poſterité qui regne à préſent dans le Mecklenbourg.

DES DUCS DE MECKLENBOURG. prisonnier. On le mena d'abord à *Damas*, d'où il fut transporté au *Caire*, & présenté au *Soudan* d'*Egyte*, qui l'envoya dans une prison.

Henri y languit vingt & six ans, pendant lesquels il n'eut point d'autre consolation que de l'un de ses domestiques, nommé *Martin Bleger*, qui avoit été pris avec lui. Ce fidele serviteur, qui heureusement avoit appris à travailler aux étoffes de soie, gagnoit par son travail dequoi se nourrir & soulager son Prince, à qui il portoit ce que son travail pouvoit produire. Après plusieurs révolutions arrivées au *Caire*, le Soudan au pouvoir de qui *Henri* étoit, vint à mourir, & fut remplacé par un Renégat qui avoit servi dans la guerre de *Livonie* lorsqu'il étoit encore Chrétien, & qui, par bonheur pour le Prince de *Mecklenbourg*, se souvint d'avoir vu autrefois son pere en ce Païs-là. Il eut assez de générosité pour le tirer de prison, & pour le renvoyer sans prétendre de rançon pour sa liberté.

Henri partit pour s'en retourner dans ses Etats. Il n'avoit pas encore fait beaucoup de chemin, lorsque les *Sarrazins* le reprirent & le remenerent au *Caire*. Le Soudan le délivra pour la seconde fois, & lui ayant fait présent de ce qui lui étoit nécessaire pour regagner son Païs, le renvoya. *Henri*, après une longue absence, revint enfin en sa patrie, où il fut reçu avec toute la joye imaginable. Le mauvais succès de son Pélerinage lui fit donner le nom d'*Henri de Jerusalem*.
1301. L'an 1301.
1302. il réduisit la Ville de *Wismar*, & mourut l'an 1302.

HENRI le LION. Il eut pour Successeur son fils HENRI *le Lion*, surnommé ainsi à cause de son intrépidité

dité. *Jean* Marggrave de *Brandebourg*, de la Maison d'*Anhalt*, ayant attaqué *Henri le Lion*, ce dernier lui défit ses troupes & le força de lui donner satisfaction sur les prétentions qu'il avoit du Chef de *Beatrix* sa femme, fille du Marggrave *Albert*. Tant pour ces prétentions que pour la rançon des prisonniers qu'il avoit faits, il contraignit le Marggrave de lui donner le Païs de *Stargard*. La Maison de *Brandebourg* chercha longtems à rentrer en possession de cette Seigneurie, jusqu'à ce qu'enfin le different fut terminé entre *Albert* Duc de *Mecklenbourg* & *Louis Romain* Electeur de *Brandebourg*, comme nous le dirons plus bas. *Henri le Lion* eut encore quelques démêlés avec d'autres Princes, & en sortit à son avantage. L'an 1323, *Christophle* Roi de *Dannemarc* lui donna à titre de Fief, * *Rostock*, *Gnoie* & *Schuan*, & leur dépendances. *Henri* mourut l'an 1329. & laissa deux fils, ALBERT I. Prince de *Mecklenbourg*, & JEAN I. Seigneur de *Stargard*, duquel la posterité finit en la personne d'*Ulric* son arriere-petit-fils.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

L'Empereur *Charles* IV. eut besoin de tous ses amis, après la mort de l'Empereur *Louis IV*. *Albert* & *Jean* lui rendirent des services si importants, durant les traverses que lui donnoient ses compétiteurs, qu'il les fit Ducs de l'Empire l'an 1349.

Albert fut quelquefois obligé de faire la guerre à ses voisins, qui fournirent à leurs dépens de

ALBERT I.

* C'est aujourd'hui le Duché de *Strélitz*, parce que le Duc de Mecklenbourg de la seconde Branche qui en est en possession, fait sa résidence à Strélitz, & s'appelle le Duc de *Mecklenbourg-Strélitz*.

On a déja vu qu'*Otton* surnommé l'*Enfant* de *Rostock*, qui avoit eu ce Païs en partage, l'avoit donné au Roi de Dannemarc.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

de l'exercice à son courage. *Louis Romain* Electeur de *Brandebourg*, renouvellant les prétentions de sa Maison sur la Seigneurie de *Stargard*, attaqua *Albert*, qui le reçut si vigoureusement, qu'après avoir remporté sur lui quelques avantages, il l'obligea de faire la paix & de finir une fois pour toutes la vieille querelle qu'ils avoient ensemble. Dans l'accommodement on convint: „ Que l'Electeur épouseroit *Ingelburge* „ fille d'*Albert* : Qu'elle auroit pour sa dot, „ *Lentzen*, Ville située sur l'*Elbe*: Que quatre- „ cens prisonniers, qui avoient été faits sur „ l'Electeur, lui seroient rendus sans rançon ". L'Electeur de son côté renonça, tant pour lui que pour ses héritiers & successeurs à perpétuité, à tous droits & à toutes prétentions sur la Seigneurie de *Stargard*.

Nicolas, Prince de la Branche de *Werle*, l'appella à son secours. Les Ducs de *Pomeranie* avoient pris à ce Prince la Ville de *Grim* qui lui appartenoit, & s'en étoient emparés par surprise. *Albert* accourut au secours de son cousin, & prit *Grim* d'assaut. Il détruisit ensuite quelques Châteaux, qui servoient de retraites à des Voleurs dans les Comtés de *Wittenbourg* & de *Ratzebourg*. En-vain *Eric* Duc de *Saxe-Lawenbourg* voulut les prendre sous sa protection. *Albert*, sans se soucier beaucoup de cet appui, continua de démolir ces Forts si contraires à la sureté publique, & obligea *Eric* à lui demander la paix.

Il y eut une rupture entre lui & les Ducs de *Pomeranie*, à cause de leurs frontieres. *Albert* alla chercher l'Armée de Pomeranie jusqu'à *Wolgast*, & la mit entierement en déroute.

Magnus Torquatus, Duc de *Brunswick*, le voyant occupé à cette guerre, crut avoir trouvé l'oc-

l'occasion commode de s'emparer de ce que le Duc de *Mecklenbourg* possedoit sur l'*Elbe*; mais il n'en remporra que la confusion d'avoir été battu & repoussé par les troupes d'*Albert*. Ce vaillant Prince mourut l'an 1380. & laissa trois fils, ALBERT, MAGNUS & HENRI. **Des Ducs de Mecklenbourg.**

ALBERT II. épousa *Richarde* fille d'*Otton* Comte de *Schuerin*, lequel déceda sans héritiers mâles; & ainsi la Comté de *Schuerin* revint à ses premiers Maitres. Les Etats de *Suede* l'élurent ensuite au préjudice de *Magnus Schmeck*, & lui donnerent la Couronne de ce Royaume. Mais il perdit la confiance de ces peuples, par l'accord qu'il fit avec *Waldemar* III. Roi de *Dannemarc*, à qui il ceda *Gothland*, la moitié de la *Helsingie*, le Château d'*Elbourg*, *Harberg* & quelques autres Lieux, à condition que *Waldemar* renonceroit aux prétentions que le *Dannemarc* formoit sur la Ville & la Seigneurie de *Rostock*. Ce qui acheva de le décréditer parmi ses sujets, ce fut que malgré la promesse qu'on avoit exigée, il donnoit les principales Charges de la Couronne à des Allemands, & chargeoit le païs de taxes & de contributions. Il fit encore plus; il voulut que le Clergé & la Noblesse lui cedassent la troisieme partie de leurs Terres, prétendant que ce qu'il demandoit avoit autrefois appartenu à la Couronne, dont on l'avoit détaché par de mauvaises voyes, & à laquelle il vouloit le réunir. Les *Suedois* perdirent patience, & se donnerent à *Marguerite* Reine de *Dannemarc* & de *Norwege*. *Albert* regarda cette démarche avec mépris: il n'appelloit point *Marguerite* autrement que *le Roi sans haut-de-chausses*. Il lui envoya même une pierre à aiguiser, afin, disoit-il, qu'au-lieu de songer à faire la guerre, elle s'occupât à aiguiser ses ciseaux & à racommoder la pointe de

Albert II. **Il devient Roi de Suede.**

DES DUCS DE MECK-LENBOURG. de ses aiguilles. Il fit même d'assez vives plaisanteries sur le commerce de galanterie que cette Reine entretenoit avec l'Abbé de *Sora.* * *Marguerite* lui déclara la guerre; il fut vaincu & fait prisonnier. Cette Princesse lui rendit bien alors toutes ses insultes. Elle le pria d'être parrain des enfans qu'elle avoit eus de cet Abbé. Et sur la proposition qu'il lui fit de finir leur querelle en s'épousant, elle le fit coucher dans son lit, *pieds & mains liés*; supplice assez rigoureux, pour peu qu'elle fût aimable.

Albert languit dans cet état, environ sept ans. L'affaire s'accommoda à la fin, & il fut relâché à condition de renoncer à la Couronne de *Suede*, de remettre à la Reine la Ville de *Stockholm* qui tenoit encore son parti, ou bien de payer soixante-mille marcs d'argent. Il falut encore payer une autre somme pour sa rançon; & comme le Duc n'avoit pas les soixante-mille marcs, il évacua *Stockholm*. Quant à sa rançon, les Dames de *Mecklenbourg* vendirent ou engagerent leurs nipes & leurs bijoux les plus précieux, pour lui trouver cet argent. Ce Roi leur en marqua sa reconnoissance par un Décret qu'il donna en leur faveur, & qui déclare *les femmes nobles de son pais, capables de succeder aux Fiefs.* Il retourna dans son Duché de

1394. *Mecklenbourg*, où ‡ il vécut jusqu'à l'année 1394. Ses

* Il y a *Sora*, petite Principauté en Italie, & qui appartient à présent à la famille de *Buon-Compagno*; on voit bien que ce n'est point le *Sora* dont il est question ici. Il s'y agit d'une Abbaye située vers le milieu de l'Ile de *Séeland* dans le Dannemarc. Elle étoit autrefois très célébre; on en a fait une Ecole, depuis l'abolition de la Religion Catholique.

‡ L'Auteur Allemand dit qu'il mourut à *Dobberan*. Je crois plutôt que ce fut à *Gadebusch*: car s'il étoit

Ses deux fils ERIC & ALBERT n'eurent point de postérité. HENRI, frere du Roi *Albert* II. & du Duc *Magnus*, eut un soin tout particulier de procurer la sureté des chemins, par la sévére Justice qu'il exerçoit contre les voleurs. Il ne pardonnoit à pas un, & le grand nombre qu'on en prenoit, lui fit donner le surnom d'HENRI le *Pendeur*. En effet, dès qu'un homme étoit convaincu d'avoir eu la moindre part aux vols, qui étoient alors très fréquens, le Duc, sans aucun égard, le faisoit pendre sur le champ, de quelque qualité qu'il pût être. Il avoit même coutume de dire, qu'il leur étoit bien plus avantageux de mourir de cette maniere, que s'ils étoient tués par les passans qu'ils vouloient détrousser. Il mourut en 1382. Son fils ALBERT III. lui succeda, & mourut sans enfans, l'an 1387. Le second des trois freres MAGNUS I. à qui il faut maintenant revenir, fut celui qui continua la famille. Il mourut en 1384. & ne laissa qu'un fils, JEAN II. qui lui succeda.

Des Ducs de Meckelbourg.

Henri le Pendeur.

Albert III.

Magnus.

Jean II.

JEAN II. & son cousin ALBERT IV. fils d'*Albert* II. fonderent l'Université de *Rostock* en 1419. Le premier mourut l'an 1423. Ses fils étoient JEAN II. décedé l'an 1443. sans avoir eu d'enfans de son mariage avec *Anne* Princesse de *Stetin*; & HENRI le *Gras*, qui eut le bonheur de réunir tout le païs. La Branche de *Werle* ayant fini avec le Duc GUILLAUME l'an 1430, HENRI entra en possession de *Gustrow*, de

mort dans cette Abbaye, où la plupart de ses ancêtres étoient enterrés, pourquoi ne l'y auroit-on pas aussi inhumé ? au-lieu qu'il est enterré à *Gadebusch*, avec la Reine sa femme. On voit dans une Chapelle de cette Ville, le tombeau de ce Monarque & celui de la Reine *Helene* sa femme, avec leurs portraits, faits assez grossierement, comme sont les peintures de ce tems-là.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

de *Plauen*, de *Parchim*, & de *Malchim*; & la Ligne de *Stargard* ayant manqué avec *Ulric* décedé sans enfans mâles l'an 1471. cette Seigneurie revint à *Henri*, qui mourut l'an 1477. Ses enfans étoient, ALBERT V. dont le mariage fut stérile; MAGNUS II; & BALTHAZAR Evêque de *Schuerin*, qui ensuite quitta son Evêché qu'il avoit possedé dix ans, se maria, fut Duc de *Mecklenbourg*, & mourut sans posterité l'an 1507. MAGNUS II. se rendit célebre par sa prudence & par sa générosité. Il voulut établir un Chapitre de Chanoines dans l'Eglise de *Saint Jaques* de *Rostock*: les Magistrats ne voulurent pas le permettre, & protesterent contre l'établissement. *Magnus*, sans faire beaucoup de cas de leur opposition, passa outre, & installa les Chanoines. Il se fit une sédition, dans laquelle le Prévôt du Chapitre fut massacré, le Doyen trainé en prison, & les autres furent chassés de la Ville. Le Duc prit le parti de châtier cette insolente Bourgeoisie, & voulut la réduire par les armes. La Ville assiegée se défendit si longtems, que le Duc desesperant de la prendre par la force, & les habitant fatigués d'un siege qui empêchoit leur commerce, s'accommoderent ensemble & convinrent: „ Que la Bourgeoisie payeroit au Duc „ une somme d'argent: Que le Chapitre qui „ avoit donné occasion à ce tumulte, subsisteroit: Que ceux qui durant les troubles a„ voient été chassés de la Ville, y seroient ré„ tablis dans leurs biens & honneurs: Que les „ Charges dont on avoit disposé, demeureroient „ à ceux qui en avoient été revêtus, & qu'ils „ en jouïroient jusqu'à leur mort. " *Magnus* ne vêcut gueres après cet accommodement.

BALTHAZAR MAGNUS II.

1503. HENRI & ALBERT.

Ses deux fils HENRI & ALBERT résolurent de partager entre eux les Châteaux & les Bailliages,

ges, & de posseder en commun la jurisdiction sur la Noblesse & les Villes. Les deux freres eurent une guerre avec la Ville de *Lubec*, pour un sujet bien bizarre. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Les Lubecquois avoient envoyé quelques barques pour soutenir leur droit de Pêche, qu'ils étendoient jusques à *Dassau* petite Ville de *Mecklenbourg*. Trois Païsans ivres, qui appartenoient à une femme de qualité de ce païs-là, les ayant apperçus, commencerent à leur crier à pleine tête des paroles injurieuses. Ceux qui étoient dans les barques mirent pied à terre, les poursuivirent, & en prirent deux, qu'ils amenerent à bord. Bien loin de leur faire du mal pour une liberté, qu'un usage aussi déraisonnable qu'il est ancien, autorise dans ce païs-la, ils leur firent fort bonne chere de ce qu'ils avoient dans leurs barques, & les firent boire. Le troisieme avoit eté répandre l'allarme dans le voisinage. La Dame à qui il appartenoit, crut legerement sur sa parole, que ses deux camarades avoient été menés à *Lubec*, & qu'on les avoit fait mourir. Dans cette fausse persuasion, elle implora le secours de ses voisins, qui monterent aussi-tôt a cheval, & accompagnés de leurs païsans, résolurent d'aller attendre les *Lubecquois* quand ils viendroient à passer par le pont de *Dassau*, & de prendre la leur satisfaction. La premiere chose qu'ils rencontrerent dans leur chemin, ce furent les deux ivrognes qui se soutenoient à peine, tant ils étoient pleins de biere & de vin. Ils raconterent comment les *Lubecquois* les avoient parfaitement bien régalés, & se moquerent de leur compagnon, qui ayant trop bien couru, avoit perdu une si bonne occasion. Les Gentilhommes, voyant qu'il ne s'agissoit de

Des Ducs de Mecklenbourg.

de rien, se séparerent & prirent chacun le chemin de leur maison.

Sur ces entrefaites, on fut informé à *Lubec* que les Gentishommes du *Mecklenbourg* s'étoient rendus maitres du pont de *Dassau*. On craignit qu'ils n'y fussent pour attendre les barques à leur retour. Le Magistrat envoya une brigade de Cavalerie à la découverte. Les Soldats allerent jusqu'au pont, & ne trouvant rien, il semble qu'ils ne devoient pas aller plus loin. Ils se mirent à courir dans les blés. Un Gentilhomme dont ils gâtoient le champ, leur commanda d'un air de hauteur de sortir de là, & de ne point perdre ses grains. Ils lui répondirent insolemment. Le Gentilhomme n'étoit pas seul; il en vint aux menaces, & ensuite aux coups. Un des Lubecquois fut tué; les autres, blessés & tout couverts de sang, se sauverent à *Lubec*, où la populace les voyant arriver dans ce desordre, courut aussi-tôt aux armes. Les Artisans s'attrouperent tumultueusement, sortirent de la Ville, fourragerent les biens de quelques Nobles du voisinage, mirent le feu à quelques maisons, & emmenerent tout ce qu'ils purent prendre de Bêtail.

Le Duc prit cette hostilité pour une déclaration de guerre, & la déclara à son tour à la Ville de *Lubec*. Il commença par faire metre le feu aux Maisons de campagne qui appartenoient à ceux de *Lubec*, qui, pour se revancher, brulerent en une seule fois trente Villages & quelques Maisons de Gentilshommes de *Mecklenbourg*. Les deux Ducs furent obligés de quitter le siege de *Mœllen*, sans avoir pu s'en rendre maitres. La paix fut enfin ménagée par les Etats voisins, & chacun eut pour soi la perte ou le profit qu'il avoit pu faire durant

rant cette guerre. Ce fut l'unique qui troubla le Regne pacifique d'*Henri*, qui fut appellé *le Pere de la Patrie*. Il ne s'appliqua plus qu'à la conduite de son Etat: de-là vient que quelques-uns l'ont appellé *Henri le Pacifique*. Il fut le premier de sa Maison qui embrassa le Lutheranisme. Il l'établit dans le païs. Mais il ne voulut point prendre de parti dans la guerre de *Smalcalde* : les guerres civiles qu'il prévoyoit que cette Conféderation causeroit infailliblement, l'en degoûterent. Il mourut l'an 1552. & laissa un fils nommé PHILIPPE, qui, par la foiblesse de son esprit, étoit incapable de regner; MAGNUS, qui étoit Evêque de *Schuerin*, se fit Lutherien, & se maria avec Elisabeth fille de *Frederic* I. Roi de *Dannemarc*. L'un & l'autre moururent sans posterité.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

PHILIPPE.

ALBERT VI. frere d'*Henri le Pacifique*, passoit pour le plus beau Prince de son tems. Il avoit pris parti dans les guerres de *Christiern* II. Roi de *Dannemarc*, mais qui étoit alors prisonnier. Il vouloit servir ce Prince contre *Christiern* III. dont le pere *Frederic* avoit détrôné *Christiern* II, & de Duc de *Holstein* s'étoit élevé sur le Trône de *Dannemarc*. Mais les efforts d'*Albert* ne rendirent point la Couronne à * *Christiern*, & ne servirent qu'à rendre ce Duc ennemi du Prince qui regnoit alors en *Dannemarc*. *Albert* mourut avant son frere *Henri*, l'an 1547. Entre ses enfans, il y en a trois principalement à re-

ALBERT le Beau.

* Christierne, Christian, & Chrétien, c'est le même nom. Le premier est Danois, le second Allemand, le troisieme François. Il me semble qu'il faut s'en servir selon la Nation de celui dont on parle.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

remarquer: JEAN-ALBERT I. lequel fut son successeur: ULRIC Evêque de *Schuerin*: & *Christofle* Evêque de *Ratzebourg*. *Ulric* parvint à une extrème vieillesse, & fut nommé par quelques-uns le *Nestor de l'Allemagne*. Il mourut l'an 1603. Il avoit épousé *Elisabeth* fille de *Frederic* I. Roi de *Dannemarc*, après le décès de laquelle il prit une seconde Alliance avec *Anne* fille de *Philippe* I. Duc de *Pomeranie*. De ces deux mariages il ne laissa qu'une fille nommée *Sophie*, qui épousa *Frederic* II. Roi de *Dannemarc*. *Christofle*, Prince fort zèlé pour la Reformation de *Luther*, fut aussi marié deux fois. La premiere avec *Dorothee*, fille de *Frederic* I. Roi de *Dannemarc*, & ensuite avec *Elisabeth* fille de *Gustave* Roi de *Suede*. Il ne laissa aussi qu'une Princesse, *Marguerite-Elisabeth*, qui fut mariée à *Jean-Frederic-Albert*, Duc de *Mecklenbourg-Gustrow*, duquel nous parlerons dans un moment.

JEAN ALBERT, & ULRIC.

JEAN-ALBERT Duc de Mecklenbourg, & l'Evêque de *Schuerin* son frere, travaillerent conjointement à établir dans le païs d'excellentes Loix, & une Police dont on y avoit un extrème besoin. Ils unirent aussi leurs soins pour y introduire le Lutheranisme de la maniere dont il y est professé aujourd'hui. Ils se brouillerent néanmoins sur ce que l'Evêque se voyant marié, pressa fort son frere de partager l'Etat entre eux. Le Duc refusa ce partage, & prétendit gouverner seul, à cause de l'accord que les freres avoient fait d'un commun consentement, à savoir, qu'après la mort du pere, l'ainé auroit seul l'administration du Païs. *Ulric* repliquoit, que cela étoit bon à l'égard des biens paternels; mais que cette résolution ne pouvoit avoir lieu à l'égard des biens qui étoient revenus à leur famille par l'extinction des deux Branches collaterales

terales. L'Evêque, résolu à quelque prix que ce fût de se faire donner le partage qu'il souhaitoit, mit dans ses interêts le Duc *Henri* de *Brunswick*, qui entra dans le *Mecklenbourg* & se rendit maitre de * *Boitzenbourg*. *Jean-Albert* ordonna d'abord aux Nobles de se rendre auprès de lui avec le nombre de Cavaliers qu'ils étoient obligés d'armer pour lui dans le besoin, en vertu de leurs Fiefs. Pas un Gentilhomme ne remua: *Ulric* étoit dans le Camp du Duc de *Brunswick*, & ils eurent le prétexte de pouvoir dire qu'ils ne vouloient pas servir contre un de leurs Seigneurs. Ainsi la guerre fut abregée par ce refus. Les principaux de la Noblesse s'entremirent pour les reconcilier, & les conditions de la paix furent: „ Que le Duc & l'Evêque partageroient „ également le Duché que leur pere & leur „ oncle leur avoient laissé, aussi bien que les „ Abbayes & autres biens Ecclésiastiques dont „ il s'étoit mis en possession: Que l'on tiendroit compte à *Ulric* des trésors & des meu„ bles d'*Henri* leur oncle; & qu'*Ulric* auroit „ seul l'Evêché de *Schuerin*. " Les Etats Provinciaux & le Bourguemestre de *Rostock* se chargerent d'acquitter les dettes des deux Princes, & fournirent provisionnellement seize-mille écus de Banque, pour payer & renvoyer les troupes du Duc de *Brunswick*. Ainsi finit cette querelle, qui avoit allarmé tout le *Mecklenbourg*.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

L'an

* Cette Ville, l'une des plus considerables du Païs, à cause de sa Douanne, est située sur l'Elbe. Les Historiens Latins, comme *Chitreus* &c. l'appellent *Beysebourg*; & c'est en effet comme il faudroit dire, à cause de la petite riviere de la *Beyse* qui dans cet endroit se décharge dans l'Elbe. Mais quoiqu'on écrive *Boitzenbourg*, on prononce *Beutzenbourg*.

DES DUCS DE MECK-LEMBOURG. L'an 1565. le peuple de *Rostock* ne pouvant s'accorder avec ses Magistrats, le Duc *Jean-Albert*, en qualité de Commissaire Impérial, se
1565. chargea de juger cette dispute. Les Bourgeois avoient élu soixante d'entre eux, qu'ils avoient opposés au véritable Magistrat; le Duc cassa ces Magistrats. On lui montra des lettres où étoit contenu le Privilege que les Bourgeois disoient avoir obtenu cent-quarante ans auparavant, & par lequel, en cas d'un extrème besoin, il leur étoit permis de créer d'entre eux soixante Tribuns, pour être les Protecteurs du Peuple. Le Duc ayant ce papier en main, le déchira, & en jetta les morceaux dans le feu. Le Sénat, charmé de voir la Bourgeoisie si humiliée par la perte de ce Privilege, s'applaudissoit de ce premier succès; mais sa joie fut courte. Deux jours après, le Duc demanda les clefs de la Ville, y fit entrer le reste de ses troupes, & les logea à discretion chez le Bourgeois neuf mois entiers. Il demanda ensuite à la Ville soixante & treize-mille trois-cens écus de banque, pour les fraix qu'il avoit faits. Les habitans lui payerent d'abord soixante-mille florins d'or, & ne furent pas traités avec plus de douceur qu'auparavant. Il fit abattre un pan du mur de la Ville, & élever une espece de Citadelle. Ceux de *Rostock* prenoient toutes les mesures possibles pour conserver ce qu'il leur restoit encore de cette liberté, qu'ils avoient obtenue de la foiblesse d'*Otton l'Enfant*, & de la politique des Rois de *Dannemarc*. Ils prirent enfin les armes contre le Duc, avec qui cependant ils
1573. firent la paix en 1573. à condition qu'ils lui demanderoient pardon solemnellement, & qu'il
1576. feroit démolir la Citadelle. *Jean-Albert* mou-
JEAN. rut l'an 1576. & laissa deux fils, JEAN & *Sigismond*

Zigismond-Auguste. Le second mourut sans posterité. L'ainé gouverna quelque tems en commun avec son oncle, après quoi il tomba dans une profonde mélancolie, & mourut l'an 1592. De ses deux fils ADOLPHE-FREDERIC I. & JEAN-ALBERT II. se formerent deux Branches, à savoir celle de SCHUERIN & celle de *Gustrow*. Comme la derniere est éteinte & n'a eu que deux Princes qui ayent gouverné, nous n'en ferons point d'Article séparé, & en parlant de l'ainée nous aurons soin de marquer en son lieu ce qui est arrivée de particulier à cette Branche. Ces deux Princes, dont l'ainé n'avoit que quatre ans lorsque leur pere mourut, furent élevés sous la Régence de leur oncle CHARLES Evêque de *Ratzbourg*, qui après la mort de son frere *Christofle*, dont nous avons parlé, avoit été mis en possession de cet Evêché. La mort de leur autre oncle *Ulric*, arrivée l'an 1603, les fit rentrer dans tout ce qu'on avoit détaché en sa faveur. Ils firent entre eux le partage de toute la succession. ADOLPHE-FREDERIC eut le Païs de *Schuerin*, & JEAN-ALBERT eut celui de *Gustrow*.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

ADOLPHE FREDERIC à Schuerin.
JEAN ALBERT à Gustrow.

La guerre qui s'éleva dans la *Basse-Allemagne* au sujet de la Religion, les entraina l'un & l'autre dans une longue suite de malheurs. Les Impériaux s'étoient jettés dans la *Basse-Saxe*, & y vivoient à discretion. Les Princes qui en souffroient le plus, envoyerent une Députation à *Tilli*, pour se plaindre des desordres que ses troupes faisoient dans leurs Etats. Ce Général leur dit pour toute réponse, que les Soldats de Sa Majesté Impériale n'étoit pas des oiseaux qui pussent voler dans l'air & y chercher leur nourriture. Le Cercle prit enfin son parti, confera la Charge de Colonel du Cercle à *Christian* IV. Roi de *Dannemarc*

Des Ducs de Mecklenbourg.

nemarc; & alors s'alluma cette longue & funeste guerre. Les deux Ducs de *Mecklenbourg* s'engagerent dans cette Ligue; & l'Empereur, qui cherchoit depuis longtems une occasion d'avoir un pied sur les bords de la Mer Baltique, ne demanda pas mieux que d'avoir ce prétexte de les dépouiller de leurs Etats. Il les mit au Ban de l'Empire, & donna leur Païs à *Albert Wallenstein*, Gentilhomme *Bohémien*, l'un de ses Généraux, sous prétexte que *Wallenstein* avoit rendu de grands services à l'Empire; mais la véritable raison étoit que ce Guerrier avoit amassé de grands biens & avancé beaucoup d'argent à l'Empereur, pour en obtenir l'Investiture du Duché de *Mecklenbourg*, & la Charge d'Amiral-Général de l'Empire dans la Mer Baltique.

Albert Wallenstein.

Les deux Ducs furent obligés de quitter leur Païs. La Noblesse & les Villes prêterent le serment de fidelité à *Wallenstein*, qui, pour s'attacher d'avantage les Gentilshommes, leur donna & confirma tout ce qu'ils voulurent avoir de Privileges; comptant bien de les abolir quand il n'auroit plus rien à craindre des Ducs, légitimes Souverains du Païs qu'il venoit d'usurper. L'arrivée de *Gustave-Adolphe* Roi de *Suede*, & les premiers exploits qu'il fit dans la Basse-Allemagne, changerent la face des affaires. Il commença par nettoyer une partie de la *Pomeranie*, des troupes Impériales qui s'y étoient établies. Les Ducs de *Mecklenbourg* profiterent d'une si heureuse conjoncture, & rentrerent dans leur Païs l'an 1631. Tout fut soumis en peu de tems, excepté *Rostock*, *Wismar*, & *Dömitz*, où les Garnisons de l'Empereur se maintinrent jusqu'à la déroute des Impériaux à *Leipsig*.

Alors les Ducs de *Mecklenbourg* rentrerent dans

dans la pleine jouïssance de leurs domaines, excepté de *Wismar* où les Suedois mirent garnison de leurs troupes. L'acceptation qu'ils firent du Taité de *Prague* acheva de les raccommoder avec l'Empereur. *Jean-Albert* se fit de la Religion Reformée, & mourut l'an *1636.* laissant un fils nommé GUSTAVE-ADOLPHE, qui lui succeda dans le Duché de *Gustrow.* Ce Prince n'étoit encore âgé que de trois ans, & la Duchesse sa mere eût bien voulu avoir la Régence de l'Etat durant la minorité du Duc son fils. Elle avoit même sollicité & obtenu à la Cour de l'Empereur un Décret qui lui donnoit la Tutele. Mais *Adolphe-Frederic*, Duc de *Schuerin* & oncle du Pupile, s'y opposa. Il prétendit qu'étant le plus proche parent, cette Tutele lui devoit appartenir; & contre la volonté de la Duchesse Douairiere & celle du Duc *Jean-Albert*, il fit élever son neveu dans les sentimens de la Confession d'*Augsbourg*.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

1636. GUSTAVE ADOLPHE a Gustrow.

Les *Suedois* s'étoient trop bien trouvés de *Wismar*, pour le quitter. A la Paix de *Westphalie*, ils déclarerent qu'ils prétendoient garder cette Place avec le district qui renferme les deux Bailliages de *Pöhl* & de *Neukloster*, pour une partie des sommes que cette guerre leur avoit coûté, & offrirent même aux Envoyés du Duc de faire donner pour dédommagement l'Evêché de *Minden* à leur Maitre. Ces Ministres le refuserent, à cause qu'ils n'avoient aucun ordre d'accepter cet échange. Ainsi la Maison de *Mecklenbourg* perdit l'occasion d'avoir cet Evêché, que l'Electeur de *Brandebourg* se fit donner. La compensation que l'on fit aux Ducs, fut de leur ceder les Villes & Bailliages qui avoient autrefois dépendu des Evêques de *Schuerin* & de *Ratzebourg*. Il

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

fut aussi règlé, qu'à mesure que les Canonicats viendroient à vaquer, ils seroient supprimés. On leur assigna *Mirow* & *Nemerow*, deux Commanderies de l'Ordre de *Malthe*, avec les Douannes de *Dömitz* & de *Boitzenbourg*, qui ne leur avoient été permises que par une concession pour vingt ans; on leur donna de plus deux Canonicats sécularisés, un à *Halberstat*, l'autre à *Magdebourg*; & deux autres à *Strasbourg*; & enfin on les déclara exempts des contributions de l'Empire, jusqu'a la concurrence de deux-cens-mille écus. *Adolphe-Frederic* mourut en 1658. & laissa entre autres enfans, trois fils, qu'il faut remarquer; à savoir CHRISTIAN, FREDERIC & ADOLPHE-FREDERIC.

CHRISTIAN LOUIS.

CHRISTIAN-LOUIS fut son successeur, & se maria en 1650. avec sa cousine-germaine *Christine-Marguerite* de *Gustrow*; avec laquelle n'ayant pu goûter les douceurs d'un mariage tranquille & fécond, il laissa son Etat entre les mains de quelques Conseillers, & s'en alla en France, où il se fit séparer d'avec son Epouse. Il prit une nouvelle Alliance avec *Isabelle-Angelique* de *Montmorenci*, Veuve du Duc de *Châtillon*, sœur du Maréchal de *Luxembourg*. Le mariage avoit quelque difficulté, à cause que sa femme vivoit encore; la difference de Religion y étoit un autre obstacle. Le Cardinal *Barberin*, & le Duc, y trouverent bien-tôt un remede. *Christian* abjura le Lutheranisme le 29. Octobre 1663. entre les mains de ce Prélat, qui faisoit fonction de Commissaire du Pape dans cette Cérémonie. Le lendemain il reçut la Confirmation; on lui donna alors le nom de LOUIS; & le 2. de Novembre le Cardinal le déclara dégagé de tout lien envers sa premiere femme, parce que le mariage s'étant fait

dans

dans un degré prohibé, ſans prendre une diſpenſe du Pape, à qui ce Prince, étant Lutherien, n'avoit eu garde de la demander, il étoit abſolument nul ſelon le Droit Canonique. Deux jours après, le Roi lui donna le Cordon bleu. Ce Duc avoit de l'eſprit, aimoit les Savans; & quoiqu'il ne fût pas à beaucoup près auſſi puiſſant que ſes neveux l'ont été, il étoit liberal, & ne reſſentoit point de plus grand plaiſir que celui de faire du bien. Il fit *incognito* le voyage de *Rome* pour voir le Pere *Athanaſe Kircker*, dont les ouvrages étoient alors dans une grande réputation: mais il fut bien mal payé de ſes peines, comme il le diſoit à ſon retour; ſoit que ce Jéſuite n'eût pas daigné s'ouvrir avec lui, ou, ce qui me paroit plus vraiſemblable, ſoit que ce Pere fût de ces Savans qui ont beſoin de leurs livres pour être ſavans, & dont la converſation ne répond guere à leurs Ecrits.

DES DUCS DE MECKELENBOURG

Ce Prince étoit un fort bel homme, & il n'y a gueres de Souverains qu'on ait peint tant de fois. Ce fut lui qui commença le fameux procès avec la Nobleſſe du Païs. Il ne vécut gueres mieux avec ſa ſeconde femme, qu'avec la premiere. Il paſſa toute ſa vie en *France*, malgré les deſagrémens que ſa nouvelle Ducheſſe lui attira. L'an 1684. le Roi le fit arrêter, & le remit en liberté peu de tems après. Mais lorſque la guerre fut déclarée entre la *France* & l'*Allemagne* l'an 1688, l'Empereur fit ſignifier au Duc, qu'il eût à quitter un païs ennemi de l'Empire. Il fut contraint d'obeïr, & de ſortir du Royaume. Il ſe rendit en *Hollande*, où il mourut à la *Haye* l'an 1692. ſans avoir eu d'enfans de ſes deux mariages. Son frere ADOLPHE-FREDERIC vivoit encore, & vouloit ſucceder en vertu

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

FREDERIC GUILLAUME.

de la succeſſion graduelle qui préfere le frere au neveu. Mais FREDERIC, qui avoit réſidé à *Grabow* & étoit mort l'an 1688, avoit laiſſé trois fils, FREDERIC-GUILLAUME, CHARLES-LEOPOLD, & CHRISTIAN-LOUIS. L'ainé ſe porta héritier, & eut effectivement le Duché de *Schuerin*, & la ſucceſſion linéale l'emporta. *Guſtave-Adolphe* Duc de *Guſtrow* mourut trois ans après, ſans laiſſer d'enfans mâles. CHARLES ſon fils, qui devoit lui ſucceder, l'avoit précedé l'an 1688. Ce fut un ſujet de diſpute entre l'oncle & le neveu. L'un prétendoit être d'un degré plus près; l'autre ſoutenoit que ſon pere ayant été l'ainé, la ſucceſſion lui appartenoit. Après de longues conteſtations, ils s'accommoderent.

1701. Le Duc *Frederic-Guillaume* garda *Guſtrow* & la ſucceſſion; mais il dédommagea ſon oncle le Duc *Adolphe-Frederic*, en lui donnant quarante-mille écus de revenu. A cet effet, il lui tranſporta la Principauté de *Ratzbourg*, avec toutes les prérogatives qui y ſont attachées, comme droit de ſuffrage à la Diete de l'Empire, &c. la Seigneurie de *Stargard* avec les Villes & Bailliages qui en dépendent, & la Superiorité Territoriale; les deux Commanderies de *Mirow* & *Nemerow*. Et comme tout cela ne faiſoit qu'environ trente & un-mille Ecus de revenu; pour remplir la ſomme de quarante-mille on y ajouta neuf-mille écus, à prendre tous les ans ſur la Douanne de *Boitzenbourg*; & huit-mille écus afin d'accommoder un Château logeable où le Duc pût réſider.

Frederic-Guillaume étoit à peine bien affermi dans ſes Etats, que la Nobleſſe tâcha de finir avec lui le démêlé qu'elle avoit eu avec ſon oncle. Le ſujet étoit, que la Nobleſſe avoit diminué peu à peu les Droits & les Domaines du Souverain, & refuſoit de con-

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

tribuer comme fait la Noblesse des Etats voisins, dont les Princes sont plus en état de se faire obeïr. Le Duc accorda pourtant avec la sienne, qu'il laisseroit les choses en l'état où il les avoit trouvées ; & qu'en attendant la décision du procès qui étoit à la Cour Impériale, la Noblesse lui payeroit tous les ans une somme dont il se contenta. L'an 1709. le Roi de *Prusse*, qui avoit dessein d'assurer à sa Maison l'Expectative du Duché de Mecklenbourg, fit proposer un mariage entre lui & la Princesse SOPHIE-LOUISE sœur du Duc *Frederic-Guillaume*, qui aimant véritablement sa sœur, saisit avec plaisir cette occasion de la couronner, & l'accorda à Sa Majesté Prussienne, avec l'Expectative du Duché après l'extinction entiere des deux Branches de *Schuerin* & de *Strelitz*. De son côté, le Roi assignoit à la Reine le Duché de *Cleve* pour son Douaire; & dès ce tems-là fit écarteler ses Armes de Mecklenbourg plein. Il feroit inutile de rapporter ici combien ce païs a souffert de la derniere guerre des Alliés du Nord contre la *Suede*. Ce Duc, qui étoit d'un naturel extrèmement compâtissant, ne put voir sans douleur les desordres qu'une guerre, à laquelle il n'avoit aucune part, avoit causés dans ses Etats. Il tomba dans une langueur; & pour comble de malheur, un Medecin en qui il se confioit, l'engagea, malgré les avis de tous les autres, à aller prendre les Eaux de *Slangenbath*. Il mourut à *Mayence* le 31. Juillet, universellement regreté de ses sujets. On trouva dans son nom, écrit ainsi en Allemand, FRIeDrICH VVILhELM, les lettres numerales qui marquent l'année de sa mort.

CHARLES-LEOPOLD.

CHARLES-LEOPOLD son frere, qui lui succeda, s'est rendu célebre par les efforts qu'il a faits pour

pour mettre sa Noblesse & la Ville de *Rostock* dans l'état de respect & de soumission que les autres Princes de l'Empire exigent de leurs sujets. Mais il n'y a pas trouvé la même facilité; l'Empereur & les Princes du Cercle se sont opposés à son dessein, & l'on est à présent occupé à finir cette affaire.

Ce Prince épousa en premier lieu *Sophie-Edvige*, fille de *Henri-Casimir* de *Nassau-Dietz*, Stathouder Héréditaire de Frise. Les nôces se célebrerent au mois de Mai 1708. à *Leuwarde.* Il mena cette Princesse à sa Résidence de *Doberan*, où elle vêcut jusqu'au mois de Juin 1710. Elle avoit alors vingt ans passés: cependant, un obstacle invincible, provenant de la conformation de cette Princesse, avoit rendu jusques-là impossible la consommation du mariage. Elle exigeoit du Duc une continence, qu'il ne pouvoit accorder. Elle partit, & les deux Epoux remirent la décision de cette affaire à l'Université de *Gripswalde*, qui est dans la Pomeranie Suedoise. Les Arbitres, en vertu d'un Compromis consenti par les deux parties, prononcerent enfin, que le mariage avoit été nul. Cela fit une nouvelle difficulté. Le Duc se croyoit dispensé par-là de donner le Douaire, prétendant qu'il n'est permis qu'aux veuves de l'exiger. Cependant, il a été obligé de payer une pension viagere à cette Princesse. Cette séparation arriva avant la mort de *Frederic-Guillaume.*

Le Duc *Charles*, se voyant dégagé de ces liens, & Successeur de son frere, épousa *Catherine de Russie*, fille du Czar *Jean*, & niece de *Pierre le Grand*; de laquelle il a eu *Elizabeth-Catherine-Christine*, née le 18. Décembre 1718. à *Rostock.* Il comptoit que cette alliance lui aideroit à regagner le dessus sur sa Noblesse; mais

mais il n'en a pas tiré tout le fruit qu'il en avoit attendu. La Nobleſſe, protegée d'ailleurs, a obtenu une exécution qui a ruïné le Duc à la verité ; mais a achevé de la ruïner auſſi elle-même. Sa Majeſte Impériale a enſuite établi une Adminiſtration, que le Duc *Chriſtian-Louis* a acceptée. Les choſes en ſont dans cette criſe depuis quelque tems. Le Duc Adminiſtrateur a épouſé ſa couſine-germaine *Guſtavie-Charlotte*, Princeſſe de la Maiſon de *Mecklenbourg-Strelitz*, de laquelle il a un fils nommé *Frideric*, né le 9. de Novembre 1717. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Ses Etats ſont, le Duché de *Mecklenbourg* propre; la *Vandalie* ou le Duché de *Guſtrow*; la Comté de *Schuerin*, où eſt ſa Réſidence; la Principauté de *Schuerin*, qui étoit anciennement le Païs de l'Evêque de ce nom ; & la Seigneurie de *Roſtock*.

MAISON DE MECKLENBOURG-STRELITZ.

ADOLPHE-FREDERIC II. eut, comme nous avons dit, la Principauté de *Stargard*, que l'on appelle à préſent le Duché de STRELITZ ; & mourut le 12. Mai 1708. Il laiſſa deux fils ſavoir ADOLPHE-FREDERIC III. & *Charles-Louis-Frederic*, qui n'étoit alors âgé que d'environ trois mois. Le premier a ſuccedé à ſon pere ; & a, de ſon mariage avec *Dorothée-Sophie* de *Holſtein-Ploën*, une Princeſſe nommée *Marie-Sophie*, née en 1710. & une autre qui eſt morte au berceau.

CHAPITRE IX.

DES DUCS DE *WURTENBERG*. *

Des Ducs de Wurtenberg.

TOus les Historiens ne s'accordent pas sur l'origine de la Maison Ducale de WURTENBERG. Quelques-uns la font descendre de la Famille Royale de *Clovis*, de laquelle on fait aussi descendre la Branche *Gibeline* † des Ducs de *Suabe*. Ils prétendent qu'un Seigneur de cette Maison, nommé EMMERI, parent du Roi, & Maire du Palais, obtint de ce Roi une étendue de païs autour de *Weiblingen*, avec la Supériorité territoriale. *Emmeri* y bâtit un Château nommé *Beutelsbach*, & prit le nom de *Baron de Beutelsbach*, qui passa à ses Successeurs.

Un d'entre eux nommé *Evrard*, fils d'*Albert*, devoit être un Seigneur considerab.e, puisqu'il épousa

* Quelques uns écrivent *Würtenberg*, parce que les Allemands ayant deux *u* voyelles, ils prononcent l'*u* sans accent, comme *ou*, & l'*u* accentué comme notre *u* François; & en quelques Provinces, sur-tout en Saxe, comme un *i*. De-là vient que plusieurs noms s'écrivent indifferemment par un *u* ou par un *i*.

† Le nom de *Gibelin*, qui a été si fameux par la faction qui s'appella ainsi, vient de *Weiblinghen*, comme il est aisé de le reconnoitre par le changement du W. en G. C'est ainsi que de *Wilhelm*, on a fait *Gulielmus*, Guillaume; de *Welphe*, on a fait *Guelfe*; de *Widus* ou *Wide*, on a fait *Gui*, &c.

épousa *Hildegarde*, fille de *Charlemagne* & de *Fastrade*. De ce Mariage sortirent deux fils, qui formerent autant de Branches. D'*Evrard* II. sortit celle de *Beutelsbach*; & *Astolphe* eut deux fils, dont l'ainé continua la Maison des Comtes de *Calb*, de laquelle on ne peut rien dire de certain que jusqu'au Comte *Albert* de *Calb*, qui vivoit en 948. L'autre fils d'*Astolphe* étoit, à ce qu'on croit, le Pape *Leon* III. DES DUCS DE WURTENBERG.

EVRARD de BEUTELSBACH II. mort en 893. laissa EMICON, qui vivoit encore en 938. & eut pour fils HENRI, dont le fils ULRIC I. fut pere d'ALBERT. De ce dernier nâquit CONRAD, qui est, à proprement parler, la tige la plus certaine de la Maison des Ducs de *Wurtenberg* d'aujourd'hui.

CONRAD vivoit dans l'onzieme siecle, dans le tems que l'Allemagne étoit agitée de guerres civiles sous l'Empereur *Henri* IV. *Conrad* n'imita point les persécuteurs de ce Prince, & n'entra point dans les inimitiés du Clergé. Au contraire, les malheurs de ce Souverain redoublerent sa fidelité, ou plutôt lui donnerent occasion de la signaler. *Henri* fut si satisfait des marques qu'il en reçut, qu'il le fit COMTE de *Wurtenberg*. *Conrad* mourut l'an 1121. ULRIC II. son fils, laissa JEAN Comte de *Wurtenberg*, & *Werner*, qui fut tige des Comtes de *Gruninghen*. Un de ses descendans, nommé *Evrard*, abandonna cette Comté au Comte de *Wurtenberg* l'an 1295, & ses deux fils *Conrad* & *Evrard* garderent la Comté de *Landaw*.

JEAN Comte de Wurtenberg, eut de son Mariage avec *Anne* fille de *Rodolphe* Marggrave de *Bade*, LOUIS I. qui lui succeda, & épousa *Marguerite* Comtesse de *Hohenberg*. D'HENRI leur fils nâquirent EVRARD I. Comte de *Wurtenberg*, ULRIC, & *Henri* qui fut Evêque d'*Eich-*

DES DUCS DE WURTENBERG. d'*Eichstedt.* On ne sait pas lequel de tous ces Princes fut le premier qui discontinua de signer *de Beutelsbach*; on sait seulement qu'*Evrard* & *Ulric* augmenterent considerablement leur Etat. Le dernier acheta de l'Evêché de *Constance*, *Vittlinghen* pour cent-dix marcs d'argent. Il fit encore quelques autres acquisitions. *Evrard* de son côté acquit la Comté d'*Aurach.* Voici comment.

Deux freres, *Bertold* & *Cunnon*, à qui cette Comté appartenoit, se trouvant arrêtés à *Cologne* pour les affaires de *Bartold* Duc de *Zàringhen* leur parent, firent vœu d'embrasser l'état Ecclésiastique, si Dieu leur rendoit la liberté. *Evrard* de *Wurtenberg*, qui avoit épousé *Agnès* sœur du Duc de *Zàringhen* & veuve d'*Egon* de *Furstenberg*, les tira d'embaras, moyennant une grosse somme d'argent, qu'il paya pour eux. Les deux Comtes se voyant en liberté, accomplirent leur vœu & entrerent en Religion. *Bertold* laissa au Comte de *Wurtenberg* la part qui lui appartenoit de la Comté d'*Aurach.* *Cunnon* donna la sienne aux Dominicains d'*Eslinghen.* Mais *Evrard* s'en accommoda avec ces Religieux, en leur donnant à la place quelques biens & revenus qui étoient situés plus commodément pour eux.

Quelques-uns croyent que la Comté d'*Aurach* ne fut acquise que par *Ulric*, fils de ce même *Evrard*, qui, selon eux, l'acheta du Comte *Henri* de *Furstemberg* après la mort de la Comtesse Douairiere *Agathe*, morte en 1265; & qu'il en donna trois-cens dix marcs d'argent. Mais ils mettent une trop petite somme, & il y a plus d'apparence que ce payement n'étoit pas le prix de cette Comté entiere. Sans doute qu'il n'étoit question que du Château, & de quelques biens que cette Douairiere

riere avoit conservés jusqu'à mort. Ce fut le même *Evrard* qui fit bâtir *Leon-Berg*. Il mourut en 1258. **Des Ducs de Wurtenberg.**

Il eut pour fils ULRIC VI. surnommé *au gros pouce*; parce qu'il avoit le pouce de la main droite beaucoup plus gros que celui de la gauche. Ce fut lui qui fit l'achat du Château d'*Aurach*, dont nous venons de parler. Il fonda l'Eglise Collégiale de *Beutelsbach*, & mourut l'an 1263. un an après son oncle *Ulric*. Il laissa deux fils, ULRIC VII. & EVRARD II.

ULRIC VII. épousa *Irmengarde*, fille de *Burchard* III. Comte de *Hohenberg*. Quelques-uns prétendent que cette alliance valut à la Maison de *Wurtenberg* les Lieux de *Wildberg*, *Nagolt*, *Heyterbach*, & quelques autres biens. D'autres veulent qu'ils ne furent acquis que sous *Evrard le Querelleur*, dont nous parlerons plus bas. De son mariage il ne sortit qu'un fils, *Ulric* VIII, qui embrassa l'état Ecclésiastique; & une fille nommée *Agnès*.

EVRARD II. surnommé *l'Illustre*; succeda à son frere l'an 1315. On dit de lui, qu'il falut ouvrir le flanc de sa mere pour l'en tirer; & que cette Princesse ayant demandé à voir son fils avant que de mourir, elle dit que tant que cet enfant vivroit, la *Suabe* seroit agitée de troubles. Sa prédiction ne fut que trop véritable. *Evrard* ne respira que la guerre: peu complaisant pour ses voisins, il se soucia peu de les ménager. Il prit dour sa devise ce mot: AMI DE DIEU, ET ENNEMI DE TOUT LE MONDE; comme si on pouvoit être ami de Dieu, sans l'être de son Prochain.

Après la mort de *Conradin* qui fut décapité à *Naples*, comme cet infortuné Prince étoit Duc de *Suabe* & Baron de *Hohenstauffen*, *Evrard*,

qui prétendit être son plus proche parent, crut avoir plus de droit que personne sur sa succession. Il se saisit de la Seigneurie de *Hohenstaufsen*, de *Rudersberg*, & d'*Ebersbach*, en partie par la force, & en partie par argent.

Il fit tant, que la Ville d'*Esslinghen* se mit sous sa protection, pendant les troubles auxquels le long Interregne réduisit l'Allemagne. Mais après que *Rodolphe* de *Habsbourg* eut été éléve à la Dignité Impériale, & que l'on sut à qui on devoit obeïr, cette Ville voulut reprendre sa liberté, & se dégager de la protection qu'*Evrard* faisoit dégénerer en un pouvoir souverain; & ce fut la matiere d'une guerre, dont le principal avantage lui demeura. Ceux d'*Esslinghen* assiegerent le Château de *Kaltenthal*; mais il fondit sur eux si à propos, qu'il les battit & pilla leur Camp. L'Empereur leur fit faire une espece d'accommodement; mais *Evrard* ne se désistant point de l'autorité qu'il prétendoit sur cette Ville, & ne cessant point d'attaquer par des hostilités ceux qui en auroient voulu défendre la liberté, il trouva en *Rodolphe* un Empereur dont on ne méprisoit pas impunément les ordres. Sa Majesté marcha elle-même pour mettre le Comte à la raison; prit *Stutgard*, après un siege fort meurtrier, en fit raser une partie des murailles, qu'il permit néanmoins ensuite de relever; prit *Canstadt*, & quantité d'autres lieux. *Evrard* fut enfin réduit à s'accommoder avec ceux d'*Esslingen* & leurs adhérens, à de certaines conditions.

La mort de *Rodolphe* ayant rejetté l'Empire dans les troubles dont son Election l'avoit tiré; & le Comte *Adolphe* de *Nassau* ayant été élevé à la Dignité Impériale, qui fut disputée par *Albert* d'*Autriche*; le Comte *Evrard* se jetta dans le part-

parti de ce dernier. Le *Wurtenberg* fut bientôt la proie de l'Empereur *Adolphe*, qui, entre autres marques qu'il y laissa de sa vengeance, saccagea *Weiblingen* & *Reutelsbach*. Mais la fortune s'étant déclarée pour *Albert*, & ce Prince ayant tué son Compétiteur de sa propre main à la journée de *Ruffach*, il marqua au Comte de *Wurtenberg* la reconnoissance qu'il lui devoit de son attachement. Il l'investit de la Comté de *Gruninghen*, moyennant douze-mille livres de mailles *. Mais la Maison de *Wirtemberg* ne garda pas longtems cette acquisition; & *Frederic le Beau*, Duc d'*Autriche*, retira cette Comté & la réunit à l'Empire. Des Ducs de Wurtemberg.

Evrard reçut de ce même Empereur *Albert* la qualité de Grand-Bailli de la *Suabe*; Dignité qui jetta celui qui la possedoit, & ses Etats, en d'extrèmes malheurs. Car après la mort d'*Albert*, *Henri* VI. ayant reçu la Couronne Impériale, *Evrard*, sous prétexte des droits que lui donnoit sa Dignité, commença à tourmenter les Villes libres Impériales de *Suabe*, sans faire la moindre attention aux remontrances que l'Empereur lui fit sur ce sujet. Sa Majesté Impériale fut enfin forcée à lui déclarer la guerre, du consentement des Etats de l'Empire; & comme elle étoit sur son départ pour l'*Italie*, elle donna à *Conrad* de *Weinsperg* le Com-

* Le mot de *livres* se prend au poids; & quand le métal n'est pas spécifié, on entend de l'argent; si c'est de l'or, on le marque toujours. C'est la maniere des Anciens, de compter ainsi leurs sommes. Mais en cet endroit, le mot de *Maille* détermine à croire que c'étoit quelque monnoye de cuivre, dont on ne sait pas au juste la valeur. Mr. *Imhof* l'exprime par le mot *Obole*. Il y a apparence que cette monnoye ne se comptoit point; mais se pesoit quand il s'agissoit d'une grande somme.

DES DUCS DE WURTENBERG. Commandement des troupes destinées contre le Comte de *Wurtenberg*. Il se rendit maitre de *Weiblingen*, de *Schorndorf*, & de soixante & dix tant Villes que Bourgs, dont plusieurs furent mis en cendres.

Il ne restoit plus au Comte, que *Neffen*, *Neubourg*, *Aurach*, & *Wittlingen*; & il fut réduit à chercher une retraite chez le Marggrave de *Bade*. La mort de l'Empereur *Henri* en *Italie* rétablit les affaires d'*Evrard*, & lui donna moyen de rentrer dans le païs dont il avoit été dépouillé. Il l'accrut même de quelques Terres de ses voisins. Il fit revenir à la Maison de *Wurtenberg* la moitié de la Comté de *Calb*, qui ayant été quelque tems le partage des Comtes de ce nom, issus de la Maison de *Wurtenberg*, avoit passé à celle de *Tubinge* à titre d'Héritage. L'autre moitié fut rachetée par ses petits-fils *Evrard* III. & *Ulric*. Il acheta la Ville & le Territoire de *Neissen*, de *Conrad de Weinsperg*, pour la somme de sept-mille livres de mailles. Il acquit aussi la Comté de *Wayhingen* par le décès du Comte *Henri*, le dernier de cette famille. *Evrard* mourut l'an 1325. & eut pour Successeur ULRIC son fils unique, & le IV. Comte de ce nom.

ULRIC. ULRIC, que l'on appelle ordinairement ULRIC IX. en comptant les Seigneurs & Comtes de cette Maison sans distinction, s'attacha au parti de *Louis* IV; & lorsque Pape fit afficher dans l'Empire les Bulles de l'Excommunication qu'il avoit fulminée contre cet Empereur, *Ulric* les fit arracher, & défendit à tous ses sujets d'y avoir égard, sous peine du bannissement. Touché d'une fidelité si généreuse, *Louis* ne se contenta point de le faire *Grand-Bailli de Suabe & d'Alsace*, mais encore il donna son agrément à l'achat qu'*Ulric* vouloit faire de la Comté

Comté de *Gruninghen*, possédée alors par *Conrad* de *Schlusselbourg*. La vente s'en fit en effet l'an *1336*. pour six-mille livres de mailles. Ce fut ensuite de cette acquisition, que l'Empereur *Louis de Baviere* confera au Comte *Ulric* la *Banniere de l'Empire*. Sous lui, les Etats de sa Maison s'augmenterent considerablement. *Gautier* & *Burchard*, Seigneurs de *Harbourg*, lui vendirent la Seigneurie de *Harbourg*, la Comté de *Wickelsack*, la Ville de *Cellenback*, & la Jurisdiction de *Leurenthal*. En 1337. il acheta *Grutzinghen*; & cinq ans après, *Gozzon*, Comte Palatin, lui ceda la Ville & le Château de *Tubinge* pour la somme de 5857 Guldes, 4 Schelins. L'an 1344, il acheta *Weilheim*, de *Bruno* de *Kirchberg*, pour 7500 Guldes. DES DUCS DE WURTENBERG.

L'année 1337. comme il revenoit d'un Tournoi qui s'étoit donné à *Metz*, les Seigneurs de *Wistinghen* l'attaquerent en chemin, sans qu'il y eût eu la moindre inimitié entre eux. Ils l'enleverent, l'emmenerent prisonnier dans un de leurs Châteaux, & ne le voulurent point relâcher qu'il n'eût payé cent-mille marcs d'argent pour sa rançon. On peut concevoir par-là à quoi se montoient ses richesses. Il y a aujourd'hui peu de Princes en *Allemagne* qui ayent assez d'argent pour suffire à tous les achats que fit ce Comte, & à une pareille rançon. *Ulric* mourut en 1344.

Ses deux fils, EVRARD surnommé *le Querelleur*, & ULRIC X, ayant vu qu'après la mort de l'Empereur *Louis de Baviere* le parti de *Charles* IV. son compétiteur à l'Empire prenoit le dessus, prévinrent par une sage reconciliation les maux que pouvoit leur attirer l'inimitié du Chef de l'Empire. Mais ils profiterent du besoin que ce Prince avoit de leur amitié, & ils la lui vendirent sept-mille Gul- EVRARD le Querelleur. ULRIC X.

Des Ducs de Wurtemberg.

des. Il falut qu'il leur donnât encore son agrément pour la Dignité de * *Bailli-Impérial* dans les Villes d'*Ulme*, *Eslinghen*, *Reutlingen*, *Gemunde*, *Weil*, *Hall* en Suabe, *Heilbron*, *Biberac*, *Memmingen*, *Ratisbonne*, *Constance*, *Rotweil* &c. quelques-uns y mettent aussi *Augsbourg*. Ce pouvoir pensa causer la perte d'*Evrard*. Il s'en servit pour forcer ces Villes à lui trouver de grosses sommes d'argent qu'il en exigea; & sur leur refus, il se mit en devoir de les y contraindre par les armes. Cette conduite donna lieu à une guerre en 1352. Ceux d'*Ulm* furent battus, à la vérité, près de *Wiedestetten*: mais les Villes unirent leurs interêts, se plaignirent à l'Empereur, & l'engagerent à les secourir.

Ce Prince, qui s'étoit affermi sur le Trône Impérial, parla en Maitre, & commanda à *Evrard* de se démettre de sa qualité de Bailli-Impérial, en faveur de *Robert* Comte *Palatin*, à qui il la conferoit. *Evrard* se moqua de cet ordre, & loin d'obeïr, il fit un Traité secret avec la Maison d'*Autriche*. L'Empereur, le Comte Palatin & les Villes interessées dans cette affaire, ayant joint leurs forces, attaquerent le *Wurtenberg*, où l'on brula, saccagea, & commit de grands desordres. L'affaire s'accommoda enfin, à condition qu'*Evrard* renonceroit au Traité qu'il avoit avec la Maison d'*Autriche*, qu'il se démettroit de sa qualité de Bailli-Impérial.

* Il y en avoit de deux sortes; l'un pour le criminel, *Reichs-vogte*; l'autre pour le civil, *Reichs-schuldheiser*. Quelquefois une même personne possedoit toutes les deux. Ces Baillis règloient l'état civil, la police, les affaires publiques, en un mot ils avoient une jurisdiction assez étendue sur les Villes où leur Charge leur donnoit ce pouvoir. Cette Charge n'est plus si commune qu'elle l'étoit alors.

rial dans les vingt-quatre Villes Impériales; & qu'il cederoit à l'Empire la Ville d'*Alen*, que les Comtes d'*Oetingen* lui avoient engagée pour 20000 Guldes. *Robert* Comte Palatin profita alors de la Jurisdiction de l'Abbaye de *Maulbronn*, que la Maison de *Wurtenberg* perdit en cette occasion. DES DUCS DE WURTENBERG.

L'an 1360. l'Empereur étant à *Eslinghen*, le petit-peuple fit une émeute, dont ce Prince étant irrité, il mit la Ville au Ban de l'Empire, & chargea de l'exécution le Comte *Evrard*. Ce dernier obeit aussi-tôt, mit le siege devant la Ville, & en effraya si fort les habitans, qu'ils furent contraints de payer en forme d'amende la somme de soixante & dix-mille Guldes. Mais *Evrard* s'en fit donner outre cela trente-mille pour lui, comme une compensation des fraix qu'il avoit faits pour cette expédition. L'Empereur consentit outre cela qu'il tirât des Villes du Cercle de *Suabe* une somme d'argent pour les fraix de la guerre. Le refus que ces Villes firent de contribuer cette somme, fut l'occasion d'une guerre dont tout l'avantage fut pour le Comte de *Wurtenberg*. Il eut le bonheur de battre les troupes des Villes près d'*Altheim*, & de faire prisonnier leur Général le Comte de *Helfenstein*, qui mourut ensuite en prison, soit naturellement, soit qu'on lui coupât la tête, comme quelques-uns le prétendent. Les Villes n'ayant point d'autre ressource qu'un prompt accommodement, mirent tout en usage pour l'obtenir. Ce ne fut qu'en fournissant chacune au Comte une grosse somme d'argent ; de sorte que leur refus lui valut environ deux-cens-mille florins.

Une autre guerre s'éleva l'an 1377. entre *Evrard*, & la Ville de *Reutlingen* assistée des Villes 1377.

avec

Des Ducs de Wurtenberg. avec lesquelles elle avoit droit de *Combourgeoisie*, & il en coûta cher au Comte. *Ulric* son fils fut battu à platte-couture entre *Achalm* & *Reutlingen*, & perdit en cette occasion un Comte de *Hohenzollern*, un Comte-Palatin de *Tubinge*, un Comte de *Schuartzenberg*, & quantité d'autres Seigneurs. Cette guerre ne finit point par cette déroute, & elle dura jusqu'en
1388. 1388. qu'on en vint à une sanglante bataille près de *Weil*. La victoire fut longtems disputée. *Evrard* y vit tomber à ses pieds *Ulric* son fils unique; &, sans être accablé de ce coup, il n'en combattit qu'avec plus de fureur. Il encourageoit ses Soldats; & de peur que la mort du Prince ne les abattît, il continua de les animer par ses cris, & plus encore par son exemple. Il vainquit enfin; mais ses lauriers furent teins du sang de son fils, des trois Comtes de *Lövenstein*, de *Hohen-Zollern*, & de *Werdenberg*, & de plus de soixante des prin-
1389. cipaux de la Noblesse. L'année suivante, l'Empereur *Wenceslas* ménagea la paix entre le Comte & les Villes.

Evrard avoit aussi eu, longtems auparavant, un démêlé avec *Albert* Duc d'*Autriche*, au sujet de la Ville d'*Ehingue*, que celui-ci avoit achetée du Comte de *Schaldingue*; mais leur differend fut d'abord pacifié.

Le *Wurtenberg* s'accrut beaucoup sous cet *Evrard*. Les plus importantes acquisitions qu'il fit, furent, *Gundelfingue*, par le mariage de son fils *Ulric* avec *Elisabeth* fille de *Louis* IV.; *Hohenstauffen*, qu'il racheta des Seigneurs de *Rietheim* à qui la Maison d'Autriche l'avoit engagé; les Comtés d'*Achalm* & de *Pfulingue*, par la défaite & la mort du dernier Comte de ce nom; l'autre moitié de la Comté de *Calb*, que possedoit encore la Maison de *Tubinge*; la

Ville

Ville & le Bailliage de *Beblinghen*; & quantité d'autres Villes, Bourgs, ou Villages, dont le détail seroit plus ennuieux que néceſſaire. *Evrard* mourut en 1392, & eut pour ſucceſſeur ſon petit-fils EVRARD, fils d'*Ulric* qui avoit péri à la funeſte victoire de *Weil*.

DES DUCS DE WURTEMBERG.

1392. EVRARD IV. le Doux, ou l'Ancien.

EVRARD IV. ſurnommé *le Pacifique* ou *le Doux*, pour le diſtinguer d'*Evrard le Querelleur*, eſt auſſi nommé par les Hiſtoriens *l'Ancien*, pour le diſtinguer de ſon fils qu'ils appellent *le Jeune*. De ſon tems, *Wolf de Winnenſtein*, qui mourut l'an 1413, laiſſa par Teſtament à la Maiſon de *Wurtenberg* les Seigneuries de *Beulſtein* & *Klein-Botwer*. Il acquit auſſi par ſon mariage avec l'Héritiere de *Teck*, la moitié de ce Duché, dont ſon pere avoit acheté l'autre moitié. D'autres prétendent que ce mariage eſt une chimere, & croyent qu'*Evrard* ſe fit confirmer par un Traité cette acquiſition qu'il avoit faite par voye de conquête. Sa Nobleſſe voulut ſe prévaloir de l'humeur pacifique qu'on lui remarquoit; & ſur la demande qu'il lui fit faire de quelques dettes, elles prit les armes, & crut le traiter avec mépris: mais il fit voir que ſa douceur étoit plutôt un effet de ſon temperament & de ſa vertu, que d'une foibleſſe ou d'un manque de vigueur. Un jour que les Gentilshommes étoient aſſemblés à *Haimſzheim*, il les y aſſiegea, ſe rendit maitre de la Place, & de la Nobleſſe qui y avoit été ſurpriſe.

Cette inclination paiſible le rendit le conciliateur des differends que ſes voiſins avoient entre eux. Ils aimoient mieux s'en rapporter à ſon arbitrage, toujours équitable & moderé, que de ſe conſumer en des inimitiés funeſtes à ceux mêmes qui ont l'avantage. Ce Comte étoit ſi magnifique dans ſa dépenſe, qu'on voyoit toujours à ſa Cour les Ducs de *Teck*

&

DES DUCS DE WURTENBERG.

& d'*Urslingue*, le Marggrave de *Baden* ou de *Hochberg*, huit Comtes, cinq Barons, & plus de soixante & dix Gentilshommes du premier rang. Quelques-uns y mettent encore l'Evêque de *Constance* & celui d'*Augsbourg* & l'Abbé d'*Elwangen*. *Evrard* le *Doux* mourut l'an 1417. De trois fils qu'il avoit eus, les deux ainés *Ulric* & *Louis* étoient décedés en enfance; ainsi la succession échut à EVRARD V. qui fut surnommé *le Jeune*.

EVRARD le Jeune.

Ce Comte vécut si peu après son pere, qu'il n'eut pas le tems de faire rien de fort remarquable. Son mariage avec *Henriette*, fille & héritiere d'*Henri* dernier Comte de *Montbeliard*, duquel la mere étoit de l'illustre Maison de *Châlons*, apporta la Comté de *Montbeliard* à la Maison de *Wurtenberg*. De cette alliance nâquirent LOUIS II. & ULRIC VII. *Evrard* mourut en 1419. Ses deux fils étoient alors dans un âge si tendre, que leur mere, qui fut chargée de leur Tutele, eut longtems l'occasion d'exercer les grands talens qu'elle avoit pour le gouvernement d'un Etat. Elle s'acquitta de cet emploi avec une extrème sagesse, & s'acquit une estime universelle. Quand *Louis* & *Ulric* eurent atteint l'âge que les Loix de l'Empire préscrivent aux Souverains pour être déclarés majeurs & censés capables d'administer eux-mêmes leurs Etats, ils partagerent celui de leur pere; de sorte que l'ainé eut le Haut-Païs avec la Comté de *Montbeliard*, & prit sa résidence à *Aurach*; *Ulric* eut le Bas-Païs, & résida à *Stutgard*. Ils formerent deux Branches, qui furent distinguées l'une de l'autre par le nom des Villes où ces Comtes tenoient leur Cour. Comme la Branche d'*Aurac*, c'est à dire la posterité de *Louis*, ne dura pas fort longtems, nous la suivrons, pour revenir ensuite à la Branche de *Stutgard*.

LOUIS

LOUIS II. avoit l'humeur pacifique de son ayeul, & joignoit à cette qualité une pieté liberale, dont les gens d'Eglise & les Moines de ce tems-là profiterent. L'an 1447. il acheta de *Conrad* Comte de *Helfenstein*, la Ville de *Blaubeuren*, avec les Châteaux de *Gernhausen* & de *Ruck*, avec treize Villages, & le Droit de Collateur aux Eglises de *Ritzinghen* & d'*Asche*, pour quarante-mille florins, & deux-cens florins de rente viagere. Il mourut en 1450.

DES DUCS DE WURTEMBERG. LOUIS II.

EVRARD son fils, qui lui succeda, & qui étoit encore en bas âge, fut élevé sous la conduite du célebre *Jean Nauclerus*, l'un des plus savans hommes de son tems, & dont nous avons une Chronique assez estimée. *Evrard* profita mal de ses leçons : la legereté de la jeunesse, & l'indulgence de ceux qui le gouvernoient, & qui croyoient que les Sciences ne siéent pas bien à un homme de haute naissance, lui firent perdre des années qu'il regreta ensuite tout à loisir. Lorsqu'il fut en âge de connoitre la perte qu'il avoit faite, il témoigna plusieurs fois un vrai repentir de n'avoir pas appris la Langue Latine. Pour y remedier, il se fit traduire en Allemand quelques-uns des plus excellens Livres, pour son usage. En 1465. il fit le voyage de la Terre-Sainte. L'an 1477, il fonda l'Université de *Tubinge*; & trois ans après il acheta des Comtes de *Gerolseck*, la Ville de *Sultz* sur le *Necker*. Il fut enfin en 1495. honoré du titre de *Duc*, par l'Empereur *Maximilien* I: honneur dont il n'eut pas le tems de jouïr. Sa mort, qui arriva l'année suivante, causa une extrême douleur à *Maximilien*, qui dit publiquement, *qu'il ne connoissoit personne dans tout l'Empire, que l'on pût comparer à Evrard en sagesse & en vertus.* Il s'étoit tellement fait aimer de son Peuple, qu'il disoit lui-même

EVRARD. Il est fait Duc de Wurtenberg.

DES DUCS DE WURTEMBERG.

qu'il n'y avoit pas un seul de ses sujets sur les genoux duquel il ne pût s'endormir sans inquietude, au milieu de l'Eté. Louis & *Elisabeth*, ses enfans, moururent presque au berceau ; & sa posterité fut réduite à un fils-naturel nommé *Louis*, qui fut Docteur en Droit, & porta le nom de *Griffen-stein*. Ainsi finit la Branche d'*Aurach*. Reprenons celle de *Stutgard*.

Branche de Stutgard.

ULRIC fils d'*Evrard* V. étoit un Prince si digne de l'amour de son Peuple, qu'on ne trouva point de surnom qui lui convînt mieux que celui d'*Ulric l'Aimé*. En 1450. *Louis* Duc de *Baviere* lui vendit pour soixante-mille florins d'or la Seigneurie de *Heidenheim*, avec les Châteaux de *Hellenstein*, *Uffhousse*, *Herbrechtinghen*, en *Kœnigsbron*, & cinquante-cinq tant Bourgs que Villages. D'un autre côté, il ne fut pas heureux en guerre ; car le même *Louis* Duc de *Baviere* ayant déchiré par mépris un Ecrit que lui envoyoit l'Empereur *Frederic* III ; ce Monarque outragé le mit au Ban de l'Empire, & lui fit la guerre. L'Electeur *Albert de Brandebourg*, & *Ulric de Wurtenberg*, se déclarerent pour l'Empereur contre le Duc, qui prit cette occasion pour se ressaisir de *Heidenheim* avec ses dépendances.

La guerre qu'il entreprit avec *George* Evêque de *Metz*, & *Charles* Marggrave de *Bade*, contre *Frederic le Victorieux* Electeur Palatin, ne lui fut pas moins fatale. Il fut battu devant *Seckinghen*, & se voyant prisonnier avec les Princes ses Alliés, il ne put racheter sa liberté qu'au bout d'un an, à condition de ceder *Meckmuhl* à cet Electeur, en s'obligeant de tenir de lui *Marlbach* à titre de Fief, & de lui payer cent-mille florins de rançon, en divers termes dont on convint. Il mourut en 1480, & laissa deux fils ; EVRARD, II. Duc de *Wurtenberg* de

ce

ce nom; & HENRI. Le premier s'accommoda avec son cousin *Evrard* I. surnommé *le Barbu*, pour le *Wurtenberg*, & en obtint qu'il seroit mis en possession de *Nurtinghen*, de *Weilhausen*, d'*Auen*, de *Kirchheim* & de *Winden*, avec une somme d'argent, à condition qu'il ne pourroit les aliéner, ni les engager. Mais *Evrard le Barbu* étant mort sans postérité, *Evrard* II. lui succeda; & ne pouvant s'accorder avec ses sujets, il fut contraint de se démettre du Gouvernement en 1498; & mourut en 1504. dans le Château de *Lindenfeld*, dans la forêt d'*Odden*. DES DUCS DE WURTENBERG.

HENRI son frere, qui avoit eu en partage la Comté de *Montbeliard*, avoit été fait prisonnier par *Charles* Duc de *Bourgogne*, qu'il avoit attaqué par l'ordre de l'Empereur *Frederic* III.

Après l'avoir retenu quelque tems dans une étroite prison, le vainqueur le fit mener sur une haute montagne vis-à-vis du Château de *Montbeliard*. Là on le fit mettre sur un tapis de velours noir, les yeux bandés, & en posture d'être décapité. Cet appareil, que l'on fit plusieurs fois, ne tendoit qu'à effrayer le Gouverneur qui défendoit encore cette Place, & l'obliger à la rendre. Cet Officier s'excusoit de se rendre, sur ce qu'il n'avoit pas seulement promis au Duc *Henri*, mais qu'il s'étoit engagé à toute la Maison de *Wurtenberg*, de conserver ce poste jusqu'à la derniere goutte de son sang. Cette affreuse cérémonie fit une si violente impression sur l'esprit d'*Henri*, qu'il lui en resta une foiblesse d'esprit, laquelle le rendit non seulement incapable de gouverner, mais même il falut le garder & le renfermer comme un insensé. Il mourut enfin en 1519. Ce malheur fut la raison pourquoi il ne

suc-

Des Ducs de Wurtemberg. succeda point à son frere *Evrard* II. mort sans enfans; mais ce fut son fils ainé ULRIC, qui n'étoit alors âgé que d'onze ans. *Henri* laissoit deux fils, à savoir ULRIC & GEORGE, qui formerent deux Branches. L'ainée porta le nom de *Stutgard*, & la cadette celui de *Montbeliard*. Nous allons parcourir la premiere.

MAISON DE WURTENBERG-STUTGARD.

Nouvelle division. Branche de Stutgard. ULRIC I. Duc de *Wurtenberg* eut d'abord une destinée qui sembla prévenir tous ses souhaits. Il étoit à peine âgé d'onze ans, lors qu'un règlement de l'Empereur *Maximilien* lui adjugea le païs du *Wurtenberg*. Lorsqu'il eut atteint sa seizieme année, Sa Majesté Impériale lui accorda le bénéfice d'âge pour gouverner par lui-même. L'an 1504, la guerre s'étant allumée entre *Philippe* Electeur *Palatin* & son fils le Comte-Palatin *Robert*, d'une part; & *Albert* Duc de *Baviere* de l'autre; & celui-ci ayant été mis au Ban de l'Empire, le Duc *Ulric* de *Wurtenberg* eut commission d'exécuter le Décret. Il attaqua l'Electeur Palatin, & prit à cette occasion *Neustadt* sur le *Rocher*, *Weinsperg*, *Meckmuhl*, *Cintlinghen*, *Besigkheim*, avec l'Abbaye de *Maulbron* & la Comte de *Lœwenstein*. Toutes ces conquêtes lui demeurerent par le Traité de paix qui termina cette guerre. Outre cela le Duc de *Baviere*, en reconnoissance du secours qu'il avoit reçu de lui dans cette occasion, lui rendit *Heydenheim*, avec le Château de *Hellenstein* & tous les autres Lieux de ce district. *Ulric* ceda néanmoins la Comté de *Lœwenstein* aux Comtes de ce nom, l'an 1510; à condition qu'ils la tiendroient de lui à Fief. En 1506, il acheta de

de *Ferdinand* Comte de *Neufchâtel*, de *Claude* & de *Marc* de *Cusance*, les Seigneuries de *Blamont*, d'*Hericourt*, de *Clermont*, de *Chastelot*, de l'*Isle*, de *Clerval*, & de *Passavant*. En 1514. il pacifia heureusement une sédition que le petit-peuple avoit émue à l'occasion de quelque changement qu'on avoit fait aux poids & aux mesures, & d'une maltôte de quelques deniers pour chaque Gulde. Mais l'an 1519. un accident imprévu le jetta dans une guerre, qui pensa causer sa perte. Voici à quel sujet. DES DUCS DE WURTENBERG.

Un Maitre des forêts de ce Duc, allant d'*Achalm* à *Reutlinghen*, fut assassiné par quelques bourgeois de cette derniere Ville. *Ulric* ayant demandé qu'on lui livrât les assassins pour en faire justice, les habitans de *Reutlinghen* les refuserent, alleguant leurs franchises, & le droit qu'ils avoient de donner asyle. Le Duc s'opiniâtra à en avoir satisfaction, & les bourgeois s'obstinant à la refuser, *Ulric* crut abreger la procedure en assiegeant *Reutlinghen*. Cette Ville fut d'abord secourue par les Villes de la Confédération de *Suabe*, qui prirent aussi-tôt les armes & mirent en campagne une Armée sous les ordres de *Guillaume* Duc de *Baviere*. Ce dernier étoit mécontent de ce qu'*Ulric* ayant épousé sa sœur, n'avoit pas pour elle tous les égards qu'un mari doit avoir; de sorte que cette Princesse avoit été réduite à se séparer de lui, & à s'en retourner en *Baviere*. *Guillaume* s'étant mis à la tête des troupes des Villes de *Suabe*, entra dans les Etats de son beau-frere; & non content d'avoir repris *Reutlinghen*, il soumit tout le Duché de *Wurtenberg* aux Villes Confederées. *Ulric* se retira d'abord à *Montbeliard*; & ensuite ne s'y trouvant pas en fureté, il passa jusqu'à *Lucerne* en *Suisse*, Les Villes ayant son païs à leur dis-

DES DUCS DE WURTENBERG.

diſpoſition, en détacherent *Tubinge* & *Neiffen*, pour l'entretien de *Chriſtofle* fils d'*Ulric*; & remirent le reſte à *Charles* V. pour cent-mille Ducats, à condition qu'il ſe chargeroit des dettes d'*Ulric*. Ce Monarque ayant enſuite partagé les biens de ſon ayeul avec ſon frere *Ferdinand* Roi de *Hongrie* & de *Boheme*, mit le *Wurtenberg* dans le partage de *Ferdinand*, qui en ceda *Beſigkheim* à la Maiſon de *Baden*. En-vain *Ulric* remua ciel & terre, pour trouver des amis qui l'aidaſſent à rentrer dans ſes Etats. Il implora le ſecours de la Maiſon Palatine & de celle de *Lorraine*: perſonne ne voulut s'atirer pour lui la haine & les reſſentimens d'un Empereur auſſi puiſſant que l'étoit alors *Charles* V. Mais la fortune, qui commençoit déja à ſe laſſer de le perſécuter, lui donna l'occaſion & le moyen d'acheter l'importante Fortereſſe de *Hohentweil*, de la Douairiere de *Klingenberg*, l'an 1520; & cinq ans après, il ramaſſa à grands fraix quelques milliers de *Suiſſes*, avec leſquels il ſe flata de reprendre ſon païs. Déja il ſe voyoit maitre des fauxbourgs de *Stutgard*, & comptoit bien d'emporter la Place; mais la nouvelle que les troupes des Villes étoient en marche pour le venir inveſtir, l'obligea de s'en retourner: à quoi contribua ſans doute la menace que lui faiſoient les *Suiſſes*, de ſe débander faute de paie. Les démarches que les Etats Proteſtans firent l'an 1530. à la Diete d'*Augsbourg* en ſa faveur, ne lui produiſirent rien. Mais la Confédération de *Suabe* ayant été diſſoute en 1524, *Ulric* engagea ſa Comté de *Montbeliard* à *François* I. Roi de *France*, pour la ſomme de cent-vingt-mille florins. Il ſe ſervit de cet argent pour lever du monde; & avec le ſecours de *Philippe* Landgrave de *Heſſe*, il bat-

tit

tit à *Lauffen* les troupes de *Ferdinand*. Un prompt rétablissement dans tout son païs fut le fruit de cette victoire, & le mit en état de racheter sa Comté de *Montbeliard*, de la Couronne de *France*. L'Empereur & son frere furent très sensibles à cette attaque inopinée; mais le Traité de *Cadan* en *Boheme* raccommoda tout l'an 1534. On y convint, que le Roi *Ferdinand* conserveroit le titre de Duc de *Wurtenberg*, aussi bien qu *Ulric*; mais que la possession en demeureroit à ce dernier, & que la Maison d'*Autriche* y auroit le droit de réversion: Qu'à chaque succession, le successeur en prendroit l'Investiture de la Maison d'*Autriche*, comme d'un Arriere-Fief: Et qu'enfin, *Ulric* & ses successeurs auroient toujours séance & voix aux Dietes de l'Empire, comme ils l'avoient eu auparavant. Ce mot d'Arriere-Fief déplut fort à *Ulric*, jusques là qu'il fut quelque tems à se résoudre de signer le Traité. Néanmoins il y donna les mains, ne pouvant pas faire autrement, & vêcut quelque tems en paix dans ses Etats. Il employa ces années de tranquillité à établir la Religion Protestante dans son païs. Il retira la Ville de *Meckmuhl* de l'Evêque de *Wurtzbourg*, à qui elle avoit été cedée pendant les troubles dont nous venons de parler, & en donna quarante-mille Guldes. Cet état paisible ne dura que jusqu'à l'année 1546: car la guerre de *Smalcalde* ayant commencé, le Duc de *Wurtenberg*, qui étoit déja entré dix ans auparavant dans la Ligue de *Smalcalde*, fut le premier en campagne pour défendre la liberté de l'Empire, & la Religion Protestante pour laquelle nous avons dit qu'il s'étoit déclaré. Mais la bonne fortune de *Charles* V. ayant voulu que les Princes confédérés décampassent d'*Ingolstadt*, & que l'Elec-

DES DUCS DE WURTENBERG.

Pourquoi l'Empereur se dit Duc de Wurtenberg.

DES DUCS DE WURTENBERG.

teur de *Saxe* retournât dans ses Etats, où le Duc *Maurice* faisoit une diversion dangereuse au parti des Princes; l'Empereur, resté maitre de la campagne, envoya le Duc d'*Albe* avec une bonne partie de l'Armée Impériale dans les Etats du Duc *Ulric*. Ce Général soumit tout le païs, à la réserve des trois Forteresses *Kirchheim*, *Schöndorff*, & *Hohen-Asperg*. Pour le Duc, il se retira vers *Hohentweil*, & il eut besoin de tout le crédit des puissantes sollicitations de *Frederic* Electeur Palatin, pour se reconcilier avec l'Empereur.

Les conditions de son raccommodement furent: „ Qu'il renonceroit à la Ligue dans „ laquelle il avoit été engagé: Qu'il payeroit „ trois-cens-mille Ducats: Qu'il recevroit „ garnison Impériale dans les trois Forteresses „ qui lui étoient demeurées: Qu'il livreroit à „ l'Empereur, l'Artillerie que les Alliés lui „ avoient laissée: Qu'il donneroit aux troupes „ Impériales un libre passage dans ses Etats, „ & leur fourniroit les provisions nécessaires: „ Qu'il envoyeroit d'abord demander par ses „ Ministres pardon à Sa Majesté Impériale; „ qu'il iroit en personne dans le terme de „ quarante jours, faire lui-même ses excuses & „ lui demander son amitié: Qu'il promettroit „ de ne point faire d'Alliance à l'avenir, que „ l'Empereur, le Roi *Ferdinand* & la Maison „ d'*Autriche*, ne fussent exceptés. Il fut sti„ pulé de plus, que le Roi *Ferdinand* conserve„ roit toujours son droit sur le *Wurtenberg*; „ sous prétexte que le Duc ayant dérogé lui„ même au Traité de *Cadan* par l'inobserva„ tion, *Ferdinand* n'étoit pas obligé de re„ noncer aux prétentions que ce Traité pouvoit „ avoir éteintes. "

Lorsque *Charles* V. fit publier le fameux

Inte-

Interim à la Diete d'*Augsbourg*, le Duc fut réduit à la triste nécessité de le faire observer, du moins dans les parties de ses Etats où il y avoit des garnisons Impériales ou Espagnoles. *Ulric* étoit dans cette fâcheuse situation, lorsqu'il mourut l'an 1550. DES DUCS DE WURTEMBERG.

Il eut pour successeur CHRISTOFLE son fils unique, qui, pendant les disgraces de son pere, avoit passé une partie de son enfance chez son oncle maternel *Guillaume* de *Baviere*, & ensuite à la Cour de l'Empereur. Quelques-uns prétendent que la Cour de *Vienne*, appréhendant que ce Prince n'épousât un jour la Religion de son pere, & sa haine pour la Maison d'*Autriche*, avoit résolu de l'envoyer en *Espagne*, pour en faire là un bon Ecclésiastique. Il semble même que le Prince *Christofle* eût peur de quelque chose de pareil, puisque lorsque l'Empereur s'apprêtoit pour le voyage d'*Espagne* en 1532, le jeune Prince se déroba, se rendit en *Baviere* & de là en *France*. Il y prit service; & ses belles qualités, que les malheurs de sa Maison persécutée par *Charles* V. rendoient encore plus éclatantes, gagnerent le cœur de *François* I. rival de cet Empereur. Il fit même de si grand progrès dans la confiance de ce Monarque, que cela lui attira l'envie de quelques Courtisans, qui chercherent à se défaire de lui; & il auroit sans doute succombé aux pieges qu'ils lui dresserent, sans une protection visible du Ciel. CHRISTOFLE.

Un jour que la Cour étoit à *Châtelleraut*, le Prince revenant fort tard de chez le Roi, & n'ayant qu'une douzaine d'*Allemans* avec lui, fut attaqué par un grand nombre de personnes, qui firent bien voir par leur acharnement qu'ils n'en vouloient qu'à sa vie. L'intrépidité avec laquelle il se défendit, le sauva de ce

DES DUCS DE WURTENBERG.

ce péril. Une chaine d'or qu'il portoit au cou, selon la mode de ce tems-là, fut hachée, & il fut blessé à la main gauche. Cependant, il resta vainqueur; & les assassins ayant vu tomber morts plusieurs de leurs gens, prirent la fuite. Le Roi ayant su cet assassinat, en fut si indigné, qu'il ordonna aussi-tôt que l'on fit d'exactes recherches pour en découvrir les auteurs. On en prit dix, & le Roi commanda aussitôt qu'on les livrât au Prince de *Wurtenberg*, pour qu'il ordonnât lui-même de leur supplice. Ce généreux Prince les fit mettre aussi-tôt en liberté, sans autre satisfaction que celle de leur pardonner.

Lorsqu'il fut parvenu au Gouvernement de ses Etats, son bonheur voulut que l'Empereur eût alors besoin de ses troupes pour l'*Italie*, & retirât les garnisons *Espagnoles* qui étoient toujours dans les trois Forteresses. Il dérogea à l'*Interim* que son pere avoit publié, & introduisit la Confession d'*Augsbourg* dans ses Etats. L'an 1551. il acheta *Wendlinghen*. L'année d'après, il eut un démêlé avec le Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique. La Dignité de Prévôt d'*Elwanghen* étant vacante, le Grand-Maitre avoit jetté les yeux sur cette riche Dignité, & avoit souhaité d'en être revêtu. Ses esperances furent trompées; un autre que lui fut élu. Cette préference lui causa un si furieux dépit, qu'il entra par surprise dans la Ville d'*Elwanghen*, & s'en rendit maitre. Mais ses troupes en furent chassées par le Duc *Christofle*, que le Chapitre avoit pris pour son Protecteur. Le Duc de *Wurtenberg* prit même par représailles quelques Lieux qui appartenoient au Grand-Maitre, qui fut obligé pour les ravoir, de lui compter la somme de trente-mille Ducats.

L'an

L'an 1552. *Christofle* s'accommoda avec son oncle le Duc *George*, lequel avoit été jusque-là réduit à se contenter de la Seigneurie de *Reichenweyer*. Il lui ceda de plus le Bailliage de *Neuenbourg*, avec les Comtés de *Horbourg* & de *Montbéliard*. Il orna le païs de plusieurs beaux Edifices. On compte jusqu'à dix Châteaux qu'il fit bâtir avec beaucoup de dépense. Il mourut en 1568. De son alliance avec *Anne Marie* de *Brandebourg*, fille du Marggrave *George le Pieux*, il eut huit Princesses, qui entrerent dans les premieres familles de l'Empire. Deux de ses fils moururent au berceau. *Evrard*, l'ainé de tous ses enfans, âgé de vingt-trois ans & quelques mois, mourut avant lui; de sorte que la succession échut à Louis, le seul fils qui lui restât pour-lors. DES DUCS DE WURTEMBERG.

Louis n'étoit âgé que de quatorze ans, lors qu'il succeda. Son zèle pour sa Religion lui fit donner le surnom de *Pieux*. En 1586. il se saisit de la Comté de *Læwenstein*, parce que les Comtes qui la possedoient alors, lui firent quelque chicane sur le Droit Seigneurial qu'il y avoit. Ce fut aussi lui qui fonda le célebre College de *Tubinge*, qui lui coûta plus de soixante-mille Ducats. Ce Prince étant mort sans enfans, sa succession revint à la Branche de *Montbeliard*, que nous allons reprendre. LOUIS.

Nous avons dit plus haut, qu'*Henri* avoit laissé deux fils, à savoir *Ulric*, dont la posterité s'éteignit avec le Duc *Louis*; & *George* qui fut auteur de la branche de *Montbeliard*, dont descendent toutes celles de la Maison de *Wurtenberg* qui subsient aujourd'hui, & de laquelle nous allons parler.

DES DUCS DE WURTENBERG.

BRANCHE DE *MONTBELIARD.*

GEORGE.

GEORGE avoit eu pour son partage la Seigneurie de *Reichenweyer*. Nous venons de dire que son neveu *Christofle*, étant devenu paisible possesseur de ses Etats, lui donna de plus les Comtés de *Harbourg* & de *Montbeliard*, avec le Bailliage de *Neuenbourg*. Il s'engagea dans le parti des Princes durant la guerre de *Smalcalde*, & l'Empereur *Charles* V. le mit au Ban de l'Empire; il fut même excepté de l'Amnistie, lorsque son frere se reconcilia avec Sa Majesté Imperiale. Il vint pourtant à bout de faire sa paix en 1552. Sa mort, qui arriva l'an 1558, lui donna pour Successeur FREDERIC son fils, qui étant alors dans l'âge de minorité, fut élevé sous la tutele de son cousin *Christofle*. Le Seigneur de *Rye* ayant formé une prétention sur les Fiefs de *Bourgogne*, & s'étant saisi d'*Hericourt* & de *Chatelot*, le Régent les lui fit rendre par force. *Frederic* ayant atteint l'âge requis pour gouverner par soi-même, il s'aquit d'autant plus de reputation, que les conjonctures où il se trouva demandoient plus de sagesse. Il ne put néanmoins éviter en 1587. un malheur qu'il étoit impossible de prévoir. Cette même année-là, le Burggrave *Fabien* de *Dhona* ayant été envoyé par les Etats Protestans au secours des *Huguenots* de *France*, fut obligé de se retirer avec perte. Le Duc de *Guise*, & le jeune Duc *Lorraine* *Charles* II. ou, comme on l'appelloit alors, le Mar-

Marquis de *Pont-à-Mousson*, sous prétexte de pourfuivre *Dhona* se jetterent sur la Comté de *Montbeliard*; ils égorgerent, brulerent & saccagerent tout dans son Païs, jusque-là qu'il y eut plus de trois-cens Villages réduits en cendres en fort peu de tems. DES DUCS DE WURTEMBERG.

Son cousin *Louis* étant mort sans enfans, *Frederic* recueillit toute la succession, & se conduisit avec assez de bonheur. Le *Wurtenberg* fut orné de plusieurs beaux Châteaux, qu'il fit reparer, ou bâtit tout de neuf. Il fonda le College de *Montbeliard*, & fit bâtir *Freudenstadt*, où il donna asyle aux Protestans que l'Archiduc *Ferdinand* avoit chassés de la *Styrie* à cause de leur Religion. Il retira de la Maison de *Bade*, *Besigkheim*, *Altensteig*, *Langensteinbach*; & *Falkenstein* lui vint d'une autre part. Le Roi de *France* lui céda le Duché d'*Alençon*, & le Chapitre de *Strasbourg* lui engagea *Oberkirch*. A l'égard de ce dernier Lieu, dans l'accord de 1604. il fut règlé que la Maison de *Wurtenberg* ne le rendroit point, qu'on ne lui eût payé quatre-cens-mille florins. Outre cela, il fit si bien qu'au Traité de *Prague* l'an 1599, il engagea l'Empereur *Rodolphe* II. à reconnoitre *que le Duché de Wurtenberg n'étoit pas un Arriere-Fief: mais un Etat immédiat*, comme il l'avoit été anciennement. On y conserva néanmoins à la Maison d'*Autriche* le droit de dévolution; c'est à dire qu'au cas que toute la Sérénissime Maison de *Wurtenberg* vînt à manquer d'Héritiers mâles & légitimes, la succession en appartiendroit alors à la Maison d'*Autriche*. Ce Prince mourut en 1608. Il eut, entre autres, trois fils, dont se formerent trois Branches. De JEAN-FREDERIC est issue celle de *Stutgard*; de LOUIS FREDERIC, celle de *Mont-beliard*; & de JULE-

Des Ducs de Wurtenberg.

Frederic, celle qui a été appellée *Julienne* du nom de son Autêur, ou la Branche de *Brentz*, du lieu de sa Résidence. Suivons ces trois Branches, selon l'ordre de la naissance des trois Princes dont elles descendent.

BRANCHE DE *WURTENBERG-STUTGARD.*

Jean-Frederic Duc de *Wurtenberg* succeda à son pere, & embrassa la Religion Evangélique. Il contribua aussi beaucoup avec l'*Electeur Palatin* & le Marggrave de *Baden* à faire raser les fortifications que l'Evêque de *Spire* avoit fait élever à *Udenheim*; c'est ainsi que s'appelloit alors *Philipsbourg*. Lorsque tes troubles de *Boheme* commencerent, & que l'Electeur Palatin *Philippe* fut contraint après la bataille de *Prague* d'abandonner la Couronne à laquelle il aspiroit & les Etats qui en dépendent, les troupes Espagnoles sous les ordres du Marquis de *Spinola* s'étant emparées de la meilleure partie du Palatinat, ceux qui avoient été de la Ligue, & entre autres le Duc *Jean-Frederic*, furent obligés de renoncer aux engagemens qu'ils avoient pris. Ce dernier se servit utilement de l'autorité que lui donnoit la qualité de Colonel du Cercle de *Suabe*, pour y maintenir la tranquillité jusqu'à sa mort qui fut en 1628. Il laissa trois fils, à savoir, Evrard, Frederic, & Ulric.

Ulric de Neuenbourg.

Ce dernier, qui prit le nom de *Neuenbourg*, servit longtems dans les troupes de *Baviere*; & l'an 1648. lorsque l'Armée *Françoise* & *Suedoise* eut

eut battu l'arriere-garde des *Impériaux* & des *Bavarois*, & les poursuivit jusqu'à la *Schmutter*, le Duc *Ulric* n'ayant que douze-cens hommes & huit-cens maitres, soutint tout le feu de l'Artillerie & de la Mousqueterie ennemie, qui lui tua une partie de son monde; & il conserva tout le jour & la nuit suivante un passage qui assuroit la retraite des troupes de l'Empire. Après la Paix de *Westphalie*, il servit divers Souverains, & acquit beaucoup de reputation par sa valeur. Il mourut en 1671. âgé de 54. ans, n'ayant de son mariage avec *Sophie-Dorothée*, Comtesse de *Salms*, que deux filles, qui n'ont point été mariées. EVRARD continua la Maison de *Stutgard*, & FREDERIC fut l'auteur d'une nouvelle Branche qui s'appelle du nom de *Neustat*, le lieu de son appanage.

DES DUCS DE WURTENBERG.

Branche de NEUSTADT.

FREDERIC ne se signala pas moins dans le Parti opposé, & il se distingua dans l'Armée de France & de Suede. Après la Paix de *Westphalie*, il obtint de son frere, *Neustadt*, *Weinsperg* & *Meckmuhl*.

En 1672. la guerre s'étant rallumée entre la France & l'Empire, il fut déclaré Lieutenant-Général de l'Infanterie, & Général de l'Artillerie, Charge qu'il administra avec honneur jusqu'à sa mort, qui fut en 1682. Il laissoit trois fils; & comme dans son Testament il ne mettoit point de difference entre eux pour la succession, ses trois fils n'y en firent point non plus. Ils s'appelloient FREDERIC-AUGUSTE, FREDINAND-GUILLAUME, & CHARLES-RODOLPHE.

FREDERIC-AUGUSTE avoit déja donné des marques de son courage, dans la guerre contre la France. Il épousa en 1679. *Albertine-Sophie*, fille unique & héritiere de *Casimir*, Comte d'*E*-

DES DUCS DE WURTENBERG.

d'*Eberstein*. De huit Princes qui sortirent de ce mariage, aucun ne lui survêcut. Il mourut lui-même l'an 1716. *Ferdinand-Guillaume* son frere fut dans le service de *Danemarc* & de *Hollande*, jusqu'à l'année 1701. qui fut celle de sa mort. Il n'avoit point été marié ; ainsi la succession passa au troisieme Prince, savoir *Charles-Rodolphe*, qui étoit alors au service de la Couronne de *Danemarc*. Ce Duc n'est point encore marié. Retournons à la Branche de *Stutgard*, qui fut continuée par EVRARD fils ainé de *Jean-Frederic*.

Suite de la Branche de Stutgard.

Ce Duc hérita dans des tems fort dangereux & dans des conjonctures très délicates, outre qu'il étoit dans un âge trop tendre pour ménager lui-même ses intérêts. Nous avons déja dit ailleurs, les allarmes & la consternation que causa dans l'Empire le fameux Edit de Restitution de l'Empereur *Ferdinand* II. que l'on dit avoir été dressé par *Juste Gebhard* Conseiller Aulique. *Louis-Frederic* Duc de *Wurtenberg-Montbeliard*, Tuteur du jeune Duc son neveu, eut beau remontrer que son Pupile en recevroit un préjudice énorme si on le privoit des Monasteres de *Lorsch*, de *Maulbronn*, de *Bebenhausen*, de *Konigs-bronn*, & de plusieurs autres biens qui rapportoient à la Chambre Ducale jusqu'à soixante & dix-mille écus de revenu. Il pria que l'on eût égard à l'âge du jeune Duc, & à l'impuissance où il étoit lui-même en qualité d'Administrateur de consentir à une aliénation si violente. On ne l'écouta point ; l'exécution de l'Edit fut poursuivie ; & toute la réponse que fit le Comte de *Furstenberg* Président du Conseil Aulique, se réduisit a un Vers Latin dont la pensée étoit, *qu'il faut prendre l'occasion aux cheveux*. *

1631.

Après

* *Fronte capillata; posthac Occasio calva.*

Après la mort du Duc de *Montbéliard*, *Jules-Frederic* son frere ayant pris la tutele du jeune Duc, crut être obligé, pour maintenir les droits de son Pupile, d'entrer dans l'Alliance qui se fit à *Leipsig* la même année entre les Princes Protestans. Il n'eut pas plutôt pris ce parti, qu'*Egon* Comte de *Furstenberg*, & le Général *Altringher* tomberent sur le *Wurtenberg*, où ils obligerent le Duc Administrateur de renoncer à l'Alliance de *Leipsig*, & de promettre qu'il donneroit à l'Armée Impériale des quartiers & la subsistance, moyennant quoi on feroit cesser toutes les hostilités, & on lui feroit même une indemnité. Mais on lui tint mal parole. Il est vrai qu'après la victoire que les Suédois remporterent sur les Impériaux à *Leipsig*, le *Wurtenberg* fut un peu soulagé; mais cela ne dura gueres: car lorsque l'Armée Suédoise fut obligée de vuider le Cercle de *Suabe* après la malheureuse journée de *Nordlinghen*, les Impériaux rentrerent dans le *Wurtenberg*, où ils laisserent par-tout des marques de leur ressentiment par les horribles ravages qu'ils y firent. Le Duc *Evrard* & son Tuteur furent réduits à abandonner le païs, & à se retirer dans *Strasbourg*.

DES DUCS DE WURTEMBERG.

Le Traité de *Prague*, dont il fut exclus, ne rétablit point ses affaires: il falut, pour appaiser l'Empereur, qu'il consentit à un accommodement dur & très desavantageux à la Maison de *Wurtenberg*, si les choses en étoient demeurées longtems sur ce pied-là. Voici les principaux Articles de ce Traité: „Que l'Edit „ de Restitution seroit observé: Que les Alié„ nations où Donations que la Cour Impéria„ le pouvoit avoir faites de plusieurs Places „ ou Terres de ce Duché, subsisteroient: Que les „ Seigneuries d'*Achalm*, *Hohenstauf*, & la Forte-

DES DUCS DE WURTENBERG.

„ resse de *Hohentwiel* seroient cedées à la Mai-
„ son d'*Autriche*: Qu'à l'égard de la Seigneurie „ de *Heidenheim*, que l'Empereur avoit engagée „ à l'Electeur de *Baviere* pour 500000 Guldes, „ la Cour Impériale se reservoit de s'expliquer „ sur la maniere de règler cet Article.

Le Commandant de *Hohentwiel*, qui étoit le Colonel de *Wiederhold*, n'ayant pas voulu vuider le Château selon les ordres de l'Administrateur; en attendant qu'on pût le ceder, on donna à la place *Hohen-Asperg*. Malgré cet accommodement, les Etats du Duc souffrirent extrèmement de la part des Puissances qui étoient en guerre, & ils ne jouïrent de la tranquillité qu'après la Paix de *Westphalie*, qui rétablit le Duc *Evrard* dans ses Etats. Il y fut arrêté: „ * Que la Maison de *Wurtenberg* „ demeureroit paisible dans la possession re- „ couvrée des Seigneuries de *Weinsberg*, *Neu-* „ *stadt*, & *Meckmuhl*: Qu'elle seroit rétablie „ dans tous les biens & droits qu'elle posse- „ doit, en quelque lieu que ce fût, avant ces „ troubles, & entre autres dans les Bailliages „ de *Blaubeure*, *Achalm* & *Staufen* avec leurs „ appartenances, & dans les biens occupés sous „ prétexte qu'ils en dépendoient principale- „ ment, dans la Ville & le Territoire de *Coppin-* „ *ghen* & le Village de *Flummeren*, dont les re- „ venus ont été pieusement fondés pour l'en- „ tien de l'Université de *Tubinge*. *Elle recou-* „ *vrera aussi*, continue le Traité, *les Bailliages* „ *de* Heidenheim *&* d'Oberkirch, *comme aussi* „ *les Villes* de Balinghen, Tutlinghen, Elbin- „ ghen, *&* Rosenfeld, *le Château & le Village* „ *de* Neidlinghen *avec ses appartenances*; *de même* „ *que* Hohentwiel, Hohen-Asperg, Hohen-Au- „ rach, Hohen-Tubinghen, Albeck, Hornberg Shil-

* Traité d'Osnabruck Art: IV. G. 18.

„ Schiltach, *avec la Ville de* Schorndorff. *On* DES DUCS DE WURTEMBERG.
„ *restituera pareillement les Eglises collégiales de*
„ Stutgard, Tubinge, Hornberg, Coppinghen,
„ Bachnang; *comme aussi les Abbayes, Prévôtés &*
„ *Monasteres de* Bebenhausen, Maulbron, An-
„ hausen, Lorch, Adelberg, Denckendorff,
„ Hirschau, Blaubeuren, Herprechtinghen,
„ Murhard, Albersbach, Koningsbrun. Herrn-
„ Alb, St. George, Reichenbach, Pfulinghen,
„ Lichtenstern, *ou* Marien-cron, *& semblables,*
„ *avec tous les documens qui en ont été soustraits;*
„ *sauf toutefois & reservés tous les droits, actions,*
„ *exceptions, & les secours & moyens de droit pre-*
„ *tendus par la* Maison d'Autriche, & *par celle*
„ de Wurtenberg *sur les Bailliages de* Blaubeuren,
„ Achalm, & Stauffen.

Le Duc *Evrard* employa la tranquillité dont il jouït ensuite, à reparer les maux dont une longue guerre avoit affligé son Peuple. Il repeupla les endroits d'où la misere avoit chassé les habitans, & fit rebâtir les lieux qui avoient été détruits & ruïnés durant les calamités publiques.

L'an 1664. l'Evêque de *Strasbourg* dégagea la Seigneurie d'*Oberkirch*, en le remboursant de l'argent qu'il lui avoit prêté. Ce Prince se maria deux fois, & eut dix-huit fils & sept filles; & mourut l'an 1674. Parmi ce grand nombre d'enfans, dont onze Princes moururent au berceau, il y en a deux plus remarquables que les autres, à savoir GUILLAUME-LOUIS & FREDERIC-CHARLES. Le premier succeda, & jouït à peine trois ans de la succession, étant mort en 1677. âgé de 30 ans.

Il ne laissoit qu'un fils, nommé EVRARD-LOUIS, né le 18. Septembre 1676. L'Administration de ses Etats fut donnée à son oncle FREDERIC-CHARLES, qui eut le Gouvernement du

DES DUCS DE WURTENBERG.

du *Wurtenberg* jusqu'à l'an 1693. que le jeune Prince obtint de la Cour Impériale un bénéfice d'âge.

Le *Wurtenberg* eut sa part des malheurs de la guerre, sous le Regne de ce Duc. Lorsque la *France* attaqua l'Empire en 1688. il fut obligé d'évacuer à cette Couronne *Hohen-Asperg*, que les *François* firent ensuite sauter en l'air. Il s'est fort attaché aux interêts de l'Empereur, & a fait les fonctions de Lieutenant-Général dans la derniere guerre, où il a donné à l'Empire de grandes marques de fidelité & de bravoure. De son mariage avec *Jeanne-Elisabeth* fille de *Frederic-Magnus* Marggrave de *Baden-Dourlach*, il n'a qu'un fils unique nommé FREDERIC-LOUIS, né le 14. Décembre, qui a épousé en 1706, *Henriette-Marie* fille de *Philippe* Marggrave de *Brandebourg-Suet*. De cette alliance est né en 1718, *Evrard-Frederic*.

FREDERIC-CHARLES, oncle & Tuteur du Duc de *Wurtenberg* d'aujourd'hui, fut fait prisonnier par les *François* en 1692. & mourut le 20. Décembre 1698. Il avoit épousé *Eléonor-Julienne* fille d'*Albert* Marggrave de *Brandebourg-Anspach*. De cinq fils qui étoient nés de ce mariage, il n'en reste que trois; à savoir CHARLES-ALEXANDRE, Feld-Maréchal des troupes Impériales, né le 24. Janvier 1684: en 1712. il se fit de la Religion Catholique-Romaine: c'est lui dont il est parlé dans le second Chapitre de ce volume; * 2. *Henri-Frederic* né le 16. d'Octobre 1687: il a été quelque tems dans le service de de Hollande: il sert à présent l'Empereur; le troisieme est *Frederic-Louis* né le 5. Novembre 1690: il a été élevé à la Cour Electorale de *Saxe*, & a pris depuis peu le parti de la guerre. Il est tems de

* Page 75.

de venir à la Branche de *Montbeliard*, issue de *Louis-Frederic* second fils du Duc *Frederic*. DES DUCS DE WURTENBERG.

BRANCHE
DE
MONTBELIARD.

LOUIS-FREDERIC eut pour sa part des Etats du Duc son pere, la Comté Souveraine de MONTBELIARD. Ce Prince, qui entendoit parfaitement cette partie du Gouvernement qui consiste dans l'Economie, augmenta ses revenus par des Forges qu'il fit construire. Après la mort de son frere ainé, il prit la Tutele du jeune Duc *Evrard* son neveu, & l'Administration de ses Etats, dont il s'acquitta avec beaucoup de sagesse & d'intégrité. Il mourut en 1631. & laissa deux fils, LEOPOLD-FREDERIC, & GEORGE.

L'ainé, voyant l'*Allemagne* agitée par les cruelles guerres qui la désoloient alors, se mit sous la protection de la *France*, & reçut garnison Françoise dant *Montbéliard*. Cette Couronne ménagea ses interêts à la Paix de *Westphalie*, & fit inserer dans le Traité d'*Osnabruck*: „ Que les Princes de *Wurtenberg* de la Maison „ de *Montbéliard* seroient rétablis en tous „ leurs Domaines &c. & seroient réintegrés „ par l'une & l'autre partie dans les mêmes „ Etats, droits & prérogatives, & spécialement „ en leur mouvance immédiate de l'Empire „ Romain, dont ils ont jouï avant le commencement de ces troubles, & dont jouïssent ou doivent jouïr les autres Princes & „ Etats de l'Empire.

DES DUCS DE WURTEMBERG.

Il obtint à la Diete de *Ratisbonne* de 1653; qu'il auroit *séance & suffrage en qualité de Prince de Montbéliard*; ce que les Etats Catholiques avoient contesté à lui & à son pere. Il mourut sans posterité l'an 1662. & eut pour successeur son frere GEORGE, qui jusques alors avoit fait sa résidence à *Hornbourg*.

Son alliance avec *Anne* de *Coligni*, fille du Maréchal de *Coligni*, lui apporta de grands biens en *France*. Il en vendit *Châtillon sur Loing*; mais il garda *Colligni*. Il fit bâtir à *Montbéliard* un College, pour lequel il fit de grandes dépenses.

Durant la guerre de l'Empire contre la *France*, cette Couronne s'empara de sa Ville & du Château, & le dépouilla enfin de toute sa Comté. Il s'étoit flaté que du moins la Paix de *Nimegue* le rétabliroit; mais la *France*, alors trop puissante, bien loin de faire cette restitution, se servit du prétexte de réunion pour s'emparer de *Hornbourg* & de *Reichenweyer*; de sorte que le Duc de *Montbéliard* fut privé de tout son païs. Le Traité de *Ryswyk* lui fut plus favorable. Le troisieme Article étoit conçu en ces termes. *La Maison de* Wirtemberg, *& spécialement* le Duc George *sera rétabli pour lui & ses successeurs, eu égard à la* Principauté & Comté de Montbéliard, *dans les mêmes Etats, droits, prérogatives, & spécialement dans la même* dépendance immédiate de l'Empire Romain, *dont il a joüi ci-devant, & dont jouïssent ou doivent joüir les autres Princes de l'Empire*; cassant pour cet effet toute reconnoissance en qualité de Vassal faite à la Couronne de France en 1681. *Et jouïront desormais lesdit Princes librement de tous les revenus qui dépendent de ladite Principauté & Comté, tant Séculiers qu'Ecclésiastiques, dont ils jouïssoient avant*

vant la Paix de Nimegue; *de même que des Fiefs qui ont été ouverts en leur faveur, ou qu'ils ont accordés à d'autres du tems de la détention de la* France: *excepté le Village de* Baldenheim *avec ses appartenances, que le Roi Très-Chrétien a donné au* Commandeur de Chamlai *Mestre de Camp Général de ses Armées, laquelle donation doit subsister, en sorte néanmoins qu'il en soit fait hommage audit* Duc de Wirtemberg *& à ses successeurs, comme au Seigneur direct, & qu'il soit obligé de lui en demander l'Investiture. Seront pareillement rétablis lesdits Princes dans la pleine & libre possession tant de leurs Fiefs possédés en* Bourgogne, *de* Clerval *& de* Passavant, *que des Seigneuries de* Granges, *d'*Herricourt, *de* Blaumont, *de* Chatelart *& de* Clermont *& autres situés dans le* Comté de Bourgogne *& dans la Principauté de* Montbéliard, *avec tous leurs droits & revenus, entierement & de la même maniere qu'ils les ont possédés avant la Paix de* Nimegue; *abolissant pleinement tout ce qui a été fait & prétendu au contraire, sous quelque titre, en quelque tems, & de quelque maniere que ce puisse être.*

DES DUCS DE WURTEMBERG.

Le Duc *George* mourut en *1699.* & eut pour successeur son fils unique LEOPOLD-EVRARD, né le 21. Mai 1670. Il épousa par amour *Anne-Sabine*, fille d'un Conseiller d'*Olau* en *Silesie*. On ne la nommoit d'abord que Madame *Heduiger*; mais ensuite elle prit le titre de *Comtesse* de *Sponeck*. Il en eut *Leopold-Evrard* né le 14. Avril *1695*, mort le 7. Mars 1709; *Leopoldine-Everardine* Comtesse de *Sponeck*, née le 15. Octobre *1696*; *George-Leopold* Comte de *Sponeck*, né le 12. Décembre 1697; & *Charlotte-Leopoldine* Comtesse de *Sponeck*, née le 14. Décembre 1700, & qui mourut le 3. Fevrier 1703. Le Duc *Leopold-Evrard* leur pere mourut lui-même vers le commencement de l'année 1722. Le Comte *George-Leopold*

Leopold avoit été obligé de renoncer par un Acte solemnel à la Succession de *Montbéliard*; il ne laissa pas de prendre possession de la Principauté, & de se porter héritier de son pere. Mais il en fut exclus par un Décret du Conseil Aulique du 16. Fevrier 1723. La substance étoit. „ I. Que la prise de possession du Comte *George-* „ *Leopold* de *Sponeck* seroit nulle; que le titre „ de Duc qu'il s'arrogeoit, seroit rayé; & que „ la Lettre qu'il avoit écrite & signée en cette „ qualité lui seroit renvoyée. II. Que ce Com- „ te & sa sœur, après avoir fait préalablement „ une soumission convenable, présenteroient „ une humble Requête pour obtenir l'entretien „ annuel qui leur a été accordé. III. Que le „ Duc Régent de *Wurtenberg* en reconnoissant, „ comme il a promis, la Branche *Julienne* & „ celle d'*Otton de Wurtenberg*, comme les plus „ proches héritiers à cette succession après la „ Maison regnante de *Wurtenberg*, seroit mis „ en possession de la Souveraineté de *Montbé-* „ *liard*. IV. Que les Etats & sujets de *Mont-* „ *béliard* seroient déchargés du serment de fi- „ delité qu'ils avoient prêté au Comte de *Spo-* „ *neck*, & rendroient provisionnellement hom- „ mage au Duc de *Wurtenberg*, jusqu'à ce qu'il „ en fût autrement ordonné par l'Empereur. „ V. Que l'Electeur de *Baviere* & le Duc de „ *Wolffenbuttel* seroient chargés de l'exécution „ de ce Décret. VI. Que cette commission se- „ roit promtement exécutée. VII. Qu'il seroit „ ordonné au Duc de *Wurtenberg*, de même „ qu'aux Princes de la Branche d'*Otton*, de „ représenter plus amplement leurs préten- „ tions, & d'en attendre le jugement tant „ pour la possession ordinaire, que par rap- „ part à leur demande dans la Cause princi- „ pale."

En

En vertu de ce Décret, le Duc de *Wurtenberg* a réuni la Principauté de *Montbéliard* sans opposition de la part de la *France*, où elle est enclavée. **DES DUCS DE WURTENBERG.**

Il nous reste encore à parcourir la Branche *Julienne*, qui tire son origine de *Jule-Frederic* troisieme fils du Duc *Frederic*.

BRANCHE JULIENNE.

JULE-FREDERIC avoit eu pour sa part de l'hérédité paternelle, *Weiltinghen* & quelques Lieux sur la *Brentz*. Nous avons déja marqué comment, après la mort de son frere, il fut chargé de la Tutele d'*Evrard* leur neveu en 1631; & comment il s'engagea dans la Ligue de *Leipsig*, esperant par-là se faire un rempart contre le trop grand pouvoir de la Maison d'*Autriche*. On se souvient aussi de ce que nous avons rapporté, que les Généraux *Furstenberg* & *Altring* s'étant jettés dans le *Wurtenberg*, l'avoient obligé de renoncer à cette Alliance. Les Impériaux ayant été battus à *Leipsig*, *Jule-Frederic*, de concert avec les autres Etats Protestans, se joignit à la Couronne de *Suede*. L'an 1633. le Duc *Evrard* ayant pris les rênes du Gouvernement, joignit les milices de son païs aux troupes de *Suede*, & les envoya sous les ordres du Duc *Bernard de Saxe-Weimar*, & du Feld-Maréchal *Gustave de Horn*, pour aider à dégager *Nordlinghen* que les Impériaux avoient assiegé. La victoire des Impériaux fut fatale au *Wurtenberg*; car, outre le grand carnage qu'ils avoient fait de ces milices durant la bataille, les vainqueurs inonderent ce païs; & les Ducs mêmes, n'y trouvant plus de sureté pour eux, se refugierent à *Strasbourg*. Le Duc *Jule-Frederic* y mourut l'an suivant. A-

vant

Des Ducs de Wurtemberg.

vant que de parler de son fils SILVIUS-NIMROD qui lui succeda, nous remarquerons qu'un autre fils, nommé *Mainfroi*, s'étoit établi à *Weiltinghen*, où il mourut l'an 1662. *Frederic* fils de *Mainfroi* fit esperer une nouvelle Branche, nommée de *Weiltinghen*: mais il mourut l'an 1705. sans laisser de Princes, le seul qu'il eût eu n'ayant vêcu que quelques mois. Reprenons la Branche de *Silesie*; c'est ainsi qu'on appelle celle qui a pour Chef SILVIUS-NIMROD, frere ainé de *Mainfroi*.

BRANCHE
DE
SILESIE.

SILVIUS-NIMROD s'établit en *Silesie*, où il épousa *Elisabeth-Marie*, fille & héritiere de *Charles-Frederic* Duc de *Munsterberg* & Prince d'*Oels*. Cette Princesse lui apporta les Etats de sa Maison après la mort de son pere, qui fut en 1648. La Principauté d'*Oels* fut contestée par l'Empereur *Ferdinand* III. qui, en qualité de Roi de *Boheme*, prétendit qu'elle lui étoit dévolue, étant un Feif mouvant de ce Royaume. Ce Monarque se radoucit néanmoins, & moyennant qu'on lui cedât la Seigneurie de *Jaischwitz* en *Moravie*, il consentit d'investir de cette Principauté & des deux Seigneuries *Steinberg* & *Medzibor*, le Duc *Silvius* & la Duchesse *Elisabeth-Marie*, pour eux & pour leurs descendans, de l'un ou de l'autre, en ligne masculine & féminine.

Ce Duc mourut l'an 1664. âgé de 42. ans. Il laissa quatre fils, à savoir *Ferdinand-Charles*, *Sil-*

Silvius-Frederic, *Christian-Ulric*, & *Jule-Sigismond*. L'ainé mourut à *Cassel* à la fin de l'année 1668. âgé de 18. ans. Le second, qui porta le titre de Prince d'*Oels*, n'eut point d'enfans de son mariage avec *Eleonor-Charlotte* fille de *George* Duc de *Wurtenberg-Montbéliard*, & mourut l'an 1697. Le quatrieme, à savoir *Jule-Sigismond*, qui prit le nom de Duc de *Juliusbourg*, Lieu nouveau & peu connu, mourut l'an 1684. Son fils unique le Duc CHARLES, né le 1. de Mars 1682. réside à *Bernstadt* dont il prend le nom, depuis que la Branche de *Bernstad* a hérité d'*Oels* par le décès de *Silvius-Frederic*. CHRISTIAN-ULRIC, troisieme fils de *Silvius-Nimrod*, mourut l'an 1704. De quinze enfans qu'il avoit eus de ses quatre mariages, il n'y a que deux Princes qui lui ayent survêcu, à savoir *Charles-Frederic* à présent Duc d'*Oels*, né le 7. Fevrier 1690; *Christian-Ulric*, né le 27. Janvier 1691. Le premier a épousé *Julienne-Sibylle-Charlotte*, fille de *Frederic-Ferdinand*, Duc de *Wurtenberg-Weiltinghen*, duquel nous avons parlé ci-dessus. Leur mariage a été stérile jusqu'à présent. Le second, qui réside à *Willelmin-Ort*, a épousé en 1711 *Charlotte-Philippine*, Comtesse de *Reden* en *Silesie*, de laquelle il a une Princesse, *Ulrique-Louise*, née le 21. Mai 1715. & un Prince, *Charles-Christian-Erdman*, né le 26. Octobre 1716.

DES DUCS DE WURTENBERG.

CHA

CHAPITRE X.

DE LA MAISON DES DUCS DE HOLSTEIN.

LA Maiſon d'OLDENBOURG, de laquelle ſont le Roi de *Danemarc* & les Ducs de *Holſtein-Gottorp*, *Holſtein-Plön* &c. eſt d'une telle ancienneté, qu'il n'eſt pas fort étonnant que nous n'ayons rien de fort clair ſur ſon origine. Tout ce que les Généalogiſtes en ont dit, eſt plutôt un recueil de conjectures vraiſemblables, qu'une connoiſſance certaine & appuyée ſur des monumens hiſtoriques. *Hamelman* lui-même, qui en a écrit une Hiſtoire que l'on ne peut mépriſer ſans injuſtice, avoue de bonne foi qu'il n'eſt pas fort perſuadé de tout ce qu'il rapporte ſur la foi d'autrui touchant l'origine des Comtes d'*Oldenbourg*, qu'il fait deſcendre des enfans de *Witickind* le Saxon, & nommément les Comtes de *Rigelheim*. Il en rapporte néanmoins une liſte & une ſucceſſion ſuivie juſqu'à *Frideric*, arriere-petit-fils de cet *Otton* à qui on dit qu'un Spectre préſenta une corne, que l'on garde encore comme une précieuſe antiquité. Mais il ne peut s'empêcher d'avertir qu'il ne donne ce qu'il en dit, que comme incertain; & que s'il y avoit eu quelque choſe

de

de solide à découvrir, *Albert Stade* & *Crantzius*, qui ont fait de prodigieuses recherches & qui d'ailleurs avoient beaucoup de zèle pour la gloire de la Maison d'*Oldenbourg*, ne l'auroient pas laissé échaper. MAISON DE HOLSTEIN.

Nous ne nous arrêterons donc point à ces antiquités peu prouvées; & sans même nous amuser à raconter ce que les anciens Historiens Romains rapportent des *Cimbres* qui sont les *Holsatiens*, habitans de la *Chersonnese Cimbrique* *, ni ce que les Ecrivains du moyen Age débitent des *Nordalbingiens*, qui sont les mêmes que les *Cimbres*; nous passerons tout d'un coup à ELIMAR fils de *Hoyon*, Seigneur de *Frise*, de *Pottenbourg* & de *Memmenbourg*, & de *Rixa* fille de *Frederic* Comte d'*Oldenbourg*, qui mourut vers l'an 1091. Ce fut en ce *Frederic* qui finit la premiere Race des Comtes d'*Oldenbourg*. *Elimar* fut son successeur testamentaire, préferablement à *Milon* Comte d'*Alvenslebe*, qui étant plus proche parent de *Frederic*, fit tous les efforts imaginables pour ne la pas laisser échaper. Cependant le Légataire l'emporta, & c'est de lui que descend cette illustre posterité qui fleurit depuis tant de siecles.

ELIMAR I. eut deux fils, qui formerent autant de Branches. ELIMAR II. continua celle d'*Oldenbourg*, & JEAN son frere commença celle de *Wildeshausen*, qui s'éteignit dans le XV. siecle. On tient qu'*Elimar* II. eut trois fils, à savoir CHRISTIAN surnommé *le Belliqueux*, HENRI, & *Otton*, qui étant Prévôt de l'Eglise de *Breme*, se chargea de la Tutele des fils de *Christian*. D'HENRI sortit une nouvelle Branche nommée de *Brockhuse*, & qui finit en la personne de *Tho-*

* Les Anciens appelloient ainsi cette pointe de terre qui est au Nord de l'Allemagne, & qui comprend le *Holstein*, le *Sleswick*, la *Jutland* &c.

MAISON DE HOLSTEIN.

Thomas son petit-fils. Quelques-uns lui donnent une durée une peu plus étenduë ; mais c'est un point de Critique qui n'a point assez de rapport avec l'état présent de l'Europe, pour que nous nous attachions à le discuter. Ils prétendent que ce même *Thomas* eut un fils, qu'ils appellent *Conrad*. Et à ce dernier ils en donnent un, nommé *Henri*, qu'ils font pere d'un autre *Conrad* dont ils placent la mort en 1358. Ils assurent que celui-ci ne laissa qu'une fille unique nommée *Marguerite*, femme de *Jean* Comte de *Diepholt*, a qui elle apporta la succession de *Brockhuse*. Peut-être qu'ils confondent ce *Conrad* avec un autre *Conrad*, fils de *Jean* XI. qui descendoit du même *Christian* dont nous avons parlé, & qui fut tué en 1368. Si nous en croyons les meilleurs Historiens, il avoit une fille nommée *Marguerite*, qui fut mariée à *Jean* de *Diepholt*.

CHRISTIAN *le Belliqueux* continua la famille, & mourut en 1167. laissant de son mariage avec *Cunigonde* Comtesse de *Lockum*, CHRISTIAN II. qui fut tué en 1192, & Maurice qui vivoit encore en 1201. & dont le petit-fils, Jean X. eut de son mariage avec *Anne* Comtesse d'*Hoya*, JEAN XI, *Otton*, & CHRISTIAN IV. Le premier eut pour partage *Oldenbourg*, dont ses descendans prirent le titre; ceux de *Christian* IV. eurent celui de *Delmenhorst*, qui passa à sa posterité, laquelle se trouva éteinte en la personne de *Nicolas* Archevêque de Breme, mort en 1435. *Adelaide*, sœur unique de ce Prélat, rapporta la succession de cette Branche à *Thierri* * d'*Oldenbourg* son Epoux, dont je parlerai dans la suite.

CHRISTIAN V. fils de *Christian* IV. avoit en-

* Ou *Theoderic*.

engagé la Comté de *Delmenhorst* à l'Eglise de *Brême* pour six-mille marcs ; & l'an 1414. il l'annexa entierement à l'Archevêché, à condition que si *Nicolas* son fils n'acquittoit pas cette somme, & qu'il fût élu par le Chapitre à l'Archevêché, *Delmenhorst* demeureroit à l'Eglise à perpétuité. Il arriva effectivement que *Nicolas* fut élu ; mais il ne put se maintenir dans cette Dignité, contre les compétiteurs qu'il y avoit. Il resigna donc en faveur de *Baudouin* Abbé de *Lunebourg*, mais à de certaines conditions. Celui-ci ne les ayant pas exécutées, & *Nicolas* ayant vû dans un des anciens Pactes de famille, qu'il n'étoit point permis d'en aliéner les biens, & que par conséquent son pere n'avoit pu transiger avec l'Eglise de Brême ; il cassa ce qui avoit été fait, renouvella ce Pacte héréditaire, & ayant assemblé les Etats de cette Comté, il déclara nulle la donation de son pere, & les obligea de faire hommage à lui & à son beau-frere *Thierri* d'*Oldenbourg*, qu'il désigna en même tems pour son successeur.

MAISON DE HOLSTEIN.

Thierri l'Heureux se fit reconnoitre Souverain de *Delmenhorst* après la mort de *Nicolas*, paya les dettes, & éteignit l'engagement. Il étoit arriere-petit-fils de *Jean* XI. dont le fils *Conrad* I. avoit eu trois Princes, à savoir CONRAD II. qui avoit formé une Branche, laquelle après la mort de son fils *Maurice* se trouva réduite à deux Princes ; *Gebhard*, qui n'eut point de posterité ; & *Christian* VI. Ainsi *Thierri* recueillit enfin toute la succession, qu'il rassembla & dégagea avec tant de bonheur, qu'on le surnomma *l'Heureux*. Sa premiere femme étant morte, il épousa *Edwige* de *Holstein-Schauenbourg* ; & c'est par ce mariage que sa famille acquit la splendeur & l'éclat qui l'ont depuis distinguée entre les Maisons Souveraines.

MAISON DE HOLSTEIN.

De la Maison de Schauenbourg.

La Maison de *Schauenbourg*, descendue d'*Adolphe* de *Sandersleben*, créé Comté de *Schauenbourg* par l'Empereur *Conrad* II. en 1030, avoit longtems possedé le *Holstein*. *Adolphe* VI. l'un de ses descendans, fameux par la victoire qu'il remporta l'an 1227. sur les Danois, & par sa retraite dans un Couvent, laquelle lui fit donner le surnom d'*Adolphe le Déchaussé*, avoit réuni en sa personne le titre de Comte de *Holstein*, & celui de Comte de *Schauenbourg*. Ses deux fils JEAN I. & *Gerard* I. avoient formé deux Branches, dont la prémiere s'éteignit en la personne d'*Adolphe* VII. mort en 1390. sans postérité. La seconde fut subdivisée en deux autres ; *Gerard* II. fils de *Gerard* I. commença celle de *Pinneberg* ; & *Henri* I. son autre fils fut tige de celle de *Rendsbourg*. Celle de *Pinneberg* n'a subsisté que jusqu'à l'an 1640, le dernier Comte de *Schauenbourg* & de *Pinneberg*, *Otton* VI, étant mort sans lignée.

La Branche de *Rendsbourg* sembloit pouvoir se promettre un accroissement considérable sous GERARD VI. Ce Comte se vit en même tems Duc de *Slesuick*. Il mourut en 1404. laissant de son mariage avec *Catherine* de *Brunswick*, fille de *Magnus Torquatus*, trois Princes, à savoir *Henri* III. qui fut tué devant *Flensbourg* en 1427 ; *Adolphe* VIII. dont l'alliance avec *Dorothée* de *Mansfeld* fut stérile, *Gerard* VII. qui nâquit *Posthume*, & dont le fils fut noyé étant encore enfant, & la fille se fit Religieuse. Il restoit encore une fille nommée *Edwige* ; ce fut elle qui porta les droits de sa Maison, dont elle étoit héritiere, à son mari *Thierri* d'*Oldenbourg*.

Suite de la Branche d'Olden-

De leur alliance il nâquit trois fils, dont l'ainé nommé CHRISTIAN étant parvenu à

la

la Couronne de *Dannemarc*, laissa à ses freres GERARD & MAURICE toute la part qu'il pouvoit prétendre à l'héritage de ses Ancêtres. On a vu dans le Chapitre de *Dannemarc*, l'Histoire de *Christian* I. & de ses enfans. Ceux de GERARD, surnommé *le Belliqueux*, formerent la Branche d'*Oldenbourg*: & ceux de MAURICE firent celle de *Delmenhorst*; mais comme il n'eut qu'un fils & deux filles, & que ce fils mourut meme avant lui, cette Branche de *Delmenhorst* dura peu, & les biens qui lui avoient été assignés retomberent dans la Branche d'*Oldenbourg*. JEAN XVI. arriere-petit-fils de *Gerard le Belliqueux*, y ajouta *Ievern* & *Kniphausen*; & ce fut son fils ANTHOINE-GONTHIER, dont je parle ailleurs *, qui étant mort sans autres enfans qu'un fils-naturel, laissa la Seigneurie d'*Yevern* à *Charles-Guillaume* d'*Anhalt-Zerbst*, petit-fils de sa sœur *Madeleine* d'*Oldenbourg*. *Anthoine*, fils naturel d'*Anthoine-Gonthier*, fut légitimé & fait Comte de l'Empire. Son partage étoit *Vaxel* & *Knyphausen*. Le Roi de *Dannemarc* lui confia le Gouvernement d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorst*, qui par le décès de son pere étoient dévolus à la Branche Royale. Il avoit eu de son premier mariage avec une Comtesse de *Witgenstein*, cinq filles. Du second est né en 1681, *Anthoine*, aujourd'hui Comte d'*Oldenbourg*, quelques mois après la mort de son pere. Il n'a qu'une fille, née en 1716. Revenons à la Ligne de *Dannemarc*. MAISON DE HOLSTEIN. bourg & de Delmenhorst.

CHRISTIAN I. eut deux fils, dont l'aîné JEAN hérita immédiatement après lui les Couronnes de *Dannemarc*, de *Norwege*, & de *Suede*, & fut pere de CHRISTIERN II. qui par sa conduite tirannique entraina les malheurs de la *Suede*, & Branche Royale.

* Dans le Chap. de Maison d'*Anhalt*, Art. de la Branche de *Zerbst*.

MAISON DE HOLSTEIN.

& se perdit lui-même. Il fut détrôné par ses Peuples, qui mirent en sa place son oncle FREDERIC, second fils de *Christian* I. C'est de ce même *Frederic*, que descendent les diverses Branches de *Holstein*. Il mourut en 1533. laissant trois fils, à savoir, 1. CHRISTIAN III. qui lui succeda aux Couronnes de *Dannemarc* & de *Norwege*, celle de *Suede* en ayant été détachée par la valeur de *Gustave-Vasa*; 2. JEAN *l'Ancien*, mort sans posterité; & 3. ADOLPHE, duquel est descendue la Branche de *Holstein-Gottorp*, de laquelle je parlerai ci-aprè . Christian III. mourut en 1559. & eut pour fils, 1. FREDERIC II. Roi de *Dannemarc* & de *Norwege*: la posterité de ce Monarque a possedé jusqu'à ce jour des deux Couronnes; 2. & JEAN *le Jeune*, ainsi nommé pour le distinguer de son oncle. *Jean le Jeune* eut pour son partage *Sunderbourg*. Il mourut en 1622. & ses quatre fils formerent autant de Branches. ALEXANDRE fut tige de celle de *Sunderbourg*, FREDERIC de celle de *Norbourg*, PHILIPPE de celle de *Glucs-bourg*, & JOACHIM ERNEST de celle de *Plœn*. ALEXANDRE *de Sunderbourg* eut cinq fils, dont sortirent cinq nouvelles Branches; à savoir JEAN-CHRISTIAN, qui forma celle de *Frantzaghen*; ALEXANDRE-HENRI, celle qu'on appelle la Branche *Catholique*; ERNEST-GONTIER, celle d'*Augustbourg*; AUGUSTE, celle de *Beck*; & PHILIPPE-LOUIS celle de *Wiesenbourg*. Nous dirons ici quelque chose de ces differentes Branches en particulier.

Branche de Sunderbourg.

JEAN *le Jeune*, duquel est descendue la Branche de *Sunderbourg* & les autres qui en sont des subdivisions, étoit un Prince d'une fécondité merveilleuse. Il prit deux alliances, qui lui donnerent vingt-trois enfans. En 1564. il prit possession de la Principauté de *Sunderbourg* dans le

le *Slefwig*, & de celle de *Plœn* dans le *Holftein*. Il mourut en 1622. ALEXANDRE, devenu l'aîné de fes fils après la mort de *Chriftian* & d'*Ernest*, eut d'un feul mariage onze enfans, dont les cinq ainés formerent autant de Branches, comme nous venons de le dire. Nous commencerons par la premiere, qui eft celle de FRANTZHAGHEN. MAISON DE HOLSTEIN.

JEAN-CHRISTIAN, de qui elle defcend, eut deux filles, à favoir *Dorothée-Augufte*, qui fut mariée à *George* III. Landgrave de *Heffe-Darmftadt*; & *Chriftine-Elifabeth*, mariée à *Jean-Ernest* Duc de *Saxe-Weimar*; & deux fils, dont l'ainé mourut à l'âge de 10 ans, le plus jeune fe nommoit CHRISTIAN-ADOLPHE. Ce dernier, voyant la Principauté de *Sunderbourg* chargée de dettes, la ceda au Roi de *Dannemarc*, & fe retira dans le païs de *Lawenbourg*, où il etablit fa réfidence à *Frantzhaghen*. Il mourut en 1702, & laiffa deux fils, le troifieme étant mort au berceau. *Leopold-Chriftian*, qui étoit l'aîné, fervit dans les Armées du Roi de *Dannemarc*, & ne prit point d'alliance. Il en fut fans doute détourné par la paffion que lui avoit donné une femme nommée *Anne-Sophie*, fille d'un Menuifier de la Cour de *Zell*, laquelle avoit abandonné fon mari. Elle le fit pere de trois fils, que l'on n'a pu légitimer, parce que leur mere n'étoit pas une perfonne libre. Ils s'appellent *Chriftian-Louis*, né en 1704; *Leopold-Charles*, né en 1705; & *Chriftian-Adolphe*, né en 1706. Leur pere mourut à *Hambourg*, en 1707. LOUIS-CHARLES fon frere époufa une fille de qualité nommée *Anne-Dorothée*, de la Maifon de *Winterfeld*; il en eut une fille & un fils, morts au berceau. Ainfi cette Branche eft éteinte par le décès de ce Prince, arrivé en 1708. De Frantzhaghen.

ALEXANDRE-HENRI, fecond fils d'*Alexandre* Duc De la Branche

MAISON DE HOLSTEIN. Catholique.

Duc de *Sunderbourg*, embrassa la Religion Catholique-Romaine, & servit dans les Armeés de l'Empereur. Il mourut en *Silesie*, où il avoit sa résidence, l'an 1667. De quatre fils qu'il avoit, l'ainé nommé *Ferdinand-Leopold* mourut Doyen du Chapitre de *Breslaw* en 1702; *Alexandre-Rodolphe* est Chanoine de *Breslau* & d'*Olmutz*; *George-Christian* fut tué en 1691. à la bataille de *Salankemen*; & le plus jeune de tous vêcut à peine un an: ainsi on peut regarder cette Branche comme éteinte.

De la Branche d'Augustbourg.

Celle d'AUGUSTBOURG prend son nom d'un Château, qu'ERNEST-GONTIER, troisieme fils d'*Alexandre* de *Sunderbourg*, fit bâtir dans l'Ile d'*Alsen*. Ce Prince, qui mourut en 1689, avoit eu de son mariage avec *Auguste* de *Holstein-Glucksbourg*, fille du Duc *Philippe*, 1. *Frederic*, qui se mesallia en épousant la fille d'un Barbier de *Kill*, de laquelle il n'eut point d'enfans: il fut tué en 1692, à la Bataille d'*Enghien*; 1. *Philippe* qui mourut devant *Stettin*, étant au service de l'Electeur de Brandebourg; *Ernest-Auguste*, qui, après s'être fait Catholique-Romain, & avoir possedé un Canonicat dans le Chapitre de *Cologne*, est rentré dans l'Eglise Luthérienne qu'il avoit quittée; & *Frederic-Guillaume*, * Prévôt de la Cathédrale de *Hambourg*, qui mourut en 1714, & laissa un fils nommé *Christian-Auguste*, né le 4. d'Août 1696. & deux filles, à savoir *Charlotte-Marie*, & *Louise-Sophie*.

La Branche de Holstein-Beck.

La Branche de HOLSTEIN-BECK tire son nom d'une Terre nommée *Beck* en Westphalie, assez près de *Hervorde*. *Auguste-Philippe*, quatrieme

* Le Chapitre de *Hambourg* est Luthérien: les Prébendes ont été conservées, & sont regardées comme des Dignitez séculieres qui s'achetent, & qui n'obligent point au Célibat.

me fils d'*Alexandre* de *Sunderbourg*, qui la posséda, mourut en 1675. & laissa de son troisieme mariage trois fils, qui sont à remarquer. 1. AUGUSTE; 2. LOUIS-FREDERIC, 3. & ANTHOINE-GONTHIER. Les deux derniers vivent encore. L'un est Gouverneur Royal en Prusse, & a présentement trois fils, à savoir *Frederic-Guillaume*, né en 1687; *Charles-Louis*, né en 1609, & *Philippe-Gullaume* né en 1693. L'autre, qui sert les *Provinces-Unies* en qualité de Lieutenant-Général, est Gouverneur d'*Ypres*; il n'est point encore marié. MAISON DE HOLSTEIN.

AUGUSTE, fils ainé d'*Auguste-Philippe*, prit service dans les Armées de *Brandebourg*. Il n'avoit que 36 ans lorsqu'il mourut devant *Bonn*, en 1689. FREDERIC-GUILLAUME son fils unique, né en 1682, est Général au service de l'Empereur, & a embrassé la Religion Catholique-Romaine. Le seul fils qu'ait eu ce dernier de son mariage avec une Comtesse de *Sanfrée* de la Maison d'*Isnardi* en *Savoye*, n'a vêcu que trois ans, & il ne lui reste que deux filles qui sont encore en bas âge.

La Branche de HOLSTEIN-WIESENBOURG tire son origine de PHILIPPE-LOUIS, cinquieme fils d'*Alexandre* Duc de *Sunderbourg*; & son nom lui vient de *Wiesenbourg*, Château & Bailliage qu'il acheta dans la *Misnie*. Il mourut en 1689. Il avoit pris trois alliances. De la prémiere est née une fille unique, nommée *Dorothée-Elisabeth* *, qui fut mariée en prémieres nôces à *George-Louis* Comte de *Sintzendorff*, & en second lieu à *Louis* Comte de *Rabutin*, Général dans les Armées de l'Empereur. Elle a embrassé la Religion Romaine, & demeu-re

* C'est la même dont il est tant parlé dans les Lettres du Comte de *Bussi-Rabutin*.

MAISON DE HOLSTEIN.

re à *Vienne*. Du second mariage de *Philippe-Louis*, étoient sortis, 1. FREDERIC, 2. *Charles-Louis*, & 3. *Guillaume-Christian* : les deux derniers sont morts dans le célibat. L'ainé a épousé *Charlotte*, fille de *Christian* dernier Duc de *Lignits*. Il a de ce mariage un fils nommé LEOPOLD ; ce dernier, qui vit à *Vienne*, est de la Religion Romaine, & a épousé la veuve de *Jaques-Maurice* Prince de *Lichtenstein*. Ils n'ont eu que trois filles jusqu'à présent, à savoir *Therese-Marie-Anne*, née en 1713 ; *Marie-Eleonor*, née en 1715 ; & *Marie-Félicité*, née en 1716.

On se souvient de ce que nous avons dit plus haut, qu'*Alexandre* de *Sunderbourg*, auteur des cinq Branches précedentes, avoit trois freres, à savoir *Frederic*, *Philippe*, & *Joachim Ernest*, qui formerent les trois Branches de *Nordbourg*, de *Glucksbourg*, & de *Ploen*. Nous allons maintenant les parcourir.

Frederic, de qui est descendue celle de *Norbourg*, fut marié deux fois. Premierement avec *Julienne*, fille de *François* Duc de *Saxe-Lauwenbourg*, de laquelle il n'eut qu'un fils nommé *Bogislas*, qui mourut dans le célibat. Il épousa en second lieu, *Eleonor* d'*Anhalt-Zerbst*, fille du Prince *Rodolphe*. De ce mariage nâquirent, 1. *Elisabeth-Julienne*, mariée à *Anthoine-Ulric* Duc de *Wolffenbuttel* ; 2. *Dorothée*, qui ayant été Abbesse de *Gandersheim*, se fit ensuite de la Religion Romaine, & épousa *Christofle* Comte de *Rantzau* : (ces deux Princesses ne vivent plus ;) 3. *Christian-Auguste*, Amiral d'*Angleterre*, mort en 1687 : & *Rodolphe-Frederic*, qui s'allia avec *Bibienne* de *Promnitz*, fille du Comte *Sigismond-Syfroi*. Elle étoit veuve d'un Seigneur qui lui avoit laissé de grands biens en *Silesie*. Cette Branche de *Nordbourg* est aujourd'hui réduite à un seul Prince leur fils unique

que, nommé *Ernest-Leopold* né en 1685. lequel n'a point encore pris d'alliance. MAISON DE HOLSTEIN.

La Branche de *Glucksbourg* est issue de *Philippe*, autre fils de *Jean* Duc de *Sunderbourg*, & frere d'*Alexandre*. Il mourut âgé de 79 ans, en 1663. Entre un grand nombre d'enfans que lui donna *Sophie-Edwige* de *Saxe-Lauwenbourg* fille du Duc *François* II. le plus remarquable est CHRISTIAN qui seul eut lignée. CHRISTIAN entra deux fois dans les liens du mariage; premierement avec *Sibylle-Ursule* de *Brunswick*, fille du Duc *Auguste*. Un Prince & une Princesse, qui furent les seuls fruits de cette alliance, ne vécurent pas l'année entiere. De ceux qu'il eut d'*Agnès-Edwige* de *Holstein-Sunderbourg-Ploen*, fille de *Joachim-Ernest*, il y en a deux qui vivent encore, à savoir *Philippe-Ernest*, & *Christian-Auguste*. Le second, né en 1681. sert dans les troupes de Dannemarc; & l'ainé, qui a épousé *Christine* fille du Duc *Christian*, Duc de *Saxe-Eisenberg*, a de ce mariage une fille nommé *Christine-Ernestine*, née en 1699, & un fils nommé *Frederic*, né en 1701. *Christian-Frederic* leur autre fils, né en 1702, mourut au commencement de l'année suivante. De la Branche de Glucksbourg.

BRANCE DE PLOEN.

Avant que de passer à la Branche de *Gottorp*, il ne nous reste plus à parcourir que celle de *Plœn*, qui à pour tige JOACHIM-ERNEST, autre fils de *Jean* Duc de *Sunderbourg*, & frere d'*Alexandre*. Il mourut en 1671, laissant trois fils qu'il faut bien remarquer, à savoir JEAN-ADOLPHE, AUGUSTE, & JOACHIM-ERNEST. Le premier, savoir JEAN-ADOLPHE, fut un des grands Capitaines de son tems, & mourut De la Branche de Plœn.

MAISON DE HOLSTEIN.

en 1704. Il avoit épousé *Dorothée-Sophie*, fille de *Rodolphe-Auguste* Duc de Brunswig, de laquelle il eut ADOLPHE-AUGUSTE dont nous parlerons ensuite; *Christian-Charles*, né le 20. Avril 1690, mort à l'âge de 14. ans; *Dorothée-Sophie*, née en 1692, & mariée en 1709 au Duc *Adolphe-Frederic* Duc de *Mecklenbourg-Strelitz*; & trois autres enfans qui moururent au berceau. *Adolphe-Auguste*, fils ainé de *Jean-Adolphe*, mourut quatre jours avant son pere. Il avoit épousé en 1701. *Elisabeth-Sophie-Marie*, fille de *Rodolphe* Duc de Holstein de la Branche de *Sunderbourg-Norbourg*; de laquelle il eut l'année suivante, *Leopold-Auguste*, qui mourut le 4. de Novembre 1706.

BRANCHE DE NORDBOURG.

AUGUSTE, le second des fils de *Joachim-Ernest*, prit service dans les troupes de Brandebourg, & mourut le 17. Septembre 1699. Il avoit épousé *Elisabeth-Charlotte*, d'*Anhalt*, de la Branche de *Hartzgerode*. De ce mariage nâquirent *Joachim-Frederic*, qui succeda au Duc de *Holstein-Plœn* son cousin, mort en 1706; *Auguste-Elisabeth* Chanoinesse à Hervorde; *Charlotte-Sophie*; CHRISTIAN-CHARLES, mort au service de Prusse en 1706; & *Dorothée-Jeanne*, mariée au Prince *Guillaume* de *Nassau-Dillenbourg*. JOACHIM-FREDERIC épousa en 1704. *Madeleine-Julienne* fille du Comte Palatin *Jean-Charles*, de la Branche de *Birckenfeld-Gelnhausen*; & de ce mariage il n'eut que quatre filles. *Christian-Charles* avoit eu de son mariage avec une Demoiselle d'*Aichelberg*, une Princesse nommée *Wilhelmine-Auguste*, & un Prince nommé *Frederic-Charles*, né le 4. d'Août 1706; c'est le même que l'on appelle le Comte de *Carlstein*. Le Duc

Joachim-Frederic son oncle, dont nous venons de parler, étant mort en 1722, le Comte de *Carlstein* se porta héritier du Duché de *Plœn*, & cette succeffion lui fut conteftée par le Duc *Jean-Ernest-Ferdinand*, Duc de *Rethwisch*, dont nous parlerons ci-après. MAISON DE HOLSTEIN.

BRANCHE DE RETHWISCH.

JOACHIM-ERNEST, troifieme fils de *Joachim-Ernest* I. eut fa réfidence à *Rethwifch* dans le Holftein, près d'*Oldeslo*. Il paffa une partie de fa vie dans les Païs-Bas Efpagnols, où il fe maria avec *Ifabelle-Marguerite-Françoife* fille de *Ferdinand-Philippe* Marquis de *Wefterlo*, & veuve de *Maximilien* de *Merode*. Il mourut en Efpagne en 1700. Il profeffoit la Religion Catholique.

Son fils unique, né le 4. Décembre 1684. s'attacha auffi à la même Couronne. En 1704. il fut fait Grand d'Efpagne; & après la Paix d'*Utrecht* & de *Raftadt* il fe retira en Holftein, dans fa Seigneurie de *Rethwifch*. Il avoit un fils qui mourut à Bruxelles en 1717. Le Duché de *Plœn* étant venu vacant en 1722, par la mort de *Leopold-Augufte* qui ne laiffoit que des filles; le Duc de *Rethwifch* y prétendit: mais il avoit pour Compétiteur le Comte de *Carlftein*, qui en jouït aujourd'hui paifiblement, *Jean-Erneft-Ferdinand* étant mort à Hambourg en 1729.

MAISON DE HOLSTEIN.

DE LA BRANCHE DE *HOLSTEIN-GOTTORP*.

IL faut remonter jusqu'a *Adolphe* fils *Frederic* I. Roi de *Dannemarc*, pour trouver la tige de la Branche de *Gottorp*. Il déceda l'an 1586. De son mariage avec *Christine* fille de *Philippe* Landgrave de *Hesse*, entre autres enfans étoient nés *Frederic* II., *Philippe*, *Jean-Adolphe*, & *Jean-Frederic*. L'ainé, qui lui succeda, ne posseda le Duché qu'un an; & mourant à l'âge de 19 ans, il eut pour successeur PHILIPPE, qui mourut d'une hydropisie trois ans après. *Jean-Adolphe* avoit été fait Archevêque de *Breme* en 1585. & Evêque de *Lubeck* l'année suivante. Lorsqu'il se vit héritier de ses freres, il résigna ces deux Prélatures, dont *Jean-Frederic* fut ensuite revêtu. Il prit alliance avec *Auguste* de *Dannemarc*, fille de *Frederic* II. Les deux plus remarquables entre ses enfans furent FREDERIC III. qui fut son successeur au Duché de *Gottorp* en 1616; & *Jean*, qui posseda l'Evêché de *Lubeck* après la mort de son oncle arrivée en 1634. Ce dernier épousa *Julie-Felicité*, fille de *Jule-Frederic* de *Wurtenberg*; & eut d'elle deux fils, qui moururent au berceau; & un troisieme qui, devenu imbécille, mourut à *Hambourg* l'an 1686.

FREDERIC III. obtint par le Traité de *Roschild*, conclu en 1658, la Souveraineté sur le

Duché de *Sleswig*. Il mourut l'année suivante, laissant de son mariage avec *Marie-Elisabeth* de *Saxe*, fille de l'Electeur *Jean-George* I. huit Princesses & huit Princes, dont il faut principalement remarquer CHRISTIAN-ALBERT & AUGUSTE-FREDERIC.

MAISON DE HOLSTEIN.

Le premier jouït de l'Evêché de *Lubeck* depuis l'an 1655, jusqu'en 1666. Les *Danois* le dépouillerent du *Holstein* en 1675. & il y fut rétabli en 1679. De nouvelles brouilleries s'étant élevées entre lui & cette Couronne, il fut encore dépouillé en 1683. de ses Etats, qui lui furent rendus en 1689. Il mourut en 1694, & eut pour successeur son fils FREDERIC IV. Ce jeune Prince s'attacha à *Charles* XII. Roi de *Suede*, dont il épousa la sœur *Edwige-Sophie*. Il accompagna ce Prince dans les guerres de *Pologne*, & fut tué à la Bataille de *Klissow* en 1702. Il ne laissoit qu'un fils unique, nommé CHARLES-FREDERIC, né en 1700.

CHRISTIAN-AUGUSTE son frere, qui étoit Coadjuteur de *Lubeck* depuis un an, prit aussitôt le Gouvernement des Etats du jeune Pupile, & devint Administrateur du *Holstein-Gottorp*; puis Evêque de *Lubeck* en 1705. Il a épousé *Albertine-Frederica* de *Bade-Durlach*, fille de *Frederic le Grand*, de laquelle il a quatre filles & cinq fils.

La derniere guerre du *Dannemarc* contre la *Suede* a été très funeste au Duché de *Holstein*. Après la Bataille de *Gadebusch*, *Steinbock*, qui commandoit l'Armée *Suedoise*, résolu d'éloigner la guerre de la *Pomeranie*, s'avança vers le *Holstein*. L'Administrateur lui ouvrit *Töningue*, dont le siege couta cher au *Dannemarc*. La résistance qu'y firent les *Suedois* ne servit qu'à prolonger les malheurs de la Province: cependant, ils furent accablés par le nombre & par l'opini-

MAISON DE HOLSTEIN.

l'opiniâtreté de leurs Ennemis; & le Roi de *Dannemarc*, maitre du *Holstein*, en tira de grandes contributions, & garda le *Sleswig* où est *Gottorp*, à titre de conquête. Le Duc *Charles-Frederic*, qui étoit alors mineur, dès qu'il eut atteint l'âge de majorité, se vit réduit au *Holstein*. Il eut beau reclamer les droits de la Minorité: le Roi de *Dannemarc* a non seulement refusé la restitution de *Sleswig*, mais même s'en est assuré la possession par la garantie des Couronnes de *France*, d'*Angleterre* &c.

La Couronne de *Suede* l'en auroit dédommagé; & après la mort de *Charles XII.* le Duc avoit un fort Parti à *Stockholm*; & il auroit succedé, si des motifs de Politique n'avoient fait préferer la succession graduelle à la linéale. Sevré de cette esperance, ce Prince s'attacha au Czar *Pierre le Grand* en 1721. Ce Monarque, sur tout depuis la mort du Roi de *Suede*, sembloit tenir dans ses mains la fortune du Nord. Pour le mettre davantage dans ses interêts, le Duc de *Hostein* épousa *Anne* la Princesse Impériale. Les préparatifs des nôces furent troublés par la mort du Czar, & le mariage fut remis après l'année de deuil. La cérémonie s'en fit le 1. Juin 1725. Le Duc de *Holstein* jouïssoit de tous les honneurs dûs à sa naissance & à celle de son Epouse; mais l'Imperatrice sa belle-mere ne vécut pas assez pour le rétablir. Le moindre mouvement des Flottes Russiennes attiroit dans la Mer Baltique une Escadre Angloise qui les resserroit dans les Ports. Cette Princesse étant morte sans avoir rempli les esperances du Duc, *Pierre* II. son successeur fut encore moins disposé qu'elle à entreprendre pour lui une guerre dont l'évenement pouvoit être très incertain, vû l'appui que le Roi de *Dannemarc* auroit trouvé. Le Duc, ne voyant plus de jour à recou-

vrer

vrer le *Sleswig* par le secours de la *Russie*, & s'appercevant que le nouveau Regne lui étoit moins favorable que le précedent, prit le parti de s'en retourner à *Kiel* dans le Holstein. Il partit de *St. Petersbourg* le 5. d'Août 1727. & arriva à *Kiel* le 25. accompagné de la Duchesse, qui étoit enceinte. Elle mit au monde le 21. Fevrier 1728. un Prince qui fut nommé *Charles-Pierre-Ulric.* Mais la Duchesse ne vêcut que jusqu'au 15. Avril de la même année. MAISON DE HOLSTEIN.

Quoi que le Duc ait pu faire, il n'a pu obtenir de rentrer en possession du *Sleswig*, & il n'y a nulle apparence qu'il y réussisse si-tôt.



CHAPITRE XI.

DE LA MAISON DES LANDGRAVES DE *HESSE*,

Qui comprend les familles de CASSEL, *de* DARMSTADT *&* *de* RHINFELS.

Leur Origine.

LA Sérénissime Maison de HESSE descend, du côté paternel, des anciens Ducs de *Brabant*; & du côté maternel, des Landgraves de *Thuringe*. *Henri* II. Duc de *Brabant* eut, de son mariage avec SOPHIE fille du Landgrave *Louis le Pacifique*, un fils qui fut nommé HENRI l'*Enfant*. Nous avons rapporté * comment *Henri Raspon* Landgrave de *Thuringe* s'éleva contre l'Empereur *Frederic* II. qui ayant été excommunié par le Pape *Innocent* IV. étoit devenu l'objet de la haine de tout le Clergé de l'Empire. *Raspon* osa même prendre la Couronne Impériale, à la sollicitation des Evêques

Henri l'Enfant.

* Page 188.

ques qui déclaroient l'Empereur déchu de ses droits; mais il mourut au siege d'*Ulm*, sans laisser de posterité. Des Landgraves de Hesse.

1246. Sa niece *Sophie*, Duchesse de *Brabant*, voulut se saisir de la succession; mais *Henri* Marggrave de *Misnie*, fils de *Judith* de *Thuringe* sœur de *Raspon*, & qui du vivant même de ce dernier avoit obtenu de l'Empereur *Frederic* l'Expectative de la *Thuringe*,* s'opposa aux prétentions de la Duchesse *Sophie*. De-là vint cette guerre dont nous avons déja parlé †. *Albert le Grand*, Duc de *Brunswick*, prit parti pour la Duchesse & fouragea la *Thuringe*. Le Marggrave *Henri* ne laissa pas de se rendre maitre d'*Eisenach*, & des principaux endroits; & *Albert* de *Brunswick* fut attaqué & battu à l'improviste par 1263. *Rodolphe* de *Fargul*, lorsqu'il entra en *Thuringe*. Ce Duc, les Princes *Henri* & *Otton* d'*Anhalt*, *Henri* Comte de *Schuerin*, & le Comte *Jean* d'*Eberstein* furent faits prisonniers, & n'obtinrent leur liberté qu'en payant dix-huit-mille marcs d'argent, & en abandonnant au Vainqueur huit Places sur la *Werre*, à savoir *Eschwegue*, *Allendorff*, *Weizenhausen*, *Furstenstein*, *Eischbburg*, *Arnstein*, *Wanfried*, & *Ziegbenberg*.

Ce revers obligea *Sophie* de songer à s'accommoder; & l'année suivante on convint d'une

† Page 189.

* Ce droit de succession n'est point rare entre les Princes de l'Empire, où les familles font entre elles des Traités par lesquels il est règlé, qu'en cas que l'une vienne à s'éteindre, l'autre aura la succession. Quelquefois ce droit n'est pas réciproque: par exemple, le Roi de Prusse à droit de succeder au Mecklenbourg, si la famille des Ducs vient à manquer; mais les Ducs n'ont pas le même droit à l'égard de la Prusse ni du Brandebourg.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

ne Trève de neuf ans, aux conditions suivantes. „ Que le Marggrave de *Misnie* garderoit „ la *Thuringe*: Que *Sophie*, & le Prince *Henri* „ son fils auroient le païs de *Hesse*: Qu'on leur

1264. „ donneroit outre cela les huit Places sur la „ *Werre*, avec sept-mille marcs d'argent: Qu'ils „ renonceroient en même tems à toutes les „ prétentions sur la *Thuringe*; & qu'il y au- „ roit à perpétuité entre les deux Maisons, „ un droit réciproque de succession ". C'est ainsi que la *Thuringe* & la *Hesse* furent détachées l'une de l'autre.

HENRI *l'Enfant* prit le nom de LANDGRAVE DE HESSE. Ce Prince se gouverna d'une maniere qui lui acquit beaucoup de reputation. La Noblesse du païs qui lui tomboit en partage avoit pris l'occasion des tems tumultueux & de troubles, pour s'arroger des privileges, & s'affranchir en quelque maniere de la dépendance où elle devoit être à l'égard du Souverain. Mais elle ne jouït pas long-tems de ces usurpations; *Henri* la fit rentrer dans le respect, & fit raser dans son païs quantité de Châteaux qui servoient d'asyle aux Nobles, devenus autant de petits Tyrans qui infestoient le voisinage.

Il fit bâtir un Château à *Cassel*, & un à *Zierenberg*; & il repara celui de *Marbourg*. Il acheta *Beilpein*, & reçut de l'Empereur l'Investiture d'*Eschweghe*. L'Evêque de *Paderborne* ayant fait une irruption dans le païs de *Hesse*, fut défait. *Henri* eut aussi le bonheur de mettre à la raison l'Archevêque de *Mayence*, qui l'avoit souvent troublé par les Excommunications qu'il lançoit sur lui & sur ses sujets. Le Landgrave contraignit le turbulent Prélat à promettre qu'il ne tiendroit jamais de Synodes provinciaux dans le païs de *Hesse*, ni ne feroit

feroit citer aucun des sujets du Landgrave, pour des affaires civiles. Les Comtes de *Ziegenhayn* & de *Battenberg*, qui oserent s'attaquer à *Henri*, n'eurent point de plus sûr parti à prendre que de rechercher son amitié.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Le Landgrave avoit un fils, nommé *Henri* comme lui. Ce jeune Prince, qui, en qualité d'ainé, se regardoit comme héritier présomptif de son pere, ne put voir qu'avec chagrin la disposition où étoit le Landgrave de diviser ses Etats en deux parties, dont il n'en devoit avoir qu'une. Cette idée, jointe à son temperament inquiet, le jetta dans un esprit de revolte. Il se ligua contre son pere avec le Comte de *Ziezhenhayn*. Son crime ne fut pas heureux, & il n'en tira point l'avantage qu'il avoit esperé. Son pere le chassa du païs. Le jeune *Henri* ayant appris que son pere étoit malade, revint dans la *Hesse* & s'y fit rendre hommage, sous prétexte du bruit qu'il fit courir de la mort de son pere. Le Landgrave, aidé de l'Empereur *Adolphe*, domta ce fils ingrat & ambitieux, le força de se soumettre à sa volonté, & le réduisit à se contenter de *Hombourg* sur l'*Ohm* & de *Bidenkap*, jusqu'à ce que la mort de son pere augmentât sa part. Il ne vêcut pas assez pour en être le témoin; car il mourut lui-même le premier. Les Comtes de *Ziezhenhayn*, qui avoient nourri en lui cet esprit de revolte, en furent punis par le Landgrave, qui les obligea de lui ceder *Stauffenberg*; & cette Place fut annexée à la *Hesse*. Il faloit une fermeté & un courage tel que celui d'*Henri*, pour surmonter toutes les difficultés qu'il trouva à s'affermir dant l'Etat dont il fut le fondateur. Pendant long-tems on ne l'appella que l'*Enfant de Hesse*, & ce ne fut qu'après bien des disputes qu'il fut reconnu pour LANDGRA-

Des Landgraves de Hesse.

VE DE HESSE; Titre avec lequel il mourut l'an 1308. âgé de soixante & trois ans, & qu'il laissa à sa Posterité.

Il avoit disposé de ses Etats de cette maniere. Après les avoir partagés en deux lots, le Landgrave JEAN devoit avoir le Païs de *Cassel*. Le Landgrave OTTON, qui étoit l'ainé, devoit avoir la Principauté * sur la *Lahn*. Le troisieme, nommé LOUIS, qui fut ensuite Evêque de *Munster*, devoit avoir pour son entretien *Marbourg*, & la moitié de *Vetter*, Ville de la *Haute-Hesse*. Mais *Otton* règla les choses autrement. Il introduisit le Droit de *Primogéniture* † l'an 1311. & ordonna que l'Ainé de la Maison seroit seul appellé *Landgrave*, *Gracieux Seigneur*; & les autres, *Landgraves*, *Gracieux Nobles*. ‡

1311. Otton.

OTTON étoit d'un naturel paisible; mais il ne put éviter d'avoir des démêlés avec ses voisins. Après la mort de son frere *Jean* qui ne laissoit point d'enfans, l'Electeur de *Mayence* voulut se saisir de quelques Places que ce Prince avoit possedées, sous prétexte qu'elles étoient des Fiefs mouvans de son Archevêché, & par conséquent sujettes à reversion. Des Arbitres tâcherent de les accorder, & donnerent même leur sentence; mais l'Electeur, voyant qu'ils ne lui étoient pas favorables, revoqua le Compromis, & employa contre le Landgrave les

* Ce païs appartient à présent à la Maison de *Darmstadt*; *Gissen* en est la capitale, & la Riviere de *Lahn* y passe.

† Nous avons déja expliqué ce terme à la page 67. de ce volume.

‡ En Allemand *Juncker*. Ce titre ne se donne plus qu'aux simples Gentilshommes; & un Prince, quelque petit cadet qu'il puisse être, s'en tiendroit fort offensé.

les armes spirituelles & temporelles. Il ne se contenta point de l'excommunier; il fit des courses dans son païs, qu'il ravagea. Il lui prit plusieurs Places, entre autres la Ville de *Giessen*. *Otton*, trop foible pour résister à un si puissant ennemi, lui paya une grosse somme d'argent pour ravoir ce qu'il avoit perdu, & pour les frais de la guerre. Mais le point le plus important de leur querelle ne fut point décidé, & on différa de règler le fond de leur prétentions. Il eut un autre querelle, mais plus heureuse, avec le Duc de *Brunswick*, au sujet de *Gudensperg* que ce dernier avoit engagé. Le Duc eut le dessous, & fut obligé de laisser ce Lieu au Landgrave. *Otton* réunit à la *Hesse* la moitié de la Ville de *Borcken*, que le Comte de *Zieghenhayn* s'étoit appropriée. Il obtint de plus en 1310. la Seigneurie féodale de *Wolckersdorff*, & mourut en 1326. Il laissoit quatre fils, HENRI, LOUIS, HERMAN, & OTTON. Le dernier fut Archevêque de *Magdebourg*. Les trois autres convinrent entre eux, que LOUIS auroit *Grebenstein*, avec trois-cens marcs d'argent tous les ans; on y en ajouta encore cent autres. HERMAN eut en partage *Nordeck* & *Homberg*, avec une pareille pension de trois-cens marcs d'argent. Il fut règlé, que si l'un des deux venoit à mourir, toute sa part appartiendroit à l'autre, & que l'ainé ne pourroit hériter que du dernier des deux. Le reste du Païs, sans division, demeura au Landgrave HENRI. LOUIS promit de ne se point marier: cependant, il ne laissa point de s'allier ensuite avec une Comtesse de *Spanheim*; & comme *Herman* mourut sans enfans, ce fut la postérité de LOUIS qui soutint la famille, comme nous le dirons plus bas.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

1326.

HENRI II. fils ainé d'*Otton*, surnommé *de Fer*,

HENRI II. ou de Fer.

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

Fer, fut un Prince belliqueux. Il étoit d'une force extraordinaire, & caſſoit un fer à cheval ſans autre inſtrument que ſes mains. De ſon tems ſe réveillerent les prétentions de l'Electeur de *Mayence* ſur les Fiefs dont nous avons parlé. *Mathias*, qui occupoit alors ce Siege Archiépiſcopal, aſſiſté du Comte *Jean* de *Naſſau*, prit les armes pour revendiquer un droit qu'il croyoit appartenir à ſon Egliſe. Son Armée fut miſe en déroute près de *Wetzlar*; le Comte *Jean* demeura ſur la place, & *Mathias* fut forcé de devenir plus traitable. *Henri* ſon ſucceſſeur ſe flata de mieux réuſſir. Le Landgrave alla auſſi-tôt lui aſſieger *Fritzlar*; & quoique la vigoureuſe réſiſtance des aſſiegés l'obligeât d'abandonner ce ſiege, il ne laiſſa pas de tomber ſur le Corps de troupes qu'avoit l'Archevêque près de *Gudenſperg*, & le battit ſi bien, qu'il l'obligea de lui accorder les conditions ſuivantes. " Que les Fiefs conteſtés de„ meureroient au Landgrave : Que l'Arche„ vêque feroit raſer les Forteresses de *Helders*„ *hauſen* & de *Densperg*: Qu'il ne bâtiroit à „ l'avenir aucune Forteresse ſur les Terres en„ clavées dans le païs de *Heſſe*: Qu'il ne feroit „ aucune uſurpation dans le Gouvernement „ civil des Etats du Landgrave. " Cette Paix ne dura que juſqu'à la mort de l'Archevêque *Henri*, qui vêcut peu après l'avoir faite. *Gerlach* ſon ſucceſſeur ſe mêla dans les débats que le Landgrave *Henri* eut avec le Landgrave *Louis* ſon frere. Il eut le même ſuccès qu'avoient eu ſes prédéceſſeurs. Lui & les Comtes de *Gaſſau* furent battus près de *Hohen-Solms*, & le Château de ce nom fut démoli.

La *Heſſe* s'accrut conſiderablement ſous *Henri de Fer*. L'an 1320, il contribua avec l'Electeur de *Mayence* & le Landgrave de *Thu-*

ringe,

ringe, à prendre la Ville de *Trefurt*, parce que ceux à qui elle appartenoit, avoient fait des courses & des ravages dans la *Thuringe* & dans le païs de *Hesse*. Depuis ce tems-là cette Ville est demeurée à ces trois Puissances, qui la possedent en commun. L'an 1350, *Philippe* Comte de *Solmes* lui vendit pour deux-mille florins d'or le Château de *Köningsberg*; & l'an 1360. il acquit par voye d'achat la moitié du Bailliage, du Château & de la Ville de *Smalcalde* & *Scherpenberg*; la Prévôté de *Herren Breitinghen*, & quelques autres biens & droits qu'il négocia avec *Albert* Burggrave de *Neurenberg*. L'année suivante, avec le consentement de l'Electeur de *Mayence* & du Comte de *Waldeck*, il confisqua *Itter*, parce que celui qui en avoit la possession, avoit assassiné un de ses cousins pour s'assurer la succession féodale. *Hesse*, *Mayence*, & *Waldeck* possederent quelque tems ce Lieu en commun; mais dans la suite il demeura tout entier à la premiere. La même année, *Godefroi* d'*Arnsberg* lui confera à titre de Fief *Ebersberg* & *Friedberg*. Il prit de force la Seigneurie de *Dinwerde* & la petite Ville de *Spanghenberg*, qu'il annexa à la *Hesse*.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Mais si la fortune seconda ses desirs du côté de l'ambition par l'aggrandissement de ses Etats, sa joie fut bien empoisonnée par les chagrins domestiques. Il n'avoit que deux fils, HENRI & OTTON. La passion qu'il avoit pour la grandeur de sa Maison, le priva de ses deux fils. Comme il vouloit laisser son païs sans partage à l'ainé, il se proposa d'avancer le second dans l'état Ecclésiastique. Ce jeune Prince avoit un si furieux éloignement pour ce genre de vie, que voyant son pere aheurté à ce dessein, le desespoir le prit, & sans savoir

DES LANDGRAVES DE HESSE.

où il alloit, marchant toujours devant lui au hazard, il s'arrêta enfin à la Cour de *Cleves*, où il ne voulut point se faire connoitre. Comme il étoit pourtant réduit à faire quelque profession, il se trouva qu'il étoit fort adroit à tirer de l'arc. Cette habileté le détermina à se faire Archer. Il ne pouvoit choisir une profession qui le déguisât mieux. A quelque tems de là son frere ainé étant venu à mourir, le malheureux pere fut d'autant plus sensible à cette perte, qu'il ne savoit ce qu'étoit devenu *Otton*. Il ignoroit s'il étoit mort, ou en vie; lorsqu'un hazard trahit le secret d'*Otton*.

Un Gentilhomme du païs de *Hesse* étant allé pour quelques affaires à la Cour du Comte de *Cleves*, apperçut le jeune Landgrave dont il connoissoit le visage. Il déclara aussi-tôt cette découverte au Comte de *Cleves*, qui, après avoir fait quelques reproches obligeans au jeune Landgrave, lui offrit sa fille en mariage; & après la cérémonie des nôces, il le renvoya à son pere. *Henri* le reçut avec toute la tendresse imaginable; mais l'alliance qu'il avoit prise avec la Princesse de *Cleves* fut stérile, & il mourut avant son pere, qui vit sa postérité s'éteindre avant lui.

On avoit cru d'abord, qu'il feroit héritier son gendre *Otton* de *Brunswick*, surnommé *le Mauvais*; & c'étoit en effet sa pensée: mais le peu de conduite de ce jeune-homme gâta ses affaires; il ne dissimula point assez l'impatience qu'il avoit que son beau-pere mourût, pour se voir le maitre de cette riche succession. Le Landgrave changea de volonté, & jetta ses vues sur HERMAN son neveu, fils du Landgrave *Louis*. Ce changement fut d'autant plus surprenant, que le Landgrave n'avoit pas voulu

jus-

jusqu'alors permettre qu'*Herman* jouît de *Grebenstein* & de *Nordeck*, qui avoient été l'appanage de son pere, sous prétexte de l'accord que lui & *Louis* avoient fait ensemble, à savoir que *Louis* ne se marieroit point. L'attachement qu'il prit pour *Herman*, joint au droit naturel que sa naissance lui donnoit à la succession, engagea le vieux Landgrave à se démettre du Gouvernement en faveur de son neveu, l'an 1368: après quoi il passa le reste de sa vie dans la retraite, jusqu'a l'année 1376. qui fut celle de sa mort.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

HERMAN le Savant.

La dureté qu'*Henri de Fer* avoit eue pour son neveu, en lui refusant la possession de son patrimoine, fut utile à ce jeune Prince. Comme l'état Ecclésiastique lui offroit une ressource contre l'indigence, il s'y destina, & en même tems ne négligea rien pour acquérir la science & les autres talens nécessaires. Il s'appliqua aux études dans les Universités de *Prague* & de *Paris*, & y fit de si grands progrès, qu'il mérita le surnom de *Savant*. L'affection que son oncle prit pour lui, changea sa destination, à la vérité; mais les Sciences qu'il avoit cultivées ne lui furent point inutiles. La succession à laquelle il se vit nommé, l'obligea de songer à prendre une alliance qui pût perpétuer la Maison de *Hesse*, dont il ne restoit plus que lui & son frere OTTON, qui vêcut & mourut dans le célibat. Mais cette succession lui couta cher; il falut la disputer par les armes contre *Otton* de *Brunswick*. Il donna à son frere *Otton*, *Grebenstein* & *Nerdeck*, comme son pere les avoit possedés. Il ne jouït gueres tranquillement de son Païs. *Otton* de *Brunswick* fit une Alliance avec quelques voisins, jaloux du bonheur d'*Herman*; & comme cette Ligue avoit pris pour sa Devise

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

une Etoile d'or ou d'argent, on l'appella *la Conféderation de l'Etoile*. Beaucoup de Gentilshommes du païs de *Hesse* entrerent dans ce complot; & *Herman* étoit perdu, s'il n'eût trouvé plus de fidelité dans les habitans des Villes, que dans la Noblesse. L'assistance qu'il en reçut le mit en état de conserver son païs, & de mettre à la raison les Gentilhommes séditieux qui avoient pris parti contre lui. La *Hesse* ne laissa point de souffrir beaucoup; car après qu'il eut dissipé la *Ligue de l'Etoile*, il se forma d'autres cabales qui n'étoient pas moins pernicieuses. Elles prirent les noms de Compagnies des *Vieillards*, des *Rustres*, du *Lion furieux* &c. Sous ces noms ridicules, divers Alliés, parmi lesquels étoit l'Archevêque de *Mayence*, cherchoient à dépouiller le Landgrave; avec d'autant plus d'acharnement, que la justice étoit de son côté. Ils firent de si grands dégâts dans son païs, que pour se racheter de leurs vexations, il fut obligé de les appaiser par une somme de deux-cens-mille florins; & pour sureté il donna à l'Archevêque *Wolffhaghen*, les Places de *Grebenstein* & *Zierenberg*, en dépôt.

Les Ecrivains de *Mayence* disent de plus, que l'Archevêque obligea le Landgrave d'accepter la Charge de Maréchal de l'Electorat & d'en faire les fonctions publiquement à *Frislar*, en mesurant lui-même en personne l'avoine pour les chevaux de l'Electeur. Si cette circonstance étoit vraie, elle seroit moins ignominieuse au Landgrave que l'on suppose n'avoir pu soulager autrement ses peuples, qu'à l'Archevêque, qui, à en juger par cet abus de sa puissance, doit avoir été fort éloigné du caractere de douceur & d'humilité, & par conséquent un mauvais Prêtre. Mais nous dirons ici en passant, que les anciennes Chroniques ayant été faites

faites par des Moines qui n'avoient souvent qu'une idée fausse de la véritable grandeur de l'Eglise, ont pris plaisir à broder les évenemens, & à y coudre des circonstances très propres à deshonorer leurs Héros. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette Paix ne dura point; que l'Electeur de *Mayence* fut un des plus cruels ennemis de *Herman*, & qu'il lui fit tout le mal qu'il put par ses hostilités, auxquelles ce Landgrave fut en butte toute sa vie, qu'il finit en 1413. DES LANDGRAVES DE HESSE. 1413.

L'an 1389. il avoit acheté de *Frederic* de *Buchern* la moitié de *Wolckersdorff*: l'autre moitié vint ensuite à la Maison de *Hesse*. L'an 1373. on avoit règlé de nouveau le Droit de succession entre cette Maison, celle des Marggraves de *Misnie*, & celles des Landgraves de *Thuringe*. Il eut pour successeur son fils LOUIS; c'étoit le seul qui eût survécu à quatre autres, morts au berceau.

LOUIS II. étoit d'un temperament si foible, que le Marggrave de *Misnie* voulant s'en prévaloir, entreprit de le faire passer pour incapable de gouverner, & se mit en devoir de se saisir de la succession, comme si elle lui eût été déja échue. Il se déporta néanmoins de son dessein, quand il vit que l'Empereur *Sigismond* étoit fort éloigné de le souffrir. L'extinction de la Maison de *Brabant*, dont avons dit que la Maison de *Hesse* étoit une Branche, lui donna lieu de faire valoir ses droits; mais il ne put y réussir. Déchu de cette esperance, il ne laissa point d'augmenter ses Etats d'une autre maniere. LOUIS II. le Pacifique.

L'an 1432. il accommoda le differend qui étoit entre la Maison de *Saxe* & celle de *Hesse* pour les Villes d'*Eschwegue* & *Sontra*, en prenant pour femme *Anne* de *Saxe*, fille de l'Elec-

DES LANDGRAVES DE HESSE. l'Electeur *Frederic le Belliqueux*: par cette alliance, ces Villes demeurerent à la *Hesse*. Il acquit les Comtés de *Waldeck*, de *Lippe*, & de *Ritbergh*, en 1446. *Bernard* de *Buchern* lui donna en Fief le Château & le Bailliage de *Ringelstein*. En 1451. il acheta des Seigneurs d'*Ulzlar*, le Bailliage de *Nennengleichen*, avec la jurisdiction sur tous les Villages du Territoire d'*Ulzlar*. Après la mort de *Jean* dernier Comte de *Zieghenhayn* & de *Nida*, arrivée en 1453, il se mit en possession de ces deux Comtés, malgré les oppositions que formerent les Comtes de *Hohenlohe*. Cette dispute fut finie entre eux l'an 1495. par la décision de l'Empereur *Maximilien*, qui donna cause gagnée au Landgrave.

Louis étoit si généralement estimé, qu'après la mort d'*Albert* II, les Etats de l'Empire lui décernerent la Couronne Impériale; mais il les en remercia, sans l'accepter. L'Electeur de *Mayence*, & *Jean* Comte de *Nassau-Dillenbourg*, l'attaquerent à frais communs; le succès les fit repentir de leur projet. Ce furent les seuls ennemis qui oserent lui ravir le surnom de *Pacifique*. Il mourut en 1458. & laissa quatre fils, LOUIS III, HENRI III, FREDERIC en HERMAN. *Frederic* vêcut jusqu'à l'an 1464. & ne prit point d'alliance. HERMAN fut Archevêque de *Cologne*, & Evêque de *Paderborn*. Ainsi il n'y eut que LOUIS & HENRI qui se marierent. Le premier eut en partage *Cassel*, avec la *Basse-Hesse*. Le second eut *Marbourg*, avec la Principauté sur la *Lahn*.

1458.

LOUIS III. Landgrave de *Cassel*, & HENRI Landgrave de *Marpurg*, avoient à peine gouverné deux ans, qu'ils eurent occasion de rendre à l'Electorat de *Mayence* tous les maux qu'*ils*

1462. LOUIS III. & HENRI.

qu'ils en avoient reçus. *Thierri* Comte d'*Isem-bourg*, & *Adolphe* de *Nassau*, combattoient scandaleusement pour cet Archevêché. Nous avons deja parlé de leurs prétentions, & de leurs principaux partisans. Les deux Landgraves ne demeurerent pas oisifs. *Henri* prit le parti du premier, comme le plus juste, puis qu'il n'étoit coupable que d'avoir négligé une formalité qui ne fait rien à l'essence de l'Episcopat; au-lieu que celui que le Pape vouloit lui substituer, & qu'il lui substitua en effet, étoit un Usurpateur. Cette brigue, qui divisa l'Allemagne, divisa aussi la Maison de *Hesse*. *Louis* épousa les interêts du Comte de *Nassau*. Les deux Landgraves firent payer bien cher aux deux Rivaux les services qu'ils leur rendirent dans cette occurrence; car ils se firent donner *Baltenberg*, *Rosenthal*, *Molnau*, *Schœneberg*, & *Geisselwerder*, toutes Places qui étoient de l'Electorat. DES LAND-GRAVES DE HESSE.

Henri acquit à la Maison de *Hesse* la Comté de *Catzenelnboghen*, & la plus grande partie de la Comté de *Dietz*, que lui apporta pour sa Dot *Anne* de *Catzenelnboghen*, fille & héritiere de *Philippe* dernier Comte de ce nom. Il acheta aussi le Château de *Fridenwald*. Le Landgrave *Louis* de son côté recouvra *Trendelbourg*, que l'Evêque de *Paderborn* avoit enlevé à la Maison de *Hesse*.

Ces deux freres s'accorderent mal entre eux. On croit que le feu de leur discorde fut soufflé par *Jean* de *Dorneberg*, homme habile, mais scélérat, qui avoit beaucoup de crédit auprès d'*Henri*. La brouillerie des Landgraves alla si loin, qu'ils prirent les armes l'un contre l'autre. On vit alors la *Hesse* contre la *Hesse* exercer des hostilités ruïneuses. Il est certain qu'ils se seroient porté des coups bien funes-

 tes,

DES LANDGRAVES DE HESSE. tes, si les Princes voisins n'avoient employé leur médiation pour ménager un accommodement entre les deux Partis.

1467. „ Il fut résolu qu'il y auroit deux Régences „ dans la *Hesse*; que leur frere le Landgrave „ *Herman*, qui n'étoit point encore parvenu „ aux grandes Dignités dont il fut ensuite re„ vêtu, auroit dequoi fournir à son entre„ tien; que *Louis* prendroit l'Investiture pour „ lui seul, & que ses deux freres la prendroient „ eux-mêmes immédiatement de l'Empereur".

1471. *Louis* mourut en 1471. âgé de trente-trois ans. Ses deux fils s'appelloient tous deux GUILLAUME. Comme ils étoient tous deux fort jeunes, l'aîné n'ayant que cinq ans, la Tutele fut commise à *Henri* leur oncle, qui s'en aquitta fort mal. Il est du moins constant qu'il vuida les coffres de ses Pupiles, au-lieu de les remplir. Il suivit lui-même son frere l'an 1483. & eut pour successeur son fils unique, aussi nommé GUILLAUME.

Pour distinguer les trois cousins, on nomme l'ainé de la Branche de *Cassel*, *Guillaume* I. ou l'*Ancien*; & son frere, *Guillaume* II. ou *le Moyen*. Leur cousin est appellé *Guillaume* III, ou *le Jeune*.

GUILLAUME III. Ce dernier avoit eu trois autres freres, qui étoient décedés en bas âge; mais il lui restoit encore deux sœurs, dont la plus jeune *Elisabeth*, du vivant même de son ayeul maternel *Philippe* Comte de *Catzenelnboghen* & de *Dietz*, avoit été mariée à *Jean* Comte de *Nassau-Dillenbourg*; l'autre, nommée *Malthide*, avoit épousé *Jean* II. Duc de *Cleves*. Par leur Contrat de mariage il avoit été stipulé, qu'elles se contenteroient de leur Dot & renonceroient à la succession paternelle & maternelle, à moins que leur pere *Henri*, & *Guillaume* son fils, ne vin-

vinssent à mourir sans héritiers mâles. Cette condition leur donnoit lieu d'esperer en ce cas-là; mais la chose tourna autrement. Car l'an 1487. *Guillaume* III. leur frere, à la sollicitation de ses deux cousins *Guillaume* I. & *Guillaume* II, proposa à ses deux sœurs d'ajouter à leur dot cent-mille Ducats, à condition qu'elles renonceroient absolument à la succession paternelle & maternelle. *Elisabeth*, qui, comme nous avons dit, étoit mariée au Comte *Jean* de *Nassau*, protesta elle & son mari, tant pour eux que pour leurs enfans, contre cette disposition, & refusa de recevoir cet argent.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Guillaume III. acheta une partie de la Seigneurie d'*Epstein*, avec *Klinghenberg*, pour 46 mille florins d'or; & en 1500. étant à la chasse, il fut renversé de cheval & mourut de cette chute. Avec lui fut éteinte la Branche de *Marbourg*.

GUILLAUME I.

Nous avons déja fait connoitre les deux *Guillaumes* I. & II, fils de *Louis* III. L'ainé fit un voyage dans la Terre-Sainte; & comme il s'en retournoit dans son païs & passoit par l'*Italie*, on lui donna un breuvage amoureux qui lui démonta le cerveau. Il lui resta encore assez de jugement pour s'appercevoir de sa foiblesse, & pour se démettre du Gouvernement dont il ne se sentoit plus capable. Il abdiqua donc en faveur de son frere l'an 1493. & vêcut jusqu'à l'année 1515. Comme il n'avoit eu que des filles de son mariage, cette abdication ne fit que hâter l'élevation de son frere qu'il avoit autrefois voulu engager dans l'état Ecclésiastique. La pension que *Guillaume* I. s'étoit reservée étoit de deux-mille florins de rente viagere, avec douze-mille

DES LANDGRAVES DE HESSE.

florins une fois payés ; & la Résidence de *Spanghenberg*.

GUILLAUME II.

Le Landgrave GUILLAUME II. s'étoit déja rendu recommandable par sa bravoure, qu'il avoit signalée dans les Armées de l'Empereur *Maximilien* I. en *Hongrie*, où il avoit même eu bonne part à la prise de *Stuhlweissenbourg*.

L'an 1500. le décès de son cousin *Guillaume* III. lui rendit *Marbourg*, avec les acquisitions que les deux Landgraves de cette Maison avoient ajoutées à leur appanage. *Philippe* Electeur Palatin, & son fils *Robert* ayant été mis au Ban de l'Empire par l'Empereur *Maximilien* I. au sujet de la succession de *George* Duc de *Baviere*, qu'ils se vouloient approprier au préjudice des plus proches héritiers & collateraux ; le Landgrave prit ce tems pour profiter de leurs dépouilles, & pour se venger de quelques plaisanteries qui lui étoient revenues. Il entra aussi-tôt dans le Palatinat à main armée, & sans parler des autres ravages qu'il y fit, il se saisit de plusieurs Places, dont *Hombourg an der Hohe*, *Bickenbach* & *Umstadt* demeurerent à la *Hesse*. D'un autre côté, le Comte *Jean* de *Nassau*, qui, comme nous avons dit, avoit protesté contre l'atteinte que l'on donnoit aux prétentions qu'il avoit sur la succession de son beau-frere *Guillaume* III, ne le laissa pas jouïr tranquillement de cet héritage. Il lui intenta un procès, dont ils ne virent la fin ni l'un ni l'autre. *Guillaume* II. mourut en 1509. Son fils ainé avoit à peine vêcu un jour entier. Son successeur fut *Philippe* son autre fils, dont nous allons parcourir la vie.

PHILIPPE le Magnanime.

PHILIPPE Landgrave de *Hesse*, surnommé *le Magnanime*, est Tige de toutes les Branches de cette illustre Maison. Il n'avoit que cinq ans, lors-

lorsque la mort lui enleva son pere. Comme ce Prince étoit l'unique de sa famille, sa Tutele donna matiere à de grandes contestations. Son pere avoit, à la vérité, nommé quelques Tuteurs, à savoir *Philippe* Comte de *Waldeck*, avec quelques autres Seigneurs, qui devoient administrer l'Etat durant la Minorité. Mais après l'ouverture de son Testament, les Prélats & la Noblesse s'opposerent à cette disposition, & choisirent quelques autres personnes que l'on appella *Régens*, qui devoient gouverner jusqu'à ce que le Prince fût en âge de regner par lui-même; & cette derniere forme de Tutele fut confirmée par l'Empereur *Maximilien* I. Comme le païs n'en étoit pas mieux gouverné, à cause de la mesintelligence des Régens qui s'accordoient rarement ensemble, il fut enfin résolu qu'ils seroient destitués de leur emploi, & que la Tutele seroit uniquement confiée à la Princesse Douairiere *Anne* de *Mecklenbourg*, fille de *Magnus* Duc de *Mecklenbourg*. Les choses ainsi règlées demeurerent sur ce pied-là jusqu'à l'an 1518. que le jeune Landgrave prit lui-même les rênes du Gouvernement, du consentement de l'Empereur. A peine commençoit-il à regner, qu'il eut une querelle avec le Seigneur de *Sickinghen*, Noble immédiat *, qui lui disputoit une Prairie & quelques revenus, & qui, pour ne les pas disputer tout-à-fait en-vain, s'étoit assuré du secours de quelques soldats & autres gens qu'il avoit amassés. L'Empereur *Maximilien* appaisa

DES LANDGRAVES DE HESSE.

* Il y a en Allemagne, sur-tout en Franconie, quantité de Nobles qui ne dépendent point des Princes dans les Etats desquels leurs Terres sont enclavées; ils ne dépendent que de l'Empire immédiatement. On les appelle à cause de cela, *Noblesse immédiate.*

DES LANDGRAVES DE HESSE.

paisa le differend, en ordonnant que le Landgrave racheteroit les prétentions de *Sickinghen* par une somme de trente-cinq-mille florins; ce qui fut exécuté. *Sickinghen*, animé par ce succès, attaqua *Richard* Electeur de *Treve*, & se revolta contre *Philippe* Electeur *Palatin*. Le Landgrave *Philippe* entra dans cette guerre contre *Sickinghen*, & aida à prendre deux Forteresses qui appartenoient à ce Noble, à savoir *Landstuhl* & *Ebernbourg*. *Sickinghen* périt lui-même au siege de cette derniere Place. Le Landgrave se saisit aussi du Château de *Cronberg*, parce que *Hartman* de *Cronberg* avoit tenu le parti de *Sickinghen*. Il garda vingt ans ce Château, qui fut ensuite rendu à la Maison de *Cronberg*, qui de son côté s'obligea, en le recevant, à faire quelques soumissions au Landgrave. Lorsque la sédition des Païsans commença à troubler l'*Allemagne*, *Philippe* fit tous ses efforts pour l'étouffer de bonne heure; il en dissipa un grand nombre qui s'étoient attroupés dans le territoire de l'Abbaye de *Fulde*. Ce fut lui qui aida *George* Electeur de *Saxe*, à défaire *Thomas Muntzer* & son parti, auprès de *Franckenhausa*. Ce malheureux fut pris avec quelques autres scélérats comme lui, & on leur fit souffrir les peines que méritoit leur attentat.

Peu de tems après, *Philippe* entra dans les sentimens des *Protestans*, & bannit la Religion *Catholique-Romaine* de ses Etats. Il dépeupla les Monasteres, & s'empara de leurs revenus. D'un autre côté, il fonda l'Université de *Marbourg*, qui fut confirmée par l'Empereur en 1541. Il ajouta à cette fondation celle de quatre grands Hôpitaux, à *Hofheim*, *Gruna*, *Steina*, & *Marhausen*.

En 1529. il courut un bruit que *George* Duc

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

Duc de *Saxe*, & les autres Etats Catholiques avoient fait entre eux une Ligue pour opprimer l'Electeur de *Saxe*, le Landgrave & les autres Princes Proteſtans. *Otton Pack*, Vice-Chancelier du Duc *George*, en fit voir le plan, & même il ſe fit fort d'en procurer l'original. Ce bruit, vrai ou faux, allarma l'Electeur & ſe Landgrave, qui ſe croyoient menacés par cette Ligue. Ils ſe mirent en poſture de n'être point ſurpris, & prirent leurs meſures pour n'être pas attaqués impunément. Les Puiſſances Catholiques, à qui ils demanderent une explication ſur ce projet, nierent d'y avoir ſongé. *Pack* ne ſe trouva point en pouvoir de leur tenir parole pour l'original qu'il s'étoit offert de leur montrer. Preſſé de parler ſur cette promeſſe, il dit qu'il n'avoit eu deſſein que de tirer de l'argent des Proteſtans par cette propoſition. Ainſi les Proteſtans deſarmerent; mais ils ne laiſſerent pas d'obliger l'Electeur de *Mayence*, & les Evêques de *Bamberg* & de *Wurtzbourg*, de payer cent-mille florins au Landgrave, pour les fraix que cette levée de bouclier lui avoit couté.

Philippe entra enſuite dans la Ligue de *Smalcalde*. En 1534, il battit les troupes du Roi *Ferdinand* à *Lauffen*; & rétablit le Duc *Ulric* dans le *Wurtenberg*, dont il avoit été dépouillé. L'année ſuivante, il aida à l'Evêque de *Munſter* à aſſieger la Ville de *Munſter*, dont les Anabaptiſtes s'étoient rendus maitres pour en faire la Capitale de leur nouveau Royaume. Cette Ville ne fut priſe néanmoins qu'en 1536.

Il ſe brouilla enſuite avec *Henri le Jeune*, Duc de *Brunswick*, l'an 1542. Le ſujet de cette rupture fut que ce Duc, ennemi déclaré des Proteſtans, inquiétoit *Goſlar* Ville Impériale, qui

Des Landgraves de Hesse.

étoit entrée dans l'Alliance de *Smalcalde*. Mais ce qui acheva d'irriter *Philippe*, ce fut une lettre qu'*Henri* écrivoit à l'Electeur de *Mayence*. Son Secretaire qui en étoit chargé, passant sous un titre déguisé par le païs de *Hesse*, fut arrêté & fouillé. La lettre dont nous venons de parler ne fit qu'allumer le feu de la discorde. Le zèle du Duc ne parut point innocent aux Protestans ; ils le crurent capable d'envoyer des assassins dans leurs païs, pour se défaire d'eux; & qui plus est, ils l'en accuserent. On ne vit plus que Libelles, que récriminations, que repliques empoisonnées ; & bien-tôt les deux Partis, lassés de répandre de l'encre, prirent le armes. *Henri* fut malheureux ; dépouillé de ses Etats, il voulut les regagner trois ans après qu'il les avoit perdus; mais le Landgrave le battit encore, & le fit prisonnier, lui & son fils *Charles-Victor*. Il ne recouvra sa liberté que par la défaite des Protestans durant la guerre de *Smalcalde*.

L'an 1546. le feu, qui avoit été si longtems caché sous la cendre, commença à jetter des flâmes. L'Empereur & les Protestans, lassés de dissimuler la haine qu'ils se portoient, se mirent en campagne pour se faire une guerre ouverte. L'Armée des Princes étoit de beaucoup superieure en monde à celle de l'Empereur, puisqu'elle étoit au moins de cent-mille hommes. Mais ils manquerent l'occasion de le battre au Camp d'*Ingolstat*, & lui donnerent le tems de se fortifier. Cette faute, que les Ecrivains Impérialistes attribuent au Landgrave, & les autres à l'Electeur de *Saxe*; cette faute, dis-je, fut cause que l'Empereur se mit en état de ne les plus craindre. Il ménagea des momens si précieux, & s'en servit pour engager le Duc *Maurice*, cousin de l'Electeur, à faire

faire une diversion qui l'obligea de prendre avec lui les troupes qu'il avoit amenées, & de marcher à grandes journées au secours de ses Etats. De là vint le bonheur qu'eut l'Empereur de rétablir son autorité dans les Cercles de *Suabe* & de *Franconie*, & dans la plus grande partie de celui du *Haut-Rhin*. L'année suivante fut fatale aux Princes, dont l'Armée fut battue à *Muhlberg*; & l'Electeur, qui en étoit l'Ame & le Général, y étant fait prisonnier, & le *Wurtenberg* conquis, le Landgrave *Philippe* jugea bien que tout le fardeau alloit retomber sur lui; & ne se sentant point assez fort pour faire tête à une Armée victorieuse, il employa les bons offices de *Maurice* Duc de *Saxe* son gendre, & ceux de *Joachim* Electeur de *Brandebourg*, pour se reconcilier avec l'Empereur. Ils firent tant que l'on convint de l'accommodement, à condition „ que *Philippe* demanderoit pardon à „ l'Empereur; que l'on mettroit en liberté le „ Duc de *Brunswick* & son fils; que toutes les „ Forteresses du Landgrave seroient rasées, „ excepté une seule dont on lui laissoit le „ choix; que toute l'Artillerie qui se trouve„ roit dans les autres Places seroit à l'Empe„ reur; que l'affaire de *Catzenelnboghen* seroit „ remise à la décision de Sa Majesté Impériale; „ à laquelle *Philippe* payeroit outre cela une „ amende de cinquante-mille florins d'or. De „ son côté, l'Empereur promettoit de le rece„ voir dans ses bonnes graces, & de le laisser aller „ SANS AUCUNE PRISON ". Le Landgrave ne pouvoit calmer la défiance où il étoit sur cet article, ni se résoudre à se mettre entre les mains de l'Empereur. *Joachim* Electeur de *Brandebourg*, & le Duc *Maurice* de *Saxe*, l'y encouragerent, & s'obligerent de le ramener sain & sauf dans ses Etats. Mais *Granvelle*, Ministre de l'Em-

DES LANDGRAVES DE HESSE.

1547.

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

l'Empereur, usa de fourberie dans le Traité qui fut dressé pour la sureté du Landgrave ; car au-lieu du mot qui devoit signifier *aucune* *, il en fit glisser un autre tout semblable qui signifioit seulement *perpétuelle*, & qui n'obligeoit l'Empereur qu'a ne pas retenir son prisonnier dans une prison perpétuelle ; & dans la précipitation avec laquelle on traitoit cette affaire, le mot passa sans être remarqué. Bel exemple pour ceux qui négocient les affaires des Princes.

Le Landgrave s'étant rendu à *Hall* pour faire à l'Empereur les soumissions dont on étoit convenu, fut d'abord arrêté. *Granvelle* justifia cette violence, par la protestation qu'il fit de s'en tenir aux termes du Traité ; il osa même ajouter, que l'Empereur n'y contreviendroit en aucune façon, quand même il garderoit le Landgrave vingt ans en arrêt & ne lui rendroit la liberté que deux heures avant sa mort ; & c'étoit apparemment le dessein de ce Ministre. Cependant, on travailloit avec chaleur à la démolition des Places du Landgrave. Toutes furent rasées, excepté celle *Zigenhayn*, qu'il avoit choisie. *Cassel* & *Giessen* furent démantelées comme les autres ; plus de deux-cens piéces de gros Canon furent confisquées au profit de l'Empereur.

Zigenhayn n'auroit pas été plus épargné, s'il n'avoit été garanti que par la foi publique. *Heints de Luder*, qui y commandoit, fut investi par *Rainard* Comte de *Solm*, Général des Impériaux, qui le somma de lui remettre cette Place

* En Allemand, au-lieu de ces mots, *Ohne Einige Gefängnisz*, il avoit mis *Ohne Ewige Gefängnisz*. Baudius appelle ces deux mots *Einig* & *Ewig*, deux Iles dangereuses & pleines d'écueils, où ce Prince s'alla briser. *Induc. Bel. Belg.* l. 1.

Place sur un ordre du Landgrave dont il se disoit chargé. Le fidele Officier fit réponse, que tant que le Landgrave n'étoit pas en liberté, il n'obeïssoit à aucun de ces commandemens; qu'il étoit alors le seul Maitre de sa Place; & que si le Comte ne vouloit pas se retirer de bonne grace avec ses troupes, il l'y forceroit, & lui feroit voir qu'il avoit dequoi écarter les importuns. Le Comte, mortifié de cette réponse, se rétira sans avoir réussi dans son dessein, & *Zigenhayn* fut conservé au Landgrave. L'Empereur décida ensuite l'affaire de *Catzenelnboghen* & de *Dietz* en faveur de la Maison de *Nassau*, à laquelle il adjugea le tout. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Les mouvemens que se donnoient les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* en faveur du Landgrave, n'empêchoient pas qu'on ne le transferât d'un lieu à un autre; jusqu'à ce que l'Electeur *Maurice* ayant concerté un projet avec les enfans de *Philippe* & avec *Albert* Marggrave de *Brandebourg*, mit *Henri II.* Roi de *France* dans son parti. Les mesures furent prises & exécutées avec tant d'habileté, que l'Empereur, chassé d'*Inspruck* dans le *Tirol*, fut réduit à consentir à la *Transaction de Passau*, par laquelle il fut règlé: „ Que *Philippe* seroit remis „ en liberté; que l'affaire de *Catzenelnboghen* „ seroit remise à la decision d'Arbitres desinteressez, Electeurs & Princes, que chaque partie choisiroit & nommeroit également; & „ qu'il seroit libre au Landgrave de relever les „ fortifications de *Cassel* ". C'est ainsi que *Philippe* sortit de prison, après y avoir été détenu cinq ans.

L'an 1557. le Landgrave finit la dispute qui étoit entre lui & la Maison de *Nassau*. On convint que les Comtes de ce nom auroient la

qua-

DES LANDGRAVES DE HESSE.

quatrieme partie de la Comté de *Dietz*, & qu'on leur payeroit quatre-cens-cinquante-mille florins d'or pour leur prétention au reste de la Succession, à laquelle ils renonceroient; qu'ils conserveroient pourtant le titre de Comtes de *Catzenelnboghen*, aussi bien que la Maison de *Hesse*. On règla de plus, que si cette derniere Maison venoit à s'éteindre entierement, ceux qui en recueilliroient l'héritage seroient obligés de payer aux Comtes de *Nassau* trois-cens-mille florins d'or, ou de leur abandonner cette Comté. Délivré de tant de peines, le Landgrave ne songea plus qu'à faire gouter à son peuple les fruits de la tranquillité.

Polygamie approuvée par Luther.

Il ne faut pas oublier ici une des plus importantes circonstances de sa vie. Sur la fin de l'année 1523. le Landgrave avoit épousé *Christine* de *Saxe*, fille de *George le Riche*. Après avoir eu d'elle plusieurs enfans, il se mit en tête de se marier encore à une autre femme, sans quitter pour cela la premiere, avec laquelle il continua d'habiter; & pour faire ce mariage avec plus de bienséance, il envoya *Martin Bucer* à *Luther* & à *Melanchton*, pour les consulter. Les instructions de *Bucer*, datées de *Melsingen* du dimanche après la fête de Sainte Catherine l'an 1539, & signées du Landgrave, portoient en substance: „ Qu'il étoit touché de l'état où il „ avoit vêcu depuis son mariage; que les re„ montrances de ses Prédicateurs, & l'obligation „ où il avoit été de s'abstenir de la Cene pen„ dant un an, par l'impossibilité où il se trou„ voit de se contenter de sa femme, avoient „ jetté le trouble dans son ame, sur-tout de„ puis qu'il avoit lu avec attention les paroles „ de S. *Paul* qui exclud les fornicateurs & les „ adulteres de la Béatitude éternelle. Il re„ montroit ensuite sa conduite à l'égard de sa „ fem-

„ femme, qu'il avoit, disoit-il, épousée sans „ amour; le penchant invincible qu'il avoit „ pour ce genre de plaisirs; le besoin où il é- „ toit de se trouver aux Assemblées de l'Em- „ pire, & d'entreprendre des voyages où la „ bienséance ni la coutume ne permettent pas „ de mener avec soi des femmes d'un certain „ rang; le scandale que ses amours étrangeres „ causoient; le scrupule qu'il se faisoit de pu- „ nir dans les autres, ce qu'il lui arrivoit sou- „ vent de faire lui-même; le danger de l'im- „ punité des crimes dont il donnoit l'exemple. „ Enfin, après une énumeration théologique de „ quelques passages de l'Ecriture, il leur de- „ mandoit leur avis, & la permission de faire „ comme les Patriarches *Abraham*, *Jacob*, *David*, *Lamech*, & *Salomon*. Il rapportoit l'au- „ torité de *Moïse*, qui a règlé ce qu'un homme „ devoit faire quand il a deux femmes. Il „ ajoutoit des exemples de Princes Chrétiens „ qui ont eu deux femmes &c. Que s'ils „ refusoient ce consentement, il étoit résolu „ de s'adresser à l'Empereur, qui pourtant ne „ pourroit point décider la difficulté sans la „ dispensation du Pape, dont le Landgrave se „ soucioit fort peu; mais qu'il étoit sûr du con- „ sentement Impérial, en donnant force ar- „ gent à quelques Conseillers à qui il feroit „ faire tout ce qu'il voudroit. Il finissoit en de- „ mandant leurs réflexions par écrit. "

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

La vérité du fait est, que la Princesse *Christine* étant naturellement d'une complexion sage & moderée, ne pouvoit suffire aux emportemens & à la lubricité de son mari. La réponse de *Luther*, de *Melanchton*, & de *Bucer*, qui tinrent entre eux trois une espece de Synode sur ce cas, fut, qu'il pouvoit le faire en conscience par une dispensation, qu'il faloit distinguer de la

la Loi. Ils lui recommandoient seulement le secret, pour éviter le scandale, & de peur que le peuple se règlant sur l'exemple du Souverain, ne demandât la même faveur. Leur résolution est datée de *Wittenberg*, du mecredi après S. Nicolas l'an 1539.

Bucer ayant cette approbation, se rendit selon ses ordres chez l'Electeur de *Saxe*, pour lui faire trouver bon que le Landgrave prît deux femmes. *Christine* elle-même, à qui on fit accroire que la Religion n'étoit point offensée dans cette Polygamie, y donna, dit-on, son consentement. Ainsi *Philippe*, débarrassé de ses scrupules, reçut peu de tems après dans son lit *Marguerite de Saal*, de laquelle il eut six fils & une fille.

Il fortifia de nouveau *Cassel*, *Giessen* & *Russelheim*, & mourut en 1567. dans la soixante & troisieme année de son âge, & la quarante-neuvieme de son Gouvernement. Il laissoit entre autres enfans nés de son légitime mariage, quatre fils, dont deux sont à remarquer. GUILLAUME IV. ou le *Sage*, qui eut *Cassel*; LOUIS IV. qui eut *Marbourg*; PHILIPPE II. qui eut *Rhinfels*, & GEORGE I. ou *le Pieux*, qui eut *Darmstadt*. Il ordonna que les six qu'il avoit eus de *Marguerite de Saal* auroient entre eux la Comté de *Dietz*, avec les Seigneuries de *Lisberg* & de *Bickenbach*. Comme ils moururent tous sans avoir été mariés, avec eux finirent les troubles qu'ils causerent dans la Maison de *Hesse*, qui refusoit avec justice de les reconnoitre pour Comtes de l'Empire & pour une Branche légitime. Leur mere étoit décedée un an avant le Landgrave, dont les amours avoient cessé d'être criminels depuis la mort de sa femme légitime, arrivée en 1549.

Ses Enfans.

Comme GUILLAUME IV. étoit l'aîné, & qu'il avoit

avoit beaucoup contribué à la liberté de son pere, ces deux motifs engagerent le Landgrave à lui faire la meilleure part de la succession, dont il lui donna la moitié, à savoir la *Basse-Hesse* avec la Comté de *Zieghenhayn*, la Seigneurie d'*Itter*, & Jurisdiction de *Smalcalde*. LOUIS IV. eut un quart de la succession, à savoir la *Principauté sur la Lahn*, avec la Comté de *Nidda*. PHILIPPE eut la *Basse* partie de la Comté de *Catzenelnboghen*; & GEORGE eut la *Haute*: ainsi les deux derniers eurent entre eux un quart de la succession. De ces quatre Princes, le second & le troisieme, à savoir *Louis* & *Philippe*, n'eurent point de posterité. *Louis* vendit à l'Electeur de *Mayence*, en 1595. ses droits sur la Ville de *Busbach*, avec le droit de conferer les Fiefs Ecclésiastiques. Les deux autres, *Guillaume* IV. & *George* I. formerent deux Branches. De GUILLAUME est sortie celle de *Cassel*, qui fut ensuite divisée en celles de *Cassel*, & de *Rhinfels*; & *George* est tige des Maisons de *Darmstadt* & de *Hombourg*. Nous traiterons ces quatre illustres Familles, qui composent aujourd'hui celle de *Hesse*. Commençons par celle de *Cassel*.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

GUILLAUME IV. fils aîné de *Philippe le Magnanime*, fut remarquable par son extrème sagesse, qu'il ne bornoit pas à sa conduite particuliere. Les plus grands Princes de l'Europe se faisoient un plaisir, & presque un devoir de le consulter sur leurs plus importantes affaires, & de les décider selon les conseils qu'ils en recevoient. L'Histoire le loue d'avoir heureusement allié la Sagesse avec la Science. Cet esprit de solidité & de justesse, qui est nécessaire à ceux qui veulent s'appliquer à l'étude des Mathématiques, se trouvoit en lui dans un degré si éminent, qu'il y fit des progrès merveilleux,

GUILLAUME IV.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

veilleux, & laissa bien loin après lui ceux qui en faisoient profession. Mais il semble que l'Astronomie ait été sa Science favorite. Un bonheur perpétuel fut le fruit de cette sagesse; ses sujets jouïrent d'une parfaite tranquillité, & se rétablirent des longs malheurs que la guerre leur avoit causés. Ce Landgrave profita aussi de quelques conjonctures, pour aggrandir ses Etats.

En 1571. *Thierri de Plesse*, dernier Seigneur de ce nom, étant mort, sa succession échut à *Guillaume*. Il est vrai qu'elle lui fut disputée par *Jule* Duc de *Brunswick*, qui même se saisit du Monastere de *Hoeckelheim* qui en dépendoit; mais sur le Décret qu'en donna l'Empereur, le Landgrave en fut mis en possession en 1587. La Maison des anciens Comtes de *Hoye* s'étant éteinte l'an 1582. en la personne d'*Otton*, *Guillaume* en profita des territoires d'*Auberg*, de *Vecht* & de *Freudenberg*. Et l'année suivante, le décès de *George-Ernest* dernier Prince de *Henneberg*, apporta au Landgrave la Seigneurie de *Franckenstein*, & l'autre moitié de la Ville & du Bailliage de *Smalkalde*. Il orna son païs de plusieurs Edifices considerables. Les Châteaux de *Cassel*, de *Spanghenberg*, de *Hombourg*, de *Friedwald*, de *Salabourg*, de *Milsunghen*, d'*Eschweghe*, de *Rotenbourg*, de *Smalcalde*, & de *Wanfried* sont autant de monumens de la magnificence de ce Prince. Car ceux qu'il trouva déja bâtis, furent reparés ou embellis; plusieurs même furent bâtis tout de neuf. Il augmenta aussi les fortifications de *Cassel*. Cet excellent Prince mourut en 1592. ne laissant qu'un fils unique nommé *Maurice*, qui embrassa la Religion Reformée.

MAURICE.

Ce Landgrave avoit reçu du Ciel des dons inestimables. La Langue Grecque, la Latine,

la

la Françoise, l'Italienne & l'Espagnole, ne lui étoient point étrangeres. Il possedoit l'Astronomie, la Géometrie, & la Musique ; & sa haute prudence l'avoit rendu l'Oracle de ses Voisins, au-dedans & au-dehors de l'Empire.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Lorsque les troupes Espagnoles, sous la conduite de l'Amirante d'*Arragon*, se jetterent sur le Cercle de *Westphalie* en 1599, le Landgrave envoya du monde au secours des Etats qui étoient opprimés. Il est vrai que la desunion des principaux Officiers qui commandoient ces troupes auxiliaires, empêcha qu'on ne prît de grands avantages sur les *Espagnols* : mais du moins on en retira celui-ci ; que les *Espanols*, desesperant de se conserver longtems dans les postes qu'ils occupoient, les quitterent de bonne grace & évacuerent l'Empire.

LOUIS *de Marbourg* son oncle, étant mort en 1604, il y eut quelque difficulté à partager sa succession au gré de ses héritiers. Selon la disposition qu'en faisoit son Testament, la moitie étoit pour la Branche de *Cassel*, dont il n'y avoit que le seul Landgrave *Maurice*; & l'autre moitié passoit à la Branche de *Darmstadt*, qui étoit déja subdivisée en deux autres Branches. *George le Pieux* étoit mort, & ses fils *Louis* de *Darmstadt*, *Frederic* de *Hombourg* & *Louis* de *Butzbach* prétendoient qu'étant parens de *Louis de Marbourg* au même degré, ils devoient partager la succession par tête; c'est à dire, en autant de parties égales qu'il y avoit de neveux: au-lieu que la volonté du Testateur ne les y appelloit que par voye de représentation; c'est à dire, ne donnoit à chacun de ses neveux que ce qu'auroit pu avoir leurs peres, s'ils eussent vêcu. *Maurice* eut pour sa part *Marbourg*,

DES LANDGRAVES DE HESSE.

bourg, *Rauſchenberg*, *Schönſtein*, *Wetter*, *Bidencap*, *Battenberg*, *Königsberg*, avec les biens féodaux de *Bellersheim*, *Holtzfeld*, *Blanckenſtein*, *Wermond*, *Itter*, *Heſſenſtein*, *Allendorf* ſur la *Lahn*, *Gemunde* ſur la *Werre*, le fonds de *Breittenbach*, *Limbourg*, *Epſtein*, *Roſenthal*, *Wolckersdorff*, *Franckenberg*, & *Wieſenfeld*. Mais une clauſe du Teſtament jetta *Maurice* dans de grands embaras. Le Teſtateur ordonnoit que dans les Terres dont il diſpoſoit, il ne ſe feroit aucun changement pour les choſes de Religion; & ſi quelqu'un de ſes héritiers vouloit y introduire quelque nouveauté, il le déclaroit déchu de ſes droits à la ſucceſſion.

Maurice, ne ſe conformant pas à cette condition, ôta les Images des Egliſes, ordonna que la Cene y ſeroit adminiſtrée à la maniere de la Communion de *Geneve*; & fit encore quelques autres règlemens de cette nature. *Louis* de *Darmſtadt* voulut ſe prévaloir de la clauſe du Teſtament, & prétendit qu'on étoit dans le cas néceſſaire pour l'excluſion. Le procès fut commencé à la Cour de l'Empereur. Nous dirons ci-après comment il fut terminé.

Lorſque les Princes Proteſtans formerent ce qu'ils appellerent l'*Union Evangelique*, *Maurice* s'y engagea avec eux, & les meſures qu'on y prit donnerent de grands ombrages à l'Empereur. *Spinola* étant entré dans le *Bas-Palatinat* l'an 1621, le Landgrave de *Heſſe Caſſel* fut un des premiers à ſe détacher d'une Alliance qui pouvoit ſervir de prétexte à la Maiſon d'*Autriche* pour exciter des troubles funeſtes à l'*Allemagne*. L'an 1623. l'Empereur prononça ſur le procès qui regardoit la ſucceſſion du Landgrave *Louis*, de laquelle il déclara le Landgrave *Maurice* déchu, l'adjugeant toute entiere à *Louis de Darmſtadt*; & le Parti Impérial

ayant

ayant pris le dessus dans l'Empire, *Maurice* voyant les Armées de l'Empereur prêtes à le priver de ses Etats, où elles étoient déja entrées & menaçoient d'assieger *Cassel*, se démit par une abdication volontaire, de ses Etats, qu'il ceda à son fils GUILLAUME. Il vêcut jusqu'à l'an 1632. DES LANDGRAVES DE HESSE.

De dix-huit enfans que le Landgrave *Maurice* avoit eus de ses deux mariages avec *Agnès* de *Solms* & *Julienne* de *Nassau-Sighen*, il y en a principalement deux à remarquer; à savoir, *Guillaume*, qui lui succeda; & ERNEST, duquel descend la Maison des Landgraves de *Hesse-Rhinfels*, dont nous parlerons en son lieu. Suivons celle de *Cassel*, après avoir averti qu'un de leurs freres nommé *Frederic*, résidant à *Eschweg*, mourut sans autre posterité que quatre Princesses.

GUILLAUME V.

Aussi-tôt que le Landgrave GUILLAUME fut en état d'agir en maitre, il s'accommoda avec ses cousins de *Darmstadt*, pour la succession de *Marbourg*. Comme cet accommodement ne fut point le dernier, je veux épargner au Lecteur l'ennui du détail. Lorsque *Gustave-Adolphe* Roi de *Suede* entra en *Allemagne*, & se signala par les progrès qu'il fit sur les frontieres de la *Pomeranie*, le Landgrave fut un des premiers à suivre l'exemple du Duc de *Pomeranie*, & à se joindre à ce Monarque par une Alliance très étroite. *Tilli*, Général des Impériaux, le somma de renoncer à la Ligue de *Leipsig*, de donner ses troupes à l'Empereur, & de fournir quelque somme d'argent pour l'entretien de l'Armée Impériale. *Guillaume* lui répondit fierement, qu'il avoit lui-même besoin de ses troupes; qu'il n'avoit point d'argent à donner pour les troupes de l'Empereur; & que s'il en avoit un si grand besoin,

il lui conseilloit d'en demander aux Prélats ses voisins, qui n'en manquoient pas. Après la bataille de *Leipsig*, il prit *Warbourg* d'assaut, se rendit maitre de *Stadthaghen* & d'*Amœnebourg*, & mit tout l'Evêché de *Paderborn* sous contribution.

L'an suivant, qui fut 1633, il s'étendit plus loin dans la *Westphalie*, prit *Dortmond*, *Recklingshausen*, *Dorsten*, *Cosfeld*, *Ludwigshausen*, *Borcken*, *Paderborn*, *Werl*, *Lipstadt*, *Soest*, *Ham*, *Lunen*, &c. Il aida à prendre *Hamel*. Les Impériaux, commandés par le Général *Merode*, ayant voulu dégager cette Place, furent repoussés avec perte auprès d'*Oldendorp*. Mais en 1634. il s'éleva une jalousie entre lui & *George* Duc de *Lunebourg*; leur mesintelligence arrêta les progrès, & peu s'en falut que *Guillaume* dans son dépit ne fît son accord avec l'Empereur. Cependant, après la défaite des *Suedois* à la journée de *Nordlinghen*, l'Electeur de *Saxe* ayant fait la Paix par le Traité de *Prague* qui fut accepté par la plupart des Princes de l'Empire, le Landgrave demeura constamment attaché au parti des *François* & des *Suedois*; quoiqu'au commencement, pour gagner du tems, il feignît d'être dans le sentiment de s'accommoder aussi avec Sa Majesté Impériale. Mais il rassembla ses troupes avant que l'on s'en défiât, & obligea les Impériaux d'abandonner le blocus de *Hanaü*. Les premieres opérations de la guerre ne lui furent pas fort favorables; car le Général *Goetz* prit en *Westphalie* les Villes de *Paderborn*, *Soest*, *Ham*, *Dortmund* & *Werl*, & il sembloit que les *Hessois* fussent à la veille d'abandonner les conquêtes qu'ils avoient faites en *Westphalie*. Cela seroit sans doute arrivé, si la déroute des Impériaux à *Witstock* ne les avoit pas obligés de rappeller une partie du monde

qu'ils

qu'ils avoient en *Westphalie*; ainsi les *Hessois* eurent le tems de respirer. En 1637. le Landgrave se jetta sur la Comté d'*Ostfrise*, & en obligea le Comte à s'accorder avec lui pour quinze-mille écus de contribution par mois. Mais il mourut le 21. de Septembre de la même année, & sa mort, qui peut-être n'eut rien que de naturel, donna lieu d'accuser *Melander* son Général de l'avoir empoisonné. Comme son fils, de même nom que lui, étoit encore en minorité, la Douairiere *Amelie-Elisabeth* fut chargée de la tutele. Cette Princesse avoit des vertus & des qualités extraordinaires. On a eu raison de dire que les occupations & les soins qui font le partage de notre sexe, étoufferent en elle les défauts du sien. Quelques-uns ont voulu assurer, q'on parloit d'un mariage entre elle & le Duc *Bernard* de *Saxe-Weimar*, qui possedoit alors *Brisac*, les quatre *Villes Forestieres*, *Fribourg* en *Brisgau*, & toute l'*Alsace*, à la reserve de *Strasbourg*; ils ajoutent, que dans cette vue, l'un & l'autre devoient joindre leurs troupes, & avec l'assistance de la Maison de *Lunebourg*, former un troisieme Parti dans l'*Allemagne*. Mais la mort du Duc *Bernard* auroit bien-tôt rompu toutes ces mesures. La Douairiere ne laissa pas de continuer, avec autant de vigueur que jamais, la guerre contre l'Empereur & les Princes de son parti. Ses troupes, avec celles de *France* commandées par le Maréchal de *Guébriant*, battirent en 1642. le Général *Lamboy* près de *Kerpen*, le firent même prisonnier avec 15. Colonels, onze Lieutenans-Colonels, quantité d'Officiers, & environ trois-mille Soldats. Mais où les troupes de *Hesse* se signalerent le plus, ce fut à la Bataille d'*Allersheim*, en 1645. Les *François* avoient déja commencé à plier, & le Maréchal de

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

Grammont étoit fait prisonnier. Elles fondirent sur les *Bavarois* avec tant de bravoure, que ceux-ci furent obligés de leur abandonner la victoire & *Walchstat*.

Lorsque les Armées Françoise & Suedoise eurent regagné le dessus, la Douairiere prit cette occasion pour se faire justice sur la succession de *Marbourg*. Ses armes reprirent entre autres le Château de *Marbourg*, par la lâcheté du Commandant, qui eut ensuite la tête tranchée à *Giessen* pour cette raison. Elle recouvra ensuite la Comté de *Catzenelnboghen*, où son Général *Mortagne* fut tué d'un coup de Canon au siege de *Caub*.

Le procès qui avoit duré depuis si longtems entre les Maisons de *Cassel* & de *Darmstadt*, fut enfin terminé par la médiation d'*Ernest* Duc de *Saxe*, l'an 1647. Voici l'accord qui en fut fait. „ Que la Maison de *Cassel* „ auroit la basse partie de la Comté de *Catzenelnboghen*, avec le Bailliage & la Ville de „ *Smalcalde*, & les Prévôtés qui y sont annexées; & un quart de la succession de *Marbourg*, avec cinq-mille florins de revenu; de „ plus, la Ville & le Château de *Marbourg*. Que „ de l'autre part on payeroit à la Maison de „ *Darmstadt*, la somme de soixante-mille florins, & qu'on lui abandonneroit le reste de „ ladite succession". En 1648. les Hessois battirent *Lamboy* à *Grevenbruck*, & firent quinzecens prisonniers sur les Impériaux. La Paix de *Westphalie* assura à la Maison de *Hesse-Cassel* la possession héréditaire de l'Abbaye de *Hirschfeld*, avec toutes ses appartenances séculieres & ecclésiastiques; le droit de Seigneurie directe & utile sur les Bailliages de *Schaumbourg*, *Saxenhaghen*, *Stathaghen* & *Bickenbourg*; avec six-cens-mille écus. Cette héroïque Princesse mou-

mourut l'an 1657. Dès l'année 1650. elle avoit remis à son fils GUILLAUME VI. le Gouvernement de ses Etats. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Ce Prince en jouït assez tranquillement jusqu'a l'année 1663, qu'une attaque d'apoplexie l'emporta à l'âge de trente-quatre ans. De son mariage avec *Edwige-Sophie* de *Brandebourg*, il laissoit quatre fils, à savoir *Guillaume* VII, *Charles*, *Philippe*, & *George*. Le premier mourut à *Paris*, de la petite-vérole, l'an 1670; le dernier mourut pareillement à *Geneve* en 1674: ainsi il ne restoit que *Charles* & *Philippe*. Le second, qui réside à *Crutzberg*, a épousé *Catherine-Amelie* de *Solms*, de laquelle il a quatre Princesses & deux Princes, à savoir *Charles*, né le 23. Septembre 1682; il sert le Roi de *Dannemarc*; & *Guillaume*, né le 2. Avril 1692. GUILLAUME VI.

CHARLES, qui succeda, étoit né le 3. Août 1654. Il vécut sous la Tutele de sa mere jusqu'à sa Majorité; & épousa en 1671. *Marie-Amelie* fille de *Jaques* de *Courlande*, de laquelle il a eu quatre Princesses & dix Princes. Le Landgrave donna de grandes preuves de valeur, dans les guerres contre la France. Il avoit un goût très délicat pour les Arts, & travailloit lui-même à des ouvrages de Tour. Le superbe Aqueduc & les embellissemens qu'il a faits à sa résidence de *Cassel*, sont d'une magnificence qui laisse entrevoir de quoi il eût été capable si ses revenus avoient été proportionnés à l'étendue de son génie. Il eut la consolation de voir son fils aîné porter la Couronne de Suede. Il fut par sa conduite se faire aimer & respecter de ses voisins. Les plus remarquables d'entre ses enfans sont, 1. FREDERIC qui lui a succedé. 2. GUILLAUME, né en 1682; il est au service des Provinces-Unies.

Des Landgraves de Hesse. Il a de son mariage avec *Dorothée-Wilhelmine* de *Saxe-Zeitz*, *Charles* né en 1718. 3. MAXIMILIEN, né en 1689. Et 4. GEORGE, né en 1691. Entre les Princesses, il y en a deux à remarquer. 1. *Sophie-Charlotte*, née en 1678. & mariée en 1704. à *Frederic-Guillaume* Duc de *Mecklenbourg*. Elle est veuve depuis 1713. & réside à *Butzow* en Mecklenbourg; de là vient qu'on la nomme quelquefois *la Duchesse de Butzow*. 2. *Marie-Louise*, née en 1688; & mariée en 1709, à *Jean-Guillaume-Frison* de *Nassau-Dietz*, Stathouder Héréditaire de Frise, qui eut le malheur d'être noyé en 1711. Elle étoit alors enceinte d'un Prince, qui est aujourd'hui *Guillaume-Charles-Henri-Frison*, Prince d'*Orange*. Il est né quelques mois après la mort de son pere. Parmi les autres illustres enfans du Landgrave *Charles*, on trouve *Charles*, mort de ses blessures devant *Liege* en 1702; *Louis* tué à la Bataille de *Ramelies*, dans sa vingtieme année. Ce sage Vieillard, après avoir longtems joui des faveurs dont la fortune combloit sa Maison, mourut enfin le 23.
1730. Mars 1730.

FREDERIC son fils ainé, qui lui a succedé en qualité de Landgrave, est né le 28. Avril 1676. & s'est distingué par ses qualités héroïques lorsqu'il commandoit les Troupes de la Republique des Provinces-Unies. Il épousa en 1700, *Louise-Dorothée* de *Brandebourg*, fille de *Frederic* Roi de Prusse, de laquelle il n'a point eu d'enfans. Cette Princesse étant morte en 1705, il épousa en secondes nôces *Ulrique-Eleonor* sœur de *Charles* XII. Roi de Suede, en 1715. Cette Princesse ayant succedé à son frere en 1719, elle engagea les Etats de Suede à couronner son Epoux. Les autres détails qui regardent ce Prince appartiennent ou à l'Histoire des Pro-

Provinces-Unies, ou à celle du Royaume de Suede. **Des Landgraves de Hesse.**

Les Etats de la Maison de HESSE-CASSEL sont, 1. La plus grande partie de la *Basse-Hesse*, où se trouve *Cassel*. 2. Quelque chose de la *Haute-Hesse*, où se trouve *Marbourg*. 3. La Principauté de *Hirschfeld*; c'étoit ci-devant une Abbaye, qui a été sécularisée, & cedée à la Maison de Hesse par le Traité de Westphalie. 4. La plus grande partie de la *Comté de Schaumbourg*, dont la Famille souveraine s'éteignit en 1640. 5. Les Bailliages d'*Ucht* & de *Freudenberg*, dans la Comté d'*Hoya*. La Ville de *Smalcalde*, avec la Seigneurie de *Franckenstein* dans le *Henneberg*.

DE LA MAISON DE *HESSE-RHINFELS*.

ERNEST Landgrave de *Hesse*, le plus jeune fils du Landgrave *Maurice*, dont nous avons parlé, est auteur de la Branche de *Rhinfels*. Ce Prince ne demeura pas spectateur oisif de la guerre de trente ans; mais le malheur qu'il eut d'être fait prisonnier par le Général *Lamboy*, à la Bataille de *Geiseck* en 1648, dérangea fort ses projets. Ce fut pendant sa prison qu'il prit des sentimens de Religion fort differens de ceux qu'il avoit sucés avec le lait. Il embrassa la Religion Catholique. Les Protestans lui reprochent de s'être laissé séduire par les Jé-

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

suites, qui lui firent comprendre que sa liberté seroit un des fruits de son changement. Ils ajoutent, que quoiqu'il persistât dans la Religion qu'il avoit alors embrassée, il ne laissoit pas d'avouer qu'il y trouvoit de grands abus, dont il souhaitoit une sérieuse Reformation. Le Ministre *Drelincourt* lui écrivit une lettre, où il se plaignoit amerement de sa désertion. *Ernest* fut touché de ce qu'on l'avoit fait imprimer, & y répondit par divers Ecrits, où l'on trouve une Apologie fort noble & fort sensée de la démarche qu'il croyoit avoir eu raison de faire. On y remarque aisément, qu'il n'avoit adopté les sentimens de l'Eglise Romaine, qu'après les avoir étudiés à fond. Et il fait voir par des exemples sans replique, qu'il avoit plus perdu que gagné à ce changement, par rapport aux interêts temporels.

Son partage fut *Rhinfels*, avec quelques Lieux du voisinage qu'on lui donna à certaines conditions. Il mourut âgé de soixante & dix ans, en 1693. De son vivant, le Landgrave *Charles* mit garnison dans *Rhinfels*; parce qu'il jugeoit qu'*Ernest* n'étant pas assez puissant pour la défendre contre les *François*, avec qui on étoit alors en guerre, il y avoit trop de risque pour l'Empire à souffrir qu'ils se rendissent maitres de cette Place.

Ernest étant mort, la mesintelligence qu'il y eut entre le Landgrave *Guillaume* son fils aîné, & le Landgrave de *Cassel*, servit de prétexte à ne se point défaisir de *Rhinfels*. Ce fut la matiere d'un procès à la Cour Impériale, dont on sait que les décisions se font long-tems attendre. Par le Traité de Paix conclu à *Utrecht* entre la *France* & les *Provinces-Unies*, Sa Majesté Très-Chrétienne consentoit,

toit * „ que dans le Traité à faire avec l'Empire, la Forteresse de *Rhinfels* & la Ville de St. Goar, avec tout ce qui en dépend, demeurassent au Landgrave de *Hesse-Cassel*, & à ses successeurs, moyennant un équivalant raisonnable au Prince de *Hesse-Rhinfels*; & à condition que la Religion Romaine, de la maniere qu'elle s'y trouvoit établie, y seroit exercée sans aucune alteration". Mais comme les Puissances qui avoient insisté sur l'énonciation de cet Article dans le Traité d'*Utrecht*, n'avoient pas la même influence dans celui de *Bade*, l'Empereur ne s'y trouvant pas lié, prétendit le rétablissement de la Maison de *Rhinfels* dans la possession, & l'évacuation des garnisons qu'y entretenoit le Landgrave de *Cassel*. Il falut même l'y forcer par la voye violente de l'exécution, dont il n'attendit pas les derniers effets, & il en prévint les fâcheuses suites par un accommodement, en obeïssant à l'Empereur & rembourfant les fraix de l'exécution. *Ernest* laissa deux fils, à savoir GUILLAUME & *Charles*. L'un & l'autre ont suivi la Religion de leur pere.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Le premier, qui réside à *Rotenbourg*, a eu de son mariage avec *Marie-Anne*, fille de *Ferdinand-Charles* Comte de *Louvestein-Wertheim*, quatre Princesses & un Prince; l'ainée est mariée au Comte Palatin de *Sultzbach*; la seconde est Princesse Douairiere de *Nassau-Hademar*; la troisieme, Chanoinesse de *Thoren*; & la quatrieme, qui n'est point mariée, a eu des avantures singulieres. Le Prince est *Ernest-Leopold*, né le 25. de Juin 1684: il résidoit autrefois a *Schualbach*, mais il demeure à présent avec le Landgrave son pere à *Rotenbourg*

Landgraves de Rotenbourg.

sur

* A l'Article XXXIV.

DES LAND-GRAVES DE HESSE. sur la *Fulde*. Il lui reste de son mariage avec *Eleonor-Marie-Anne*, fille du Comte *Maximilien-Charles* de *Louvestein-Wertheim*, élevé depuis à la Dignité de Prince de l'Empire, trois Princes & quatre Princesses. Les Princes sont, *Joseph* né en 1705, *Alexandre* né en 1710, & *Constantin* né en 1716.

Maison de Wanfried. CHARLES, second fils d'*Ernest*, eut sa résidence à *Wanfried* sur la *Werre*, & mourut en 1711, âgé de 62 ans. Il avoit été marié deux fois, & avoit eu quinze enfans. Cependant, sa postérité masculine est maintenant réduite à deux Princes. L'ainé est *Guillaume*, né en 1671, Chanoine de *Cologne*; il a reçu depuis une Dispense pour se marier. CHRISTIAN, né ne 1689, à succedé à son pere l'an 1711.

Leurs Etats. Les Landgraves de *Hesse-Rhinfels* possedent la Basse-Comté de *Catzenelnboghen*, où est *Rhinfels*; quelques Villes, Bailliages, & Seigneuries de la Basse-Hesse, comme *Rotenbourg* sur la *Fulde*, *Wanfried* sur la *Werre*, *Eschweghe* & *Sontra*.

DE LA BRANCHE DE *HESSE-DARMSTADT*.

NOus allons à présent parcourir la seconde Branche de la Maison de *Hesse*, qui est de DARMSTADT. Elle a pour tige GEORGE I. ou *le Pieux*, le plus jeune fils de *Philippe le Magnanime*, qui lui assigna pour son partage la pai-

partie haute de la Comté de *Catzenelnboghen*. Il mourut en 1696, âgé de quarante-six ans, & laissa trois fils, à savoir LOUIS V. ou *le Fidele*, PHILIPPE & FREDERIC. Le second, qui résidoit à *Butzbach*, perdit malheureusement la vie dans un Bain. Le premier continua la Maison de *Darmstadt*; & le troisieme commença celle de *Hombourg*, de laquelle nous parlerons ensuite.

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

LOUIS *le Fidele* fut ainsi nommé à cause de l'inviolable attachement qu'il conserva pour la personne de l'Empereur & pour la Maison d'*Autriche*. En 1601. *Henri* Comte d'*Isembourg* lui vendit pour trois-cens-trente-six-mille-cent-soixante & dix-sept florins, un District assez considerable, où se trouvent *Langhen*, *Kelsterbach*, *Mönfeld*, *Engelbach*, *Neuheim*, *Gricsheim*, &c: mais les plus proches parens de ce Comte mirent opposition à cette vente; & cette affaire causa un procès qui ne fut terminé que sous *George* II. J'ai déja marqué les disputes qu'il y eut entre la Maison de *Cassel* & celle de *Darmstadt*, pour la succession de *Louis* de *Marbourg*, de laquelle un Décret émané du Conseil Aulique déclara en 1623. le Landgrave *Maurice* déchu, pour avoir enfraint la clause testamentaire de *Louis*; mais ce Décret ne fut point poussé avec la vigueur nécessaire, & *Louis le Fidele* n'en vit point l'exécution. La même année, l'Empereur *Ferdinand* lui donna la part que la Maison de *Solm-Braunsfels* avoit sur la Ville de *Butzbach*, avec quatre Villages. La Paix de *Westphalie* en disposa autrement, & la donation n'eut point lieu. Il mourut en 1626. & laissa trois fils, GEORGE II. qui lui succeda au titre de *Darmstadt*; *Jean*, qui prit le titre de *Breubach*; & *Frederic*. Le dernier ayant embrassé la Reli-

 gion

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

gion Catholique, devint Cardinal & Evêque de *Breslau* dans la *Silesie*, dont l'Empereur lui avoit confié le Gouvernement; & mourut en 1682. JEAN, qui mourut en 1657, avoit ajouté à son partage des biens paternels, la moitié de la Comté de *Sayn*, que lui avoit apporté pour dot *Jeannette*, fille d'*Ernest* Comte de *Sayn* & de *Wittgenstein*. Mais comme il n'en avoit point eu d'enfans, & qu'elle épousa en secondes nôces *Jean-George* de *Saxe-Eisenach*, cette moitié de la Comté de *Sayn* sortit avec elle de la Maison de *Darmstadt*, & passa à celle d'*Eisenach*.

GEORGE II. n'eut pas moins de zèle que son pere pour la Maison d'*Autriche*, de laquelle tout ce qu'il eut à souffrir de la part des *François*, des *Suedois*, & des troupes de *Hesse-Cassel*, ne put le détacher. Aussi-tôt après la mort de son pere, il s'accommoda avec le Landgrave *Guillaume de Cassel*, pour la succession de *Marbourg* en 1627; & les conditions de cet accord lui étoient fort avantageuses: mais lorsque les armes de la *France* & de *Suede* furent devenues supérieures à celles des Imperiaux, la Maison de *Cassel* en profita, comme nous l'avons déja dit, & se fit faire une meilleure part.

Ce fut cette même année que l'Electeur de *Mayence* retira la Ville de *Rense*, qui étoit unie à la Comté de *Catzenelnboghen* à titre d'engagement pour une somme, qu'il rembourfa alors. En 1635. l'Empereur *Ferdinand* donna au Landgrave *George* la Comté d'*Ysenbourg*, dont il déclara les Comtes déchus par felonie. Mais les Comtes, qui ne convenoient pas du fait, ne se dessaisirent point de ce bien, & cette dispute fut enfin règlée en 1642. à condition que le Landgrave auroit quelques Villages, au

nom-

nombre desquels étoit *Kelsterbach*; qu'il garderoit le titre avec l'Expectative de cette Comté; & qu'il cederoit le reste. En 1643. la Douairiere de *Hesse-Cassel* fit revivre l'ancienne querelle sur la succession de *Marbourg*. Elle prit la Ville & le Château de ce nom, avec quelques autres Places. Mais à la fin, tout fut accommodé à l'amiable par la médiation d'*Ernest* Duc de *Saxe-Gotha*. Nous en avons déja marqué les conditions. Pendant qu'il étoit en train de terminer toutes les contestations, il s'accommoda la même année avec les fils du Landgrave *Frederic* de *Hesse-Hombourg*, & consentit que le Bailliage de *Binghenheim* lui seroit évacué à de certaines conditions. *George* jouït ensuite de la douce tranquillité que la Paix de *Westphalie* avoit rétablie en *Allemagne*. Il mourut en 1661. & laissa deux fils, LOUIS IV. & *George* III. Ce dernier, qui mourut en 1676. âgé de quarante-quatre ans, prenoit le nom de LAUTERBACH. De ses deux mariages il ne reste qu'une Princesse, à savoir *Madeleine-Sibylle*, née en 1671. & qui vit à la Cour de *Darmstadt*.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

LOUIS IV. succeda à son pere *George Second*, & gouverna tranquillement ses Etats, si l'on en excepte une ou deux Campages où ils furent fort incommodés par les marches & les logemens des Ennemis, durant la guerre de septante-deux contre la France. Il avoit épousé en premieres nôces *Marie-Elisabeth*, fille de *Frederic* Duc de *Holstein-Gottorp*; & en second lieu, *Elisabeth-Dorothee* fille d'*Ernest* Duc de *Saxe-Gotha*. Ces deux mariages lui donnerent seize enfans. Il mourut l'an 1678. *Louis* VI. son fils du premier lit, déceda la même année, & précisément le même jour qu'il devoit consommer son mariage avec *Erdmuth-*

Des Land-graves de Hesse.

Dorothée, fille de *Maurice* de *Saxe-Zeitz*. Les cinq autres fils étant encore en minorité, la Douairiere fut chargée de la Tutele jusqu'à ce qu'Ernest-Louis, qui est l'aîné, eût atteint l'âge de gouverner par lui-même. Ce Prince, qui est Luthérien, est né le 15. Décembre 1667. Il a épousé en 1687. *Dorothée-Charlotte*, fille d'*Albert* Marggrave d'*Anspach*.

Son fils est Louis, Prince héréditaire, né en 1691. Il a épousé en 1717 *Charlotte-Christine* Comtesse de *Hanau*.

Les autres fils de *Louis* sixieme étoient George, Vice-Roi de *Catalogne*, & tué au siege de Barcelonne en 1705; Philippe, Gouverneur Impérial du *Mantouan*; Henri, qui accompagna l'Empereur dans la guerre d'*Espagne*, & qui a été ensuite à *Insprück* dans le *Tirol*; & *Frederic*, qui, de Chanoine de *Breslau* & de *Cologne*, devint ensuite Lieutenant-Feld-Maréchal du *Czar*, & mourut en 1708. d'une blessure qu'il avoit reçue à la Bataille de *Lesno*. Ces Prince sont profession de la Religion Catholique.

Les Etats de la Maison de *Darmstadt* sont, 1. la plus grande partie de la *Haute-Hesse*, où se trouvent *Giessen*, Ville passablement fortifiée, & ornée d'une Université Luthérienne; *Nyda*, *Iter*, *Butsbach*, qui a été la Résidence de la Douairiere. 2. La partie haute de la Comté de *Catzenelnboghen* au-dessous du *Mayn*, où se trouve *Darmstadt*. Passons à la Branche de *Hombourg*.

BRAN-

BRANCHE

DE

HESSE-HOMBOURG.

NOus avons déja dit que *George le Pieux*, Landgrave de *Hesse-Darmstadt*, eut entre autres enfans trois fils, à savoir LOUIS *le Fidele*, duquel sont descendus les Landgraves de Darmstadt; PHILIPPE de *Butsbach*, qui n'eût point de posterité masculine; & FREDERIC: c'est de ce dernier que sont issus les Princes de la Maison de *Homborg*.

Il épousa *Marguerite-Elisabeth* fille de *Christofle* Comte de *Leiningen*, de laquelle il eut quatre fils, entre autres; à savoir, *Louis-Philippe*, *Guillaume-Christofle*, *George-Christian* & *Frederic*. Il mourut en 1638. âgé de 53 ans. La Douairiere & les Tuteurs de ces Princes, qui étoient encore fort jeunes lorsqu'ils le perdirent, s'accommoderent avec le Landgrave de *Darmstadt George* II. comme nous l'avons marqué ci-dessus. LOUIS-PHILIPPE ne vêcut que cinq ans après son pere, & laissa son Droit d'ainesse à GUILLAUME-CHRISTOFLE son frere.

Ce dernier, qui résidoit à *Binghenheim*, eût le chagrin de survivre au seul fils qu'il eût de ses deux mariages. Sa fille ainée *Christine-Willelmine*, fut mariée à *Frederic*, Duc apanagé de *Mecklenbourg*, dont les deux fils ont hérité successivement de leur oncle *Christian-Louis*. Elle vit à *Grabow*. *Guillaume-Christofle* mourut en 1681.

Le troisieme n'eut point d'enfans, & mourut en 1677. Il avoit servi l'*Espagne* & la *Fran-*

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

ce, & s'étoit fait Catholique. Le dernier de de tous repara par sa fécondité le danger où la Branche de *Hombourg* étoit alors. Son courage héroique & son expérience militaire lui firent une réputation immortelle. Il prit d'abort de l'emploi dans le service de *Suede*, & se trouva au siege de *Copenhaghen*; ce fut là qu'il eut une jambe emportée d'un boulet de Canon. Il s'attacha ensuite à l'Electeur de *Brandebourg*, & se fit de la Religion Reformée. On lui confia le Gouvernement de la *Pomeranie*, & il acheta dans la *Marche* la Seigneurie de *Werelinghen*. Il s'acquit beaucoup d'honneur dans la bataille de *Fehrbellin*. La mort de son frere ainé, *Guillaume-Christofle*, lui donna lieu de s'emparer de *Bighenheim*, où il avoit résidé. La Douairiere de *Darmstadt*, qui lui en contestoit l'Hérédité au nom de ses enfans Pupiles, y forma opposition. Mais on s'accommoda à la fin, & *Frederic* garda cette Place en donnant cent-mille écus à la Maison de *Darmstadt*. Il mourut en 1708.

Il a eu pour successeur FREDERIC-JAQUES, né en 1673; lequel a de son mariage avec *Elisabeth-Dorothée* fille de *Louis* VI. Landgrave de *Darmstadt*, LOUIS-JEAN né en 1705, & JEAN-CHARLES né en 1706. Le Landgrave *Frederic-Jaques* de *Hombourg* a un frere qui réside au *Haut-Sontheim*, & qui n'a que deux filles; l'une née en 1711; l'autre en 1714.

Les Etats de la Maison de Hombourg sont, *Hombourg an der Hohe*, *Bighenheim*, &c.

CHA-

CHAPITRE XII.

DES MARGGRAVES DE *BADE.*

De la Maison de Bade.

QUelques-uns de ceux qui ont recherché l'origine de la Maison des Marggraves de BADE, l'ont fait descendre de *Verone* en *Italie*. Mais il y a long-tems que cette opinion a été réfutée, & qu'on a fait voir qu'elle est issue des anciens Ducs de *Zæringhen*. Voici de quelle maniere on explique cette Généalogie.

BERTOLD I. premier Duc de *Zæringhen*, decedé sous l'Empire d'*Henri IV*, laissa deux fils, BERTOLD & HENRI. Le premier fut Duc de *Zæringhen* & de *Teck*, & sa posterité s'éteignit dans le XV. siecle Le second eut en partage *Hochberg*, & quelques autres Places dans le *Brisgau*. Après avoir gouverné quelque tems son petit Etat, il se retira, du consentement de *Judith* sa femme qui étoit de la famille des Comtes de *Calw*, & renonça au Monde dans l'Abbaye de *Cluni* en France, où il mourut en 1074.

Son fils HERMAN I. prit d'abord le titre de *Marggrave de Limbourg*, & acquit la Seigneurie de *Bade* par son mariage avec *Judith*, qui, selon quelques-uns, étoit de la Maison des Comtes de *Hohenberg*.

HER-

De la Maison de Bade.

HERMAN II. leur fils fut le premier qui prit le titre de Marggrave de *Bade*, que son pere avoit déja porté, si nous en croyons quelques Auteurs. C'étoit un Prince d'une humeur martiale, & il rendit de grands services à l'Empereur *Conrad* III. contre *Wolff*, ou *Guelfe*, Duc de *Baviere*, sur-tout au siege de *Weinsperg*. Il mourut en son voyage de *Sourie*, l'an 1160.

HERMAN III. son fils se distingua entre les Princes de l'Empire; & *Frederic-Barberousse*, reconnoissant les services qu'il en avoit reçus contre les *Milanois* revoltés, lui donna la Ville de *Verone*. Cette possession donna sans doute occasion au sentiment de ceux qui ont cru que la Maison de *Bade* étoit originaire de cette Ville. Comme *Frederic* peu avant sa mort entreprit une expédition pour le recouvrement de la Terre-Sainte, le Marggrave l'y suivit. Ce voyage leur fut fatal à tous les deux, car l'Empereur se noya dans le *Cydne* *, & le Marggrave mourut à *Antioche* l'an 1190. De deux fils qu'il laissoit, se formerent deux Branches, à savoir d'HENRI, celle de *Hochberg*; & d'HERMAN, celle de *Bade*: nous parlerons premierement de la posterité du premier.

Ancienne Maison de Bade-Hochberg.

HENRI, fils ainé de *Herman* III. eut beaucoup de crédit auprès de l'Empereur *Frederic* II. qui, après l'extinction de la famille des Ducs de *Zeringhen*, lui confera les biens qu'elle avoit possedés dans le *Brisgau*. Il mourut en 1221. Son fils RODOLPHE I. qui lui succeda, fut pere d'HENRI II. dont le fils HENRI III. se signala dans les guerres que *Rodolphe* de *Hapsbourg* eut à soutenir contre *Ottocare*. Il fit, dit

* Riviere de la Cilicie. C'est la même où Alexandre ayant voulu se baigner, fut saisi d'un frisson si grand, qu'il lui pensa couter la vie. Voyez Quinte Curse Liv. III. 5.

dit-on, présent à l'Ordre de St. Jean de Jerusalem, de la petite Ville de *Heytersheim*, où reside encore aujourd'hui le Grand-Maitre * de cet Ordre. Sa posterité se partagea en deux Branches. Celle de *Hochberg* eut pour auteur HENRI IV. fils ainé de ce Marggrave; & l'autre que l'on appelle de *Sausenberg* étoit issue de RODOLPHE III, son autre fils. *Henri* IV. laissa ce qu'il avoit hérité de son pere à son fils HENRI V. dont le frere *Herman* III. fut Chevalier de Rhode †. HENRI V. y ajouta une partie de la Seigneurie d'*Usenberg* & *Kentzinghen*, avec le Château de *Kirnberg*, que lui apporta pour dot *Anne* d'*Usenberg* sa femme. Elle lui donna trois fils; OTTON I. qui fut tué dans une bataille contre les *Suisses* en 1386; JEAN, qui mourut sans posterité; & HESSON I. qui, après la mort du dernier Seigneur d'*Usenberg*, acheta de ses sœurs ce qui lui manquoit de la Seigneurie de ce nom, & outre cela, *Endinghen*, *Rugel*, *Haalinghen*, *Ihringhen*, *Itechinghen*, *Bischoffinghen*, & quelques autres Lieux. Il mourut en 1409. laissant trois fils, HENRI VII. HESSON II. & OTTON III. qui ayant hérité de ses deux freres, & décedant sans posterité, laissa le Marggraviat de *Hochberg* avec la Seigneurie d'*Usenberg* à BERNARD Marggrave de *Bade*, moyennant une somme d'argent.

De la Maison de Bade.

Branche de Sausenberg.

La Branche de *Sausenberg* étoit issue de RODOLPHE III. qui mourut en 1313. Il laissa deux

* C'est-à-dire un Bailli de l'Ordre de Malthe, qui releve du Grand-Maitre de Malthe. Les Allemands l'appellent Maitre de l'Ordre. Il a l'inspection des Biens que cet Ordre possede dans l'Empire.

† On les appelle à présent Chevaliers de Malthe. Leur nom primitif est Chevaliers de St. Jean de Jerusalem.

DE LA MAISON DE BADE.

deux fils, à savoir HENRI VI. qui lui succeda, & RODOLPHE IV. qui fut Chevalier de St. Jean de Jerusalem. *Henri* reçut par une donation en cas de mort la Seigneurie de *Roeteln*, que lui ceda *Leopold* dernier Seigneur de ce nom & Prévôt de *Basle*. Il en fit la résidence, & mourut en 1334. Son successeur fut RODOLPHE V. son second fils, l'ainé n'ayant pas vêcu assez pour hériter, & son mariage avec une Comtesse de *Strasberg* ayant été stérile. RODOLPHE V. mourut en 1356. & laissa un fils de même nom que lui. Ce dernier acquit, outre le Landgraviat de *Brisgau*, (qu'il rendit pourtant à *Conrad* Comte de *Fribourg*), les Fiefs que les Comtes de *Fribourg* avoient tenus de l'Evêché de *Basle*. Il déceda en 1428. *Rodolphe* VII. son fils ainé l'avoit précedé huit ans auparavant: les trois autres étoient GUILLAUME, qui lui succeda; OTTON, qui fut Evêque de Constance; & *Sigismond*, qui ne se maria point. GUILLAUME, par son mariage avec *Elibeth* héritiere de *Montfort*, avoit eu une part à la Seigneurie de *Bregents*, dont il s'accommoda avec la Maison d'*Autriche*.

Après sa mort, arrivée en 1444, RODOLPHE VIII. son fils lui succeda. Ce dernier ayant épousé une des sœurs de *Jean* Comte de *Fribourg*, reçut de lui la Comté de *Neufchâtel*, & la Seigneurie de *Badenweiler*. Sa mort, arrivée en 1487, lui donna pour successeur PHILIPPE son fils unique, qui n'eut de son mariage avec *Marie* de *Savoye* fille d'*Amedée* IX. qu'une seule fille nommée *Jeanne*, laquelle fut mariée à *Louis* Duc de *Longueville*. Cette Princesse se porta héritiere de son pere, & prétendoit recueillir toute sa succession, à savoir *Sausenberg*, *Rœteln*, *Badenweiler*, & *Neuchâtel*; mais elle ne put obtenir que *Neuchâtel*, & le titre

titre de *Rœteln* avec une somme d'argent: le reste de l'hérédité passa à la Maison de *Bade.* Ce qui fit tort à cette Princesse, c'est que son pere ne se voyant point de fils, conclut avec ses cousins de la Maison de *Bade* un Traité de succession, lequel fut confirmé par l'Empereur *Maximilien.* Par ce Traité il bornoit les prétentions du Duc de *Longueville* son gendre à la Comté de *Neuchâtel*, à la Seigneurie de St. *George* en *Bourgogne*, à quoi il ajoutoit la prétention sur la Principauté d'*Orange.* Il vouloit qu'après sa mort, le reste des Terres de sa Maison retournassent à son cousin *Christofle*; & sa volonté fut suivie. *Jeanne* mourut en *1616.* DE LA MAISON DE BADE.

On a déja vu, que la Branche de *Bade* fut formée par HERMAN IV. fils de HERMAN III. Ce Prince s'étant attaché au parti de *Frederic* II, ne fut pas un de ceux dont cet Empereur tira le moins de secours dans les agitations qui troublerent le cours de son Regne. Personne même ne contribua davantage à se saisir de la personne du Roi *Henri*, qui, par une rebellion dénaturée, étoit devenu un des plus dangereux ennemis de l'Empereur. *Frederic* connut tout le prix des services & de la fidelité de *Herman*, & l'honora d'une estime singuliere. Le Marggrave épousa *Irmengarde* ou *Irmentrude*, fille d'*Henri le Long* Comte *Palatin* du Rhin, de la Maison de *Saxe*, laquelle lui apporta pour sa dot *Durlach*, *Pfortzheim*, *Etlinghen*, *Heydelsheim*, & autres Lieux, dont il reçut l'Investiture Impériale. Il mourut en 1242. & laissa deux fils, à savoir HERMAN V. & RODOLPHE. Le premier épousa *Gertrude* fille de *Herman* III. de l'ancienne Maison d'*Autriche*, qui lui apporta le droit sur les Etats de cette Maison. Branche de Bade.

Celle

De la Maison Bade.

Celle de *Baviere* lui avoit aidé à se mettre en possession d'une partie considerable, lorsqu'il mourut empoisonné. FREDERIC I. son fils ayant suivi à *Naples* le jeune *Conradin*, qui disputoit la Couronne à *Charles* d'*Anjou*, eut le malheur d'être pris & d'y périr avec lui. Ainsi tout l'espoir de la Maison de *Bade* n'étoit plus fondé que sur la posterité de *Rodolphe* I. Ce Prince n'avoit pas eu pour l'Empereur *Frederic* le même attachement que son pere. Ce Monarque ne fut pas plutôt déposé, que l'*Allemagne* se vit divisée entre lui & HENRI Landgrave de *Thuringe*, le *Roi des Prêtres*, comme on l'appelloit par derision. *Herman* prit le parti de ce dernier, & ensuite il s'attacha encore à *Richard* Comte de *Cornouaille*, frere d'*Henri* III. Roi d'*Angleterre*, que les Electeurs de *Mayence*, de *Cologne*, avec le *Palatin*, avoient élu pour plaire au Pape qui avoit excommunié le légitime Empereur.

Ce Marggrave n'eut pas plutôt appris la mort funeste de *Conradin* Duc de *Suabe*, qu'il songea à se rendre maitre de la succession. Il commença de s'emparer de divers endroits de *Suabe*; mais *Rodolphe* de *Habsbourg*, qui avoit destiné cette succession à son fils, n'eut garde de la lui laisser, & il le força à main armée de s'en dessaisir. Le Païs de *Bade* souffrit beaucoup de cette guerre, & la Ville de *Dourlach* en fut réduite en cendres. *Herman* épousa *Cunegonde* Comtesse d'*Eberstein*, qui lui apporta ses droits sur cette Comté. De-là vient que ses descendans se qualifierent Seigneurs d'*Eberstein le Vieux*. Son fils *Herman* VI. en posseda effectivement les Comtés de *Rastadt* & de *Kuppenheim*, qu'il annexa à son Marggraviat; & même encore aujourd'hui la Maison de *Bade* en jouït d'une partie con-

considerable. *Rodolphe* I. mourut en 1288. Il laissa quatre fils, *Herman* VI. *Rodolphe* II. *Hesson*, & *Rodolphe* III. Le second & le dernier n'eurent point d'enfans. Le troisieme en eut deux, dont l'aîné *Herman* VIII. fut d'Eglise; l'autre, nommé *Rodolfe Hesson*, n'eut point de posterité. En recompense, *Herman* VI. continua la famille. Il eut trois fils, à savoir *Frederic* II. *Rodolphe* V, & *Herman* VII: le dernier ne fut point marié: les descendans de *Frederic* finirent en la personne de *Herman*. DE LA MAISON DE BADE.

RODOLPHE V. résida toujours à *Pfortzheim*, & mourut en 1348. laissant de ses deux mariages deux fils, dont l'aîné *Frederic* III. lui succeda; l'autre, qui fut *Rodolphe* VI. n'eut point d'enfans.

Frederic III, surnommé *le Pacifique*, déceda en 1353. & laissa un fils unique, nommé RODOLPHE VIII. *

Ce dernier eut un bonheur extraordinaire; car après la mort de son oncle, arrivée en 1361. il se trouva possesseur unique de tous les biens qui appartenoient à la Ligne de *Bade*, & qui avoient presque toujours été divisés par les appanages qu'il avoit falu donner aux divers Princes de cette Maison. Il fut outre cela s'insinuer si avant dans les bonnes graces de l'Empereur *Charles* IV. qu'il en obtint l'Investiture de la Comté de *Löwenstein*. *Eginon* Comte de *Fribourg* lui vendit à la fois tous les Fiefs qu'il possedoit au-dessous de la Riviere de *Bleich*, entre le Rhin & la Forêt-noire. Son mariage avec *Mathilde* fille de *Jean l'Aveugle* Comte de *Sponheim*, lui apporta une prétention sur cette Comté, dont ses descendans profiterent après l'extinction de cette RODOLPHE le Grand

* RODOLPHE VII. étoit d'une autre Ligne, à savoir de celle de FREDERIC II.

De la Maison de Bade.

cette famille. *Rodolphe le Grand* mourut en 1373, & eut pour succeſſeur ſon fils BERNARD I. Si *Rodolphe* avoit eu le bonheur de voir ſon Etat plus grand que celui dont avoient joui ſes

Bernard I.

prédéceſſeurs, *Bernard* l'accrut encore conſiderablement. *Otton* de *Baden-Hochberg*, dont nous avons parlé *, ſe voyant mourir ſans enfans, lui vendit *Hochberg* avec la Seigneurie d'*Uſenberg*. La guerre qu'il s'attira avec *Louis* Electeur Palatin & le Comte de *Fribourg*, l'auroit peut-être accablé; mais elle fut bientôt appaiſée par la médiation de l'Empereur *Sigiſmond*. Après

Jaques I.

ſa mort, qui fut en 1431, JAQUES I. ſon *fils lui* ſucceda. De onze enfans qu'il avoit eus, les deux ainez étoient décedés avant lui, & les huit derniers étoient des Princeſſes.

Jaques I. ſe rendit recommandable par l'attention qu'il eut à rendre les chemins ſûrs. On dit de lui, que lorſque quelqu'un avoit été volé dans ſes Etats, il lui rendoit auſſi-tôt la valeur du vol, pourvu qu'il la ſpécifiât avec ſerment. Ce fut de ſon tems que la famille de *Sponheim* s'éteignit. Il en recueillit la moitié de la Comté *Antérieure* †, avec deux cinquiemes de la Comté *Ultérieure*. On prétend qu'il eut auſſi des Comtes de *Surwerden*, par voie d'achat, les Seigneuries de *Lohr* & de *Mahlberg*. Il mourut en 1453. & laiſſa cinq fils, BERNARD III. CHARLES I. JEAN, GEORGE, & MARC.

L'ainé qui avoit, dit-on, épouſé *Magdelei-ne*

* Ci-deſſus page 451. de ce volume.

† La Comté de SPONHEIM ou SPANHEIM, ſe diviſe en Comté *Antérieure*, qui eſt au Levant, & en Comté *Ultérieure*. Cette Souveraineté eſt partagée à préſent entre les Maiſons Palatine, de Bade, & de Birckenfeld. Les Duchés de *Simmeren*, de *Weldents*, & de *Deux-Ponts* en ſont des démembrement.

ne * de France fille de *Charles* VII. quitta le Monde, & laissant les Etats à son frere *Charles*, se retira en France dans un Monastere, & y mourut en 1459. On le canonisa en 1480.

DE LA MAISON DE BADE.

Charles I. fut un Prince très courageux; mais la fortune le trahit. Il s'embarassa malheureusement dans la querelle des deux Compétiteurs de l'Electorat de Mayence, de laquelle nous avons tant de fois fait mention, & prit le parti du Comte *Adolphe* de *Nassau*, moyennant la cession que ce Prélat lui fit des Villages d'*Algesheim* & de *Gaubickelheim*. Peut-être fut il engagé dans ce démêlé par la part qu'y prenoit son frere *George* de *Bade*, Evêque de *Metz*. Quoi qu'il en soit, il se mit en campagne conjointement avec son frere & le Comte *Ulric* de *Wurtenberg*, & eut le malheur de perdre en 1462. la Bataille à *Seckenheim* sur le Necker, & d'y être fait prisonnier avec eux par *Frederic le Victorieux* Comte Palatin. Il ne recouvra sa liberté qu'en 1468. & après avoir donné pour rançon à l'Electeur le droit qu'il avoit sur *Deidelsheim* & *Eppinghen*, & avec une somme d'argent pour sureté de laquelle il lui remit la moitié de la Comté Antérieure de *Sponheim*, & *Besigkheim* avec la Seigneurie féodale de la Ville & du Bailliage de *Pfortzheim*. Il mourut en 1478. CHARLES I.

Autant qu'il avoit été malheureux durant sa Régence, autant son fils CHRISTOFLE qui lui suc- CHRISTOFLE.

* Cette *Madeleine* de France, dont il est parlé ici, doit avoir été differente de celle qui fut mariée à *Gaston* Prince de *Vianne* & Comte de *Foix*. *Mezeraï* n'en parle point, ni Messieurs de *Sainte-Marthe*; ce qui est étonnant, vû la grande exactitude de ces derniers. Ce qui regarde ce St. *Bernard* de *Baden*, est emprunté d'*Imhof*, dans son excellent Livre *Notitia Procerum Imperii*, Edit. IV. de Stutgard. 1699. page 252. excepté sa Canonisation, de laquelle *Hubner* à parlé.

De la Mai on de Bade.

succeda fut heureux. Car le Marggrave *Philippe* de *Bade* de la Ligne de *Sausenberg*, se voyant sans autre héritier qu'une fille mariée au Duc de *Longueville*, transigea avec le Marggrave *Christofle* de *Bade*, & convint que cette Princesse se contenteroit de la Comté de *Neuchâtel* & de la Seigneurie de *St. George*, avec les droits sur la Principauté d'*Orange*; mais qu'après la mort de *Philippe*, la Comté de *Sausenberg* & la Seigneurie de *Baden-Weiler* seroient dévolues au Marggrave *Christofle*. Et cette transaction fut confirmée par l'Empereur *Maximilien*. *Philippe* étant mort en 1503. *Christofle* prit possession de ce qui lui appartenoit en vertu de cet accord. En-vain le gendre & la fille du feu Marggrave prétendirent que dans les conventions matrimoniales la succession avoit été promise entiere à leurs descendans en ligne mascu'ine & féminine; le differend fut enfin terminé de maniere, que la Maison de *Longueville* fut obligée d'accepter pour ses prétentions la somme de deux-cens-cinquante-mille florins d'or, avec le titre de Comtes de *Röteln*, qu'ils devoient porter en commun avec la Maison de *Bade*.

L'Empereur le fit Gouverneur du Duché de *Luxembourg*; & comme il y fit d'extrèmes dépenses, il obtint pour dédommagement, que ce Gouvernement seroit héréditaire à sa famille; & outre cela *Maximilien* lui confera les Comtés & les Seigneuries de *Ronci*, *Roulant*, *Reigersberch*, *Rodenmacher*, *Herspringhen*, *Useldinghen*, à titre d'engagement. Les trois dernieres sont demeurées avec le tems à la Maison de *Bade*, & les autres ont été dégagées en remboursant l'argent pour lequel elles étoient hypothequées.

Ce Prince fut très estimable, en ce qu'il n'oublia rien pour se conserver la paix avec les

autres,

autres. Les interêts les plus spécieux ne purent l'engager à s'aggrandir aux dépens de ses voisins. *Philippe* Electeur Palatin & son fils *Robert*, ayant été mis au Ban de l'Empire par l'Empereur, à cause qu'ils se vouloient saisir de la succession de *George* le Riche Duc de Baviere, *Christofle* fut assez honnête-homme pour ne vouloir pas se joindre à ceux qui profitoient de l'occasion & dépouilloient ces Princes; il demeura dans une généreuse neutralité, & ne s'appliqua qu'à les reconcilier avec l'Empereur. Il mourut en 1527. De deux freres qu'il avoit eus, ALBERT fut tué au siege de *Damme* en Flandre, & FREDERIC fut Evêque d'*Utrecht*. *Christofle* laissa, entre autres enfans, BERNARD, *Philippe*, & ERNEST. Le second ne laissa qu'une fille. Le premier & le troisieme formerent les deux illustres Branches de BADE & de DOURLACH. Ils vivoient encore tous trois, lorsque *Ferdinand* Roi de Hongrie & de Boheme, qui possedoit alors le *Wurtenberg*, leur ceda de nouveau *Besigkheim*. La mort de *Philippe* donna lieu à un nouveau partage de l'hérédité paternelle. Sans entrer dans un dénombrement ennuieux des Bourgades & Villages qui échurent à ces deux Marggraves, il suffit, ce me semble, de marquer ici que *Louis* Comte Palatin employa sa médiation pour faire en sorte que les parts se fissent avec équité; que BERNARD eut le territoire de BADE, & qu'ERNEST eut celui de *Pfortzheim* ou de DOURLACH; & que c'est de ce partage que les Branches d'aujourd'hui tirent leur nom. Nous parlerons en premier lieu de l'aînée.

DE LA MAISON BADE.

De la Maison de Bade.

BRANCHE
DE
BADE-BADE.

LE Marggrave BERNARD, Auteur de cette Branche, avoit vêcu quelque tems à la Cour de *Philippe* Roi d'Espagne, fils de l'Empereur *Maximilien*; & cela ne contribua pas peu à lui faire donner le Gouvernement du Duché de Luxembourg. Après la division de ses Etats d'avec ceux de son frere, il prit sa Résidence à *Bade*, où *Philippe* avoit demeuré, & il y introduisit la Religion Protestante. De son mariage avec *Françoise* fille de Charles de *Luxembourg*, Comte de *Brienne*, il eut deux fils, à savoir PHILIBERT & CHRISTOFLE. Après sa mort, arrivée en 1537, l'ainé fut Marggrave de *Bade*, & le second résida à *Rodenmacher*.

PHILIBERT étoit extrèmement zèlé pour la Religion Protestante; mais comme il fut tué à la sanglante bataille de *Moncontour* en France, l'an 1569. son fils unique nommé *Pilippe* fut élevé dans la Religion Catholique-Romaine par ses cousins les Ducs de *Baviere*. Il y persévera, & la rétablit dans les Etats, d'où il bannit la Religion Protestante.

Néanmoins, ce Prince étant décedé sans laisser de posterité en 1588, ses Etats passerent à EDOUARD-FORTUNATUS, fils ainé de *Christofle* de *Rodenmacher*. Ce Prince, né d'un Pere Luthérien, & de *Cecile* fille de *Gustave* I. Roi de Suede qui avoit introduit le Luthéranisme

dans

dans ses Etats, ne laissa point d'embrasser la Religion de son oncle. Il demeura peu dans ses Etats ; il fit presque toujours son séjour dans les païs étrangers, & particulierement à *Bruxelles*. Cette conduite dérangea ses Finances, & chargea son païs de dettes. A ce desagrément se joignit la mesintelligence qui fut perpétuelle entre lui & son cousin *Ernest-Frederic* de *Durlach*, qui le chargea entre autres choses d'avoir attenté sur sa personne. Comme les créanciers pressoient pour le recouvrement des sommes qu'ils avoent prêtées à *Edouard*, l'Empereur *Rodolphe* II. mit son païs en sequestre entre les mains des Ducs de *Baviere* & de *Lorraine*. *Ernest-Frederic*, qui, en qualité de plus proche parent, prétendoit que le sequestre lui appartenoit, s'en mit en possession, sans se soucier si on voyoit cette usurpation de bon œil. Cependant *Edouard* étant à *Bruxelles*, épousa *Marie* fille d'un Colonel Espagnol nommé *Josse*, qui étoit Gouverneur de *Breda*. L'an 1600. ayant assisté aux nôces de son Secretaire, comme il se retiroit chez lui, il tomba du haut de l'escalier & mourut de cette chute. Il laissoit trois fils, GUILLAUME, ALBERT-CHARLES, & HERMAN-FORTUNAT. Ils étoient alors en bas âge, & leur cousin *Ernest-Frederic* voulut se servir de l'inégalité qu'il y avoit entre leur pere & leur mere, pour les exclure de la succession. Ce fut la matiere d'un long procès, qui, à la sollicitation de l'Electeur de *Mayence*, & de *Charles-Caraffe* Nonce du Pape, fut enfin décidé en faveur des enfans par l'Empereur *Ferdinand II*. La Maison de *Dourlach* fut condamnée à leur restituer le Haut Marggraviat avec tous les biens mobiliaires dont elle s'étoit saisie, & à l'indemnisation des fruits perçus pendant la possession.

De la Maison de Bade.

En vertu de ce Décret, *Frederic* V. de *Bade-Dourlach*, fit en 1626. un accord par lequel il leur ceda leur païs; & pour la compensation des fruits qu'il avoit perçus, il y ajouta les deux Bailliages de *Stein* & de *Renchinghen*. Ce dernier Article fut changé à la Paix de *Westphalie*.

Des trois freres, *Guillaume* continua la Ligne de *Bade*; *Albert-Charles* eut le malheur de se tuer lui-même, d'une arme à feu qu'il tenoit imprudemment; *Herman-Fortunat* commença une nouvelle Ligne de *Rodenmacher*; mais tous ses fils moururent dans le célibat.

Guillaume & ses Enfans.

GUILLAUME Marggrave de Bade fut fait Juge de la Chambre de *Spire*, & mourut en 1677. agé de 84. ans. Il avoit eu, entre autres enfans, cinq fils qui sont à remarquer, à savoir FERDINAND-MAXIMILIEN qui lui succeda, LEOPOLD-GUILLAUME dont nous parlons plus bas, PHILIPPE-SIGISMOND Chevalier de Malthe, mort à Orbitelle en 1647; HERMAN, qui, après s'être rendu immortel par les exploits qu'il fit durant la guerre contre les Turcs en 1663, & pendant celle de 1672. contre la France, fut fait Gouverneur de *Raab* & Président du Conseil de la guerre, & devint enfin Premier Commissaire Impérial à *Ratisbonne*, où il paya le tribut à la Nature en 1691; & CHARLES-BERNARD, Prince qui avoit mille qualités héroïques. A l'action de *Rhinfels*, lorsque le Maréchal de *Crequi* tomba sur les Impériaux commandés par le Général *Stahrenberg*, ceux-ci furent obligés de brûler le pont pour couper le passage aux François. Le Prince *Charles* fut perdu dans cette occasion; on ne sait s'il fut noyé dans le Rhin, où s'il fut consumé dans les flâmes du pont qui bruloit.

Le second de ses freres, à savoir le Marggrave

LEO-

LEOPOLD-GUILLAUME, ne se signala pas moins que ses freres au service de la Maison d'Autriche, aussi bien dans la guerre des Suedois en *Pomeranie* l'an 1659, qu'en *Hongrie* contre les Turcs. La Cour Impériale le revêtit de la Dignité de Capitaine des Hallebardiers & des *Trabans* *, qu'il garda jusqu'à l'an 1671. qui fut celui de sa mort. Son mariage avec la Comtesse Douairiere de *Tzschernini* lui apporta la Seigneurie de *Lobeschitz* en Boheme. De son autre alliance avec la Comtesse de *Furstenberg*, veuve de *Wolfgang-Guillaume* de *Neubourg* Comte Palatin, est sorti le Prince LEOPOLD-GUILLAUME II. De la Maison de Bade.

FERDINAND-MAXIMILIEN, fils ainé du Marggrave *Guillaume*, épousa *Louise-Christine de Savoye*, fille du Prince *Thomas de Carignan*; mais comme il ne put s'accommoder avec la Princesse sa belle-mere, & que son épouse refusoit de le suivre en Allemagne, il la quitta; & s'étant fait apporter dans ses Etats le fils qu'il avoit de ce mariage, il vêcut dans son païs jusqu'à l'an 1669. qu'il eut le même malheur que son frere *Christofle*. C'est à dire, que lorsqu'il étoit à la chasse, une arme à feu ayant tiré par hazard, la bale le tua. LOUIS-GUILLAUME son fils, plus connu sous le nom du Prince LOUIS DE BADE, s'étoit déja distingué dans les Armées de l'Empire dès l'année 1677. Après la Paix de *Nimegue*, il eut beaucoup à souffrir à cause des réunions qui suivirent ce Traité. Ses pertes furent d'autant plus grandes, que ceux qui avoient eu

* Ce mot est très usité en Allemagne, & signifie les Gardes du Corps du Prince. On voit assez que *Trabans* & *Traine-Bandes*, qui est en usage en d'autres Cours, sont de même origine, & l'un est peut-être l'étymologie de l'autre.

eu la direction de ces réunions n'y entendoient rien, au jugement même des Ministres de France au Traité de *Ryswyck*. La guerre, qui s'alluma entre l'Empereur & les Turcs en 1683, ouvrit au Prince Louis de *Bade* une carriere où il eut tout lieu de signaler la passion qu'il avoit pour les armes. Il battit ces Barbares à *Nissa* & à *Salanckemen*. Il commanda souvent en Chef les Armées de l'Empire, en Hongrie & sur le Rhin. Nous avons déja parlé de lui plus au long, dans le Chapitre de l'Empire en général. Il épousa *Françoise-Sibylle-Auguste*, fille ainée de *Jules-François* dernier Duc de *Saxe-Lawenbourg*. De cette succession, il ne recueillit que la seule Seigneurie de *Schlackawerda* en *Boheme*, le Duc de *Zell* s'étant emparé du Duché de *Lauwenbourg*, comme nous le disons ailleurs; mais il conserva toujours ses prétentions sur cet Etat souverain, dont l'Electeur de *Hanover* est en possession. L'Empire, pour le recompenser de ses services, lui donna en propre le Fort de *Kehl* sur le *Rhin*, se réservant néanmoins le droit d'y mettre la garnison. La Cour de *Vienne* lui ceda quelques Fiefs dans l'*Ortenau*. Ce Prince mourut le 4. Janvier 1707. & laissa deux Princes & une Princesse. L'ainé, nommé GUILLAUME-GEORGE-BERNARD-SIBERT-PHILIPPE DE NERI, est en 1703. Son frere *Auguste-Guillaume-George-Simpert* est née en 1706. Leur sœur AUGUSTE-MARIE-JEANNE est née en 1704. Leur Tutele fut donnée à *Leopold-Guillaume* II, qui résidoit à *Lobaschütz* en Boheme. Ce Prince a le malheur d'être privé de l'usage de la parole. Les Princes de cette Branche sont Catholiques-Romains.

Les Etats de la Maison de *Bade-Bade* sont le Haut Marggraviat de *Bade*, où se trouvent *Bade* & *Stoloffen*; *Kehl* Forteresse de l'autre côté du Rhin,

Rhin, & *Rastadt* où s'est fait le Traité de 1714. entre l'Empire & la France; une partie de la Comté d'*Eberstein*; quelque chose de la Comté de *Sponheim*; *Rodenmacher* dans le *Luxembourg*; *Schlackenwerdt* dans la Boheme, & *Guntzberg* en Suabe. DE LA MAISON DE BADE.

BRANCHE DE *BADE-DOURLACH*.

LEs Marggraves de *Baden-Dourlach* sont descendus d'ERNEST, troisieme fils du Marggrave CHRISTOFLE de *Bade*. Ce Prince, aussi bien que son frere *Bernard* auteur de la Branche que nous venons de parcourir, embrassa la Religion Protestante, & l'introduisit dans les païs de sa domination. Il obtint de l'Empereur *Charles V.* l'Investiture de *Hochberg* à titre de Principauté particuliere, avec une voix à la Diete de l'Empire. Il mourut l'an 1553. ERNEST.

Il eut pour successeur CHARLES, qui, en héritant de ses Etats, hérita en même tems de son zèle pour la Religion Luthérienne. Il quitta la Ville de *Pfortzheim*, qui avoit été la résidence de son pere, pour établir la sienne à *Dourlach*, où il fit bâtir le beau Château de *Carlebourg*. Il fit aussi fortifier le Château de *Hochberg*. Durant les guerres de France sous *Charles IX.* il servit ce Roi contre les Huguenots, & se trouva à la célebre bataille de *Moncontour*. Il mourut en 1477. Il avoit trois fils; ERNEST-FREDERIC qui lui succeda, mais qui n'eut point de posterité; JAQUES, dont

DE LA MAISON DE BADE. dont le fils posthume mourut la même année ; & GEORGE-FREDERIC, de qui sont issus les Marggraves de *Dourlach* d'aujourd'hui.

JAQUES. Le second de ces trois freres quitta la Confession d'*Augsbourg*, & le célebre *Jean Pistorius* lui persuada d'embrasser la Religion Catholique. Il en rétablit l'exercice dans la partie qui lui étoit échue de la succession de son pere. Mais ce changement dura peu; sa mort étant arrivée l'an 1599. & son fils ayant à peine vêcu un an, ses Etats revinrent à son ainé *Ernest-Frederic*, qui en bannit de nouveau cette Religion.

ERNEST-FREDERIC. Nous avons déja marqué, en parlant d'*Edouard-Fortunat* de la Branche de *Bade*, comment ce dernier s'étant plongé dans de grandes dettes, ERNEST-FREDERIC se saisit de son partage. On prétend que sur la fin de ses jours il s'étoit fait de la Religion Reformée, & qu'il vouloit l'introduire dans ses Etats; mais qu'il en fut empêché par sa mort qui arriva l'an 1604. Il vendit *Besigkheim* & *Mundelheim* au Duc *Frederic* de *Wurtenberg*. *Anne* sa fille unique avoit hérité de son oncle maternel la Comté de *Culenbourg* en *Hollande*, & fut mariée à *Walrad* IV, Comte de *Waldeck*. Comme il n'avoit point de fils, tous les biens de la Maison de *Dourlach* se trouverent réunis en faveur de GEORGE-FREDERIC son plus jeune frere.

FREDERIC. Ce dernier possedoit trois excellentes qualités, qu'il est rare de posseder toutes à la fois dans un degré éminent; une bravoure inébranlable, une prudence merveilleuse, & une éloquence à laquelle il étoit difficile de résister. *Rodolphe* II. charmé du mérite de ce Marggrave, le regarda comme l'un des plus dignes Princes de son tems, & eut en lui une extrème

me confiance. Lorsque la plupart des Etats Protestans de l'Empire formerent leur Union, le Marggrave *George-Frederic* fut un de ceux qui la signerent. Il prit aussi le parti de *Frederic* V. Electeur Palatin, lorsqu'il fut chassé du Royaume de *Boheme*. Il leva pour lui une Armée, à la tête de laquelle il se mit en campagne. On en vint à une sanglante bataille, qui fut donnée à *Wimpfen*, entre *Tilli* Général des Impériaux, & le Marggrave de *Dourlach*. La victoire sembloit déja pancher en faveur du dernier, lorsque le feu ayant malheureusement pris aux munitions, cela répandit le desordre dans ses troupes, & contribua fort à la perte de la bataille, & à la triste nécessité où il se vit d'abandonner la campagne à son ennemi. Après cette défaite, il ne lui fut point possible de remettre le pied dans ses Etats, & il vêcut tantôt au service de *Dannemarc*, tantôt dans quelque autre païs. Il mourut en 1637. Heureusement pour ses enfans, avant que de prendre parti contre l'Empereur, il s'étoit démis de ses Etats entre les mains de son fils FREDERIC V. qui n'eut point de part à tous ses malheurs. Cependant, il perdit le procès que nous avons dit qu'il avoit contre les fils d'*Edouard-Fortunat*, auxquels il disputoit le droit de succeder, sous pretexte de l'inégalité de la naissance de leur mere. Il fut condamné à leur restituer tous les *fruits perçus & à percevoir*; c'est pourquoi, afin d'éviter de longues & difficiles discussions, il composa avec eux, & fit qu'ils se contenterent des Bailliages de *Stein* & de *Renchinghen* pour tout dédommagement. Lorsque la fortune favorisa les armes des *Suedois*, le Marggrave *Frederic* se joignit a eux. L'Empereur en fut si indigné, qu'il le fit exclure de l'Amnistie accordée par

DE LA MAISON DE BADE.

De la Maison de Bade.

le Traité de *Prague* en 1634. Mais la Paix de *Westphalie* le rétablit, & non seulement il rentra dans les deux Bailliages de *Stein* & de *Renchinghen* qu'il avoit aliénés par accord, comme on vient de le voir; mais même on y éteignit le Subside annuel que le Bas Marquisat avoit accoutumé de payer au Haut Marquisat. Il fut aussi règlé que les deux Branches de la Maison de *Bade* auroient alternativement le pas & la préséance à toutes les Assemblées générales & particulieres de l'Empire; mais que la préséance demeureroit néanmoins au Marggrave *Frederic* tant qu'il vivroit. Sa quatrieme femme, qui étoit fille de *Jaques* dernier Seigneur de *Gerols-Eck*, l'institua son héritier; & quoiqu'il n'en eût point d'enfans, cette alliance lui apporta les biens allodiaux de cette Maison, avec un capital de cent-mille florins qu'elle avoit sur la Seigneurie de *Lohr*. Ce fut en vertu de cette somme que son fils *Frederic* VI. fut mis en possession de cette Seigneurie par Arrêt de la Chambre Impériale, jusqu'à l'entier remboursement du capital & des interêts. Cette difficulté ne fut point règlée par le Traité de *Westphalie*, qui en remit la décision à deux ans de-là. *Frederic* V. mourut en 1659. & laissa trois fils qui sont à remarquer, à savoir FREDERIC VI. qui lui succeda, *Charles-Magnus*, & *Gustave-Adolphe*. Ce dernier, qui étoit Catholique-Romain, servit quelque tems dans les troupes de l'Empereur, & fit la campagne de 1663. contre les *Turcs*; mais il embrassa ensuite l'état Ecclésiastique, & fut fait Abbé de *Fulde* en 1671. & de *Kemten* en 1673. Il mourut en 1677. peu de tems après avoir été fait Cardinal. *Charles-Magnus* mourut fort jeune, & laissa un fils nommé *Charles-Frederic*, qui fut de la Religion Ca-

Catholique-Romaine, & qui décedà sans postérité en 1676. De la Maison de Bade.

L'ainé, *Frederic* VI. s'étoit attaché à la *Suede*, & avoit rendu de grands services à cette Couronne dans le Corps de troupes du Duc de *Weimar*, & ensuite dans les guerres qu'eut *Charles-Gustave* contre *Casimir* Roi de *Pologne*. Mais après la mort de son pere, comme il se vit maitre d'un Etat, il s'attacha à l'Empereur; & pendant la guerre de 1663. contre les Turcs, il exerça le *Directoire*, conjointement avec l'Evêque de Munster. Il commanda ensuite l'Armée Impériale contre la *France*, en qualité de Feld-Maréchal-Général; & ce fut lui qui reprit *Philipsbourg* en 1676. Il mourut l'année suivante, & laissa deux fils, à savoir FREDERIC-MAGNUS qui fut son successeur, & *Charles-Gustave*. Le dernier, décedé en 1703, n'a eu qu'une fille, laquelle a épousé *Jean-Guillaume* Duc de *Saxe-Eisenach*. FREDERIC-MAGNUS sentit tout le poids de la guerre de 1688, & il fut privé de ses Etats, dont il ne recommença de jouïr qu'en 1697. Il mourut le 17 Juin 1709. âgé de 62 ans. Ses fils sont:

CHARLES-GUILLAUME, qui lui a succedé; & *Christofle*. Le premier a épousé *Madeleine-Wilhelmine de Wurtenberg-Stutgard*, de laquelle il a un fils nommé *Frederic*. Le second, qui est au service des Provinces-Unies, a trois fils, dont l'ainé *Charles-Auguste-Jean-Reinhard* est né le 14. Novembre 1712.

Il y a une autre famille qui descend de *Frederic* VI. à favoir les Barons de MUNTZENHEIM, qui doivent leur naissance à une intrigue amoureuse que ce Marggrave eut avec la fille d'un Colonel. Les Barons de Muntzenheim.

Les Etats de la Maison de *Baden-Dourlach* font, le Bas-Marquisat, qui confine au Bas-Palati- Les Etats de Baden Dourlach.

De la Maison de Bade.

latinat. Les Lieux les plus remarquables sont *Dourlach*, *Pfortzheim*, la Seigneurie de *Lohr*, la Principauté ou Marquisat de *Hochberg*, la Seigneurie de *Baden-Weiler*, la Seigneurie de *Rœteln*, la Comté de *Sausenberg*. Les Princes de cette Branche sont Luthériens.

CHAPITRE XIII.

DE LA MAISON DES *PRINCES D'ANHALT.*

Son Ancienneté.

L'Empire d'Allemagne a peu de familles plus anciennes que celle des Princes d'ANHALT. Car quoique quelques-uns croyent en trouver l'origine en *Bernhold* & en *Beringer* son fils, & qu'ils prétendent trouver une consanguinité entre cette Maison & celle des *Ursins* en *Italie*; il faut cependant avouer qu'ils ne prouvent pas assez solidement leur systême; & il y a plus d'apparence à soutenir que les Princes d'*Anhalt* sont une continuation de l'illustre Maison d'*Ascagne* *, qui fleurissoit dans le onzieme siecle.

Un Seigneur de cette Maison, à savoir OTTON

* C'est le nom Latin *Ascania*, d'une Ville nommée en Allemand ASCHERSLEBEN; qui est l'origine de cette illustre Maison, dont les Branches éteintes ont occupé le Duché de *Saxe* & la Marche de *Brandebourg*, & le Duché de *Saxe-Lauwenbourg*.

TON surnommé *le Riche*, gouvernoit sous les Regnes des deux *Henris*, IV. & V. Sa femme *Helice*, fille de *Magnus* dernier Duc de *Saxe* de l'ancienne famille de *Billung*, lui apporta le Marquisat de *Soltwedel*, qui avoit déja appartenu à ses ancêtres, & que son beau-pere *Magnus* avoit repris sur les *Wendes* qui s'en étoient emparés. Après la mort de *Magnus*, arrivée l'an 1106, il forma des prétentions sur le Duché de *Saxe* contre *Lothaire* de *Suplinbourg* à qui l'Empereur *Henri* V. en avoit accordé l'Investiture; mais il ne put venir à bout de son dessein, & il fut obligé de se contenter du Marquisat de *Solwedel* dont le même Empereur l'investit. Les troubles étant survenus entre l'Empereur & le Pape, il prit parti pour le second, & fut fait prisonnier. Il n'eut pas plutôt racheté sa liberté, qu'il entra dans une Ligue, que les Princes de *Saxe* avoient formée contre Sa Majesté Impériale, à la sollicitation du Pape; & en 1115. il battit les *Wendes*, qui, à la recommandation de l'Empereur, étoient venus faire des courses sur ses Terres, avoient détruit *Bernbourg*, & ravagé les environs de *Cöthen*. Il fit achever le Château d'*Anhalt*, que son oncle *Esicon* V., Marquis de *Soltwedel* & d'*Aschersleben*, avoit commencé, & dont ses descendans portent aujourd'hui le nom. On place ordinairement sa mort dans l'année 1123. Entre les fils qu'il avoit, il y en a un très remarquable dans l'Histoire, à savoir ALBERT, surnommé l'*Ours*.

DES PRINCES D'ANHALT.

ALBERT prit parti contre *Lothaire* II. qui même le fit prisonnier; mais il fut relâché par le Traité de Paix, & changeant de sentimens, il rendit de grands services à cet Empereur contre les *Romains* revoltés, qui avoient chassé le Pape *Innocent* & installé *Pierre Leon* à sa pla-

ALBERT l'OURS.

DES PRINCES D'ANHALT.

I. Electeur de Brandebourg.

ce. L'Empereur, sensible au zèle qu'il avoit témoigné dans cette occasion, l'investit du Duché de *Holstein*, quoiqu'à proprement parler, il ne pût s'en rendre maitre. Après la mort de *Lothaire*, *Albert* songea à profiter des troubles qui survinrent par la mesintelligence de *Conrad* III. & d'*Henri* Duc de *Saxe* & de *Baviere*. Il prit ce tems pour se mettre en possession du Duché de *Saxe*, & lui prit encore *Lunebourg*, *Bardevick*, *Breme* & quelques autres Places. Mais les forces d'*Henri* étoient trop supérieures; & quoique ce Duc mourût peu après à *Quedlinbourg*, cependant les Tuteurs d'*Henri* le *Lion* son fils, avec l'appui des autres Princes de *Saxe*, pousserent vigoureusement la guerre contre *Albert* l'*Ours*. Ils tomberent sur son païs, raserent les Villes de *Bernbourg*, d'*Anhalt*, de *Gröninghen*, de *Witecke*, de *Göbelitz*, & saccagerent ses Etats: de sorte qu'*Albert* fut obligé de sauver son païs d'un plus grand ravage, en leur sacrifiant ses prétentions. D'un autre côté, l'Empereur *Conrad* lui donna la Marche de *Brandebourg* qui étoit vacante, & qu'il remit en bon état. Il fit bâtir ou reparer *Berlin*, *Bernau*, *Bernwald*, *Bernstein* & autres Lieux, qui portent encore dans leur premiere syllable son surnom d'*Ours* *. A la place des *Wendes* il y établit des Colonies d'Allemands, & prit la Ville de *Brandebourg*, après s'être rendu maitre de *Sackovi*, Prince des *Wendes*, en 1157; & adoucit par ce mélange les mœurs de cette féroce Nation, qu'il aprivoisa après l'avoir subjuguée. La Comté de

* Un Ours s'appelle en Allemand *Bär*; on prononce *Bër*. Il fait au Génitif *Bären*, & on prononce *Bëren*, & presque *Bërn*. C'est l'étymologie du nom de *Berne* Ville de Suisse, qui a un Ours dans ses Armes.

de *Plotzke* lui vint après la mort du Comte *Bernard* de *Plotzke*. Il eut de sanglantes querelles avec *Henri le Lion*, & mourut en 1170. Il laissoit deux fils, dont l'aîné OTTON eut l'Electorat de *Brandebourg*, que sa posterité posseda avant la Maison de *Hohenzollern*. Le cadet, nommé BERNARD, eut l'Electorat de *Saxe*, dont ses descendans ont joui avant la Maison de *Saxe* d'aujourd'hui. La Branche d'*Otton* s'éteignit avec *Jean* IV. du nom, XII. Electeur de *Brandebourg* de la Maison d'*Anhalt*, décedé en 1322. Nous ne parcourrons point cette suite d'Electeurs, parce qu'elle n'a aucun rapport avec l'état politique de l'Europe, telle qu'elle est aujourd'hui.

DES PRINCES D'ANHALT.

BERNARD frere d'*Otton*, eut, comme nous venons de dire, l'Electorat de *Saxe*. Il mourut en 1212. & laissa deux fils. ALBERT l'aîné succeda à l'Electorat, & HENRI le *Gras* fut Prince d'*Anhalt*: c'est la Tige de la Maison d'*Anhalt* d'aujourd'hui. D'ALBERT, décedé en 1260, nâquirent ALBERT II. Electeur de *Saxe*, & JEAN duquel étoient descendus les Ducs de *Saxe-Lauwenbourg*. La posterité d'*Albert* II. finit en 1422. dans la personne d'ALBERT III. du nom, VIII. & dernier Electeur de *Saxe*, qui avoit succedé à son frere RODOLPHE III. dont les deux fils SIGISMOND & WENCESLAS furent écrasés sous les ruines d'une Tour qui s'écroula en 1406. *Barbe* leur sœur fut mariée à *Jean le Chymiste*, Marggrave de *Brandebourg* de la nouvelle Maison. La Branche qui étoit issue de *Jean*, & qui fut appellée de *Saxe-Lauwenbourg*, fut éteinte par le décès de *Jean-François*, dernier Duc de ce nom, qui mourut en 1689. & ne laissa que deux filles, *Anne-Marie-Françoise*, & *Françoise-Sibylle-Auguste*: l'une est mariée en secondes nôces au Prince *Jean-Gaston*

DES PRINCES D'ANHALT.

ton de *Toscane*, l'autre est veuve du Prince *Louis-Guillaume* de *Bade*. Nous avons parlé ailleurs de la maniere dont ce Duché est venu à la Maison de *Brunswick-Hanover*. Nous suivrons présentement la posterité d'*Henri le Gras*, Tige de la Maison des Princes d'*Anhalt* d'aujourd'hui, qui est tout ce qui reste de cette illustre Famille.

BERNARD fils d'*Albert l'Ours*, ayant obtenu de l'Empereur *Frederic* le Duché de *Saxe* après la dégradation d'*Henri* le *Lion* Duc de *Saxe* & de *Baviere*, laissa deux fils, *Albert* & HENRI. Le second hérita de son pere les Comtés d'*Anhalt* & d'*Ascagne*. L'Empereur Otton IV. ayant été excommunié par le Pape, & *Frederic* II. ayant été élu en sa place, *Henri* s'attacha d'abord au premier; mais lorsqu'il vit que la fortune l'abandonnoit, il le quitta aussi & se rangea du côté de *Frederic*. *Otton* en eut tout le ressentiment imaginable, & étant entré dans l'Etat d'*Henri*, il y laissa d'affreuses marques de sa vengeance, mettant tout à feu & à sang dans les lieux de son passage. Il prit aussi *Staßfurt* qui, dit-on, appartenoit alors à ce Prince, & le donna au Duc *Albert* de *Saxe*. Mais l'Empereur *Frederic* ayant repris cette Ville, la donna à l'Archevêque de *Magdebourg*. Le Comte *Henri* obtint de *Frederic* le rang de *Prince* d'*Anhalt*; mais il s'attira la haine du Clergé & l'Excommunication du Pape, par la séverité dont il usa envers un Abbé à qui il fit crever les yeux & couper la langue, parce que cet Ecclésiastique menoit une vie déréglée. Cependant, cette affaire fut assoupie. Peut-être se trouva-t-il que l'Abbé avoit mérité ce traitement, & qu'il étoit heureux d'en sortir à si bon marché. *Henri* mourut en 1257. & laissa trois fils,

fils, entre autres, OTTON, SIFFROI, & BERNARD.

Des Princes d'Anhalt.

Le prémier eut la Comté d'*Ascagne* avec la Ville d'*Ascherslebe*, les Places situées sur le *Hartz*, & la Prévôté du Monastere de *Gernrode*. Le Château & la Ville de *Wegeleben* fut donnée en Fief à l'Archevêché de *Magdebourg*, & passa ensuite à l'Eglise de *Halberstadt*. En 1267. la guerre s'étant allumée entre *Gonthier* Archevêque de *Magdebourg* & le Marggrave de *Brandebourg*, *Otton* prit parti pour le dernier, qui en récompense lui donna quelques biens, entre autres, la Charge de Drossart dans l'Archevêché de *Magdebourg*, avec quatre-vingts Marcs d'argent tous les ans. Mais lorsqu'il eut perdu son fils unique, il ne songea plus qu'à se satisfaire, sans s'embarasser de ses héritiers. Dans cet esprit, l'an 1311. il engagea le Château d'*Eversberg* à un Gentilhomme nommé *Henri* de *Langhenhausen*; & deux ans après, la Maison & le Village de *Gersdorff* & quelques autres biens, à *Ulric* de *Regenstein*. L'an 1315. il se rendit Feudataire d'*Eric* II. Roi de *Dannemarc*, & promit de tenir à Fief de Sa Majesté les Villes d'*Aschersleben*, *Hartzgerode*, & *Bruck*, & les Châteaux de *Saxenbourg*, d'*Hoya* & *Swaringhen*, de *Wederstorf* & d'*Anhalt*, moyennant une pension de cinq-cens Marcs valeur de *Séland*. *Otton* mourut la même année, sans aucun héritier mâle. Sa Veuve fit beaucoup de tort à la Maison d'*Anhalt*, en livrant à l'Evêque de *Halberstadt* la Comté d'*Ascagne* qui lui étoit assignée pour Douaire. De *Sifroi* & de *Bernard*, freres d'*Otton*, se formerent deux Branches, à savoir celle de *Zerbst* & celle de *Bernbourg*. Nous commencerons par la seconde.

Ancienne Branche de Bernbourg.

BERNARD, conjointement avec son frere *Sifroy*

DES PRINCES D'ANHALT.

froy, s'engagea dans une guerre contre le Marg-grave de *Misnie*, & attira de grands malheurs à sa Maison. On ne sait en quelle année il mourut; les uns disent en 1267, les autres en 1310. Entre ses fils, on remarque BERNARD II. & ALBERT; ce dernier fut Evêque de *Halberstadt*, & ce fut lui dépouilla sa Maison de la Comté d'*Ascagne*, pour l'annexer à son Evêché.

BERNARD II. son frere engagea aux Seigneurs de *Querfurt* le Château de *Wolfesberg* l'an 1309. Mais cinq ans après, l'Abbesse de *Quedlinbourg* l'investit de *Hoym*, de *Roslaw* & de *Bürow*. Après la mort de son frere *Otton*, il s'empara de la Comté d'*Ascagne*, & en prit l'Investiture de l'Empereur *Louis IV*. De-là vint la dispute qu'il y eut entre lui & son frere, qui prétendoit que c'étoit de lui & de son Eglise qu'il la faloit prendre. Il ne vit point la fin de cette querelle; & sa mort, arrivée l'an 1318, prévint l'accommodement. De deux fils qu'il laissa, le plus jeune nommé *Henri*, qui vêcut dans un Couvent, renonça à l'hérédité paternelle, moyennant soixante Marcs d'argent de revenu. L'aîné nommé BERNARD III. fut surnommé *le Dépouillé*, parce que l'Evêque de *Halberstadt* son oncle, assisté de la veuve d'*Otton*, s'empara entierement de la Comté d'*Ascagne* & de la Ville d'*Ascherslebcn*. L'Empereur *Louis* IV. eut beau prendre cette affaire à cœur; en-vain il ordonna la restitution de cet Etat; *Bernard* ne put y rentrer, & depuis ce tems-là cette Comté est demeurée annexée à l'Evêché de *Halberstat*. *Bernard* mourut l'an 1348. & eut trois fils, BERNARD IV, HENRI, & OTTON. Le premier mourut enfant; le second, qui vêcut jusqu'à l'an 1374, eut deux fils, à savoir

Ro-

Rodolphe, qui fut Evêque, & *Bernard* V. qui mourut sans enfans, on ne sait précisément en quelle année. **DES PRINCES D'ANHALT.**

OTTON, le troisieme fils de *Bernard* III. eut entre autres enfans *Bernard* VI. qui décedant l'an 1468, ne laissa qu'une fille nommée *Mechtilde*, mariée à *Sigismond* II. d'*Anhalt* de la Branche de *Zerbst*; ainsi finit celle de *Bernbourg*.

La Branche de *Zerbst* est issue de SIFROY, fils d'*Henri le Gras*. Ce Prince eut pour sa part de la succession, les Seigneuries de *Zerbst*, de *Dessau* & de *Cöthen*. Il fit présent de *Burow* à l'Ordre Teutonique. D'un autre côté, l'Archevêque *Rodolphe* lui engagea la Ville de *Jessen*, avec la Ville & le Château de *Zorbeck*, pour mille Marcs d'argent qu'il prêta à ce Prélat. L'an 1282. il s'engagea, à la sollicitation d'*Eric* Archevêque de *Magdebourg*, dans une guerre avec le Marggrave de *Misnie*, & cette entreprise lui fut très funeste. Car lorsque le Comte de *Falkenstein* lui eut pris le Château de *Rama*, non content de se brouiller avec l'Archevêque, il appella à son secours le Marggrave de *Misnie*. Le Marggrave *Thierri* vint effectivement, avec son neveu *Frederic*, fils d'*Albert* Marggrave de *Thuringe*. Mais *Sifroy* les attaqua la nuit dans le tems qu'ils ne se défioient point de lui, & fit ces deux Princes prisonniers. Le Marggrave *Thierri* fut obligé de payer une grosse somme d'argent pour sa rançon. Mais lorsqu'il fut élargi, & que son neveu *Frederic* se fut sauvé de prison, ils se jetterent dans le Païs d'*Anhalt*, où ils firent d'horribles ravages; ils démantelerent *Cöthen*, prirent *Delitch* & *Bitterfeld*, & on fut contraint de leur laisser ces deux Places pour les fraix de la guerre. *Sifroy* se **Ancienne Branche de Zerbst.**

démit

DES PRINCES D'ANHALT.

démit enfin du Gouvernement, & se retira dans le Couvent des Dominicains de *Magdebourg*, où il mourut en 1348.

Il eut pour successeur son fils ALBERT, qui fut surnommé *l'Ancien*. Celui-ci, se laissant persuader par la Maison de *Brandebourg*, se mêla fort à contre-tems dans les querelles d'*Albert* Marggrave de *Thuringe* avec son fils *Frederic le Mordu*. Il comptoit bien de pouvoir mettre à profit leur division, & s'approprier quelque chose de leurs Etats; mais l'évenement répondit mal à ses esperances, & *Frederic* ne le laissa pas long-tems dans une idée si flateuse. Il tomba sur lui si à propos, qu'il lui tailla en pieces quatre-mille hommes, & le prit lui-même avec cinq-mille autres prisonniers. La Paix, qui fut ensuite conclue entre le *Brandebourg* & le Marggrave *Frederic*, rendit la liberté à *Albert*; mais ce ne fut pas sans payer une grosse rançon.

Ce fut du tems d'*Albert*, que l'usage de la Langue des *Wendes*, qui étoit une Dialecte de l'*Esclavonne*, fut absolument interdit dans les Tribunaux de la Jurisdiction d'*Anhalt*. Il mourut en 1316. De quatre fils qu'il avoit, les deux plus jeunes entrerent dans l'état Ecclésiastique. Le second, nommé *Waldemar*, fut tué en 1367. à la bataille qui se donna entre *Magnus-Torquatus* Duc de *Brunswick*, & *Gerard* Evêque de *Hildesheim*. Il laissa un fils, nommé *Waldemar* comme lui; mais ce fils ne lui survêcut que douze ans, & n'eut point de posterité. L'ainé, qui s'appelloit ALBERT II, est celui qui continua la famille. Lorsque *Waldemar* Electeur de *Brandebourg*, de la Maison d'*Anhalt*, eut fait prisonnier *Frederic le Mordu* Marggrave de *Misnie*; entre autres conditions rigoureuses qu'il exigea de lui pour le

le remettre en liberté, il le voulut obliger de donner *Elisabeth* sa fille unique à *Albert* II; & prétendit outre cela qu'il donnât pour la dot de cette Princesse, tout le païs qui est situé le long de la *Pleisse*. Les Etats du Païs refuserent de se soumettre à cette cession, à moins qu'ils n'en reçussent l'ordre de la bouche même de leur Souverain. *Albert* prit avec lui une Escorte pour leur amener le Marggrave prisonnier à *Altenbourg*, afin que les Etats d'*Osterland* pussent entendre le commandement de leur Prince immédiatement. Pendant qu'ils étoient en marche, les amis de *Frederic* se mirent en embuscade, & tomberent si à propos sur l'Escorte qui le conduisoit, que non seulement ils le délivrerent, mais encore ils prirent *Albert* prisonnier. Alors la carte fut changée, & ce fut son tour d'accepter les conditions fâcheuses qu'on exigea de lui pour sa rançon. On le força de renvoyer la Princesse, de rendre la dot, & de payer encore une grosse somme d'argent. DES PRINCES D'ANHALT.

Lorsqu'en 1322. la Branche d'*Anhalt*, qui possedoit l'Electorat de *Brandebourg*, s'éteignit, *Albert* fit valoir son droit sur cette importante succession; mais l'Empereur *Louis*, qui la destinoit à son fils de même nom, vint à la traverse, & lui enleva cette riche dépouille. Il est vrai qu'il en obtint l'Investiture de l'Empereur *Charles* IV. mais il ne put s'en mettre en possession. Il réussit mieux à augmenter son païs par l'acquisition de quelques Villages, qu'il acheta des Seigneurs à qui ils appartenoient. On croit avec quelque fondement, que ce fut à lui que l'Electeur de *Brandebourg* engagea les Villes de *Gartz*, *Prentzlau* & *Templin*, pour un emprunt d'argent. D'un autre côté, l'an 1342. il ceda le Château d'*Arns-*

leben

DES PRINCES D'ANHALT.

leben sur la *Bode* à *Otton* Archevêque de *Magdebourg*. Il mourut en 1362. Son successeur fut JEAN I. son fils ainé. Le second, nommé *Albert* III. étoit mort dès l'année 1359. Le troisieme, nommé *Rodolphe*, étoit Evêque de *Schuerin*, & ne vêcut que deux ans après son pere.

JEAN fit une alliance qui le rendit malheureux. Il épousa *Elisabeth* Princesse de la Maison de *Henneberg*. Jamais mariage ne fut plus accompagné d'amertume. *Elisabeth* rendit la vie si insupportable à son époux, que ne pouvant vivre plus long-tems avec elle, il fut réduit à la quitter en 1328, & mena une vie errante & infortunée, jusqu'à ce que la mort de son pere l'obligea de revenir dans son païs pour en prendre le Gouvernement. Il fit sa résidence à *Zerbst*. L'an 1367, il racheta le Château d'*Albrechtsheyn*, de *Baltazar* & de *Guillaume* Landgraves de *Thuringe*, & Marggraves de *Misnie*. En échange, *Otton* Electeur de *Brandebourg* dégagea les Villes de *Gartz*, *Prentzlau*, & *Templin*, dont nous venons de parler. *Jean* engagea aussi en 1570. le Château de *Lindau* & son Territoire au Comte *Albert* de *Lindau*; & en 1378. il se brouilla avec *Wratislas* Duc de *Pomeranie*. Cette querelle lui fut utile, en ce qu'ayant eu l'avantage de cette guerre & fait des prisonniers de marque, il tira beaucoup d'argent de leur rançon. Il mourut en 1382. Ses trois fils étoient ALBERT IV. surnommé *le Boiteux*, SIGISMOND I. & WALDEMAR III. Le dernier mourut en 1392. sans posterité. Les deux autres formerent deux Lignes, dont la premiere dura peu. Nous en dirons quelque chose en peu de mots.

Ancienne Branche de Cöthen.

ALBERT IV. Auteur de l'ancienne Branche de COTHEN, eut avec ses freres une dangereuse guerre

guerre à soutenir contre l'Archevêque de *Magdebourg*. Leurs troupes perdirent deux batailles consécutives, La Ville de *Cöthen* fut assiegée, & le païs désolé. L'Archevêque se rendit maitre de *Worpsick* & de *Thum*; & sans doute les Princes d'*Anhalt* auroient fait de plus grandes pertes, si *Bernard* Duc de *Brunswick* n'eût employé sa médiation pour assoupir cette querelle. En 1408, *Thiemon* Evêque de *Meissen* donna au Prince *Albert le Boiteux* *Jesznitz* à titre de Fief. Et cinq ans après, le Chateau de *Dornbourg* lui fut engagé par *Robert* de *Schierstadt*. *Albert* mourut en 1424. & laissa trois fils. 1. WALDEMAR qui lui succeda, & n'eut de son mariage qu'un fils & une fille: l'un fut Chanoine, & l'autre prit le voile. 2. ADOLPHE. 3. ALBERT.

DES PRINCES D'ANHALT.

Adolphe eut cinq fils, dont les deux premiers, *Bernard* & *Melchior*, moururent dans le célibat; *Guillaume* se fit Cordelier, & mourut dans cet Ordre en 1405. *Magnus*, après avoir été quelque tems Assesseur de la Chambre Impériale, se fit d'Eglise, & mourut Prévôt de la Cathédrale de *Magdebourg*. *Adolphe*, qui étoit le cinquieme, fut Evêque de *Mersbourg*. *Albert* V, troisieme fils d'*Albert* IV, eut un fils & quatre filles, dont trois se cloitrerent. La quatrieme, nommée *Dorothée*, épousa un Comte d'*Oetinghen*. Le fils, appellé PHILIPPE, eut le malheur d'être blessé à un Tournoi qui se donna à *Dresde* en 1500, & mourut à *Halle* où il s'étoit fait transporter. Revenons à SIGISMOND I. qui continua la Branche de *Zerbst*.

Suite de la Branche de Zerbst.

Il fit un accord avec ses neveux, de conserver les Etats de leur Maison sans les diviser; & on règla que celui qui proposeroit le partage, en seroit puni en perdant sa part au Château & à la Ville de *Hartzgerode*. *Sigismond* s'ac-

DES PRINCES D'ANHALT.

accompagna *Frederic* de *Brunswick*, & pensa périr avec ce Prince, lorsqu'il fut attaqué par le Comte de *Waldeck* & les autres assassins qui le massacrerent, dans le tems qu'il alloit se faire couronner Empereur. *Sigismond* à peine put se sauver, lui troisieme, des mains du Comte & de ses complices. Il mourut en 1405. Il avoit entre autres enfans trois fils, dont l'ainé SIGISMOND II. épousa *Mathilde*, qui restoit seule de la Branche de *Bernbourg*, & de laquelle il n'eut point d'enfans. ALBERT VI. son second fils eut pour femme l'Héritiere des Comtes d'*Eglen*; ce mariage fut aussi stérile. Il n'y eut que GEORGE I. le troisieme fils de *Sigismond*, qui perpétua la Maison. Il fit avec *Frederic le Belliqueux* Electeur de *Saxe* un accord pour la succession de *Barby*, & convint qu'au cas que les Comtes de cette Maison vinssent à manquer d'héritiers, la Seigneurie de *Walter-Niebourg* en seroit détachée & donnée à la Maison d'*Anhalt*, comme il arriva en effet en 1659. *Wenceslas* de *Biberstein* lui promit aussi, en cas qu'il mourût sans enfans, la succession aux Seigneuries de *Sorau*, *Storckau*, & *Beskau*; mais cette promesse ne fut point effectuée.

GEORGE.

George I. mourut extrèmement âgé, l'an 1474. Il avoit été marié quatre fois. Il n'eut point d'enfans du premier lit, ni du second; mais du troisieme il eut WALDEMAR; & du quatrieme nâquirent ERNEST, GEORGE II, SIGISMOND III, & RODOLPHE IV. GEORGE II. étoit d'une force si extraordinaire, qu'il pouvoit lui seul lever un fardeau que huit hommes pouvoient à péine ébranler. *Jean* Electeur de *Brandebourg* lui engagea *Cotbusz* & *Peitze*. Il mourut en 1504, sans avoir d'enfans. *Sigismond* II. étoit mort en 1487, sans être marié.

Ro-

RODOLPHE suivit le penchant qu'il avoit pour la guerre, & s'attacha à *Maximilien*. Ce fut lui qui dégagea ce Prince, lorsque ceux de *Bruges* le tenoient en arrêt, & il se mit à sa place pour caution. De-là vient que l'Empereur *Frederic* l'exemta, & toute la Maison d'*Anhalt*, des contributions qu'on exigea de tout l'Empire pour réduire les rebelles de *Bruges*. Dans la guerre de *Hongrie* en 1490. il rendit de très grands services à l'Empereur. En 1507. il remit à l'Empereur la Seigneurie de *Kitzbuhel* dans le *Tiròl*, qui lui avoit été cedée à certaines conditions. Il commanda les Troupes Impériales contre le Duc *Charles* d'*Egmond* de *Gueldre*, & prit la Forteresse de *Budroy*. Ce fut à ce siege, si l'on en croit quelques-uns, que l'on se servit pour la premiere fois des Mortiers à Bombes. Il servit ensuite en *Italie* contre les *Venitiens*, reprit *Vicenze* qui se rendit; & il defendit *Verone* contre les *Venitiens* avec tant de bravoure, qu'ils furent contraints d'abandonner enfin le siege avec perte. Il gagna deux Victoires contre *Alvian*, leur Général. Ce Héros mourut l'an 1513. On accusa les *Italiens* d'avoir contribué à sa mort par le poison. DES PRINCES D'ANHALT. RODOLPHE.

WALDEMAR son frere s'empara de la Ville & du Château de *Bernbourg* en 1492. après la mort de *Bernard* IV, dont la veuve, qui en jouïssoit comme de son Douaire, avoit dessein d'en faire présent à l'Eglise de *Magdebourg*. Il obtint aussi en 1495. un Décret de l'Empereur *Maximilien* I. par lequel il étoit ordonné que la Comté d'*Ascagne* avec toutes ses dépendances lui seroit rendue par l'Evêché de *Halberstadt*; mais il n'en put obtenir l'effet. Il mourut en 1500. WALDEMAR.

WOLFGANG son fils unique lui succeda, & demanda à partager avec ses oncles. Il eut pour WOLFGANG.

DES PRINCES D'ANHALT. sa part, *Cörhen*, *Ballenstadt*, *Bernebourg*, & *Sandersleben*. Il fut un des premiers à se déclarer pour la Reformation de *Luther*, dont il devint un des plus zèlés partisans. En 1530. à la Diete d'*Augsbourg*, il ne fit point difficulté de se joindre à ceux qui présenterent la nouvelle Confession de Foi à *Charles* V ; & ensuite il s'engagea dans la Ligue de *Smalcalde*. Mais lorsque le parti de l'Empereur eut pris le dessus, que l'Electeur de *Saxe* fut battu & fait prisonnier à la bataille de *Muhlberg* ; *Wolfgang*, qui se trouvoit dans l'Armée vaincue, eut bien de la peine à se tirer de ce danger. Ses Etats furent confisqués. *Sigismond* Comte de *Lodron* se les fit donner par l'Empereur ; & voyant qu'il ne pouvoit pas les garder longtems, il s'accommoda de son droit avec *Henri* Burgrave de *Misne*, qui, malgré les oppositions des autres Princes d'*Anhalt*, obtint de l'Empereur des Lettres d'Investiture. A quelques années delà, lorsque l'Electeur *Maurice* de *Saxe* eut chassé d'*Inspruck* l'Empereur & contraint le Parti ennemi à signer la Transaction de *Passau*, le Prince *Wolfgang* fut rétabli dans ses biens par ce Traité, & en jouït jusqu'à l'an 1562., que ne se sentant point d'inclination pour le mariage, il abdiqua ; se reservant une pension annuelle. Il résida premierement à *Coswick*, & ensuite à *Zerbst*, où il déceda en 1566. Il faut à présent remonter à son oncle ERNEST.

ERNEST. Ce Prince rendit *Cotbusz* & *Peitze* à *Joachim* Electeur de *Brandebourg*, qui le remboursa des sommes pour lesquelles ces Villes étoient engagées. Il mourut en 1516. De trois fils qu'il avoit, & qui partagerent entre eux son païs, JOACHIM le plus jeune, qui avoit eu *Dessau* pour son partage, mourut en 1561. sans posterité; il étoit Luthérien. Le second, nommé

mé GEORGE III. qui eut pour son appanage Hartzgerode & les Comtés de *Warmsdorff* & de *Plotzke*, fut surnommé *le Théologien*, à cause de l'étude particuliere avoit faite de cette science. On le surnomma assi *le Zèlé*, à cause de l'empressement qu'il eut pour l'établissement du Lutheranisme. Il étoit Prévôt de la Cathédrale de *Magdebourg*, & mourut agé de 45 ans, en 1552. DES PRINCES D'ANHALT.

L'ainé, nommé JEAN IV. qui eut pour sa part le Païs de *Zerbst*, étoit un Prince aimable par sa bonté. On dit de lui, qu'il avoit permis à ceux de ses sujets qui vouloient bâtir, d'aller couper dans ses forêts autant de bois qu'ils en avoient besoin. Quelques Conseillers lui remontrerent que cela effarouchoit le gibier & gâtoit la Chasse. *J'aime mieux*, leur dit-il, *avoir des hommes logés autour de moi, que des bêtes sauves dans mes forêts.* Il mourut fort regretté de son peuple, l'an 1551. Il avoit trois fils, à savoir CHARLES, qui mourut sans enfans: JOACHIM-ERNEST, & BERNARD VII: ce dernier n'eut qu'un fils, auquel il survêcut. JEAN IV.

JOACHIM-ERNEST, de qui sont issus tous les Princes de la Maison d'*Anhalt* d'aujourd'hui, signala son courage à la bataille de St. *Quentin* contre les François. Il embrassa la Religion Reformée, & se vit maitre de toute la succession d'*Anhalt*. Il mourut en 1586. Les cinq fils qui lui restoient alors, partagerent ses Etats, & formerent autant de Branches, que nous allons parcourir en peu de mots. JOACHIM ERNEST.

Branche de *Deſſau* pendant la guerre de trente ans; ju'qu'à ce qu'enfin la Paix de *Weſtphalie* ayant rendu le calme à l'Empire, il jouït de la tranquillité publique juſqu'a l'année 1660. Son fils *Jean-George* II. fut Feld-Maréchal des Armées de *Frederic-Guillaume* Electeur de *Brandebourg*, qui lui confia le Gouvernement de la Marche de *Brandebourg*. Il commanda en 1672. & 73. les Troupes que cet Electeur envoya contre la France; mais il ſe retira enſuite dans ſon païs, où il déceda l'an 1693. ne laiſſant qu'un fils unique, qui lui a ſuccedé. DES PRINCES D'ANHALT.

LEOPOLD Prince d'*Anhalt-Deſſau*, Général des Troupes de Sa Majeſté Pruſſienne, a été élevé à la Dignité de Prince de l'Empire en 1701. Il eſt marié, & n'a point d'enfans. LEOPOLD.

BRANCHE

D'ANHALT-BERNBOURG.

CEtte Branche a pour tige le Prince CHRISTIAN, ſecond fils de *Joachim-Erneſt*. Son appanage fut la Seigneurie de *Bernbourg*, la Comté de *Ballenſtedt*, avec le Bailliage de *Hartzgerode* & l'Abbaye de *Gernrode*. Sa vie ſe paſſa preſque toute ou à voyager, ou a faire la guerre, ou à s'appliquer aux affaires. Il ſe rendit à *Conſtantinople*, pour voir la cérémonie de la Circonciſion d'un fils du Sultan. De retour de ce voyage, il s'arrêta à la Cour de *Chriſtian* I. Electeur de *Saxe*, qui lui donna le Commandement des Troupes auxiliaires qu'il envoyoit à *Henri* IV. Roi de *France*. *Chriſtian* rendit en cette occaſion de très grands ſervices à ce Monarque. En 1592. après la mort du

DES PRINCES D'ANHALT.

Comte de *Manderscheid* Evêque de *Strasbourg*, il s'éleva de grands troubles au sujet de la succession. Les Capitulaires Protestans élurent le Marggrave *George* de *Brandebourg-Jägerndorff*; & au contraire, les Capitulaires Catholiques donnerent leur suffrage au Duc *Charles* de *Lorraine* Evêque de *Metz*. *Christian* partit aussi-tôt de *France*, alla à *Strasbourg*, prit parti pour cette ville qui tenoit celui du Marggrave de *Brandebourg*, & incommóda fort les troupes *Lorraines*. Il alla ensuite à *Prague* en qualité de Député des Princes Protestans, pour y demander une décision sur les Griefs que les Protestans avoient fournis. Lorsqu'après la mort de *Jean-Guillaume* dernier Duc de *Juliers* & de *Cleves*, l'Archiduc *Léopold*, pour prévenir les disputes qu'il y avoit sur cette succession, se fut emparé de la Ville de *Juliers*, *Christian* aida beauçoup à faire le siege de cette Place. L'Electeur *Palatin*, qui prenoit beaucoup d'interêt à cette conquête, lui confia le commandement du Haut-Palatinat. Le Prince d'*Anhalt* continua son attachement à cet Electeur dans l'affaire de *Boheme*, & se trouva pour lui à plusieurs Assemblées; aussi bien qu'à la bataille de *Prague*, ou il commanda l'Armée de *Frederic*. Il y fut défait, par la faute de quelques-uns des principaux Officiers qui firent mal leur devoir. *Christian* son fils y fut fait prisonnier, & lui-même fut mis ensuite au Ban de l'Empire par l'Empereur *Ferdinand* II. Il se reconcilia néanmoins avec la Cour Impériale, & mourut en 1630. Il laissa trois fils, à savoir CHRISTIAN, FREDERIC-LOUIS, & FREDERIC. Le second fut tué en 1632. à la bataille de *Lutzen*. Du premier & du troisieme se formerent deux autres Branches. Ainsi celle de *Bernbourg* fut sub-

subdivisée en *Bernbourg*, & *Hartzgerode*; nous allons dire peu de chose de ces deux Lignes. DES PRINCES D'ANHALT.

CHRISTIAN II. qui continua celle de *Bernbourg*, ne dégénera point de la bravoure de son pere. Il servit le Duc *Charles-Emanuel* de *Savoye*, dans les guerres que ce Prince eut contre la *France*. Il signala aussi son courage à la bataille de *Prague*, où il attaqua l'Armée Impériale avec tant de vigueur, qu'il en mit une partie en déroute; mais n'étant pas bien secondé, il fut envelopé & fait prisonnier. Cependant, l'Empereur *Ferdinand* le traita avec beaucoup de bonté, le reçut à sa table, & le relâcha bientôt après. Il se dégoûta ensuite de la guerre, & passa le reste de sa vie à voyager en *Dannemarc*, en *Italie*, &c. & vint enfin resider dans son païs, où il mourut en 1656.

Le plus jeune de ses fils mourut à *Parme* en *Italie*, à la fleur de son âge, l'an 1660. L'aîné, nommé VICTOR-AMEDE'E., qui lui succeda, mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans, en 1718, & laissa deux fils, dont l'aîné qui réside à *Bernbourg*, s'appelle CHARLES-FREDERIC. Il n'a qu'un fils, nommé VICTOR-FREDERIC, né en 1700. & qui en 1717. a été envoyé à *Geneve*. Le second s'appelle LEBRECHT, & réside à *Zeitz*. Il a été fait Prince de l'Empire en 1705. Il a trois fils, a savoir. 1. VICTOR AMEDE E-ADOLPHE, né en 1693. Il fut blessé à *Denain*, & épousa en 1714 *Julienne-Louise* Comtesse d'*Isembourg*. Il possede à présent la Comté de *Holtzapffel*, qui lui est venue du chef de sa mere. 2. CRHISTIAN, né en 1698. 3. JOSEPH, né en 1706. Leur frere FREDERIC-GUILLAUME fut noyé à l'action de *Denain*.

FREDERIC de *Hartzgerode* servit en qualité de Colonel dans les troupes de *Hesse-Cassel*, du-

DES PRINCES D'ANHALT.

rant les troubles d'Allemagne. Il se donna ensuite tout entier à la vie paisible, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1670. GUILLAUME son fils unique devint maitre de *Plotzke*, après l'extinction de la Ligne de *Cöthen*; & fit un accord avec la Ligne de *Bernbourg*, par lequel il fut règlé que le droit de Primogéniture auroit lieu; & qu'en cas qu'il mourût sans enfans, sa succession passeroit toute entiere au fils ainé de *Victor-Amedée*. Il mourut effectivement en 1709, & cette disposition a eu lieu.

BRANCHE

DE

PLOTZGAU.

AUGUSTE, troisieme fils de *Joachim-Ernest*, commença cette Ligne. Ce Prince, que son inclination portoit à la vie paisible, ne prit point de part aux agitations de l'*Europe*, & se fit un amusement de la Chimie, à laquelle il donna presque tout son loisir. Il mourut en 1653. âgé de soixante & dix-huit ans. Son fils aine l'avoit précedé de quelques années. Il lui en restoit deux autres, à savoir LEBRECHT & EMANUEL. L'ainé hérita de la part qu'avoit possedée la Branche de *Cöthen*, qui s'éteignit en 1665. Il mourut sans enfans, l'an 1669. Il avoit porté les armes au service de la *Suede* & des *Venitiens*. Son frere devint alors le maitre des biens de la Branche de *Plötzgau* & de *Cöthen*. Ce Prince n'en jouït qu'un an: mais la Princesse sa femme accoucha d'un

Prince

Prince posthume, qui fut nommé EMANUEL-LEBRECHT. Il fut élevé dans la Religion Reformée, & épousa *Gizele-Agnès* de *Rathen* que l'Empereur déclara Comtesse Immédiate de *Nieubourg*, pour rendre cette alliance moins inégale. Il mourut en 1704. LEOPOLD son fils qui lui succeda étoit né en 1694. & mourut le 12. Novembre 1728. Il a eu pour successeur le second, nommé AUGUSTE-LOUIS, né en 1697. Leur sœur *Eleonor-Willelmine*, veuve de *Frederic-Herman* Duc de *Saxe-Mersbourg*, a épousé en secondes nôces *Ernest-Auguste*, Duc de *Saxe-Weimar*. Leur autre sœur *Christine-Charlotte* est née le 12. Janvier 1702.

Des Princes d'Anhalt.

Comme le Prince AUGUSTE-LOUIS, Chef de cette Maison, réunit en lui les titres de *Cöthen* & de *Plötzgaw*, nous parlerons ici immédiatement de cette Branche.

BRANCHE DE *COTHEN.*

LA Ville de *Cöthen* échut à LOUIS, le plus jeune fils de *Joachim-Ernest*. Ce Prince passa presque toute sa jeunesse à parcourir la plus grande partie de l'Europe. De retour dans sa Patrie, il gouverna sa portion de l'hérédité paternelle, & se livra à son penchant qui le portoit à l'Etude, où il fit des progrès merveilleux. En 1617. il institua une espece d'Académie, sous le nom de *Societé Fructueuse*. Lorsque les armes Suedoises prospererent en Allemagne, le Roi *Gustave-Adolphe* l'établit Administrateur de *Magdebourg* & de *Halber-*

DES PRINCES D'ANHALT. *stadt*. Mais après la journée de *Nordlinghen*; il fit sa paix avec la Cour Impériale, & mourut en 1650. Son fils ainé le suivit en 1665, sans laisser de posterité; & sa succession passa à la Branche de *Blötzgaw*, comme nous venons de dire.

BRANCHE DE *ZERBST*.

RODOLPHE, quatrieme fils de *Joachim-Ernest*, eut pour sa part *Zerbst*, avec les Bailliages de *Lindau*, *Coszwick*, & *Roszlau*; & déceda en 1621. Son successeur fut le seul Prince qu'il laissa, & que son oncle maternel *Anthoine-Gonthier*, Comte d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorst*, fit élever dans la Religion Luthérienne. Après l'extinction de la famille des Comtes de *Barby*, *Jean-George* Electeur de *Saxe* lui donna la Seigneurie de *Walter-Nienbourg*, selon la convention dont nous avons parlé ci-dessus; & après la mort du Comte *Anthoine* d'*Oldenbourg* son oncle, il hérita de la Seigneurie d'*Yevern*. Il paya le tribut à la Nature en 1663. & laissa quatre fils. Huit autres étoient morts au berceau. Ceux qui lui ont survêcu sont, 1. CHARLES-GUILLAUME; 2. ANTHOINE-GONTHIER de *Muhlinghen*, décedé sans enfans en 1714; 3. JEAN-ADOLPHE, né en 1654: il n'est point marié; & 4. JEAN-LOUIS. L'ainé, mort en 1718, a laissé un Prince & une Princesse; à savoir JEAN-AUGUSTE, qui n'a point d'enfans de ses deux mariages; & *Ma-*

Madeleine-Auguste, mariée à *Frederic* Duc de *Saxe-Gotha*. JEAN-LOUIS, qui avoit sa Résidence à *Dornbourg*, mourut l'an 1704. Ses Enfans étoient JEAN-LOUIS, né en 1688; *Christian-Auguste*, né en 1690: il est au service de Prusse; & *Jean-Frederic*, né en 1695. Ils ont une sœur nommée *Sophie-Christine*, née en 1692. *Jean-Auguste* fut tué en 1709. à l'attaque du Fort d'*Exiles* en Dauphiné; & *Christian-Louis* devant *Aire*, l'année suivante. *Jean-Louis* mourut en 1718, & a eu pour successeur JEAN-AUGUSTE son fils, né le 9. Août 1677. DES PRINCES D'ANHALT.

CHAPITRE XIV.

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES DE L'EMPIRE.

ON sait que l'Empire n'a pas seulement des Princes Séculiers; mais que la Diete, qui en est comme les Etats-généraux, comprend un grand nombre de Prélats, qui sont ou Electeurs, ou Archevêques, ou Evêques, ou Abbés, ou Prévôts &c.

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

I. LES ELECTEURS ARCHEVEQUES.

Il y a trois Electeurs Ecclésiastiques. Celui de MAYENCE est Chancelier de l'Empire, & Doyen du College Electoral. En cette qualité, il est Dépositaire des Actes & Documens publics de l'Empire.

MAYENCE.

Il est vrai que les Electeurs de *Treves* & de *Cologne* prennent, aussi bien que lui, le titre d'Archichancelier de l'Empire; mais le département de l'un est la Gaule & le Royaume d'Arles, celui de l'autre est l'Italie & le Royaume de Lombardie; & comme ces païs ne dépendent plus de l'Empire, leur Archicancellariat n'est plus qu'un titre sans fonction: au-lieu que le département de l'Electeur de Mayence étant l'Allemagne, il est dans l'exercice effectif de sa Dignité.

L'Electeur d'aujourd'hui est FRANÇOIS-LOUIS Comte *Palatin* du Rhin, né le 18. Juillet 1664, Evêque de *Breslau* en 1694, Evêque de *Worms* & Grand-Maitre de l'*Ordre Teutonique* en 1716, Electeur de *Mayence* depuis 1729.

Son Prédécesseur étoit LOTHAIRE-FRANÇOIS Comte de *Schonborn*.

Ses *Suffragans* sont, les Evêques de *Wurtzbourg*, de *Worms*, d'*Eichstat*, de *Spire*, de *Strasbourg*, de *Const. n e*, d'*Augsbourg*, de *Hildesheim*, de *Paderborn*, & de *Coire*.

Les Etats de l'Electorat sont partagés, & enclavés dans les Etats voisins. Ses principales Villes sont, MAYENCE, *Binghen*, *Hoest*, *Konigstein*, *Ascha, enbourg* Résidence, *Selinghenstadt*, *Urb*, *Mittelberg*, *Amorbach*, *Krauta*, *Koninghoven* & *Bischofsheim*. Outre cela, l'Electeur possede le *Bergstraß*, l'*Eichsfeld*, les Villes d'*Erfort*,

fort, de *Fritzlar* & d'*Oberlahnstein*, avec leurs Territoires. DES PRINCES ECCLÉSIASTIQUES.

L'Electeur de TREVES est FRANÇOIS-GEORGE de *Schonborn-Puscheim*; né le 15. Juin 1682, Archevêque de *Treves* depuis l'an 1729. TREVES.

Son Prédécesseur étoit FRANÇOIS-LOUIS, Comte *Palatin*, qui passa alors à l'Electorat de *Mayence*.

Les ETATS de l'Electorat sont divisés par le Rhin en deux parties inégales. Ses principales Villes sont, TREVES Capitale, *Montabaur*, *Oberwesel*, *Bopart*, *Coblents*, la Forteresse d'*Erenstein*, ou d'*Hermanstein*, *Cochein*, *Cell*, *Kylbourg*, *Bern-castel*, & *Witlich*. L'Electeur outre cela est Administrateur perpétuel des Abbayes de *Prum*, & de St. *Maximin* de *Treves*. Cette derniere Abbaye lui donne la qualité d'Archichapelain de l'Impératrice.

L'Electeur de COLOGNE est CLEMENT-AUGUSTE de *Baviere*, né le 17. Août 1700. Il est Electeur depuis l'an 1723, Evêque de *Munster* & de *Paderborn* en 1719, Evêque de *Hildesheim* en 1714, Prévôt de *Liege* en 1725, & Evéque d'*Osnabrug* en 1728. COLOGNE.

Son Prédécesseur étoit JOSEPH-CLEMENT de *Baviere*, son oncle.

Ses Etats sont divisés en *Haut* & *Bas Diocese*, par rapport au Rhin; & en de grands biens situés en *Westphalie*, & que l'on appelle le *Domaine*. Ses principales Villes sont, *Bonne* Résidence, *Leckenitz*, *Andernach*, *Bruil*, *Zulich*, *Kerpen*, *Zons*, *Nuys*, *Keyserswert*, *Kempen*, *Rhinberg*, & *Alpen*. Le *Domaine* comprend le Duché de *Westphalie*, & la Comté de *Recklinghusen*.

II. DE

Des Princes Ecclesiastiques.

II. DES ARCHEVEQUES.

Les Archevêchés de MAGDEBOURG & de BREME ont été sécularisés, & ne doivent plus être mis au rang des Principautés. Le premier a été donné à la Maison de *Brandebourg*, qui le possede à titre de Duché; le second a passé de la *Suede* au *Dannemarc*, qui l'a transporté à la Maison de *Brunswick*, qui en jouït comme d'un Duché. Il reste l'Archevêché de SALTZBOURG, & ceux de BESANÇON, de CAMBRAI & de RIGA. A proprement parler, il n'y a plus que le premier qui soit de l'Empire: ceux de *Besançon* & de *Cambrai* prennent le titre de Princes de l'Empire; mais ce n'est qu'un titre, depuis que ces Dioceses sont incorporés à la France. Celui de *Riga* prend le titre de Prince de l'Empire, de la même maniere.

Saltzbourg.

L'Archevêque de SALTZBOURG a la qualité de Legat-né du S. Siege dans toute l'Allemagne. Lorsque l'Empereur écrit à l'Archevêque de *Saltzbourg*, il lui donne le titre de *Votre Dilection.* Les autres Prélats qui ne sont que Princes, n'ont que le titre de *Votre Dévotion*, *Votre Pieté.*

Ses *Suffragant* sont, *Freisinghen*, *Passau*, *Brixen*, *Trente*, *Vienne*, *Chiemsée*, *Gureck*, *Seckau* & *Lavant*, ou *St. André.* Il n'y a que les 4 premiers qui soient Princes de l'Empire.

Ses revenus sont d'environ six-cens-mille livres: il en a 60000 par an pour ses menus-plaisirs. Pour officier à trois Services solemnels, on lui paye huit-mille écus chaque fois; outre 80000. livres de rente que lui vaut le Doyenné de la Cathédrale.

Ses Etats sont, SALTZBOURG, *Haileim*, *Lauffin*, *Tietmeninghen* sur la Riviere de Salza,

Muhl-

Muhldorf sur l'Inn, *Radstadt* sur Ens, *Frisach* & St. *André* dans la Carinthie, où il possede *Guttenberg* & *Sachsenbourg*. DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

Les Archevêques de BESANÇON & de CAMBRAI jouïssoient de la qualité de Princes de l'Empire, lors qu'ils étoient sous la domination de la Maison d'Autriche; mais depuis qu'ils ont été conquis par la France, ils ne sont plus Membres effectifs du Corps Germanique, quoiqu'ils conservent toujours le titre de *Princes du St. Empire*. BESANÇON.

Après les Archevêques, suit le *Grand-Maitre* de l'*Ordre Teutonique*. Cet Ordre, institué l'an 1190. par *Henri* Roi de *Jérusalem*, possedoit autrefois de grands païs; les Provinces de *Culm*, de *Livonie*, l'une & l'autre *Prusse*, la *Courlande*, lui appartenoient. Nous marquons ailleurs, comment elles lui ont échapé. Il ne lui reste plus que quelques Commanderies en *Allemagne*. Depuis la perte de la *Prusse*, *Mergenstein* est la Résidence du Grand-Maitre de cet Ordre, quand il n'a pas quelque autre *Prélature* qui lui en donne une autre. LE GRAND-MAITRE de l'Ordre Teutonique.

Le Grand-Maitre d'aujourd'hui est l'Electeur de *Mayence* FRANÇOIS-LOUIS de NEUBOURG, Comte Palatin, élu en 1694.

Son Prédécesseur étoit LOUIS-ANTHOINE de NEUBOURG, son frere.

III. DES EVEQUES.

Les Evêques qui jouïssent des prérogatives de Princes de l'Empire, sont au nombre de 21. Ils étoient autrefois bien davantage; mais on en a sécularisé plusieurs, en faveur de la paix. Ceux d'aujourd'hui sont ici marqués selon le rang qu'ils gardent dans les Dietes générales de l'Empire.

L'Evêché de BAMBERG ne releve que du Pape; BAMBERG.

&

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

& son Evêque jouït des honneurs des Archevêques, comme du *Pallium* &c. On y élit rarement un Comte ou un Prince.

Les Etats attachés à cet Evêché sont, cinquante-six Bailliages. Ses principales Villes sont, *Bamberg*, *Forcheim*, *Gronach*, *Kupfferberg*, *Bodenstein*, & *Hozhstät*. Il possede encore *Villach* & quelques autres Lieux dans la *Carinthie*.

Si on élisoit un Empereur qui n'eût point de Terres en propre, il résideroit à *Bamberg*, & l'Evêque à *Villach*.

Il a pour ses Officiers héréditaires, les quatre grands Officiers de l'Empire, dont chacun lui fait hommage pour sa Charge, & pour quelque portion de ses Etats. Le Roi de *Boheme* est son Grand-Echanson, & lui fait hommage pour la Ville de *Prague*; le Duc de *Baviere* est son Grand-Maitre d'Hôtel; & lui fait hommage pour la Ville d'*Averbach*; le Duc de *Saxe* est son Grand-Maréchal, & lui fait hommage pour *Wittenberg* & *Trebitz*; & le Marggrave de *Brandebourg* est son Grand-Chambelian, & lui fait hommage pour *Custrin*. Ces Electeurs ont des Vicaires particuliers pour faire ces hommages, & rendre ces services, à l'entrée & au Sacre de chaque nouvel Evêque. Il précede tous les Evêques d'Allemagne, & dispute le pas au Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique.

Il est Condirecteur du Cercle de *Franconie*, avec le Marggrave de *Brandebourg-Culmbach*; & a un Traité d'Union avec l'Evêque de *Wurtzbourg* pour leur défense commune.

WURTZBOURG.

L'Evêché de WURTZBOURG donne le titre de *Duc de Franconie*, avec un million de revenu. L'Evêque a beaucoup de marques de distinction; & compte entre ses Vassaux plusieurs Comtes Souverains, qui sont ses Officiers, & doivent le faire servir par des Vicaires. Dans les

les grandes cérémonies, il fait porter l'épée nue devant lui; & lorsqu'il officie, le Maréchal tient l'épée nue pendant l'Office. Celui qui est reçu Chanoine de *Wurtzbourg*, sans quoi on ne peut être élu Evêque, doit passer nud jusqu'à la ceinture devant les Chanoines, qui lui donnent des coups de verges. On ignore la véritable origine de cette scandaleuse coutume; mais on croit qu'elle a été établie pour dégoûter les Princes & les Comtes. DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

Ses Etats sont, l'Evêché, qui comprend cinquante-deux Bailliages. Ses principales Villes sont, *Wurtzbourg*, *Kitzinghen*, *Carlstadt*, *Neustadt*, *Kinigshoven*, *Ochsenfurt*, & *Gemund*. Sa Devise est: *Herbipolensis Ecclesia sola judicat ense & stola.* Cet Evêché est alternant avec celui de *Worms*, pour le Rang aux Dietes.

WORMS.

L'Evêché de WORMS étoit autrefois un Archevêché, dont *Mayence*, qui n'étoit au contraire qu'un simple Evêché, dépendoit alors. On raconte que l'Archevêque *Gerald*, homme de qualité & bon soldat, servant sous *Pepin* & *Charlemagne*, fut tué dans un combat par un Prince de *Saxe* en 729; que *Gervile*, fils & successeur de *Gerald*, voulant venger sa mort, attira le *Saxon* sous prétexte d'une Conference, & le tua lui-même en trahison; & que le Pape *Gregoire* III. (d'autres disent *Zacharie*) indigné de cette vengeance horrible, déposa l'Archevêque, transfera l'Archevêché à *Mayence*, & établit à *Worms* *Wernier* pour Evêque. La Ville de *Worms* est Impériale libre, & ne dépend point de son Evêque, qui d'ailleurs n'a qu'un fort petit Etat.

Ses Etats sont, le WORMSERGAW. Ses principales Villes sont, *Durnstein*, *Ladenbourg*, *Lumstein* & les Villages qui en dépendent.

L'Evêque de *Worms* se qualifie Administrateur

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES. teur de la Grand-Maitrise de l'Ordre de Prusse, Evêque désigné de Worms.

EICHSTADT. L'Evêché d'EICHSTADT, ou AICHSTADT, compte des Princes parmi ses Vassaux, entre autres, le Duc de *Saxe-Gotha*. L'Evêque est Chancelier de l'Eglise de *Mayence*, & son premier Suffragant. Sa jurisdiction temporelle s'étend sur le *Haut-Palatinat*, & sur le Duché de *Neubourg*.

Ses principales Villes sont, *Eichstadt*, *Dutting*, *Freyerstadt*, *Herenrisd.*, la Comté de *Hirschberg*, *Gutzenhause*, *Dolnstein*, &c.

SPIRE. L'Evêché de SPIRE est un des plus anciens de l'Allemagne. Autrefois cet Evêché étoit annexé à l'Electorat de *Mayence*; mais depuis quelque tems il a ses Evêques particuliers. Les Etats de l'Evêché sont sur le Rhin, au-dessous du *Necker*.

STRASBOURG. L'Evêché de STRASBOURG n'est plus véritablement de l'Empire, depuis que l'*Alsace*, dont il fait partie, a été cédée à la Couronne de *France* par la Paix de *Ryswyck*.

Cet Evêché rapporte soixante-mille écus de revenu, & donne titre de Landgrave d'*Alsace*, & de Prince du St. Empire.

CONSTANCE. L'Evêché de CONSTANCE passe pour le plus grand de l'Allemagne, & contient soixante-six Doyennés, quoique la Reformation l'ait bien diminué.

Outre les biens qu'il possede dans le *Turgow*, il jouït encore de l'Abbaye de *Reichenau*, & de la Prévôté d'*Oeninghen* &c. Sa Résidence est à *Morsbourg*.

AUGSBOURG. L'Evêché d'AUGSBOURG, qui renferme mille Paroisses, est obligé de payer tous les ans à Rome seize-cens livres. La Résidence est *Dillinghen* sur le *Danube*.

L'E-

L'Evêché de HILDESHEIM est enclavé dans le Païs de BRUNSWICK. — Des Princes Ecclesiastiques.

L'Evêché de PADERBORN est situé en *Westphalie*. — Hildesheim.

L'Evêché de FREYSINGHEN est dans la *Baviere*, & rapporte 400000 livres de rente. Le Chapitre a cela de singulier, que ceux qui en sont Chanoines, ne peuvent posseder d'autres Canonicats. Il est souvent scandaleux que cette règle ne soit pas commune à tous les Chapitres. — Paderborn. Freysinghen.

L'Evêché de RATISBONNE n'est sujet à aucun Métropolitain. Il a cela de commun avec celui de *Bamberg*. — Ratisbonne.

L'Evêché de PASSAU a été formé d'une partie de l'Archevêché de *Lorch*. Le Cardinal de *Lamberg* tenta, mais en-vain, de rétablir la qualité d'Archevêque de *Passau* en 1694. Ses revenus sont estimés 240000 livres. — Passau.

L'Evêche de TRENTE passe pour un des plus anciens de l'*Allemagne*. L'Evêque entre aux Etats du *Tirol* & a rang à la Diete de l'Empire, où il est obligé de conformer son suffrage à celui des Archiducs. Plusieurs Comtes de l'Empire, le Duc de *Mantoue* & l'*Empereur* même, relevent de lui pour des Fiefs dont il est le Seigneur dominant. — Trente.

L'Evêché de BRIXEN étoit autrefois à *Sabiona*. Il est dans le *Tirol*, dont il fait partie; mais l'Evêque est Prince de l'Empire. — Brixen.

L'Evêché de BASLE est le même qui étoit établi autrefois à *Augst* (*Augusta Rauracorum.*) Il est alternant dans les Dietes avec l'Evêque de *Brixen*. Sa Résidence est à *Buntrut*, dans l'*Elsgau*. La plus grande partie de son Diocese est de la Religion Reformée. — Basle.

L'Evêché de TONGRES, avec les Archevêchés de *Treves* & de *Cologne*, n'étoit autrefois — Liege.

qu'un

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES. qu'un seul Diocese. *Tongres*, qui en fut détaché, fut détruit par les *Huns*, & le Siege Episcopal transferé à *Mastricht*, & de là à LIEGE. C'est l'Evêché le plus considerable de l'Allemagne. Son revenu est de trois-cens-mille Ducats. Il fait partie du Cercle de *Westphalie*.

OSNABRUG. L'Evêché d'OSNABRUG est un de ceux dont la fondation est dûe à la pieté de *Charlemagne*. Il a été règlé à la Paix de *Westphalie*, qu'il doit être possedé alternativement par un Prince de la Maison de *Brunswick*, & par un Evêque Catholique.

MUNSTER. L'Evêché de MUNSTER est fort considerable; & le fameux *Bernard Galen* qui le possedoit, a eu jusqu'à trente-mille hommes de troupes. Il a eté fondé par *Charlemagne*.

LUBECK. L'Evêché de LUBECK avoit été d'abord établi dans la Ville d'*Altenbourg*, alors fameuse dans la *Wagrie*. Mais cette Ville ayant été presque réduite à rien, & *Lubeck* s'étant élevée sur les ruïnes de cette Ville, l'Evêché y fut transferé. Il est toujours possedé par un Prince Luthérien, qui conserve le titre d'Evêque, & dont la Résidence est à *Eutin*.

L'Evêché de COIRE est si ancien, que l'on n'en fait pas bien l'origine. L'Evêque en est Prince de l'Empire, & Allié des Suisses. Il a sa place aux Dietes, parmi les Princes du Cercle de *Suabe*.

IV. Des ABBEZ Princes de l'Empire.

L'*Abbaye* de FULDE, fondée en 744. par les bienfaits de *Pepin* Roi de France, ne releve que du Siege de Rome, & est de l'Ordre de S. *Benoit*. Chaque Abbé envoye à la Chancellerie de Rome 800 livres, lorsqu'il est installé. Les Abbés de *Fulde* prennent la qualité de *Pri-*

mats

mats des Germanies & des Gaules, & c'eſt ſur cette Primatie qu'ils ont fondé leur prétention de ſuivre immédiatement l'Archevêque de *Mayence*, & de préceder tous les autres Prélats. Cet attentat, qui n'a pu venir que d'une ambition effrénée, & d'une groſſiere ignorance des droits de l'Epiſcopat, a fait verſer bien du ſang, & cauſé d'horribles deſordres. Les Abbés ſe ſervoient de la bigoterie de quelques Impératrices, pour obtenir des Empereurs des Titres abuſifs, qu'on ne put leur faire abandonner que par des Armées & par des Batailles. L'Abbé de *Fulde* eſt le premier des quatre Abbés de l'Empire, qui dans les Dietes ſont placés aux pieds de l'Empereur. Il eſt Archi-Chancelier perpétuel de l'Impératrice; il lui met la Couronne ſur la tête au Couronnement, & la lui ôte lors qu'elle la quitte. Il a un Grand-Maréchal héréditaire.

L'Abbaye de KEMPTEN, fondée en 777, eſt auſſi de l'Ordre de S. *Benoit*, & ne releve que du S. Siege.

L'Abbé eſt vêtu le matin en Eccléſiaſtique, & l'après-midi en Prince Séculier. Il eſt Grand-Maréchal de l'Impératrice. Ses Officiers héréditaires ſont, l'Electeur de *Baviere*, ſon Grand-Maitre; l'Electeur de *Saxe*, ſon Grand-Echanſon; &c.

La Prévôté d'ELWANGER étoit ci-devant une Abbaye de l'Ordre de S. *Benoit*; mais elle à été changée en Prévôté, & les Moines ont été faits Chanoines.

L'Abbaye de MURBACH, à laquelle eſt unie l'Abbaye de LUDERS, a diſputé pour la préſéance avec celle de *Kempten*.

BERCHTOLDSGADEN eſt une Prévôté, qui ne releve que de Rome & de l'Empire.

L'Abbayé de PRUM, de l'Ordre de S. *Benoit*,

fut

fut fondée par *Pepin* Roi de France, & enrichie par *Charlemagne*. Elle est aujourd'hui attachée à l'Archevêché de *Treves*, d'où cet l'Electeur prend le titre d'Administrateur de *Prum* & de *Weissenbourg*. Cette derniere étoit une Abbaye de Bénédictins, fondée par *Dagobert* Roi de France. L'Abbé en fut sécularisé en 1526.

L'Abbayé de STABLO, ou STAVELO, est dans le Diocese de Liege. Elle a été quelquefois possédée, conjointement avec celle de MALMEDI, par un même Abbé.

L'Abbaye de CORWEI est nommée dans les Historiens Latins, la *nouvelle Corbie*, parce qu'elle est une Colonie du Monastere de *Corbie* qui est en France. Celle-ci est dans la *Westphalie*.

Il y a outre cela des ABBESSES, qui ont aussi rang de Princesses de l'Empire; à savoir, de *Quedlimbourg*, d'*Essen*, de *Buchau*, d'*Andlau*, de *Lindau*, de *Herford*, du *Bas-Munster* à Ratisbonne, du *Haut-Munster* au même lieu, de *Gandersheim*, de *Heggenbach*, de *Guttenzell*, de *Roten-Munster*, & de *Baindt*. La premiere de ces Abbayes est Luthérienne. Celle de *Gandersheim* aussi. Celle d'*Herford* est Calviniste.

TI:

TITRES DES *SOUVERAINS*

dont il est traité dans ce volume.

LE Titre de l'EMPEREUR est; *Elu Empereur des Romains, toûjours Auguste, Roi de Germanie, de Hongrie, de Boheme, de Croatie, & d'Esclavonie; Archiduc d'Autriche; Duc de Bourgogne, de Brabant, de Stirie, de Carinthie, de Carniole; Marquis de Moravie; Duc de Luxembourg, de la Haute & de la Basse Silesie, de Wurtenberg & de Teek; Prince de Suabe; Comte de Hapsbourg, de Tirol, de Kybourg, & de Göricie, Marquis du saint Empire Romain, du Burgow, de la Haute & Basse Lusace; Seigneur de la Marche Esclavonne de Port-Naon, & de Salins* &c. Il y a joint encore jusqu'à présent ceux de la Monarchie Espagnole, qu'il a contestée à *Philippe V.*

L'*Electeur* PALATIN se qualifie: *Comte Palatin du Rhin, Grand-Maitre-d'Hôtel, Prince & Electeur du St. Empire, Chevalier de la Toison d'or, Protecteur de l'Ordre de Malthe dans l'Empire; Duc de Juliers, de Cleves, & de Berg; Prince de Mœurs; de Veldents, de Spanheim, de la Marck, de Ravensberg; Seigneur de Ravenstein* &c.

Le Prince de SULTSBACH, de la même Maison, prend le titre de *Comte-Palatin du Rhin; Duc de Baviere, de Juliers, de Cleves, & de Berg; Prince de Mœurs; Comte de Veldents,*

de Spanheim, de la Marck, de Ravensberg; Seigneur de Ravenſtein, &c.

Le Prince Palatin de DEUX-PONTS, de la même Maiſon, eſt qualifié: *Comte Palatin du Rhin, & de Deux Ponts; Duc de Baviere, de Juliers, de Cleves & de Berg.*

Le Prince de BIRCKENFELD, de la même Maiſon, ſe dit: *Comte Palatin du Rhin; Duc de Baviere; Comte de Veldents, de Spanheim, de Rappolſtein, de Hohenac* &c.

II. L'*Electeur* de BAVIERE ſe qualifie *Grand-Maitre, Prince & Electeur de l'Empire; Duc de la Haute & Baſſe Baviere & du Haut Palatinat; Comte Palatin du Rhin; Landgrave de Leuchtenberg* &c.

L'*Electeur* de SAXE, indépendamment de ſon Royaume de *Pologne*, eſt *Grand-Maréchal, Prince & Electeur du St. Empire; Duc de Saxe, de Juliers, de Cleves, de Berg, d'Enger, de Weſtphalie; Landgrave de Thuringe, Marggrave de Miſnie, de la Haute, & de la Baſſe Luſace; Burggrave de Magdebourg; Prince & Comte de Henneberg; Comte de la Marck, de Ravensberg, & de Barbi, Seigneur de Ravenſtein*, &c.

Les autres Princes de la Maiſon de *Saxe* ſe diſent tous; *Duc de Saxe, de Juliers*, & le reſte du Titre. Ceux d'EISENACH y ajoutent après *Ravensberg, de Sain & de Witgenſtein.*

L'*Electeur* de BRANDEBOURG eſt *Roi de Pruſſe; Marggrave de Brandebourg; Grand-Chambellan, & Prince Electeur du St. Empire; Prince Souverain de Neufchâtel & de Vallangin; Duc de Magdebourg, de Cleves, de Juliers, de Berg, de Stetin, de Pomeranie, de Caſſubie, des Vandales & de Mecklenbourg, & de Croſſen; Burggrave de Nuremberg; Prince de Halberſtadt, de Minden, & de Cammin, des Vandales, de Schwerin,*

rin, de Ratzebourg & de Mœurs; Comte de Hohenzollern, de Rupin, de la Marck, de Ravensberg, de Hohenstein, de Tekklenbourg, de Lingen, de Schuerin, de Buren & de Leerdam; Marquis de Veer & de Vlessingue, Seigneur de Ravenstein, des Païs de Stargard, de Rostock, de Lawenbourg, de Butou, & de Breda. &c.

Les Princes de BARREUTH, D'ANSPACH & de CULMBACH, qui sont de la même Maison, prennent également le titre de *Marggrave de Brandebourg; Duc de Prusse, de Magdebourg, de Stetin, de Pomeranie, de Cassubie, des Vandales, de Mecklenbourg, de Silesie, de Crossen; Burggrave de Nuremberg; Prince de Halberstadt, de Minden, de Cammin, de Wenden, de Schwerin, & de Ratzebourg; Comte de Hohenzollern, de Schwerin, Seigneur de Rostock & de Stargard.*

L'Electeur de BRUNSWICK-HANOVER, indépendamment de sa Succession à la Couronne d'Angleterre, est *Duc de Brunswick & de Lunebourg; Grand-Trésorier, Prince & Electeur du St. Empire*, &c.

Les Ducs de BRUNSWICK & de LUNEBOURG ne joignent gueres d'autres Titres à celui-là.

Le *Duc* de MECKLENBOURG s'appelle *Duc de Mecklenbourg; Prince des Vandales, de Schwerin, & de Ratzbourg; Comte de Schwerin; Seigneur des Seigneuries de Rostock ou de Stargard.* &c.

On a pu remarquer, que ce Titre est inferé tout entier en celui de l'Electeur de *Brandebourg*; c'est en vertu de l'Expectative. Il faut aussi observer, que les Princes mettent souvent dans leurs Titres quantité de païs qu'ils ne possedent point: on a marqué dans leurs Articles, ce qu'ils possedent effectivement.

Le *Duc* de WURTENBERG a pour titre: *Duc de Wurtenberg & de Teck; Comte de Montbe-*

liard; *Seigneur de Heydenheim* &c. La Maison d'*Autriche* a le Titre & l'Expectative de ce Duché.

Le Duc de HOLSTEIN a pour Titre: *Héritier de Norwege*; *Duc de Sleswic & de Holstein, de Stormar, & de Ditmarse*; *Comte d'Oldenbourg, & de Delmenhorst.*

Le *Landgrave* de HESSE-CASSEL est qualifié *Landgrave de Hesse*; *Prince de Hirschfeld*; *Comte de Catzenelbogen, de Dietz, de Ziegenheim, de Nida, de Schaumbourg*; *Seigneur d'Epstein, de Plessen, d'Itter, & de Franckenstein.*

Le *Landgrave* de HESSE-DARMSTADT y ajoute, après la Comté de *Schaumbourg*, *d'Ysenbourg & de Budingen.*

Le *Prince* de BADE prend pour Titre: *Marquis de Baden, de Hochberg*; *Landgrave de Saussenberg*; *Comte de Spanheim, & d'Eberstein*; *Seigneur de Roteln, de Vadenweiler, de Lahn, & de Mahlberg.*

Le Titre du *Prince* d'ANHALT-DESSAU est: *Prince d'Anhalt*; *Duc de Saxe, d'Angrie, & de Westphalie*; *Comte d'Ascanie*; *Seigneur de Zerbst, de Bernbourg*, &c. La Branche d'ANHALT-ZERBST y ajoute, *de Jevern & de Knyphausen.*

FIN DU III. LIVRE.

